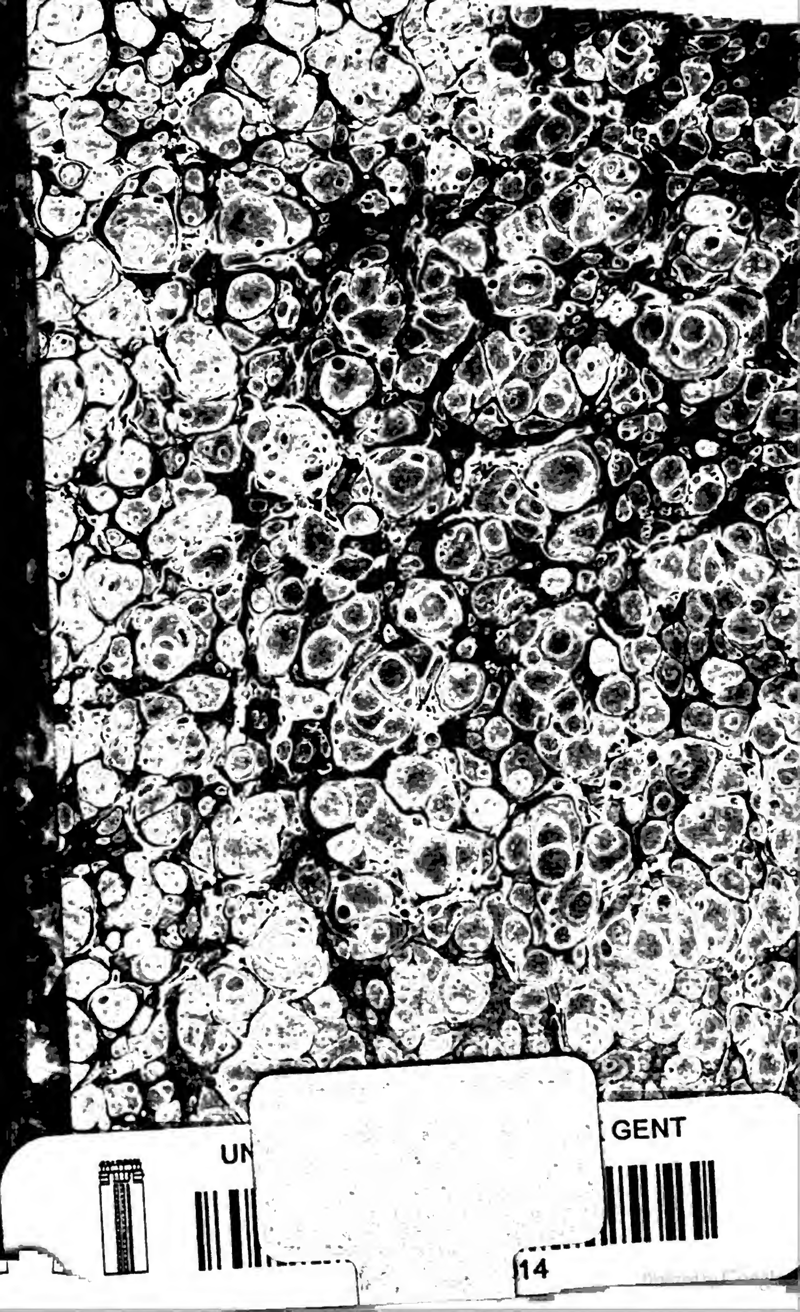
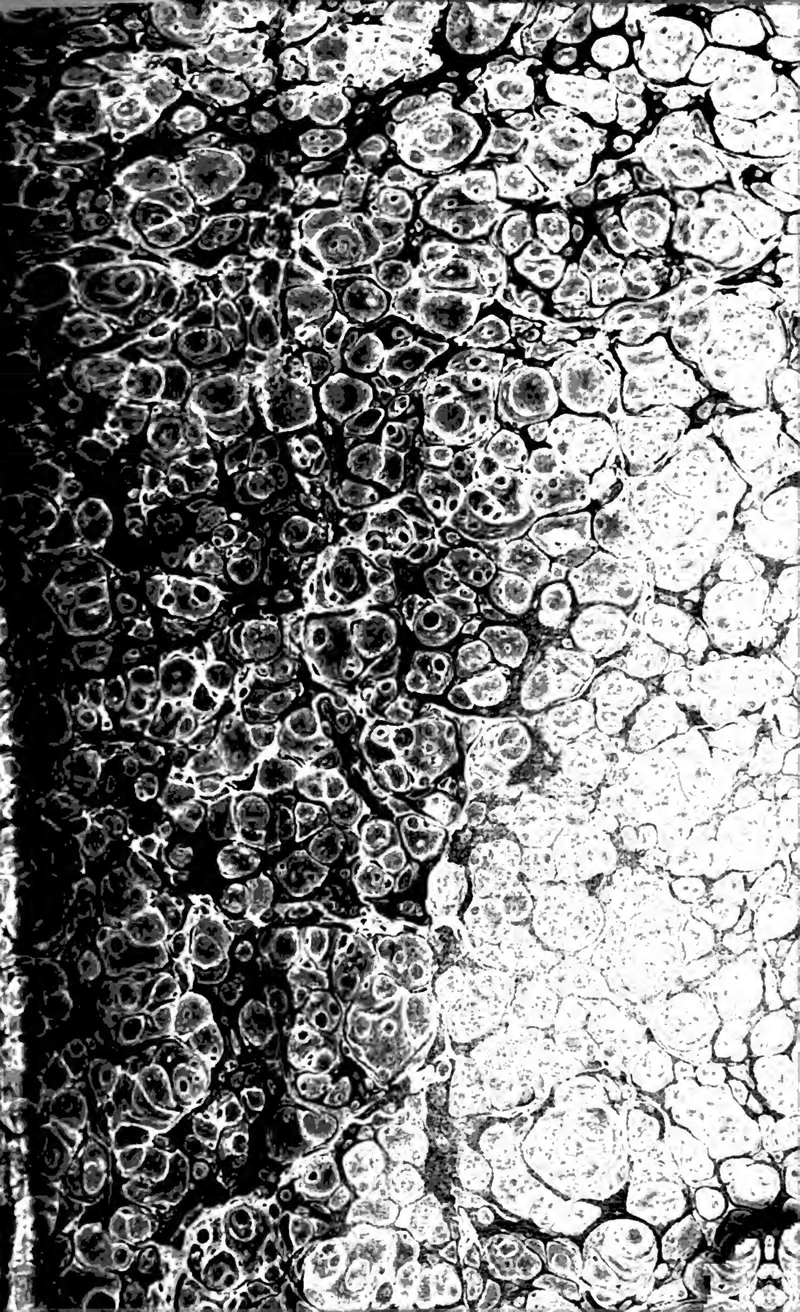






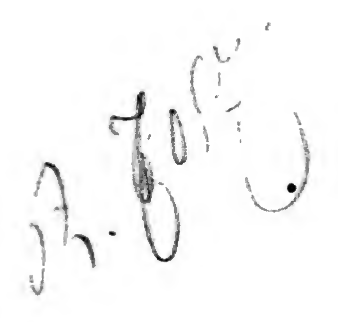
ANNUAIRE

DE

L'ÉCONOMIE POLITIQUE

ET DE

LA STATISTIQUE



SAINT-DENIS — TYPOGRAPHIE DE A MOULIN.



ANNUAIRE

DE

L'ÉCONOMIE POLITIQUE

ET DE

LA STATISTIQUE

POUR

1861

PAR MM. Mce BLOCK ET GUILLAUMIN

1re Partie. — FRANCE, DOCUMENTS OFFICIELS.
2e Partie. — VILLE DE PARIS. — **3e Partie.** — ALGÉRIE ET COLONIES.
4e Partie. — PAYS ÉTRANGERS. — **5e Partie.** — VARIÉTÉS.

DIX-HUITIÈME ANNÉE.

PARIS

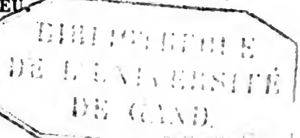
GUILLAUMIN ET Cie, LIBRAIRES,

Éditeurs du Journal des Économistes, de la Collection des principaux Économistes, du Dictionnaire de l'Économie politique, du Dictionnaire Universel du Commerce et de la Navigation, etc.

14, RUE RICHELIEU.

—

1861



PRÉFACE

DE LA DIX-HUITIÈME ÉDITION.

Nous nous sommes imposés la tâche fastidieuse et de plus en plus difficile à remplir, de faire tous les ans des variations nouvelles sur le thème rebattu des progrès que nous projetons, que nous avons réalisés.

En entrant dans cette voie, il est devenu nécessaire d'avoir chaque année quelque amélioration à citer. Espérons qu'il arrivera un moment où notre œuvre sera si parfaite, qu'elle nous satisfera nous-mêmes, nous, ses juges les plus sévères et les mieux renseignés sur ses côtés faibles. Ce moment, sans doute, n'est pas encore arrivé. En attendant, nous profitons des conseils de nos amis — nous ajouterions : et de nos ennemis, si nous nous en connais-

sions — et des avertissements des critiques, que nous comptons parmi nos amis les plus sincères, si, en nous montrant un défaut, ils nous indiquent en même temps le moyen de le faire disparaître.

C'est ainsi que nous devons, pour ne citer qu'un exemple, à un critique bienveillant, mais sévère, l'idée de faire entrer, d'une manière permanente, l'*Algérie* et les *Colonies* dans le cadre de notre *Annuaire*. A partir de l'année présente, notre publication se divisera en cinq parties au lieu de quatre. Les deux premières resteront consacrées à la *France* et à la *Ville de Paris*; la troisième traitera de nos possessions ultra-marines; la quatrième embrassera les *Pays étrangers*; et la cinquième réunira les articles de *Variété*.

Nous ne savons encore s'il nous sera possible d'alimenter tous les ans, convenablement, la nouvelle troisième partie; les documents officiels ne se suivent pas dans cette partie avec toute la régularité désirable. Mais le cadre une fois établi, nous ferons des efforts pour qu'il ne reste pas vide. En attendant, un écrivain distingué, M. Robert de Massy, a bien voulu se charger de résumer la statistique de l'Algérie, et un administrateur de mérite, qui cache son nom honorable sous l'anagramme de Ch.-F. de Vocire, a consenti à nous fournir un travail semblable sur les colonies.

Les améliorations introduites dans l'*Annuaire* ne se bornent pas à celles que nous venons de signaler.

Il y a un an, nous faisions remarquer que nos constants efforts tendaient à éviter que *la durée déjà longue* de notre publication ne nous rende routiniers. Aujourd'hui, nous ferons ressortir l'un des avantages de cette *durée.* Il consiste dans la certitude de découvrir, par l'usage, toutes les imperfections de détail. Un exemple fera comprendre notre pensée mieux que tous les développements. Pendant QUINZE années nous avions donné dans l'*Annuaire* l'étendue et la population d'abord des principaux et ensuite de tous les États de l'Europe, et nous n'omettions..... que la France. A partir de 1859, cette lacune a été comblée ; on trouvera ce renseignement à la première page.

Ce n'est pas là la seule amélioration que l'usage fréquent de notre *Annuaire* nous ait fait découvrir, mais à quoi bon entrer dans des détails trop minutieux. Nous nous dispensons donc d'en énumérer d'autres.

Il est un point encore sur lequel nous croyons devoir appeler l'attention du lecteur. Le voici : un grand nombre de personnes possédant la collection de l'*Annuaire,* nous ne croyons pas utile de reproduire tous les ans certains chiffres invariables (excepté l'étendue du territoire), ou qui ne se modifient qu'à des intervalles plus ou moins longs. Nous aimons mieux offrir des renseignements nouveaux que de multiplier les répétitions, mais nous avons soin d'indiquer souvent les années où il a été inséré.

Quelquefois aussi nous omettons — avec ou sans intentions — ces renvois assez nombreux. Par conséquent, de ce qu'un renseignement ne se trouve pas dans la dernière édition, il ne faudra pas en conclure qu'il n'existe pas dans la collection. S'il est important, et surtout s'il a déjà été l'objet d'une publication officielle, nous croyons pouvoir dire qu'on le cherchera rarement en vain dans les années antérieures.

ANNUAIRE

DE

L'ÉCONOMIE POLITIQUE

POUR 1861

PREMIÈRE PARTIE. — FRANCE.

SUPERFICIE DE LA FRANCE D'APRÈS SES NOUVELLES FRONTIÈRES.

Avant l'annexion de la Savoie et de Nice, la superficie de la France continentale (1) était, d'après les résultats du cadastre, de....................................		52,153,150 hect.
La superficie de l'île de Corse est évaluée à..................................		874,741 »
TOTAL...........		53,027,891 »
A ces chiffres, il faut maintenant ajouter les nouveaux départements, savoir :		
Savoie.................	591,358	
Haute-Savoie...........	341,715	
Alpes maritimes (Nice)..	393,000	
	1,326,073	
A défalquer l'arrondissement de Grasse déjà compris dans le Var...............	114,285	
Reste..............	1,211,778 ci.	1,211,788 »
Superficie actuelle de la France...... ou 542,297 kilomètres carrés.		54,239,679 »

POPULATION.

D'après le dernier recensement, en 1856, la population de la France s'élevait, à.................. 36,039,364 hab.

A ajouter pour les territoires annexés :

---

(1) Comprenant toutefois les îles d'Hyères, d'Oléron et autres.

Savoie................	310,000		
Haute-Savoie..........	286,000		
Alpes maritimes.......	189,031		
	785,834		
A défalquer pour l'arrondissement de Grasse.......	66,422		
Reste..............	818,642	ci.	818,612 »
TOTAL de la population........			36,757,976 »

Divisions administratives du territoire.—Avant 1859, la France était divisée en 86 départements, 2,847 cantons, 36,826 communes; actuellement elle compte 89 départements, 373 arrondissements, 2,915 cantons et plus de 37,000 communes.

MOUVEMENT DE LA POPULATION EN FRANCE

PENDANT 1858.

DÉPARTEMENTS	Population recensée en 1856.	NAISSANCES. Enfants légitimes.	Enfants naturels.	TOTAL.	Enfants morts-nés.	Décès.	Mariages.
Ain......	370,919	8,683	515	9,198	299	9,077	3,061
Aisne.....	555,539	12,914	1,416	14,330	768	13,478	4,576
Allier....	352,241	9,642	505	10,147	347	8.648	3,673
Alpes (Basses-)	149,670	3,971	71	4,042	184	4,594	1,263
Alpes (Hautes-)	129,556	3,757	110	3,867	195	3,645	944
Ardèche....	385,835	11,374	315	11,689	120	10,201	2,843
Ardennes....	322,138	7,400	505	7,905	366	6,819	2,594
Ariége.....	251,318	6,419	386	6,805	249	5,301	2,027
Aube......	261,673	5,536	400	5,936	298	5,673	2,259
Aude......	282.833	6,737	290	7,027	234	5,554	2.243
Aveyron....	393,890	11.338	426	11,764	387	9,200	3,080
Bouches-du-R.	473,365	13,934	1,643	15,577	977	13,389	4,010
Calvados....	478,397	8,805	1,023	9,828	470	10,896	3,910
Cantal.....	247,665	5,620	346	5,966	142	5,499	1,763
Charente...	378,721	8.110	388	8,498	255	8,057	3,419
Charente-Inf..	474,828	10,410	421	10,831	444	9,621	4,130
Cher......	314,844	8,953	636	9,589	292	7,844	2,989
Corrèze....	314 982	8,519	454	8,973	219	9,911	2,777
Corse.....	240,183	6,840	366	7,206	95	5,372	1,831
Côte-d'Or...	385,131	8,067	536	8,603	400	8.195	3,065
Côtes-du-Nord	621,573	17,447	789	18,236	914	16,407	4,913
Creuse...	278,889	5,934	407	6,341	137	6,812	2.139
Dordogne...	504,651	12,859	597	13,456	366	12,359	4,606
Doubs.....	286,888	7,098	852	7,950	360	5.870	2,535
Drôme.....	324,760	8.134	443	8,577	532	7.548	2,573
Eure......	404,665	7,089	742	7,831	329	9,457	3,279
Eure-et-Loir..	291,074	6,508	388	6,896	269	7,270	2,365
Finistère....	606,552	19,266	826	20,092	1,056	13,967	5,782
Gard......	419.697	12,990	421	13,411	411	11,835	3,291
Garonne (H.-).	481,247	9,881	782	10,663	485	10,211	3,806
Gers......	304,497	5,494	255	5,749	162	6,873	2,548

DÉPARTEMENTS	Population recensée en 1856.	NAISSANCES.		TOTAL.	Enfants morts-nés.	Décès.	Mariages.
		Enfants légitimes.	Enfants naturels.				
Gironde	640,757	12,884	1,471	14,355	733	13.694	6,006
Hérault	400,424	10,195	404	10,599	426	9,786	3,278
Ille-et-Vilaine	580,898	15,314	517	15.831	1,024	13,760	4,722
Indre	273,479	7,254	409	7,663	259	7,232	2,631
Indre-et-Loire	318,442	6,326	382	6,708	305	6,365	2,952
Isère	576,637	16,905	376	17,281	839	17,848	4,681
Jura	296,701	6,836	413	7,249	389	6,988	2,342
Landes	309,832	7,577	822	8.399	223	8,252	2,408
Loir-et-Cher	264,043	6,380	379	6,759	258	6,160	2,501
Loire	505,260	15,483	703	16,186	774	13,825	4,271
Loire [Haute-]	300,994	8,235	293	8,528	296	7,214	2,339
Loire-Infér	555,996	14,637	789	15,426	735	12,514	4,641
Loiret	345,115	9,200	694	9,894	313	8,768	2,908
Lot	293,733	6,655	166	6,821	201	6,360	2,300
Lot et-Garon	340,041	5,937	192	6,129	241	7,172	2,685
Lozère	140,819	4,107	172	4,279	116	3,722	1,027
Maine-et-Loire	524,387	10,885	574	11,459	503	11,475	4,229
Manche	595,202	12,113	863	12,976	617	12,728	4,500
Marne	372,050	8,914	864	9,778	597	8,664	3,206
Marne [Haute-]	256,512	5,889	373	6,262	221	5,575	2,470
Mayenne	373,841	8,259	415	8,674	443	8,254	3.261
Meurthe	424,373	9.801	1,014	10,815	578	9,893	3,743
Meuse	305,727	6,818	357	7,175	351	6,493	2,607
Morbihan	473,932	13,079	454	13,533	691	11,479	4,007
Moselle	451,152	11,634	791	12,425	591	9,787	3,359
Nièvre	326,086	8,875	487	9,362	343	8,754	3,073
Nord	1,212.353	39,537	4,306	43,843	2,036	33,065	11,036
Oise	396,085	8,896	654	9,550	434	9,387	3,403
Orne	430,127	7,618	397	8,015	289	8.613	3,419
Pas-de-Calais	712,846	19,751	2,044	21,795	894	16,862	5,725
Puy-de-Dôme	590,062	13,630	462	14,092	583	14,784	4,984
Pyrénées [B.-]	436,442	10.037	919	10,956	188	9,994	2,951
Pyrénées [H.-]	245,856	5,088	465	5.553	154	5,130	1,483
Pyrénées Or.	183,056	5,436	286	5,722	165	4,937	1,262
Rhin [Bas-]	563,855	16,587	2,084	18,671	906	14,743	4,651
Rhin [Haut-]	499,442	14,742	1,587	16,329	927	11,848	3,881
Rhône	625,991	15,126	2,249	17,375	1,115	15,163	5,519
Saône [Haute]	312,397	7,904	743	8,647	428	6,457	3,013
Saône-et-Loire	575,018	15,809	907	16,716	776	14,307	5,216
Sarthe	497,193	9,247	677	9,924	560	9,785	4,118
Seine	1,727,419	42,563	15,230	57,793	4,089	47,879	17,907
Seine-Inf.	769,450	20,410	2,867	23,277	1,217	21,060	6,594
Seine-et-Marne	341,382	8,354	499	8,853	315	8,188	2,989
Seine-et-Oise	484,179	11,126	934	12,060	429	11,873	4,358
Sèvres [Deux-]	327,846	6,831	482	7,313	228	8,132	2,576
Somme	566,619	12,910	1,421	14,331	694	12,709	4,760
Tarn	354,832	8,370	268	8,638	409	7,366	3,087
Tarn-et-Gar.	234,782	4,819	152	4,971	238	5,472	2,148
Var	371,820	8,514	297	8,811	379	9,755	2,933
Vaucluse	268,994	7,427	311	7,738	426	7,205	2,008
Vendée	389,683	9,891	368	10,259	337	9,929	3,578
Vienne	322,585	7,538	357	7,895	253	6,887	2,879
Vienne (Hte-)	319,787	8,596	525	9,121	381	10,232	3,047
Vosges	405,708	10,023	1,158	11,181	745	9,463	3,996
Yonne	368,901	8,009	356	8,365	328	8,453	3,102
TOTAUX	36,039,364	834,710	74,633	969,343	43,752	874,023	307,066

I. Accroissement de la Population par l'excédant des Naissances sur les Décès.

En 1858, la population de la France s'est accrue de 95,320 habitants, par l'excédant des naissances sur les décès.

Cet excédant avait été de 81,924 en 1857 et de 115,034 en 1856.

Ces accroissements successifs, quoique peu considérables et quoique inférieurs notamment au taux normal des 50 premières années de ce siècle (156,000 environ), sont importants en ce sens qu'ils constatent la fin du mouvement de dépopulation qui s'était manifesté en 1854 et en 1855, sous la triple influence du choléra, de la guerre et de la cherté des subsistances,

On sait l'influence des agglomérations urbaines sur les actes de la vie civile. Cette influence est telle que, depuis quelques années, il nous a paru nécessaire d'en tenir compte dans la préparation des documents que publie le Bureau de la statistique générale de France sur le mouvement annuel de la population.

Pour la mettre sûrement en lumière, nous avons cru devoir adopter les trois grandes divisions suivantes :

1° Le département de la Seine, qui représente le maximum de densité de la population.

2° La population urbaine, c'est-à-dire celle de toutes les villes qui ont plus de 2,000 habitants agglomérés.

3° Enfin la population rurale, qui renferme celle du reste du pays.

Cela posé, voici comment s'est réparti, entre ces trois grandes divisions, l'excédant de naissances que nous venons de signaler :

	Population en 1857 (1).	Excédant des naissances sur les décès en 1858.	Accroissement par 100 habit.
Département de la Seine .	1,739,954	9,914	0.57
Population urbaine	8,177,213	13,253	0.16
Population rurale........	26,237,231	72,153	0.27
France entière.........	36,154,398	95,320	0.26

(1) Calculée à l'aide du recensement de 1856 et des excédants de naissances constatés depuis.

Il résulte de ces rapports que, si le mouvement de la population n'était déterminé que par l'excédant des naissances sur les décès, la population rurale tendrait à augmenter plus rapidement que celle des villes; mais les déplacements de population amènent le résultat opposé. Toutefois, le département de la Seine, par une exception remarquable qui date déjà de plusieurs années, voit ces deux causes réunies contribuer à l'accroissement du nombre de ses habitants.

C'est ce qu'on peut voir par les rapports comparatifs ci-après qui indique le taux d'accroissement annuel afférent à chaque catégorie de population.

	Départem. de la Seine.	Population urbaine.	Population rurale.	France.
1853	0.15	0.29	0.43	0.39
1854	—0.28	—0.55	—0.07	—0.19
1855	0.02	—0.40	—0.01	—0.10
1856	0.72	0.13	0.35	0.32
1857	0.50	0.16	0.23	0.23

Jusqu'en 1853, l'accroissement normal annuel de la population du pays tout entier avait été de 0,47 pour 100 habitants; on voit que le chiffre des dernières années dépasse à peine la moitié de ce rapport.

II. Naissances.

Le relevé des naissances en 1858 (morts-nés non compris) donne les résultats suivants :

Département de la Seine	57,793
Population urbaine	246,326
Population rurale	665,224
France entière	969,343

Depuis 1851, les nombres absolus des naissances avaient été :

En 1851	979,907	En 1855	902,336
1852	965,080	1856	952,116
1853	936,967	1857	940,709
1854	923,461		

Ainsi les naissances, après avoir diminué d'année en année pendant toute une période quinquennale, ont repris, en 1856, un mouvement ascendant, qui ne s'est arrêté en 1857

que pour acquérir l'année suivante une intensité nouvelle.

En divisant la population par les naissances de 1858, on obtient les résultats suivants :

	Population en 1858.	Naissances.	Une naissance sur
Pour le départemᵗ de la Seine	1,748,609	57,793	30
— la population urbaine..	8,189,971	246,326	33
— la population rurale....	26,297,742	665,224	39 1/2
France entière.....	36,236,322	969,343	37 1/2

Si l'on multiplie par ces rapports les naissances correspondantes, on reproduit les populations dans lesquelles elles ont eu lieu. Or, une population considérée comme à peu près stationnaire étant égale aux naissances annuelles multipliées par la durée de la vie moyenne, les nombres 31, 33 39 1/2 et 37 1/2 représentent, avec un degré d'approximation suffisant, le chiffre de cette durée pour chacune des trois subdivisions. Dès lors, on doit admettre que la vie moyenne est plus longue dans les campagnes que dans les villes, et dans les villes que dans le département de la Seine.

Pour la France entière, ces rapports ont suivi, depuis 1817, la marche suivante :

Périodes et années.	Durée de la vie moyenne.
1817—1824	31.8
1817—1854	34.4
1847—1854	37.4
1854	39
1855	40
1856	38
1857	37
1858	37.4

Il en résulte que la longueur de la vie moyenne, après avoir atteint son maximum en 1855, paraît éprouver, depuis cette époque, une certaine diminution.

Les naissances de 1858 comprennent 496,492 garçons et 472,851 filles ; c'est 105 naissances masculines pour 100 naissances féminines.

Cette prédominance du sexe masculin paraît s'affaiblir successivement, comme on peut le voir par les rapports des années antérieures :

1817—1853...	106.09	garçons pour 100 filles.
1853......	106.08	—
1854......	105.38	—
1855......	105.59	—
1856......	105.31	—
1857......	105.23	—
1858......	105.00	—

Ce fait paraît devoir être attribué aux progrès incessants des agglomérations urbaines, la prédominance des garçons étant sensiblement plus faible dans ces agglomérations que dans les populations éparses, comme nous l'avons déjà montré en 1856 et 1857, et comme on peut s'en assurer de nouveau à l'aide des données de 1858.

	Garçons.	Filles.	Garçons pour 100 filles.
Département de la Seine ..	29,396	28,397	103.52
Population urbaine	126,194	120,132	105.04
Population rurale.........	340,902	324,322	105.11
France entière..........	496,492	472,851	105.00

Le rapport sexuel est, pour les enfants légitimes, de 105.25 et pour les enfants naturels de 102.07. Ces rapports étaient respectivement, en 1857, de 105.39 et de 103.24, et en 1856 de 105.46 et de 103.36; la diminution de la prépondérance masculine a donc porté à la fois sur ces deux catégories d'enfants. Il reste d'ailleurs établi qu'en 1858, comme pour toutes les années précédentes, les naissances de filles se rapprochent plus de celles des garçons, lorsque les enfants sont naturels, que lorsqu'ils sont nés au sein du mariage.

Dans les conceptions, l'excédant des garçons est plus considérable que dans les naissances d'enfants vivants, puisqu'i s'élève à 106.56. Ce fait est dû à la proportion considérable de garçons qui se trouvent parmi les morts-nés. Ce sont, d'ailleurs, les conceptions légitimes qui donnent lieu au plus grand nombre de morts-nés masculins.

Dans les conceptions multiples, où les morts-nés sont en plus grand nombre que dans les conceptions ordinaires, le rapport des garçons aux filles est encore plus élevé; il monte dans ce cas à 106.91.

Le nombre des enfants naturels a été en 1858 de 74,633, correspondant à 894,710 enfants légitimes. Il en résulte qu'on a compté cette année 1 enfant naturel par 12 en-

fants légitimes. C'est une augmentation assez notable sur les années précédentes.

1817—1853	1	enfant naturel par	12.95	enfants légitimes.
1853	1	—	12.71	—
1854	1	—	12.17	—
1855	1	—	12.95	—
1856	1	—	13.01	—
1857	1	—	12.27	—
1858	1	—	12.12	—

Les agglomérations d'habitants favorisant les unions illicites, le nombre des enfants naturels doit naturellement être plus considérable dans le département de la Seine que dans les autres villes, et surtout que dans les populations rurales.

C'est ce que confirment les résultats recueillis pour l'année 1858.

	Enfants naturels.	Total des naissances.	Enfants natur. par 100 nais.
Département de la Seine...	15,230	57,793	26.35
Population urbaine	29,946	246,326	12.16
Population rurale...........	29,457	665,224	4.43
France entière......	74,633	969,343	7.70

Le département de la Seine conserve toujours à cet égard une situation exceptionnellement défavorable; il faut toutefois reconnaître, si on ne veut pas exagérer la portée de ce fait, que les enfants naturels qui y naissent, n'appartiennent pas tous à la population sédentaire, beaucoup de filles-mères des provinces venant y faire leurs couches, et les localités voisines fournissant à ses hospices un certain nombre des enfants trouvés qu'ils reçoivent annuellement. Il n'est pas inutile de faire remarquer en outre que ces enfants sont tous inscrits à son état civil comme *enfants naturels*, bien qu'il soit notoire qu'un certain nombre est né dans le mariage. Cette observation s'applique, il est vrai, à tous les enfants reçus dans les hospices. Il en résulte que le nombre des naissances illégitimes est ainsi fictivement accru en France.

En comparant les résultats de 1858, avec ceux de 1857, on reconnait que l'accroissement des enfants naturels qui vient d'être constaté porte principalement sur la population

rurale, cette catégorie d'enfants ayant à peine augmenté dans les villes, et ayant même assez notablement diminué dans le département de la Seine. Ce fait avait déjà été observé l'année précédente.

Au point de vue de leur situation dans la société, les enfants naturels se divisent en deux classes bien distinctes. La première comprend ceux qui ont été *reconnus* expressément par l'un ou l'autre des parents, soit dans l'acte de naissance au moment de leur présentation à l'officier de l'état civil, soit postérieurement par une déclaration valable ou un acte authentique dont mention a été faite sur les registres de l'état civil, dans l'année même de la naissance. La seconde se compose des enfants *non reconnus*, ou dont la reconnaissance ne résulte que de la simple déclaration du nom du père ou de la mère, par les témoins de l'acte de naissance.

Pour la première fois cette distinction a été faite avec soin, en 1858, et il nous est possible d'en présenter ici les résultats :

	Enfants reconnus.	Enfants non-reconnus.	Proportion des enf. reconnus.
Département de la Seine..	4,138	11,092	27,17 °/o
Population urbaine........	7,347	22,599	24,53
Population rurale.........	12,127	17,330	41,16
France entière............	23,612	51,021	31,63

On voit qu'en général le tiers environ des enfants naturels jouit des avantages de la reconnaissance légale. Dans les campagnes la proportion est plus favorable, puisqu'elle dépasse 40 °/o. Elle est également plus favorable, quoiqu'à un moindre degré, dans le département de la Seine, que dans l'ensemble des autres villes de l'Empire.

Sous la dénomination de *morts-nés*, on comprend dans le mouvement de l'état civil, non-seulement les enfants morts avant et pendant l'accouchement, mais encore ceux qui sont morts avant d'avoir été déclarés. On a inscrit aussi parmi les morts-nés illégitimes un petit nombre d'enfants trouvés morts sur la voie publique, et dont on n'avait pu par cela même connaître l'origine.

En comparant les morts-nés, ainsi définis, à l'ensemble des naissances dont ils font partie, on obtient, pour la France entière, les résultats suivants :

Années.	Naissances totales morts-nés compris.	Morts-nés.	Morts-nés pour 100 naissances
1851...	1,011,572	31,665	3.13
1852...	1,002,981	37,901	3.78
1853...	975,631	38,664	3.96
1854...	963,239	39,778	4.13
1855...	940,349	38,013	4.04
1856...	992,002	40,786	4.11
1857...	982,614	41,905	4.26
1858...	1,013,095	43,752	4.31

Ainsi, soit par le fait de l'accroissement des naissances naturelles qui donnent, comme on sait, un plus grand nombre de morts-nés que les naissances légitimes, soit que les instructions plus précises du gouvernement ait amené une plus grande exactitude dans leur constatation, le nombre de ces décès prématurés paraît s'accroître, insensiblement il est vrai, mais presque sans interruption.

En 1858, la proportion des morts-nés dans les conceptions légitimes a été de 4.05 p. 100; hors du mariage, elle est de 7.47.

En 1857, ces rapports étaient respectivement de 4.02 et de 7.15; l'accroissement des morts-nés a donc porté principalement sur les enfants naturels.

Les morts-nés étant sensiblement plus nombreux dans les conceptions illicites, il est naturel qu'il y ait plus de morts-nés dans les populations les plus agglomérées; c'est ce qui a lieu en effet, le département de la Seine ayant 6.61 morts-nés pour 100 naissances, la population urbaine 5.29, et la population rurale 3.75 seulement. Les mêmes différences avaient été constatées dans les années antérieures.

Ajoutons, pour compléter nos observations sur ce point, que ce sont les naissances multiples qui en produisent le plus. Ainsi le rapport des morts-nés aux conceptions qui est, comme nous l'avons vu, de 4.31 pour l'année que nous étudions, s'élève, pour les accouchements doubles, à 14.31, et à 35.02 pour les accouchements triples.

Nous avons vu que le nombre total des naissances, morts-nés compris, avait été en 1858 de 1,013,075. Ces naissances proviennent de 1,002,978 accouchements, savoir : 993,039 accouchements simples ; 9,781 accouchements ayant produit deux enfants, et 158 en ayant produit trois.

Sur les 9,781 accouchements qui ont donné lieu à des jumeaux, 3,339 ont produit 2 garçons; 3,061 2 filles, et 3,391 un garçon et une fille.

Sur les 158 accouchements triples : 53 ont produit 3 garçons, 23 3 filles ; 39 1 garçon et 2 filles ; et 43 1 fille et 2 garçons.

Dans les naissances de cette catégorie, la supériorité des garçons, ou, en d'autres termes, le rapport sexuel est de 106,91, tandis qu'il n'est que de 106,56 pour l'ensemble des conceptions.

III. Mariages.

Le nombre des mariages contractés pendant l'année 1858 s'est élevé à 307,056, répartis comme il suit entre les trois classes de populations que nous comparons.

Département de la Seine.	17,907	soit 1 mariage sur	98	habit.
Population urbaine......	70,218	—	116	—
Population rurale.......	218,931	—	120	—
France entière..........	307,056		118	

En 1857, le département de la Seine avait fourni 1 mariage sur 95 habitants, la population urbaine 1 sur 116, et la population rurale 1 sur 126. Il en résulte que l'augmentation des mariages a principalement porté sur la population rurale. Le nombre des mariages n'en reste pas moins en raison directe de l'agglomération des habitants. L'influence des agglomérations sur ce point s'explique surtou par cette circonstance, qu'à population égale, elles comptent beaucoup plus d'adultes que les campagnes. C'est le résultat naturel des immigrations dont elles sont le théâtre.

Pour la France entière, les nombres absolus des mariages et leur rapport à la population ont suivi, depuis 1851, la marche indiquée par les nombres et les rapports ci-après :

1851..	286,884	mariages, soit	1 mariage sur	124	habitants.
1852..	281,460	—	—	127	—
1853..	280,609	—	—	128	—
1854..	270,906	—	—	133	—
1855..	283,846	—	—	127	—
1856..	287,029	—	—	125	—
1857..	295,510	—	—	122	—
1858..	307,056	—	—	118	—

Le nombre moyen des mariages ayant été, de 1817 à 1854, de 1 sur 128 habitants, les rapports qui précèdent permettent de conclure que, contrairement à une opinion très-accréditée, les mariages sont en France en voie d'accroissement.

Il est vrai que les révolutions, les épidémies, le choléra et les armements extraordinaires en ralentissent souvent les progrès; mais la compensation s'opère dès que ces causes préventives ont cessé d'agir. C'est ainsi, pour donner quelques exemples, qu'après la disette de 1847, le rapport des mariages s'est élevé de 1 sur 142 à 1 sur 121, et, après le choléra de 1849, de 1 sur 128 à 1 sur 120. A une époque plus récente, la mortalité extraordinaire de 1854 a fait descendre les mariages à 1 sur 133. Mais, depuis, ce rapport s'est successivement élevé jusqu'à 1 sur 118, c'est-à-dire au terme le plus favorable qu'on ait eu à constater jusqu'à ce jour.

Si le nombre des mariages tend à s'accroître en France, leur fécondité tend au contraire à s'affaiblir.

Si l'on compare en effet, comme mesure (très-imparfaite nous le reconnaissons) de cette fécondité, le rapport annuel des mariages, aux enfants légitimes qui sont nés dans l'année que l'on considère, on obtient les rapports d'accroissements qui suivent :

1822 à 1831.........	3.64	1852 à 1856........	3.16
1832 à 1841.........	3.31	1857................	2.94
1842 à 1851.........	3.19	1858................	2.91

Étudiée par nature de population, l'expression de la fécondité est, pour 1858, dans le département de la Seine, de 2.38 enfants par mariage; dans la population urbaine, de 3.08, enfin de 2.90 dans la population rurale. C'est dans le département de la Seine que l'on constate la moindre fécondité légitime, mais les mariages du reste de la population urbaine donnent lieu, depuis quelques années, à un plus grand nombre de naissances que ceux des campagnes. Ne pourrait-on pas dire, pour expliquer cette circonstance, que les villes ayant proportionnellement plus souffert que la population rurale de la mortalité exceptionnelle de 1854 à 1855, les naissances ont dû, par suite de la loi de

compensation que nous avons signalée, s'y accroître dans une plus forte proportion?

Ajoutons que, rapprochés des rapports de 1857, ceux de 1858 indiquent que l'affaiblissement de la fécondité a porté particulièrement sur les mariages dans les campagnes.

Voici quelle a été, en 1858, la répartition des mariages suivant l'état civil des époux.

Entre garçons et filles......	256,719	83.61
Entre garçons et veuves....	11,144	3.63
Entre veufs et filles........	28,434	9.26
Entre veufs et veuves......	10,759	3.50
	307,056	100.00

Ces résultats signalent une légère diminution, par rapport aux années précédentes, des mariages de garçons et de veuves, et une augmentation correspondante des mariages de veufs et de filles.

Les proportions qui précèdent montrent que, sur 100 mariages d'hommes, il y en a eu 87.24 conclus par des garçons, et 12.76 par des veufs, et sur 100 mariages de femmes 92.87 ont été contractés par des filles et 7.13 seulement par des veuves. En d'autres termes, pour 100 hommes qui se marient, il y en a 15 qui contractent un nouveau mariage; tandis que cette proportion n'est que de 8 pour un même nombre de filles. Les veufs ont donc deux fois plus de chances de se remarier que les veuves, et on pourrait même dire quatre fois plus, car ils sont, dans notre population, deux fois moins nombreux que les veuves.

On a eu la pensée de rechercher, à l'occasion du relevé du nombre des mariages, quelle pouvait être l'instruction élémentaire des époux. A ce point de vue, les mariés ont été classés en deux catégories bien distinctes : ceux qui ont pu et ceux qui n'ont pu signer leur acte de mariage.

En 1858, sur 307,056 mariés du sexe masculin, 212,543 se sont trouvés dans la première catégorie, et 94,513 dans la seconde. Pour le sexe féminin, les personnes ayant signé leur nom (ce qui n'est pas toujours l'équivalent de sachant écrire), ont été de 165,426, et les autres de 141,630.

Il résulte de ces nombres que, sur 100 hommes qui se sont mariés en 1858, 31 doivent être considérés comme

manquant absolument de l'instruction la plus élémentaire; pour 100 femmes, cette proportion est de 46.

Bien que, comparés aux résultats des années précédentes, ces rapports semblent indiquer une légère amélioration, on n'en est pas moins autorisé à dire qu'environ le tiers des hommes et presque la moitié des femmes qui se marient ne savent, suivant toute probabilité, ni lire ni écrire.

Ces rapports sont, comme on devait s'y attendre, bien plus favorables dans le département de la Seine; cependant on y compte encore 1 homme tout à fait illettré sur 20, et 1 femme sur 7.

Dans la population urbaine, ces rapports sont respectivement de 1 homme sur 4 et de 1 femme sur 2 1/2.

Enfin, ils sont d'un tiers pour les hommes, et de la moitié pour les femmes, dans la population rurale.

IV. Décès.

En 1858, les décès, abstraction faite des morts-nés, se sont ainsi répartis :

Département de la Seine...........	47,879
Population urbaine.................	233,073
Population rurale..................	593,071
	874,023

Depuis 1851, les nombres absolus de décès avaient été :

En 1851.....	de 817,440	En 1855.....	de 937,942
1852.....	de 810,695	1856.....	de 837,082
1853.....	de 795,596	1857.....	de 858,785
1854.....	de 992,779		

Il en résulte que la diminution constatée en 1856 ne s'est pas maintenue.

En divisant la population par les décès, on obtient, en 1858, les rapports ci-dessous :

Département de la Seine..............	36.5
Population urbaine....................	35.1
Population rurale.....................	44.3
France entière.......................	41.5

Ainsi, le coefficient de mortalité peut être considéré comme proportionnel au degré d'agglomération de la population. Toutefois le département de la Seine, par une

exception récente et très-remarquable, présente un taux de mortalité inférieure à celui de la population de l'ensemble des villes autres que Paris. Ajoutons qu'il se reproduit chaque année depuis 1854.

Pour la France entière, les rapports de mortalité, ont suivi, depuis 1851, la marche indiquée par les termes suivants :

1817 à 1854................	1 décès sur	41	habitants.
1854.....................	—	36	—
1855.....................	—	38	—
1856.....................	—	43	—
1857.....................	—	42	—
1858.....................	—	41.5	—

D'après ces nombres, la mortalité, après avoir été, en 1854, l'objet d'un accroissement subit, a pris, dès l'année suivante, un mouvement inverse; mais ce mouvement paraît éprouver, depuis 1857, un temps d'arrêt pour lequel nous avons vainement cherché une explication satisfaisante, à moins de l'attribuer au progrès de plus en plus sensible des agglomérations urbaines soumises, comme on sait, à des conditions de mortalité spéciales.

La légère augmentation de mortalité que présentent les deux dernières années, coïncide avec une diminution, mais peu sensible encore, de la longueur de la vie moyenne.

Dans les années normales, la proportion des décès aux naissances est en raison directe de l'agglomération de la population. Le même fait se reproduit malgré la double perturbation qui résulte, depuis 1853, d'une forte mortalité combinée avec une grande diminution de naissances. Lorsqu'on compare, pour quelques années, la population urbaine à la population rurale seulement, on va voir que c'est dans le département de la Seine que, pour un nombre de naissances donné, on compte le moins de décès :

Ann.	Dép. de la Seine.	Pop. urbaine.	Pop. rurale.	France entière.
1855	99,35	114,56	100,44	103,95
1856	77,01	95,28	86,15	87,92
1857	84,58	95,13	90,59	91,29
1858	82,82	94,21	89,15	90,16

Pour un même nombre de naissances, on constate toujours un plus grand nombre de décès dans le sexe féminin

que dans l'autre sexe. Le tableau ci-après donne la mesure de cette différence.

	Décès pour 100 naissances.	
	Sexe masculin.	Sexe féminin.
En 1851............	88	92
En 1852............	88	93
En 1853............	82	88
En 1854............	105	110
En 1855............	105	103
En 1856............	87	89
En 1857............	89	94
En 1858............	87	94

L'année 1855 fait seule exception à cette règle, la guerre de Crimée ayant eu pour effet d'accroître considérablement le nombre des décès masculins. Mais dans toutes les autres années, la population masculine tend à s'accroître plus rapidement que la population féminine. Les recensements ne tarderaient donc pas à constater un excédant en faveur du sexe masculin, si ce résultat n'était incessamment prévenu par les guerres et les émigrations, qui l'atteignent plus spécialement.

En comparant les décès par état civil à la population par état civil, telle qu'elle a été relevée dans le recensement de 1856, on obtient les résultats suivants :

	Sexe masculin.	Sexe féminin.
Décès pour 100 enfants et célibataires	2.56	2.31
— mariés..............	1.84	1.63
— veufs...............	7.02	5.70
— 100 habitants...........	2.49	2.37

Ces rapports (qui n'expriment d'ailleurs que la mortalité absolue des divers éléments de la population suivant l'état civil), indiquent une plus grande mortalité dans la classe des veufs et des célibataires que dans celle des personnes mariées. Ce fait tient à une question d'âge, les veufs et les enfants (qui forment la majorité des célibataires) se trouvant aux deux extrémités des tables mortuaires, c'est-à-dire dans les régions de cette table soumises aux plus fortes chances de mortalité.

Ces chances sont d'ailleurs moindres pour le sexe féminin

que pour l'autre sexe, quelque soit l'élément de l'état civil que l'on considère.

Ajoutons que, si l'on poursuit cette comparaison aux divers âges de la vie, on constate, d'après les documents que nous avons déjà publiés dans cet *Annuaire* (Voir l'*Ann.* de 1860), que, distraction faite des unions conclues prématurément, c'est l'état de mariage qui est le plus favorable à la longévité des deux sexes. Dans le sexe masculin, les veufs sont plus exposés à mourir que les célibataires du même âge; mais il n'en est pas ainsi du sexe féminin, qui, même aux âges élevés de la vie, paraît mieux supporter l'état de veuvage que le célibat A. LEGOYT.

FINANCES DE LA FRANCE.

Budget provisoire de 1861.

La loi du 26 juillet 1860 a ainsi évalué les bases du budget de l'exercice 1861 :

	Budget total.	Recettes et dépenses d'ordre.	Charges et ressources de l'État.
Dépenses ordin. et extraor.	1,840,121,858	595,011,438	1,245,110,420
Voies et moyens ordinaires et extraordinaires.	1,840,775,670	595,011,438	1,245,764,232
Excédant de recettes. . . .	653,812	»	653,812

Divisé en services ordinaire et extraordinaire, le budget total donne les résultats suivants :

	SERVICE ordinaire.	SERVICE extraordinaire.
Dépenses....................	1,808,221,858	31,900,000
Recettes.....................	1,839,442,307	1,333,363
Excédant de recettes.........	31,220,449	»
— de dépenses........	»	30,566,637
	1,653,812	

Voici le résumé sommaire, puis l'état détaillé des recettes présumées et des dépenses prévues du budget total de 1861 :

RÉSUMÉ SOMMAIRE.

Dépenses.

I. Dette publique	570,950,444
II. Dotations	42,969,154
III. Service des ministères	882,225,065
IV. Frais de régie des impôts	200,544,852
V. Remboursements et restitutions	111,532,343
TOTAL du service ordinaire	1,808,221,858
Travaux extraordinaires	31,900,000
TOTAL général des dépenses	1,840,121,858

Recettes.

I. Contributions directes	479,077,343
II. Enregistrement, timbre et domaines	359,627,896
III. Produits des forêts et de la pêche	37,815,500
IV. Douanes et sels	165,180,000
V. Contributions indirectes	498.662,000
VI. Produits des postes	61,900,000
VII. Divers revenus	195,017,005
VIII. Produits divers	42,162,563
TOTAL des voies et moyens ordinaires	1,839,442,307
Ressources extraordinaires	1,333,363
TOTAL général des recettes	1,840,775,670

DÉPENSES DÉTAILLÉES PAR CHAPITRES.

I. Dette publique.

Dette consolidée (4 1/2 °/°, 4 °/°, 3 °/°)	353,910,782
Amortissement	98,903,413
Emprunts spéciaux pour canaux et travaux divers	9,491,627
Intérêts de capitaux remboursables à divers titres	36,959,832
Dette viagère	71,684,790

II. Dotations et dépenses des pouvoirs législatifs.

Liste civile de l'Empereur	25,000,000
Dotation des princes et princesses de la famille impériale	2,200,000
Dotation du Sénat	5,100,000
Dépenses administratives du Sénat	1,117,764

Dépenses administratives du corps législatif et indemnités des députés	2,795,000
Supplément à la dotation de la Légion d'honneur	6,756,390

III. Services des ministères.

MINISTÈRE D'ÉTAT.

Administration centrale	574,600
Conseil privé	100,000
Conseil d'État	2,182,200
Archives de l'Empire	172,000
Beaux-arts et théâtres	3,571,800
Bâtiments civils	2,620,800
Monuments historiques	1,100,000
Service intérieur de l'asile de Saverne	15,000
Correspondance de l'Empereur Napoléon Ier	62,000
Dépenses des exercices clos	»
TOTAL	10,398,400

MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

Administration centrale	658,550
Cours et tribunaux	23,197,994
Frais de justice	4,744,675
Dépenses diverses	60,000
Dépenses des exercices clos et périmés	»
TOTAL	28,661,219

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Administration centrale	913,300
Traitements des agents du service intérieur	5,818,800
Dépenses variables	3,843,500
Services extraordinaires	186,250
TOTAL	10,761,850

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Services imputables sur les fonds généraux du budget	47,828,221
Service départemental sur ressources spéciales :	
Dépenses ordinaires	36,107,500
— facultatives	17,032,500

Dépenses extraordinaires.	36,862,000
— spéciales.	25,552,000
TOTAL.	163,382,221

MINISTÈRE DES FINANCES.

Cour des comptes.	1,332,900
Administration des finances.	7,647,952
Monnaies et médailles (service des établissements monétaires)	178,700
Service de Trésorerie	10,172,000
Exercices clos et périmés.	316,400
TOTAL.	19,647,952

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

Administration centrale	2,262,018
Dépenses diverses.	343,242,626
TOTAL.	345,504,644

MINISTÈRE DE LA MARINE.

Administration centrale	1,005,700
Dépenses diverses.	124,190,093
TOTAL.	124,195,793

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES.

Première partie : Instruction publique.

Dépenses imputables sur les fonds généraux de l'État	14,515,800
Dépenses imputables sur les ressources spéciales.	6,094,000
TOTAL.	20,609,800

Deuxième partie : Cultes.

Administration centrale.	244,900
Culte catholique	45,303,400
Cultes non catholiques.	1,680,836
Dépenses des exercices clos et périmés.	»
TOTAL.	47,229,136

Récapitulation du ministère de l'Instruction publique et des cultes.

Instruction publique	20,609,800
Cultes	47,229,136
TOTAL	67,838,936

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DU COMMERCE ET DES TRAVAUX PUBLICS.

Administration centrale	1,238,950
Agriculture et commerce	16,063,000
Travaux publics	54,565,400
TOTAL	71,867,350

MINISTÈRE DE L'ALGÉRIE ET DES COLONIES.

Service général	1,146,300
Service de l'Algérie	18,598,500
Service des colonies	20,291,300
TOTAL	40,036,100

Récapitulation du service des Ministères.

Ministère d'État	10,398,400
— de la justice	28,661,219
— des affaires étrangères	10,761,850
— de l'intérieur	163,382,221
— des finances	19,647,952
— de la guerre	345,504,644
— de la marine	124,195,793
— de l'instruction publique et des cultes	67,838,936
— de l'agriculture, du commerce et des travaux publics	71,867,350
— de l'Algérie et des colonies	40,036,100

IV. Frais de régie, de perception et d'exploitation des impôts et revenus publics.

Contributions directes, taxes perçues en vertu de rôles et cadastres	14,973,090
Enregistrement, domaines et timbres	13,676,350
Forêts	7,764,000
Douanes et contributions indirectes	60,600,212
Tabacs	57,355,734
Postes	44,106,066

V. Remboursements et restitutions, non-valeurs, primes et escomptes.

Restitutions et non-valeurs sur les contributions directes et sur les taxes perçues en vertu des rôles	80,403,343
Remboursements sur produits indirects et divers	3,600,000
Répartition des produits de plombage, d'estampillage, etc., en matière de douanes	850,000
Répartition des produits d'amendes, saisies et confiscations attribués à divers	5,506,000
Primes à l'exportation de marchandises	19,007,000
Escomptes sur divers droits	2,066,000

Travaux extraordinaires.

Ministère d'État	1,000,000
— de l'agriculture, du commerce et des travaux publics	30,900,000

RECETTES DÉTAILLÉES PAR CHAPITRE.

I. Contributions directes.

Contribution foncière	284,284,005
— personnelle et mobilière	71,927,074
— des portes et fenêtres	44,709,056
— des patentes	77,237,208
Taxe du premier avertissement	920,000

II. Enregistrement, timbre et domaines.

Droits d'enregistrement, de greffe, d'hypothèques et perceptions diverses	284,541,000
Droit de timbre	53,511,000
Revenus et prix de vente de domaines	12,892,000
Prix de vente d'objets mobiliers provenant des ministères	7,185,000
Produits d'établissements spéciaux régis ou affermés par l'État	1,498,896

III. Produits des forêts et de la pêche.

Produits des coupes de bois	33,393,500
Produits divers et droit de pêche	3,197,000
Contributions des communes et établissements publics pour frais de régie de leurs bois	1,225,000

IV. Douanes et sels.

Droits de douanes à l'importation :	
Marchandises diverses	83,644,000
Sucres coloniaux	27,967,000
Sucres étrangers	14,620,000
Droits de douanes à l'importation	4,221,000
Droits de navigation	4,351,000
Droits et produits divers de douanes	2,029,000
Taxe de consommation des sels perçue dans le rayon des douanes	28,348,000

V. Contributions indirectes.

Droits sur les boissons	200,000,000
Taxe de consommation des sels perçue hors du rayon de douanes	8,723,000
Droits de fabrication sur les sucres indigènes	48,045,000
Droits divers et recettes à différents titres	49,478,000
Produit de la vente des tabacs	183,000,000
Produit de la vente des poudres à feu	9,416,000

VI. Produits des postes.

Produit de la taxe des lettres	56,654,000
Droit de 2 p. 100 sur les envois d'argent	1,827,000
Droit de transport des valeurs déclarées	500,000
Droit de transit des correspondances étrangères	2,582,000
Recettes diverses	337,000

VII. Divers revenus.

Produits éventuels affectés au service départemental	20,815,000
Produits et revenus de l'Algérie	23,708,000
Retenues et autres produits affectés au service des pensions civiles	12,981,990
Produit de la réserve de l'amortissement	137,512,015

VIII. Produits divers (principaux articles).

Taxe annuelle sur les biens de main-morte	3,240,000
Redevances et produits extraordinaires des mines	1,500,000
Droit de vérification des poids et mesures	1,430,000
Bénéfice sur la fabrication des monnaies et des médailles	50,100
Produit de la rente de l'Inde	1,050,000
Produit de la taxe des brevets d'invention	1,400,000

Bénéfices réalisés par la caisse des dépôts et consignations pour l'année 1861...........	200,000
Produits de la télégraphie privée............	5,000,000
Fonds de concours à verser par divers pour l'exécution des travaux publics............	200,000
Produits divers des maisons centrales de force et de correction	3,750,000
Produits divers des prisons départementales.	250,000
....	....
....	....

Ressources extraordinaires.

Produit des obligations de la compagnie du chemin de fer	du Nord.	500,000
	de Paris à Strasbourg	629,286
	du Rhône à la Loire.	204,077

SERVICES SPÉCIAUX RATTACHÉS POUR ORDRE AU BUDGET.

Recettes et dépenses.

Ministère d'État.	
Légion d'honneur...........................	13,707,350
Ministère de la justice.	
Imprimerie impériale	3,853,900
Ministère des affaires étrangères.	
Chancelleries consulaires..................	1,000,000
Ministère des finances.	
Service de la fabrication des monnaies et médailles..................................	1,213,358
Ministère de la guerre.	
Caisse de la dotation de l'armée.............	46,310,000
Ministère de la marine.	
Caisse des invalides de la marine............	12,632,000
Ministère de l'instruction publique et des cultes.	
Établissements d'enseignement supérieur....	3,575,500
TOTAL........	82,292,108

SERVICE DÉPARTEMENTAL.

Recettes et dépenses.

Ministère des finances......................	25,000
— de l'intérieur....................	115,554,000
— de l'instruction publique...........	6,094,000
TOTAL...........	121,675,000

A. COURTOIS fils.

BUDGET DÉFINITIF DE 1857

INDIQUANT

LE CHIFFRE DES DÉPENSES ET DES RECETTES EFFECTUÉES.

Dépenses.

La loi du 14 juillet 1856 avait provisoirement arrêté les dépenses à faire à 1,698,904,664 fr.

La loi du 6 juillet 1860, qui a réglé définitivement l'exercice 1857, a arrêté le montant des dépenses à 1,872,526,216 fr. 95 c.

Quant aux dépenses restant à payer et montant à 8,090,620 fr. 20 c., elles seront ordonnancées sur les fonds de l'exercice courant.

Voici le tableau comparatif des dépenses présumées et des crédits accordés par la loi de budget du 14 juillet 1856, et des dépenses payées et définitivement arrêtées par la loi du 6 juillet 1860 :

	Loi de 1856.	Loi de 1860.
Dette publique	511,225,062	516,678,212 59
Dotations	39,470,080	40,118,666 49
Ministère d'État	9,028,300	9,518,492 36
— de la justice	27,476,270	27,012,037 46
— des affaires étrangères	10,006,600	11,285,571 57
— de l'intérieur	141,815,580	173,993,943 49
— des finances	19,193,534	23,977,992 90
— de la guerre	340,223,143	410,919,408 72
— de la marine et des colonies	121,687,821	138,962,467 08
— de l'instruction publique et des cultes	64,522,586	67,242,061 11
— de l'agriculture, du commerce et des travaux publics	79,890,300	89,924,759 90
Frais de régie, de perception et d'exploitation des impôts et revenus publics	170,562,261	175,537,462 10
Remboursements et restitutions, non-valeurs, primes et escomptes	110,389,147	120,213,766 79
TOTAL du service ordin.	1,645,490,664	1,805,384,862 86

Ministère d'État	4,000,000	4,153,437 36
— de la marine et des colonies...	3,000,000	4,862,431 28
— de l'agriculture, du commerce et des travaux publics	46,414,000	58,095,485 45
TOTAL des trav. extraord.	53,414,000	67,141,354 09
TOTAL général..	1,698,904,664	1,872,526,216 95

Recettes.

La loi du 14 juillet 1856 avait évalué approximativement les recettes à 1,709,874,512 fr.

La loi du 6 juillet 1860 a fixé les recettes effectuées à la clôture de l'exercice à 1,803,442,052 fr. 28 c.

Voici le tableau des recettes présumées d'après la loi du 14 juillet 1856 et de celles arrêtées définitivement d'après la loi du 6 juillet 1860 :

		Loi de 1856.	Loi de 1860.
Contributions directes.....		438,369,947	456,012,508 12
Produits des domaines....		15,289,046	17,384,968 47
Produits des forêts et de la pêche..................		25,942,500	36,698,409 40
Impôts et revenus indirects.	Enregistrement et timbre.....	338,553,000	339,186,513 35
	Douanes et sels..	231,716,000	221,209,784 70
	Contrib. indirect.	404,482,000	442,762,491 89
	Postes..........	56,259,000	56,001,091 78
Produits éventuels affectés au service départemental....................		17,100,000	41,613,449 50
Produits et revenus de l'Algérie...............		18,470,000	19,955,969 94
Retenues et produits effectés au service des pensions civiles............		12,439,000	12,393,096 15
Produit de la réserve de l'amortissement		115,200,545	114,778,349 73
Produits divers...........		35,124,188	44,316,132 34
TOTAL des recettes ord..		1,708,745,226	1,803,312,765 37
Ressources extraordinaires.		1,129,286	1,129,286 91
TOTAL général....		1.709,874,512	1,803,442,052 28

aux ressources totales..................	1,800,442,052 28
on ajoute les fonds non employés à la clôture des exercices 1855 et 1856 sur les crédits affectés au service départemental et à divers services spéciaux..................	13,801,962 88
On a..................................	1,817,244,015 16
Sur cette somme on a prélevé et transporté aux exercices 1858 et 1859, pour servir à payer les dépenses du service départemental et des autres services spéciaux restant à solder à la clôture de l'exercice 1857, savoir :	
A l'exercice 1858....... 9,915,354 27 / — 1859....... 8,102,822 46	18,018,176 73
Les recettes de l'exercice 1857 montant ainsi à..................................	1,799,225,838 43
S'accroissent en outre :	
De l'excédant de recette de l'exercice 1856 que le règlement définitif de cet exercice a attribué au budget de 1857, ci.........	112,217,486 76
Il reste pour les voies et moyens de l'exercice 1857	1,911,443,325 19

Si on compare alors les recettes et les dépenses totales de 1857, on a :

Recettes	1,911,443,325 19
Dépenses	1,872,526,216 95
Excédant de recettes......	38,917,108 24

transporté au budget de l'exercice 1858 en accroissement de ses ressources.

SERVICES SPÉCIAUX RATTACHÉS POUR ORDRE AU BUDGET.

Recettes et dépenses (EXERCICE 1857).

	Loi de 1856.	Loi de 1860.
Légion d'honneur.............	11,059,950	11,453,370 55
Imprimerie impériale.........	3,298,500	3,723,033 66
Service de la fabrication des monnaies et médailles..........	1,213,358	2,171,265 40
Caisse des invalides de la marine	10,576,000	12,827,945 05
Établissement d'enseignement		

supérieur..................	3,985,261	3,502,729 17
Caisse de la dotation de l'armée.	»	83,735,562 88
TOTAL...........	30,133,069	117,413,906 71

(EXERCICE 1856.)

	Loi de 1855.	Loi de 1860.
Chancelleries consulaires......	500,000	1,539,822 25

Service départemental (EXERCICE 1857).

Ministère de l'intérieur........	99,699,500	138,544,345 42
— des finances.........	25,000	386,479 87
— de l'instruction publique et des cultes ..	5,740,000	6,581,046 69
TOTAL.......	105,464,500	145,511,871 98

A. COURTOIS fils.

BILAN GÉNÉRAL DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES AU 1er JANVIER 1859.

Actif.

Valeurs de caisse et de portefeuille :

Directeur comptable des caisses centrales du Trésor public............	Numéraire.........	6,008,995 80
	Portefeuille........	261,980,659 90
	Numéraire en dépôt à la Banque......	296,977,051 64
Receveurs généraux des finances.........		31,170,637 11
Receveurs des impôts et revenus indirects.		12,481,484 25
Directeurs de la fabrication des monnaies.		1,152,263 97
Payeurs du Trésor public..............		18,697,174 67
Comptables en Algérie.................		34,599,206 70
Trésoriers payeurs des colonies..........		21,469,780 95
Directeurs de la fabrication des monnaies (matières d'or et d'argent à convertir en espèces)...........................		13,097,394 54
Valeurs en route.......................		60,182,100 42
TOTAL des *valeurs de caisse et de portefeuille*............	757,816,749 95	
Créances actives :		
Avances pour divers services..........		5,274,193 48
Créances administratives..............		1,947,839 27
Débets de comptables et créances litigieuses poursuivis par l'agent judiciaire du Trésor..........................		1,585,650 65
Avance pour le compte du gouvernement Sarde (art. 3 du traité de Zurich)....		20,500,000
Compte entre le Trésor public et l'ancien Trésor de la couronne		3,498,847 52
TOTAL des *créances actives*	32,806,530 92	

Découverts et avances du Trésor :		
Période antérieure à 1848		292,543,003 08
Budget de 1848		3,005,050 51
— 1849		214,625,477 52
— 1850		41,014,767 28
— 1851		100,728,868 78
— 1852	25,759,013 54	
— 1853	23,148,545 53	
— 1854	186,033,322 74	
Remboursements de capitaux de rente 5 0/0 (décret du 14 mars 1852)	78,698,347 29	
	313,639,229 10	
A déduire :		
Produit de la consolidation en rentes 3 p. 100 de fonds disponibles de la dotation de l'armée. 115,947,704 32		
Produit de l'augmentation du capital de la Banque de France... 100,000,000	225,947,704 32	
Montant des deux premières annuités remboursées à la Banque de France sur son prêt de 75 millions.. 10,000,000		87,691,524 78
TOTAL des *découverts et avances du Trésor*...	739,608,691 85	
TOTAL DE L'ACTIF...		1,530,231,972 72

Passif.

Dette flottante :	
Bons du Trésor représentant la réserve de l'amortissement pour les six derniers mois de l'année 1859	43,002,487 97
Bons de garantie remis aux comptoirs d'escompte	5,200,000 »
Effets émis par le directeur comptable des caisses centrales du Trésor	360,368,124 12
Effets émis par les comptables extérieurs.	8,589,696 95
Correspondants du Trésor	570,630,598 35
Correspondants des comptables des fi-	

nances		21,986,319 77
Fonds particuliers des comptables de finances		108,845,026 09
TOTAL de la *dette flottante*	1,118,622,253 25	
Budgets et service spéciaux :		
Budgets des exercices en cours d'exécution (solde)		275,812,824 68
Services spéciaux		135,796,894 70
TOTAL des *budgets et services spéciaux*	411,609,719 47	
TOTAL DU PASSIF		1,530,231,972 72

A. C. F.

COMPTE DES OPÉRATIONS DU TRÉSOR EN 1859.

Recettes.

Valeurs de caisse et de portefeuille au 1er janvier 1859 :		
Numéraire	159,216,729 34	
Effets à recevoir	134,719,118 13	312,170,554 15
Matières d'or et d'argent à convertir en espèces monnayées	18,234,706 68	
Contributions et revenus publics :		
Exercice 1858	106,403,703 36	
— 1859	2,099,273,396 12	2,205,722,994 30
— 1860	45,894 88	
Services spéciaux		640,122,022 19
Recettes en atténuation des découverts du Trésor		126,969,185 79
Opération de trésorerie :		
Bons du Trésor remis à la caisse d'amortissement	84,204,832 69	
Recettes en augmentation des créances passives	6,643,398,958 49	
Recettes en atténuation des créances actives	31,927,789 97	10,692,694,449 05
Mouvements de fonds entre les comptables de finances (fonds reçus)	3,933,162,867 90	
TOTAL		13,977,679,205 51

Dépenses.

Dépenses publiques :

Exercice 1858......	264,877,759 83	2,135,567,083 88
— 1859......	1,851,571,307 81	
— 1860......	19,118,026 24	
Prélèvement sur les recettes..........		20,000,000 »
Services spéciaux.....................		495,821,155 53

Opérations de Trésorerie :

Bons du Trésor remis à la caisse d'amortissement........	101,732,822 61	10,628,656,316 60
Bons du Trésor remis aux comptoirs d'escompte..........	102,315 »	
Payements en atténuation des créances passives......	6,521,748,483 51	
Payements en augmentat. des créances actives.......	51,950,486 21	
Mouvements de fonds entre les comptables des finances (fonds envoyés)...	3,953,122,209 27	

Valeurs de caisse et de portefeuille au 31 décembre 1859 :

Numéraire.........	369,420,143 41	697,634,649 53
Effets..............	315,117,111 58	
Matières d'or et d'argent à convertir en espèces monnayées	13,097,394 54	
TOTAL...............		13,977,679,205 54

A. C. F.

SITUATION DE LA DETTE CONSOLIDÉE AU 1er JANVIER DES ANNÉES SUIVANTES :

	1856	1857	1858	1859	1860
			Nombre d'inscriptions.		
4 1/2 °/o 1852....	780,215 »	767,235 »	747,917 »	714,334 »	728,929 »
4 1/2 °/o 1825....	1,979 »	1,810 »	1,805 »	1,831 »	1,838 »
4 °/o............	2,653 »	2,441 »	2,382 »	2,359 »	2,312 »
3 °/o............	235,491 »	245,798 »	256,578 »	219,187 »	340,722 »
TOTAUX...	1,020,338 »	1,028,284 »	1,008,682 »	937,711 »	1,073,801 »
			Montant des rentes.		
4 1/2 °/o 1852....	171,132,165 »	171,768,668 »	172,004,413 »	171,935,268 »	172,397,811 »
4 1/2 °/o 1825....	884,560 »	884,560 »	884,560 »	884,560 »	884,560 »
4 °/o............	2,353,568 »	2,353,568 »	2,353,568 »	2,353,568 »	2,301,754 »
3 °/o............	110,298,232 »	124,092,446 »	135,638,412 »	140,820,250 »	162,772,464 »
TOTAUX...	284,668,525 »	299,099,242 »	310,880,953 »	315,993,646 »	338,356,589 »
			Capital nominal des rentes.		
4 1/2 °/o 1852....	3,802,937,000 »	3,817,081,511 11	3,822,320,288 88	3,820,783,733 33	3,831,062,466 66
4 1/2 °/o 1825....	19,656,888 88	19,656,888 88	19,656,888 88	19,656,888 88	19,656,888 88
4 °/o............	58,839,200 »	58,839,200 »	58,839,200 »	58,839,200 »	57,543,850 »
3 °/o............	3,676,607,733 33	4,136,414,866 66	4,521,280,400 »	4,694,008,333 33	5,425,748,800 »
TOTAUX...	7,558,040,822 22	8,031,992,466 66	8,422,096,777 77	8,593,288,155 55	9,334,012,005 55

A. C. F.

MOUVEMENT DES RENTES DU 1er AVRIL 1814 AU 1er JANVIER 1860.

	5 %—4 1/2 % (1852).	4 1/2 % (1825).	4 %.	3 %.	TOTAL.
Première période.					
(1er avril 1814 - 31 juillet 1830).					
Situation au 1er avril 1814.....	63,307,637 »	»	»	»	63,307,637 »
Rentes créées................	135,632,645 »	1,034,764 »	3,134,950 »	47,505,695 »	187,308,054 »
Rentes annulées..............	35,177,914 »	7,068 »	9,740 »	16,003,761 »	51,198,483 »
Deuxième période.					
(1er août 1830-28 février 1848).					
Situation au 1er août 1830......	163,762,368 »	1,027,696 »	3,125,210 »	31,501,934 »	199,417,208 »
Rentes créées................	15,794,762 »	»	23,387,067 »	38,564,235 »	77,746,064 »
Rentes annulées..............	32,807,539 »	1,096 »	4,902 »	62,529 »	32,876,066 »
Troisième période.					
(1er mars 1848-31 décem. 1851).					
Situation au 1er mars 1848.....	146,749,591 »	1,026,600 »	26,507,375 »	70,003,640 »	244,287,206 »
Rentes créées................	44,351,068 60	»	»	34,314,644 »	78,665,712 60
Rentes annulées..............	8,782,465 »	131,298 «	24,135,464 »	50,599,164 »	83,648,391 »
Quatrième période.					
(1er janvier 1852-31 déc. 1859).					
Situation au 1er janvier 1852...	182,318,194 60	895,302 »	2,371,911 »	53,719,120 »	239,304,527 60
Rentes créées................	179,314,327 08	»	»	114,729,603 »	294,043,930 08
Rentes annulées..............	189,234,710 68	10,742 »	70,157 »	5,676,259 »	194,991,868 68
Situation au 1er janvier 1860....	172,397,811 »	884,560 «	2,301,754 »	162,772,464 »	338,356,589 »

A. C. F.

SITUATION DE LA DETTE CONSOLIDÉE AU 1er JANVIER DES ANNÉES SUIVANTES :

	1856	1857	1858	1859	1860
			Nombre d'inscriptions.		
4 1/2 °/o 1852....	780,215 »	767,235 »	747,917 »	714,334 »	728,929 »
4 1/2 °/o 1825....	1,979 »	1,810 »	1,805 »	1,831 »	1,838 »
4 °/o............	2,653 »	2,441 »	2,382 »	2,359 »	2,312 »
3 °/o............	235,491 »	245,798 »	256,578 »	219,187 »	340,722 »
TOTAUX...	1,020,338 »	1,028,284 »	1,008,682 »	937,711 »	1,073,801 »
			Montant des rentes.		
4 1/2 °/o 1852....	171,132,165 »	171,768,668 »	172,004,413 »	171,935,268 »	172,397,841 »
4 1/2 °/o 1825....	884,560 »	884,560 »	884,560 »	884,560 »	884,560 »
4 °/o............	2,353,568 »	2,353,568 »	2,353,568 »	2,353,568 »	2,301,754 »
3 °/o............	110,298,232 »	124,092,446 »	135,638,412 »	140,820,250 »	162,772,464 »
TOTAUX...	284,668,525 »	299,099,242 »	310,880,953 »	315,993,646 »	338,356,589 »
			Capital nominal des rentes.		
4 1/2 °/o 1852....	3,802,937,000 »	3,817,081,511 11	3,822,320,288 88	3,820,783,733 33	3,831,062,466 66
4 1/2 °/o 1825....	19,656,888 88	19,656,888 88	19,656,888 88	19,656,888 88	19,656,888 88
4 °/o............	58,839,200 »	58,839,200 »	58,839,200 »	58,839,200 »	57,543,850 »
3 °/o............	3,676,607,733 33	4,136,414,866 66	4,521,280,400 »	4,694,008,333 33	5,425,748,800 »
TOTAUX...	7,558,040,822 22	8,031,992,466 66	8,422,096,777 77	8,593,288,155 55	9,334,012,005 55

A. C. F.

MOUVEMENT DES RENTES DU 1er AVRIL 1814 AU 1er JANVIER 1860.

	5 °/o — 4 1/2 °/o (1852).	4 1/2 °/o (1825).	4 °/o.	3 °/o.	TOTAL.
Première période.					
(1er avril 1814 - 31 juillet 1830).					
Situation au 1er avril 1814.....	63,307,637 »	»	»	»	63,307,637 »
Rentes créées................	135,632,645 »	1,034,764 »	3,134,950 »	47,505,695 »	187,308,054 »
Rentes annulées.............	35,177,914 »	7,068 »	9,740 »	16,003,761 »	51,198,483 »
Deuxième période.					
(1er août 1830-28 février 1848).					
Situation au 1er août 1830......	163,762,368 »	1,027,696 »	3,125,210 »	31,501,934 »	199,417,208 »
Rentes créées	15,794,762 »	»	23,387,067 »	38,564,235 »	77,746,064 »
Rentes annulées.............	32,807,539 »	1,096 »	4,902 »	62,529 »	32,876,066 »
Troisième période.					
(1er mars 1848-31 décem. 1851).					
Situation au 1er mars 1848.....	146,749,591 »	1,026,600 »	26,507,375 »	70,003,640 »	244,287,206 »
Rentes créées................	44,351,068 60	»	»	34,314,644 »	78,665,712 60
Rentes annulées.............	8,782,465 »	131,298 «	24,135,464 »	50,599,464 »	83,648,391 »
Quatrième période.					
(1er janvier 1852-31 déc. 1859).					
Situation au 1er janvier 1852...	182,318,194 60	895,302 »	2,371,911 »	53,719,120 »	239,304,527 60
Rentes créées................	179,314,327 08	»	»	114,729,603 »	294,043,930 08
Rentes annulées.............	189,234,710 68	10,742 »	70,157 »	5,676,259 »	194,991,868 68
Situation au 1er janvier 1860....	172,397,811 »	884,560 «	2,301,754 »	162,772,464 »	338,356,589 »

A. C. F.

OPÉRATIONS ET SITUATION

DES

CAISSES D'AMORTISSEMENT ET DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS

PENDANT L'ANNÉE 1859.

Extrait du Rapport présenté au Corps législatif (1).

I. CAISSE D'AMORTISSEMENT. — L'amortissement, fondé par la loi du 23 avril 1816, a fonctionné, sans interruption, depuis cette époque jusqu'au 13 juillet 1848, conformément à la loi de 1816 et à celle du 10 juin 1833, suivant que le cours des rentes était au-dessous ou au-dessus du pair de 100 francs.

Les rentes acquises pendant cette période se sont élevées par les *rachats* effectués à la Bourse, à 80,950,800 fr.; par la *consolidation* des *réserves*, dont le montant ne pouvait être appliqué aux rachats par suite de l'élévation de la rente 5 °/ₒ au-dessus du pair, à 35,530,347.

A dater du 14 juillet 1848, l'action de l'amortissement a été complétement suspendue, et bien que le cours de la rente fût descendu au-dessous du pair, aucun rachat n'a été effectué à la Bourse; toutes les ressources de l'amortissement ont été affectées au payement des dépenses annuelles des budgets, en continuant cependant le système de consolidation *indiqué par la loi du* 10 *juin* 1833, *pour l'emploi des réserves*.

Cette action *fictive* de l'amortissement a ajouté aux rentes possédées par cet établissement une nouvelle somme de 51,051,154, ce qui fait un total de 167,532,301.

Le principe de l'amortissement et son utilité n'ont jamais été méconnus par les Gouvernements qui se sont succédé depuis 1816; aussi n'est-ce que par une nécessité financière *impérieuse*, que son action a été suspendue en 1848 : cette nécessité étant devenue moins pressante pour le budget de 1859, le Gouvernement s'est empressé de rendre à l'amortissement une partie de cette action : une

(1) Par M. Lacrosse, président, et M. Gouin, rapporteur de la commission de surveillance.

somme de 40,000,000 de francs a été portée, dans ce but, au budget de 1859; les rachats effectués avec ce crédit se sont élevés à 1,838,362 francs de rentes, ce qui, ajouté au chiffre précédent, fait un total de 169,370,663 pour le montant des rentes acquises à divers titres, par l'amortissement, depuis le 28 avril 1816 jusqu'au 31 décembre 1859.

Les rentes annulées, pendant le même laps de temps, s'élèvent :

1° Sur les rentes rachetées, à...................	80,950,700
2° Sur les rentes consolidées, à.................	51,462,887
TOTAL.................	132,413,587

Ce qui réduit, à cette date, les rentes possédées par l'amortissement, à 36,957,076.

Les prix des rachats effectués pendant l'année 1859 ont été pour les

Rentes 4 1/2 p. 100 nouveau, au cours moyen de.......	94.97
— 4 1/2 p. 100 ancien..........................	93.87
— 4 p. 100....................................	84.47
— 3 p. 100....................................	67.46

Et la somme employée a été de.......... 39,999,965 fr. 10 c.

Voici la situation de la Caisse d'amortissement arrêtée au 31 décembre 1859 :

Elle possédait, le 31 décembre 1858 :

En bons du Trésor		60,530,477 89

En 1859 elle a reçu :

En fonds de dotation...	88,057,320 fr. »	124,204,832 69
En arrérages de rente..	35,608,146	
En intérêts de bons du Trésor..............	539,360 69 c.	
TOTAL des ressources.....		184.735,310 58
Il a été payé sur les rentes achetées et livrées................	39,526,903 fr. »	141,259,725 61
Idem par voie de consolidation, pour 4,470,362 fr. de rentes 3 p.100..............	101,732,822 fr. 61 c.	

Excédant de recettes ;

En numéraire......	473,097 fr. »	43,475,584 97
En bons du Trésor..	43,002,487 fr. 97 c.	

Les ressources de l'amortisssement s'élevaient au 1er janvier 1859, à................	119,661,824 »
Pendant cette même année elles ont été augmentées, tant par la dotation d'un p. 100 de la valeur nominale de l'emprunt de 500 millions, que par les rachats et par la consolidation, de..................................	14,198,667 »
Ce qui élève leur importance au 1er janvier 1860 à..................................	133,860,491 »

Cette somme se répartit de la manière suivante :

	Dotations.	Rentes.	Totaux.
4 1/2 nouveau..	44,033,139 f.	25,113,066 f.	69,146,205 f.
4 1/2 ancien....	256,264	142,177	388,431
4 0/0 —	821,439	473,576	1,295,015
3 0/0 —	51,802,583	11,228,257	63,030,840
TOTAL...	96,903,415	36,957,076	133,860,491

L'action de l'amortissement devait être continuée pendant l'année 1860, pour la même somme de 40 millions allouée sur le budget de cet exercice : cette disposition va être suspendue (en 1860) par suite de nouvelles nécessités financières; mais, ajoute le rapporteur « nous avons tout lieu d'espérer que ce n'est qu'une mesure temporaire, et que le principe salutaire de l'amortissement n'est nullement mis en question dans cette circonstance. Notre confiance, à cet égard, est confirmée par les paroles que Son Excellence le Ministre des finances a adressées à l'Empereur, dans son rapport du 25 janvier, sur l'exposé de la situation de nos finances. Après avoir établi *que l'amortissement est une garantie d'ordre*. M. le Ministre ajoute : « Votre Majesté, qui a eu le mérite de rétablir l'action de » l'amortissement, sera heureuse de le maintenir en fonc» tion, aussitôt que la perte actuelle du Trésor pourra être » compensée, en tout ou en partie, soit par la marche pro» gressive des impôts, soit par des économies réalisées dans » les dépenses publiques. »

II. CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS. — PASSIF. *Consignations*. — Le service des capitaux consignés a eu beaucoup d'activité en 859; le mouvement auquel il a

donné lieu s'est élevé à 174,042,945 fr. 81 cent. (1), chiffre supérieur à celui de l'année précédente. Ce mouvement a donné un excédant de recette de 3,770,715 fr. 31 cent., qui a porté le solde créancier du compte à 108,213,681 fr. 42 c. au 31 décembre dernier. Le tableau suivant montre par catégories la décomposition de cet excédant (solde au 31 décembre 1859).

1° Prix d'immeubles	26,121,255 03
2° Ventes mobilières	3,388,991 34
3° Successions	9,852,266 79
4° Faillites et concordats	20,031,009 90
5° Cautionnements de comptables	1,311,636 07
6° Cautionnements d'entrepreneurs et d'adjudicataires	15,455,025 55
7° Cautionnements judiciaires et de surenchères	2,144,916 32
8° Loyers, fermages, deniers saisis, etc.	20,248,727 34
9° Retenues sur traitements	2,364,735 92
10° Consignations administratives diverses	7,295,117 16
TOTAL	108,213,681 42

Voici le résumé général des opérations depuis le 1er juin 1816.

Recettes opérées de 1816 à 1859	1,995,410,033 49
Dépenses opérées de 1816 à 1859	1,887,196,352 07
Solde des Consignations au 31 décembre 1859	108,213,681 42

Nous allons maintenant donner un aperçu des autres comptes de la Caisse des dépôts et consignations.

Dépôts provisoires. — Ces dépôts sont faits par les soumissionnaires des travaux de l'État et du département de la Seine, à titre de garantie préalable de leurs engagements; ils présentent au 31 décembre 1859 un solde de 1,010,983 96 supérieur à celui de l'année précédente.

Dépôts volontaires. — Bien que l'intérêt de ces dépôts ait été réduit de 4 à 3 p. 100, le solde de compte au 31 décembre 1859 est de 12,194,087 fr. 90, ce qui ne présente, sur l'année précédente, qu'une différence en moins

(1) Savoir : { Situation au 1er janvier. 104,442,966.11
Opérations de l'année. . . . . 69,599,979.70 }

de 1,011,911 fr. 90 c.; c'est le résultat d'un mouvement d'environ 23 millions, plus fort de 7 millions que celui de 1859.

Les dépôts volontaires sont en voie d'amortissement; leur solde, au 1er mars, dépassait 13 millions.

Dépôt des établissements publics. — Le solde du compte des établissements publics présente, au 31 décembre 1859, sur celui des années précédentes, un accroissement de 1,416,671 fr. 40 c. Il s'élevait, à cette date, à 9,310,254 fr. 39 c., plus 41,048 fr. 12 c. pour dépôts convertis ou à convertir en rentes.

Caisses d'épargne. — Les opérations des Caisses d'épargne ont donné lieu, cette année, à un mouvement de plus de 112 millions, excédant de près de 25 millions celui de l'année précédente.

Les recettes se sont élevées à..............	68,462,471 45
Et les dépenses à........................	43,731,742 77
Ce qui donne un excédant de recettes de....	24,730,728 68

Les achats de rentes pour les déposants ont pris un accroissement très-considérable.

En 1859,	17,262	dépos. ont acheté	696,596	f. de rentes pour	14,695,282	»
En 1858,	10,786	—	420,405	—	8,975,840	65
Augm.	6,476	—	276,911	—	5 719,441	35

La balance du compte en faveur des Caisses d'épargne s'élevait, au 31 décembre 1859, à 328,771,577 fr. 17 c., plus 81,609 fr. 42 c. pour dépôts en numéraire en suspens.

Caisse d'épargne des instituteurs communaux. — La liquidation des anciennes Caisses d'épargne des instituteurs, commencée en 1855, n'est pas encore terminée ; il restait, au 31 décembre dernier, deux de ces Caisses à liquider, celles du *Cher* et des *Ardennes*.

Les instituteurs mis en demeure de se prononcer entre la Caisse des dépôts, aux conditions des anciennes Caisses d'épargne, et la Caisse des retraites pour la vieillesse, ont généralement opté pour le premier de ces deux modes; néanmoins, la faculté d'option ayant été continuée indéfiniment par le décret de 1857, il s'opère chaque année un certain nombre de transferts à la Caisse des retraites. Par cette cause et par suite des remboursements faits à des in-

stituteurs sortis de fonctions, il a été soldé, en 1859, 1,412 comptes individuels, ce qui a réduit le nombre de ces comptes, au 31 décembre, à 23,136.

Le solde créancier total, qui était au 31 décembre 1858 de 6,981,191 fr. 50 c., s'est accru, par la capitalisation des intérêts et par divers versements, de..................	267,010 97
Ensemble....................	7,248,202 47
Il a été réduit, par les remboursements, de..	415,466 31
Et il n'est plus, au 31 décembre 1859, pour les anciennes Caisses des instituteurs liquidés que de..	6,832,736 16
Auxquels il y a lieu d'ajouter le résidu du compte de celles de ces Caisses dont la liquidation n'est pas achevée de....................	169,191 »
Total du solde au 31 décembre 1859.........	7,001,927 16

Sociétés de secours mutuels. — Les sociétés de secours mutuels ont trois comptes : leurs versements pour fonds de retraites, leur compte de dépôts et leur compte de dotation de 10 millions, qui produit, à leur profit, annuellement, 400,000 fr. d'intérêts.

L'importance du premier compte s'accroit successivement; son solde créditeur, au 31 décembre 1859, était de 3,117,287 fr. 49 c., soit avec une augmentation de 742,479 fr. 79 c. sur l'année précédente; le nombre des sociétés auxquelles appartiennent ces fonds est de 1,388; au 31 décembre 1858, ce nombre ne s'élevait qu'à 1,255.

Leur compte de dépôts est créditeur d'un solde de 1,380,412 fr. 97 c., supérieur de 244,233 fr. 02 c. à celui de l'année précédente. Le nombre des sociétés déposantes, qui était de 239 en 1858, est porté aujourd'hui à 276.

Le compte de fonds de dotation se balançait, au 31 décembre, par un solde d'intérêts de 492,132 fr. 45 c. en faveur des sociétés. Le capital de 10 millions, qui représente cette dotation, est placé au Trésor et figure dans la dette flottante. Un décret du 24 mars dernier en a prescrit l'emploi en rentes sur l'État : cette sorte de placement est conforme à la nature de la dotation, qui a un caractère de permanence.

Ces trois comptes donnent, dans leur ensemble, au 31

décembre 1859, un solde créditeur de 4,989,832 fr. 91 c.

Militaires décédés ou congédiés. — L'année 1859 a présenté peu de variations dans l'importance de ce service, comparativement à celle de 1858. Le solde créancier, au 31 décembre 1859, un peu plus élevé que celui de l'année précédente, était de 1,101,264 fr. 37 c.

Indemnité des colons de Saint Domingue et emprunt d'Haïti. — Le gouvernement haïtien (*compte de versements pour l'indemnité de Saint-Domingue*), était créditeur, au 31 décembre 1858, de........................... 1,186,109 46

Pendant l'année 1859, ses versements, pour le payement de la 21e annuité, ont excédé les dépenses de........................... 638,559 29

Ce qui établit ce compte au 31 décembre 1859, créditeur de........................... 1,824,668 75

. Le compte, *indemnité de Saint-Domingue*, 1er cinquième, était créditeur, à la même époque, de........................... 397,858 87

Et pour les 4 derniers cinquièmes, de........ 777,736 46

Soit un total de........................... 3,000,264 08

au crédit de ces comptes, après le payement des indemnités dues aux colons de Saint-Domingue.

Il a été procédé en même temps à l'acquittement des annuités échues sur l'emprunt d'Haïti, fait en 1825, et au remboursement de celles de ces annuités qui ont été désignées par le sort pour être amorties. Après ces divers payements, il est resté au 31 décembre 1859.

Au compte de versements pour l'emprunt, un crédit de........................... 886,735 39

Et au compte de *payements du gouvernement haïtien*, un crédit de........................... 59,665 »

Ensemble au 31 décembre 1859, solde créditeur de........................... 945,420 39

Légion d'honneur. — Les revenus de la Légion d'honneur, versés en exécution de la loi du 28 avril 1816, ont donné lieu en 1859 à un mouvement de recette et de dépense de plus de 21 millions, dont le résultat a porté le solde créancier,

Au 31 décembre, à........................... 2,397,634 98

Mais les avances faites à cet établissement, en

vertu de la loi du 21 juin 1845, présentent, compensation faite entre les recettes et les dépenses pendant l'année, un solde débiteur de.........	888,329 32
La Légion d'honneur reste créancière, au 31 décembre 1859, d'une somme de..............	1,509,305 66

Compagnie des canaux du Midi, d'Orléans et du Loing. — Le solde créancier de ce compte, au 31 décembre 1858, s'élevait à

levait à..................................	735,246 39
Pendant l'année 1859, les recettes ont excédé les dépenses de..............................	722,662 »
Ce qui élève le solde créancier à.............	1,457,908 39

Pensions de retraites sur fonds spéciaux. — Les opérations relatives à ce service ont à peu près la même importance en 1859 qu'en 1858. Les achats de rente ont augmenté de plus de 100,000 fr. et ont dépassé le chiffre de 1,400,000 francs.

Le nombre des Caisses de retraite dont les fonds sont administrés et les payements ordonnancés par la Caisse de dépôts, s'est accru de 4 en 1857, et s'élève à 229.

Le service des pensions ecclésiastiques allouées sur le produit de la dotation spéciale de 5 millions, augmente de 1,346 le nombre des pensionnaires de la Caisse, et l'élève à 3,944 fr.

Cette caisse reste créancière, au 31 décembre 1859, de 1,326,968 fr. 84 c.

Domaine extraordinaire. — Les fonds restés disponibles au crédit du compte ouvert à l'ancien domaine extraordinaire n'ont éprouvé aucune variation depuis huit années, et demeurent fixées, au 31 décembre 1859, à 81,967 fr. 97 c.

Dépôts et fondations militaires. — Les sommes portées à ce compte ont pour origine des versements faits par des particuliers, à titre de fondations, dons et legs, en faveur de certaines catégories de militaires et d'enfants de troupe auxquels des prix et récompenses sont accordés annuellement. Ce compte était, au 31 décembre 1859, créditeur de 166,938 fr. 79 c.

Profits et pertes. — Le solde créancier des profits et pertes, au 31 décembre 1859, présente un bénéfice acquis à

l'État, pour l'exercice 1859, qui s'élève à 1,828,947 fr. 98 c. (1).

Les intérêts échus et calculés au profit de divers correspondants créanciers de la Caisse des dépôts s'élèvent, au 31 décembre 1859, à 23,979,781 fr. 18 c. (2).

Services spéciaux. — Parmi les nombreux services confiés à la Caisse des dépôts et consignations, il en est deux qui ont reçu, d'après les lois qui les régissent, une organisation et une comptabilité spéciales, et dont les opérations, tout en se coordonnant avec celles de la Caisse des dépôts, en restent cependant distinctes dans leurs résultats. Ces deux services sont : la *Caisse des retraites pour la Vieillesse* et la *Caisse de dotation de l'Armée.* Des articles spéciaux étant consacrés dans l'Annuaire aux opérations de ces établissements, nous nous bornerons à constater les résultats généraux obtenus pendant l'année 1859.

Caisse des retraites de la vieillesse. — Le nombre des versements par les déposants s'est accru dans une forte proportion en 1859; il s'est élevé de 66,000 à près de 84,000. Des comptes ont été ouverts à près de 14,000 nouveaux déposants.

Les recettes de l'année, déduction faite des remboursements, ont été employées à l'achat de 206,048 francs de rentes, pour un capital de 4,371,230 fr. 74 c., soit 6,869 francs de rentes de plus qu'en 1858.

Il a été inscrit au Grand-Livre, pour 1,945 parties, 263,833 fr. de rentes viagères, et il a été annulé en contrevaleur, par la Caisse d'amortissement, 118,009 fr. de rentes perpétuelles.

Depuis sa fondation, en 1851, la Caisse des retraites a acheté 2,572,721 fr. de rentes, ayant coûté un capital de 58,696,906 fr. 95 c. D'un autre côté, il a été annulé 1,243,887 fr. de rentes pour compenser la valeur de

(1) Ce résultat a été obtenu, bien qu'il ait été fait sur ce compte un prélèvement extraordinaire de 349,880 fr. pour solder les frais d'acquisition et d'appropriation des hôtels affectés à l'installation définitive de la Caisse des dépôts et consignations.

(2) Y compris les frais d'administration de la Caisse pour une somme de 282,521 fr 86.

2,967,942 fr. de rentes viagères, inscrites au Grand-Livre aux noms de 12,981 parties.

La Caisse des retraites de la Vieillesse est, au 31 décembre 1859, créancière, tant par le capital que représentent ses rentes en portefeuille (1,328,834 fr.), que par l'argent laissé disponible, et la différence entre les cours d'achats

Et de transferts, de....................	29,596,736 88
Plus, pour la différence entre le capital représentatif des rentes viagères inscrites au Trésor et le capital des rentes transférées à la Caisse d'amortissement......................	3 67
Et les transferts opérés d'office pour le compte des instituteurs communaux................	40,425 20
Solde total créancier.....................	29,637,165 75

Dotation de l'armée. — Les opérations de la Caisse de la dotation de l'Armée ont reçu, dans l'année qui vient de s'écouler, une extension qu'expliquent facilement les derniers événements politiques.

Le nombre des exonérations de jeunes appelés moyennant la prestation de 2,000 francs s'est élevé à 38,368, nombre plus que double de la proportion normale. 6,437 militaires sous les drapeaux ont racheté à prix d'argent les années de service qu'ils devaient encore à l'État. Ces faits, et l'accroissement des arrérages des rentes inscrites au compte de la dotation de l'armée, ont produit une recette de 94 millions, dépassant de près de 49 millions celle de l'année précédente.

Les remplacements administratifs, voie dans laquelle la dotation est entrée pour la première fois, ont donné 7,500 hommes. Les dépenses à la charge de la Caisse, pour primes, hautes-payes et supplément de pensions, se sont élevées à 21 millions.

Un capital de 52 millions a été converti en rentes, conformément aux arrêts du ministre de la guerre et aux instructions du ministre des finances.

Il restait au 31 décembre un solde disponible de 30,555,793 fr. 43 c. en compte courant au Trésor..................................	30,555,793 43
La dotation possédait à la même époque 6,922,309 fr. de rentes 3 0/0 représentant un	

capital de..................................	157,999,918 88
Les versements volontaires présentaient un solde créditeur de........................	113,373 60
Et les versements avant l'appel un solde de.	10,100 »
Ce qui donne pour la dotation, au 31 décembre 1859, un solde total créditeur de....	188,679,183 91

Total général. — Le total général du passif s'est élevé, au 1er janvier 1860, à la somme de 725,330,121 fr. 76 c., qui est représentée à la même époque par les créances actives et les valeurs de caisse et de portefeuille existant à la Caisse des dépôts.

Actif. — *Prêts aux départements et aux communes.* — Les conditions de l'intérêt et de la durée de l'amortissement, des prêts faits aux départements et aux communes, ont été élargies en 1859; le maximum du délai de remboursement a été élevé de 6 à 10 ans, et l'intérêt a été réduit de 5 à 4 1/2 pour les emprunts remboursables dans une période de cinq ans. Sous l'influence de ces dispositions, plus favorables aux emprunteurs, le montant des demandes s'est élevé de 10 millions à plus de 14 millions 1/2 ; et celui des prêts consentis qui n'avait été en 1858 que de 4 millions 585,000 fr., a été en 1859 de 8,693,475 fr.

Les remboursements faits par les débiteurs de la Caisse ayant dépassé de plus d'un million les avances de l'année, le solde débiteur du compte des prêts a diminué d'autant, et se trouve réduit au 31 déc. 1859 à 40,726,355 fr. 91 c.

Trésor public. — Le Trésor public était débiteur en *compte-courant*, au 31 décembre 1859, d'un solde de 26,630,514 fr. 93 c.

Il reçoit les fonds restés libres sur les dépôts des *Caisses d'épargne*, et les tient à la disposition de la Caisse des dépôts, à l'intérêt de 4 %: ce second compte était débiteur au 31 décembre 1859 de 203,357,545 fr. 21 c.

Les fonds non employés de la dotation de l'armée sont également placés au Trésor, qui en paye l'intérêt à 3 %. Ce troisième compte était débiteur, au 31 décembre 1859, d'un solde de 30,555,793 fr. 93 c.

Receveurs généraux. — Les relations des receveurs généraux avec la Caisse des dépôts les ont constitués, au 31 décembre 1859, débiteurs de 417,359 fr. 82 c.

Créances arriérées. — Sont encore comprises dans l'actif de la Caisse des dépôts plusieurs créances arriérées qui restent à recouvrer au 1er janvier 1860, pour 54,624 fr. 76 c.

Il faut également y ajouter : 1° la différence résultant des cours d'achat, et de transfert à l'amortissement des rentes de la Caisse des retraites de la vieillesse, s'élevant à 683,125 fr. 40 c. ; et 2° le capital des rentes déposées chez les receveurs généraux, préposés de la Caisse, à titre de garantie de surenchère, de cautionnements de caissiers des Caisses d'épargne, de dépôts trentenaires de ces mêmes caisses, se montant à 1,024,645 fr. 45 c.

Valeurs de caisse et de portefeuille. — Le complément de l'actif de la Caisse des dépôts est formé par les capitaux non employés existant dans sa caisse et dans son portefeuille, au 31 décembre 1859, comme suit :

Numéraire			482,331 42
Effets à recevoir ou en recouvrement			2,355,260 34
Insc. de rentes : 4 1/2 p. 100 a.	129,196 a. c.	2,959,332 22	
4 1/2 p. 100 n.	5,898,745 —	127,291,013 10	
4 p. 100	743,493 —	16,190,648 49	
3 p. 100	8,679,700 —	200,592,322 50	
Ensemble, 347,033,316 31, ci			347,033,316 31
35 obligations de la Compagnie du chemin de de fer du Nord souscrites au profit du Trésor			8,835,957 42
6,236 actions des trois et quatre canaux, avec primes			6,681,725 84
127,048 obligations trentenaires de 500 francs émises par le Trésor (loi du 23 juin 1857, art. 21)			56,472,565 52
Ensemble			421,860,156 85

Ces 421,860,156 fr. 85 c. réunis aux diverses sommes de l'actif que nous venons d'énumérer forment un total égal à celui du passif.

COMMERCE ET NAVIGATION DE LA FRANCE

AVEC SES COLONIES ET LES PUISSANCES ÉTRANGÈRES PENDANT L'ANNÉE 1859.

(Extrait du tableau officiel.)

Résumé analytique.

Commerce général et commerce spécial. — Le chiffre total des importations et exportations réunies de 1859 [1] s'est élevé à 4 milliards 904 millions, en *valeurs officielles*, et à 5 milliards 412 millions, en *valeurs actuelles*. C'est, pour les premières, une augmentation de 427 millions (10 p. °/₀), comparativement à l'année précédente, et de 678 millions (16 °/₀), sur la moyenne de la période quinquennale antérieure à 1859. Les *valeurs actuelles* sont supérieures de 508 millions aux *valeurs officielles* de la même année, et de 686 millions aux *valeurs actuelles* de 1858.

Le mouvement d'importation en *valeurs officielles* a

[1] Le tableau ci-après, divisé en trois périodes quinquennales, présente, en *valeurs officielles*, le mouvement général du commerce de la France pendant les quinze dernières années.

1re *Période.*				2e *Période.*			
Années.	Importations mill.	Exportations mill.	Total. millions	Années.	Importations mill.	Exportations mill.	Total. millions
1845	1,240	1,187	2,427	1850	1,174	1,531	2,705
1846	1,257	1,180	2,437	1851	1,158	1,629	2,787
1847	1,343	1,271	2,614	1852	1,438	1,682	3,120
1848	862	1,153	2,015	1853	1,632	1,861	3,493
1849	1,142	1,423	2,565	1854	1,709	1,788	3,497
Totaux.	5,844	6,214	12,058	Totaux.	7,111	8,491	15,602

3e *Période.*

Années.	Importations mill.	Exportations mill.	Total. millions	Années.	Importations mill.	Exportations mill.	Total. millions
1855	1,952	2,027	3,979	1858	2,035	2,442	4,477
1856	2,268	2,320	4,588	1859	2,148	2,756	4,904
1857	2,236	2,357	4,593				
				Totaux..	10,639	11,902	22,541

Augmentation de la deuxième période sur la première. 29 °/₀
— de la troisième période sur la première. 87 »
— de la troisième période sur la deuxième.. 44 »

atteint le chiffre de 2 milliards 148 millions, lequel dépasse de 113 millions celui de 1858, et de 108 millions la moyenne quinquennale. En *valeurs actuelles*, il s'élève à 2 milliards 355 millions, et présente ainsi une différence en plus de 190 millions sur les *valeurs actuelles* de l'année précédente.

A l'exportation, le montant des *valeurs officielles*, qui est de 2,756 millions, excède de 314 millions celui de 1858. Comparativement à la moyenne quinquennale, l'augmentation est de 569 millions. Les *valeurs actuelles*, dont le montant est de 3,057 millions, dépassent de 496 millions celles de 1858 (2,561 millions).

Envisagés au point de vue du commerce spécial, les faits se résument de la manière suivante pour 1859 :

	Valeurs officielles.	Valeurs actuelles.
Importations et exportations réunies..........	3,402 millions.	3,907 millions.
Les chiffres de 1858 étaient de..................	3,161 —	3,450 —
Différence en plus pour 1859.................	241	457

Dans les chiffres ci-dessus, les importations sont comprises pour 1,404 millions en valeurs *officielles* et pour 1,641 millions en valeurs *actuelles;* les exportations, pour 1,998 millions et 2,266 millions. C'est, relativement à l'année 1858, une augmentation de 20 millions sur les valeurs *officielles* et de 78 millions de valeurs *actuelles* des marchandises importées ; de 221 millions sur les valeurs *officielles* et de 379 millions sur les valeurs *actuelles* des marchandises exportées.

Commerce par mer et commerce par terre. — Valeurs officielles. — Les deux modes de transport des marchandises du commerce extérieur, *par mer et par terre*, ont été employés à peu près dans les mêmes proportions que les années précédentes : 72 et 28 °/₀. Il y a, toutefois, pour 1859, une légère augmentation en faveur de la voie maritime, comparativement à la moyenne quinquennale. A l'importation, les transports par mer ont eu un avantage relatif assez notable sur les transports par terre, et, par

suite, des résultats diamétralement opposés se sont produits à l'exportation.

En regard des valeurs *officielles*, il n'a pas paru inutile de faire figurer les valeurs *actuelles* des marchandises, par mode de transport, en 1859 ; voici les unes et les autres :

	Valeurs officielles.	Valeurs actuelles.
IMPORTATIONS.		
Commerce par mer......	1,442 millions.	1,580 millions.
Commerce par terre.....	706 —	774 —
EXPORTATIONS.		
Commerce par mer......	2,078 —	2,305 —
Commerce par terre.....	678 —	752 —

Commerce par mer. — Dans les transports par mer, qui ont embrassé une valeur *officielle* totale de trois milliards 519 millions (importations et exportations réunies), la part du pavillon français a été de 1,572 millions ou de près de 45 °/₀; c'est 3 °/₀, proportionnellement, de moins qu'en 1858.

Sur ces 1,572 millions, 421 millions reviennent à la navigation réservée, et 1,151 millions à la navigation internationale de concurrence, à laquelle la marine étrangère a, de son côté, pris part pour 1,947 millions.

Dans cette navigation internationale de concurrence, il existe, en faveur de notre pavillon, une augmentation de 34 millions (3 °/₀), comparativement à l'année précédente, et une augmentation de 169 millions (17 °/₀) sur la moyenne quinquennale. La marine étrangère a gagné 256 millions (15 °/₀) sur 1858, et 274 millions (16 °/₀) sur la moyenne quinquennale.

Importations et exportations réunies. — Pays de provenance et pays de destination. — Celles des puissances étrangères avec lesquelles nos échanges ont eu le plus d'importance en 1859 sont : l'Angleterre, les États-Unis, la Suisse, l'Association allemande, la Belgique, les États Sardes, l'Espagne, la Turquie, le Brésil et la Russie. Elles figurent ensemble pour les 74 centièmes des valeurs *officielles*, et pour les 74 centièmes des valeurs *actuelles*, dans la somme totale des marchandises qui ont fait l'objet de ces échanges.

En outre, l'Algérie et nos autres possessions d'outre-mer sont comprises pour 8 centièmes 1/2 dans les valeurs *officielles* et pour 7 centièmes 1/2 environ dans les valeurs *actuelles* de ces marchandises.

Pays de provenance. — Les pays de provenance se présentent dans l'ordre suivant, d'après le rang que leur assigne le chiffre des valeurs *officielles* des produits importés :

	Commerce général.	Commerce spécial.
ANGLETERRE.	369 millions. Chiffre qui dépasse de 9 p. 100 celui de 1858, et de 17 p. 100 la moyenne quinquennale.	223 millions. C'est une augmentation de 4 p. 100 sur 1858, et de 3 p. 100 sur la moyenne quinquennale.
SUISSE.	270 millions. Augmentation de 42 p. 100 sur 1858, et de 30 p. 100 sur la moyenne quinquennale.	39 millions. Augmentation de 12 p. 100 sur 1858, et de 5 p. 100 sur la moyenne quinquennale.
ÉTATS-UNIS.	217 millions. Diminution de 5 p. 100 sur 1858, et de 4 p. 100 sur la moyenne quinquennale.	196 millions. Augmentation : 4 et 3 p. 100 sur ces deux périodes de comparaison.
ASSOCIATION COMMERCIALE ALLEMANDE.	195 millions. Augmentations : 2 et 22 p. 100.	73 millions. Augmentation de 2 p. 100 sur 1858, comme sur la moyenne quinquennale.
BELGIQUE.	184 millions. Augmentation de 3 p. 100 sur 1858, mais diminution de 23 p. 100 sur la moyenne quinquennale.	130 millions. Augmentation de 6 p. 100 sur 1858, et, au contraire, diminution de 6 p. 100 comparativement à la moyenne quinquennale.
TURQUIE.	97 millions. Augmentations : 14 et 17 p. 100.	73 millions. Augmentations : 15 et 14 p. 100.
ÉTATS SARDES.	94 millions. Diminutions : 14 et 17 p. 100.	69 millions. Diminutions : 23 et 26 p. 100.

ESPAGNE.

72 millions. Augmentation de 16 p. 100 sur 1858, et diminution de 13 p. 100 au contraire, sur la moyenne quinquennale.

52 millions. Augmentation de 13 p. 100 sur 1838, et diminution de 18 p. 100 sur la moyenne quinquennale.

INDES ANGLAISES.

70 millions. Diminution de 14 p. 100 sur 1858, et de 10 p. 100 sur la moyenne quinquennale.

71 millions. Diminution de 10 p. 100 sur 1858, et augmentation de 7 p. 100 sur la moyenne quinquennale.

RUSSIE.

62 millions. Chiffre à peu près égal à la moyenne quinquennale, mais inférieure de 22 p. 100 à celui de 1858.

54 millions. Diminution de 4 p. 100 sur 1858, et augmentation de 19 p. 100 sur la moyenne quinquennale.

Les produits de l'Algérie qui ont été livrés au marché intérieur de la métropole en 1859 se sont élevés à 41 millions (valeurs *officielles*), tandis qu'en 1858 ils n'avaient atteint que le chiffre de 34 millions. La moyenne quinquennale n'est aussi que de 34 millions.

Ceux de l'île de la Réunion n'ont compris que 38 millions au lieu de 40 millions en 1858. La moyenne quinquennale n'est encore que de 35 millions.

La presque généralité des autres possesssions françaises d'outre-mer a présenté des résultats inférieurs à ceux de 1858 et même de la moyenne de la période quinquennale. Il n'y a guère eu d'exception que pour le Sénégal, dont le chiffre, quoique inférieur à celui de 1858, a quelque peu dépassé la moyenne quinquennale.

Pays de destination. — En résumant de la même manière les faits de l'exportation, on voit que les principaux pays de destination, d'après l'importance, en valeurs *officielles*, des marchandises qui y ont été expédiées, sont :

L'ANGLETERRE.

Commerce général

626 millions. Soit 26 p. 100 de plus qu'en 1858, et 46 p. 100 de plus aussi que la moyenne quinquennale.

Commerce spécial.

474 millions. Augmentation de 26 p. 100 sur 1858, et de 61 p. 100 sur la moyenne quinquennale.

LES ÉTATS-UNIS.

366 millions. Augmentations : 28 et 9 p. 100.

246 millions. Augmentations : 36 et 22 p. 100.

LA SUISSE.

259 millions. Augmentations : 23 et 54 p. 100.

104 millions. Augmentations : 9 et 43 p. 100.

LA BELGIQUE.

170 millions. Diminution de 5 p. 100 sur 1858, et augmentation de 8 p. 100 sur la moyenne quinquennale.

151 millions. Diminution de 4 p. 100 sur 1858, et augmentation de 7 p. 100 sur la moyenne quinquennale.

L'ASSOCIATION COMMERCIALE ALLEMANDE.

166 millions. Augmentations : 7 et 56 p. 100.

138 millions. Augmentations : 10 et 61 p. 100.

LES ÉTATS SARDES.

144 millions. Augmentations : 28 et 50 p. 100.

108 millions. Augmentations : 31 et 60 p. 100.

L'ESPAGNE.

136 millions. Chiffre à peu près égal à la moyenne quinquennale, mais inférieur de 14 p. 100 à celui de 1858.

100 millions. Diminution de 11 p. 100 sur 1858, mais augmentation de 4 p. 100 sur la moyenne quinquennale.

LE BRÉSIL.

78 millions. Augmentations : 14 et 23 p. 100.

54 millions. Augmentations : 20 et 27 p. 100.

LA TURQUIE.

74 millions. Augmentations : 6 et 1 p. 100.

41 millions. Diminutions : 11 et 12 p. 100.

LES DEUX-SICILES.

45 millions. Diminution de 5 p. 100 sur 1858, et augmentation de 30 p. 100 sur la moyenne quinquennale.

28 millions. Diminution de 23 p. 100 sur 1858, mais augmentation de 10 p. 100 sur la moyenne quinquennale.

L'ensemble des expéditions faites à destination de l'Algérie a été de 166 millions, chiffre supérieur de 26 % à celui de 1858, et de 22 % à la moyenne quinquennale. Les marchandises françaises qui faisaient partie de ces expéditions représentent une valeur de 159 millions. Il y avait été exporté de la métropole, pour l'Algérie, 126 millions

en 1858, et 131 millions en moyenne, pendant les cinq années composant la dernière période quinquennale ; ce sont, pour 1859, des différences en plus de 26 et 22 %.

Les expéditions à destination des colonies et autres possessions françaises extérieures ont, en général, plutôt diminué qu'augmenté.

Importations. — *Nature des produits.* — Dans la somme de 2 milliards 148 millions (valeurs *officielles*) dont se compose le commerce général à l'importation, les matières nécessaires à l'industrie figurent pour 1 milliard 201 millions, dont 1 milliard 101 millions s'appliquent à celles qui ont servi à alimenter le travail de nos usines et manufactures. En 1858, la valeur de ces produits ne s'était élevée qu'à 1,180 et 978 millions. Des deux différences en plus, pour 1859, lesquelles sont ainsi de 21 et 24 millions, la dernière porte en grande partie sur les laines en masse, les bois communs et les peaux brutes.

La comparaison avec les résultats de la moyenne quinquennale fait pareillement ressortir, en faveur de 1859, sur les matières nécessaires à l'industrie, une augmentation de 105 millions au commerce général et de 87 millions au commerce spécial.

Les objets de consommation naturels et fabriqués importés à toutes destinations (commerce général) sont évalués à 947 millions, soit à 92 millions de plus qu'en 1858, et à 3 millions de plus aussi que la moyenne quiquennale. Ceux de ces produits qui ont été livrés au marché intérieur ont, au contraire, éprouvé une diminution qui n'est que de 4 millions, il est vrai, comparativement à 1858, mais dont le chiffre s'élève à 59 millions par le rapprochement de la période quinquennale.

Quant aux valeurs *actuelles*, qui n'étaient, en 1858, que de 1,361 millions au commerce général, et de 1,144 millions au commerce spécial, pour les matières nécessaires à l'industrie, elles ont atteint les chiffres de 1,429 et 1,206 millions en 1859. Les objets de consommation naturels ont aussi beaucoup augmenté de prix.

Exportations. — *Nature des produits.* — Les valeurs *officielles* des exportations se décomposent de la manière suivante :

	Commerce général.	Commerce spécial.
Produits naturels	862 millions.	577 millions.
Objets manufacturés.....	1,894 —	1,421 —
Totaux.......	2,756	1,998

Comparativement à l'année 1858, il y a eu accroissement sur les produits naturels aussi bien que sur les objets manufacturés, au commerce spécial comme au commerce général, mais dans la proportion du double en faveur des derniers. Rapproché de la moyenne quinquennale, le chiffre des produits naturels offre une différence de plus de 47 °/ₒ au commerce général et de 62 °/ₒ au commerce spécial; tandis que, contrairement aux faits précités, celui des objets manufacturés ne présente plus que des augmentations de 18 et 19 °/ₒ. Les valeurs *actuelles* ont, d'un autre côté, beaucoup augmenté, principalement sur les objets manufacturés, au commerce spécial comme au commerce général.

Primes. — On a vu que la valeur officielle de la totalité des marchandises exportées s'est élevée à 1 milliard 998 millions en 1859. Dans ce chiffre, la part de celles qui ont été expédiées à l'étranger sous bénéfice de primes ou drawbacks a été de :

409,278,721f » pour les marchandises ayant obtenu la restitution des droits payés à l'importation;

Et 29,205,357 » pour celles qui ont donné lieu au remboursement de la taxe de consommation appliquée aux sels ayant servi à leur fabrication.

La somme totale des primes d'exportation ou drawbacks payés par le trésor public avait été, en 1858, de 48,915,045 francs. Elle a atteint un chiffre presque aussi fort en 1859 (48,801,915 francs) (1). En prenant la moyenne quinquennale pour terme de comparaison, l'année 1859 présente une

(1) Ne sont pas comprises dans ces chiffres, ni les primes payées pour les viandes et beurres salés exportés, ni celles afférentes à différents produits à base de sel, ni les primes d'encouragement pour la grande pêche. Ces dernières sont liquidées et ordonnancées par le département de l'*agriculture*, du *commerce* et des *travaux publics*.

augmentation de 8,607,706 francs (21 %) dont les sucres ont à peu près exclusivement profité.

La taxe de consommation perçue sur les sels a été remboursée, dans les proportions déterminées, sur :

2,619,050 kil. de viande salée, soit 6 % de moins qu'en 1858;
6,762,366 kil. de beurre salé, soit 15 % de plus qu'en 1858;
35,118,356 kil. de produits chimiques et autres, soit 24 % de plus qu'en 1858.

Les bouteilles de verre de toute sorte sont entrées dans ce dernier chiffre pour 22,833,941 kil., c'est-à-dire pour une quantité supérieure de 25 % à celle de 1858.

Importations temporaires. — A raison de l'analogie qui existe, à certains égards, entre le régime des primes et celui des admissions temporaires, il n'a pas paru inutile de donner ici quelques développements au sujet des opérations effectuées sous ce dernier régime.

Les matières étrangères qui ont été travaillées en France représentent, en 1859, en valeurs *officielles*, une somme de 42 millions à peu près de francs, savoir :

Froment. (Grains)	10	millions
Graines oléagineuses de toute espèce et huile de graines grasses brute	12	—
Fonte brute	6	—
Plomb brute	4	—
Garance en racines sèches	2	—
Gommes du Sénégal	1	—
Autres marchandises admissibles au régime créé par la loi du 5 juillet 1836	7	—

Comparés à ceux de l'année 1858, les chiffres ci-dessus présentent les différences suivantes : en moins, sur le froment, 12 millions; en plus, au contraire, sur les graines et huiles, 6 millions, sur la fonte brute, 1 million, et sur les marchandises diverses, y compris la garance et les gommes, 5 millions. Quant aux produits réexportés, la valeur s'en est élevée de 53 millions en 1858, à 66 millions en 1859. Différence en plus, 13 millons (24 1/2 %).

Les valeurs *actuelles* des matières premières mises en œuvre en 1859 se sont élevées à 41 millions, et celles des produits réexportés à 78 millions; c'est sur le premier point 4 millions, et sur le second 11 millions de plus qu'en 1858.

Pêche de la morue, de la baleine et du hareng. — Les navires armés pour la pêche de la morue ont rapporté 288,718 quintaux métriques de morues vertes et sèches, d'huiles, de draches, de rogues et d'issues; c'est 82,084 quintaux, ou 22 °/₀ de moins qu'en 1858.

Les exportations de morues sèches sous bénéfice de prime ont encore fléchi : une diminution de 10,891 quintaux métriques (16 °/₀) existe, comparativement à 1858, sur les expéditions à destination de la Martinique, de l'Italie et du Levant.

Les armements pour la pêche de la morue, en 1859, comprennent 516 navires ayant 14,929 hommes d'équipage; c'est 19 navires, soit 3.70 °/₀ de plus qu'en 1858, et 106 navires, soit 20 °/₀ de plus que la moyenne de la période quinquennale.

Pour les hommes composant les équipages, il y a, en 1859, 262 hommes, soit 1.70 °/₀ de plus qu'en 1858, et 3,366 hommes, soit 22.50 °/₀ de plus que la moyenne de la période quinquennale.

Les produits exportés directement des lieux de pêches en 1859 présentent un total de 13,301,982 kilog. Relativement à 1859, il y a diminution de 719,924 kilog., soit 5.10 °/₀. Comparativement à la moyenne quinquennale, l'augmentation est de 2.665,040 kilog.; soit 20 °/₀.

Quant aux exportations des ports de France, elles ont été, en 1859, de 6,087,163 kilog. Comparées à celles de 1858, elles offrent une diminution de 1,271,014 kilog., soit 17.28 °/₀. Relativement à la moyenne quinquennale, l'augmentation est de 125,068 kilog., soit 20 °/₀.

Dans l'ensemble, les exportations en 1859 ont atteint 20,189,145 kilog. Relativement à 1858, il y a diminution de 1,190,938 kilog., soit 5 1/2 °/₀.

Comparativement à la moyenne quinquennale, l'augmentation est de 3,590,108 kilog., soit 17.70 °/₀.

Les produits en huile et en fanons rapportés de la pêche de la baleine et du cachalot ont repris quelque importance : ils se sont élevés à 6,472 quintaux métriques, tandis qu'ils n'avaient été que de 2,544 quintaux métriques en 1858; mais ils n'atteignent pas encore la moyenne quinquennale, à laquelle ils sont inférieurs de 31 °/₀.

Il a été armé, en 1859, pour la pêche du hareng, 629 navires jaugeant ensemble 17,792 tonneaux et montés de 8,331 hommes d'équipage. Les armements de 1858 avaient compris 660 voiles, 21,146 tonneaux, et la force totale des équipages était de 9,839 hommes. C'est 21 navires, 3,354 tonneaux et 1,508 hommes d'équipage de moins.

Rapprochés de la moyenne quinquennale, les résultats de l'année 1859 ne font ressortir que des différences peu sensibles.

Les produits de cette pêche qui ont été rapportés dans nos ports se son élevés, en poissons frais et salés, à 16,382,400 kilog., soit 80,000 kilog. de moins qu'en 1858, et à 3,360,000 kilog. de plus, au contraire, que la moyenne quinquennale.

Entrepôts. — Le poids total des marchandises de toute nature qui sont entrées dans les entrepôts de l'empire en 1859 a été de 14,886,270 quintaux métriques, représentant, en valeurs *officielles*, 745 millions. En 1858, les produits introduits dans ces établissements composaient un poids de 16,274,390 quintaux, valant ensemble 828 millions de francs. Il y a eu, dès lors, diminution de 1,388,120 quintaux et 75 millions de francs.

Si l'on prend les valeurs *actuelles* pour base de comparaison, la diminution de 1859 sur 1858 ne s'élève qu'à 10 millions. Relativement à la moyenne quinquennale, il y a, pour 1859, infériorité de 1,423,450 quintaux métriques sur le poids et de 62 millions sur les valeurs *officielles*.

Les diminutions constatées, par rapport à l'année 1858, sur les quantités aussi bien que sur les valeurs, atteignent principalement les céréales, le coton en laine, les bois exotiques, le tabac en feuilles, l'huile d'olive, le riz, l'indigo et le suif brut.

Quant à l'importance relative des différents entrepôts, elle est restée la même en ce qui concerne Marseille, le Havre, Bordeaux et Nantes, qui ont conservé, sous le double rapport des quantités et des valeurs, le rang qu'ils occupaient en 1858 : ceux-ci représentent, quant au poids, les 71/100es et, en valeurs, les 88/100es de la totalité des marchandises entreposées.

Transit. — L'expédition des produits étrangers par em-

prunt du territoire français a embrassé un poids total de 1,218,569 quintaux métriques en 1859, contre 1,295,798 quintaux en 1858. La différence entre ces deux chiffres est de 77,229 quintaux (6 p. 100). Elle porte principalement sur les métaux et sur le café, dont les chiffres se sont sensiblement abaissés.

Sous le rapport de la valeur, les opérations de transit représentent 517 millions (valeurs *officielles*), et 537 millions (valeurs *actuelles*). C'est une augmentation de 101 millions (24 p. 100) sur les valeurs *officielles*, et de 117 millions (28 p. 100) sur les valeurs *actuelles* de 1858.

Les tissus de soie ont conservé le premier rang avec un chiffre de 136 millions (valeur *officielle*); viennent ensuite : les tissus de coton avec 98 millions ; les soies avec 55 millions ; les tissus de laine, avec 50 millions ; le coton en laine, avec 20 millions ; l'horlogerie (19 millions) ; les fontes, fer et acier (8 millions) ; les tissus de lin ou de chanvre (8 millions), etc.

En ajoutant aux chiffres ci-dessus de l'ensemble des opérations de transit proprement dit ceux afférents aux marchandises qui ont été réexportées en transit, après avoir été placées sous le régime des admissions temporaires pour recevoir un complément de main-d'œuvre en France, on obtient :

		VALEURS	
	Quint. mètr.	officielles.	actuelles.
En 1859	1,763,005	552 millions	583 millions
Les résultats de l'année précédente étaient de.	1,583,544	438 —	444 —

D'où ressort une augmentation de 179,481 quintaux métriques quant au poids, de 114 millions sur les valeurs *officielles* et de 139 millions sur les valeurs *actuelles*.

Comme pays de provenance, la Suisse, l'Angleterre et l'Association allemande figurent en première, en seconde et en troisième ligne. La Suisse a gagné 50 p. 100 sur 1858, et 44 p. 100 sur la moyenne quinquennale ; l'Angleterre, 21 et 57 p. 100. L'Association allemande, au contraire, a perdu 8 p. 100 sur 1858, quoiqu'elle ait gagné 44 p. 100 sur la moyenne quinquennale. La Belgique a quelque peu

progressé, et s'est maintenue au quatrième rang; les États Sardes, qui ont gagné 88 et 79 p. 100 sur les deux termes de comparaison, ont pris le cinquième rang, à la place des États-Unis.

Les pays de destination se classent dans l'ordre suivant : l'Angleterre, la Suisse, les États-Unis, le Brésil, l'Association allemande, l'Espagne, les États Sardes et la Belgique. Le Brésil s'est substitué à l'Association allemande, au quatrième rang, avec un chiffre à peu près égal. C'est le seul changement qui existe dans l'ordre où les pays de destination sont classés.

Perceptions. — Les perceptions de toute nature opérées par le service des douanes se sont élevées à 228,444,955 fr. Elles se décomposent ainsi qu'il suit :

Droits d'entrée	189,489,283 fr.
— de sortie	4,220,708
— de navigation	4,351,448
— et produits accessoires	2,023,693
Taxe de consommation appliquée aux sels	28,359,823
Somme égale	228,444,955

Il en résulte, comparativement au chiffre total des recettes de 1858, une augmentation de 6,895,739 francs.

Droits d'entrée. — En ce qui concerne spécialement les droits d'entrée, l'augmentation est, relativement à la période quinquennale, de 12 millions, et porte principalement sur les sucres, le café et la houille. La perception du second décime établi par la loi du 14 juillet 1855 y a aussi contribué.

Voici l'indication du chiffre des produits recouvrés, en 1859, par chacune de nos principales douanes :

Le Havre	45,039,000	ou 20	p. 100 du montant total.
Marseille	41,674,000	18	—
Nantes	31,822,000	14	—
Paris	19,594,000	9	—
Bordeaux	17,370,000	8	—
Dunkerque	8,587,000	4	—
Lille	5,088,000	2	—
Rouen	5,055,000	2	—
Boulogne	4,148,000	2	—
Jeumont	2,988,000	1	—

Strasbourg.....	2,133,000	1	p. 100 du montant total.
Valenciennes...	1,107,000	»	—
Autres douanes.	43,840,000	19	—

Ces chiffres constituent l'ensemble des perceptions opérées dans chaque *principalité*, c'est-à-dire dans tous les bureaux dépendant du bureau principal dont le nom est indiqué.

Navigation. — Le nombre des voyages qui se sont effectués sous tous pavillons et par navires chargés, soit à voiles, soit à vapeur, entre la France d'une part, et ses colonies et l'étranger d'autre part, a été de 45,475 en 1859, et les navires qui y ont été affectés jaugeaient ensemble 7,039,966 tonneaux.

C'est, comparativement à 1858, une augmentation de 3 p. 100 sur le nombre des voyages et de 5 p. 100 sur le tonnage; relativement à la moyenne quinquennale, l'augmentation est de 16 p. 100 sur le nombre des voyages et de 18 p. 100 sur le tonnage.

Notre marine a pris part à ces mouvements dans la proportion de 44 p. 100, quant au tonnage, proportion à peu près égale, quoique légèrement inférieure à celle qu'elle avait obtenue en 1858, mais qui dépasse encore de plus de 2 centièmes la moyenne quinquennale.

En distinguant entre la navigation à voiles et la navigation à vapeur, on voit que le pavillon français figure dans la première pour plus de 47 centièmes, chiffre à peu près égal à celui de 1858 et supérieur de 3 centièmes à la moyenne quinquennale; dans la navigation à vapeur, au contraire, la part proportionnelle de notre pavillon s'est affaiblie : elle n'est plus que de 36 centièmes 1/2, tandis qu'elle s'élevait à plus de 39 centièmes en 1858.

Les pays étrangers avec lesquels la France a entretenu le plus de relations maritimes se présentent dans l'ordre suivant :

	1858.	1859.
L'Angleterre........ avec	2,486,528 tnx.	2,665,515 tnx.
Les États Sardes..........	318,603	645,907
Les États-Unis, O. A......	428,886	428,094
L'Espagne................	398,305	355,245
Les Deux-Siciles..........	253,592	264,061
La Norwége...............	141,511	176,288

La Turquie................	258,031	170,952
La Russie.................	272,046	169,924
La Toscane................	146,908	163,585
La Suède..................	110,317	132,766
Le Brésil.................	82,509	101,881
Les Pays-Bas..............	98,090	90,261
Les Indes anglaises.......	87,683	76,403
L'Autriche	78,271	64,545

Ces 14 puissances absorbent les 88 centièmes du tonnage total des navires qui ont été affectés, en 1859, à la navigation internationale de concurrence ; elles en avaient absorbé les 87 centièmes en 1858. Dans les 88 centièmes afférents à l'année 1859, la part du pavillon français est de 28; elle s'était élevée pareillement à 28 dans les 87 centièmes que cette navigation comptait l'année précédente.

COMMERCE DE L'ALGÉRIE.

Le commerce extérieur de l'Algérie, celui qui s'effectue avec les puissances étrangères et les entrepôts de France, a compris, en 1859, une somme de marchandises représentant, en valeurs officielles, 32,770,093 francs, chiffre à peu près égal à celui de 1858. L'importation y figure pour 25,165,692 francs, au lieu de 21,296,081 francs en 1858. C'est une augmentation de 18 p. 100; mais l'exportation, qui s'était alors élevée à 11,429,425 francs, n'a atteint que le chiffre de 7,604,701 fr., différence en moins 33 p. 100.

En rapprochant les résultats de 1859 des résultats moyens de la période quinquennale, on voit que l'importation n'a pas progressé, et que l'exportation a perdu près de 4 millions, soit 34 p. 100.

Au commerce spécial, l'ensemble du mouvement avec l'étranger s'élève, en 1859, à 31,391,406 fr., c'est à peu près le chiffre de 1858.

L'importance de l'importation s'est accrue de 18 p. 100 (24,545,580 francs, au lieu de 20,798,211 francs); mais celles de l'exportation a, au contraire, diminué de 38 p. 100 (6,845,826 francs, au lieu de 10,717,940 francs).

Comparativement à la moyenne quinquennale, il y a augmentation de 18 p. 100 à l'importation, et diminution de 3 p. 100 à l'exportation.

Les mises en consommation se composent, en 1859, de 33 p. 100 de matières nécessaires à l'industrie, de 54 p. 100 de produits naturels et de 13 p. 100 d'objets fabriqués. L'année précédente, ces trois natures de produits offraient les proportions de 34.51 et 15 p. 100. Les bois communs et les peaux préparées sont principalement celles des matières nécessaires à l'industrie dont l'importation a fléchi, tandis qu'il s'est produit des excédants sur les laines en masse, la houille, les fers, fonte et acier. Dans la seconde catégorie, les céréales, le café, les sucres, les viandes salées et quelques autres matières présentent, comparativement, une plus grande valeur; mais, dans la troisième, au contraire, les peaux ouvrées, les tissus de soie, de laine, de poil ou de crin et l'horlogerie sont en déficit.

A l'exportation, la part des produits naturels a été de 61 centièmes seulement, contre 86 centièmes en 1858; ce qui tient à ce que les céréales et le cuivre sont sortis en quantité beaucoup moindres; mais celle des objets manufacturés s'est élevé de 14 à 39 p. 100. Cette augmentation a pour cause les accroissements obtenus sur le tabac, les futailles vides, les tissus de coton et de lin ou de chanvre.

Dans l'ensemble du double mouvement d'importation et d'exportation (commerce spécial), la part des entrepôts de France a été, comme en 1858, de 16 centièmes environ; celle de l'Angleterre s'est relevée de 8 centièmes, où elle était tombée en 1858, à 10 centièmes; les États barbaresques ont gagné près de 10 centièmes; mais l'Espagne en a perdu plus de 22.

Les importations des entrepôts de France pour la consommation en Algérie n'ont eu qu'une valeur de 4,929,888 fr., au lieu de 5,063,948 fr. en 1858.

La différence porte presque entièrement sur l'orge (grains).

La part de l'Angleterre a été de 2,052,773 fr., et les expéditions à destination du même pays se sont élevées à 1,196,606 fr. Il y a eu ainsi une augmentation, tant à l'entrée qu'à la sortie, au compte de ce pays.

Les provenances de l'Espagne ont fléchi; mais ce sont surtout les exportations à cette destination qui ont perdu de leur importance ; au lieu de 9,067,590 fr., chiffre de

1858, elles n'ont plus eu qu'une valeur de 2,550,077 fr. en 1859. La diminution atteint les céréales.

Les exportations à destination des États Sardes et des Deux-Siciles se sont, au contraire, proportionnellement beaucoup accrues.

Quant aux marchandises extraites des États barbaresques et importées pour la consommation de l'Algérie, elles ont acquis une valeur de 5,309,903 fr.; c'est une augmentation de 2,996,493 fr. sur 1858 : les laines en masse et les céréales en ont été l'objet. Les expéditions à destination de ce pays ont aussi beaucoup augmenté relativement (511,783 fr., au lieu de 188,975 fr.).

En ajoutant aux chiffres représentatifs du mouvement commercial de l'Algérie avec l'étranger et les entrepôts de France, en 1858 et 1859, ceux des transactions qui se sont opérées entre la France et l'Algérie, d'après les relevés des douanes métropolitaines (soit le commerce spécial pour l'exportation de France et le commerce général pour l'importation d'Algérie), on obtient les résultats suivants :

		1858.	1859.
Commerce de l'Algérie	avec l'étranger et les entrepôts de France.	32,725,506f	32,770,093
	avec la métropole...	161,138,558	205,101,313
		193,864,064	237,871,406
Augmentation..............		44,007,342 (23 p. 100).	

Les marchandises de toute autre nature introduites dans les entrepôts de l'Algérie comprennent un poids total de 151,378 quintaux métriques, chiffre supérieur de 37,601 quintaux métriques (32 p. 100) à celui de 1858. Les valeurs *officielles* de ces marchandises se sont élevées à 6,253,028 fr. L'augmentation de 13 p. 100 qu'elles présentent sur celles de 1858 (5,528,856 fr.), porte sur les boissons.

Les navires chargés expédiés de l'Algérie à l'étranger, et *vice versa*, ont effectué 2,901 voyages en 1859; c'est 584 voyages de moins que pendant l'année précédente. Le tonnage total de ces navires a été de 263,926 tonneaux, au lieu de 260,418 tonneaux seulement en 1858 : augmentation 3,508 tonneaux. En réunissant à ce mouvement celui des

transports entre la métropole et l'Algérie, on constate les résultats suivants :

1858.........	5,061	voyages,	597,699	tonneaux.
1856.........	4,607	—	615,832	—

Le pavillon français figure dans ce mouvement général pour 79 p. 100 quant au tonnage; il a couvert 487,709 tonneaux; c'est 1 p. 100 de plus qu'en 1858.

Voici, au surplus, comment la navigation se répartit, sous le rapport du tonnage, entre notre marine et la marine étrangère, dans les relations de l'Algérie avec les principales puissances auxquelles il est ouvert des comptes particuliers pour les importations et les exportations de marchandises :

	1858		1859	
	Navires français.	Navires étrangers.	Navires français.	Navires étrangers.
États barbaresques.	97 p. 100	3 p. 100	94 p. 100	6 p. 100
Angleterre........	65	35	41	59
Espagne..........	3	97	1	99
États Sardes......	27	73	60	40
Autriche..........	34	66	14	86
Suède............	»	100	1	99

Parmi les puissances étrangères dont les bâtiments ont fait des opérations de commerce dans les ports de l'Algérie en 1859, les États barbaresques occupent le premier rang avec 93,138 tonneaux; l'Angleterre, le second, avec 51,314 tonneaux; l'Espagne, le troisième, avec 39,931; les États Sardes (28,165 tonneaux), le quatrième; l'Autriche (9,883 tonneaux), le cinquième et la Suède (7,583 tonneaux), le sixième. Il s'agit ici, bien entendu, de la navigation par navires chargés et des entrées et sorties réunies.

Dans l'ensemble de cette navigation entre les ports de l'Algérie et l'étranger, dont l'importance, comme on l'a vu ci-dessus, est représentée par 263,926 tonneaux, notre pavillon a couvert 137,279 tonneaux (52 p. 100), et le pavillon étranger 126,647 tonneaux (48 p. 100).

Enfin, l'effectif de la marine marchande dans les ports de l'Algérie, au 31 décembre 1859, est de 135 navires jaugeant ensemble 3,209 tonneaux.

TABLEAU des Import. de la France par pays de provenance.

(Valeurs exprimées en millions de francs.) COMMERCE SPÉCIAL.

RANG d'import. 1859.	PAYS DE PROVENANCE.	MOYENNE des 5 ann. précéd.	VALEURS officielles. 1859.	VALEURS actuelles. 1859.
1	Angleterre	216.2	223.1	278.2
2	Etats-Unis	190.8	195.9	198.5
3	Belgique	139.4	130.4	160.2
4	Turquie	64.2	73.2	80.3
5	Association comm. allemande.	71.3	72.5	106.8
6	Indes anglaises	61.5	71.3	60.6
7	Etats sardes, Monaco	93.3	69.3	83.3
8	Russie	45.2	53.8	54.6
9	Espagne	63.2	52.1	54.3
10	Algérie.	34.1	40.7	34.2
11	Suisse	37.3	39.1	52.3
12	Ile de la Réunion	34.8	38.2	35.0
13	Pays-Bas.	21.8	27.5	40.0
14	Deux-Siciles	29.4	24.9	34.9
15	Brésil.	14.7	19.4	30.1
16	Rio de la Plata	10.3	18.7	22.4
17	Côte occidentale d'Afrique	19.1	18.2	7.8
18	Toscanes, Lucques.	15.9	17.5	16.7
19	Norvége	13.4	15.3	25.8
20	Martinique.	16.9	15.2	16.7
21	Egypte	20.0	14.5	16.1
22	Guadeloupe	14.3	12.9	13.5
23	Possessions espagn. en Amér.	13.2	12.3	17.9
24	Sénégal.	10.0	11.8	7.0
25	Haïti	8.6	11.7	15.0
26	Possessions franç. dans l'Inde.	11.8	11.4	7.8
27	Villes anséatiques.	8.0	10.4	17.1
28	Ile Maurice et cap de B.-Espér.	5.0	10.3	16.6
29	Etats barbaresques	11.8	9.4	12.3
30	Suède	6.2	9.0	16.8
31	Indes hollandaises	7.4	8.4	11.7
32	Pérou.	6.3	8.2	17.3
33	St-Pierre et Miquel.et Gr.Pêche.	8.6	7.6	15.4
34	Autriche.	9.3	7.0	12.2
35	Mexique	5.2	6.0	4.1
36	Uruguay.	3.5	5.9	8.0
37	Chili	4.3	5.8	7.2
38	Portugal	3.0	3.7	4.5
39	Etats-Romains.	2.5	3.6	5.5
40	Chine, Cochinchine, Océanie.	3.0	3.4	3.3
41	Vénézuéla	3.4	3.3	4.8
42	Autres pays d'Afrique.	2.9	2.3	1.9
43	Guatemala.	1.2	2.1	2.4
44	Grèce.	2.7	1.8	3.3
45	Nouvelle-Grenade.	1.8	1.5	1.1
46	Philippines.	1.1	1.1	1.3
47	Cayenne	0.5	0.5	0.4
48	Epaves et Sauvetages.	0.3	0.3	0.4
49	Ste-Marie, Mayotte, Nossi-Bé.	0.3	0.3	0.3
50	Possessions anglaises en Amér.	0.2	0.3	0.4
51	Equateur.	0.3	0.3	0.4
52	Danemark	0.6	0.2	0.4
53	Possessions danoises en Amér.	0.2	0.1	0.1
54	Bolivie	0.1	0.0	0.2
55	Possessions holland. en Amér.	0.1	0.0	0.1
56	Mecklenbourg-Schwérin	0.1	0.0	0.0
57	Hanovre	0.1	0.0	0.0
	TOTAUX.	1.375.7	1,404.0	1.640,7

TABLEAU des Exportat. de la France par pays de destination.

(Valeurs exprimées en millions de francs.) COMMERCE SPÉCIAL.

RANG d'import. 1859.	PAYS DE DESTINATION.	MOYENNE des 5 ann. précéd.	VALEURS officielles. 1859.	VALEURS actuelles. 1859.
1	Angleterre	294.4	474.0	591.3
2	Etats-Unis	201.3	245.5	308.3
3	Algérie	131.3	159.3	146.9
4	Belgique	141.3	151.0	168.6
5	Association comm. allemande	85.6	138.2	147.7
6	Etats sardes, Monaco	67.3	107.9	124.8
7	Suisse	73.0	104.2	115.7
8	Espagne	96.4	99.5	100.8
9	Brésil	42.5	54.1	62 3
10	Turquie	47.0	41.3	39.2
11	Possessions espagn. en Amér.	22.0	27.9	29.3
12	Deux-Siciles	25.0	27.5	25.8
13	Chili	23.5	25.7	26.4
14	Ile de la Réunion	24.5	24.8	25.0
15	Pérou	22.6	22.9	24.4
16	Russie	13.7	22.4	28.3
17	Toscane, Lucques	17.5	22.0	30.5
18	Martinique	21.5	21.3	20.7
19	Guadeloupe	18.0	17.8	16.6
20	Rio de la Plata	15.8	16.8	19.6
21	Pays Bas	14.3	15.5	14.8
22	Egypte	10.7	15.2	14.6
23	Uruguay	8.5	15.0	16.7
24	Portugal	8.6	13.9	14.2
25	Sénégal	10.2	13.7	9.6
26	Mexique	16.6	13.3	12.9
27	Ile Maurice et cap de B.-Espér.	8.3	12.1	15.1
28	Villes anséatiques	10.3	11.2	23.5
29	Etats Romains	7.2	8.7	8.4
30	Indes anglaises	6.1	8.0	9.6
31	Grèce	5.5	7.1	6.4
32	Autriche	7.0	6.5	5.7
33	St-Pierre, Miquel. et Gr.-Pêche	5.7	6.5	7.2
34	Possessions danoises en Amér.	5.6	6.4	6.7
35	Etats barbaresques	4.7	5.7	5.7
36	Haïti	5.8	5.3	4.4
37	Nouvelle-Grenade	4.6	4.5	4.8
38	Cayenne	4.0	4.4	4.8
39	Vénézuéla	5.2	3.5	3.5
40	Chine, Cochinchine et Océanie	2.4	2.9	4.6
41	Norvége	2.0	2.5	3.1
42	Possessions anglaises en Amér.	1.7	1.8	2.4
43	Suède	1.4	1.8	2.7
44	Côte occidentale d'Afrique	2.0	1.7	1.3
45	Danemark	1.5	1.5	2.7
46	Guatemala	0.8	1.1	1.2
47	Indes hollandaises	1.3	0.9	1.1
48	Hanovre	0.3	0.8	3.4
49	Possessions franç. dans l'Inde	0.5	0.7	1.0
50	Philippines	0 3	0.5	0.3
51	Autres pays d'Afrique	0.7	0.5	0.5
52	Equateur	0.6	0.4	0.4
53	Mecklenbourg-Schwérin	0.0	0 2	0.7
54	Ste-Marie, Mayotte, Nossi-Bé	0.4	0.1	0.1
55	Bolivie	0.4	0.1	0.1
56	Possessions holland. en Amér.	0.1	0.0	0.0
	TOTAUX	1,549.5	1,998.0	2,266.4

TABLEAU des Importations et Exportations réunies.
(Valeurs exprimées en millions de francs.) COMMERCE SPÉCIAL.

RANG d'import. 1859.	PAYS DE PROVENANCE ET DE DESTINATION.	MOYENNE des 5 ann. précéd.	VALEURS officielles. 1859.	VALEURS actuelles 1859.
1	Angleterre	510.0	697.1	869.5
2	Etats-Unis	392.2	441.4	507.8
3	Belgique	280.6	281 4	328.8
4	Association comm. allemande	156.9	210.7	254.5
5	Algérie	165.4	200.0	181.1
6	Etats sardes, Monaco	160.6	177.7	208.1
7	Espagne	159.6	151.6	155.1
8	Suisse	110.4	143.3	168.0
9	Turquie	111.3	114.6	119.5
10	Indes anglaises	72.7	79.3	70.2
11	Russie	58.9	76.2	82.9
12	Brésil	57.2	73.5	92.4
13	Ile de la Réunion	59.3	63.0	60.0
14	Deux-Siciles	54.4	52.4	60.7
15	Pays-Bas	36.2	43.0	54.8
16	Possessions espagn. en Amér.	35.2	40.2	47.2
17	Toscane, Lucques	33.4	39.5	47.2
18	Martinique	38.3	36.5	37.4
19	Rio de la Plata	26.1	35.5	42.0
20	Chili	27.8	31.5	33.6
21	Pérou	28.9	31.1	41.9
22	Guadeloupe	32.3	30.7	30.1
23	Egypte	30.7	29.7	30 7
24	Sénégal	20.1	25.5	16.6
25	Ile Maurice et cap de B.-Espér.	13.3	22.4	31.7
26	Villes anséatiques	18.3	21.6	40.6
27	Uruguay	12.0	20.9	24.7
28	Côte occidentale d'Afrique	21.1	19.9	9.1
29	Mexique	21.9	19.3	17.0
30	Norvége	15.4	17.8	28.9
31	Portugal	11.6	17.6	18.7
32	Haïti	14.3	17.0	19.4
33	Etats barbaresques	16.6	15.1	18.0
34	St-Pierre, Miquel. et Gr.-Pêche.	14.3	14.1	22.6
35	Autriche	16.3	13.5	17.9
36	Etats Romains	9.7	12.3	13.9
37	Possessions franç. dans l'Inde	12.3	12.1	8.8
38	Suède	7.6	10.8	19.5
39	Indes hollandaises	8.7	9.3	12.8
40	Grèce	8.9	8.8	9.7
41	Vénézuéla	8.6	6.8	8.3
42	Possessions danoises en Amér.	5.8	6.5	6.8
43	Chine, Cochinchine, Océanie.	5.4	6.3	7.9
44	Nouvelle-Grenade	6.4	6.0	5.9
45	Cayenne	4.6	4.9	5.2
46	Guatemala	2.0	3.2	3.6
47	Autres pays d'Afrique	3.6	2.8	2.2
48	Possessions anglaises en Amér.	1.9	2.1	2.8
49	Danemark	2.1	1 7	3.1
50	Philippines	1.4	1.6	1.8
51	Hanovre	0.3	0.8	3.4
52	Equateur	0.8	0.7	0.8
53	Epaves et Sauvetages	0.3	0.5	0.4
54	Ste-Marie, Mayotte et Nossi-Bé.	0.6	0.4	0.4
55	Mecklenbourg-Schwérin	0 1	0.2	0.7
6	Bolivie	0.3	0.1	0.3
57	Possessions holland. en Amér.	0.3	0.0	0.1
	TOTAUX	2,925.2	3,402.0	3,007.0

TABLEAU des principales Marchandises importées.
(Valeurs exprimées en millions de francs.) COMMERCE SPÉCIAL.

RANG d'import. 1859.	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	MOYENNE des 5 ann. précéd.	VALEURS officielles. 1859.	VALEURS actuelles. 1859.
1	Soies	159.3	157.5	211.5
2	Coton en laine	136.1	143.9	153.7
3	Laines en masse	68.6	79.0	125.7
4	Houille crue	58.8	69.7	83.2
5	Graines oléagineuses	50.0	63.0	33.2
6	Sucre des colonies françaises	60.9	61.2	59.0
7	Tabac en feuilles	42.0	55.4	34.9
8	Bois communs	42.7	53.9	106.2
9	Peaux brutes	33.1	44.1	69.7
10	Céréales	101.0	36.7	37.7
11	Cendres et regrets d'orfèvre	27.1	28.5	28.5
12	Sucre étranger	20.0	26.9	44.7
13	Cuivre	22.7	26.6	38.4
14	Café	22.3	26.2	44.5
15	Arachides et noix de touloue	24.9	25.7	8.9
16	Poils de toute sorte	21.5	24.4	8.6
17	Bestiaux	23.2	23.1	50.7
18	Plomb	13.5	21.3	25.0
19	Indigo	20.1	18.9	15.8
20	Huile d'olive	16.4	16.5	22.4
21	Lin	20.1	16.1	28.1
22	Fruits de table	14.3	16.0	15.7
23	Riz	23.0	15.4	15.7
24	Bois exotiques	9.4	12.2	10.4
25	Tissus de lin ou de chanvre	10.8	11.1	9.8
26	Fer (autre que la fonte brute)	17.8	10.0	5.0
27	Zinc	8.9	9.6	13.2
28	Graines à ensemencer	10.9	9.4	9.4
29	Nattes de paille, d'éc., de sparte	8.7	9.2	3.8
30	Cochenille	6.6	7.4	2.5
31	Chap. de paille, d'éc., de sparte	3.7	7.1	2.3
32	Pelleteries	5.2	7.0	6.2
33	Fonte brute	14.6	6.5	5.7
34	Etain brut	5.1	6.5	11 8
35	Horlogerie	7.6	6.3	5.1
36	Chevaux	6.5	6.2	12.4
37	Tissus de soie	8.2	5.5	6.7
38	Poissons de mer	6.3	5.5	11.6
39	Soufre	3.7	5.2	10.4
40	Machines et mécaniques	5.3	4.1	4.1
41	Nitrate de soude	3.1	4.1	4.1
42	Gommes exotiques	3.0	4.1	2.8
43	Chanvre	3.3	3.9	5.7
44	Fromages	3.1	3.9	9.0
45	Fils de poils de chèvre	2.6	3.8	6.4
46	Cacao	3.5	3.7	6.1
47	Poivre et piment	3.0	3.4	3.6
48	Ecorces de quinquina	4.3	3.3	1.8
49	Fils de lin ou de chanvre	2.6	2.8	2.2
50	Graisses de poisson	2.3	2.5	4.7
51	Rogues de morue	2.6	2.2	1.0
52	Thé	1.3	1.7	1.4
53	Bimbeloterie et mercerie	1.4	1.4	1.4
54	Beurre	2.0	1.4	2.7
55	Fils de coton	0.9	1.3	1.3
56	Potasse	1.0	1.2	1.4
57	Armes	0.8	1.0	1.0
58	Suif brut et saindoux	3.9	0.8	1.8
59	Inst. arat., lim., râpes, scies, etc.	1.0	0.8	0.8
60	Nitrate de potasse	1.3	0.6	1.2
61	Girofle	0.5	0.5	0.2
—	Autres marchandises	167.6	176.3	192.9
	TOTAUX	1,375.7	1,404.0	1,640.7

TABLEAU des principales Marchandises exportées.

(Valeurs exprimées en millions de francs.) COMMERCE SPÉCIAL.

RANG d'import. 1859.	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	MOYENNE des 5 ann. précéd.	VALEURS officielles. 1859.	VALEURS actuelles. 1859.
1	Tissus de soie et de fleuret . . .	305.9	396.9	499.9
2	Tissus de coton	182.6	179.4	67.2
3	Tissus de laine.	173.3	179.8	180.6
4	Céréales	29.0	150.1	152.0
5	Tablett., bimb., merc., parapl., ombr., meub. et ouvr. de bois	64.4	86.7	103.4
6	Sucre raffiné.	43.9	63.1	45.7
7	Vins.	58 9	94.8	232.0
8	Linge et habillements.	44.9	86.1	108.9
9	Peaux ouvrées.	51.0	64.4	74.3
10	Poteries, verres et cristaux. . .	41.4	46.2	31.4
11	Tissus de lin ou de chanvre . .	38.3	34.8	15.4
12	Papier et ses applications . . .	35.0	35.2	32.4
13	Graines et fruits oléagineux . .	11.9	7.6	7.1
14	Poils de toute sorte	18.0	20.0	5.0
15	Ouvrages en métaux.	25.3	25 6	42.1
16	Soies.	26.7	35.8	44.6
17	Eaux-de vie et espr. de t. sorte.	15.1	26.1	92.6
18	Parfumerie.	15.4	19.4	13 8
19	Peaux tannées, corroyées, mégissées ou maroquinées	17.7	23.8	56.1
20	Chevaux, mules, mulets et best.	13.0	8.5	17.3
21	Orfévrerie et bijouterie	13.2	11.3	15.1
22	Bois communs.	10.8	15.8	17.3
23	Couleurs	15.4	18 7	9.2
24	Garance	14.4	11.8	14.2
25	Huiles volatiles	9.7	10.6	0.6
26	Modes et fleurs artificielles. . .	10.7	10.5	10.5
27	Fil de coton et fil de laine . . .	11.2	10.2	6.9
28	Poissons de mer et pois. marin.	10.7	11.2	11.5
29	Médicaments composés	8.6	12.6	11.9
30	Beurre	7.7	11.3	21.9
31	Graines à ensemencer.	10.6	12.1	12.9
32	OEufs.	7.1	9.1	13.0
33	Fruits de table.	8.9	7.7	8.9
34	Machines et mécaniques	4.4	6.8	6.8
35	Savons	4.4	5.5	6.8
36	Articles div. de l'indust. paris.	4.3	6.4	6.4
37	Horlogerie	3.5	3.7	4.4
38	Huile d'olive.	2.6	3.3	4.1
39	Or battu, tiré, laminé ou filé .	2.7	4.3	4.3
40	Sel de marais ou de saline. . .	4.3	3.5	2.0
41	Liqueurs.	2.7	3.6	3.0
42	Armes	2.2	4.6	8.1
43	Viandes salées.	2.8	3.1	5.9
44	Coutellerie.	2.6	2.2	2.2
45	Fers	1.8	3.1	3.2
46	Extraits de bois de teinture . .	4.2	1.8	0.7
47	Laines	1.3	6.6	8.9
48	Lin	0.9	1.4	1.9
49	Chardons cardères.	1.9	1.6	1.5
50	Fils de lin ou de chanvre. . . .	1.1	1.1	1.0
51	Tourteaux de graines oléagin.	1.2	1.1	4.0
52	Peaux brutes et pelleteries . .	0.8	1.9	2.0
53	Chandelles.	0.7	0.7	0.8
54	Tissus de poil.	1.9	1.2	0.9
55	Plaqués.	0.8	0.3	0.3
—	Autres marchandises.	146.5	193.0	214.5
	TOTAUX.	1,549.5	1,998.0	2,266.4

STATISTIQUE DE L'ADMINISTRATION

DE LA JUSTICE CIVILE ET COMMERCIALE EN FRANCE

PENDANT L'ANNÉE 1858.

(Extrait du Compte rendu officiel.)

Le compte de la justice civile et commerciale, dont nous donnons ci-après l'analyse, montre que le nombre des procès en matière civile se maintient stationnaire, malgré l'accroissement de la population et le développement de la richesse, et que celui des procès en matière commerciale n'a augmenté que d'une manière insensible, et hors de proportion avec le progrès de l'industrie et du commerce depuis quelques années.

I. Cour de cassation. — Le nombre des pourvois soumis à la chambre des requêtes, qui était de 616 en 1856, de 593 en 1857, est descendu à 588 en 1858. C'est une diminution de 28 pourvois en deux années. Parmi les 588 pourvois de la dernière année, 413 (702 sur 1,000) étaient dirigés contre des arrêts des cours impériales; 96 (163 sur 1,000) contre des jugements des tribunaux civils; 10 contre des jugements des tribunaux de commerce; 48 contre des décisions du jury d'expropriation; 1 contre une décision de conseil de prud'hommes; 20 enfin contre des jugements des tribunaux de paix rendus en matière électorale. Par exception et en vertu de l'article 23 du décret organique du 2 février 1852, il a été statué définitivement sur ces derniers pourvois par la chambre des requêtes. Elle a cassé 4 des jugements attaqués et rejeté 13 pourvois. Les autres restaient à juger le 31 décembre 1858.

La chambre des requêtes a statué, en 1858, sur 463 autres pourvois. Elle en a rejeté 296 (639 sur 1,000) et admis 167 (361 sur 1,000). Il restait 329 pourvois à apprécier par la chambre des requêtes le 31 décembre 1858. C'est 23 de plus qu'à l'époque correspondante de l'année 1857.

La chambre civile restait saisie, le 31 décembre 1857, de 124 pourvois admis par la chambre des requêtes, qui lui en a envoyé 167 nouveaux en 1858. Si l'on ajoute 51 pourvois en matière d'expropriation pour cause d'utilité publique portés directement devant la chambre civile, con-

formément à l'article 20 de la loi du 3 mai 1841, on obtient un total de 342 pourvois. Cette même chambre a rendu 222 arrêts en 1858, savoir : 94 arrêts de rejet (423 sur 1,000) et 128 de cassation (577 sur 1,000). C'est 20 arrêts de plus qu'en 1857. Contrairement à ce qui s'est produit à la chambre des requêtes, où le nombre proportionnel des arrêts de rejet a été croissant de 1856 à 1858, il a diminué à la chambre civile : de 465 sur 1,000 en 1856, il n'a été que de 458 sur 1,000 en 1857, et de 423 sur 1,000 en 1858. Il restait 117 pourvois au rôle de la chambre civile le 31 décembre 1858, au lieu de 124 au 31 déc. 1857.

Les chambres réunies n'ont prononcé que 3 arrêts en matière civile et commerciale pendant l'année 1858, savoir : un arrêt de rejet et 2 de cassation.

Il a été introduit en 1858, devant la chambre des requêtes, 8 demandes en règlement de juges, qui ont donné lieu à 6 arrêts préparatoires et à un nombre égal d'arrêts contradictoires réglant de juges.

La même chambre a été saisie d'une demande de prise à partie, qu'elle a accueillie par un arrêt d'admission. Enfin elle a annulé, pour excès de pouvoir, un jugement du tribunal civil de Lectoure. (Art. 80 de la loi du 27 ventôse an VIII.)

II. Cours impériales. — Le nombre des procès portés devant les cours impériales varie peu d'une année à l'autre. Cependant, il s'est légèrement accru depuis quelques années. Ainsi, le nombre des affaires nouvelles inscrites au rôle pour la première fois, après avoir été, année moyenne, de 9,697 de 1846 à 1850, de 9,678 de 1851 à 1855, s'est élevé à 10,405 en 1856, à 10,420 en 1857, à 10,618 en 1858. L'augmentation a porté exclusivement sur les appels en matière commerciale ; le nombre des appels en matière civile est demeuré stationnaire.

Les 27 cours impériales ont eu à s'occuper, en 1858, de 16,439 affaires, savoir :

10,618 affaires nouvelles;
5,568 affaires qui restaient à juger de 1857;
253 affaires réinscrites aux rôles en 1858, après en avoir été rayées précédemment comme terminées, ou revenant devant les cours par suite d'opposition à des arrêts par défaut des années antérieures.

Ces 16,439 causes se divisent ainsi, eu égard à leur nature :

11,083 appels en matière civile ;
4,982 appels en matière commerciale ;
113 appels de sentences arbitrales ;
261 contestations portées directement devant les cours sur l'exécution d'arrêts précédents, des questions de frais, notamment.

Près des deux tiers (10,600) de ces affaires ont été terminées dans l'année :

7,889 (744 sur 1,000) par des arrêts contradictoires ;
662 (63 sur 1,000) par des arrêts par défaut ;
2,049 (189 sur 1,000) par radiation à la suite de désistement ou de transaction.

Le résultat des appels, eu égard aux décisions attaquées, varie, d'une année à l'autre, dans des limites extrêmement étroites. Sur 1,000 arrêts contradictoires ou par défaut, on compte :

	EN MATIÈRE CIVILE.		EN MATIÈRE COMMERCIALE.	
	Arrêts confirmatifs.	Arrêts infirmatifs.	Arrêts confirmatifs.	Arrêts infirmatifs.
En 1856...	662	338	697	303
En 1857...	670	330	699	301
En 1858...	684	316	711	289

Il restait à juger 5,839 affaires aux rôles des 27 cours impériales le 31 décembre 1858 ; c'est 271 de plus qu'au 31 décembre 1857, et 731 de plus qu'au 31 décembre 1856. Cet accroissement s'explique en partie par la progression du nombre des affaires nouvelles portées devant les cours. Il semble cependant qu'il eût été possible, par des efforts plus soutenus, de prévenir cette augmentation des procès reportés d'une année à l'autre.

Le nombre des affaires qui restaient à juger, le 31 décembre 1858, aux rôles des 27 cours impériales, formait plus du tiers (355 sur 1,000) du nombre total. La proportion était de 316 sur 1,000 le 31 décembre 1855 ; de 330 sur 1,000 le 31 décembre 1856 ; de 353 sur 1,000 le 31 décembre 1857. Elle a donc été croissant durant ces trois dernières années.

Le nombre des affaires restant à juger devant chaque

cour impériale, à la fin de l'année 1858, ne dépasse la moyenne de toute la France (355 sur 1,000) que dans les sept cours ci-après : Aix, Besançon, Caen, Grenoble, Lyon, Paris et Toulouse.

III. TRIBUNAUX CIVILS DE PREMIÈRE INSTANCE. — Pendant l'année 1858, il a été inscrit pour la première fois, aux rôles des 361 tribunaux civils, 111,521 affaires nouvelles, savoir : 53,155 causes ordinaires et 58,366 causes sommaires. C'est à quelques centaines d'affaires près en plus, le même nombre total qu'en 1856 et en 1857, comme l'indique l'état ci-après. Mais les totaux de ces trois dernières années présentent une diminution assez notable de procès civils, quand on les compare à ceux des années antérieures.

AFFAIRES DU RÔLE GÉNÉRAL.		NOMBRES MOYENS annuels (1) de 1851 à 1855.	NOMBRES RÉELS des années		
			1856.	1857.	1858.
Affaires inscrites au rôle général pour la première fois dans l'année		113,848	111,145	110,853	111,521
Nature des affaires	ordinaires	57,379	56,686	52,971	53,155
	sommaires	56,469	54,459	57,882	58,366
Résultat des affaires	jugées contradictoirement	61,753	63,515	63,380	63,343
	jugées par défaut	30,672	28,733	28,248	28,322
	rayées du rôle par suite de transaction ou de désist.	33,600	32,047	30,996	32,338
TOTAL des affares terminées.		126,025	124,295	122,624	124,003
Affaires restant à juger à la fin de chaque période inscrites depuis	trois mois et moins	12,958	12,378	12,508	11,899
	plus de trois mois	22,042	19,670	17,613	15,565
TOTAL		35,000	32,048	30,121	27,464
Affaires non inscrites au rôle général et portées directement devant le tribunal		51,197	49,116	46,364	46,347
Avant-faire-droit : jugements préparatoires, interlocutoires et sur incident		33,012	31,856	31,244	30,415

(1) On trouvera dans l'*Annuaire* précédent, page 74 le nombre moyen des années 1821 à 1850 divisé en cinq périodes de 5 ans chaque.

Aux 111,321 causes nouvelles soumises aux tribunaux en 1858, il faut en ajouter :

30,128 qui restaient à juger de l'année 1857;
8,204 qui ont été réinscrites au rôle pendant l'année, après avoir été rayées antérieurement comme terminées;
1,614 qui revenaient à l'audience sur opposition à des jugements par défaut considérés d'abord comme définitifs.

Ces divers nombres réunis donnent un total de 151,467 affaires du rôle à juger en 1858, soit 1,278 de moins qu'en 1857.

Les tribunaux ont terminé dans l'année 124,003 affaires du rôle : un peu plus des 4 cinquièmes (819 sur 1,000), savoir :

63,343 (511 sur 1,000) par des jugements contradictoires;
28,332 (228 sur 1,000) par des jugements par défaut ;
32,338 (261 sur 1,000) par radiation à la suite de transaction ou de désistement.

Le nombre des jugements contradictoires ou par défaut a été le même, à quelques unités près, en 1858 qu'en 1857; mais les radiations par suite de transaction ou d'abandon ont été plus nombreuses.

Il n'est resté à juger, le 31 décembre 1858, que 27,464 affaires du rôle; c'est 2,657 de moins qu'à la fin de 1857.

Les 27,464 affaires du rôle, non terminées le 31 décembre 1858, forment moins du cinquième (181 sur 1,000) du nombre total. Elles étaient inscrites aux rôles :

11,899 (433 sur 1,000) depuis moins de trois mois;
5,443 (198 sur 1,000) depuis trois mois jusqu'à six ;
5,179 (189 sur 1,000) depuis six mois jusqu'à douze;
3,158 (115 sur 1,000) depuis un an jusqu'à deux ;
1,785 (65 sur 1,000) depuis plus de deux ans.

Les procès des deux dernières catégories ont beaucoup diminué depuis dix ans. A la fin de 1848, on comptait 15,782 affaires restant à juger qui étaient inscrites aux rôles depuis plus d'une année. Le 31 décembre 1858, il n'y en avait plus que 4,943.

Neuf tribunaux seulement laissaient à juger, le 31 décembre 1858, plus du tiers du nombre total des affaires du rôle dont ils avaient eu à s'occuper dans l'année, mais en

remontant à 1850, on trouve 49 tribunaux qui laissaient à juger, le 31 décembre de cette année, plus du tiers des affaires inscrites à leurs rôles.

Les tribunaux civils, outre les 151,467 causes du rôle dont ils ont eu à s'occuper en 1858, ont prononcé 46,347 jugements d'adjudication, incidents sur ventes judiciaires dans des procédures d'ordre et de contribution, homologation d'avis de parents, rectification d'actes de l'état civil, etc., etc.

Les affaires du rôle et celles qui ont été portées directement à l'audience ont donné lieu à 30,415 jugements d'avant-faire-droit, savoir : 24,956 jugements préparatoires ou interlocutoires ordonnant divers moyens d'instruction, et 5,459 statuant sur des demandes incidentes : mesures conservatoires, provisions alimentaires, mises en cause de garants, déclinatoires, etc., etc.

Les ordonnances des présidents des tribunaux civils dans les diverses matières de leur compétence spéciale sont, tous les ans, très-nombreuses. Il y en a eu 234,001 en 1858 ; c'est 26,998 de plus qu'en 1857. Mais l'accroissement est dû principalement à l'élévation du total des ordonnances de taxes de frais qui sont, d'année en année, relevées avec plus d'exactitude. Leur nombre forme, en 1858, près de la moitié (105,694) du total des ordonnances.

Il est une autre espèce d'ordonnances des présidents qui appelle l'attention, non plus par le nombre, mais par la nature des mesures qu'elles prescrivent. Ce sont celles qui ont pour objet de venir en aide à l'autorité paternelle méconnue en autorisant l'arrestation, par voie de correction, de mineurs des deux sexes. Leur nombre a été, en 1858, de 1,264, soit 97 de plus qu'en 1857, et 49 de plus qu'en 1856. De 1851 à 1855, il y en avait eu, année moyenne, 1,045, et 970 seulement de 1846 à 1850. L'augmentation porte presque exclusivement sur les ordres d'arrestation de jeunes filles mineures. Le nombre moyen annuel des ordres d'arrestation de jeunes garçons a été le même, à 20 près en plus, de 1856 à 1858, que de 1846 à 1850. Celui des ordres d'arrestation de jeunes filles s'est, au contraire, élevé progressivement de 365, année moyenne, de 1846 à 1850, à 639 en 1858. Cet accroissement regrettable doit être attri-

bué en grande partie à l'ouverture, depuis quelques années, de nombreux asiles où les jeunes filles dont la conduite donne des inquiétudes à leurs familles peuvent être reçues en toute sécurité.

Procès en séparation de corps. — Le nombre des affaires de séparation de corps a continué de s'accroître en 1858. Il en a été porté 1,977 devant les tribunaux, qui n'avaient eu à connaître que de 1,727 en 1857, de 1,663 en 1856, de 1559, année moyenne, de 1851 à 1855, et de 1,000 à 1,100 de 1841 à 1850. La loi du 22 janvier 1851, sur l'assistance judiciaire, a eu une large part dans cette augmentation pendant les premières années qui ont suivi sa promulgation; mais elle ne saurait expliquer seule celle qui se produit maintenant.

Les 1,977 demandes introduites en 1858 émanaient, 1,777 des femmes et 200 des maris. Elles avaient été suivies de 113 demandes reconventionnelles formées, 90 par des maris et 23 par des femmes. Les demandes principales ou reconventionnelles étaient motivées, 1,829 sur des excès, sévices ou injures graves; 124 sur l'adultère de la femme, 99 sur celui du mari, et 38 sur la condamnation antérieure du conjoint défendeur à une peine afflictive et infamante.

Les tribunaux ont accueilli 1,493 demandes, et ils en ont rejeté 212. Les 272 autres ont été rayées des rôles à la suite de désistement ou de la mort de l'un des époux.

Demandes en séparation de biens. — Il a été introduit 4,704 actions en séparation de biens en 1858. Ce nombre dépasse les totaux des cinq années précédentes, mais il est sensiblement inférieure à ceux des années 1846 à 1850, où il atteignait, en moyenne, 5,412. En 1851 et 1852, il était aussi élevé qu'en 1858. Les tribuuaux ont accueilli, durant cette dernière année, 4,583 des demandes de cette nature. Ils en ont rejeté 121 seulement, moins de 3 sur 100.

Pension alimentaire. — Les demandes de pensions alimentaires tendent à s'accroître, comme celles de séparation de corps. Leur nombre moyen annuel était de 905 de 1846 à 1850, de 1,074 de 1851 à 1855. Il en a été formé 1,288 et 1,259 en 1856 et en 1857, et jusqu'à 1,361 en 1858. Elles émanaient, 1,117 d'ascendants, 99 de descendants et 145 de conjoints.

Ventes judiciaires. — Depuis 1850, le nombre des ventes judiciaires avait été diminuant chaque année, de 24,903 en 1850 à 17,097 en 1857. En 1858, ce nombre s'est accru de 426, comparativement à l'année précédente. L'augmentation s'est produite dans le nombre des ventes sur saisie immobilière et sur licitation.

Les 17,523 ventes judiciaires de 1858 ont été faites, 10,167 (58 sur 100) à la barre du tribunal, et 7,356 (42 sur 100) devant des notaires qui en avaient été saisis par les tribunaux. Voici les détails pour 1858 (1).

Ventes sur saisie immobilière	5,963
— sur licitation	7,748
— de biens de mineurs ou d'interdits	1,623
— par suite de surenchère sur aliénation volontaire (*art.* 2,185 *du C. N.*)	383
— de biens dépendant de successions .. bénéficiaires	777
— de biens dépendant de successions .. vacantes	234
— d'immeubles dotaux	141
— de biens de faillis	606
Autres espèces de ventes	48
Totaux	17,523

Ces ventes ont donné lieu à 5,123 incidents qui ont été réglés par un nombre égal de jugements. C'est, en moyenne, 3 incidents pour 10 ventes environ (293 sur 1,000). La proportion est un peu plus faible qu'en 1857 et en 1856, où elle atteignait 298 et 319 sur 1,000. Les incidents les plus fréquents avaient pour objet des surenchères (1,965), des demandes de baisse de mise à prix (917), de conversion de vente sur saisie en vente volontaire (667), de sursis à la vente (497).

Le produit total des 17,523 ventes de 1858 a été de 229,186,928 francs, et le produit moyen par vente de 13,079 francs. Ce produit moyen n'était que de 11,918 fr. en 1857, et de 11,321 francs en 1856. Voici les détails pour 1858 (2).

(1) On trouvera dans l'*Annuaire* de 1858, les années 1850 à 1855, et dans celui de 1860, les années 1853 à 1857 inclus.

(2) V., pour les années antérieures les *Annuaires* de 1858 et 1860.

Ventes dont le produit n'a pas dépassé 500 fr.	1,291
Ventes de 501 à 1,000	1,680
— de 1,001 à 2,000	2,665
— de 2,001 à 5,000	4,716
— de 5,001 à 10,000	3,044
— de 10,001 à 20,000	2,064
— de 20,001 à 50,000	1,310
— de 50,001 à 100,000	418
Ventes dont le produit a excédé 100,000 fr.	335
Totaux	17,523

Les frais des 17,523 ventes se sont élevés à 8,638,029 fr., soit 483 francs par vente. Comme ces frais sont en général les mêmes pour les ventes d'immeubles de peu de valeur que pour ceux d'une valeur considérable, si on laisse de côté le droit proportionnel alloué aux avoués par le tarif, et qui n'est pas compris dans le relevé des frais, il en résulte que ces frais absorbent presque toujours le prix des ventes d'immeubles d'une valeur inférieure à 500 francs, et qu'ils atteignent environ 45 p. °/₀ de ce prix, dans les ventes d'immeubles de 500 à 1,000 francs, et 25 p. °/₀ dans les ventes d'immeubles de 1,000 à 2,000 francs.

Procédures d'ordre et de contribution. — Les procédures d'ordre ont continué de décroître en 1858 dans une large mesure. Il n'en a été ouvert que 5,833 nouvelles, au lieu de 6,769 en 1857, de 7,311 en 1856, et de 9,531, année moyenne, de 1851 à 1855.

La loi du 21 mai 1858 a commencé à faire sentir son influence salutaire sur le règlement de ces procédures. Pendant les sept mois qui ont suivi la promulgation de la loi, les juges commissaires ont réussi à régler à l'amiable, dans un bref délai, 761 ordres, malgré les difficultés qui sont inhérentes à tout nouveau mode de procédure au début. Si l'on ajoute aux 5,833 ordres nouveaux ouverts en 1858, les 5,663 qui restaient à régler de l'année précédente, on a un total de 11,496. Il convient d'y joindre aussi 2,248 contributions ouvertes : 1,193 en 1858, et 1,055 antérieurement ; et l'on obtient ainsi un total de 13,744 procédures à régler dans l'année par les juges-commissaires. C'est juste la moitié du total des procédures de même nature qui réclamaient les soins de ces magistrats en 1851.

Des 13,744 procédures de 1858, il en restait 5,042 à régler le 31 décembre de cette année; 8,702 avaient été terminées, savoir :

6,640 par des règlements définitifs ;
761 par des règlements amiables, avec le concours des juges-commissaires ;
259 à l'amiable sans le concours de ces magistrats ;
632 par abandon ;
410 par jonction à d'autres procédures de même espèce.

Le nombre des procédures d'ordre et de contribution restant à régler le 31 décembre 1858 est encore considérable, puisqu'il dépasse le tiers (367 sur 1,000) du nombre total. Mais il était de plus des deux cinquièmes (434 sur 1,000) en 1857 ; et il y a lieu d'espérer qu'il aura encore diminué en 1859.

Les 761 ordres réglés à l'amiable par les juges-commissaires intéressaient 4,717 créanciers produisants, qui réclamaient ensemble 9,545,697 francs. Il n'y avait à répartir entre eux que 5,585,843 francs. La perte pour la masse des créanciers a été de 41 fr. 48 p. °/₀. Les frais se sont élevés à 190 francs par ordre en moyenne. Les 5,625 ordres terminés par règlement définitif intéressaient 38,635 créanciers produisants, qui réclamaient ensemble 96,705,897 fr. Il a été distribué entre eux 54,986,962 fr., et la perte pour la masse a été de 43 fr. 45 c. p. °/₀. Le montant des frais par ordre a été de 342 francs. Ainsi, le règlement amiable introduit par la loi du 21 mai 1858 a eu pour effet : 1° de réduire beaucoup la durée des procédures d'ordre qui ont pu être terminées de la sorte; 2° de diminuer les frais de près de moitié.

Les ordres réglés à l'amiable présentaient un peu moins d'importance, quant au chiffre moyen des sommes à distribuer, que ceux qui ont été terminés judiciairement : 7,340 francs par ordre, au lieu de 9,722 ; et le nombre des créanciers produisants était un peu moins élevé : 6 2/10 par ordre dans les premiers, et 6 9/10 dans les derniers.

Les 1,015 contributions terminées par règlement définitif présentaient ensemble 5,924,857 francs à distribuer entre 11,275 créanciers chirographaires, qui réclamaient 32,426,128 francs. Il n'a pu être distribué que 18 fr. 27 c.

p. %. Les frais ont été de 417 francs par contribution en moyenne.

IV. TRIBUNAUX DE COMMERCE. — Le nombre des affaires soumises à la juridiction commerciale a continué de s'accroître en 1858. Il en a été inscrit 232,049 nouvelles, soit 10,518 de plus qu'en 1857, et 29,293 de plus qu'en 1856. En ajoutant aux 232,049 affaires nouvelles 11,719 qui restaient à juger de l'année précédente et 2,868 affaires réinscrites dans l'année après avoir été rayées des rôles comme terminées en 1857, on a un total de 246,636 causes commerciales à juger en 1858.

De ces causes 212,097 étaient soumises aux 217 tribunaux spéciaux de commerce, et 33,739 à 170 tribunaux civils jugeant commercialement dans les arrondissements dépourvus d'un tribunal consulaire.

Il a été terminé 235,353 affaires commerciales en 1858, savoir :

55,733 (237 sur 1,000) par des jugements contradictoires ;
118,897 (505 sur 1,000) par des jugements par défaut ;
3,392 (14 sur 1,000) par renvoi devant arbitres ;
57,331 (244 sur 1,000) par radiation à la suite de transaction ou de désistement.

Le nombre proportionnel des affaires commerciales terminées par des jugements contradictoires va diminuant chaque année depuis 1850. Il était, en moyenne, de 265 sur 1,000 de 1851 à 1855 ; de 259 sur 1,000 en 1856 ; de 247 sur 1,000 en 1857, et il n'est que de 237 sur 1,000 en 1858. Le nombre proportionnel des causes jugées par défaut s'est au contraire accru de 495 sur 1,000, en moyenne de 1851 à 1855, à 505 sur 1,000 en 1858. Une augmentation plus considérable encore se remarque dans le nombre des affaires rayées des rôles. Il semble donc que, si le total des affaires de commerce a été croissant depuis quelques années, l'accroissement a porté principalement sur les affaires de peu d'importance.

Des 174,630 jugements contradictoires ou par défaut qui ont terminé, en 1858, un nombre égal de causes commerciales, 26,772 seulement (153 sur 1,000) étaient en premier ressort ; 147,858 (847 sur 1,000) étaient en dernier ressort.

Les tribunaux de commerce n'ont laissé à juger, le 31 décembre 1858, que 11,283 affaires, un peu moins d'un vingtième (46 sur 1,000) du nombre total.

Ces tribunaux ont rendu en outre 23,163 jugements sur requête ou sur rapport : 17,620 en matière de faillite ; 5,543 en toute autre matière.

Faillites. — Le nombre des faillites a suivi la progression des causes commerciales. Il en a été ouvert 4,330 nouvelles en 1858, au lieu de 3,973 en 1857, de 3,717 en 1856 et de 3,540 en 1855. La liquidation des faillites marche plus lentement encore que le règlement des ordres et des contributions. Il est très-rare que les tribunaux de commerce en terminent dans l'année autant qu'il en est ouvert de nouvelles. Aussi l'arriéré va-t-il toujours grossissant. Le 31 décembre 1858, il est resté 6,643 faillites à liquider. Il n'en a été terminé, dans l'année, que 4,281, dont :

1,404 (328 sur 1,000) par concordat ;
1,939 (453 sur 1,000) par liquidation après union ou abandon d'actif ;
785 (183 sur 1,000) par déclaration d'insuffisance d'actif ;
153 (36 sur 1,000) par annulation des jugements déclaratifs.

Les 3,343 faillites terminées par concordat ou liquidation présentaient ensemble 56,916,567 francs d'actif à partager entre les créanciers. Les passifs formaient un total de 206,730,597 fr., savoir : passif hypothécaire 15,476,092 f.; passif privilégié, 5,449,450 francs ; passif chirographaire, 185,805,055 francs. Après le prélèvement des sommes dues aux créanciers hypothécaires et privilégiés, il n'est resté à partager entre les chirographaires que 35,991,025 f., et ils ont reçu 19 fr. 37 c. pour cent de leurs créances, moins d'un cinquième.

Sociétés commerciales. — Le nombre des sociétés commerciales nouvelles a encore diminué en 1858 ; de 4,159 en 1856, il est descendu à 3,965 en 1857, et à 3,710 en 1858. Ces dernières se divisent en :

2,996 sociétés en nom collectif ;
560 sociétés en commandite ;
141 sociétés par actions : 87 nominatives et 37 au porteur ;
13 sociétés anonymes.

V. JUSTICES DE PAIX. — 1. Les juges de paix n'ont délivré en 1858 (loi du 2 mai 1855), que 3,432,490 billets d'avertissements. Ils en avaient délivré 3,545,997 en 1857, et 3,368,319 en 1856. Plus des deux cinquièmes (1,467,038) des avertissements délivrés en 1858 sont restés sans effet. Les défendeurs appelés n'ont pas comparu. Mais quand on rapproche ce chiffre de celui des citations données dans l'année, on est amené à conclure que, dans la plupart de ces affaires, les parties s'étaient arrangées à l'amiable avant le jour fixé pour la comparution devant le juge de paix.

Les parties ont comparu dans 1,951,653 des affaires appelées devant le juge conciliateur *en dehors de l'audience*. 1,489,472 ont été arrangées par les juges de paix, qui, à la demande des parties, ont dressé, dans 5,451 affaires, des procès-verbaux d'arrangement, conformément à l'article 2 de la loi du 2 mai 1855. Les efforts conciliateurs des juges de paix ont été infructueux dans 462,181 affaires (237 sur 1,000), un peu moins d'un quart.

2. Comme conciliateurs en audience publique, en vertu des articles 48 et suivants du Code de procédure civile, dans les procès de la compétence des tribunaux civils, mais qui n'y peuvent être portés qu'après avoir subi le préliminaire de la conciliation, les juges de paix ont été saisis, en 1858, de 54,158 affaires, 1,236 de moins qu'en 1857, et le même nombre à 43 près en plus qu'en 1856. Les défendeurs ont comparu personnellement dans 38,824 affaires (717 sur 1,000), et par mandataire dans 5,296 (98 sur 1,000). Ils ont fait défaut dans 10,038 affaires (185 sur 1,000), et encouru l'amende prononcée par l'article 56 du Code de procédure civile. L'absence des défendeurs, dans ces dernières affaires, n'a permis aux juges de paix de tenter la conciliation des parties qu'à l'égard de 44,120 causes où demandeurs et défendeurs se sont trouvés en présence. Ils en ont arrangé 18,287, un peu plus des deux cinquièmes.

3. Les juges de paix, dans leurs attributions judiciaires, ont eu à statuer, en 1858, sur 437,517 affaires, savoir : 8,198 qui restaient à juger de l'année précédente, et 429,319 introduites dans l'année : 8,096 par la comparution volontaire des parties, et 421,223 sur citation. En

1857, les magistrats avaient eu à juger 444,153 affaires, et 428,512 en 1856. Le nombre moyen annuel avait été de 526,005 de 1851 à 1855, et de 590,564 de 1846 à 1850. L'extension des attributions conciliatoires des juges de paix a donc amené, d'année en année, une réduction considérable du nombre des causes dont ils ont à connaître comme juges.

Presque toutes les affaires portées aux tribunaux de paix reçoivent une solution immédiate. Ainsi, 8,085 seulement des 437,517 causes à juger en 1858, moins de 2 sur 100, ont dû être renvoyées à l'année suivante; 429,432 ont été terminées ainsi qu'il suit :

134,112 (312 sur 1,000) par des jugements contradictoires;
90,784 (211 sur 1,000) par des jugements par défaut;
143,799 (335 sur 1,000) par transaction;
60,737 (142 sur 1,000) par abandon.

4. Sur les 224,896 jugements qu'ils ont rendu en 1858, sept dixièmes étaient en dernier ressort; 66,828 seulement (297 sur 1,000) étaient susceptibles d'appel. Il n'en a été attaqué par cette voie que 4,117, environ 6 sur 100, et ils ont été confirmés par les tribunaux civils dans la proportion des deux tiers (635 sur 1,000); en outre, 780 appels ont été suivis de désistement en 1858, ce qui réduit les infirmations à 3 dixièmes à peine du nombre total des appels.

5. Les tribunaux de paix prononcent beaucoup moins de jugements d'avant-faire-droit que les tribunaux civils. Devant ceux-ci on en compte 24 à 25 par 100 affaires, année moyenne, et la proportion n'est que de 13 à 14 sur 100 devant les tribunanx de paix. En 1858, ils en ont prononcé 56,876 qui ordonnaient, 26,520 des enquêtes, 7,238 des expertises, 13,980 des transports sur les lieux, 9,138 divers autres moyens d'instruction.

6. Pendant l'année 1858, les juges de paix ont convoqué et présidé 80,055 conseils de famille, délivré 10,104 actes de notoriété, et 6,526 actes d'émancipation, enfin procédé à 16,792 appositions, et à un nombre à peu près égal de levées de scellés.

VI. Conseils de prud'hommes. — Il a été créé 2 nouveaux conseils de prud'hommes en 1858. Il en existait 94

le 31 décembre de cette année ; mais 11 d'entre eux n'ont pas fonctionné pour divers motifs. Les 83 autres ont été saisis, *en bureau particulier*, de 43,389 affaires, environ 6,000 de moins qu'en 1857 et en 1856 ; parmi ces affaires : 26,013 (599 sur 1,000) ont été conciliées; 9,753 (225 sur 1,000) ont été retirées par les parties; 7,622 (176 sur 1,000) ont été renvoyées au *bureau général*, après un essai infructueux de conciliation.

En bureau général, les conseils de prud'hommes n'ont eu à connaître que de 2,878 causes, 4,744 ayant été retirées avant jugement. Ils ont prononcé 2,364 jugements en dernier ressort, et 514 seulement en premier ressort. 45 de ceux-ci, moins d'un dixième, ont été frappés d'appel.

Parmi les 83 conseils qui ont fonctionné, 20 ont été saisis, en 1858, de moins de 50 affaires, et 20 de 50 à 100. Les 4 conseils de Paris ont eu à connaître de 17,078 différends, près des deux cinquièmes du nombre total. Les conseils de Saint-Étienne et de Lyon ont reçu, l'un 3,653, l'autre 3,640 affaires; ceux de Roubaix, de Marseille, de Rouen et d'Angoulême, de 1,443 à 1,077.

VII. Appendice. — *Assistance judiciaire.* — Les bureaux d'assistance judiciaire ont reçu 11,805 demandes d'assistance en 1858. C'est 802 de plus qu'en 1857, et 1,411 de plus qu'en 1856. Ces 11,805 demandes avaient pour objet des actions de la compétence, 10,922 des tribunaux civils de première instance, 760 des tribunaux de paix, 123 des tribunaux de commerce. Il n'avait pas été statué sur 746 demandes le 31 décembre 1858. Des 11,059 autres avaient été :

4,831 (**437** sur **1,000**) admises par les bureaux ;
4,044 (**366** sur **1,000**) rejetées;
1,087 (**98** sur **1,000**) renvoyées à d'autres bureaux compétents ;
1,097 (**99** sur **1,000**) retirées par les parties.

Les 27 bureaux siégeant près des cours impériales n'ont été saisis dans l'année que de 402 demandes. Ils en ont admis 181 (463 sur 1,000), et rejeté 185 (473 sur 1,000). 25 avaient été retirées par les parties, et 11 restaient à examiner le 31 décembre. Comme antérieurement le quart des demandes (2,802) avait pour objet des actions en

séparation de corps, et 1,831 des actions à fin de pensions alimentaires.

Contrainte par corps. — La contrainte par corps a été exercée, en 1858, un peu plus fréquemment qu'en 1857 et en 1856. Cette mesure a été invoquée contre 2,131 débiteurs : 1,998 hommes et 133 femmes. 1,932 étaient Français, et 199 étrangers. Ils étaient poursuivis, 1,766 pour des dettes commerciales, 166 pour des dettes civiles, 199 pour détention de deniers et effets mobiliers publics. La détention avait pris fin avant le 31 décembre à l'égard de 1,175 détenus. Elle avait duré :

Moins d'un mois pour 763 (430 sur 1,000) ;
D'un mois à six pour 821 (462 sur 1,000) ;
De six mois à un an pour 135 (76 sur 1,000) ;
D'un an à deux pour 39 (22 sur 1,000) ;
De deux ans à trois pour 17 (10 sur 1,000).

Les 1,775 détenus élargis en 1858 l'ont été :

512 par suite du payement de leur dette ;
367 pour défaut de consignation d'aliments ;
4 par bénéfice d'âge ;
159 à l'expiration du délai fixé par la loi ;
633 pour diverses autres causes.

Notaires. — *Actes notariés.* — Le nombre des notaires en exercice, pendant l'année 1858, a été de 9,686; mais 9,627 seulement ont déposé leurs répertoires aux parquets des tribunaux. Ces derniers ont reçu ensemble 3,414,670 actes pendant l'année, soit en moyenne 355 actes par notaire, et 1 acte par 95 habitants. Le nombre moyen des actes par notaire était de 358 en 1857, et de 366 en 1856. Il a donc un peu diminué.

Admissions à domicile. — Le nombre des demandes d'admission à domicile (art. 13 du Code Napoléon) a été un peu plus élevé en 1858, où il atteint le chiffre de 402, qu'en 1857, où il n'en avait été formé que 376. Mais il en a été rejeté davantage : 28 au lieu de 8; de sorte que le nombre des admissions accordées est presque le même. Comme en 1857, près des deux tiers des admissions ont été accordées en 1858 à des militaires de la légion étrangère, à la demande du ministre de la guerre.

Naturalisations. — Il n'a été accueilli, durant la même

année, que 29 demandes de naturalisation, au lieu de 56 en 1857. Il en a été rejeté 4.

Dispenses. — Le ministère de la justice a été saisi en 1858, de 1,044 demandes de dispenses pour mariage entre beaux-frères et belles-sœurs, le même nombre, à une unité près en moins, qu'en 1857. Elles ont été, 924 accueillies et 120 rejetées.

Il a été accordé aussi 86 dispenses de parenté et 3 dispenses d'âge.

Changements de nom. — Sur 81 demandes de changement ou addition de nom, 74 ont été accueillies et 7 rejetées.

STATISTIQUE DE LA JUSTICE CRIMINELLE

PENDANT L'ANNÉE 1858.

(Extrait du Compte rendu officiel.)

I. Cours d'assises. — Le nombre des accusations soumises aux cours d'assises a continué de décroître en 1858. Il n'a été, pendant cette dernière année, que de 4,302, au lieu de 4,399 en 1857, de 4,535 en 1856, et de 5,238, année moyenne, de 1855 à 1851 (1).

Les accusations ont été classées suivant la nature des crimes, dans le tableau ci-après, pour 1858 :

ACCUSATIONS :

D'assassinat	196
De meurtre	114
D'empoisonnement	33
De parricide	17
D'infanticide	224
De coups et blessures suivis de mort sans l'intention de la donner	82
D'autres coups et blessures graves	65
De coups et blessures envers un ascendant	57
De rébellion ou de violences graves envers des fonctionnaires, etc.	14
De viol ou attentat à la pudeur sur des adultes	238
— — sur des enfants	784
De faux témoignage et de subornation	65

(1) V. les années antérieures dans l'Annuaire de 1860.

De fausse monnaie	34
De faux divers	402
De vols qualifiés	1,542
D'incendie	223
De banqueroute frauduleuse	114
De tous autres crimes	98
Totaux	4,302

Les 4,302 accusations jugées en 1858 comprenaient 5,375 accusés : 2,280 étaient poursuivis pour des crimes contre les personnes, et 3,095 pour des crimes contre les propriétés. De 1826 à 1858, le nombre de ces derniers a diminué de 42 p. 100. Le total des accusés de crimes contre les personnes aurait diminué de 12 p. 100, si on laissait en dehors les accusés d'attentats à la pudeur sur les enfants.

La diminution du nombre des accusés de crimes contre les propriétés, durant ces 33 années, a porté presque exclusivement sur les accusés de vols qualifiés. Il y en avait eu 4,514, année moyenne, de 1826 à 1830; en 1858, il n'y en a plus que 2,074. Comme, durant la même période, le nombre des prévenus de vols simples a triplé, puisqu'il est de 37,243 en 1858, au lieu de 12,576, année moyenne, de 1826 à 1830, on serait tenté de chercher l'unique cause de la diminution du nombre des accusés de vols qualifiés dans la tendance des parquets et des juges d'instruction à écarter les circonstances aggravantes qui ne sont pas parfaitement établies, afin de saisir les tribunaux correctionnels de la connaissance de vols qui autrefois étaient soumis aux cours d'assises. Cette tendance est incontestable, et il y a lieu d'y applaudir comme à une preuve de la prudente réserve des magistrats; mais il parait hors de doute aussi que le nombre des vols commis avec violence où à l'aide d'escalade et d'effraction tend à diminuer, par suite de la grande facilité que trouve aujourd'hui la cupidité à se satisfaire sans recourir à ces moyens violents.

Durant la même période, le nombre des accusés de faux s'est élevé de 403, de 1826 à 1830, à 476, en 1858 (1).

(1) V. l'Annuaire précédent.

Les accusés sont distribués, dans le tableau qui suit, eu égard au sexe, à l'âge, à l'état civil, à l'origine, au domicile, à la profession et au degré d'instruction. Sous ces divers points de vue, la répartition des accusés se fait, tous les ans, avec une étonnante uniformité. (Année 1858).

	NOMBRES réels.	NOMBRES proportionnels (sur 1,000).
Nombre total des accusés jugés contradictoirement	5,375	»
NATURE DES CRIMES.		
Accusés jugés pour des crimes contre les personnes	2,280	424
Accusés jugés pour des crimes contre les propriétés	3,095	576
SEXE DES ACCUSÉS.		
Hommes	4,467	831
Femmes	908	169
AGE DES ACCUSÉS.		
Agés de moins de 21 ans	774	144
— de 21 à 40 ans	3,042	566
— de 40 à 60 ans	1,288	240
— de plus de 60 ans	271	50
ÉTAT CIVIL.		
Célibataires	2.840	529
Mariés	2,216	412
Veufs	319	59
ORIGINE.		
Nés dans le dép. où ils ont été jugés.	3,559	662
Domiciliés dans ce département, mais nés dans un autre	1,143	213
Nés et domiciliés hors du département où ils ont été jugés, ou bien sans domicile	673	125
DOMICILE.		
Habitant des communes rurales	3,074	572
— urbaines	1,994	371
Sans domicile fixe	307	57
PROFESSION.		
Occupés des travaux des champs, journaliers, manœuvres, etc.	2,003	373
Ouvriers des diverses industries	1,773	338
Domestiques attachés à la personne.	366	68

Négociants, marchands, logeurs, aubergistes	540	100
Appartenant aux prof. libérales	370	69
Vagabonds, gens sans aveu	233	60
DEGRÉ D'INSTRUCTION.		
Complétement illettrés	2,365	440
Sachant lire seulement ou lire et écrire imparfaitement	2,081	387
Sachant bien lire et écrire	680	127
Ayant reçu un degré d'instruction supérieur	249	46

Le jury a acquitté 1,211 des 5,375 accusés traduits devant lui en 1858; c'est un peu plus d'un cinquième (225 sur 1,000). Les 4,164 autres ont été condamnés, savoir : 38 à mort; 209 aux travaux forcés à perpétuité; 978 aux travaux forcés à temps; 941 à la réclusion; 1 à la dégradation civique avec trois années d'emprisonnement ; 1,966 à l'emprisonnement; 4 à l'amende, et 27 à la détention dans des maisons d'éducation pénitentiaire ; c'étaient des enfants qui, d'après la déclaration du jury, avaient agi sans discernement. Ces résultats sont rapprochés, dans le tableau ci-après, de ceux de l'année précédente (1).

	1857.	1858.
Condamnés à mort	58	38
— à la déportation	1	
— aux travaux forcés à perpét.	205	209
— aux travaux forcés à temps	993	978
— à la réclusion	970	941
— à la détention	2	
— au bannissement		
— à la dégradation civique	1	1
— à l'emprisonnement	2,108	1,966
— à l'amende seulement	4	4
Enfants de moins de 16 ans acquittés comme ayant agi sans discernement, mais envoyés dans des maisons d'éducation pénitentiaire	27	27
TOTAUX des condamnés	4,369	4,164
TOTAUX des acquittés	1,404	1,211

Le nombre des condamnations à mort a diminué d'un

(1) V. les années 1851 à 1856 dans l'ANNUAIRE de 1859.

tiers en 1858; et cependant le nombre des accusés de crimes graves auxquels cette peine est appliquée, l'assassinat, l'empoisonnement, le parricide, l'infanticide, a été un peu plus élevé qu'en 1857. Le jury semble donc avoir montré moins de fermeté dans la répression de ces grands crimes. La peine capitale a été exécutée à l'égard de 23 des 38 condamnés à mort en 1858; les 15 autres ont obtenu la commutation de leur peine en celle des travaux forcés à perpétuité.

Les autres peines afflictives et infamantes, les travaux forcés à perpétuité ou à temps et à la réclusion, ont été prononcées, en 1858, en même nombre à peu près qu'en 1857, malgré la réduction du nombre des accusés traduits devant le jury. La peine d'emprisonnement a été appliquée à près des deux cinquièmes des accusés (372 sur 1,000), grâce à la déclaration des circonstances atténuantes par le jury, et à l'abaissement, par la cour, jusqu'à l'extrême limite, de la peine édictée par la loi. Les sept dixièmes des accusés reconnus coupables de crimes reçoivent, chaque année, l'application de l'article 463 du Code pénal.

Les deux états suivants indiquent, pour chacune des cinq dernières années, l'ensemble des verdicts du jury et des cours d'assises, au point de vue des accusations et des accusés. Les différences d'une année à l'autre sont très-peu sensibles.

	NOMBRE MOYEN, SUR 1,000, DES ACCUSATIONS		
	admises entièrement.	admises avec modifications.	rejetées.
1854......	671	140	189
1855......	670	142	188
1856......	669	141	190
1857......	683	135	182
1858......	668	154	178

	NOMBRE MOYEN, SUR 1,000, DES ACCUSÉS		
	acquittés.	condamnés à des peines afflictives et infamantes.	condamnés à des peines correctionnelles.
1854......	249	372	379
1855......	250	386	364
1856......	254	378	368
1857......	243	386	371
1858......	225	403	372

Contumax. — Les cours d'assises ont jugé, en 1858, sans l'assistance du jury, 314 accusations, comprenant 346 accusés contumax. Un seul a été acquitté. Les 345 autres ont été condamnés à des peines afflictives et infamantes. Le nombre des accusés contumax décroît chaque année, de même que celui des accusés jugés contradictoirement.

Parmi les nombreux accusés contumax condamnés, soit en 1858, soit antérieurement, 94 ont été repris en 1858 et soumis à des débats contradictoires; 21 ont été acquittés; 43 condamnés à des peines afflictives et infamantes, et 30 à des peines correctionnelles.

II. Tribunaux correctionnels. — Les 361 tribunaux de police correctionnelle ont été saisis, en 1858, de 171,490 affaires, comprenant 211,081 prévenus de délits de toute nature. En 1857, ils avaient jugé 184,769 affaires et 229,467 prévenus. L'année 1858 présente donc une diminution de 13,279 affaires et de 18,386 prévenus. En voici les détails :

	Affaires.	Prévenus.
Rupture de ban de surveillance..........	3,407	3,445
Vagabondage..........................	6,103	6,476
Mendicité	4,068	4,530
Rébellion	2,948	3,839
Outrages et violences envers des fonctionnaires publics	7,405	8,463
Religion (Délits contre la) et outrages envers les ministres des cultes...............	130	216
Coups et blessures volontaires...........	14,246	20,022
Délits divers contre les mœurs..........	3,164	4,332
Diffamation et injures, dénonciation calomnieuse	3,375	4,394
Vols simples	29,374	37,243
Banqueroute simple..........................	860	967
Escroquerie	2,790	3,477
Abus de confiance........................	2,501	2,884
Tromperie sur la nature, la qualité et la quantité des choses vendues; détention de poids et balances faux.............	6,802	7,423
Dévastation de récoltes, d'arbres, de clôtures, d'animaux..........................	1,372	1,957
Délits politiques de toute espèce, contraventions électorales..................	855	1,151
Colportage et distribution d'imprimés sans		

autorisation	206	250
Cabarets et cafés (Ouvertures illicite de)..	2,332	2,477
Armes et poudres de guerre (Fabrication et détention d'). — Armes prohibées (Port et détention d')	455	581
Chasse et port d'armes	23,640	27,772
Délits ruraux et maraudage	699	942
Douanes, contributions indirectes, octrois.	1,822	1,594
Contraventions aux lois sur la pêche	3,241	4,621
Usage de timbres-poste ayant déjà servi..	2,090	2,135
Autres contraventions aux lois sur les postes	104	109
Contraventions aux lois sur les forêts	38,081	47,830
Contraventions à la loi sur le roulage	1,422	1,481
Autres délits et contraventions de toute espèce	7,998	10,450
TOTAUX	171,490	211,081

Les 211,081 prévenus jugés en 1858 étaient poursuivis :

149,164 à la requête du ministère public;
10,010 à la requête des parties civiles;
51,907 à la requête des administrations publiques, celle des forêts principalement (1).

En 1857, on comptait 154,077 prévenus poursuivis par le ministère public, 9,948 par les parties civiles, et 65,442 par les administrations publiques. La diminution de 18,386 prévenus qu'offre l'année 1858, comparée à 1857, s'applique pour près des trois quarts (73 sur 100) aux prévenus poursuivis par les administrations publiques dont le nombre avait augmenté de 6,000 environ en 1857, et pour un peu plus du quart (27 sur 100) à ceux qui ont été jugés à la requête du ministère public.

Eu égard au sexe, les 211,081 prévenus de 1858 se divisent en 174,359 hommes (826 sur 1,000) et 36,722 femmes (174 sur 1,000). En 1857, on comptait 183,585 hommes et 45,882 femmes. Le nombre des premiers n'a diminué que de 5 p. 100, tandis que celui des femmes a diminué de 20 p. 100; et elles ne forment plus, en 1858, qu'un sixième environ (174 sur 1,000) du nombre total des prévenus, au lieu du cinquième (200 et 206 sur 1,000 en 1857 et en 1856.

(1) V. L'ANNUAIRE de 1858 pour les années 1826 à 1855, etc.

Sous le rapport de l'âge, les 152,440 prévenus de délits communs se distribuent de la manière suivante :

	Hommes.	Femmes.	Total.
Prévenus âgés de moins de 16 ans.	4,870	833	5,703
— âgés de 16 à 21 ans....	16,319	2,700	19,019
— âgés de plus de 21 ans.	104,768	20,651	125,419
— dont l'âge est resté inconnu...............	1,925	374	2.279
Totaux........	127,882	24,558	152,440

Le nombre proportionnel des prévenus âgés de moins de 16 ans a continué de décroitre en 1858 ; il n'est plus que de 38 sur 1,000, au lieu de 42 sur 1,000 en 1857, de 45 sur 1,000 en 1856, de 48 sur 1,000 en 1855, enfin de 53 sur 1,000 en 1854.

Sur les 211,081 prévenus jugés en 1858 par les tribunaux correctionnels, il y en a eu 16,888 d'acquittés, soit 8 sur 100 comme en 1857; de 1851 à 1856, c'était 9 sur 100. Ces chiffres attestent avec quelle prudence les poursuites sont exercées. L'état ci-après, en indiquant les résultats des poursuites en 1858, avec la nature des peines prononcées, rapproche ces résultats de ceux des sept années antérieures. Les différences d'une année à l'autre sont assez légères, et elles sont dues, assez souvent, pour ce qui concerne la nature des peines prononcées, à la prédominance de telle ou telle espèce de délit.

		NOMBRES PROPORTIONNELS, SUR 1,000, des prévenus de chaque catégorie.			
		de 1851 à 1855, année moyenne.	en 1856.	en 1857.	en 1858.
Condamnés à un an et plus d'emprisonnement....................		42	49	48	46
Condamnés à moins d'un an d'emprisonnement....................		316	338	332	359
Condamnés à l'amende seulement.		535	507	525	500
Enfants âgés de moins de 16 ans reconnus avoir agi sans discernement........	Envoyés en correction..	10	10	9	8
	Remis à leurs parents....	7	7	7	7
Acquittés............................		90	89	79	80
Totaux		1,000	1,000	1,000	1,000

L'état qui suit fait connaître comment les résultats des poursuites varient d'après la qualité des parties poursuivantes. Il montre combien les administrations publiques et les parquets apportent de réserve dans les actions qu'ils intentent, tandis que les parties civiles, aveuglées par leurs passions, entament souvent des poursuites mal fondées.

PRÉVENUS jugés à la requête :	NOMBRE TOTAL des prévenus.	NOMBRES PROPORTIONNELS, SUR 1,000, DES PRÉVENUS		
		ACQUITTÉS ou remis à leurs parents.	CONDAMNÉS à l'emprisonnement.	CONDAMNÉS à l'amende.
1° Du ministère public.	149,164	87	576	337
2° Des parties civiles..	10,010	412	75	513
3° Des administrations publiques.......	51,907	22	13	965
TOTAUX......	211,081	86	414	500

L'article 463 du Code pénal (circonstances atténuantes) a été appliqué, par les tribunaux, en 1858, en faveur de 64,362 prévenus reconnus coupables, afin d'atténuer la peine prononcée par la loi. Il avait été à 71,042 en 1857, et à 74,940 en 1856.

Appels de police correctionnelle. — Les chambre des appels de police correctionnelle des cours impériales ont statué, en 1858, sur 6,942 appels, qui comprenaient 8,572 prévenus.

Le chiffre de 1858, comparé à celui des jugements correctionnels de première instance, est dans le rapport de 40 sur 1,000 seulement, au lieu de 42 sur 1,000 en 1857, de 44 sur 1,000 en 1856, de 49 sur 1,000, en moyenne, de 1851 à 1855. Cette réduction graduelle paraît devoir être attribuée à la loi du 13 juin 1856, qui a saisi les cours impériales de la connaissance de tous les appels, à l'exclusion des tribunaux chefs-lieux de départements, qui, précédemment, en jugeaient une partie. Il semble que les condamnés soient aujourd'hui plus réservés dans leurs appels.

Les résultats, sur ce point, diffèrent d'une manière assez sensible, en 1858, de ceux des années antérieures. Sur 100 arrêts des chambres de police correctionnelle des cours impériales, 68, en 1858, confirment les décisions de pre-

mière instance, et 32 seulement les infirment en tout ou partie. En 1857, le nombre proportionnel des arrêts confirmatifs était de 64 sur 100 seulement, et celui des arrêts infirmatifs s'élevait à 36 sur 100. De 1851 à 1855, on comptait 63 arrêts ou jugements confirmatifs sur 100, et 37 infirmatifs.

Un autre résultat des appels de 1858, qui paraît digne de remarque, c'est que les cours impériales se sont généralement montrées plus sévères que les tribunaux de première instance quand elles ont infirmé leurs décisions. Sur 2,786 arrêts infirmatifs, 1,700 (61 sur 100) ont aggravé le sort des individus qu'intéressaient les appels, et 1,086 seulement (39 sur 100) l'ont amélioré. De 1851 à 1855, en moyenne, sur 100 décisions infirmatives, il y en avait eu 51 aggravant le sort des appelants ou intimés, et 49 qui l'amélioraient.

III. Des récidives. — Il a été traduit, en 1858, devant les cours d'assises ou les tribunaux correctionnels, 168,626 individus dont les antécédents judiciaires ont pu être constatés. Cette constatation n'a pas été tentée pour les 47,830 délinquants forestiers, en raison des difficultés qu'elle présentait. 43,276 des premiers avaient été précédemment condamnés à des peines plus ou moins graves, dont la natnre est indiquée dans le tableau ci-après. Les totaux de 1858 y sont rapprochés de ceux de l'année 1857.

Les récidivistes forment un peu plus du quart (257 sur 100) du nombre total des accusés et des prévenus jugés. En 1857, la proportion n'était que de 247 sur 1,000. La différence, assez légère d'ailleurs, doit être attribuée à ce que les récidives en matière de chasse ont été, par suite de nouvelles instructions, constatées et relevées avec plus de soin en 1858 qne par le passé.

Si l'on étudie les récidives parmi les accusés et les prévenus séparément, on trouve, pour les accusés, la proportion de 370 sur 1,000; pour les prévenus, celle de 253 sur 1,000.

	1857.	1858.
Libérés des travaux forcés	1,060	1,029
— de la réclusion	808	763
— de plus d'un an d'emprisonnement	8,489	8,647

Libérés d'un an et moins d'emprisonnement..	25,175	26,193
— précédemment condamnés à l'amende seulement..............................	6,110	6,644
TOTAUX.............	41,642	43,276

En comparant le nombre des récidivistes de l'année 1858 à ceux des années 1851 à 1857, on serait tenté de s'effrayer de la progression croissante du chiffre total. En effet, l'augmentation de 1851 à 1858 est de 14,728 : plus de 50 p. 100; mais, quand on observe séparément les récidivistes de chaque catégorie, on voit que cette augmentation a porté presque exclusivement sur ceux qui avaient subi les peines légères d'un an et moins de prison, ou de l'amende seulement (1).

Les acquittements sont assez rares parmi les récidivistes : moins de 12 sur 100 devant les cours d'assises, et moins de 4 sur 100 en police correctionnelle; mais, dans l'application de la peine à ceux qui sont reconnus coupables, il n'est pas assez tenu compte de la récidive. Pour un grand nombre de récidivistes, en effet, on remarque que, contrairement à ce qui devrait être, la sévérité des magistrats s'affaiblit à mesure que s'accroît le nombre des condamnations précédentes subies par les individus traduits devant eux. Cette indulgence a surtout des effets déplorables à l'égard des vagabonds et des gens sans aveu, qui, comparaissant devant les tribunaux avec des extraits des casiers judiciaires, qui constatent de cinq à vingt condamnations antérieures, et parfois davantage, obtiennent cependant le bénéfice des circonstances atténuantes. Les tristes effets de cette indulgence ressortent, jusqu'à l'évidence, des chiffres suivants :

Pendant le cours de l'année 1858, on compte :

3,376 prévenus jugés deux fois en récidive par le même tribunal ou par des tribunaux différents;
465 ont été jugés trois fois;
60 quatre fois;
3 cinq fois;
3 six fois.

IV. Tribunaux de simple police. — Les 2,681 tribu-

(1) V. les années 1851 à 1856 dans l'Annuaire de 1859.

naux de simple police ont prononcé 411,649 jugements en 1858. Ces jugements s'appliquent à 548,491 inculpés. Ces nombres présentent, comparés à ceux de 1857, une légère augmentation. Elle est de 7,316 pour les jugements et s'applique à une seule espèce de contravention : les bruits et tapages nocturnes. Nous retrouvons ici, comme devant les cours d'assises et les tribunaux correctionnels, l'influence d'une meilleure récolte de vin.

Les tribunaux de simple police ont déclaré leur incompétence, en 1858, à l'égard de 1,077 inculpés sur les 547,414 autres :

32,913 (60 sur 1,000) ont été acquittés ;
479,567 (876 sur 1,000) condamnés à l'amende ;
34 934 (64 sur 1,000) condamnés à l'emprisonnement.

Il n'a été interjeté, en 1858, que 538 appels des jugements de simple police. Ce n'est guère plus d'un sur 1,000. Un peu plus de la moitié, 553 sur 1,000, des jugements attaqués ont été confirmés ; 447 sur 1,000 ont été infirmés en tout ou partie.

V. De l'instruction criminelle. — *Parquets.* — Le nombre des infractions à la loi portées à la connaissance du ministère public a été, en 1858, de 269,585. Il était de 276,801 en 1857, de 281,377 en 1856. En deux années, il y a donc une diminution de 11,792. Dans ces totaux ne sont pas comprises les affaires jugées à la requête des administrations publiques, notamment les délits forestiers.

En 1858, et il en est ainsi chaque année, la gendarmerie a constaté plus des quatre dixièmes (42 sur 100) des infractions à la loi. Les commissaires de police, avec l'assistance de leurs agents, en ont constaté un tiers (33 sur 100). Les autres ont été dénoncées par les gardes champêtres, les maires et les adjoints, les juges de paix, etc., etc.

Sur les 269,585 procès-verbaux ou plaintes qui ont, en 1858, occupé la sollicitude du ministère public,

106,291 (396 sur 1,000) ont dû être laissés sans suite ;
79,622 (297 sur 1,000) ont été portés à l'audience des tribunaux correctionnels sur la citation directe du ministère public ou des parties civiles ;
5,962 (22 sur 1,000) ont été renvoyés en simple police ou devant la juridiction militaire ;

76,324 enfin (285 sur 1,000) ont été communiqués aux juges d'instruction pour devenir l'objet d'informations préalables, surtout quand il y avait lieu de régulariser la détention préventive des inculpés.

Cabinets d'instruction. — Les juges d'instruction ont été saisis, en 1858, d'environ 1,200 affaires de plus qu'en 1857. Ils ont rendu 76,181 ordonnances, savoir :

50,647 (665 sur 1,000) ordonnances de renvoi en police correctionnelle ;
4,635 (61 sur 1,000) de renvoi devant les chambres d'accusation ;
388 (5 sur 1,000) de renvoi en simple police ou devant les tribunaux militaires ;
20,511 (269 sur 1,000) ordonnances de non-lieu à suivre.

Affaires sans suite. — Le nombre total des affaires laissées sans suite, en 1858, en vertu de décisions du ministère public, des ordonnances des juges d'instruction et des arrêts des chambres d'accusation, a été de 126,950, soit près de la moitié (471 sur 1,000) du nombre des plaintes, procès-verbaux et dénonciations déférés aux parquets. Si l'on étudie les motifs d'abandon de ces affaires dans le tableau ci-après, on reconnait que leur nombre élevé n'accuse en rien l'impuissance de la justice, mais qu'il atteste plutôt toute la sollicitude des magistrats pour sauvegarder la sécurité publique.

AFFAIRES LAISSÉES SANS SUITES.

Parce que les faits incriminés ne constituaient ni crimes ni délits	59,938	472
Parce que les faits étaient sans gravité et n'intéressaient pas essentiellement l'ordre public	17,873	141
Faute de charges suffisantes, défaut de preuves contre les auteurs désignés	18,330	144
Parce qu'il n'a pas été possible de découvrir les auteurs des infractions	30,809	243
TOTAUX	126,950	1,000

Détention préventive. — Le nombre des individus arrêtés préventivement, en 1858, a été de 66,680 ; le même, à 54 près en plus, qu'en 1857. De 1852 à 1856, le nombre des détentions préventives avait diminué d'un cinquième.

Mais il semble difficile que le respect pour la liberté individuelle soit poussé plus loin désormais, sans que l'action de la justice perde de sa force et que les intérêts de la société en souffrent. Il a d'ailleurs été établi, dans le rapport de 1857, qu'à ce point de vue, comme à tous les autres, l'administration de la justice française ne le cède en rien à celle de nos voisins d'outre-Manche, celui de tous les peuples qui passe pour porter le plus loin le respect de la liberté individuelle. Les arrestations préventives sont proportionnellement aussi nombreuses en Angleterre qu'en France, et la durée de la détention ne doit pas être moindre. Cette mesure rigoureuse n'est guère appliquée, en France, qu'aux prévenus de crimes, qui n'en peuvent pas être affranchis, aux récidivistes, aux gens sans aveu et aux vagabonds, qui ne sauraient être laissés en liberté pendant l'instruction des affaires qui les concernent (1).

Parmi les 66,680 inculpés arrêtés préventivement, en 1858, il y en a eu 2,080 de mis en liberté presque immédiatement : 1,632 par suite de la mainlevée du mandat de dépôt (loi du 4 avril 1855), et 448 en vertu des articles 114 et 131 du Code d'instruction criminelle.

Voici quel a été le résultat définitif des poursuites à l'égard des 64,390 individus détenus préventivement, sur le sort desquels il a été statué en 1858 :

Déchargés des poursuites par les juges d'instruction	12,393	(192 sur 1,000)
Par les chambres d'accusation	255	(4 sur 1,000)
Acquittés par les cours d'assises ou les tribunaux correctionnels	4,126	(64 sur 1,000)
Condamnés par les mêmes cours ou tribunaux	47,616	(740 sur 1,000)
	64,390	(1,000)

La détention préventive se renferme d'ailleurs, d'année en année, dans des limites plus restreintes, pour la plupart des détenus, ainsi que le constate l'état ci-après :

(1) V. L'Annuaire de 1860.

ANNÉES.	NOMBRE PROPORTIONNEL, SUR 1,000, DES INCULPÉS arrêtés préventivement qui sont restés détenus								
	TOTAL.	de 1 jour à 15.	de 16 jours à 30.	de 1 mois à 2.	de 2 mois à 3.	de 3 mois à 4.	de 4 mois à 5.	de 5 mois à 6.	plus de 6 mois.
1854..	1,000	352	352	195	61	21	10	6	3
1855..	1,000	364	367	182	55	20	7	3	2
1856..	1,000	421	384	147	35	8	3	1	1
1857..	1,000	451	357	143	38	7	2	1	1
1858..	1,000	474	357	129	30	7	1	1	1

VI. Cour de cassation. — La chambre criminelle de la Cour de cassation n'a été saisie, en 1858, que de 1,156 pourvois en matière criminelle, correctionnelle et de simple police, au lieu de 1,334 en 1857, et de 1,371 en 1856. Les 1,156 pourvois de 1858 étaient dirigés : 1,068 contre des arrêts ou jugements des cours et des tribunaux du continent; 88 contre des décisions émanées des cours et des tribunaux du continent; 88 contre des décisions émanées des cours et des tribunaux de l'Algérie et des colonies françaises.

Les pourvois en cassation sont distribués par ordre de matières dans l'état ci-après, et ils y sont rapprochés de ceux des années précédentes. La diminution que présente l'année 1858 porte sur les pourvois en matière criminelle et en matière de simple police.

	MOYENNE de 1851 à 1855.	1856.	1857.	1858.
Pourvois en matière criminelle..	879	760	797	637
— correctionnelle..	362	326	298	328
— de simple police.	160	276	232	182
Pourvois contre des décisions des conseils de discipline de la garde nationale.............	32	9	5	9
Totaux..........	1,433	1,371	1,334	1,156

En matière criminelle, 630 pourvois étaient formés par les condamnés, et 7 seulement par le ministère public; en matière correctionnelle, 263 émanaient des condamnés, et 65 du ministère public; en matière de simple police, au contraire, presque tous, 164 sur 182, étaient l'œuvre du ministère public.

Sur 1,051 arrêts rendus en 1858 par la chambre criminelle de la cour de cassation, 184 seulement annulaient les décisions attaquées ; 673 rejetaient les pourvois, et 194 les déclaraient non recevables. Ces derniers sont intervenus presque tous en matière correctionnelle. Si l'on rapproche le nombre des arrêts de la cour de cassation en matière criminelle du total des arrêts des cours d'assises, on trouve que ceux-ci ont été attaqués par des pourvois dans la proportion de 14 sur 100 ; c'était 17 sur 100 en 1857, et 15 sur 100 en 1856.

La chambre criminelle a accueilli 45 demandes en règlement de juges en 1858, ainsi que 2 demandes en renvoi d'un tribunal à un autre, pour cause de suspicion légitime ou de sûreté publique, et elle a rejeté une demande de même nature.

Appendice. *Morts accidentelles.* — Parmi les procès-verbaux classés au parquet par le ministère public comme non susceptibles de servir de base à des poursuites criminelles ou correctionnelles, 9,810 constataient des décès dont il y avait eu lieu de vérifier les causes. 1,383 de ces procès-verbaux s'appliquaient à des morts subites, mais naturelles, et 8,427 à des morts accidentelles 3,307 victimes avaient péri par submersion, 1,296 s'étaient tuées en tombant de lieux élevés, d'arbres, d'échafaudages ; 1,043 avaient été écrasées par des voitures ou avaient succombé à des chutes de cheval. La mort de 128 était due à des accidents de chemins de fer ; celle de 80 à la foudre, etc., etc.

Le nombre des décès qui avaient ainsi provoqué la sollicitude des magistrats s'élevait à 10,045 en 1857, et à 9,925 en 1856. Il varie peu d'une année à l'autre. On comptait 1,835 femmes parmi les victimes en 1858, soit 19 sur 100. La proportion était la même en 1857 et en 1856.

Suicides. — Le nombre des suicides signalés au ministère public a été le même en 1858 qu'en 1857, à 64 près en moins : 3,903 pendant la première, et 3,967 pendant la seconde année. Il y en avait eu 4,189 en 1856.

On ne comptait, en 1858, que 853 femmes parmi les suicidés : 22 sur 100. En 1857 et en 1856, la proportion était de 25 sur 100.

Le département de la Seine a fourni 602 suicides en 1858;

près d'un sixième (154 sur 1,000) du nombre total. Les départements qui en offrent le plus après la Seine sont : Seine-et-Oise, 130; la Marne, 124; le Nord, 118; la Seine-Inférieure, 112; l'Oise et Seine-et-Marne, 109; l'Aisne, 97; le Pas-de-Calais, 81; l'Eure, 80. Ceux qui en présentent le moins sont : la Corse, 4; l'Ariége, la Lozère, les Hautes-Pyrénées, 5; l'Aveyron, 6; le Cantal, 7; la Corrèze, 9

Frais de justice. — La diminution du nombre des procès criminels et correctionnels a dû amener une réduction dans le montant des frais de justice. Il n'a été payé, par l'administration de l'enregistrement et des domaines, à titre de frais de justice, que 4,444,797 francs en 1858, au lieu de 4,450,183 fr. en 1857, et de 4,470,314 fr. en 1856. La réduction, toutefois, ne semble pas en rapport avec celle qui a été signalée depuis deux ans dans le nombre total des affaires portées devant les cours d'assises et devant les tribunaux correctionnels. Cela tient sans doute à ce que ce sont les crimes et les délits contre les propriétés, ceux dont les poursuites sont le moins coûteuses en général, qui ont diminué durant ces deux dernières années: tandis que les crimes et les délits contre les personnes, qui entraînent le plus de frais, ont, au contraire, augmenté.

Devant les cours d'assises, la moyenne des frais par accusation a été :

	1858.	1857.
Pour les crimes contre les personnes de...	243 fr.	254 fr.
Pour les crimes contre les propriétés......	218	210
Pour les deux espèce de crimes ensemble..	229	227
Pour les accusations d'assassinat...........	547	576
— d'empoisonnement.........	684	638
— de meurtre................	321	285
— de viol et attentat à la pudeur sur des adultes..........	182	196
— de viol et attentat à la pudeur sur des enfants.........	166	171
— de faux.....................	247	278
— de banqueroute frauduleuse.	416	319
— d'incendie..................	328	325
— de vols domestiques........	127	136
— d'autres vols qualifiés......	201	189

Les frais, en matière correctionnelle, sont calculés par

prévenu. Ils sont beaucoup moins élevés qu'en matière criminelle. La moyenne a été :

	1858.	1857.
Par prévenu de délits communs, de	19 fr.	18 fr.
— de vol simple	21	21
— d'escroquerie	36	33
— d'abus de confiance	29	30
— de coups et blessures volontaires	22	21
— de rébellion	15	15
— d'outrages et violences envers des fonctionnaires ou agents, etc.	17	16
— de vagabondage	10	10
— de mendicité	11	11
— de rupture de ban	11	10
— de délit de chasse	11	11
— de contraventions forestières	7	7

CAISSES D'ÉPARGNE DE FRANCE.

Opérations pendant l'année 1859.

Il résulte du rapport présenté à l'empereur, en 1860, par le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, sur les opérations des caisses d'épargne pendant l'année 1859, que ces établissements continuent de prendre un développement de plus en plus remarquable.

I. Renseignements généraux.

1° État général des caisses et de leur fortune.

Nombre de caisses autorisées au 1er janvier 1860	433
— — — au 1er janvier 1859	421
Augmentation pendant l'année 1859	12
Nombre de caisses en activité au 1er janvier 1860	415
— — — au 1er janvier 1859	401
Augmentation pendant l'année 1859	14
Nombre de succursales au 1er janvier 1860	194
— — au 1er janvier 1859	189
Augmentation pendant l'année 1859	5

Fortune particulière des caisses en 1859 :

Capital de dotation au 1er janvier............	5,502,067 37
— de réserve..........................	3,116,427 44
Souscriptions, dons et legs	22,931 86
Subventions des conseils généraux..........	19,170 »
— des conseils municipaux.........	56,243 83
Intérêts des capitaux de dotation et de réserve.	299,960 63
Bonifications perçues :	
1° Par l'effet de la retenue	1,455,432 95
2° Par l'effet de la déchéance trentenaire	5,437 80
TOTAL des ressources......	10,477,671 88
Dépenses d'administration..................	1,283,849 17
RESTE au 31 décembre.....	9,193,822 71

Le total des ressources disponibles a dépassé en 1859 de 377,830 fr. 31 c. la somme à laquelle il s'était élevé en 1858.

Le montant des dépenses au contraire a diminué d'une année sur l'autre de 37,790 fr. 26 c.

Et l'accroissement de capital réalisé à leur profit particulier par les caisses pendant l'année 1859, est resté supérieur à celui qu'elles avaient obtenu pendant l'année précédente.

2° *Mouvement général des livrets et des crédits.*

Livrets existants au 1er janvier...............	1,041,993 »
— ouverts pendant l'année...............	198,696 »
— reçus par transfert...................	9,262 »
Ensemble........	1,249,951 »
Livrets soldés pendant l'année...............	128,486 »
Livrets existants au 31 décembre.............	1,121,465 »

c'est-à-dire, d'après le chiffre légal de la population, 1 livret pour 32 habitants (au lieu de 1 livret pour 35 habitants, comme en 1858) et 2,702 déposants par caisse (au lieu de 2,599, comme en 1858).

Crédits des déposants au 1er janvier...........	310,490,033 20
Versements reçus pendant l'année...........	146,535,172 53
Intérêts alloués aux déposants	11,109,717 82
Arrérages de rentes touchés pour eux........	266,876 05
Ensemble...........	468,401,799 60

Report....		468,401,799 60
Remboursements en rentes.	14,333,565 35	
Versements à la caisse des retraites................	17,444 95	
Espèces....................	117,588,957 18	
Ensemble.......	131,939,967 48	131,939,967 48
Crédits des déposants au 31 décembre.......		336,461,832 12

soit en moyenne, d'après le nombre des livrets, un crédit de 300 fr. 2 c. pour chaque déposant (au lieu de 297 fr. 93 c. comme en 1858).

On voit qu'à la fin de l'année 1859 le nombre des déposants était de 7 2/3 p. 0/0 environ, et le montant de leurs crédits de 8 1/3 p. 0/0 environ plus élevé qu'au commencement de l'année. Cette double augmentation mérite d'être remarquée.

3° *Division des livrets et des crédits par classe de quotité.*

CLASSES de QUOTITÉ.	LIVRETS	PROPORTION p. 100.	CRÉDITS.	PROPORTION p. 100.	MOYENNE.
de 500f et au-dessous....	845,263	75.37	115,962,744f 20	34.47	137f 31
De 501 à 800.	137,692	12.28	85,873,750 22	25.52	623 67
De 801 à 1,000	84,345	7.52	76,112,304 79	22.62	902 39
De 1,001f et au-dessus, passibles de réduction dans le délai de trois mois.......	52,302	4.66	54,234,824 60	16.12	1,036 95
De 1,001f et au-dessus, exemptés par la loi de la réduction.	1,863	0.17	4,278,208 31	1.27	2,285 72
TOTAUX et moyenne générale	1,121,465	100.00	336,461,832 12	100.00	300 02

4° *Division des comptes nouveaux suivant la profession des déposants.*

PROFESSIONS des DÉPOSANTS.	LIVRETS.	PROPORTION p. 100.	MONTANT du 1er VERSEMENT.	PROPORTION p. 100.	MOYENNE.
			fr. c.		fr. c.
Ouvriers........	71,137	35.88	13,703,320 09	36.50	192 63
Domestiques ...	33,727	17.00	5,325,549 84	16.18	157 90
Employés	10,014	5.04	1,859,361 17	5.00	185 67
Militaires et marins	7,253	3.65	1,613,700 52	4.00	222 48
Professions div.	44,002	22.02	10,598,198 61	28.00	240 85
Mineurs.........	32,313	16.27	3,927,835 90	10.00	121 55
Sociétés de secours mutuels.	250	0.13	115,497 76	0.32	461 99
TOTAUX et moyenne générale	198,696	100.00	37,143,463 89	100.00	186 93

5° *Mouvement général des inscriptions de rentes.*

INSCRIPTIONS DE RENTES.	NOMBRE des titulaires.	NOMBRE des inscriptions	MONTANT des inscriptions.
En dépôt au 1er janvier.......	9,874	9,904	246,862 90
Achetées d'office pendant l'an.	1,636	1,642	16,980 00
— sur demande	16,266	15,452	673,688 35
Reçues par transfert.........	85	99	2,316 00
Retirées par les déposants....	16,731	15,916	656,188 35
Remises à la caisse des dépôts.	67	67	1,002 00
En dépôt au 31 décembre....	11,043	11,114	282,664 90

II. Renseignements départementaux.

1° *Etat comparatif du développement de la prévoyance dans les différents départements.*

On a vu plus haut que la population totale de la France, fournit en moyenne 1 déposant par 32 habitants.

Cette moyenne a été dépassée dans 25 départements en 1859; en 1858, elle n'avait été dépassée que dans 23 départements, dont nous avons donné la liste dans l'*Annuaire*

de l'Économie politique pour 1860 et auxquels il faut ajouter cette fois la Gironde et le Var. Les progrès les plus saillants ont été réalisés par le département de la Meuse qui accuse en 1859 1 déposant pour 22 habitants au lieu de 1 déposant pour 30 en 1858, et par le département de la Gironde qui a passé de 1 déposant pour 43 habitants en 1858 à 1 déposant pour 28 habitants en 1859. Ceux des autres départements dont le nombre des déposants est supérieur à la moyenne, ne présentent pas en général de différence très-sensible dans leur situation entre l'année 1858 et l'année 1859.

La liste des 61 départements où le nombre des déposants est inférieur à la moyenne, s'ouvre en 1859 comme en 1858 par la Sarthe et se ferme par l'Ariège. Elle n'offre pas non plus d'intérêt nouveau. Toutefois il est juste de dire que dans l'Ariège au lieu d'un déposant pour 480 habitants comme en 1858, on en trouve en 1859 1 pour 450; ce n'est sans doute qu'un progrès relatif; mais il est assez notable.

Une remarque qui mérite d'être faite, c'est que nul des départements situés au nord ou à l'est de la Loire ne figure parmi les 22 qui ont moins de 1 déposant pour 100 habitants.

2° *État comparatif de l'aisance des déposants dans les différents départements.*

Le montant du compte de chaque déposant est en moyenne de 300 fr. 02 c.

Cette moyenne générale des dépôts a été dépassée dans 60 départements et n'a pas été atteinte au contraire dans 26 départements. Ce sont les mêmes nombres, mais ce n'est pas la même liste qu'en 1858. Les départements de Lot-et-Garonne, d'Indre-et-Loire, de la Dordogne, du Pas-de-Calais, du Lot et de l'Eure sont sortis de la 1re catégorie pour entrer dans la seconde, tandis qu'un déplacement inverse s'est opéré en ce qui concerne les départements de la Nièvre, du Jura, de l'Yonne, de la Côte-d'Or, du Cher et du Gers. D'ailleurs les résultats constatés en 1859 ne diffèrent pas assez sensiblement de ceux qui avaient été obtenus en 1858 pour qu'il y ait lieu de reproduire ici,

avec les changements qui se sont présentés, les listes que nous avons donné dans l'*Annuaire pour* 1860.

III. Renseignements particuliers.

1° *Mouvement d'ouverture des livrets dans les caisses les plus importantes.*

VILLES.	LIVRETS OUVERTS PENDANT L'ANNÉE		DIFFÉRENCE POUR 1859.	
	1859.	1858.	en plus.	en moins.
Paris	32,933	33,887	»	954
Lyon	4,881	3,987	894	»
Marseille	3,935	3,708	227	»
Bordeaux	3,394	3,125	269	»
Nancy	2,633	2,024	609	»
Lille	2,360	2,376	»	16
Rouen	1,957	1,767	190	»
Reims	1,824	1,676	148	»
Nantes	1,818	1,764	54	»
Metz	1,718	1,524	194	»
Strasbourg	1,706	1,702	4	»
Orléans	1,701	1,290	411	»
Meaux	1,663	1,428	235	»
Brest	1,516	1,363	153	»
Grenoble	1,411	1,314	97	»
Versailles	1,406	1,411	»	5
Amiens	1,319	1,402	»	83
Corbeil	1,280	1,222	58	»
Beauvais	1,230	1,117	113	»
Dijon	1,168	1,041	127	»
Le Mans	1,163	1,089	74	»

2° *Classification des caisses les plus importantes d'après le nombre de leurs livrets au 31 décembre.*

VILLES.	LIVRETS EXISTANTS AU 31 DÉCEMBRE		DIFFÉRENCE POUR 1859	
	1859.	1858.	en plus.	en moins.
Paris	236,719	231,647	5,072	»
Lyon	37,520	34,527	2,993	»
Bordeaux	19,363	18,426	937	»
Marseille	19,278	18,255	1,023	»
Metz	18,089	17,456	633	»

Rouen............	14,007	13,220	787	»
Lille.............	13,411	12,899	512	»
Orléans...........	11,930	11,061	869	»
Nancy.............	11,664	18,798	866	»
Strasbourg........	10,976	10,489	487	»
Beauvais..........	10,698	10,143	555	»
Meaux............	9,776	8,916	860	»
Amiens...........	9,449	8,898	551	»
Corbeil...........	9,443	8,791	652	»
Brest.............	9,117	8,606	511	»
Le Mans..........	9,019	8,280	739	»
Dijon.............	9,006	8,424	582	»
Nantes............	8,970	8,468	502	»
Versailles.........	8,910	8,551	359	»
Reims............	8,836	7,924	912	»
Grenoble..........	8,419	7,738	681	»

3° *État des versements faits pendant l'année par les caisses les plus importantes.*

VILLES.	VERSEMENTS		DIFFÉRENCE POUR 1859	
	en 1859.	en 1858.	en plus.	en moins.
Paris......	24,785,076 24	24,449,310 00	335,766 24	»
Lyon......	3,375,450 61	2,830,465 92	554,984 69	»
Marseille..	3,095,091 50	2,956,847 67	138,243 83	»
Bordeaux..	2,721,720 05	2,545,972 73	175,747 32	»
Nancy.....	1,787,273 75	1,662,379 15	124,894 60	»
Metz......	1,660,751 09	1,531,653 14	129,097 95	»
Rouen.....	1,635,163 29	1,468,314 02	166,849 27	»
Orléans....	1,607,062 98	1,149,402 46	457,660 52	»
Lille......	1,594,399 33	1,558,253 08	36,146 25	»
Commercy.	1,515,998 23	1,129,820 80	386,177 43	»
Reims.....	1,426,257 20	1,319,670 32	106,586 88	»
Meaux.....	1,386,604 78	1,217,164 50	169,440 28	»
Chalons...	1,340,915 12	1,011,161 53	329,753 59	»
Strasbourg.	1,293,164 03	1,306,714 19	»	13,550 16
Grenoble..	1,283,857 86	1,163,333 38	120,524 48	»
Brest......	1,240,574 90	1,041,237 20	199,337 70	»
Beauvais...	1,198,275 24	1,028,649 01	169,626 23	»
Toulon....	1,169,700 23	1,055,863 62	113,836 61	»
Amiens....	1,156,701 54	1,136,665 69	20,035 85	»
Nantes.....	1,071,124 85	1,054,512 36	16,612 49	»

4° Classification des caisses les plus importantes d'après le montant du solde dû par elles au 31 décembre.

VILLES.	SOLDE dû au 31 décembre		DIFFÉRENCE POUR 1859.	
	1859.	1858.	en plus.	en moins.
Paris......	48,668,246 48	48,783,360 52	»	115,114 4
Bordeaux..	8,197,670 98	7,901,176 50	296,494 48	»
Lyon......	8,021,794 04	7,164,705 33	857,088 71	»
Marseille..	7,953,619 99	7,776,326 12	177,293 87	»
Rouen.....	4,564,798 38	4,365,833 00	198,965 38	»
Lille......	4,323,667 14	4,133,781 67	189,885 47	»
Metz......	3,838,947 85	3,671,343 68	167,604 67	»
Orléans...	3,743,307 84	3,337,103 17	406,217 67	»
Nantes.....	3,722,109 43	3,556,467 63	165,641 80	»
Brest.....	3,656,489 02	3,457,246 15	199,242 87	»
Reims.....	3,435,499 26	3,051,000 19	384,499 07	»
Nancy.....	3,206,925 32	3,029,075 86	177,849 46	»
Strasbourg.	3,144,589 44	2,994,427 26	150,162 18	»
Amiens....	3,078,144 05	2,962,510 12	115,633 93	»
Meaux.....	3,065,699 78	2,791,426 13	274,273 65	»
Toulon....	3,038,791 01	2,903,298 50	135,492 51	»
Beauvais...	2,918,698 70	2,749,316 64	169,382 06	»
Commercy.	2,798,717 21	»	»	»
Grenoble..	2,797,738 40	2,542,075 14	255,663 26	»
Châlons...	2,742,405 43	2,406,895 75	335,509 68	»

Administration pendant l'année 1850.

Dans le cours de 1860, il a été créé 7 caisses d'épargne dont 2 dans 2 chefs-lieux d'arrondissement.

En outre l'autorisation des caisses établies dans les départements annexés à Nice, à Chambéry, à Aix-les Bains et à Annecy a été confirmée.

Ainsi au 31 décembre 1860, il existait 444 caisses d'épargne réparties dans le territoire de la manière suivante :

88 étaient situées dans des chefs-lieux de département;
243 — — d'arrondissement;
142 — — de canton;
1 — — de commune.

En outre 15 chefs-lieux d'arrondissement possédaient chacun une succursale.

L. Lefort.

SITUATION ET OPÉRATIONS

DE LA CAISSE DE RETRAITE POUR LA VIEILLESSE

PENDANT L'ANNÉE 1859.

Extrait du Rapport de la Commission (1).

Les versements des déposants, en 1859, se sont élevés en nombre à 83,854, et en somme à 3,884,363 fr. 64 c. L'augmentation est surtout remarquable au point de vue du nombre des versements, lesquels, en 1858, n'avaient atteint que le chiffre de 66,045; ainsi l'année de 1859 en présente 17,000 de plus que l'année précédente. Cette augmentation provient en grande partie de l'ouverture de comptes nouveaux au profit des cantonniers et des gardes forestiers communaux, qui ont compris que les sacrifices qu'ils s'imposaient chaque année seront largement compensés par la pension viagère dont ils jouiront à l'époque où ils auront besoin de repos.

Les versements de 1859 se divisent comme il suit :

Capitaux aliénés.	39,770	versements, montant à	2,616,498 47
Capitaux réservés.	44,084	versements, montant à	1,267,865 17
TOTAL.....	83,854	versements, montant à	3,884,363 64

Ces versements se partagent ainsi entre Paris et les départements :

ersements effectués à Paris.	60,469	montant à	2,561,788 69
Id. dans les départements.	23,385	montant à	1,322,574 95
TOTAL......	83,854	montant à	3,884,363 64

La Caisse a ouvert dans la dernière année 19,201 comptes nouveaux, nombre supérieur à celui des années précédentes.

La liquidation des anciennes caisses d'égargne des instituteurs communaux, à peu près terminée aujourd'hui, a produit, en 1859, par suite d'option de la part de ces instituteurs, l'ouverture de 100 nouveaux comptes, crédités d'une somme totale de 10,451 fr. 68 c. aux livrets des ayants droit.

(1) MM. Esquirou de Parieu, président ; Gouin, rapporteur ; Langlois de Neuville secrétaire.

Dans la même année, 123 instituteurs ont profité du bénéfice du décret du 29 août 1857 pour demander le transfert de leurs épargnes à la Caisse des retraites : il en est résulté, pour eux et pour leurs femmes, l'ouverture de 217 comptes nouveaux, montant ensemble à 37,271 fr. 45 c.

Les 13,901 nouveaux déposants de l'année 1859 se subdivisent ainsi à divers points de vue :

ÉTAT CIVIL.

	Hommes.	Femmes.	Totaux.
Célibataires	2,500	562	3,062
Mariés	5,360	5,206	10,566
Veufs	151	117	268
Sans indication	5	»	5
	8,016	5,885	13,901

AGE AU JOUR DU VERSEMENT.

	Hommes.	Femmes.	Totaux.
De 3 à 19 ans	455	321	776
De 20 à 29	2,007	1,861	3,868
De 30 à 39	3,222	1,971	5,193
De 40 à 49	1,533	1,133	2,666
De 50 à 59	595	406	1,001
De 60 à 64	117	119	236
De 65 et au-dessus	87	74	161
	8,016	5,885	13,901

AGE D'ENTRÉE EN JOUISSANCE.

	Hommes.	Femmes.	Totaux.
De 50 à 54 ans	3,756	3,026	6,782
De 55 à 59	1,263	923	2,186
De 60 à 64	2,181	1,552	3,733
De 65 et au-dessus	816	384	1,200
	8,016	5,885	13,901

PROFESSIONS.

	Hommes.	Femmes.	Totaux.
1re classe. Ouvriers	4,108	3,251	7,359
2e classe. Artisans patentés, marchands	60	53	113
3e classe. Domestiques	15	70	85
4e classe. Employés	3,181	1,981	5,162
5e classe. Militaires et marins	7	4	11
6e classe. Clergé et professions libérales	253	155	408

7e classe. Rentiers sans profession	382	367	749
8e classe. Agriculteurs	10	4	14
	8,016	5,885	13,901
Mineurs sans profession	266	177	443

COMPTES OUVERTS PAR LIBÉRALITÉ.

Capital aliéné	470	496	966
Capital réservé	702	66	768
	1,172	562	1,734
Nombre de déposants au 31 décembre 1858	46,153	35,364	81,517
Nombre des déposants du 1er janvier au 31 décembre 1859	8,016	5,885	13,901
TOTAL général au 31 décembre 1859	54,169	41,249	95,418

Les dix départements qui ont versé les plus fortes sommes, en 1859, sont :

Rhône	108,935 fr.	Côte-d'Or	51,200 fr.
Manche	86,007	Bouches-du-Rhône	43,041
Calvados	69,092	Loire-Inférieure	43,020
Meurthe	67,362	Indre-et-Loire	40,950
Seine-Inférieure	62,778	Aube	31,600

Le système des versements au nom des cantonniers a été établi en 1859 dans cinq départements : Indre-et-Loire, Meurthe, Maine-et-Loire, Pyrénées-Orientales et Haut-Rhin, ce qui porte à dix-sept le nombre des départements où il est en vigueur. L'établissement spontané de ce régime, dans une partie de l'empire, à la diligence des préfets et des ingénieurs, semble démontrer que le moment serait venu pour la haute administration d'en faire l'objet d'un règlement qui en généraliserait la bienfaisante application dans toutes les autres.

C'est, au surplus, ce qui vient de se passer pour les gardes communaux. L'initiative prise, à cet égard, l'année dernière, par le préfet de la Haute-Saône, a été suivie dans les autres départements de l'est où les communes possèdent beaucoup de terrains boisés. L'administration forestière, après avoir encouragé ces premières tentatives, leur a

donné la sanction d'un règlement général qui organise définitivement ce régime, et dont le ministère des finances a déterminé le mode d'application. En 1859, il a été fait, dans huit départements, au nom des gardes forestiers communaux, 2,576 versements, montant à 25,293 fr.

Les compagnies de chemins de fer ont fait, en 1859, 45,052 versements, montant à 1,140,436 fr. C'est 7,809 versements de plus qu'en 1858; mais la moyenne des sommes versées ayant diminué, la somme totale de leurs dépôts est inférieure de 34,000 fr. à celle de l'année précédente.

On a parlé, dans les rapports antérieurs, de quelques administrations municipales qui ont adopté la Caisse des retraites pour constituer des pensions à leurs employés et agents. La ville de Dôle est entrée en 1859 dans cette voie, qui paraît préférable à celle des fonds de retraites généralement en usage aujourd'hui.

Enfin, nous devons signaler l'accroissement des *fonds de retraites*, institués par le décret du 26 avril 1856, au profit des sociétés de secours mutuels approuvées. Leur avoir qui, au 31 décembre 1858, était de 2,374,807 fr. 70 c., s'élevait, au 31 décembre dernier, à 3,274,088 fr. 42 c. Cette augmentation rapide permet déjà d'entrevoir le nombre et l'importance des pensions viagères que ces sociétés pourront bientôt assurer à leurs vieillards par l'intermédiaire de la Caisse générale des retraites. Le nombre actuel des pensions est nécessairement restreint : au 31 décembre dernier, on en comptait 117; le montant de ces rentes s'élevait à 5,339 fr., et leur capital constitutif à 118,368 fr.

Emploi des fonds. — Les recettes de l'année se sont élevées :

En versements, à		3,884,363 64
En arrérages de rentes, à		1,244,254 00
TOTAL		5,128,617 64
dont à déduire :		
Remboursements de capitaux réservés (311 décès)	729,784 60	757,375 00
Remboursements de versements irréguliers	27,590 40	
RESTE à employer en rentes		4,371,242 64

Il a été acheté en 1859 :

Rentes 4 1/2 nouveau.	154,000	ayant coûté...	3,279,520 44
Rentes 4 1/2 ancien...	13,441	ayant coûté...	279,651 25
Rentes 4 0/0.........	5,607	ayant coûté...	117,146 60
Rentes 3 0/0.........	33,000	ayant coûté...	694,912 45
	206,048		4,371,230 74

L'intérêt moyen des sommes placées en rentes ressort de ce tableau au taux de 4 fr. 71 c.; il avait été, en 1858, de 4 fr. 73 c. Cette différence provient de ce que les rentes 4 1/2 et 4 p. 100 ont coûté plus cher en 1859 à la Caisse des retraites; ce qui peut être attribué à l'effet qu'a produit sur ces fonds la reprise des rachats de la Caisse d'amortissement. Les achats de 1859 ont excédé de 6,869 fr. de rentes ceux de l'année précédente.

Les inscriptions de rentes viagères au Grand-Livre de la dette publique continuent à augmenter d'année en année. Il avait été inscrit, en 1858, 227,754 fr. de rentes, aux noms de 1,540 parties; en 1859, la somme des rentes inscrites s'est élevée à 263,833 fr. et le nombre des parties à 1,945. La moyenne des parties de rentes inscrites est descendue de 148 à 136 fr. environ. Une augmentation correspondante s'est manifestée dans la somme des rentes perpétuelles transférées à l'amortissement pour être annulées en contre-valeur des rentes viagères mises à la charge du Trésor; ces rentes montaient, en 1858, à 101,214 fr.; il a été annulé en 1859 :

Rentes 4 p. 100..	51,814	pour la somme de.	1,100,345 83
Rentes 3 p. 100..	66,195	pour la somme de.	1,539,088 02
Ensemble..	118,009		2,639,433 85

Voici maintenant le résumé des opérations de la Caisse des retraites depuis sa création (11 mai 1851) jusqu'au 31 décembre 1859.

Il a été ouvert par la Caisse 95,418 comptes individuels aux noms d'un pareil nombre de parties versantes. Il a été reçu 380,093 versements montant à 55,543,178 fr. 93 c. D'où il suit qu'en moyenne chaque compte a reçu 582 fr., produit de 4 versements.

Les versements reçus se divisent ainsi :

Capitaux aliénés..	185,813	versem^ts	montant à	27,715,018 86
Capitaux réservés.	194,280	versem^ts	montant à	27,828,018 07
Ensemble...	380,093			55,543,178 93

ce qui donne pour moyenne du versement aliéné 149 fr. et du versement réservé 143 fr.

En ajoutant aux sommes versées, ci..........	55,543,178 93
Les arrérages des rentes achetées, ci.........	7,913,632 50
On trouve pour le total des recettes..........	63,456,811 43
Il a été remboursé à divers titres (capitaux réservés, versements irréguliers, etc.).......	4,759,885 24
Recette nette à employer en rentes...........	58,696,926 19
Il a été acheté 2,572,721 francs de rentes ayant coûté	58,696,906 95
Reliquat...........	19 24

Il a été transféré à la Caisse d'amortissement, jusqu'au 31 décembre 1859, 1,243,887 fr. de rentes, pour une valeur vénale de 29,100,185 fr. 64 c. et un capital nominal de 34,838,202 fr. 77 c. Ces rentes ont été annulées, conformément à la loi, comme représentant la contre-valeur de 2,967,942 fr. de rentes viagères inscrites successivement au Grand-Livre, aux noms de 12,981 parties, soit en moyenne à raison de 228 fr. de rente viagère pour chaque partie. Il reste en portefeuille au 31 décembre :

Rentes 4 1/2 p. 100 nouveau.....	1,068,564
Rentes 4 1/2 p. 100 ancien......	122,442
Rentes 4 p. 100..................	137,828
TOTAL........	1,328,834

représentant un capital d'achat de 29,586,721 fr. 31 c., c'est-à-dire un revenu approximatif de 4 fr. 49 c. p. 100, taux d'intérêt à peu près égal à celui qui sert de base aux tarifs de la Caisse des retraites.

Ce résultat, progressivement obtenu à l'aide des combinaisons adoptées pour les achats et les annulations de rentes, est un grand pas de fait vers l'équilibre des charges et des ressources de la Caisse; l'intérêt fixé pour les tarifs étant reproduit par les valeurs du portefeuille, cet équilibre ne dépend plus que d'un seul élément, le rapport entre la mortalité réelle et la mortalité hypothétique d'après laquelle ont été combinées les tables de Déparcieux.

La situation financière de la Caisse dépend de deux rapports : 1° celui du revenu de ses placements de fonds avec l'intérêt fixé par les tarifs; 2° celui de la mortalité réelle avec la mortalité hypothétique établie par Déparcieux.

Sous le premier rapport, cette situation, à partir de 1853, tend à s'améliorer, tant par suite de l'abaissement de l'intérêt des tarifs, réduit à 4 1/2 p. 100 par la loi du 28 mai de la même année, que par suite du cours moins élevé des rentes achetées par la Caisse. En adoptant pour règle constante de faire entrer dans son portefeuille les rentes qui donnent le plus haut revenu possible et d'en faire sortir, par les transferts à l'amortissement, celles qui représentent le capital le plus élevé, la Caisse est arrivée progressivement à élever de 4 fr. 11 c. en 1853 à 4 fr. 49 c. en 1859, le revenu de ses rentes en portefeuille; elle a donc atteint, à ce point de vue, une situation à peu près normale et qui tend à s'améliorer de jour en jour.

En ce qui concerne la question de mortalité, le degré d'avancement où est parvenu le grand travail de dépouillement qui occupe la caisse des retraites, ne permet pas encore de présenter des faits quelque peu concluants. Il y a lieu de croire, d'après les résultats connus jusqu'à ce jour, qu'en général la mortalité des rentiers de la vieillesse est plus lente que ne la supposent les tables en usage. La perte qui en résulte est compensée pour la Caisse des retraites par le bénéfice d'une jouissance plus longue des capitaux réservés, qui sont à peu près la moitié du total des sommes versées.

En résumé, il est indubitable qu'avec son premier tarif, la Caisse des retraites, à son début, a donné lieu à une, perte pour l'État; mais cette perte est un fait consommé et ne paraît recevoir aucune aggravation appréciable des opérations qui se continuent aujourd'hui dans des conditions qui semblent faire une juste part à tous les intérêts. Ce n'est donc, pour le gouvernement, qu'un motif de plus de persévérer dans ses efforts pour donner à l'institution des développements qui, en étendant la sphère de son action bienfaisante, compenseront en utilité sociale le sacrifice qu'aura coûté sa fondation.

SITUATION DES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS

PENDANT L'ANNÉE 1859.

(Extrait du *Rapport de la Commission* (1).

Résultats généraux. — Au 31 décembre 1858, on comptait 1,940 sociétés *approuvées ;* en 1859, 338 ont obtenu l'approbation, parmi lesquelles 184 anciennes et 154 nouvelles; 4 ont été dissoutes; ce qui donne, au 31 décembre 1859, 2,274 sociétés *approuvées.* Les sociétés simplement *autorisées* étaient, à la fin de 1858, au nombre de 1,920; en 1859, l'administration en a autorisé 10 nouvelles, elle en a découvert 105 qui jusqu'ici ne s'étaient pas fait connaître et sur lesquelles il n'existait aucun document; 184 ont demandé l'approbation, 7 ont été dissoutes; ce qui porte leur nombre, à la fin de 1859, à 1,844. L'ensemble des sociétés approuvées et autorisées compose donc un total de 4,118.

Ces 4,118 sociétés comptent 534,233 membres, dont 61,378 honoraires et 472,855 participants, parmi lesquels 402,885 hommes et 69,970 femmes.

L'avoir, y compris le fonds de retraites, s'élevait à 22,958,508 fr. 79 c.

Le nombre des malades a été de 129,714, dont 109,270 hommes et 20,444 femmes.

Le nombre des journées de maladie a été de 2,576,651, savoir : 2,251,961 pour les hommes et 324,690 pour les femmes.

Le nombre des décès a été de 6,092.

Le nombre des femmes malades est de 30,26 p. 100; celui des hommes, de 28,14 p. 100; mais les sociétés n'ont eu à payer que 15 jours 88/100 à chaque femme malade, et 20 jours 60/100 à chaque homme.

Le nombre moyen des journées payées a été, pour chaque sociétaire homme, de 5,69 p. 100; pour chaque femme, 4,89 p. 100. C'est, à très-peu de chose près, le même résultat qu'en 1858.

Sociétés approuvées. — Les 2,274 sociétés approuvées avaient, au 31 décembre 1859 : 52,282 membres hono-

(1) M. de Melun, rapporteur.

raires, 264,472 membres participants; en tout, 316,754 membres.

Les membres participants se composaient de 220,234 hommes et de 44,238 femmes. Leur avoir était de 11,452,247 francs 10 c. Ce qui constitue sur l'année précédente une augmentation de 338 sociétés, 3,702 membres honoraires, 28,351 participants et de 1,810,561 fr. 58 cent.

Les sociétés *approuvées* ont reçu		4,533,016 33
La recette se compose :		
Des souscriptions des membres honoraires	556,367 81	
Des subventions, dons et legs	290,512 19	
De l'intérêt des fonds placés	299,212 91	
Des cotisations des membres participants	2,976,523 86	
Des droits d'entrée	142,007 02	
Des amendes	57,180 63	
Des recettes diverses	211,211 91	
Somme égale	4,533,016 33	
Les dépenses ont été de		3,593,142 19
Dont le détail suit :		
Indemnités	1,486,365 47	
Honoraires des médecins	526,494 97	
Médicaments	595,217 09	
Frais funéraires	142,384 92	
Secours aux veuves et aux orphelins	60,872 87	
Pensions d'infirmités ou de vieillesse	233,826 14	
Frais de gestion	194,066 13	
Dépenses de mobilier, frais des fêtes et cérémonies	256,073 80	
Dépenses extraordinaires ou imprévues	97,840 60	
Somme égale	3,593,142 19	
La recette excède la dépense de		939,874 14

L'examen des chiffres confirme les résultats déjà signalés dans les rapports précédents :

1° Les dépenses ont été en 1859, comme dans les années antérieures, moins fortes proportionnellement pour les

femmes que pour les hommes, car, si les femmes ont été un peu plus souvent malades, leurs maladies ont duré moins longtemps ; nouvel argument contre les préventions et l'injustice qui veulent les repousser des sociétés de secours mutuels, comme une cause de déficit et une occasion de ruine.

2° L'équilibre s'est maintenu, dans les sociétés *approuvées,* entre l'apport des membres participants et des dépenses obligatoires. La cotisation mensuelle, les droits d'entrée et les amendes ont produit la somme de 3,175,711 francs, tandis que l'indemnité aux malades, les honoraires des médecins, la fourniture des médicaments, les frais funéraires et les frais de gestion n'ont coûté que 2,944,528 fr. Donc 231,183 fr. ont pu être ajoutés aux souscriptions des membres honoraires, à l'intérêt des fonds placés et aux subventions de l'État, pour couvrir les dépenses extraordinaires, venir en aide aux veuves et aux orphelins, et grossir le fonds de retraites. C'est ainsi que les sociétés *approuvées* ont pu remplir, à l'aide du produit des cotisations, les obligations imposées par les statuts, et rendre l'existence financière des sociétés indépendante de tout secours extérieur. Ce but essentiel se trouve donc pleinement atteint.

Un tel résultat, nous ne saurions trop le répéter, n'a pu être obtenu qu'en exigeant de toute société nouvelle l'égalité entre la cotisation mensuelle et l'indemnité quotidienne, et en ramenant peu à peu à cette égalité les anciennes sociétés qui, au début, s'en étaient tenues trop éloignées. Plus d'une fois, des plaintes se sont élevées à ce sujet contre la sévérité de la commission; aujourd'hui on recueille les fruits de cette sévérité. La mutualité se soutient par elle-même; elle suffit seule à remplir tous ses engagements, à accomplir tous ses devoirs; et cet équilibre entre les recettes et les dépenses lui permet d'appliquer tout ce qui lui vient de la générosité des membres honoraires et des subventions de l'État au soulagement de l'infirmité et de la vieillesse.

Cette œuvre des retraites, poursuivie par toutes les associations et digne de toute leur sollicitude, avait paru autrefois si dangereuse pour leur avenir financier, que le législateur avait cru devoir la leur interdire. Désormais, grâce à leur nouvelle organisation, elles peuvent la réaliser en toute sécurité.

3° Les sociétés recherchent de plus en plus l'approbation ; sur 164 sociétés fondées en 1859, 154 ont été approuvées, 184 anciennes ont demandé à profiter des avantages du décret de 1852.

Le nombre des sociétés *approuvées* dépasse maintenant de 430 celui des sociétés *autorisées*, et elles comptent de plus que celle-ci 43,186 membres honoraires et 56,089 membres participants (1).

Répartition des sociétés par département. — Sur une population de 36,039,364 habitants existant en France, on en compte 472,855 appartenant aux sociétés de secours mutuels, ce qui donne une proportion de 1 sociétaire sur 76 habitants.

Les départements où la proportion est la plus forte sont :

	1 sociétaire sur			1 sociétaire sur	
Haut-Rhin, qui compte.	21	hab.	Jura..............	34	hab.
Gironde..............	22	»	Bas-Rhin..........	35	»
Seine et Tarn-et-Garon.	24	»	Nord	36	»
Bouches-du-Rhône....	26	»	Rhône	41	»
Haute-Garonne........	31	»	Lot-et-Garonne....	53	»
Isère et Tarn.........	33	»	Seine-Inférieure...	60	»

10 départements ont plus de 100 sociétés ; 14 en ont de 51 à 100 ; 17 de 21 à 50 ; 23 de 11 à 20 ; 10 de 6 à 10 ; 12 de 1 à 5.

Les départements qui ont plus de 100 sociétés se trouvent placés dans le rang que voici :

	Sociétés.		Sociétés.
Seine..................	383	Rhône	181
Nord	304	Bas-Rhin..............	176
Gironde	286	Isère..................	142
Jura..................	274	Haute-Garonne	135
Bouches-du-Rhône.....	218	Haut-Rhin............	109
		Ensemble.................	2,208

C'est-à-dire que ces 10 départements comptent, à eux seuls, plus de la moitié du nombre total des sociétés.

(1) On trouvera dans le Dictionnaire de l'Administration française de M. Maurice Block (Paris, Berger-Levrault), les différences qui caractérisent les sociétés APPROUVÉES, AUTORISÉES et RECONNUES.

Les 41 départements qui ont plus de vingt sociétés, en comptent ensemble 3,693, ce qui n'en laisse que 425 pour les 45 autres départements.

Ces différences si considérables ne peuvent pas toujours s'expliquer par le chiffre de la population, le degré de la richesse, ou des habitudes plus ou moins anciennes de mutualité.

Un des départements les mieux pourvus de sociétés de secours mutuels, celui qui en compte le plus d'*approuvées*, le *Jura* est loin de figurer parmi les plus riches et les plus peuplés; il ne possède aucune ville de premier ordre, et, avant la promulgation du décret de 1852, la mutualité était inconnue à ses habitants. Elle a pénétré aujourd'hui dans les plus petites communes, dans les hameaux les plus reculés; elle a trouvé partout, pour diriger et administrer ces institutions, des présidents et des conseils, et chaque année apporte un accroissement au nombre des sociétés et à celui de leurs membres. Pour être mise à la portée des existences les plus modestes et des plus humbles fortunes, la cotisation a dû être très-légère; le secours se borne souvent aux soins des médecins et à la fourniture des médicaments; mais la modicité même du sacrifice imposé par les statuts conduit à un heureux et important résultat. Partout où l'association s'établit sous cette forme, elle peut suppléer aux institutions de secours et remplacer l'assistance par la prévoyance.

A côté du Jura, la ville de Marseille présente plus de 200 sociétés, dont 153 approuvées, qui sont organisées sur d'autres bases et dans des conditions différentes. Ici, les sociétés sont anciennes, nombreuses et riches; la cotisation élevée, la réserve considérable. Leur action bienfaisante ne s'arrête pas aux sociétaires : elle s'étend aux membres de leur famille, sans faire courir aucun risque à la fortune sociale; leurs statuts, inspirés par l'esprit de sagesse et de prévoyance peuvent servir de modèles. Cette prospérité doit être en grande partie attribuée à l'action puissante d'une institution qui fonctionne à Marseille depuis quarante ans sous le nom de *Grand-Conseil*.

Ce conseil, composé des présidents des sociétés qui reconnaissent volontairement sa juridiction, n'a cessé, depuis sa fondation, de travailler au développement des vrais principes

de l'association mutuelle, à la réforme des abus, à l'apaisement des contestations entre les sociétés et leurs membres, et est parvenu à maintenir l'ordre, l'harmonie et la paix au sein de toutes les sociétés qui se sont rangées sous sa loi.

Grâce à l'impulsion de ce conseil, sur 159 sociétés qu'il dirige, 125 ont déjà reçu l'approbation; les autres sont en instance et sur le point de l'obtenir.

En 1859, Paris, Lyon, Bordeaux, Marseille, Toulouse, Strasbourg, Rouen, Lille, etc., ont continué à présenter le plus grand nombre de sociétaires. Malgré les occasions de dépenses et de dissipations qu'offrent les grandes villes, malgré la cherté des loyers et des denrées alimentaires, elles fournissent proportionnellement le plus grand nombre de membres aux sociétés de secours mutuels. Les ouvriers qui les habitent acquièrent une intelligence plus complète des institutions créées en leur faveur; ils comprennent mieux les avantages de la prévoyance, la supériorité morale de l'indemnité sur le secours, et la force que donne l'association contre les accidents qui menacent si souvent leur bien-être et même leur vie. Pour le développement de la mutualité, les salaires les plus élevés ne sont ni une condition, ni même un moyen de succès. Trop souvent les ouvriers les plus habiles aiment à dépenser leur argent aussi facilement qu'ils le gagnent. Le sentiment de leur habileté est à leurs yeux la justification de leur insouciance; la moralité elle-même n'inspire pas toujours la prévoyance; il faut quelque chose de plus : la science des intérêts bien entendus que donne un certain degré d'instruction générale et d'expérience acquis plus facilement dans les grandes villes.

Les sociétés simplement *autorisées* de la ville de Paris ne sont pas, aussi disposées que celles des autres villes à demander l'approbation. Sur 383 sociétés existant dans le département de la Seine, 123 seulement sont approuvées, et parmi celles-ci figurent les 31 sociétés municipales fondées en vertu du décret de 1852. Un certain nombre comptent, il est vrai, trop peu de membres et trop peu de ressources pour réclamer une organisation légale, d'autres ont des statuts trop éloignés des conditions exigées par le décret. Plu-

sieurs sont encore retenues, non, comme on pourrait le croire, par la crainte de voir la main du gouvernement peser sur la liberté de leurs délibérations et s'immiscer dans leur administration, l'expérience des sociétés approuvées qui les entourent écarte toute inquiétude à ce sujet; mais elles ont une grande répugnance à confier à l'État leurs capitaux et à renoncer au droit de les placer suivant leur goût et leurs idées. La situation financière du plus grand nombre laisse apercevoir les dangereuses conséquences de ce droit, et, tous les jours, elles ont à gémir des erreurs et des pertes qu'entraîne une confiance imprudente dans des placements sans contrôle et sans garantie. En exigeant le dépôt, dans une caisse publique, des capitaux des sociétés approuvées, destinés à leur réserve ou à leurs fonds de retraites, l'État ne prétend à aucun droit de propriété sur eux et ne leur fait courir aucun risque. Ils ont leur comptabilité à part; ils ont, pour contrôle, la surveillance des administrations qui veillent à la bonne gestion des deniers publics, et, pour garantie, la fortune entière de la France.

Parmi les départements qui comptent le plus grand nombre de sociétés anciennes, celui du Rhône s'est signalé par l'empressement remarquable de ses sociétés à se faire approuver, et par les progrès réalisés depuis leur approbation. Sur 181 sociétés existant dans ce département au 31 décembre dernier, on en compte 154 d'approuvées. Le nombre de leurs membres participants, qui était d'environ 8,000 en 1852, a doublé depuis cette époque; celui des membres honoraires a presque triplé, et leur avoir total, y compris le fonds de retraites, s'est élevé de 562,000 fr. à 1,174,579 fr. 01 c.

Le département de l'Isère a devancé tous les autres dans la pratique de la mutualité. Dès les premières années de ce siècle, aussitôt que l'ordre eut été rétabli par le premier consul, la ville de Grenoble vit se fonder sept sociétés de secours mutuels dont la première fut celle des gantiers, créée le 1er mai 1803. C'est à l'influence salutaire de ces sociétés sur les corporations ouvrières de Grenoble, que cette ville doit d'avoir traversé sans trouble les époques les plus difficiles. Du chef-lieu, les sociétés se sont rapidement étendues à toutes les villes et à beaucoup de communes du

département. Parmi les 142 associations qu'il renferme, on en compte 33 exclusivement composées de femmes ; leurs membres participants sont au nombre de 4,731. Ces associations se distinguent par leur sage administration et par les économies considérables qu'elles réalisent chaque année.

Les départements de la Côte-d'Or, de Saône-et-Loire et d'Indre-et-Loire voient s'accroître, chaque année, le nombre des associations de vignerons dans lesquelles les cotisations et l'indemnité sont presque entièrement payées en travail, et qui donnent le droit au sociétaire malade de faire cultiver ses champs et ses vignes par ses coassociés. C'est ainsi que, dans la Côte-d'Or, 2,380 journées de travail fournies par les sociétés de vignerons, ont représenté une somme d'environ 7,140 francs.

Situation financière. — Voici maintenant la situation financière de l'ensemble des sociétés de secours de France, (sociétés approuvées, s. reconnus, s. autorisées).

Recettes :

Subventions, dons et legs	400,654 78
Cotisations des membres honoraires	682,158 91
— — participants	5,801,350 55
Amendes	185,207 96
Droits d'entrée	256,164 28
Intérêts des capitaux placés	737,326 71
Recettes diverses	360,694 43
TOTAL pour 1859	8,423,457 61

Dépenses :

Frais de gestion	378,611 89
Honoraires des médecins	852,503 12
Frais pharmaceutiques	922,079 25
Secours en argent aux malades	2,819,718 33
Frais funéraires	271,522 89
Secours aux veuves et orphelins	190,016 27
Secours d'infirmité aux incurables	169,157 28
Pensions de retraite aux vieillards	499,432 49
Versements à la caisse des dépôts pour fonds de retraite	376,312 91
Dépenses diverses	680,441 59
TOTAL des dépenses	7,159,796 02

Le montant au 31 décembre 1859, des capitaux placés ou en caisse, forment le fond de réserve et l'avoir disponible était de 19,684,420 fr. 37 c.

Fonds de retraites. — Les bienfaits de l'institution du *fonds de retraites* sont aujourd'hui universellement compris. Au 31 décembre dernier, 1,388 sociétés avaient constitué leurs fonds de retraites, et possédaient un avoir de 3,274,888 fr. 42 c. La plupart de ces sociétés, en raison de leur fondation récente, n'ont pas encore de membres réunissant les conditions d'âge et de sociétariat exigées par le décret, et ce retard, en ajoutant l'intérêt annuel au capital déposé, augmente dans l'avenir le bien-être de leurs vieillards. Quelques-unes cependant, antérieures à la législation nouvelle, ont pu faire liquider des pensions en faveur de leurs membres âgés ou infirmes.

Au 31 décembre dernier, le nombre de ces pensions s'élevait à 117, d'une valeur de 5,339 francs, et au capital de 118,368 francs.

La commission, consultée sur l'interprétation des articles 6 et 7 du décret du 26 avril 1856, a été d'avis qu'il convenait de laisser toute latitude aux sociétés dans le choix des candidats à la pension. Elles doivent désigner elles-mêmes, en toute liberté, ceux de leurs membres qui leur paraissent les plus dignes d'intérêt, discuter leurs titres, et déterminer la quotité de la pension dans les limites tracées par la loi. L'administration intervient seulement après le vote de l'assemblée, pour s'assurer que les candidats réunissent les conditions d'âge et de sociétariat fixées par le décret et les statuts de l'association.

Le plus grand nombre des sociétés, dans leurs présentations, ont suivi l'ordre d'ancienneté. Plusieurs ont divisé le revenu disponible en fractions égales entre les membres placés dans les mêmes conditions. Quelques-unes, ne possédant pas un revenu suffisant pour accorder des pensions à tous ceux qui pouvaient y prétendre, ont choisi celui qui leur paraissait en avoir le plus grand besoin.

Nous terminons par le résumé général des opérations des fonds de retraites pendant l'année 1859.

Montant des fonds de retraite au 31 décembre 1858.................................. 2,374,807 70

Recettes : Subvention de l'État...	329,628 00	
Versements faits par les sociétés à leurs fonds de retraites	353,618 93	
Dons et legs....................	7,050 00	809,692 54
Fonds réintégrés par suite du décès des pensionnaires.........	5,761 00	
Montant des intérêts............	113,634 61	
ENSEMBLE.............		3,184,500 24
Dépenses : Somme placée à la Caisse des retraites pour le service des pensions (capital réservé)	63,981 00	67,212 75
Remboursements à diverses sociétés........................	3,231 75	
RESTE au 31 décembre.........		3,117,287 49

A cette somme, il faut ajouter : 1° Le capital constitutif des rentes viagères devant faire retour au décès des pensionnaires (118,368 fr. 00 c.) et 2° le capital représentant la valeur des rentes sur l'État appartenant au fonds de retraites (valeur moyenne au 31 décembre 1859 386,432 f. 93 c. en tout 156,800 93

AVOIR TOTAL au 31 décembre 1859. 3,274,088 42

STATISTIQUE MILITAIRE.

COMPTE RENDU SUR LE RECRUTEMENT DE L'ARMÉE

Pendant l'année 1858 (Classe de 1857).

Extrait du *Compte rendu officiel* (1).

DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

Il a été fait, en 1858, un appel de 100,000 hommes sur la classe de 1857, pour les troupes de terre et de mer, en vertu de la loi du 19 juin 1857.

Le nombre des jeunes gens qui ont été rayés des tableaux de recensement ou des listes de tirage comme étant étrangers a été de 1,004. Il avait été, pour la classe de 1856, de

(1) Ce compte rendu, publié par le ministre de la guerre, est fait avec un soin tout particulier par le Bureau du recrutement.

973. Le nombre de ceux qui ont été maintenus sur les listes comme étant devenus Français, conformément à l'article 9 du Code Napoléon, a été de 539. La classe de 1856 en comprenait 737.

L'effectif entretenu sous les drapeaux pendant l'année 1858, en vertu des lois de finances a été, en moyenne, de 384,043 officiers, sous-officiers, caporaux ou brigadiers et soldats. Il avait été, en 1857, de 413,011, ce qui fait, en moins, pour l'année 1858, 28,968.

Au 1er janvier 1859, l'armée avait un effectif de 537,185 hommes, non compris 5,429 enfants de troupe, savoir :

Dans les corps de l'intérieur	322,228
Dans les corps de l'armée d'Afrique	73,500
Dans les corps de la division d'occupation en Italie	6,050
	401,778
En congé renouvelable	135,407
TOTAL	537,185
La réserve sur lesquels 80 seulement avaient déjà servi, se composait, à la même époque, de	13,887
L'effectif général était donc, au 1er janvier 1859, de	551,072

DES APPELS.

Malgré les soins apportés dans la formation des tableaux du recensement, on a eu à regretter plusieurs doubles inscriptions qui n'ont été découvertes qu'après le tirage. On a prononcé l'annulation de celles de ces inscriptions qui ont été jugées irrégulières.

Le nombre des omis des classes antérieures qui ont été inscrits sur les listes de la classe de 1857, en conformité de l'article 9 de la loi, a été de 2,132. Il avait été, pour la classe de 1856, de 2,535.

Quant aux omis ayant atteint l'âge de 30 ans révolus, et qui, par ce seul fait, ne peuvent plus être repris pour le service militaire, le chiffre en est toujours peu élevé. Il a été de 6 pour la classe de 1857. Il avait été de 10 pour la classe de 1856.

Exemptions. — Le chiffre total des exemptions accordées aux jeunes gens de la classe de 1857 a été de 110,313. Il avait été, pour la classe de 1856, de 111,726

Ces exemptions se subdivisent ainsi par catégories

1° JEUNES GENS EXEMPTÉS. (CLASSE DE 1857).

Force totale de la classe après rectification des tableaux de recensement et des listes de tirage : 294,761.

Sur ce nombre les conseils de révision ont examiné 210,019 jeunes gens, savoir :

	NOMBRE des jeunes gens par catégorie.	PROPORTION SUR CENT comparativement. aux 294,761 jeunes gens composant la classe.	aux 210,019 jeunes gens examinés.
Pour défaut de taille	13,393	4.54	6.38
Pour infirmités	58,314	19.85	27.86
Comme aînés d'orphelins	2,236	0.76	1.06
Comme fils ou petits-fils de veuves.	14,085	4.73	6.71
— de septuagénaires ou d'aveugles	766	0.26	0.36
Comme puînés de frères aveugles ou impotents	70	0.03	0.03
Comme aînés de deux frères appelés à faire partie du même tirage, et désignés tous deux par le sort.	56	0.02	0.03
Commes frères de militaires sous les drapeaux, à tout autre titre que pour remplacement	16,816	5.70	8.01
Comme frères de militaires morts en activité de service, ou réformés, ou admis à la retraite pour blessures reçues dans un service commandé, ou pour infirmités contractées dans les armées de terre ou de mer	4,377	1.49	2.08
TOTAL des exemptés	110,313	37.42	52.53

2° JEUNES GENS COMPRIS DANS LE CONTINGENT.

	NOMBRE des jeunes gens
Déduits en vertu de l'article 14 de de la loi	11,089
Déclarés bons pour le service	88,372
Jeunes gens inscrits conditionnellement (art. 26 et 27 de la loi)	124
TOTAL des jeunes gens compris dans le contingent	

(défalcation faite de 415 jeunes gens que les cantons n'ont pu fournir)........................	99,585
Jeunes gens désignés pour remplacer, au besoin, ceux qui ont été inscrits conditionnellement.....	121
TOTAL..................	210,019
Jeunes gens non examinés..........................	84,742
TOTAL GÉNÉRAL égal à la force de la classe....	294,761
Absents..	2,967

Les exemptions à tout autre titre que pour infirmités étant, par leur nature même, essentiellement variables dans leurs chiffres annuels, on ne saurait assigner de cause particulière à l'accroissement et à la diminution de ces exemptions en 1858. La diminution des exemptions pour infirmités semble prouver qu'il y a eu amélioration dans les éléments appelés à fournir le contingent de cette année. Du reste, afin d'arriver à la formation de ce contingent, on a examiné moins de jeunes gens que pour la classe de 1856 (210,019 au lieu de 211,620).

Réforme. — L'instruction ministérielle du 3 mai 1844 a établi deux espèces de congés de réforme : les congés de réforme n° 1 et les congés de réforme n° 2.

Les congés de réforme n° 1 sont délivrés pour blessures reçues dans un service commandé, ou par infirmités contractées dans les armées de terre ou de mer. Ils donnent droit à l'exemption prévue par le paragraphe 7 de l'art. 13 de la loi.

Le nombre des militaires qui ont obtenu des congés de réforme n° 1 s'est élevé, en 1858, à 1,505. Il avait été, en 1857, de 1,869.

Les congés de réforme n° 2 sont délivrés aux hommes incorporés ou non incorporés que les commissions spéciales créées par l'instruction précitée du 3 mai 1844 reconnaissent impropres au service militaire pour des causes antérieures, soit à leur admission dans les contingents, soit à leur mise en activité. Ils ne donnent pas droit à l'exemption. Le nombre de ces réformes a été, en 1858, de 2,538. Il est supérieur de 677 à celui de l'année 1857, qui avait été de 1,861.

Voici les 10 départements dans lesquels par suite de l'incorporation, en 1858, de 68,055 hommes de la classe de 1857, il y a eu le moins de réformes, eu égard à la force numérique du contingent de ces départements.

DÉPARTEMENTS.	NOMBRE des inscrits sur les listes de tirage.	PROPORTION sur 100 des jeunes gens sur lesquels le conseil de révision a statué.	NOMBRE des jeunes soldats qui ont été incorporés en 1858.	Nombre des réformes prononcées.	PROPORTION sur 100 des réformes comparé à celui des jeunes soldats incorporés.
Ain	3,263	63.84	843	»	» »
Nièvre	2,947	68.27	787	»	» »
Nord	9,650	77.32	2,183	»	» »
Pyrénées-Orient	1,619	61.70	415	»	» »
Saône (Haute-)	3,182	65.80	827	»	» »
Tarn-et-Garonne	1,806	70.43	423	»	» »
Vienne	2,569	78.82	639	»	» »
Ille-et-Vilaine	4,847	77.08	1,178	1	0.08
Aisne	4,560	71.54	1,017	1	0.10
Tarn	3,027	67.03	803	1	0.12

Le tableau ci-après indique les 10 départements qui ont présenté le plus de réformes :

DÉPARTEMENTS.	NOMBRE des inscrits sur les listes de tirage.	PROPORTION sur 100 des jeunes gens sur lesquels le conseil de révision a statué.	NOMBRE des jeunes soldats qui ont été incorporés en 1858.	Nombre des réformes prononcées.	PROPORTION sur 100 des réformes comparé à celui des jeunes soldats incorporés.
Vienne (Haute-)	2,841	81.98	765	23	3.01
Loir-et-Cher	2,096	83.16	507	15	2.96
Alpes (Hautes-)	1,083	80.98	241	7	2.90
Eure	2,965	85.97	564	15	2.66
Indre-et-Loire	2,386	70.41	531	14	2.63
Seine-et-Oise	3,557	71.21	660	17	2.57
Calvados	3,542	72.59	703	17	2.42
Cantal	2,231	79.70	534	12	2.25
Corse	2,143	64.44	454	10	2.20
Bouches-du-Rh	3,084	56.61	526	11	2.09

Dispenses. — Le nombre des jeunes gens qui ont ob-

tenu la dispense du service militaire, conformément à l'article 14 de la loi, diffère peu de celui de l'année précédente. Il a été, pour la classe de 1857, de 11,089, soit 127 de plus que pour la classe de 1856.

Absents. — Parmi les jeunes gens appelés à faire partie du contingent, 2,967 ne se sont ni présentés ni fait représenter. Il a été procédé à leur égard comme s'ils avaient été présents, en conformité de l'art. 16 de la loi. Ce nombre est supérieur de 116 à celui des absents de la classe de 1856, qui était de 2,851.

Substitutions et remplacements. — Le nombre des remplaçants admis en 1858 par les conseils de révision est de 487; en 1857 il avait été de 254. Cette augmentation provient de ce que la loi du 17 mars 1858 a étendu aux parents des cinquième et sixième degrés la faculté de remplacer. Quant au nombre des substituants, il a considérablement diminué. Ce nombre qui avait été de 2,544, en 1857, n'est plus cette année, que de 44. La loi précitée du 17 mars 1858, en restreignant les substitutions de numéros dans les mêmes limites que la faculté de remplacement, a eu pour effet de mettre un terme aux abus qui s'étaient commis au moyen de ces substitutions.

Au 1er janvier 1859, l'armée active, dont l'effectif soldé était de 356,590 (1) sous-officiers, caporaux ou brigadiers et soldats, comptait 4,522 substituants et 34,937 remplaçants.

Répartition par corps. — Il a été procédé de la manière suivante à la répartition, entre les différents corps des armées de terre et de mer, des 100,000 hommes formant le contingent de la classe :

ARMÉE DE MER.

Infanterie de la marine..................	3,000
Équipages de la flotte. Compagnies de mécaniciens........	100
— Apprentis marins..	1,600
— Compagnie d'ouvriers marins....	100

(1) Dans ce chiffre ne sont pas compris l'état-major général et le corps d'état-major, l'intendance militaire, l'état-major des places, les états-majors particuliers de l'artillerie et du génie, la gendarmerie, les officiers des corps de toutes armes, les vétérinaires, les parcs de construction et les services administratifs, soit en totalité 45,188.

Artillerie de la marine	860	
Ouvriers d'artillerie de la marine	210	
	5,870 ci.	5,870

ARMÉE DE TERRE.

Infanterie	77,130	
Cavalerie	13,000	
Artillerie	3,000	
Génie	500	
Équipages militaires	500	
	94,130 ci.	94,130
TOTAL ÉGAL		100,000

Instruction. — On remarque une amélioration constante dans l'instruction des jeunes gens. Sous ce rapport la classe de 1857 est en progrès sur la classe de 1856 et sur celles qui l'ont précédée. Ainsi, la proportion sur cent de ceux qui savent lire et écrire s'est élevée, pendant une période de dix années (de 1848 à 1858), de 57.43 à 63.28.

Sur 294,761 jeunes gens maintenus sur les tableaux de recensement et sur les listes de tirage, il y en avait, savoir :

Ne sachant ni lire ni écrire	90,373	30.66
Sachant lire seulement	9,142	3.10
Sachant lire et écrire	186,530	63,28
Dont on n'a pu vérifier l'instruction	8,716	2.96
TOTAUX	294,761	100.00

Quant aux jeunes gens compris dans le contingent, il y en avait, savoir :

Ne sachant ni lire ni écrire	26,923	27.04
Sachant lire seulement	3,038	3.05
Sachant lire et écrire	66,007	66.28
Dont on n'a pu vérifier l'instruction	3,617	3.63
TOTAUX	99,585	100.00

Sur l'effectif entier de l'armée active, composé de 356,590 sous-officiers et soldats, 87,281 hommes ne savaient ni lire ni écrire, 41,904 savaient lire seulement et 227,405 savaient lire et écrire.

En 1859, les cours des écoles régimentaires ont été suivis par 89,850 soldats. Sur ce nombre, 26,282 ont suivi les

cours du deuxième degré et 63,568 les cours du premier degré. Ces 63,568 se décomposent ainsi :

17,611, n'ayant eu aucune instruction, ont appris à lire.
15,413, — ont appris à lire et à écrire.
13,185, — ont appris à lire, à écrire et à calculer.
7,680, sachant lire et écrire, ont appris à calculer.

Professions. — Composition du contingent de la classe de 1857, sous le rapport des professions :

Ouvriers en bois	6,194	6.22
— en fer et autres métaux	4,487	4.50
— en cuir	2,558	2.57
— en pierre et mineurs	4,268	4.29
Employés aux travaux de la campagne	50,645	50.86
Écrivains ou commis de bureau	3,719	3.73
Tailleurs d'habits	842	0.85
Bateliers ou mariniers	2,340	2.35
Professions autres que celles spécifiées ci-dessus	21,124	21.21
Sans profession et vivant de leur revenu	3,409	3.42
TOTAL	99,585	100.00
A ajouter : Nombre d'hommes que des cantons n'ont pas pu fournir, attendu l'épuisement de la classe	415	»
TOTAL ÉGAL au contingent	100,000	»

Taille. — La moyenne de la taille pour la classe de 1857, a été, à une minime fraction près, la même que pour la classe de 1856 (1 mètre 652.46).

Voici les départements où la taille moyenne a été :

Le plus élevé.				Le plus bas.		
Aveyron	1 mètre	690	Seine-et-Marne	1 mètre	615
Côte-d'Or	1 —	684	Eure	1 —	606
Indre-et-Loire	1 —	682	Corrèze	1 —	605
Vosges	1 —	678	Dordogne	1 —	605
Hte-Marne	1 —	673	Finistère	1 —	075
Ain	1 —	670	Haute-Garonne	1 —	075
Ardennes	1 —	670	Tarn	1 —	035
Jura	1 —	670	Lot	1 —	036
Seine-et-Oise	1 —	670	Basses-Alpes	1 —	037
Doubs	1 —	669	Haute-Vienne	1 —	038

L'armée entière se décomposait ainsi :

1° D'un mètre 560 à 678 millimètres	227,372	64
2° — 679 à 705 —	55,484	15
3° — 706 à 732 —	39,384	11
4° — 733 à 760 —	20,526	6
5° — 761 millimètres et au-delà......	13,824	4
TOTAL..............	35,336	100

Libération. — Le nombre des hommes qui ont été libérés dans le cours et à la fin de l'année 1858 a été de 49,668, savoir :

1° Sous-officiers, caporaux ou brigadiers et soldats des corps stationnés à l'intérieur .... dont 8,094 étaient au corps, et 36,331 avaient été renvoyés par anticipation dans leurs foyers.	44,425
2° Jeunes soldats de la classe de 1851 qui avaient été maintenus à divers titres dans leurs foyers....	2,515
3° Militaires appartenant aux corps stationnés en Algérie	2,592
4° Militaires appartenant à la division d'occupation en Italie..	136
TOTAL des libérations...	49,668 (1)

ENGAGEMENTS ET RENGAGEMENTS.

Le nombre des engagements volontaires contractés pendant l'année 1858 a été de 11,845 (2), dont à l'intérieur 11,703 et 142 en Algérie. Il avait été, pour 1857, de 6,828, dont 6,742 à l'intérieur et 86 en Algérie.

Dans le nombre de ces 11,845 engagements volontaires, on en compte 1,907 souscrits après libération pour l'armée de terre, d'après la loi du 26 avril 1855 sur la dotation de l'armée, c'est-à-dire avec prime.

Il y a eu aussi augmentation dans le nombre des rengagements souscrits en 1858, ils ont été de 12,008 (3). En 1857, ils avaient été de 9,472.

(1) Ces libérations comprennent, non-seulement les hommes de la classe de 1851, mais encore les militaires qui, servant au titre de rengagés ou d'engagés volontaires, avaient atteints le terme de leur service dans le cours et à la fin de l'année 1858.

(2) Dans le nombre de 11,845 ne sont pas compris les engagements contractés pour les corps étrangers, et qui se sont élevés à 103. En 1857 le chiffre des engagements souscrits pour les mêmes corps avait été de 200.

(3) Dans le chiffre de 12,008 figurent 9,438 rengagements avec prime pour l'armée de terre.

Ces 12,008 rengagements ont été contractés, savoir :

Par des sous-officiers....	5,533 (1)
Par des caporaux ou brigadiers et soldats	6,475
	12,008

DISPOSITIONS PÉNALES.

Le nombre des jeunes soldats signalés comme insoumis sur les classes de 1841 à 1857 s'élevait, au 1er janvier 1859, à 18,810. Sur ce nombre, 4,919 avaient été arrêtés ou s'étaient présentés volontairement, et les conseils de guerre avaient prononcé 2,562 condamnations.

Sur le même nombre de 18,810 insoumis, 1,481 avaient été rayés des contrôles de l'insoumission pour diverses causes (décès, erreur d'inscription, etc.), sans avoir été mis en jugement.

Quant aux insoumis restant à rechercher à la même époque (1er janvier 1859), ils étaient au nombre de 12,410.

La classe de 1857 comprend 15 insoumis, qui restaient à rechercher au 1er janvier 1859. La classe de 1856 en comptait 163 ; mais on ne saurait établir de comparaison entre les deux classes, attendu que la mise en route des 68,055 hommes de la classe de 1857 destinés à l'armée de terre n'ayant eu lieu qu'en décembre 1858, les 15 insoumis signalés ci-dessus proviennent des 5,870 jeunes soldats appelés à l'activité pour l'armée de mer, au mois d'octobre précédent.

38 jeunes soldats, appartenant tous à la classe de 1857, ont été déférés aux tribunaux comme prévenus de s'être rendus impropres au service ; 23 ont été condamnés.

Au 1er janvier 1859, 9,308 militaires en activité avaient une prolongation de service à faire par suite de condamnations judiciaires.

EXONÉRATIONS, RENGAGEMENTS, ETC.

Un arrêté ministériel du 3 février 1858, a, sur la proposition conforme de la Commission supérieure de la Dotation de l'armée, fixé à 1,800 fr. le prix de la prestation indivi-

(1) Ce nombre comprend 2,689 militaires de la gendarmerie.

duelle à payer par les jeunes gens compris dans le contingent de la classe de 1857, pour obtenir, en 1858, l'exonération du service militaire.

Les exonérations prononcées en 1858 par les conseils de révision, en faveur de jeunes gens compris dans le contingent de 100,000 hommes assigné à la classe de 1857, se sont élevées à 17,972. Toutefois, le chiffre des exonérations s'est trouvé porté à 17,974 par suite de deux nouvelles exonérations qui n'ont pu être régularisées que dans le commencement de 1859.

La proportion sur cent entre le nombre des exonérations admises dans chaque département et celui du contingent départemental a été au maximum de 34 p. 100 (Eure et Seine-et-Oise), au minimum de 3 p. 100 (Corse), et en moyenne, pour tous les départements, de 18 p. 100 envi-

Les 86 départements se groupent de la manière suivante :

6 départ. dont la proportion varie de 34 à 31 p. 100 (Eure, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Aube, Oise, Yonne);

13 départ. dont la proportion varie de 30 à 26 p. 100 (Bouches-du-Rhône, Charente-Inférieure, Maine-et-Loire, Eure-et-Loir, Marne, Somme, Calvados, Gironde, Orne, Indre-et-Loire, Loiret, Var, Vendée);

17 départ. dont la proportion varie de 25 à 21 p. 100 (Sèvres (Deux-), Aisne, Charente, Hérault, Creuse, Lot-et-Garonne, Marne (Haute-), Puy-de-Dôme, Rhône, Seine, Tarn-et-Garonne, Ardennes, Cantal, Mayenne, Pas-de-Calais, Sarthe, Vaucluse);

18 départ. dont la proportion varie de 20 à 15 p. 100 (Côte-d'Or, Loire, Nord, Alpes (Basses-), Gard, Loir-et-Cher, Meuse, Loire-Inférieure, Saône-et-Loire, Seine-Inférieure, Manche, Vienne, Ain, Allier, Gers, Lot, Doubs, Nièvre);

17 départ. dont la proportion varie de 14 à 10 p. 100 (Alpes (Hautes-), Isère, Jura, Tarn, Drôme, Cher, Lozère, Vienne (Haute-), Aude, Garonne (Haute-), Indre, Vosges, Ardèche, Dordogne, Meurthe, Ille-et-Vilaine, Saône (Haute-);

13 départ. dont la proportion varie de 9 à 5 p. 100 (Finistère, Aveyron, Côtes-du-Nord, Landes, Loire (Haute-), Rhin (Haut-), Corrèze, Moselle, Rhin (Bas-), Ariége, Pyrénées-Orientales, Morbihan, Pyrénées (Basses-);

2 départ. seulement dont la proportion est inférieure à

5 p. 100 (Pyrénées (Hautes-), 4 p. 100 et Corse 3 p. 100).

Par un second arrêté, également du 3 février 1858, le taux de l'exonération des militaires sous les drapeaux a été maintenu à 350 francs pour chaque année ou fraction d'année de service restant à accomplir. Ces exonérations se sont élevées, pour toute l'année 1858, à 5,035, savoir :

Garde impériale	229
Infanterie (écoles et services administratifs compris)	3,136
Cavalerie	801
Artillerie	325
Génie	77
Équipages militaires	57
Gendarmerie	12
Armée de mer	398
Ensemble	5,035

Enfin, aux termes d'un troisième arrêté rendu à la même date, la prime et l'annuité de rengagement ont été maintenues aux taux déterminés pour l'année 1858 (1,500 francs pour sept ans et 150 francs par annuité). Le chiffre des rengagements avec prime reçus en 1858 s'est élevé, y compris 814 hommes de l'armée de mer, à 10,252. Ils ont été contractés, savoir :

Par des sous-officiers	3,435
Par des caporaux ou brigadiers	1,125
Par des soldats	5,692
	10,252

Pour trois ans	3,048
Pour quatre ans	431
Pour cinq ans	955
Pour six ans	157
Pour sept ans	5,661
	10,252

Le nombre des engagements volontaires après libération contractés, en 1858, dans les conditions de la loi nouvelle, y compris 13 hommes engagés pour l'armée de mer, a été de 1,920. Ce qui élève au chiffre de 12,172 le total des rengagement et des engagements après libération.

En 1857 les rengagements avaient été au nombre de

8,604, tandis qu'en 1858 ils ont été de 10,252. Ce qui constitue, en faveur de 1858, une différence en plus de 1,648.

(Voyez, pour le nombre et la classification des rengagements, ainsi que pour les autres détails, l'article suivant sur la caisse de la dotation.)

CAISSE DE LA DOTATION DE L'ARMÉE

OPÉRATIONS DE 1859.

(Extrait du rapport officiel.)

Bien que les rengagements et les engagements après libération, contractés en 1858, aient été plus nombreux que ceux de 1857, ils sont cependant restés encore inférieurs aux exonérations prononcées également en 1858, par les conseils de révision. Aussi la Commission supérieure a-t-elle, dès le commencement de 1859, reconnu indispensable d'augmenter la prime de rengagement; sur son avis conforme, le ministre de la guerre a rendu, le 15 février 1859, par application de l'article 14 de la loi du 26 avril 1855, un arrêté qui a fixé à 1,800 francs, au lieu de 1,500 francs, la prime de rengagement et d'engagement après libération, et à 180 francs l'annuité, au lieu de 150 francs.

Quelques semaines plus tard, la guerre ayant éclaté, la Commission supérieure a reconnu que la prime de 1,800 fr. n'était plus en rapport avec les exigences de la situation nouvelle. Afin d'amener le plus possible d'hommes dans les rangs de l'armée, elle a jugé utile de porter immédiatement la prime à un chiffre plus élevé; elle a donc proposé de la fixer au taux égal à celui qu'un arrêté ministériel du 15 février 1859 avait demandé, pour obtenir l'exonération du service, aux jeunes gens de la classe de 1858 à appeler en 1859. Il ne lui était pas possible d'aller plus loin, comme elle l'eut désiré, sans compromettre les intérêts confiés à sa surveillance; car en payant aux rengagés la totalité de la somme qu'elle touchait des exonérés, la Dotation absorbait en primes le montant de ses recettes, et gardait entières ses autres charges (hautes payes, suppléments de pension, etc.).

Cette dérogation exceptionnelle au principe précédemment consacré de conserver toujours un juste écart entre les deux prix n'impliquait d'ailleurs en aucune façon l'oubli de ce principe. Un intérêt général et de premier ordre, le maintien de l'armée au complet, dominait alors toute autre considération, et la Commission supérieure, par ce sacrifice à d'impérieuses nécessités militaires et politiques, s'est fait un devoir de s'associer à ceux qu'avec un élan si national le pays s'est spontanément imposés lui-même dans ces graves et difficiles conjonctures.

Suivant sa proposition, un arrêté rendu, le 30 avril 1859, par le ministre de la guerre, a fixé à 2,000 fr. la prime de rengagement et d'engagement après libération, et à 280 fr. l'annuité, payables l'une et l'autre, moitié comptant et moitié à la libération définitive du service. En même temps, un décret du 3 mai 1859 ouvrait les engagements volontaires après libération et avec prime, pour une durée de trois à sept ans, en exécution des articles 11 et 13 de la loi du 26 avril 1855.

Ces mesures n'étaient pas suffisantes pour combler le déficit connu et à prévoir. La Commission supérieure a jugé, en outre, opportun de mettre en vigueur l'article 15 de la loi du 26 avril 1855, qui dispose que « en cas d'in-» suffisance du nombre des rengagements et des engage-» ments volontaires après libération comparé à celui des » exonérations, des remplacements sont effectués par voie » administrative. » A cet effet, elle a émis l'opinion de fixer la durée des remplacements administratifs, comme celle des rengagements, à trois ans au moins et à sept ans au plus ; d'accorder aux remplacements de sept ans la prime de 2,000 francs, payables 1,000 fr. au moment du remplacement et 1,000 fr. à la libération définitive du service, et aux remplacements de moins de sept ans une somme de 280 fr. par année payables également par moitié ; enfin de rendre incessibles et insaisissables les sommes attribuées aux remplaçants, comme celles qui sont allouées aux rengagés, ainsi que l'a réglé l'article 18 de la loi du 26 avril 1855. Ces propositions ont été sanctionnées par un arrêté que le ministre de la guerre a pris le 3 mai 1859.

Le chiffre des rengagements reçus en 1859, dans les conditions de la loi de 1855, s'est élevé, y compris 1,123 hommes de l'armée de mer, 16,372. Ils ont été contractés, savoir :

Par des sous-officiers	3,649
Par des caporaux ou brigadiers	2,084
Par des soldats	10,639
	16,372
Pour trois ans	3,939
Pour quatre ans	598
Pour cinq ans	1,225
Pour six ans	321
Pour sept ans	10,289
	16,372

Le nombre des engagements volontaires après libération contractés en 1859, dans les mêmes conditions, y compris 24 hommes engagés pour l'armée de mer, a été de 2,244, ce qui porte le total des rengagements et des engagements à 18,616.

En 1858 les rengagements avaient été au nombre de 10,508, et les engagements volontaires après libération au nombre de 1,920. En 1859, la différence en plus est, pour les premiers, de 5,864, et pour les seconds, de 324, ensemble, 6,188.

Le tableau ci-après fait ressortir la proportion des rengagements entre les sous-officiers, les caporaux ou brigadiers et les soldats, en 1855, 1856, 1857, 1858 et 1859, ainsi que la comparaison de la durée de ces rengagements. (Tableau rectifié, V. page 21 du Rapport de 1859).

	Sous-officiers.	Caporaux ou brigadiers.	Soldats.	Total.	DONT RENGAGÉS POUR	
					3 ans.	7 ans.
1855.	12,106	4,162	10,570	26,838	5,958	18,336
1856.	4,248	2,057	11,775	18,080	3,998	12,023
1857.	2,786	1,160	5,468	9,414	2,555	5,353
1858.	3,450	1,168	5,890	10,508	3,102	5,849
1859.	3,649	2,084	10,639	16,372	3,939	10,289
TOTAL.	26,239	10,631	44,342	81,212	19,552	51,850

Les remplacements administratifs, autorisés par l'arrêté

ministériel du 3 mai 1859, s'élevaient au 31 décembre à 7,519, dont 7,468 ont été souscrits pour 7 ans.

Les rengagements, les engagements volontaires après libération et les remplacements administratifs reçus en 1859, et destinés à compenser les exonérations de la classe de 1858, ont été au nombre de 26,135. Ajoutés aux 73,120 contractés en 1855, 1856, 1857 et 1858, ils donnent un total de 99,255, représentant 85,479 exonérations de 7 ans. Mais les exonérations prononcées en 1859 par les conseils de révision ont été de 38,325 qui, avec les 56,156 des années 1856, 1857 et 1858, forment un total de 94,481, en sorte qu'au 31 décembre 1859 il existait un déficit de 9,002 exonérations à compenser.

L'insuffisance des rengagements en 1858 avait déterminé la Commission supérieure à élever la prime à 1,800 fr. Par une conséquence naturelle elle proposa de fixer à 2,000 fr. le taux de la prestation individuelle que les jeunes gens compris dans le contingent de la classe de 1858 auraient à payer pour obtenir l'exonération du service militaire. Cette proposition fut accueillie et sanctionnée par un arrêté du ministre de la guerre en date du 15 février 1859.

Une augmentation proportionnelle a paru devoir être, par les mêmes motifs, appliquée au prix de l'exonération des militaires sous les drapeaux. Sur l'avis conformé de la Commission supérieure, un arrêté du ministre de la guerre, en date du 15 février 1859, l'a fixé à 400 francs, par chaque année ou fraction d'année de service restant à accomplir.

Bien que, postérieurement au 15 février 1859, la paix eût été rompue au moment de l'ouverture des opérations des conseils de révision, et que le contingent eût été porté de 100,000 hommes à 140,000, le Gouvernement ne se crut pas en droit de modifier la fixation qui avait été promulguée. Aussi les exonérations demandées et, par suite, prononcées, en 1859, par les conseils de révision, ont-elles monté à un chiffre beaucoup trop élevé. 38,325 jeunes gens ont profité de la modicité relative de cette fixation pour se faire exonérer. De 16 p. 100 qu'elle était, en 1856 et 1857, la proportion des exonérations, qui avait déjà monté à 18 p. 100 en 1858, s'est élevée, en 1859, à 27.37 p. 100,

Voici les vingt départements où le nombre proportionnel des exonérations a été le plus élevé.

Départements.	Chiffre du contingent.	Nombre des exonérations.	Proportion sur 100.
Eure	1,326	642	48
Aube	841	379	45
Seine-et-Marne	1,286	575	45
Seine-et-Oise	1,689	761	45
Yonne	1,461	654	45
Lot-et-Garonne	1,092	481	44
Oise	1,414	623	44
Indre-et-Loire	1,086	461	43
Maine-et-Loire	2,007	859	43
Eure-et-Loir	1,090	459	42
Marne	1,231	514	42
Charente-Inférieure	1,670	682	41
Bouches-du-Rhône	1,557	627	40
Orne	1,583	626	40
Somme	2,201	886	40
Creuse	1,196	462	39
Sèvres (Deux-)	1,318	511	39
Gironde	2,243	851	38
Vendée	1,691	650	38
Loiret	1,249	458	37

Voici les départements où les exonérations ont été les moins nombreuses.

Saône (Haute-)	1,403	262	19
Vosges	1,839	350	19
Dordogne	2,131	387	18
Drôme	1,304	241	18
Côtes-du-Nord	2,563	381	15
Lozère	564	87	15
Meurthe	1,803	263	15
Finistère	2,645	360	14
Ardèche	1,782	233	13
Moselle	1,861	244	13
Pyrénées (Hautes-)	1,048	132	13
Rhin (Haut-)	2,288	298	13
Corrèze	1,420	175	12
Landes	1,222	143	12
Rhin (Bas-)	2,643	311	12
Ariége	1,138	120	11
Morbihan	1,946	210	11
Pyrénées (Basses-)	1,989	228	11
Pyrénées-Orientales	799	79	10
Corse	1,043	43	4

Les exonérations prononcées par les conseils d'adminis-

tration des corps se sont élevées pour toute l'année 1859, y compris 600 exonérations pour l'armée de mer, à 6,429, représentant 3,892 exonérations de sept ans.

Ces sortes d'exonérations étant purement facultatives, ne sont autorisées que lorsqu'elles ne présentent aucun inconvénient, relativement aux nécessités du service, et qu'elles n'exigent enfin aucun remplacement immédiat. Elles n'ont pas d'ailleurs, jusqu'à présent, grevé la population, puisque, depuis 1855, les contingents avaient été incorporés en totalité. Suspendues pendant la guerre, les exonérations dans les corps ont été seulement accordées en temps de paix, c'est-à-dire quand le permettait la réduction de l'effectif général de l'armée; pratiquées ainsi, elles sont devenues un véritable allégement pour les familles.

Des doutes s'étaient élevés sur l'interprétation de l'article 7 de la loi du 26 avril 1855, qui ne prescrit pas formellement la compensation des exonérations de cette nature. Cependant la Commission supérieure a voulu que le remplacement administratif, déjà autorisé par l'arrêté ministériel du 3 mai 1859, fût continué jusqu'à ce que toutes les exonérations indistinctement accordées, soit par les conseils de révision, soit par les corps, aient pu être compensées.

SITUATION FINANCIÈRE DE LA CAISSE.

La situation financière de la Dotation est de plus en plus satisfaisante.

Recettes au 31 *décembre* 1859. — Les recettes et les dépenses effectuées en 1859 sont divisées en trois comptes distincts, sous les titres : *Dotation de l'armée*, *Versements volontaires*, *Versements avant l'appel*. Voici d'abord les divers articles qui forment le compte de dotation.

1. *Exonération de jeunes gens compris dans le contingent de la classe de* 1858. — 38,368 jeunes gens, compris dans le contingent de la classe de 1858, ont versé, en 1859, les 2,000 fr. fixés pour le prix de leur exonération, et en totalité 76,736,000 fr. Mais 43 de ces jeunes gens n'ayant pas profité du bénéfice de la loi pour diverses causes, la recette définitive, applicable aux 38,325 exoné-

rations prononcées, est de 76,650,000 fr. Sur les 43 remboursements à faire, 2 n'avaient pas encore été effectués au 31 décembre 1859.

2. *Militaires sous les drapeaux.* — 6,437 militaires autorisés

à se faire exonérer du service, ont versé.........	10,190,550
Remboursements à divers titres............	19,100
Reste.....	10,171,450

pour 6,429 militaires effectivement exonérés en 1859.

3. *Dons et legs* faits à la Dotation de l'armée s'élevant à une somme totale de 10,818 fr. 05 c.

4. *Restitutions.* — Le chiffre des restitutions à la Caisse de la Dotation pour primes et hautes payes indûment payées, est de 27,082 fr. 62 c. pour abonnements payés à des corps non autorisés à les toucher, il est de 150 fr.

Intérêts des capitaux. — En 1859, le placement en rentes 3 p. 100 d'une partie du capital disponible, et l'augmentation de ce capital provenant des opérations de l'année, ont élevé le revenu de la Dotation à 7,045,740 fr. 82 c. dont 6,055,273 fr. 50 c. montant des arrérages de rentes 3 p. 100, et 990,467 fr. 32 c. pour intérêts bonifiés par la Caisse des dépôts et consignations.

Deux versements, montant à 3,600 fr. ont été faits en 1859, d'après l'autorisation du ministre de la guerre, par deux jeune gens compris dans le contingent de la classe de 1857.

Total. — Ces divers produits ont porté les recettes de la dotation, propres à l'année 1859, à 94,013,941 fr. 49 c.

La Caisse de la Dotation a cependant fait encore d'autres encaissements, dont elle est seulement dépositaire. (Compte versements volontaires.) Ainsi elle a reçu :

195,603 fr. 50 c. provenant des versements volontaires faits, à titre de dépôt, par des militaires sous les drapeaux, en vertu des dispositions du quatrième paragraphe de l'article 1er de la loi du 26 avril 1855 : ces versements n'avaient été, en 1858, que de 50,356 fr. 44 c. les dépôts ont donc presque quadruplé, et la différence en plus de 145,247 fr. 06 c. fait prévoir une notable augmentation dans les dépôts volontaires (1).

(1) Sur la proposition de la commission supérieure, approuvée par le

Et 181,675 fr. provenant de versements faits par des militaires, au moment de leur rengagement et du congé qui leur est accordé, à cette occasion, pour aller dans leurs familles, à l'effet de toucher, au lieu de leur résidence, la portion de prime immédiatement payable :

Enfin (3e compte) 5,000 fr. ont été versés, avant l'appel de leur classe, par des jeunes gens, ou en leur nom, en vertu de l'article 9 de la loi. Ces versements continuent à rester dans un état complet de stagnation, par suite des facilités qu'offrent pour l'exonération les compagnies d'assurance.

Le *total général* des recettes effectuées en 1859 par la Caisse de la Dotation s'élève à la somme de 94,398,494 fr. 99 cent.

Dépenses. — La Caisse de la Dotation a payé :

Première portion de la prime et des annuités à des militaires rengagés ou engagés pendant l'année 1859	7,630,658 10	
Deuxième portion de la prime et des annuités à des militaires rengagés ou engagés dans les années 1855 à 1859	1,417,459 08	
Complément de primes et d'annuités payées à des militaires rengagés ou engagés....	350,965 10	
	9,399,082 28	9,399,082 28
Hautes payes de 10 et de 50 centimes aux militaires rengagés ou engagés dans les années 1855 à 1859		2,631,417 80
Première portion de la prime et des annuités aux remplaçants par voie administrative admis en 1859, dépense qui figure pour la première fois dans les comptes de la Dotation		7,490,820 00
Ensemble........		19,521,320 08

Les frais d'administration, les taxations allouées aux pré-

ministre de la guerre, une décision impériale du 13 novembre 1859 a autorisé les officiers à opérer directement, sans l'intervention des conseils d'administration des corps, le retrait des sommes par eux versées à la Caisse de la Dotation. La même décision donne aux officiers déposants la faculté de faire acheter des rentes sans frais, par l'entremise de la Caisse des dépôts.

posés de la Caisse des dépôts et consignations, etc., figurent au compte des payements faits en 1859 pour 215,922 fr. 57 c. savoir :

Frais administratifs...........................	115,755 16
Taxations aux préposés.........................	100,167 41

Charges connues de la dotation. — Le montant total des allocations pour 65,534 engagés est de...... 106,117,190 41

Les sommes payées s'élèvent à	46,668,743 36
Reste à rembourser de 1859 à 1869	59,448,447 05
TOTAL ÉGAL.......	106,117 190 41

Le chiffre nécessaire pour solder la haute paye a été, en outre évalué, pour la même période à 15,500,000 fr.

Supplément des pensions de retraite. — Le remboursement au Trésor public et à la Caisse des invalides de la marine du supplément des pensions de retraite mis à la charge de la Dotation par les articles 10 et 20 de la loi du 26 avril 1855, figure, en 1859, pour la somme de 1 million 583,952 fr. 95 c., savoir :

1,486,338 fr. 16 c. pensions du ministère de la guerre, quatrième trimestre de 1856, année 1857 et deux trimestres de 1858;

97,614 fr. 79 c. pensions du ministère de la marine, années 1857 et 1858.

La première de ces sommes a été versée par la Caisse de la Dotation au Trésor public, et la seconde à la Caisse des invalides de la marine.

Total des dépenses propres à la Dotation — Les dépenses des 1859, propres à la dotation, y compris quelques remboursements pour ordre, s'élèvent à................ 21,427,375 05

Les recettes étant de.......................	94,013,941 49
L'excédant de recettes est de..............	72,586,566 44
Le solde en faveur de la dotation, au 31 décembre 1858, était de.......................	9,969,196 87
Ce solde, au 31 décembre 1859, s'élève à....	82,555,763 31
Il a été employé en rentes sur l'État........	51,999,969 88
RESTE en compte courant, au crédit de la dotation, au 31 décembre 1859.................	30,555,793 43

Il reste, en outre, dans la caisse de la dotation, pour solde des versements volontaires et des versements avant l'appel à rembourser.......	123,473 60
ENSEMBLE...........	30,679,267 03

D'après l'avis de la Commission supérieure, le ministre de la guerre a rendu, en 1859, deux arrêtés pour l'emploi en rentes des excédants disponibles, savoir :

Arrêté du 30 avril 1859.....................	12,000,000
— du 13 juillet 1859....................	40,000,000
ENSEMBLE.............	52,000,000

51,999,969 fr. 88 c. ont été employés à cette destination, et sont représentés par 2,324,760 fr. de rentes 3 p. 100 inscrite au nom de la Dotation de l'armée, ce qui fait ressortir la valeur de ces rentes au cours moyen de 67 fr. 10 c. et le revenu du capital à 4 fr. 47 c. p. 100.

Le total général des dépenses effectuées, en 1859, par la Caisse de la Dotation, y compris des dépenses d'ordre pour remboursement de versements volontaires à titre de dépôts, et de versements faits avant l'appel, ainsi que pour payement d'intérêts, montant ensemble à 301,232 fr. s'élève à la somme de 21,728,607 fr. 05 c.

Situation générale de la Dotation. — Comme on l'a vu plus haut, au 31 décembre 1859, l'actif de la Dotation se composait ainsi :

Solde en compte courant à son crédit......	30,555,793 43
Solde des versements volontaires à titre de dépôt et des versements faits avant l'appel...	123,473 60
	30,679,267 03
6,922,309 fr. de rentes 3 p. 100, représentant....................................	157,999,918 88
Ces 6,922,309 fr. de rentes ont été achetés au cours moyen de 68 fr. 47 c. et produisent un intérêt de 4 fr. 38 c. p. 100...............	
TOTAL de l'actif.........	188,679,185 91

A la même époque le passif de la Dotation s'établissait de la manière suivante :

Supplément de pensions aux sous-officiers, caporaux et soldats, pour les années 1860 à

1895, date de l'extinction présumée des pensions liquidées de 1855 à 1859	18,868,000 00
Complément des primes de rengagement, d'engagement, de remplacement administratif et hautes payes à solder pendant le cours ou à la fin du service, de 1860 à 1868............	82,439,267 05
Solde et intérêts des versements volontaires à titre de dépôt et des versements faits avant l'appel..................................	126,528 51
Somme nécessaire pour les rengagements ou les remplacements destinés à compenser l'excédant des exonérations prononcées en 1859..................................	45,092,000 00
TOTAL du passif....	145,525,795 56
Déduction faite de cette dernière somme, l'avoir de la dotation était donc, au 31 décembre 1859, de..................................	42,153,390 35

Conclusion. — La Dotation de l'armée a traversé, en 1859, un temps de crise et d'épreuve dont la Commission supérieure a cherché, autant qu'il était en elle, d'atténuer les fâcheux effets. Pour le passé, il y a été, en partie, remédié par l'application du remplacement administratif : ce mode légal de recrutement a, dès le début, donné des résultats tels qu'il en promet bientôt de plus satisfaisants encore.

Pour l'avenir, le décret du 18 février 1860, en vertu duquel la fixation du prix de l'exonération pour la classe appelée se trouve beaucoup plus rapprochée du jour où commencent les opérations des conseils de révision, est de nature à prévenir le retour des graves inconvénients qui sont résultés, l'année dernière, d'une fixation trop hâtive. D'autres mesures, proposées par la Commission supérieure au ministre de la guerre ont pour but tout à la fois de modérer les exonérations, et d'accroître les rengagements, les engagements après libération et les remplacements administratifs. Ces mesures, si elles sont adoptées, compléteront la loi du 26 avril 1855, et en assureront d'autant plus efficacement les bienfaits à la population, qu'elles sauvegarderont mieux les intérêts de l'armée et son excellente organisation.

STATISTIQUE DE LA TÉLÉGRAPHIE.

Nous continuons à donner, comme nous l'avons fait les années précédentes, les renseignements statistiques que nous avons pu recueillir sur la télégraphie électrique.

France. — L'année 1859 comparée à l'année 1858 présente les résultats suivants :

	1858.	1859.	Différence en plus.	Différence en moins.
Nombre de kilom. exploités	13,030	16,049	3,019	»
Stations en activité	193	240	47	»
Nombre de dépêches taxées. française	349,887	453,998	104,111	»
Nombre de dépêches taxées. internat.	114,086	144,703	30,617	»
	463,973	598,701	134,728	»
Produits totaux des taxes. française	1,794,918	2,072,314	277,396	»
Produits totaux des taxes. internat.	1,721,715	1,950,485	228,770	»
	3,516,633	4,022,799	506,166	»
Produit moyen par kil.	269.89	250.65	»	19.24
Produit moyen par dépêche. française	5.12	4.56	»	.56
Produit moyen par dépêche. internat.	15.09	13.47	»	1.62

Si l'on classe les dépêches d'après leur objet, on obtient les chiffres ci-après pour 1859 :

A. *Service intérieur. — Dépêches de France pour France.*

	Stations de Paris.	Stations des dép^s.	Totaux	Proportion p. 100.
Affaires de famille et d'intérêt privé	35,570	127,349	162,919	35.88
Publicité et journaux.	10,201	2,374	12,575	2.77
Commerce des céréales	2,740	22,239	24,979	5.50
Commerce général et industrie	32,226	168,787	201,013	44.27
Affaires de bourse	15,379	33,896	49,275	10.85
Affaires diverses	698	2,539	3,237	73
	96,814	357,184	453,998	100.00

B. *Service international. — Dépêches de France pour l'étranger.*

	Stations de Paris.	Stations des dép^s.	Totaux.	Proportion p. 100.
Affaires administratives et diplomatiq.	6,351	1,068	7,419	5.13
Affaires de famille et d'intérêt privé..	18,211	13,270	31,481	21.76
Publicité et journaux.	13,097	885	13,982	9.65
Commerce des céréales	412	6,581	6,993	4.83
Commerce général et industrie.........	13,520	37,226	50,746	35.07
Affaires de bourse ..	30,794	2,819	33,613	23.23
Affaires diverses....	328	141	469	33
	82,713	61,990	144,703	100.00

Si l'on compare, d'après leur nature, les dépêches expédiées en 1859 à celles de 1858, on trouve une notable diminution dans les affaires de bourse qui, de 34 p. 100, sont tombées, en 1859, à 10.85 pour le service intérieur, et de 48 p. 100 à 23.23 pour le service international.

Toutefois, il est juste de faire remarquer qu'en ce qui concerne l'année 1858, on n'avait classé, suivant leur objet, que les dépêches expédiées pendant le quatrième trimestre, et seulement pour les 30 villes de départements et de l'étranger ayant entretenu avec Paris la correspondance la plus active. Cette comparaison n'a donc pas la même importance que si l'on opposait l'une à l'autre deux années complètes.

Le classement des dépêches, d'après le nombre de mots dont elles se composent, montre que c'est toujours la dépêche de 1 à 15 mots, c'est-à-dire la plus courte, qui l'emporte de beaucoup sur les autres catégories. Elle figure en effet, relativement au nombre total des dépêches, dans la proportion de plus de 60 p. 100.

Nous avons indiqué, l'année dernière, quel était au 1er janvier 1858, l'état du matériel appartenant à l'administration des lignes télégraphiques françaises, nous donnons ici la valeur de ce matériel au 1er janvier 1859, en le comparant avec celui qui existait l'année précédente.

	1858.	1859.
Matériel	5,662,311 fr.	6,933,012 fr.
Instruments et outils.......	88,376	75,159
Objets mobiliers............	184,101	240,976
Matériel hors de service....	41,940	35,508
	5,976,728	7,284,655

La différence en plus est donc de 1,307,927. fr. Toutefois, il ne faudrait pas l'attribuer exclusivement à une augmentation du matériel télégraphique; elle résulte en partie de l'élévation donnée, en 1859, pour quelques objets et notamment pour les poteaux, au tarif qui a servi de base aux évaluations précédentes L'augmentation réelle qui s'est produite en 1858 doit être évaluée à environ 620,000 fr.

Si l'on passe aux détails des objets composant le matériel, on trouve que la longueur des fils électriques posés s'est accrue, pendant l'année 1858, de 4,823 kilomètres et a atteint, au 1er janvier 1859, 38,522 kilomètres. Les lignes ont été également améliorées au point de vue de la solidité; 14,000 poteaux de 6 mètres ont disparu et se trouvent remplacés par d'autres de 8 mètres. Enfin, les appareils à cadran, qui se trouvaient trop rares en 1857, sont devenus plus nombreux et 192 nouveaux récepteurs Morse ont été mis en service.

Quelques mots sur les opérations du service télégraphique à l'armée d'Italie, pendant la campagne de 1859, compléteront cet exposé pour ce qui regarde la France.

Ce service avait pour but d'assurer toujours les communications télégraphiques du grand quartier-général avec la France et les bases d'opération, c'est-à-dire Turin, Alexandrie et Gênes, et de relier entre eux, autant que pourrait le permettre la rapidité de leurs mouvements, les différents corps d'armée. Ce but a toujours été atteint de la manière la plus satisfaisante. Du 31 mai au 6 juillet, jour de la signature de l'armistice, le service télégraphique a construit ou réparé plus de 400 kilomètres de lignes et ouvert 35 bureaux qui, sauf de courtes interruptions, ont toujours fonctionné. Les dépenses totales de ce service ont été de 246,000 fr.; 170,135 fr. pour le personnel et 75,865 fr. pour le matériel.

En Algérie, le réseau télégraphique se développe avec

une grande rapidité. On en jugera par les chiffres suivants: En 1857, dernière année que nous avons donnée, la longueur totale des lignes était de 1,744 kilomètres, elle atteignait, au 1er janvier 1860, 2,680 kilomètres; les dépêches qui étaient au nombre de 27,000 sont montées à celui de 108,951 pendant l'année 1859, c'est-à-dire qu'elles ont quadruplé. Quant aux taxes acquittées, elles se sont élevées de 107,458 à 211,038. Si les taxes ne se sont pas accrues dans la proportion du nombre des dépêches, c'est à cause de l'abaissement de la taxe des dépêches privées échangées entre les trois provinces de l'Algérie, qui a été réduite par le décret du 29 juillet 1858 au taux le plus modique.

La communication ouverte avec la Tunisie, qui possède aujourd'hui, grâce aux efforts persévérants de la France, 300 kilomètres de lignes électriques, et bientôt l'établissement d'une ligne directe entre la France et le sol africain donneront un essor encore plus rapide à la télégraphie algérienne. On sait en effet qu'au mois de juin 1860, un projet de loi a été adopté par le Corps législatif, qui ouvre au ministre de l'intérieur un crédit extraordinaire de 1,900,000 fr. pour la pose d'un câble télégraphique entre la France et l'Algérie. Les points d'atterrissement du câble doivent être en France l'anse des Sablettes, et en Algérie, dans la baie de la Salpétrière, à l'extrémité nord des fortifications d'Alger. Cette communication nouvelle serait établie aujourd'hui si l'immersion du câble tentée en 1860 n'avait pas échoué. Atterri à Alger le 9 septembre, le câble s'est rompu en mer sous l'influence d'un vent des plus violents, à 45 milles à peine de la rive française.

Belgique. — Au 1er janvier 1859, le réseau intérieur belge comprenait 1,057 kilomètres de lignes, présentant un développement de 3,324 kilomètres de fils desservant 79 bureaux établis dans 75 villes. Au 1er janvier 1860, 87 bureaux étaient répartis dans 81 villes et desservis par 1,360 kilomètres de lignes d'un développement total de 3,637 kilomètres.

En ce qui concerne les communications internationales, au 1er janvier 1859, 75 villes belges étaient en relation, en Europe, avec 2,400 bureaux étrangers, dont 700 pour la France (en comptant les stations de chemins de fer auto-

risés à recevoir des dépêches privées) et l'Algérie. Au 1er janvier 1860, 81 villes belges communiquaient avec 2,842 bureaux étrangers, dont 731 pour la France et l'Algérie.

A la même date, la Belgique était en communication avec la France par 7 fils, dont 2 fils directs de Bruxelles sur Paris, l'un par Lille, l'autre par Saint-Quentin;

Avec l'Angleterre par un câble à 5 fils posé entre Ostende et Douvres, dont 2 fils directs de Bruxelles à Londres. (Les dépêches belges pour l'Amérique sont transmises par l'Angleterre);

Avec la Hollande par 4 fils, dont 1 direct de Bruxelles à Amsterdam;

Avec l'Allemagne par 3 fils : 1 de Bruxelles à Berlin, 1 de Bruxelles à Cologne, 1 de Verviers à Aix-la-Chapelle.

Voici le résultat des opérations de la télégraphie belge pendant les années 1858 et 1859 :

NOMBRE DE DÉPÊCHES.

	Service intérieur.	Service international.	Transit.	Total.
1858.	47,673	58,094	39,959	145,726
1859.	65,465	83,780	46,995	196,240

RECETTES.

1858.	89,314	187,162	137,450	413,926
1859.	126,297	220,033	159,676	506,006

PRODUIT MOYEN.

1858.	1.87	3.22	3.44
1859.	1.93	2.63	3.40

Proportion p. 100 *de chaque espèce de dépêches.*

	Communications de gouvernement.	Nouvelles de bourse.	Transactions commerciales	Affaires privées.	Nouvelles p. journaux.
1858.	2.5	37	38	16.5	6
1859.	1.9	26	51	16.3	4.8

On voit par ce tableau que pour la Belgique comme pour la France, la proportion des dépêches de bourse a notablement baissé en 1859.

L'Angleterre a terminé à peu près complétement son ré-

seau télégraphique, grâce à l'initiative de cinq compagnies puissantes autorisées par le gouvernement à se charger de ce service. Ces compagnies sont :

1° La compagnie électrique internationale, concessionnaire de la majeure partie des lignes sur le territoire anglais et écossais et qui possède aussi trois câbles sous-marins, deux sur la Hollande et un sur les îles de la Manche;

2° La compagnie magnétique qui a plusieurs lignes en Angleterre, un câble sur Dublin et toutes les lignes de l'Irlande;

3° La compagnie des chemins de fer du sud-est qui exploite la télégraphie sur le parcours de la voie ferrée;

4° La compagnie des chemins de fer de Brighton et de la côte du sud, exploitant dans les mêmes conditions que la précédente;

5° La compagnie sous-marine qui possède quatre câbles, le premier de 4 fils, de Douvres à Calais, le deuxième de six fils, de Folkestone à Boulogne, le troisième reliant les côtes de France aux îles de la Manche, le quatrième de Cromer à Emden (Hanovre).

Le royaume de Naples est de tous les États italiens celui qui possède le réseau électrique le plus complet. On compte aujourd'hui 3,124 kilomètres de lignes fonctionnant dans le royaume de terre ferme et 1,097 kilomètres en Sicile. Nous avions fait connaître l'année dernière que le gouvernement avait relié la Sicile à Naples par un câble sous-marin, entre Reggio et Messine; nous ajouterons que l'importance de ce service a exigé la pose d'un second câble entre ces deux villes.

Un câble a été également immergé sur une longueur de 100 kilomètres, entre l'extrémité du cap de Pesaro et l'île de Malte. Une dépêche de Naples à Malte qui coûtait autrefois 90 fr., ne paye plus aujourd'hui par cette voie que 9 fr., c'est-à-dire dix fois moins.

L'Espagne, aidée par de puissantes compagnies financières, a vu se développer rapidement l'ensemble de ses lignes télégraphiques dont les produits se sont élevés de 135,800 fr., en 1855, à 1,390,690 fr en 1859.

Le Portugal s'efforce de se créer également un réseau électrique. Exécuté par MM. Bréguet et Cie, à partir de

1855, le système télégraphique portugais s'étend aujourd'hui sur un parcours de 632 kilomètres.

Parmi les États de l'association allemande, la Prusse est celui qui travaille le plus activement à augmenter ses communications télégraphiques. Son réseau d'environ 8,000 kilomètres comporte plus de 24,000 kilomètres de fils. En 1859, la télégraphie prussienne a expédié 324,174 dépêches privées; en 1850, le nombre de ces dépêches ne dépassait pas 20,504.

Mais c'est surtout aux États-Unis qu'il serait curieux de pouvoir suivre les progrès gigantesques de la télégraphie. Une revue américaine (1) évalue à 80,000 kilomètres l'étendue de toutes les lignes terrestres et sous-aqueuses qui sillonnent le territoire de l'Union. Ce service, qui exige 10,000 employés, expédie annuellement environ 5,000,000 de messages produisant un revenu de 10,800,000 fr. Ce résultat ne surprendra pas quand on saura qu'à New-York seul le nombre des dépêches est de 800,000 par an, et que Cincinnati, ville secondaire, reçoit ou expédie en moyenne 750 dépêches par jour. Au reste, pour apprécier ce développement si rapide de la télégraphie aux États-Unis, il importe de remarquer que le réseau américain n'est pas, comme on pourrait le croire, l'œuvre de compagnies organisées dans un but de spéculation. C'est un travail local entrepris de proche en proche par les États et les villes intéressées, sur l'initiative de quelques individus. Le prix de construction est d'environ 360 fr. par kilomètre, défalcation faite du bénéfice de l'entrepreneur et du droit de brevet. On sait en effet que les brevets délivrés à MM. Morse et Cie leur réservant le privilége des transmissions télégraphiques sur le territoire de l'Union, le premier acte des constructeurs doit être d'acheter aux inventeurs le droit d'user de leur appareil. Le prix total de revient par kilomètre peut donc être évalué à environ 900 fr.

Bientôt, nous l'espérons, malgré l'échec du câble transatlantique, l'Europe sera reliée aux États-Unis par une ligne électrique; une nouvelle compagnie (North Atlantic submarine telegraph) vient de se constituer dans le but d'établir

(1) Merchant's magasine.

et d'exploiter un câble sous-marin destiné à faire ce service.

Ce câble partirait de l'Écosse et du Danemark, toucherait à l'île d'Islande, au Groënland, au Labrador, au Canada et aux États-Unis. La concession accordée par le gouvernement danois a une durée de cent ans. Un cautionnement de 500,000 fr., requis comme garantie de la concession, a été versé par MM. Croskey et Cie au ministère des finances, à Copenhague.

Enfin l'extrême Orient lui-même va prochainement être mis en communication par l'électricité avec le continent européen. Nous avons annoncé, l'année dernière, qu'un câble doit relier l'Angleterre aux Indes; un fait plus important, c'est la décision que vient de prendre le gouvernement britannique, de conduire cette ligne jusqu'à Hong-Kong, à travers le golfe du Bengale et la presqu'île de Malacca. Paris et Londres pourront donc dans quelque temps entretenir une correspondance régulière avec la Chine.

Edmond Bouquet.

ORPHELINAT DU PRINCE IMPÉRIAL.

L'Orphelinat du Prince impérial est une institution de bienfaisance fondée par décret du 15 septembre 1856, en faveur des enfants du sexe masculin, orphelins de père et de mère, résidant dans le département de la Seine.

L'Orphelinat a pour but de rendre une famille à l'orphelin, et d'assurer ce bienfait par une subvention pécuniaire et annuelle accordée à la famille adoptive.

Cette institution est administrée par une commission supérieure permanente et gratuite, présidée par le Ministre de l'intérieur et par des comités d'arrondissement en nombre égal à celui des arrondissements de Paris, auxquels on a ajouté deux comités pour Sceaux et Saint-Denis

La commission supérieure statue sur les admissions à l'Orphelinat et les radiations, sur les conditions des adoptions; elle ratifie les actes préparés et proposés par le comité d'arrondissement. Elle fixe la subvention annuelle accordée à la famille adoptive et exerce une inspection générale sur toutes les parties de l'institution.

Les comités d'arrondissement se réunissent au moins une fois par mois. Ils reçoivent les demandes d'admission à l'Orphelinat, ils contrôlent les renseignements concernant les familles qui demandent à exercer l'adoption. Enfin, ils surveillent l'orphelin dans la crèche, dans l'asile, dans l'école, dans l'apprentissage et au milieu de la famille adoptive. Chaque comité compte parmi ses membres un docteur-médecin chargé de donner gratuitement ses soins aux pupilles de l'arrondissement.

Il est fait annuellement, le 15 août, un rapport à l'Empereur sur la situation de l'Orphelinat.

Les ressources de l'Orphelinat consistent : 1° dans les intérêts du capital provenant de la souscription ouverte le 16 mars 1856, à l'occasion de la naissance du Prince impérial, et dont l'Impératrice a désiré appliquer les fonds à la création de l'Orphelinat ; 2° dans une allocation annuelle de 30,000 fr. constituée par l'Empereur, au nom du Prince impérial, protecteur de l'institution ; 3° dans le produit des dons et legs qui peuvent être faits à l'Orphelinat.

Après avoir fait connaître l'organisation et le but de l'institution, nous donnons ici les résultats des trois exercices écoulés depuis la création de l'Orphelinat, en ce qui concerne la situation financière et le mouvement des enfants adoptés.

Les recettes de 1857, 1858 et 1859 se sont élevées à 303,058 fr. 62 c. Les dons et legs y figurent pour 190,129 fr. 44 c. Cette dernière somme, jointe à 21,943 fr. 21 c. provenant d'excédants annuels de recettes, donne un capital de 212,072 fr. 65 c. qui a été employé à l'achat de coupons de rente représentant un revenu de 9,448 fr. Si l'on y ajoute la rente de 4,332 fr. due à la souscription du 16 mars et celle de 30,000 fr. concédée à l'œuvre par l'Empereur, on voit qu'au 31 décembre 1859, l'Orphelinat était assuré d'une dotation de 43,780 fr. De nouveaux placements l'ont portée à 44,080 fr.

Les dépenses, pendant les mêmes exercices, ont atteint le chiffre de 307,815 fr. 95 c. Elles ont donc été supérieures de 4,757 fr. 33 c. au total des recettes. Des ordres d'achats donnés en 1859, alors que des conditions avantageuses se présentaient pour des placements en rentes sur

l'État, ont occasionné ce découvert momentané qui devait être facilement comblé dès les premiers jours de 1860.

Lorsqu'au 1er janvier 1857, l'Orphelinat commença à fonctionner, il comptait 47 pupilles; depuis lors, 209 admissions ont été prononcées; 256 orphelins ont donc déjà pris part aux bienfaits de la fondation impériale. Par suite de décès, de radiations ou de sortie, le nombre des subventions actuelles est de 208, représentant une dépense de 43,860 fr. Les 208 pensionnaires actuels se répartissent ainsi : chez des parents 144, chez des étrangers 64. La moyenne de la subvention est de 210 fr. 77 c. Bien que cette pension soit faible, la commission supérieure a réussi souvent à obtenir des adoptants de légères économies prélevées sur la subvention et dont le montant a été placé à la caisse d'épargne, au nom des orphelins. Les placements ainsi réalisés représentent un capital de 3,352 fr.

Au point de vue de l'apprentissage, l'institution parait présenter également des résultats satisfaisants; 85 apprentis placés par ses soins, reçoivent actuellement le bienfait d'une éducation professionnelle. Ce n'est pas tout, l'Orphelinat n'abandonne pas ses pupilles au sortir de l'apprentissage. Son patronage les suit et cherche à garantir leur avenir. Il s'étend aujourd'hui sur 25 jeunes ouvriers qui, pour la plupart, sont restés chez leurs premiers patrons, et ont justifié par leur conduite et leur travail la sollicitude dont ils sont l'objet. E. B.

TABAC.

CONSOMMATION ET PRODUIT EN 1858.

En 1858 l'administration a vendu aux débitants 27 millions 884,225 kil. de tabac pour une valeur de 176 millions 818,741 fr., et elle a fourni à la marine et à divers 418,949 kil., au prix réduit de 473,184 fr. En y comprenant 782,579 fr. de recettes diverses, le total du produit a donc été de 178,074,504 fr. Le total des dépenses de toute nature ayant été de 59,226,932 fr., la différence s'établit à 118,847,572 fr. En y ajoutant 10,272,233 fr. représentant le montant de l'augmentation survenue dans le capital de la régie, on obtient le bénéfice net de 129,119,805 fr.

Les 59,226,932 fr. de dépenses se subdivisent ainsi :

Achat de tabac	42,414,848 54
Frais de transport	2,473,911 45
Frais d'exploitation	14,338,172 90

Dans les frais d'exploitation figurent 547,363 fr. pour les traitements, et 9,580,322 fr. pour la main-d'œuvre et les fournitures de toute espèce. Le taux moyen des frais de fabrication a été de 34 fr. 02 c. par 100 kil. des quantités livrées aux ateliers des 14 manufactures pendant l'année 1858 (29,766,813 kil.).

La quantité de tabac achetée en 1858 s'est élevée à 40 millions 074,613 kil.; jointe aux 51,537,059 kil. qui existaient dans les établissements au 1er janvier, elle forme un total de 91,612,204 kil. dont 55,904,221 kil. ont été livrés aux manufactures. Enfin les quantités manipulées dans les ateliers se sont élevées à 29,766,813 kil., dont 16 millions 320,926 kil. de feuilles indigènes. Le chiffre total du tabac indigène acheté par la régie a été de 20,065,157 kil., pour une valeur de 10,580,802 fr.

Le document que nous analysons n'indique pas les quantités proportionnelles de tabac à fumer et à priser, ni de cigares, qui composent les 27,884,225 kil. de tabac livrés aux débitants.

POUDRES A FEU.

FABRICATION ET VENTE EN 1858.

Le document officiel qui rend compte de la production et de la vente du tabac donne des renseignements semblables sur les poudres à feu; nous en extrayons le passage suivant :

Années.	Quantité de poudre vendue.	Produit brut de la vente.	Dépenses.
1852.....	1,545,132 k.	5,800,040	2,221,383
1853.....	1,874,560	6.594,725	2,676,680
1854.....	2,490,970	8,025,180	3,652,785
1855.....	2,847,923	8,799,798	3,846,435
1856.....	3,882,261	11,069,136	5,478,793
1857.....	3,788,981	11,254,114	5,143,541
1858.....	3,037,502	10,017,032	5,136,065

Il ne s'agit ici que de la poudre à feu vendue à des particuliers (poudre de chasse, poudre pour les mines, etc.). La poudre employée pour le service de l'armée est livrée directement par le ministère de la guerre, auquel ressort d'ailleurs exclusivement la fabrication de cette matière. C'est aussi ce département qui fournit à l'administration des contributions indirectes les quantités demandées pour la vente au public.

CHEMINS VICINAUX EN 1858.

Extrait du rapport officiel. (Bull. off. du min. de l'Int.).

1° MONTANT DES RESSOURCES.

Pour la période de 1852 à 1857, le montant annuel des ressources en argent et en nature était de 77,500,000 fr. En 1858, ces ressources se sont élevées à la somme de 85 millions 164,449 fr. 39 c. C'est le chiffre le plus considérable qui ait jamais été atteint. Dans cette somme, les ressources de toute nature réalisées en argent figurent pour 55 millions et la prestation acquittée en nature pour 30 millions, en nombre rond.

Voici comment la somme de 85 millions ci-dessus a été répartie :

Chemins vicinaux de grande communication...	35,969,363 42
— d'intérêt commun..........	16,432,780 90
— ordinaires.................	31,333,811 05
TOTAL........	83,735,955 37

Le surplus a été affecté aux dépenses diverses du service.

Les ressources du service ont permis à l'administration d'exécuter, indépendamment des travaux d'entretien, des travaux neufs assez considérables. Ces résultats se résument ainsi :

Chemins vicinaux de grande communication.

Ont été amenés à l'état d'entretien.........	1,512 k.	011 m.
— — de 1er empierrement.	322	017
— — de terrassement....	507	968
Ont été construits : Aqueducs et ponceaux...	1	950
— Ponts..................		125

Chemins vicinaux d'intérêt commun.

Ont été amenés à l'état d'entretien.........	1,752 k.	556 m.
— — de 1er empierrement.	297	690
— — de terrassement....	818	604
Ont été construits : Aqueducs et ponceaux..	1	396
— Ponts.................		82

Chemins vicinaux ordinaires.

Ont été amenés à l'état d'entretien.........	3,482 k.	527 m.
— — de 1er empierrement.	607	617
— — de terrassement....	1,413	322
Ont été construits : Aqueducs et ponceaux...	2	767
— Ponts.................		131

Il a donc été exécuté, en 1858, sur les chemins des trois catégories :

6,747 k.	097 m.	de travaux neufs.
1,227	324	de travaux d'empierrement.
2,749	893	de travaux de terrassement.
6,113	»	aqueducs et ponceaux.
338	»	ponts.

2° SITUATION DES CHEMINS VICINAUX AU 1er JANVIER 1859.

Au 1er janvier 1859, la situation des chemins vicinaux des trois catégories était celle-ci :

Chemins vicinaux de grande communication.

(Nombre, 3,508).

A l'état d'entretien........................	57,857 k.	093 m.
— de 1er empierrement..............	2,631	244
— de terrassement..................	3,486	118
— de sol naturel....................	12,704	501
TOTAL....	76,678	956

Chemins vicinaux d'intérêt commun. (Nombre, 4,234).

A l'état d'entretien........................	28,794 k.	948 m.
— de 1er empierrement..............	2,734	932
— de terrassement..................	4,845	929
— de sol naturel....................	19,352	542
TOTAL....	55,728	351

Chemins vicinaux ordinaires. (Nombre, 125,505).

A l'état d'entretien	89,941 k.	265 m.
— de 1er empierrement	13,547	535
— de terrassement	18,161	941
— de sol naturel	185,353	991
TOTAL	307,004	732

Les rapports des agents voyers en chef de quinze départements, savoir : Cantal, Charente, Charente-Inférieure, Cher, Corrèze, Côtes-du-Nord, Eure-et-Loir, Landes, Loire, Lot-et-Garonne, Manche, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Vendée et Haute-Vienne, ne contiennent que des renseignements incomplets sur les chemins vicinaux ordinaires. La longueur de ces voies de communication dépasse donc en réalité 307,000 kilomètres.

3° PRIX DE REVIENT DES TRAVAUX.

Les prix moyens du mètre courant des travaux neufs et d'entretien doivent être évalués de la manière suivante :

Chemins vicinaux de grande commun. Construction	6f.	86c.
— — — Entretien	»	38
Chemins vicinaux d'intérêt commun. Construction	4	88
— — — Entretien	»	20
Chemins vicinaux ordinaires. Construction	3	11
— — Entretien	»	19

En comparant ces prix à ceux de 1856, on trouve que la construction du mètre courant de chemin vicinal de grande communication a éprouvé une augmentation de 0,93 c., et l'entretien de 0.02 c. Quant aux chemins vicinaux d'intérêt commun et ordinaires, le service n'était pas alors organisé de manière à pouvoir donner les prix de revient. Il n'y a donc pas de comparaison possible.

ÉMIGRATION PENDANT L'ANNÉE 1859.

(Extrait du rapport du Préfet de police chargé du service de la sûreté générale, au Ministre de l'intérieur).

Émigration française. — En voici les chiffres pour 1859 :

Émigration à l'étranger	6,786
— en Algérie	2,378
TOTAL	9,164

Dans l'émigration française à l'étranger, les hommes figurent pour 69 p. 100 et les femmes pour 31 p. 100. Dans l'émigration à destination de l'Algérie, la proportion des sexes s'établit ainsi : hommes 56 p. 100, femmes 44 p. 100.

Dans l'émigration à l'étranger, l'élément agricole figure pour 21 p. 100, et dans l'émigration en Algérie, pour 33 p. 100.

Les dix départements qui ont fourni, en 1859, le plus grand nombre d'émigrants sont les suivants :

Basses-Pyrénées......	1,256	Gironde..............	440
Bouches-du-Rhône....	670	Bas-Rhin	429
Seine................	569	Pyrénées-Orientales ..	313
Haut-Rhin............	547	Haute-Garonne	278
Hautes-Pyrénées.....	525	Seine-Inférieure	250

Viennent ensuite le Doubs, l'Hérault, le Cantal, le Gard, les Côtes-du-Nord, la Moselle, l'Ariége, l'Aveyron, le Gers et la Meurthe.

Voici les départements qui ont fourni le plus d'émigrants 1° pour l'étranger, 2° pour l'Algérie :

ÉTRANGER.		ALGÉRIE.	
Basses-Pyrénées......	1,166	Bouches-du-Rhône....	342
Haut-Rhin............	509	Seine	242
Hautes-Pyrénées......	435	Pyrénées-Orientales...	136
Gironde..............	435	Hérault..............	116
Bas-Rhin	397	Corse	106
Bouches-du-Rhône....	328	Tarn.................	92
Seine................	327	Haute-Garonne	91
Seine-Inférieure......	245	Basses-Pyrénées......	90
Doubs	207	Hautes-Pyrénées......	90
Cantal...............	188	Aude.................	83
Haute-Garonne.......	187	Ariége	81

Les pays de destination se décomposent ainsi :

	1858.	1859.
Algérie	4,809	2,378
États-Unis d'Amérique ...	2,156	1,675
Amérique du Sud........	2,510	1,791
Espagne	1,558	1,245
Suisse	720	396
Autre pays.............	2,060	1,679

Depuis 1856, la statistique générale de l'émigration française a présenté les chiffres ci-après :

Années.	Pour l'étranger.	Pour l'Algérie.	Total.
1856..	9,433	8,564	17,997
1857..	10,817	7,992	18,809
1858..	9,004	4,809	13,813
1859..	6,786	2,378	9,164

Emigration étrangère. — De même que l'émigration française, le transit des émigrants étrangers à travers notre territoire a continué à décroitre en 1859. La statistique n'accuse, pour les embarquements effectués au Havre, que le chiffre de 9,334 émigrants étrangers, se répartissant ainsi par nationalité : Badois, 3,005; Suisses, 1,480; Bavarois, 1,366; Wurtembergeois, 1,126; Hessois, 1,081; Prussiens, 233; Italiens, 105; autres, 938.

A ce chiffre officiel de 9,334 émigrants étrangers embarqués au Havre en 1859, il convient d'ajouter 4,526 émigrants qui sont partis sur des navires ayant moins de 40 passagers, et qui, aux termes du décret de 1855, n'ont point été soumis au contrôle du service de l'émigration. Cette proportion considérable d'émigrants embarqués en dehors de la surveillance et de la protection du service de l'émigration doit être remarquée. Il conviendra de s'y reporter lorsque les réglements de 1855 seront révisés.

La diminution du transit allemand et suisse par notre territoire s'explique par le ralentissement qui s'est manifesté, à l'étranger comme en France, dans le mouvement général de l'émigration. L'état de guerre a déterminé plusieurs gouvernements allemands à prendre des mesures plus restrictives contre l'émigration; d'un autre côté, l'augmentation du travail industriel en Allemagne a produit la hausse des salaires et arrêté dans les villes le courant d'expatriation.

Pour compléter les renseignements qui concernent le transit de l'émigration étrangère par la France, il convient de mentionner quelques familles espagnoles qui viennent s'embarquer à Bayonne et à Bordeaux pour les États de la Plata, ainsi que les Piémontais et les Suisses qui s'embarquent à Marseille par petits groupes, soit pour l'Algérie, soit pour l'Amérique du Sud.

Mouvements des ports français. — Les chiffres déjà cités pour l'ensemble de l'émigration font pressentir une diminution plus ou moins sensible dans les opérations de chacun des ports qui se livrent à ce trafic.

Ainsi, le Havre qui, en 1858 avait expédié 101 navires sous le contrôle de l'émigration et 13,235 émigrants, n'a expédié en 1859 que 67 navires et 10,866 émigrants.

De Bordeaux, il n'est parti, en 1859, sous le contrôle de l'émigration, que 10 navires chargés de 1,125 passagers, dont 638 Français et 487 étrangers. En 1858, le nombre de ces navires avait été de 17 avec 1,305 passagers.

A Bordeaux, comme au Havre, il s'embarque chaque année un nombre relativement considérable d'émigrants sur des navires qui, chargeant moins de 40 passagers, ne sont pas assujettis à la surveillance du service. En 1859, il est parti dans ces conditions 157 navires avec 910 émigrants, total des émigrants expédiés en 1859 par le port de Bordeaux. Il est à remarquer que le nombre des émigrants étrangers s'embarquant à Bordeaux tend à s'accroître : cette augmentation est due aux dispositions prises par la compagnie du chemin de fer d'Orléans, qui s'est concertée avec les compagnies de Lyon, de Genève et de l'Est, pour réduire le tarif de transport en faveur des émigrants venant de Suisse et d'Allemagne. De Genève à Bordeaux, le prix de la place a été réduit à 47 fr. 25 c., et, de Bâle à Bordeaux, il n'est que de 42 fr. Ces abaissements de tarif, mis en vigueur dans le courant de 1859, ont eu pour effet d'amener à Bordeaux, pendant cette année, des émigrants suisses, sardes, savoisiens et même prussiens qui s'y sont embarqués pour l'Amérique. Précédemment, ces émigrants trouvaient plus d'avantage à s'embarquer soit au Havre, soit à Anvers, soit dans les ports hanséates. Cet incident atteste l'influence qu'exercent les tarifs des chemins de fer sur les mouvements et sur la direction de l'émigration et justifie les observations qui ont été fréquemment adressées aux compagnies de l'Est et de l'Ouest, en vue d'obtenir des réductions de tarif pour les transports de Bâle, de Strasbourg et de Wissembourg au Havre. Des tarifs largement réduits finiraient par assurer à la France le transit de la majeure partie de l'émigration

allemande et suisse, et les compagnies trouveraient, dans l'accroissement du nombre des voyageurs, une compensation de ces réductions de prix (1).

De Bayonne, il est parti en 1859 5 navires sous le régime de l'émigration. Ils avaient à bord 807 passagers, dont 422 Français et 385 Espagnols. En 1858, on comptait 7 navires et 927 passagers, dont 487 Français.

En résumé, voici quel a été, en 1859, comparé avec 1858, le mouvement de l'émigration soumise au contrôle de l'émigration, dans les ports du Havre, de Bordeaux et de Bayonne :

	1858.		1859.	
	Navires.	Etrangers.	Navires.	Émigrants.
Le Havre....	101	13,235	67	10,866
Bordeaux ...	17	1,305	10	1,125
Bayonne	7	927	5	807
TOTAUX.	125	15,467	82	12,798

Ces chiffres ne comprennent ni les émigrants français et étrangers qui partent de Marseille pour l'Algérie sous le contrôle spécial du ministère de l'Algérie, ni les émigrants qui s'embarquent sur des navires échappant, comme on l'a déjà expliqué, à la surveillance du service de l'émigration. Si l'on tenait compte de ces derniers, les chiffres de 1859 seraient, pour le Havre, de 15,392, et pour Bordeaux, de 2,035.

Quoi qu'il en soit, la diminution, en 1859, est très-sensible, surtout si l'on se reporte, pour le Havre aux chiffres de 50,000 et 60,000 émigrants qui ont été atteints antérieurement à 1855.

Une diminution analogue s'est produite dans les ports étrangers qui se livrent au trafic de l'émigration.

---

(1) Un nouveau tarif, réduisant de 6 francs le prix de transport des émigrants, a été adopté par les compagnies de l'Est et de l'Oust et a fait l'objet d'une ordonnance du préfet de police, en date du 26 mars dernier ; les renseignements statistiques transmis sur les opérations du mois d'avril 1860, accusent déjà une augmentation sensible dans le chiffre des émigrants, et ce résultat peut être, en partie, attribué à l'application du tarif réduit.

	1858. Émigrants.	1859. Émigrants.	Diminution en 1859. Émigrants.
Ports anglais..	114,000	79,000	35,000
Brême........	23,000	21,700	1,300
Hambourg.....	19,000	13,000	6,000
Anvers........	4,000	1,300	2,700
Totaux.....	160,000	115,000	45,000

Ainsi le ralentissement qui s'est manifesté au Havre n'est pas un fait isolé; on ne saurait l'attribuer à l'action des règlements prescrits en 1855 : c'est un fait général qui s'applique à l'ensemble de l'émigration européenne et qui s'étend à tous les ports.

Service de l'émigration. Exécution du décret du 15 janvier 1855. — Au 1er janvier 1859, on comptait 27 agences autorisées, en vertu de l'article 4 du décret du 15 janvier 1855, à entreprendre le recrutement et le transport des émigrants. Il y a eu, dans le cours de l'année, concession de 4 autorisations nouvelles. Il existait donc, au 1er janvier 1860, 31 agences autorisées.

Ces agents ont leur siége : 11 au Havre, 5 à Paris, 8 à Bordeaux, 3 à Bayonne, 1 à Wissembourg, 1 à Dunkerque, 1 à Uhartcize (Basses-Pyrénées), 1 à Rouffach (Haut-Rhin).

Parmi les agences établies au Havre il en est qui se livrent à peu près exclusivement à la vente des *tickets* ou billets valables sur les chemins de fer ou bateaux à vapeur des États-Unis. Ce trafic a diminué d'importance en 1859, dans la même proportion que l'émigration en 1858; 4,105 émigrants avaient acheté des tickets au Havre pour la somme de 180,000 fr. En 1859, 2,471 émigrants seulement ont acheté des tickets pour la somme totale de 111,000 fr. environ.

Recettes de l'Exploitation des chemins de fer français en 1860.

Nous empruntons au *Moniteur* du 20 février 1860, les éléments du tableau suivant :

NOMS DES CHEMINS.	LONGUEUR total exploité au 31 décemb.	LONGUEUR moyenne exploitée pendant l'année entière.	RECETTES.	recettes kilométriques.
Ancien réseau.	kil.	kil.	fr.	fr.
Nord................	967	967	60,555,747	62,622
Est..................	954	954	45,729,074	47,934
Ouest...............	900	900	46,768,627	51,965
Orléans..............	1,474	1,472	66,575,366	45,227
Paris-Méditerranée...	1,411	1,411	101,784,748	72,137
Lyon à Genève........	237	237	6,891,113	29,076
Midi.................	796	794	23,524,226	29,553
Ceinture.............	17	17	1,715,542	100914
Graissessac à Béziers.	51	51	305,846	5,997
Bességes à Alais.....	32	32	1,092,933	34,154
Anzin à Somain.......	19	19	388,869	20,467
Carmaux à Albi.......	15	15	189,060	12,604
TOTAUX et moyennes.	6,873	6,869	355,521,148	51,757
Nouveau réseau.				
Nord................	30	12	84,015	7,001
Est..................	726	723	17,994,560	24,889
Ardennes............	164	164	3,659,976	22,317
Ouest (1)............	312	306	4,131,373	13,501
Orléans..............	460	384	4,508,341	11,740
Paris-Méditerranée...	526	489	18,832,005	38,511
Dauphiné	129	129	2,740,269	21,242
Midi.................	99	99	742,038	7,404
TOTAUX et moyennes.	3,446	2,306	52,692,577	22,850
Récapitulation.				
Ancien réseau.......	6,873	6,869	355,521,148	51,757
Nouveau réseau......	2,446	2,306	52,692,577	22,850
Ensemble.........	9,319	9,175	(2) 408,213,725	44,492

On remarquera d'abord que plusieurs lignes du nouveau réseau dépassent déjà, par leur revenu kilométrique, quelques-unes des anciennes voies. Les chemins de fer maintien-

(1) Y compris 294 kilomètres pour la section de Caen à Cherbourg et les embranchements du Mans à Mézidon, de Coliboeuf à Falaise et de Lison à Saint-Lô, qui feront partie de l'ancien réseau à partir du 1er janvier 1865.

NOTA. Les comptes du 4e trimestre de 1860 n'étant pas encore définitivement arrêtés, les chiffres qui se rapportent à cette période peuvent être susceptibles de quelques modifications

(2) Déduction faite des détaxes, et non compris l'impôt du dixième, qui s'élève à 20,787,263.

nent d'ailleurs entre eux à peu près le même rang qu'aux années antérieures. A l'exception des chemins de fer de Graissessac à Beziers et de Bességes à Alais, tous ont eu en 1860 un produit supérieur à celui de 1859. Le total de l'augmentation atteint 13,477,670 fr. Cependant le taux de l'accroissement a été très-différent d'une ligne à l'autre. Il a été, à l'ancien réseau, de 17.99 p. °/₀ pour la ligne d'Anzin à Somain, de 15 p. °/₀ pour la ligne du midi, de 10 p. °/₀ pour Carmaux à Albi, de 9 p. °/₀ pour le chemin de ceinture. L'Est n'a gagné que 6 p. °/₀ et le Nord, seulement 4 p. °/₀. La plus forte augmentation constatée au nouveau réseau a été pour le Midi, elle est 59.47 p. °/₀; elle a été moins forte, moins considérable, quoiqu'encore très-sensible pour toutes les autres lignes moins le Nord et l'Est, qui n'ont pas eu d'accroissement kilométrique.

Voici un aperçu des sections ouvertes en 1860 :

Les sections ouvertes du 1er janvier au 31 décembre 1860 ont une étendue de 215 kilomètres, savoir :

1° *Ancien réseau.*

		kil.
Nord........	Raccordement de Maubeuge, 1er janvier.	1
Orléans.....	Raccordement des gares à Bordeaux (pour 1/2), 27 octobre.....................	2
Midi........	Raccordement des gares à Bordeaux (pour 1/2), 27 octobre.....................	2
	TOTAL pour l'ancien réseau.........	5

2° *Nouveau réseau.*

		kil.	
Nord........	Paris à Sevran, 3 juin..............	14	30
	Lens à Ostricourt, 16 octobre.......	16	
Est.........	Port d'atelier à Aillevillers-Plombières, 4 février.................		29
Ouest.......	Lison à Saint-Lô, 1er mai...........		18
Orléans.....	Périgneux à Brives, 17 septembre...	72	101
	Saint-Christophe à Rodez, 5 novembre............................	29	
Paris à la Méditerannée	Pontarlier à la frontière suisse, 24 juillet.......................	11	62
	Moret à Montargis, 13 août..........	51	
	TOTAL pour le nouveau réseau		240
	Ensemble.........................		245
	Longueur exploitée au 31 décembre 1859........		9,074
	Longueur totale exploitée au 31 décembre 1860...		9,319

Tableau de la production et de la consommation du Sucre de betteraves pendant la campagne 1859-1860 (finissant en août).

Nous commencerons par donner une réduction du tableau inséré dans le *Moniteur*.

NOMS des DÉPARTEMENTS.	NOMBRE de fabriques		CHARGES et ENTRÉES	DÉCHARGES et SORTIES.	RESTES EN FABRIQUE à la fin d'avril	
	en activité.	inactives mais ayant des sucres en charge.			sucres achetés.	matières en cours de fabrication.
			kil.	kil.	kil.	kil.
Aisne	61	»	28,209,793	26,631,917	334,184	1,243,692
Nord	129	10	63,406,603	60,042,041	989,000	2,375,562
Oise	20	2	8,679,871	8,198,685	16,394	464,792
Pas-de-Calais	58	4	30,190,956	28,561,447	649,000	980,509
Somme	30	1	11,328,903	10,857,714	156,000	315,489
Autre départements	26	4	10,196,490	8,437,842	195,000	1,943,392
TOTAUX	334	21	152,012,646	142,729,646	2,339,578	5,943,392
Résultats de l'époque correspond^te de 1859	349	14	150,994,847	134,574,972	9,964,122	6,455,723
Augmentation	»	7	1,017,799	8,154,674	»	487,669
Diminution	15	»	»	»	7,624,544	»

Les entrées, dont nous n'avons donné ici que les totaux (152,012,616), se composent, dans le journal officiel, de plusieurs colonnes, savoir : Reprises au commencement de la saison, 16,205,814 kil. imposables et 455,432 non imposables ; quantités fabriquées, 126,479,962 kil.; entrées imposables, 488,199 ; non imposables, 8,383,212. L'expression *non imposable* veut seulement dire que les droits avaient déjà été acquittés antérieurement, et que les quantités ne sont comptées ici que pour ordre.

Les 142,729,646 kil. sortis se décomposent ainsi : Mise en consommation, 18,498,143 kil. ; envois aux entrepôts réels, 98,766,133 kil.; expéditions sur les distilleries et décharge de toute autre nature, 5,879,948 kil. ; expédition à l'étranger, 13,617,414 ; sorties non imposables, 5,978,908.

Il résulte de l'ensemble de ces chiffres que le nombre des fabriques en activité est moindre qu'à la même époque de l'année précédente, mais que les entrées et les sorties sont supérieures aux chiffres analogues de 1859. Néanmoins les quantités fabriquées ont diminué de 6,170,000 kil. et la mise en consommation de 3,914,000 kil.

Le tableau des entrepôts donne relativement au sucre les résultats généraux suivants :

NOMS des ENTREPÔTS.	CHARGES et entrées.	DÉCHARGES et sorties.	RESTES en entrepôt.
	kil.	kil.	kil.
Paris	65,229,160	59,743,837	5,485,323
Lille	14,428,951	13,234,897	1,194,055
Valenciennes	9,208,101	8,195,401	1,012,700
Douai	13,379,241	12,216,454	1,162,787
Arras	142,300	142,300	»
Le Havre	7,474,835	7,338,635	136,200
Honfleur	2,650,455	2,528,954	121,501
Bordeaux	332,717	332,717	»
Saint-Quentin	845,465	844,465	1,000
Rouen	465,178	465,178	»
TOTAUX	114,156,403	105.042,838	9,113,565
Résultat de 1859	114,918,415	100,114,785	14,803,630
Augmentation	»	4,928,053	»
Diminution	762,012	»	5,790,065

En décomposant ces totaux, on trouve :

Pour les entrées. Reprise au commencement de la campagne, 14,785,626 kil.; quantités reconnues à l'arrivée, 99,350,819 kil.; boni de magasin (par ex-accroissement de poids causé par l'humidité, etc.), 19,958 kil.; total égal, 114,156,403 kil.

Pour les sorties. Quantités expédiées à la consommation, 86,475,910 kil.; à d'autres entrepôts, 11,267,449 kil.; à l'étranger, 7,149,533 kil.; déchet et avaries, 140,946 kil.; total, 105,042,838 kil.

Les quantités reconnues à l'arrivée sont inférieures de 5 millions et les quantités expédiées à la consommation supérieures de 3 millions aux chiffres semblables de l'année dernière. L'exportation a également augmenté de près de 3 millions.

CONSOMMATION DU COTON EN FRANCE DE 1830 A 1859.

Années.	Quantités (1), kilogr.	Valeurs (2), millions de fr.	Droits perçus millions de fr.
1830...	29,260,000	31.8	6.3
1831...	28,229,000	49.4	6.»
1832...	33,636,000	58.4	7.2
1833...	35,610,000	62.3	7.6
1834...	36,935,000	65.»	7.9
1835...	38,760,000	67.7	8.2
1836...	44,332,000	76.8	9.3
1837...	43,830,000	76.8	9.2
1838...	51,259,000	89.5	10.8
1839...	40,534,000	71.2	8.6
1840...	52,942,000	94.»	11.3
1841...	55,870,000	98.5	11.9
1842...	57,327,000	101.8	12.4
1843...	60,000,000	107.1	12.9
1844...	58,892,000	104.7	12.7
1845...	60,758,000	108.1	13.1
1846...	64,227,000	114.5	13.9

(1) Les cotons des États-Unis figurent dans les totaux généraux annuels : en 1830, pour 23 millions de kilogrammes sur 29; en 1840, pour 48 1/2 sur 53; en 1850, pour 61 sur 64 ; en 1858, pour 72 sur 80; en 1859, 75 sur 82. Le reste vient principalement de Turquie, d'Égypte et du Brésil.

(2) Valeur officielle et invariable jusqu'en 1846. Elle s'établissait ainsi : Cotons d'Amérique, 1 fr. 80 c. par kilogramme; cotons du Levant, 1 fr. 20 c.; du Brésil, 2 fr. 20 c., etc.

		Valeur officielle.	Valeur réelle (1).	
1847...	45,522,000	80.7	67.2	9.8
1848...	44,909,000	80.2	40.5	9.7
1849...	64,164,000	114.7	83.7	13.9
1850...	59,466,000	105.4	104.6	12.8
1851...	58,484,000	103.7	91.7	12.7
1852...	72,069,000	127.5	106.6	15.6
1853...	75,091,000	133.3	125.3	16.2
1854...	71,594,000	127.2	110.3	15.5
1855...	76,136,000	135.1	121.1	16.9
1856...	84,231,000	149.6	146.6	19.9
1857...	73,062,000	129.2	148.4	17 3
1858...	79,557,000	139.4	145.5	18.4
1859...	81,665,000	143.9	153.7	19.»

Le tableau ci-dessus fait voir que la consommation des cotons, en France, n'a cessé, depuis 1830, de faire des progrès; elle est passée, durant les vingt-neuf dernières années, de 29 millions de kilogrammes (nombre rond) à près de 82, n'étant pas ainsi bien loin d'avoir triplé pendant ce laps de temps. L'année de la plus forte consommation a été 1856 (2).

En *valeur*, notre consommation représente aujourd'hui (en 1859) près de 154 millions de francs. C'est également le triple, ou environ, de la valeur officielle qu'accusait l'année 1830. — Le rapprochement des valeurs *réelles* et *officielles*, à partir de 1847, fait voir combien, en certaines années, s'est élevé le prix du coton, par rapport à la valeur qui avait été attribuée officiellement à cette matière en 1825. Les trois dernières années sont remarquables à ce point de vue.

---

(1) La valeur réelle a été ainsi fixée par la commission des valeurs pour les cotons venant des États-Unis (droits d'entrée non compris) : 1847 à 1849, 1 fr 30 c.; 1850, 1 fr. 77 c.; 1851, 1 fr. 58 c.; 1852, 1 fr. 49 c.; 1853 et 1854, 1 fr. 55 c.; 1855, 1 fr. 60 c.; 1856, 1 fr. 75 c.; 1857, 2 fr. 05 c.; 1858, 1 fr. 85 c.; 1859, 1 fr. 90 c.

(2) La consommation du coton en Angleterre a été, en 1859, approximativement de 77 millions de kilogrammes. Elle représentait ainsi plus de cinq fois la nôtre.

On dit approximativement parce que, depuis l'entrée en franchise de cette matière en Angleterre, les états de douane ne font plus connaître que l'importation générale. On a obtenu la consommation en déduisant la réexportation de l'importation générale.

Presque tout le coton que consomment nos fabriques nous vient des États-Unis (près des 9/10). La Turquie, d'Égypte et le Brésil, toutefois, nous en fournissent d'assez fortes quantités, et nous commençons à en recevoir aussi de l'Inde anglaise. (*Annales du commerce extérieur*).

STATISTIQUE POSTALE.

Le nombre des agents et sous-agents de l'administration centrale est de 273.

Dans les départements, le service est exécuté par :

176 Bureaux composés (1).
2776 Bureaux simples.
1181 Distributions.
195 Facteurs boitiers.

Il y a en outre 5 directions de poste dans le Levant : à Constantinople, aux Dardanelles, à Smyrne, à Beyrouth et à Alexandrie ; plus 19 distributions dans chacune des échelles ci-après désignées : Gallipoli, Mételin, Alexandrie, Rhodes, Mersina, Lattaquié, Tripoli de Syrie, Jaffa, Salonique, Varna, Sulina, Tulscha, Galatz, Ibraïla, Inéboli, Sinope, Samsoun, Kerrassunde et Trébizonde. Ces distributions relèvent, suivant leur situation topographique, des directions ci-dessus désignées.

Le nombre total des agents et sous-agents de l'Administration des postes, se décompose ainsi :

1° Service administratif	273
2° Service actif d'exploitation à Paris	1,205
3° Bureaux ambulants	872
4° Service du transport des dépêches (courriers convoyeurs)	186
5° Service du transbordement des dépêches	105
6° Services des gares des chemins de fer (préposés).	171
7° Entreposeurs de dépêches	657
8° Services des bureaux dans les départements,	

(1) Dans ce nombre figure le bureau français établi dans la ville de Bâle (Suisse), qui est placé sous la surveillance de l'inspecteur du Haut-Rhin.

sans compter les aides qui travaillent dans les bureaux simples.......................... 23,013
9° Agents du service des dépêches à bord des paquebots-poste français...................... 28
10° Agents des bureaux français du Levant........ 29

26,539

SERVICE DES RELAIS.

Maîtres de poste.................................. 1,698

TOTAL.............. 28,237

Les tableaux statistiques suivants font connaître, pour chacune des années écoulées depuis 1847, le nombre et le produit de chacune des diverses natures d'objets transportés par la poste.

Nombre et produit des lettres.

ANNÉES.	NOMBRE total des lettres.	PROPORTION DES LETTRES		PRODUITS réalisés.
		Affranchies.	Taxées.	
1847	126,480,000	10 °/o	90 °/o	45,048,120
1848	122,140,400	10	90	43,941,056
1849	158,268,000	15	85	32,186,136
1850	159,500,000	20	80	35,622,732
1851	165,000,000	20	80	38,588,515
1852	181,000,000	22	78	40,633,199
1853	185,542,000	22	78	42,899,745
1854	212,385,000	49	51	46,543,604
1855	233,517,000	85	15	45,835,279
1856	252,014,800	88	12	47,882,826
1857	252,453,000	88 1/4	11 3/4	48,041,958
1858	253,234,000	88 1/2	11 1/2	48,874,182
1859	258,900,009	88 2/3	11 1/3	52,017,762
1860	263,500,000	90	10	53,470,300

Le tableau suivant, qui fait voir la progression dans la vente des timbres-postes, montre combien la mesure a été accueillie favorablement par la nation entière, dont les anciennes habitudes, contraires à l'affranchissement, ont été presque subitement modifiées.

ANNÉES.	PRODUIT BRUT DE LA VENTE des timbres-postes (1).	NOMBRE des timbres vendus.
1849..........	4,446,766f 36c	21,232,665
1850..........	5,021,060 74	21,523,175
1851..........	5,934,722 50	25,848,113
1852..........	6,602,765 64	28,589,540
1853..........	7,213,599 37	31,254,226
1854..........	17,098,535 43	83,359,350
1855..........	28,533,595 00	148,433,000
1856..........	32,700,065 00	169,508,750
1857..........	35,601,835 00	185,944,050
1858..........	38,094,755 00	199,913,700
1859..........	41,238,160 00	217,555,450
1860..........	44,576,306 00	253,301,250

L'affranchissement des lettres au moyen de timbres-postes n'ayant produit que des résultats avantageux sous tous les rapports, le ministre des finances, le 17 octobre 1859, a décidé la création de nouveaux timbres à 1 centime pour servir à l'affranchissement des journaux et imprimés de toute nature, des échantillons et des papiers d'affaires. En outre des facilités nouvelles qui sont accordées au public, par la mise à exécution de cette mesure, l'Administration y trouve, tout en diminuant le travail de ses agents, des moyens de contrôle plus efficaces pour s'assurer de l'exactitude du montant des droits perçus.

Nombre et produit des journaux et imprimés de toute nature, des échantillons et des papiers d'affaires.

ANNÉES.	NOMBRE d'objets.	PRODUIT.	OBSERVATIONS.
1847	90,275,466	2,708,264 f.	
1848	129,193,500	3,875,805	
1849	146,528,433	4,395,853	
1850	94,622,300	2,838,669 [1]	[1] Affranchissement par le timbre, 1er août 1850.
1851	33,967,500	1,019,025	
1852	94,863,666	2,845,911 [2]	[2] Suppression de l'affranchis-

(1) Ces chiffres représentent le produit brut des timbres-postes vendus. On doit en défalquer le montant de la remise de 2 p. 100 allouée aux débitants, en exécution de la décision du 3 mai 1854, soit 891,526 fr. 12 c. en 1860.

1853	99,536,933	2,987,247
1854	115,774,433	3,476,197
1855	123,647,266	3,709,418
1856	127,321,445	3,682,520 [3]
1857	144,295,200	3,968,119
1858	151,298,000	4,160,700
1859	165,300,000	4,670,597
1860	179,140,000	5,177,300

sement par le timbre, 1er mars 1852.

[3] Exécution, à partir du 1er août 1856, de la loi du 25 juin précédent, qui a abaissé le droit sur les imprimés, et a substitué la taxe au poids à la taxe à la dimension.

Tableau présentant la décomposition par classe du produit et du nombre des journaux, recueils périodiques, circulaires, prospectus, échantillons, papiers d'affaires, etc., ayant circulé par la poste pendant l'année 1860.

NUMÉROS d'ordre.	NATURE DES OBJETS.	PRODUIT.	EXEMPLAIRES	
			de journaux.	de circulaires.
1	Moniteur............	»	3,640,000	»
2	Journaux à 4 c. par 40 gr...............	1,806,408f	45,000,000	»
3	Journaux à 2 c. par 40 gr...............	733,568	36,500,000	»
4	Recueils périodiques, etc., à 1 et 2 c. par 20 gr............	751,515	23,500,000	»
5	Circulaires, échantillons, etc., à 1 c. par 5 gr.............	908,991	»	50,948,800
6	Papiers d'affaires, à 50 c. par 500 gr......	25,710	»	51,200
7	Journaux imprimés de et pour l'étranger..	778,974	9,000,000	1,400,000
8	Journaux de la correspondance locale, à 2 et 4 c. par 40 gr..	112,756	3,700,000	»
9	Imprimés de la correspondance locale, à 1 c. par 5 gr......	59,378	»	5,400,000
	TOTAUX.......	5,177,300	121,340,000	57,800,000
	TOTAL général des nombres.		179,140,000	

Nombre et produit des lettres chargées.

ANNÉES.	NOMBRE.	PRODUIT.	OBSERVATIONS.
1847	176,000		
1848	303,000		
1849	310,000		
1850	303,943	241,000	Les lettres chargées dont la taxe était double de celle des lettres ordinaires, ne supportent plus qu'une surtaxe de 20 c., 1er juillet 1854.
1851	334,991	264,700	
1852	437,075	322,900	
1853	488,594	360,000	
1854	542,103	356,000	
1855	654,642	385,749	L'augmentation considérable, dans le nombre des lettres chargées en 1859 et 1860, est le résultat de la loi du 4 juin 1859, qui autorise la circulation par la poste des valeurs au porteur, et qui élève de 7 1/2 à 10 grammes le poids de la lettre chargée simple.
1856	751,686	512,912	
1857	885,177	646,000	
1858	986,400	697,100	
1859	1,272,600	837,900	
Les neuf 1ers mois de 1860	1,251,800	766,500	

Nombre et produit des articles d'argent.

ANNÉES.	MANDATS.	SOMMES versées.	QUOTITÉ moyenne des dépôts.	DROIT de 2 p. 100.	DROIT de timbre (1).
1847	1,353,181	39,733,522 99	29.32	794,890 45	251,669 15
1858	1,758,112	49,867,464 49	28.36	997,349 18	299,293 05
1849	2,181,001	55,764,449 29	25.56	1,115,775 30	352,796 50
1850	2,103,266	55,785,484 55	26.52	1,116,153 73	557,590 88
1851	2,127,516	55,883,326 52	26.26	1,118,054 37	362,846 05
1852	2,118,470	57,368,093 82	27.07	1,147,698 59	373,246 34
1853	2,185,907	61,208,739 74	28 »	1,224,445 62	399,582 60
1854	2,955,470	78,357,577 »	26.51	1,567,460 53	503,431 60
1855	3,358,222	87,103,272 99	25.93	1,742,424 76	564,646 60
1856	3,344,268	89,137,591 51	26.65	1,783,120 11	587,606 60
1857	2,969,617	85,198,659 77	28.68	1,704,270 30	556,865 40
1858	2,901,619	83,163,990 51	28.66	1,663,548 14	540,174 25
1859	3,879,383	93,393,784 03	24.07	1,868,060 77	637,098 »
1860	3,508,732	87,316,403 52	24.89	1,746,539 92	620,758 60

(1) Chaque mandat au-dessus de 10 fr. est soumis à un droit de timbre de 35 centimes; le produit de ce droit est perçu par les agents des postes, mais il est versé par eux dans les caisses de l'administration de l'enregistrement et des domaines; il figure dans les recettes de cette administration,

Le tableau qui suit indique pour l'année 1847 et les années suivantes, le nombre des lettres tombées en rebut.

État indiquant le nombre des lettres tombées en rebut.

ANNÉES.	NOMBRE des lettres en circulation.	NOMBRE des lettres tombées en rebut.	PROPORTION des lettres en rebut.	NOMBRE des lettres au rebut remises en distribution et placées après un travail de vérification.	PROPORTION du nombre des rebuts remis en distribution et placés avec le nombre total des rebuts.
1847	126,480,000	3,706,000	2.93 °/o	»	»
1848	122,140,400	3,987,000	3.26	»	»
1849	158,268,000	4,351,000	2.75	»	»
1850	159,500,000	4,363,000	2.73	»	»
1851	165,000,000	4,059,000	2.46	307,512	7,57 °/o
1852	181,000,000	3,836,000	2.12	301,534	7,86
1853	185,542,000	3,106,785	1.67	315,209	10,14
1854	212,385,000	3,261,930	1.53	294,631	9,03
1855	233,517,000	3,349,498	1.43	400,000	11,94
1856	252,014,800	2,867,904	1.13	389,254	13,57
1857	252,453,800	2,542,821	1.00	529,462	20,82
1858	253,234,000	2,370,477	0.93	510,790	21,54
1859	258,900,000	2,308,437	0.89	522,449	22,63
1860	263,500,000	2,179,201	0.82	560,256	25,70

Dans le nombre ci-dessus des lettres tombées en rebut, pendant l'année 1860, il s'en est trouvé 108,862 qui ne portent que des adresses complétement illisibles ou qui n'ont pas d'adresses du tout.

Les lettres à adresse illisible sont au nombre de 107,484.

Le nombre de lettres blanches, c'est-à-dire de celles qui ne portent aucune adresse est de 1,378.

Il ne s'agit pas ici des adresses vicieuses qui sont en nombre infini et que l'administration rectifie autant qu'elle le peut; les 108,862 lettres dont nous parlons n'ont pas d'adresses appréciables et elles doivent être ouvertes dans les délais fixés par les règlements pour être renvoyés, s'il se peut, à leurs auteurs.

LISTE DES LOIS ET DÉCRETS

RELATIFS AUX FINANCES, AU COMMERCE ET AUX MATIÈRES ÉCONOMIQUES EN GÉNÉRAL, INSÉRÉS DANS LE BULLETIN DES LOIS DE 1860 (1).

I. — *Lois et décrets relatifs aux finances.*

A. — *Concernant le budget général de l'État.*

— Traitement des membres du conseil privé, 4 janvier.

— Règlement définitif des recettes et dépenses de l'instruction primaire à la charge des départements, 4 janvier.

— Autorisation de la consolidation des bons du Trésor délivrés à la caisse d'amortissement du 1er juillet au 31 décembre 1859, 7 janvier. — Id. du 1er janvier au 30 juin 1860, 11 juillet 1860. — 18 juillet.

— Timbre et enregistrement appliqué à l'Algérie, 11 janvier.

— Timbres mobiles sur les effets de commerce, 18 janvier, 18 février.

— Modification de l'art. 37 du D. du 9 janvier 1856, relatif à la dotation de l'armée, 18 février. — Autres modifications. L. 24 juillet.

— Suppression des droits de navigation maritime à l'embouchure des fleuves, 22 mars.

— Remise des receveurs de l'enregistrement et du timbre, 24 mars.

— Répartition des centimes affectés aux remises, dégrevement, etc., 7 avril.

— Marque des montres (garantie), 2 mai.

— Les obligations des fabricants de plaqués (L. 19 bru-

(1) L. signifie Loi ; D. Décret. Lorsqu'il n'y a qu'une date sans autre désignation, il s'agit toujours d'un décret.

maire, an VI) appliqués aux procédés galvanoplastiques, 26 mai.

— Les fonds restants libres sur l'emprunt de 500 millions affectés à de grands travaux d'utilité publique. L. 14 juillet. D. 31 août

— Règlement définitif du budget de 1857. L. 6 juillet.

— Abonnement à la redevance proportionnelle des mines, 30 juin. — 4 août (Algérie).

— Prix de vente des cigares, 14 juillet. — Du tabac, 19 octobre.

— Loi sur les crédits supplémentaires et extraordinaires des exercices 1858, 1859 et 1860, 24 juillet.

— Droits sur les alcools, 28 juillet.

— Traitement de la Légion d'honneur et de la médaille militaire, 2 août.

— Répartition des fonds communaux, 8 août.

— Droits de navigation sur les rivières et canaux, 22 août.

— Modifications opérées dans les budgets des ministres, par suite du Décret constiutionnel du 24 novembre, 3 décembre, — 5 décembre.

— Répartition par chapitres des crédits du budget de 1861, 12 décembre.

— *Id.* du budget du ministère des finances, 22 décembre.

— *Id.* du budget de l'Imprimerie impériale, 22 décembre.

— Report de fonds départementaux, 15 décembre.

— La ville de Paris est autorisée à émettre 287,618 obligations. L. 1er août.

B. — *Virement de crédit.*

— Ministère des finances, 25 janvier, — 11 juillet, — 17 octobre.

— Ministère de l'intérieur, 18 février, — 21 juillet, — 28 juillet.

— Ministère de la justice, 12 mai.

— Ministère des affaires étrangères, 28 juillet.
— Ministère de l'agriculture, etc., 28 juillet.
— Ministère de l'Algérie, 15 février, — 31 août.
— Ministère de l'instruction publique et des cultes, 21 juillet.
— Ministère de la marine, 21 novembre.
— Ministère de la guerre, 19 décembre (2 décembre).

C. — *Crédits supplémentaires et reports de crédits.*

— Ministère de la justice. Pour dépenses des justices de de paix, 7 janvier, — 29 septembre. — Cours impériales et justices de paix, 23 octobre (Savoie).
— Ministère de la marine. Exercices clos, 4 février.
— Ministère de l'intérieur. Dépenses secrètes, 28 juillet, — 2 octobre, 14 décembre.
— Ministère d'État. Matériel du Corps d'État, 15 février. — Corps législatif, 4 août. — Corps d'État, 29 septembre et 6 décembre. — Légion d'honneur, 12 octobre. — Sénat, 1er décembre.
— Ministère des finances. Matériel des monnaies et des médailles, 15 fevrier, — 6 octobre, — 31 octobre (Savoie), — 14 novembre.
— Ministère de l'agriculture, etc. Encouragement à l'agriculture et à la pêche, 18 février. — Inondation (report de crédit), 18 février. — Divers, 29 février. — Inondations, 29 février. — Primes d'exportation, 4 août, — 11 août. — Chemins de fer, 31 août, — 29 septembre. — Routes, 1er décembre.
— Ministère de l'instruction publique et des Cultes. — Cathédrale de Marseille, 25 février, — 20 août, — 13 octobre.
— Ministère des affaires étrangères, 28 juillet, — 31 août (deux D.).
— Ministère de l'Algérie et des colonies, 18 septembre (deux D.), — 18 septembre.

D. — *Crédits extraordinaires.*

— Création d'un pénitencier flottant dans le port de Brest, 7 janvier.
— Médaille commémorative de la campagne d'Italie, 18 janvier, — 7 septembre.
— Pisciculture maritime, 4 février.
— Emprunt grec, 8 février, 4 août.
— Création d'une manufacture de tabac à Châteauroux, etc. 8 février.
— Traitement du comte Wolowski, 14 février (voir I lettre A), 4 janvier).
— Frais de voyage des auditeurs du Conseil d'État lors de la guerre d'Italie, 15 février.
— Acquisition de l'hôtel Beauveau, etc., pour le ministère de l'agriculture, des cultes et des travaux publics, 15 février, — 11 août, — 22 décembre.
— Ministère de l'Algérie et des colonies, 15 février, — 18 septembre.
— Médaille de Sainte-Hélène, 10 novembre.
— Ministère des affaires étrangères. Restauration de Longwood (Sainte-Hélène), 18 février, — 28 juillet.
— Réparation du palais de la Légion d'honneur, 25 février.
— Sources de Plombière, 18 février.
— Ministère de la guerre, 18 février (quatre D.), — 28 février, 24 septembre (deux D.).
— Ameublement du ministère d'État.
— Ministère de la marine (guerre de Chine et d'Italie), 25 février, — 17 octobre (deux D.).
— Ministère de l'intérieur. Travaux d'utilité communale et distribution de secours, 28 février. — Subvention aux communes de la Savoie, 2 octobre, — 5 octobre, — 25 octobre, — 14 décembre.
— Concours général et national d'agriculture, L. 21 mai.

— Corps législatif, 4 août.
— Mission en Espagne pour observer l'éclipse du soleil, 20 août.
— Ministère de l'agriculture, 29 septembre, — 6 octobre (rachat des péages des ponts de Lyon.)
— Ministère des cultes, 31 octobre.
— Délimitation aux frontières d'Espagne, 21 novembre.

II. — *Lois et décrets relatifs aux douanes (y compris les conventions commerciales.*

Douanes :
— Chanvre teillé, étoupes, fanon de baleine, 11 janvier.
— Zinc, bois de teinture, 25 février.
— Laines, cotons et autres matières premières, L. 5 mai.
— Sucre, café, cacao, thé, L. 23 mai,
— Céréales aux colonies, L. 24 juillet.
— Riz à la Martinique et à la Guadeloupe, 24 juillet.
— Houille en France, 18 juillet, — 14 novembre. (Ardennes).
— Capillaire, 11 août.
— Graines et farines, 22 août.
— Stockfish, 8 septembre.
— Sulfate de soude, etc., 24 septembre.
— Riz en grains, 17 octobre.
— Légumes secs et leurs farines, 5 décembre.
— Graine de ravison, importation temporaire, 25 juillet.
— La frontière du sud de l'Algérie ouverte en franchise de droits, aux produits naturels du Sahara et du Soudan, 25 juin.
— Certains produits de l'Algérie admis en franchise, 11 février, 11 août.
— Exportation en franchise du tan, etc. L. 14 juillet.
— — — de la houille, L. 18 juillet.
— Remboursement des droits sur les machines, etc., L. 1er août.

— L'importation aux colonies des machines de fabrication étrangère et destinée aux sucreries et autorisée, 29 novembre.

— Primes pour la pêche de morue, 24 octobre

— La prohibition établie sur la sortie des minéraux de fer supprimée, 21 novembre.

Traités et conventions avec :

— Le Nicaragua, promulgué le 21 janvier.

— Les îles Sandwich, *id.* le 21 janvier.

— Le Salvador, *id.* le 3 mars.

— La Grande-Bretagne, promulgués le 10 mars. — *Id.* l'article additionnel, même date. — 25 juin (Prises à l'occasion de la guerre de Chine). — 2ᵉ article additionnel, 6 juillet. — (Immigration de coolis), 18 août. — Convention, art. du 12 (26 octobre). — Autre décret du 26 octobre. — 28 octobre (deux D.). — 30 novembre (convention complémentaire).

— Le Japon, 21 mars.

— Les Pays-Bas (convention littéraire additionnelle), 15 mai. — (Extradition), 18 octobre (deux D.).

— La Sardaigne (réunion de la Savoie et de Nice), 11 juin, — 21 novembre, — 24 novembre et 1ᵉʳ décembre (postes).

— La Belgique (déclaration relative aux vins, etc.), 18 juillet.

— Brésil (postes, v. plus loin III).

— Les États riverains du Rhin, 7 novembre.

— Bade (bacs sur le Rhin), 21 novembre.

— La Belgique (raccordement de chemins de fer, 24 novembre (deux décrets de même date.)

III. — *Lois et décrets relatifs aux matières économiques autres que les finances et les douanes.*

— Sucres raffinés, 7 avril. — Sucre, abonnement, 4 août, 11 août.

— Manquants constatés dans la fabrication du sucre indigène, etc., 7 janvier. — Alcool, 7 avril.
— Crédit foncier appliqué à l'Algérie, 11 janvier, — 10 mars. — *Id.* substitué au sous-comptoir des entrepreneurs, L. 26 mai. — Prêts aux communes, L. 6 juillet.
— Cotisation à percevoir sur les trains de bois flottés, etc. (Paris), 18 janvier.
— Abrogation de l'article 7 du D. du 24 février 1858 sur l'exercice de la profession de boucher à Paris, 28 janvier.
— Emploi en rentes sur l'État, des 10 millions affectés à l'encouragement des sociétés de secours mutuels, 24 mars.
— Postes. Correspondance par paquebots avec le Portugal, les îles du Cap-Vert et le Brésil, 28 mars. — *Id.* venant de Turquie et d'Égypte, 28 mars. — Convention avec la Grande-Bretagne, 26 mai. — Brésil, 7 septembre, — 22 août. — Correspondance avec l'Uruguay et Confédération argentine, 8 septembre (2 D.).
— La loi des magasins généraux et des ventes publiques appliquées à l'Algérie.
— Extension de la loi de 1850 aux assurances sur les bestiaux, etc., L. 9 mai.
— Chemins de fer de l'Algérie, L. 20 juin.
— *Id.* de Caen à Flers, etc., etc., L. 1er août.
— *Id.* de Strasbourg à Barr, etc., etc., L. 1er août.
— *Id.* de Vesoul à Besançon, etc., etc., L. 1er août.
Conventions télégraphiques conclues :
— Avec la Bavière, promulgué le 18 janvier.
— *Id.* le Grand-Duché de Bade, le 26 janvier.
— Télégraphie entre la France et l'Algérie, L. 14 juillet. Voir aussi D. 18 juin. — D. 23 octobre.
— *Id.* sous-marine entre la France et les États-Unis, 28 juillet, — 1er décembre.
— Télégraphie de la Méditerranée, 24 octobre

— Succursales de la banque de France : Châlons-sur-Saône, Annonay, Flers, 25 juin (trois D.).
— Commerce des armes, L: 14 juillet.
— Nouvelle émission de monnaie de bronze, 18 juillet.
— Émigration, L. 18 juillet.
— Grandes pêches maritimes, L. 28 juillet.
— Mise en valeur des marais et des terres incultes, etc., 28 juillet.
— Crédit agricole, L. 28 juillet.
— Prêt à l'industrie, L. 1er août, D. 24 octobre.
— Rachat de canaux, LL. 28 juilet et 1er août. — D. 31 octobre.
— Routes forestières, L. 28 juillet.
— Reboisement de montagnes, L. 28 juillet.
— Aliénation de terres domaniales en Algérie, 25 juillet.
— Les sociétés anonymes sardes reconnues en France, 8 septembre.

DEUXIÈME PARTIE.

Ville de Paris.

MOUVEMENT DE LA POPULATION

DE LA VILLE DE PARIS

PENDANT L'ANNÉE 1859.

Population depuis l'annexion de la banlieue 1,500,129 hab. (Voir les détails dans l'*Annuaire de* 1860.)

Naissances.

A domicile	légitimes	Garçons	12,435	24,310
		Filles	11,875	
	naturelles	Garçons	3,262	6,423
		Filles	3,161	
Aux hôpitaux	légitimes	Garçons	762	1,385
		Filles	623	
	naturelles	Garçons	2,993	5,855
		Filles	2,862	
Total				37,973
Naissances	de garçons		19,452	37,973
	de filles		18,521	
Enfants naturels	reconnus	Garçons	1,157	2,255
		Filles	1,098	
	non reconnus	Garçons	5,098	10,023
		Filles	4,925	
Total				12,278
Enfants morts-nés		Masculins	1,762	3,136
		Féminins	1,374	

Décès.

A domicile	Masculins	9,651	20,068
	Féminins	10,417	
Aux hôpitaux civils	Masculins	5,622	11,210
	Féminins	5,588	

Aux hôpitaux militaires........	Masculins...	814	818
	Féminins....	4	
Dans les prisons...............	Masculins...	95	150
	Féminins....	55	
Déposés à la Morgue...........	Masculins...	406	525
	Féminins....	119	
Exécutions.....................	Masculines..	3	3
	Féminines...	»	
TOTAL....................			32,774
Décès..........................	Masculins...	16,591	32,774
	Féminins....	16,183	

Différence entre les naissances et les décès.

Total des naissances.	Enfants	Masculins...	19,452	37,973
		Féminins....	18,521	
Total des décès.....	—	Masculins...	16,591	32,774
		Féminins....	16,183	
Excédant en faveur des naissances		Masculins...	2,861	5,199
		Féminins....	2,338	

Mariages.

Garçons et filles............................	9,287	11,335
Garçons et veuves...........................	517	
Veufs et filles..............................	1,114	
Veufs et veuves.............................	417	

Reconnaissances et légitimations d'enfants naturels postérieurement à leur naissance et compris dans les naissances ci-dessus.

Par actes	de célébration de mariage.............	Garçons	800	1,618
		Filles.......	818	
	postérieurs à la naissance.............	Garçons	494	1,046
		Filles.......	552	
	TOTAL...........			2,664

TABLEAU DES DÉCÈS

Avec distinction d'âge, de

AGES.	HOMMES Non mariés.	Mariés.	Veufs.	Total.
De la naissance à 3 mois..	2,413	»	»	2,413
De 3 à 6 mois............	361	»	»	361
De 6 à 12 mois...........	681	»	»	681
De 0 jour à 1 an	3,455	»	»	3,455
De 1 à 2 ans.........	1,014	»	»	1,014
De 2 à 3 ans.........	602	»	»	602
De 3 à 4 ans.........	342	»	»	342
De 4 à 5 ans.........	243	»	»	243
De 5 à 6 ans.........	139	»	»	139
De 6 à 7 ans.........	112	»	»	112
De 7 à 8 ans.........	74	»	»	74
De 8 à 9 ans.........	56	»	»	56
De 9 à 10 ans.........	58	»	»	58
De 10 à 15 ans.........	217	»	»	217
De 15 à 20 ans.........	675	»	»	675
De 20 à 25 ans.........	999	57	3	1,059
De 25 à 30 ans.........	548	212	19	779
De 30 à 35 ans.........	326	370	19	715
De 35 à 40 ans.........	261	422	39	722
De 40 à 45 ans.........	187	434	56	677
De 45 à 50 ans.........	184	459	101	744
De 50 à 55 ans.........	151	501	107	759
De 55 à 60 ans.........	195	597	185	977
De 60 à 65 ans.........	118	519	185	822
De 65 à 70 ans.........	116	351	204	671
De 70 à 75 ans.........	107	255	195	557
De 75 à 80 ans.........	79	157	168	404
De 80 à 85 ans.........	41	60	111	212
De 85 à 90 ans.........	14	18	38	70
De 90 à 95 ans.........	3	5	15	23
De 95 à 100 ans.........	»	2	1	3
De 101 à 102 ans.........	»	»	»	»
De 103 à 104 ans.........	»	»	»	»
Sans désignation d'âge ... (Non compris les décédés déposés à la Morgue.)	4	»	»	4
TOTAUX.........	10,320	4,419	1,446	16,185

Total général des décès.

Hommes..	non mariés.......	10,320	16,185	32,249
	mariés...........	4,419		
	veufs............	1,446		
Femmes ..	non mariées......	9,201	16,064	
	mariées..........	4,038		
	veuves...........	2,825		

DE LA VILLE DE PARIS.

sexe et d'état civil en 1859.

FEMMES.				TOTAL		TOTAL général
Non mariées.	Mariées.	Veuves.	TOTAL.	Masculin.	Féminin.	
1,870	»	»	1,870	2,413	1,870	4,283
340	»	»	340	361	340	700
649	»	»	649	681	649	1,330
2,859	»	»	2,859	3,455	2,859	6,314
1,058	»	»	1,058	1,014	1,058	2,072
632	»	»	632	602	632	1,234
346	»	»	346	342	346	688
224	»	»	224	243	224	467
141	»	»	141	139	141	280
109	»	»	109	112	109	221
89	»	»	89	74	89	163
70	»	»	70	56	70	126
45	»	»	45	58	45	103
302	»	»	302	217	302	519
566	68	»	634	675	634	1,309
766	339	8	1,113	1,059	1,113	2,172
462	474	46	982	779	982	1,761
264	529	66	859	715	859	1,574
182	473	61	716	722	716	1,438
145	423	87	655	677	655	1,332
124	363	118	605	744	605	1,349
123	320	144	587	759	587	1,346
137	313	238	688	977	688	1,665
119	263	310	692	822	692	1,514
136	245	423	804	671	804	1,475
136	118	406	660	557	660	1,217
84	72	420	576	404	576	980
56	31	330	417	212	417	629
16	4	130	150	70	150	220
5	2	28	35	23	35	58
1	»	7	8	3	8	11
»	»	1	1	»	1	1
»	»	1	1	»	1	1
4	»	1	6	4	6	10
9,201	4,038	2,825	16,064	16,185	16,064	32,249

Report.......... 32,249

Corps déposés à la Morgue. { Hommes ... 406 / Femmes ... 119 } 525

TOTAL général........ 32,774

COMPTE GÉNÉRAL DES RECETTES ET DÉPENSES DE LA VILLE DE PARIS. (Exercice 1859.)

Le compte général de l'exercice 1859 emprunte un intérêt spécial à la circonstance qu'il est applicable à la dernière année où Paris était encore réduit à ses anciennes limites. Nous ne pouvons donner ici que les totaux par chapitres.

Recettes (recettes effectuées).

R. ordin.	Centimes communaux	2,267,158 55
—	Octroi et décime additionnel	55,032,585 87
—	Halles et marchés	5,938,346 58
—	Poids public et mesurage	418,330 20
—	Droits de grande et petite voirie	248,643 90
—	Produit des établissements hydrauliques	1,899,769 65
—	Caisse de Poissy	» »
—	Abattoirs	1,437,917 04
—	Entrepôts	347,722 62
—	Location d'emplacement sur la voie publique	2,276,624 15
—	Loyer de propriétés communales	565,607 03
—	Expédition d'actes	105,896 20
—	Taxe des inhumations	214,519 52
—	Concession de terrains dans les cimetières	988,710 »
—	Exploitation des voiries	504,384 62
—	Contribution, legs et dons, pour divers travaux	5,031,546 »
—	Recettes diverses annuelles	2,393,399 76
	TOTAL des recettes ordinaires	79,711,361 69
Recettes extraordinaires		4,050,602 29
	TOTAL des recettes du budget primitif	83,761,963 98
Recettes supplémentaires propres à 1859		1,678,957 36
Recettes provenant des exercices 1858 et antérieurs		18,480,602 78
	TOTAL	103,921,524 12
Opérations sur fonds spéciaux		4,330,374 77
	TOTAL général	108,251,898 89

Parmi les divers chapitres de ce compte, l'octroi mérite de fixer un moment l'attention. Les produits de l'octroi pro-

prement dit ont augmenté de 3,731,721 fr. sur le chiffre de 1858, et la plus grande part à cet accroissement de revenu revient aux boissons qui ont produit 21,604,572 fr. contre 18,626,725 fr. en 1858. Les comestibles ont produit 10,338,068 fr. contre 10,075,315 fr., et les combustibles 7,154,753 fr. contre 6,901,936 fr. Les matériaux de construction ne viennent qu'après. Il y a eu diminution sur les fourrages et les objets divers.

Dépenses (dépenses constatées).

D. ordin.	Charges de la ville envers l'État...	1,374,542 99
—	Préfecture, mairie centrale.......	1,097,435 99
—	Octroi, poids public, etc..........	4,182,085 59
—	Mairies d'arrondissement.........	600,694 82
—	Garde nationale et service militaire.	2,281,006 87
—	Cultes..........................	81,670 80
—	Inhumations et cimetières........	454,267 66
—	Hospices et établissements de bienfaisance......................	8,202,772 54
—	Lycées, colléges et établissements d'instruction publique..........	139,818 75
—	Instruction primaire.............	1,649,156 62
—	Entretien des édifices et établissements communaux.............	979,551 20
—	Grande voirie (service ordinaire)..	948,663 23
—	Entretien du pavé de Paris, des carrières......................	4,150,882 49
—	Entretien des établissements hydrauliques.....................	916,009 51
—	Promenades et plantations........	1,406,508 17
—	Pensions et secours..............	197,993 43
—	Fêtes et cérémonies publiques.....	1,306,378 58
—	Dépenses diverses...............	361,720 50
—	Dépenses imprévues.............	11,644 74
—	Préfecture de police et services rattachés........................	13,523,524 86
	TOTAL........	43,875,419 34
—	Dette municipale................	16,423,311 16
	TOTAL des dépenses ordinaires....	60,298,730 50
Dépenses extraordinaires	....	30,450,243 77
TOTAL des dépenses propres à l'exercice 1859.		90,748,974

Dépenses des exercices 1858 et antérieures...	2,876,388 93
TOTAL...........	93,625,363 20
Dépenses sur fonds spéciaux................	4,095,181 65
TOTAL général..............	97,720,544 85

Nous croyons devoir faire remarquer que le compte distingue entre les dépenses payées et les dépenses constatées. Nous avons donné les dépenses constatées, parce qu'elles doivent nécessairement être payées. Nous dirons seulement que les payements effectués s'élèvent, sur les dépenses ordinaires et extraordinaires, à 87,423,484 fr. 67 c. et sur l'ensemble du compte à 93,842,634 fr. 30 c.

Pour les recettes, nous avons donné seulement les recettes effectuées, parce que la rentrée des créances n'est pas aussi certaine que l'obligation de payer. Les restes à recouvrer se montent aux chiffres suivants : recettes ordinaires, 1,124,508 fr. 83 c.; recettes extraordinaires, 15,000 fr.; recettes supplémentaires, 1,185,964 fr. 54 c. Sur l'ensemble de tous les fonds, les restes à recouvrer atteignent la somme de 2,044,225 fr. 56 c.

BUDGET DE L'EXERCICE 1861.

La ville de Paris, dont la population officielle *fixe* est de 1,500,129 habitants, paye à l'État les chiffres de contributions directes (en principal) ci-après :

Contribution foncière..........................	9,164,964
— personnelle-mobilière..............	4,721,736
— des portes et fenêtres..............	3,425,023
— des patentes..........................	11,750,000
TOTAL...........	29,061,723

Les centimes additionnels généraux, c'est-à-dire ceux qui sont perçus au profit de l'État sont au nombre de 17 sur la contribution personnelle-mobilière, de 15 8/10 sur les portes et fenêtres et de 10 8/10 sur les patentes. Les centimes départementaux, pour dépenses ordinaires, sont de 10 5/10 sur les contributions foncières et des portes et fenêtres, et ceux destinés au fonds commun de 7 sur les mêmes contri-

butions, non compris les centimes pour secours et non-valeurs, savoir : contribution foncière et personnelle-mobilière, 2 sur chacune; portes et fenêtres, 3; patentes, 5. Il y a en outre 5 centimes communaux sur les contributions foncières et personnelles-mobilières, 8 sur les patentes, 3 sur les quatre contributions directes, en faveur de l'instruction publique. Le produit de ces centimes figure parmi les recettes de la ville de Paris, dont nous donnons le tableau des recettes et dépenses prévues pour 1861.

Recettes.

R. ordin.	Centimes communaux	2,615,000
—	Octroi	71,380,000
—	Halles et marchés	6,578,500
—	Poids public et mesurage	479,500
—	Droit de voirie	390,000
—	Établissements hydrauliques	3,600,000
—	Abattoirs	2,000,000
—	Entrepôts	400,000
—	Location d'emplacements sur la voie publique	2,656,645
—	Loyers de propriétés communales	697,023
—	Expéditions d'actes	114,500
—	Taxe des inhumations	300,000
—	Concession de terrains dans les cimetières	1,350,300
—	Exploitation des voiries	580,000
—	Contributions, legs et dons pour travaux divers	9,172,246
—	Recettes diverses annuelles	2,610,778
	TOTAL	104,964,492
Recettes extraordinaires		9,587,504
TOTAL des recettes ordinaires et extraordinaires		114,551,996
Recettes extraordinaires applicables à des services spéciaux		57,523,600
	TOTAL général	172,075,596

Parmi les divers articles, on remarquera que l'octroi à lui seul produit environ 70 p. 100 de la recette ordinaire. Les recettes diverses sont au nombre de 21; nous ne nommerons spécialement parmi elles que le droit d'entrée à la Bourse, 725,000 fr. et la taxe sur les chiens, 420,000 fr.

Les recettes extraordinaires applicables à des services spéciaux sont le produit d'emprunts réalisables en 1861.

Nous signalerons seulement parmi les dépenses extraordinaires une somme de 12,235,666 fr. destinée au remboursement de la dette. Les dépenses sur fonds spéciaux ont pour objet les grandes constructions et l'embellissement de la ville de Paris, ainsi que des travaux rendus nécessaires par l'extension de ses limites.

Dépenses.

D. ordin.	Dette municipale (charges annuelles) .	12,538,014
—	Charges de la ville envers l'État......	2,056,000
—	Préfecture, mairie centrale..........	1,435,700
—	Octroi et autres services de perception.	6,991,179
—	Mairies d'arrondissement............	973,465
—	Garde nationale, garde de Paris, recrutement, etc.....................	2,966,698
—	Cultes............................	150,186
—	Inhumations.......................	673,583
—	Établissements de bienfaisance.......	9,319,078
—	Lycées, colléges et institut. spéciales.	139,823
—	Instruction primaire................	2,349,013
—	Entretien des édifices et établissements communaux....................	1,366,950
—	Alignements et plans de Paris........	1,432,400
—	Voie publique et carrières...........	11,974,500
—	Eaux et égouts.....................	1,962,000
—	Promenades et plantations...........	2,150,290
—	Pensions et secours.................	168,877
—	Fêtes et cérémonies publiques.......	771,000
—	Dépenses diverses..................	472,900
—	Dépenses imprévues................	483,161
—	Préfecture de police................	12,122,671
	Total des dépenses ordinaires.......	72,497,888
Dépenses extraordinaires	....	42,051,108
	Total...........	114,548,996
Dépenses faites sur fonds spéciaux	....	57,523,600
	Total général......	172,075,596

CONSOMMATIONS DE PARIS EN 1858 ET 1859.

Boissons et autres liquides.

	1858.		1859.
Vin en cercles................	1,456,145	hectol.	1,735,007
— en bouteilles.............	12,367	—	12,678
Alcool pur en cercles, eaux-de-vie et esprits en bouteilles, liqueurs, fruits à l'eau-de-vie.	80,470	—	77,044
Cidres, poirés et hydromels, fruits frais ou secs.........	20,878	—	21,028
Vinaigre de toute espèce.....	22,790	—	25,670
Bière à l'entrée..............	149,425	—	147,391
— fabriquée dans Paris....	150,745	—	142,990
Huile d'olive................	7,012	—	6,302
Autre.......................	118,308	—	123,496

Comestibles.

Provenance des abattoirs.

Viande de bœuf, vache, veau, mouton, bouc et chèvre....	52,707,632	kil.	56,049,753
Abats et issues de veau.......	1,029,204	—	1,099,992
Viandes et graisses de porc...	5,469,187	—	6,091,379
Abats et issues de porc.......	806,273	—	889,603
Suifs bruts et fondus.........	1,383,190	—	568,291
Huile animale................	168	hectol.	184

Provenance de l'extérieur.

Viandes de bœuf, vache, veau, mouton, bouc et chèvre....	20,485,569	kil.	18,785,187
Abats et issues de veau.......	902,787	—	812,021
Viandes fraîches de porc et graisses, sangliers, cochons de lait, etc................	4,931,040	—	4,993,047
Abats et issues de porc.......	610,123	—	610,232
Charcuterie de toute espèce...	1,090,394	—	1,232,605
Pâtés, terrines, écrevisses, truffes, etc..................	106,560	—	102,158
Fromages secs................	1,871,933	—	2,018,671
Marée (montant de la vente sur les marchés).............	9,822,820	fr.	9,465,114
Huîtres......................	2,053,072	—	2,187,871
Poissons d'eau douce.........	1,096,154	—	1,096,063
Volaille et gibier............	18,315,708	—	19,428,466
Beurre.......................	19,320,735	—	20,409,520
Œufs........................	9,641,744	—	10,520,887

Combustibles.

Bois dur, neuf ou flotté.......	493,943	stères.	501,806
— blanc..................	193,503	—	188,040
Menuise de bois dur ou blanc et fagots....................	88,951	—	84,115
Charbon de bois.............	3,148,353	—	3,241,428
Poussier de charbon..........	171,723	—	246,995
Charbon de terre et de tourbe carbonisée................	406,590,121	—	432,200,669

Matériaux.

Chaux.......................	237,383	—	212,208
Ciment contenant de la chaux.	16,386,599	kil.	10,068,406
Plâtre......................	3,085,183	—	3,167,198
Moellons bruts ou piqués.....	210,258	—	216,378
Pierre de taille.............	116,016	—	128,718
Marbre et granit.............	3,639	—	4,254
Ardoises grandes et petites....	5,298,213	—	5,932,963
Fers employés dans les constructions................	9,271,110	—	9,995,283
Fontes employés dans les constructions................	7,380,854	—	9,105,180
Briques.....................	13,950,955	—	14,467,212
Tuiles......................	762,149	—	1,094,998
Carreaux de terre cuite......	1,873,977	—	1,430,853
Argile de sable gras........ / Mottes de terre glaise.......	58,285	—	53,574
Poteries, pots creux, etc......	6,686,282	—	7,824,992

Bois de construction, bateaux et bois de déchirage.

Chêne et autres bois durs....	128,445	stères.	128,890
Sapin et autres bois blanc....	164,473	—	170,518
Lattes......................	209,201	bottes.	215,879
Bateaux........ en chêne....	77	—	92
Bateaux........ en sapin....	285	—	445
Bois de déchirage......... en chêne....	4,617	m. car.	515
Bois de déchirage......... en sapin....	42,299	—	40,763

Fourrages.

Foin, sainfoin, luzerne et autres fourrages secs.............	7,635,720	bottes.	7,778,272
Paille.......................	14,863,368	—	14,406,267
Avoine......................	61,973,499	kil.	61,626,844
Orge........................	6,903,023	—	6,650,932

Objets divers.

Sels gris et blanc............	7,330,563	kil.	7,547,228
Cire blanche et bougie de toute espèce....................	66,072	—	67,805
Cire jaune et spermacéti brut.	84,671	—	109,633
Suifs en pains et en chandelles.	1,732,140	—	2,384,828
Acide et bougies stéariques...	1,564,035	—	1,599,121
Glace à rafraichir	6,942,225	—	6,089,831

OMNIBUS DE PARIS.

RÉSUMÉ STATISTIQUE DE L'EXPLOITATION EN 1859.

Voitures en service. — Le nombre des voitures mises en mouvement pendant l'année sur les 25 lignes de Paris a été, par jour, en moyenne de 412, soit 13 de plus qu'en 1858. Le nombre de ces mêmes voitures, pour les services de banlieue, a été de 85, soit 4 de moins qu'en 1858. Le total pour les deux services a été de 490 voitures par jour, soit 9 de plus qu'en 1858.

Travail des voitures. — Chaque voiture omnibus de Paris a parcouru par jour, terme moyen, 93 kilomètres 90 mètres; les 412 voitures ont donc parcouru 38,371 kilomètres par jour, et 14,005,630 kilomètres pendant l'année entière. C'est, par rapport à 1858, une augmentation de 1,022 kilomètres par jour et de 373,317 kilomètres par an, et une diminution de 330 mètres par voiture.

Chaque voiture de la banlieue a parcouru par jour, terme moyen, 79 kilomètres 986 mètres; les 85 voitures des lignes de banlieue ont donc parcouru 6,793 kilomètres par jour, et 2,479,578 kilomètres pendant l'année entière. C'est, par rapport à 1858, une diminution de 385 kilomètres par jour, de 140,666 kilomètres par an, et de 500 mètres par voiture.

Chaque voiture des deux services réunis a fourni en moyenne 14 courses 6/10 par jour et parcouru 90 kilomètres 851 mètres. Les 497 voitures en circulation journalière pour l'exploitation totale ont parcouru 45,165 kilomètres par jour, et pour toute l'année 16,485,208 kilomètres. C'est, par rapport à 1858, une augmentation de 637 kilomètres par jour et de 232,651 kilomètres par an pour

l'ensemble des voitures, et une diminution de 209 mètres par voiture.

Effectif des chevaux. — L'effectif a été en moyenne de 5,625 chevaux, soit 335 chevaux de plus qu'en 1858. L'effectif moyen total, en y comprenant les chevaux de labour, a été de 5,888, soit 335 chevaux de plus qu'en 1858. L'effectif au 31 décembre 1850 était de 5,953, soit de 348 de plus qu'au 31 décembre 1858.

Le nombre moyen des chevaux en service par chaque voiture de Paris a été de 12 58/100, soit de 25 centièmes de plus qu'en 1858. Ce nombre a été, pour les voitures de la banlieue, de 9 61/100, soit de 41 centièmes de plus qu'en 1858. Le nombre moyen des chevaux présents dans les écuries par chaque voiture en service a été de 11 31/100, soit de 29 centièmes de plus qu'en 1858.

Voyageurs. — Les omnibus de Paris ont transporté, en 1859, 66,247,157 voyageurs au lieu de 61,436,724 en 1858, soit 4,810,433 voyageurs de plus; par jour, 181,499 au lieu de 168,319, soit 13,180 voyageurs de plus; par voiture, 440 au lieu de 421, soit 19 voyageurs de plus; et enfin, par course, 28 au lieu de 27, soit 1 voyageur de plus.

Les services de banlieue ont transporté en 1859, 4,753,292 voyageurs au lieu de 7,617,708 en 1858, soit 135,584 voyageurs de plus; par jour, 13,022 au lieu de 12,651, soit 371 voyageurs de plus; par voiture, 153 au lieu de 141, soit 12 voyageurs de plus; et enfin, 10 par course, soit 1 de plus qu'en 1858.

Il en résulte qu'en 1859, le nombre des voyageurs transportés par les voitures omnibus et de banlieue a dépassé de 4,946,017 celui de 1858, et s'est élevé à 71,000,449, soit 194,521 voyageurs par jour, ou 13,551 de plus qu'en 1858.

En résumé, d'une part, le nombre des voyageurs a augmenté de 5 7/10 p. 100 par voiture, et de l'autre, le travail des chevaux a diminué de 2 8/10 p. 100 seulement, par suite tant de l'augmentation de l'effectif des chevaux que de la diminution des kilomètres parcourus par les voitures.

L'entreprise a transporté, en outre, sur la voie ferrée, de la place de la Concorde au Rond-Point, de Boulogne et à Sèvres, 2,362,352 voyageurs, ce qui porte le nombre total des voyageurs transportés, en 1859, à 73,362,801, soit

200,988 en moyenne par jour, soit 15,666, de plus qu'en 1858.

Sur le nombre total de 66,247,157 voyageurs transportés dans les omnibus de Paris, 55,857,685 ont payé place entière, soit 30 c. dans l'intérieur et 15 c. sur l'impériale; les autres, c'est-à-dire 10,380,472 voyageurs, ont profité des correspondances.

Le produit moyen par voyageur a été, en 1859, pour les :

Omnibus de Paris.	0 fr. 19 c. 1/10.
Voitures de Banlieue	0 fr. 34 c. 7/10.
Services réunis	0 fr. 20 c. 2/10.

Le produit moyen par kilomètre à 86 c. pour les services réunis, à 90 c. pour les omnibus de Paris et à 66 c. pour les voitures de banlieue.

Accroissement progressif de la circulation des omnibus. — Le nombre des voyageurs transportés, qui n'était que de 34 millions dans l'année qui a précédé la fusion, s'est élevé :

1855.	40,000,000 environ;			
1856.	49,590,421	—		
1857.	60,067,147	—		
1858.	66,054,432	—	y compris les voies ferrées.	67,642,349
1859.	71,000,449	—	— —	73,362,801

Recettes :	Sommes.		PAR JOURNÉE de voiture		PAR JOURNÉE de cheval.	
Recettes des voitures...	14,330,067 f	55 c	78 f	97 c	6 f	98 c
— Fumiers.......	276,040	35	1	52	»	13
Recettes diverses.......	271,112	17	1	50	»	13
TOTAL des produits...	14,877,190	04	81	99	7	24
Dépenses, charges et bénéfices :						
Dépenses de l'exploitation proprement dite......	11,045,453	48	60	87	5	38
Charges de l'entreprise à ajouter aux dépenses de l'exploitat. prop. dite..	1,193,814	22	6	58	»	58
TOTAL des dépenses de toute nature........	12,239,267	70	67	45	5	96
Les produits bruts étant.	14,877,190	04	81	99	7	24
Les bénéfices pour l'année 1859 sont de......	2,637,922	34	14	54	1	28

VOITURES DE PLACE ET SOUS REMISE DE PARIS.

La *Compagnie impériale* qui, à quelques exceptions près, a le privilége de fournir les voitures de louage à la population parisienne, possède (1er janvier 1860) 7,712 chevaux. Elle a le droit de faire circuler 2,082 voitures de place, 1,189 voitures de régie (remises), 278 voitures supplémentaires à numéros blancs, autorisées seulement pour les fêtes et dimanches. En dehors de la Compagnie, il ne reste entre les mains des loueurs que 64 numéros de place et plus de 2,000 écussons de régie (remises).

Pendant l'exercice 1859, la Compagnie a fait rouler 826,726 voitures (soit 2,265 voitures par jour), 681,294 de place, 137,501 de remise et 7,931 de grande remise (louées à la journée ou au mois à prix débattu).

Les dépenses générales ont atteint le chiffre de 12,364,545 f. 08 c., ce qui établit une moyenne de dépenses par jour et par voiture de 14 fr. 95 c.; les recettes ayant été en moyenne de 15 fr. 75 c., reste 78 c. par voiture et par jour.

Notre seule intention, dans cet article, étant de donner quelques chiffres sur la circulation dans Paris, nous n'entrerons dans aucun détail sur la situation de la Compagnie. Nous croyons cependant pouvoir dire, après avoir lu le rapport si clair de son gérant, M. Ducoux, que cette entreprise est déjà parvenue à réparer ses pertes et qu'il y a lieu de prévoir pour elle un avenir prospère, grâce à l'habileté et à l'esprit de son directeur.

Nous n'avons aucun détail sur la circulation des voitures appartenant aux loueurs.

TRAVAUX
DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

COMPTE-RENDU DES JUGEMENTS.

Du 1er juillet 1859 au 30 juin 1860, il a été appelé au tribunal : 64,601 causes nouvelles; 817 restaient à juger de l'exercice précédent; ensemble 65,418 sur lesquelles :

39,836 ont été jugées par défaut,
18,927 — contradictoirement,

3,102 ont été retirées,
2,688 — conciliées au délibéré,
865 restaient à juger, inscrites aux rôles des différentes sections.

En 1858-59 — 62,197 avaient été le nombre général des causes.
Différence en plus 3,221 pour cette année.

Des causes jugées :

8,680 l'ont été en premier ressort,
50,083 en dernier ressort,
5,576 ont été mises en délibéré, sur lesquelles 2,688 ont été conciliées.

Le rôle général de la cour impériale a reçu, pendant l'année 1859, 853 appels de ces jugements :

Il restait à juger des exercices précédents, 652, total 1,505 appels.

Sur ce nombre, il y a eu :

	505	confirmations.
	179	infirmations,
	168	ont été radiées comme arrangées.
Ensemble.	852	

Le tribunal restait encore saisi de 653 affaires à la fin de l'exercice dernier.

Il ressort de ces chiffres une proportion d'appels un peu moindre de 10 p. 100 sur les affaires jugées en premier ressort, et de 75 p. 100 environ de confirmations.

Et la comparaison avec l'exercice précédent avait donné 10 p. 100 d'appels et sur les appels jugés, et 76 p. 100 de confirmations.

Ces chiffres, en présence du nombre croissant des affaires en général, stationnaire au point de vue du dernier ressort et de celui des appels portés, accusent une plus grande division des litiges, encore bien qu'il soit constant qu'un certain nombre d'affaires d'une importance considérable ont été déférées à la juridiction.

Le tribunal a été saisi de 42 appels de sentences de prud-hommes;

Sur ce nombre, 19 ont été confirmées, 9 ont été infirmées, 12 ont été conciliées et 2 restent à juger.

Il a été déposé au greffe, cette année, 2,950 rapports d'arbitres, 2,636 ont été ouverts.

Dans l'exercice précédent, 2,955 rapports avaient été déposés et 2,669 ouverts.

STATISTIQUE DES SOCIÉTÉS.

Le greffe a reçu le dépôt de :

973	actes de société en nom collectif;
343	actes de société en commandite et par actions;
4	actes de société anonymes.
1,320	
1,477	actes de société de toute nature avaient été déposés en 1858-59.
157	différence en moins.

897 dissolutions de société ont été affichées :

Les commandites ordinaires, représentent, au 25 juin, un capital de	87,821 fr.
Les commandites par actions	29,874
Les sociétés en non collectif, capital déclaré.	21,900
TOTAL en chiffres ronds	139,600

L'an dernier, ces éléments accusaient :

Pour les commandites ordinaires	53,623,000 fr.
Pour les commandites par actions	61,766,000
Pour les sociétés en nom collectif	28,742,000
	144,131,000

Et l'année précédente, 140,139,000 fr.

La progression des associations semble donc s'être un peu arrêtée.

1,365 ordonnances sur requêtes ont été rendues par la présidence.

Les contestations entre associés dont le tribunal a été saisi se sont élevées au nombre de 279, sur lesquelles 11 ont été conciliées; la nullité ou la dissolution a été prononcée dans 232, et le nombre des liquidations confiées aux soins des agents choisis par le tribunal a été de 206.

COMPTE-RENDU DES FAILLITES.

Du 1er juillet 1859 au 30 juin 1860 :

1,257 déclarations de faillites ont été prononcées par le tribunal.

884 sur dépôt de bilan.
199 sur assignation.
54 sur avis du ministère public.
20 sur requêtes.
De plus.. 16 faillites clôturées pour actif insuffisant ont été réouvertes.
19 résolutions de concordat ont été prononcées.

Ensemble 1,192 faillites à ajouter à 960 en cours au 1er juillet 1859, ce qui forme le total de 2,152 faillites, objet de la surveillance du tribunal pendant l'année.

Sur ce nombre :

550 ont été terminées par concordat,
410 ont été terminées par déclaration d'union,

513 concordats ont été homologués.
417 unions ont été liquidées.
99 concordats par abandon d'actif ont également pris fin.
189 faillites ont été clôturées pour insuffisance d'actif.
14 ont été rapportées.

1,232 faillites terminées en regard de 1,192 déclarées.
Et à ce jour le tribunal n'a à s'occuper que de. 920 —
L'an dernier le reliquat de l'exercice était de.. 960 —

Différence........ 40 en moins.

Dans ces chiffres ne sont pas comprises les faillites dont le compte, après concordat homologué, est prêt à rendre au failli, et qui n'intéressent plus les actionnaires.

Les dividendes promis ont été dans :

8 concordats de 5 à 10 °/₀, 66 de 10 à 20 °/₀, 179 de 20 à 30 °/₀, 77 de 30 à 40 °/₀, 38 de 40 à 50 °/₀, 25 de 50 à 60 °/₀, 9 de 60 à 80 °/₀, dans 35 concordats le capital a été promis, dans 113 concordats il a été fait abandon d'actif.

Dans les unions liquidées, la répartion des dividendes a donné aux créanciers :

133 de 5 à 10 °/₀, 63 de 10 à 20 °/₀, 45 de 20 à 30 °/₀, 24 de 30 à 40 °/₀, 11 de 40 à 50 °/°, 5 de 50 à 60 °/₀, 7 de 60 à 80 °/₀, 6 liquidations d'union ont produit le capital, 123 n'ont rien produit.

264 sauf-conduits ont été accordés aux faillis pendant le cours des faillites.
332 faillis ont été déclarés excusables.
75 — — non excusables.
4 réhabilitations ont été demandées.

Le crédit des faillites en cours s'élève à.....	8,061,617 26
Sur lesquelles sont déposés à la caisse de consignations..................................	8,033,306 »
Il reste entre les mains des syndics	28,311 26

Soit une moyenne de 23 fr. 50 par faillite.

504 répartitions ont été ordonnées, s'élevant ensemble à 5,164,529 fr. 7 c., dont 170,345 fr. 98 c. n'ont pas été retirés dans le délai imparti par l'ordonnancement, par les ayants-droit, et ont été versés à la caisse des consignations pour le compte individuel de chaque créancier retardataire.

Parmi les faillites en cours aujourd'hui, des causes indépendantes de l'activité des syndics, dont nous avons toujours eu à nous louer, et de la surveillance des juges commissaires, qui ne fait jamais défaut, arrêtent momentanément la marche régulière d'un certain nombre.

Il est opportun de relever ces causes qui attestent, et la sollicitude continue du tribunal pour les intérêts des justiciables, et les obstacles inévitables qui, en dehors de son action, viennent en entraver les effets.

8 pourvois en cassation;
85 appels devant les cours impériales;
82 instances civiles;
106 instances commerciales;
37 procédures criminelles;
57 règlements d'ordre et contributions,

attendent leur solution et forment un ensemble de 311 faillites retardées par les incidents ci-dessus.

De ces détails pleins d'intérêts pour les esprits attentifs, trois grands faits généraux se détachent, comme toujours, qui ont souvent préoccupé notre esprit, et que nous aimons encore à faire ressortir.

Le caractère particulier de notre juridiction est mis en évidence; elle est essentiellement expéditive, conciliatrice et peu coûteuse pour le justiciable.

Sous la première face, la démonstration n'est pas difficile, par ce chiffre considérable d'affaires terminées en une seule année par le tribunal, avec un reliquat presque insignifiant, et malgré votre petit nombre, qui serait presqu'insuffisant sans votre zèle qui ne se lasse jamais.

En ce qui concerne la conciliation, nous avons besoin de donner un nouveau relief à quelques faits.

Vous avez vu tout à l'heure que les parties avaient été conciliées dans 2,688 affaires par les juges au délibéré.

Mais des statistiques intérieures récemment formées par le tribunal constatent que les arbitres rapporteurs choisis et nommés par lui pour des vérifications spéciales de toute nature, les ont aussi conciliées, comme c'était leur mission expresse, après le débat lié, mais avant qu'elles ne reviennent devant justice, pendant une seule année, dans 3,126.

Si l'on ajoute à ce chiffre celui au moins aussi important des conciliations opérées, dans la même situation, par les négociants, soit isolés, soit agrégés sous le nom de chambres syndicales, dont nous devons reconnaitre les utiles services, on arrive à la proportion considérable de plus d'un *tiers* des affaires qui se sont présentées devant le tribunal, et qui ont été arrangées sans jugement.

ASSISTANCE PUBLIQUE DE PARIS

ANNÉES 1858 ET 1859.

Nous extrayons du *Compte moral administratif* de l'administration générale de l'assistance publique de Paris, publié en 1860, les renseignements qui suivent :

Mouvement de la population des hôpitaux et hospices.

		1858.	1859.
Population	hôpit. et services tempor.	91,007	93,466
	hospices et mais. de retrait.	12,324	12,251
Journées..	hôpitaux	2,302,937	2,373,529
	hospices	3,310,559	3,350,669
Bureaux de bienfaisance. Personnes...		80,501	79,090
Enfants abandonnés		3,960	4,002
Placement à la campagne		3,124	3,186
Décès...	hôpitaux généraux	6,787	6,861
	— spéciaux	1,948	2,080
	hospices	1,783	1,505

Mortalité moyen.	hôpitaux généraux..........	1 sur 8.50	1 sur 8.73
	— spéciaux..........	— 12.86	— 12.46
	hospices..................	— 6.91	— 8.12
Durée moy. du séjour.	hôpitaux généraux.......	jour 22.88	jour 22.80
	— spéciaux........	— 36.76	— 36.01

Compte financier.

Recettes.

Domaine et revenu mobilier.........	2,973,388	2,998,395
Revenus éventuels	216,335	219,613
Droits attribués à l'administration...	1,807,243	1,516,646
Revenu des fondations	542,527	545,606
Remboursement de dépenses	3,482,268	3,672,671
Subvention municipale	7,202,301	6,985,537
TOTAUX........	16,224,262	15,938,468

Dépenses.

	1858.	1859.
Rentes et fondations pieuses........	79,708	92,031
Dépenses du domaine et de la perception de revenus	248,319	224,643
Dépenses des hôpitaux	4,883,428	5,010,892
— hospices et des maisons de retraite	4,261,725	4,211,524
— hospices fondés.......	249,939	269,199
— enfants trouvés.......	2,303,758	2,371,005
— secours à domicile....	2,699,012	2,755,095
Frais généraux d'administration.....	726,993	748,932
TOTAUX	15,442,882	15,683,321

La comparaison entre la dépense moyenne du traitement de chaque malade et celle de chaque lit s'établit ainsi entre les deux exercices 1858 et 1859 :

	1858.			1859.		
	Dépense ordin.	Dépense extraord.	Total.	Dépense ordin.	Dépense extraord.	Total.
Dépense moy. du traitem. de chaque malade...	56.09	5.15	61.24	54.87	4.89	59.76
Dépense moy. ann. de chaque lit. hôpit..	755.75	68.11	824.06	746.22	66.45	812.77
Dépense moy. ann. de chaque lit. hospic.	468.61	29.71	498.32	450.07	28.21	478.28

OPÉRATIONS DE LA CAISSE D'ÉPARGNE DE PARIS

PENDANT L'ANNÉE 1859.

(Extrait du Rapport de M. François Delessert.)

La Caisse d'épargne de Paris a reçu, en 1859 :

1° En 252,156 versements, dont 32,933 nouveaux, la somme de	24,338,729 »
2° En 1,179 transferts-recettes provenant des Caisses d'épargne départementales	446,347 24
3° En 12,447 parties d'arrérages de rentes appartenant aux déposants	198,346 50
4° Elle a en outre capitalisé, pour compte des déposants, les intérêts montant à	1,513,525 2
TOTAL des recettes	26,496,948 »

La Caisse d'épargne a remboursé, par contre :

1° En 87,851 retraits, dont 27,646 pour solde, la somme de	22,127,220 74	
2° En 1,150 transferts payements envoyés aux Caisses départementales	381,259 62	
3° En achats de 192,183 fr. de rentes sur l'État pour le compte de 6,182 déposants, la somme de	4,091,303 »	
4° En placements à la Caisse de retraite, pour le compte de 20 déposants, la somme de	9,975 »	
5° En sommes contre-passées pour intérêts supprimés à des cessionnaires de plusieurs livrets	358 51	
6° En annulations, par suite de la prescription trentenaire des reliquats de 184 comptes abandonnés montant à	494 76	
TOTAL des payements	26,612,062 04	26,612,062 04
Excédant des payements sur les recettes		115,114 04

Si nous comparons les opérations de 1859 avec celles de

1858, nous voyons d'abord que les versements qui s'étaient élevés, en 1858, à 24,449,310 fr., ont été à peu près les mêmes en 1859, puisqu'ils se sont élevés à 24,338,729 fr., ce qui ne présente qu'une différence en moins de 110,581 fr. de l'année 1859 sur 1858.

Mais, d'un autre côté, les remboursements qui n'avaient été, en 1858, que de 19,107,055 fr. 78 c., se sont élevés, en 1859, à 22,127,220 fr. 74 c.; et par conséquent les retraits de 1859 ont été supérieurs de 3,020,164 fr. 96 c. à ceux de 1858.

Les emplois en rentes ont aussi éprouvé cette année une notable augmentation. En 1858, la Caisse avait acheté des rentes au nom de ses déposants pour un capital de 2,832,373 fr. 10 c.; elle en a acheté en 1859 pour un capital de 4,091,303 fr., ce qui fait pour l'année 1859 une augmentation dans les sommes employées pour des achats de rentes de 1,258,929 fr. 90 c.

Le rapprochement du total de l'avoir des déposants, à la fin des deux années 1858 et 1859, présente, à une centaine de mille francs près, un résultat identique, puisque le solde dû aux déposants à la fin de 1858 était de 48,783,360 fr. 52 c., et qu'il était, à la fin de 1859, de 48,668,246 fr. 48 c.

Quand au nombre des déposants, nous en avions, à la fin de 1858 231,647, et nous en comptons 236,719 à la fin de 1859, c'est-à-dire 5,072 de plus.

Dans le courant de l'année dernière, nos déposants ont placé en rentes une somme de 7 millions de francs, 4 millions au moyen d'achats de rentes et 3 millions environ par la souscription à l'emprunt de 1859, et malgré ces placements, témoignant de leur confiance dans le crédit public, leur avoir à la Caisse d'épargne s'élevait au 31 décembre à peu près à la même somme qu'au 1er janvier.

Avant l'annexion, nous avions dans le périmètre des fortifications de Paris 18 succursales, dont 10 à Paris même et 8 en dehors du mur d'enceinte. Aujourd'hui nous comptons dans le nouveau Paris 19 succursales. La caisse centrale, par sa situation même, est en mesure de desservir les deux premiers arrondissements : ceux du Louvre et de la Bourse. Chacun des dix-huit autres arrondissements a une succursale établie dans sa mairie, si ce n'est le qua-

trième, dont la succursale est installée à l'Hôtel-de-Ville. Une exception a été faite, à raison du grand nombre d'ouvriers qui habitent dans sa circonscription, en faveur de l'ancienne commune de la Chapelle qui a conservé la succursale qui existait précédemment, ce qui n'a pas empêché de maintenir aussi la succursale établie à Montmartre.

Le 18e arrondissement se trouve donc seul en possession de deux succursales. Quant aux autres changements opérés, la succursale établie place Royale, mairie de l'ancien 8e arrondissement (11e nouveau), a été transportée avec la mairie, rue Keller, au centre du quartier Popincourt. Celle qui se trouvait rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie a suivi le sort de la mairie supprimée. En revanche, deux nouvelles succursales ont été installées : l'une à la mairie du 12e arrondissement (ancienne mairie de Bercy), l'autre à la mairie du 13e arrondissement (barrière de Fontainebleau). Nous ne pouvons que nous féliciter dans l'intérêt de nos déposants de ces translations, conséquence obligée du remaniement des circonscriptions administratives de Paris. Elles mettent plus à la portée des classes ouvrières de ces quartiers les bienfaits de la Caisse d'épargne; les populations ont su les apprécier, car dès les premiers mois nous avons déjà vu accourir à nos nouveaux bureaux de recettes un grand nombre de déposants que l'éloignement de leur domicile avait tenus en dehors de notre clientèle.

Jusqu'à présent nos dix anciennes succursales intérieures, créées successivement à partir de l'année 1832, avaient été désignées d'après l'ordre numérique de leur création depuis le n° 1 jusqu'au n° 10; nous avons profité du changement apporté dans l'état des choses pour changer aussi ces dénominations. Désormais, chacune de nos succursales sera désignée par le numéro et le nom de l'arrondissement dans la mairie duquel elle est établie.

En 1859, les comptes nouveaux se sont élevés à 32,933,46 seulement de plus qu'en 1858, et le montant total de leur premier versement a été de 4,562,270 fr., soit de 39,446 fr. plus fort que l'année précédente.

Ce nombre total de nouveaux déposants et le chiffre de leur premier versement se répartissent de la manière suivante entre les huit classes consacrées par nos usages :

Les ouvriers seuls sont au nombre de 18,269 pour une somme de 2,473,290 fr., et sont en conséquence dans la proportion de plus de 55 p. 100 dans la totalité du premier versement de cette année.

En y joignant *les artisans* patentés, au nombre de 20,237 nouveaux déposants pour une somme de 2,758,298 fr., la proportion s'élève à 61 p. 100 de la totalité des versements.

La classe des *domestiques* n'entre plus, au lieu de 20 p. 100, que pour une proportion de 19 p. 100 dans le chiffre total des premiers versements : elle compte 6,464 nouveaux déposants pour une somme de 920,902 fr.

La classe des *employés* et celle des *rentiers* entre pour 9 p. 100 et pour 4 p. 100 dans cette même proportion; elles ont également diminué en nombre et en somme sur les exercices précédents.

La classe des militaires s'est accrue de deux cents nouveaux déposants de plus que l'année précédente (1,406 au lieu de 1,202); la prime accordée aux rengagements doit entrer pour beaucoup dans une augmentation en nombre et en sommes qui, d'année en année, doit se faire nécessairement sentir.

La classe de *professions libérales* s'est maintenue dans la même proportion.

Quant aux *Sociétés de secours mutuels*, six se sont fait inscrire cette année pour un premier versement dont la somme a été de 1,005 fr.

Le travail des quotités qui, tous les ans, complète celui de la statistique pour la division des soldes à la fin de l'exercice, présente, pour 1859, quelques variations que nous tenons à constater.

Le fait qui ressort en première ligne de la comparaison du tableau de ces quotités avec celui de l'année précédente, est que l'augmentation du nombre des comptes (5,000 environ) porte en entier sur celle des soldes les plus faibles (1 fr. à 500 fr.), ce qui abaisse nécessairement la moyenne générale de 210 fr. 59 c. à 205 fr. 59 c. Rappelons en même temps que l'ensemble des capitaux dus aux déposants à la fin de 1859 est inférieur de 115,000 fr. environ à celui de 1858.

Les autres classes et quotités des soldes (501 à 800 fr., 801 à 1,000, 1,001 et au-dessus, en y comprenant les remplaçants militaires et les sociétés de secours mutuels) n'ont subi qu'une légère diminution en nombres et en sommes; leur moyenne est restée, à peu de chose près, ce qu'elle était à l'exercice précédent.

Le rapprochement des diverses séries ne nous permet pas de vous signaler d'autres modifications que celles amenées par la marche du temps; les séries les plus récentes s'enrichissent naturellement de ce que perdent les plus anciennes, et cela dans des proportions faciles à prévoir et à supputer. La série A seule, consacrée aux dons conditionnels, faits en général aux enfants des écoles ou à des apprentis, peut être suivie dans son développement progressif, et 1,200 comptes ajoutés pendant l'exercice 1859 ont porté le solde total de cette série de 3,287,280 à 3,646,622, augmentation de plus de 300,000 fr.

Revue sommaire des opérations de 1860.

L'année 1860 a offert cela de remarquable que les versements s'étant élevés à 25,132,000 fr., ont excédé de près de 4 millions les remboursements, qui n'ont monté qu'à 21,184,000 fr.

Aussi, malgré l'importance des achats de rentes qui ont employé un capital de plus de 3 millions et demi, l'avoir des déposants est aujourd'hui de près de 51 millions, et, conséquent, s'est accru cette année de plus de 2 millions.

L'année accomplie présente, sous un autre rapport, des résultats non moins satisfaisants.

Le nombre actuel des déposants est de 242,882; il n'était l'an dernier que de 236,719; leur nombre s'est donc accru plus de 6,000.

Voici du reste, le résumé des opérations pendant l'exercice qui vient d'être clos et arrêté.

La caisse d'épargne de Paris, a reçu en 1860; 1° en 261,447 versements, dont 34,834 nouveaux, la somme de 25,132,630 fr. 62 c.; 2° en 1,326 transferts-recettes, provenant des caisses d'épargne départementales, 532,564 fr. 64 c.; 3° en 13,058 parties d'arrérages de rentes appartenant aux déposants, 222,436 fr. 50 c.

Elle a en outre capitalisé, pour compte des déposants, les intérêts montant à 1,580,398 fr. 83 c.

Elle a remboursé, par contre :

1° En 89,689 retraits, dont 28,433 pour solde, la somme de 21,184,834 fr. c.;

2° En 1,372 transferts-payements envoyés aux caisses d'épargne départementales, 452,282 fr. 36 c. ;

3° En achats de 460,050 fr. de rentes sur l'État, pour le compte de 5,138 déposants, la somme de 3,536,165 fr. 75 c. ;

Et 4°, en placements à la caisse de retraite pour la vieillesse la somme de 11,497 fr. pour le compte de 28 déposants.

Elle réduit, à la fin de 1860, à 242,882 déposants, la somme de 50,947,846 fr. 7 c.

OPÉRATIONS DU COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS

PENDANT L'EXERCICE 1859-60.

OPÉRATIONS.—Le chiffre des affaires s'est élevé cette année à 732,488,820 fr. 47 c. Il est supérieur de 28,731,396 fr. 55 c. au chiffre de l'année dernière.

Cette augmentation est due tout entière aux Escomptes, qui figuraient dans le Compte rendu de l'exercice précédent pour une somme de 562,961,538 fr. 95 c., et qui figurent dans celui-ci pour une somme de 612,704,058 fr. 18 c. Le total des autres opérations est de : 67,471,681 fr. pour les *encaissements*; 39,666,734 fr. 10 c. pour les *avances sur fonds publics,* et 12,646,347 fr. pour les *crédits sur connaissements et nantissements divers.*

Caisse. — Le mouvement des espèces à la caisse a été de............................ 1,465,659,598 fr. 89 c.

C'est le chiffre le plus fort qui ait été enregistré ici

Il est entré........................ 733,917,599 fr. 27 c.

Il est sorti........................ 731,741,999 62

Le solde en caisse était, au 30 juin 1859, de 1,730,476 fr. 90 c., et au

30 juin 1860 de..................	3,906,076 fr.	55 c.
La moyenne des payements par mois a été de.........................	60,978,499 fr.	96 c.
Elle avait été l'année dernière de...	55,050,550	31

Portefeuille. — Au 30 juin 1859, le Portefeuille soldait

par..........	47,320	effets s'élevant à	59,718,271 fr.	80 c.
Du 30 juin 1859 au 30 juin 1860, le comptoir a reçu en outre	1,099,064	—	680,175,738	67
TOTAL......	1,146,324	—	739,894,040	50
On a encaissé dans le même temps	1,098,483	—	676,130,625	84
De sorte qu'au 30 juin dernier le portefeuille contenait encore.........	47,901	—	63,763,374	66
Comme les valeurs sorties du Comptoir avec son endossement, et non échues, montaient à la même date à........			12,334,064	79
Les risques à la fin de l'exercice actuel étaient de........................			76,097,439	45

Comptes d'espèces. — Le chiffre atteint cette année par les sommes qui étaient disposées en compte courant témoigne de la confiance que les capitaux disponibles accordent de plus en plus au Comptoir.

Ce chiffre s'élève à.....................	200,869,041	40
sur lesquels le comptoir a remboursé.	165,878,153	75
Le solde des comptes d'espèces s'élevait encore au 30 juin dernier, à..........	34,990,887	65
Au 30 juin 1859 il était de..............	28,679,266	48
L'année dernière, le total des sommes déposées au Comptoir n'était que de..	172,668,084	05
Contentieux. — Les effets restés en souffrance ne représentaient à la fin de cet exercice qu'une somme de........	57,449	13

qui ont été passés entièrement par profits et pertes.

Mais il est nécessaire, pour se rendre un compte juste du contentieux de la com-

pagnie, de tenir compte tous les ans des rentrées faites sur le contentieux des précédents exercices.		
Du 30 juin 1859 au 30 juin 1860 ces rentrées ont monté à..................	53,607	28
C'est donc, en réalité, seulement pour un solde de..............................	3,811	85

que le contentieux figure au débit du compte de Profits et Pertes de cette année-ci.

Frais généraux. — Le chiffre des frais généraux n'a pas changé. Il était l'année dernière de..............................	696,385 fr.	57 c.
Il est cette année de..............................	695,102	66
Ainsi divisés :		
Honoraires et appointements...............	481,467	16
Droits de présence..........................	22,205	»
Port de lettres et papier timbré............	63,083	15
Loyer..	27,500	»
Frais divers : timbre des actions, impressions, fournitures des bureaux, contributions et patente, service du poste, etc., etc.	101,147	35
Somme égale............	695,102	66

Comptes de profits et pertes. — Le bénéfice, pour l'anné entière, a été de..............................	1,846,826 fr.	96 c.
qu'on a distribué ainsi :		
Aux actionnaires, a titre d'intérêt et à titre de dividende..............................	1,440,000	»
A la réserve statutaire....................	218,096	91
A la réserve spéciale (1)..................	115,000	»
Aux employés, pour gratifications........	40,000	»
A la caisse de prévoyance.................	20,000	»
Solde non réparti..........................	13,730	05
Somme égale..........	1,846,826	96

Dividendes. — Le dividende total, intérêts compris, pour l'exercice 1859-1860, a été de 36 fr., c'est-à-dire à 7 1/5 p. 0/0 par action de 500 fr. L'année dernière, ce chiffre n'était que 33 fr.

On n'oublie pas qu'on applique, en outre, une somme de

(1) Cette réserve particulière monte aujourd'hui à 900,000 francs.

218,096 fr. 91 c. à la réserve statutaire, dont le chiffre s'élève aujourd'hui à 4,158,332 fr. 34 c.

Modifications aux statuts. — Il reste, à faire part de deux faits importants.

Par une loi en date du 7 mai 1860, le Sous-Comptoir des Entrepreneurs a été autorisé de s'annexer au Crédit foncier. Ce changement, que rien ne justifie à notre avis, dit le rapport que nous analysons, a été demandé par le Sous-Comptoir des Entrepreneurs. Votre conseil s'y est opposé. Il s'est adressé d'abord à M. le Ministre des finances, puis au Corps législatif, pour protester contre ce que nous croyions être une atteinte à la législation qui régit les Comptoirs et les Sous-Comptoirs, et une violation du contrat qui unissait les deux établissements. Nous avons eu le regret de ne pas réussir à empêcher une séparation qui n'aura, du reste, aucune conséquence grave pour les intérêts du Comptoir.

Un décret du 25 mai dernier soumet à votre ratification plusieurs modifications que nous avons sollicitées de M. le Ministre des finances et auxquelles le gouvernement a bien voulu consentir.

Ce décret permet au Comptoir :

1° D'établir des agences en France, dans les Colonies françaises et à l'étranger, avec l'autorisation de M. le Ministre des finances;

2° D'accepter tous mandats, traites et lettres de change dont la couverture aura été faite..... au moyen de transferts, de connaissements et de contrats à la grosse;

3° De recevoir à l'escompte, jusqu'à l'échéance de cent quatre-vingts jours de vue, les effets de commerce appuyés de connaissements.

LA HALLE AUX TOILES DE PARIS.

Le commerce forain des toiles dans Paris se fait à la halle, ouverte seulement les premiers lundi, mardi et mercredi de chaque mois dans les greniers de la halle aux grains et farines. Ce commerce a éprouvé dans ces derniers temps de grandes vicissitudes, et la statistique des quantités de toiles vendues atteste une décadence qui, au premier abord,

semble révéler un décroissement de prospérité dans le commerce des toiles à Paris, et qui, au contraire, est un témoignage de son progrès. Voici le relevé des quantités de toile vendues à la halle depuis 1843, et celui des sommes produites par les ventes :

Années.	Quant. de toiles.	Produits.	
1843	22,048	24,252	80
1844	22,220	24,442	»
1845	20,589	22,617	30
1846	19,743	21,717	30
1847	16,001	17,601	10
1848 (année de la révolution)	7,620	8,382	»
1849	18,836	20,710	60
1850	17,309	19,050	90
1851	18,256	20,081	60
1852	18,580	20,438	»
1853	16,399	18,038	90
1854	16,557	18,212	70
1855 (année de l'incendie de la halle)	11,910	13,101	»
1856	9,896	10,885	60
1857	9,704	10,674	40
1858	9,374	18,310	40
1859	7,783	8,561	30
1860	8,070	8,000	»

A peine les engins nouveaux, en multipliant la fabrication, commençaient-ils à donner plus d'extension au commerce des toiles, que la révolution française, inaugurant un nouveau système, le système de la liberté commerciale, remettait en question la propriété du commerce forain des toiles à Paris.

En effet, à partir du jour où furent abolies les corporations, à partir du jour où fut supprimée l'obligation de transporter aux halles les marchandises expédiées par la province, la vente foraine diminua sensiblement.

Au moyen âge et à l'époque de la renaissance, pour assurer l'approvisionnement de la capitale, et empêcher les accaparements, toutes les marchandises foraines devaient être vendues aux halles moyennant certaines conditions. Il était défendu d'aller au-devant des convois et de les détourner. Quand la liberté commerciale fut proclamée, les marchands de Paris purent tout à loisir se faire expédier directement de la province et de l'étranger les marchandises

qui devaient garnir leurs magasins. L'ère de la concurrence et du bon marché s'inaugurait, le grand mouvement industriel avait commencé.

Le commerce parisien, longtemps retardé dans la voie du progrès, prit son essor; les boutiques, les magasins, les entrepôts agrandis, assainis, embellis s'ouvrirent pour faire de la ville un immense bazar, espèce de foire grande comme la cité et longue autant que l'année même. Les plus vastes magasins qui s'ouvrirent furent les magasins de toiles, toiles blanches de Lizieux et de Bernay, toiles jaunes d'Alençon et de Mamers.

Les prix demandés par les marchands forains vendant à la halle étaient de beaucoup inférieurs à ceux affichés par les marchands en boutique vendant en gros, demi-gros et détail, et cependant la foule se porta et se porte toujours à ces magasins qui, par le luxe déployé, l'heureux emplacement choisi, l'habile étalage des tissus, attirent, séduisent et accaparent l'acheteur.

Les forains, déballant dans l'obscure halle aux draps, ont vu la prospérité de leur commerce décliner à mesure que la prospérité des entrepositaires urbains s'élevait. L'incendie de la halle aux draps, le 26 avril 1855, porta un coup fatal au commerce des forains. Transportée dans les greniers de la halle au blé, la halle aux toiles, ouverte seulement les premiers lundi, mardi et mercredi de chaque mois, se trouva presque complétement abandonnée de ses acheteurs, dont le nombre décroissait déjà rapidement.

Mais le chiffre des affaires ayant considérablement augmenté en dehors de la halle aux toiles, il serait tout à fait erroné de conclure à l'amoindrissement du commerce des toiles dans Paris; d'ailleurs il ne serait pas impossible que l'ancienne prospérité du commerce forain florit de nouveau. Il suffirait que le public comprit les avantages qu'il peut retirer en achetant en halle au lieu d'acheter en boutique, et nous doutons que la concurrence des forains pût nuire au commerce métropolitain. Les besoins de la ville de Paris sont devenus à ce point considérables, que toutes les industries et tous les commerces y réussissent, et que la concurrence, loin d'être une cause de ruine, est une source de prospérité. (*Extrait du Moniteur*).

TROISIÈME PARTIE.

ALGÉRIE ET COLONIES.

ALGÉRIE (1).

La colonie française algérienne embrasse actuellement un territoire presque aussi étendu que celui de la métropole, et ne comprend pas moins de 47 millions d'hectares. Elle est bornée au nord par la mer Méditerranée, à l'est par la régence de Tunis, à l'ouest par l'Empire du Maroc, au sud ses limites sont indéterminées : car la domination s'étend chaque jour davantage et pénètre jusqu'aux confins du grand désert Saharien.

Population européenne. — La population européenne était à peu près nulle en Algérie, avant la conquête française : et en 1830, on comptait moins de 700 européens établis dans la colonie. Voici quel a été depuis cette époque l'accroissement de cette population par année jusqu'en 1857.

1831..	3,228	1840..	27,865	1849..	112,607
1832..	4,856	1841..	37,374	1850..	125,965
1833..	7,812	1842..	44,531	1851..	131,283
1834..	9,750	1843..	59,186	1852..	132,708
1835..	11,221	1844..	75,426	1853..	142,379
1836..	14,561	1845..	95,321	1854..	151,712
1837..	16,770	1846..	109,400	1855..	163,959
1838..	20,078	1847..	103,863	1856..	169,186
1839..	25,000	1848..	115,101	1857..	188,872

A la fin de chacune des années 1855, 1856 et 1857, la population française se répartissait de la manière suivante

(1) Tableau de la situation des établissements français dans l'Algérie, publié par le ministre de l'Algérie et des colonies, pour les 3 années 1856-1858. Imprimerie impériale, 1859.

entre ses trois provinces, d'Alger, d'Oran et de Constantine.

		1855.	1856.	1857.
Population rurale et urbaine	Algér........	71,288	75,353	84,792
	Oran..........	51,393	51,466	55,740
	Constantine ...	32,926	33,979	39,940
Population en bloc (1)........		8,352	8,388	8,400
	TOTAL......	163,959	169,186	188,872

Sous le rapport de la nationalité, la population européenne, se divisait ainsi à la fin de chacune des trois années auxquelles se rapporte le document officiel que nous analysons :

	1855.	1856.	1857.
Français.................	86,969	92,750	106,930
Espagnols................	42,569	42,218	46,246
Portugais................	176	124	158
Italiens.................	9,082	9,472	10,421
Anglo-Maltais............	6,536	6,918	7,511
Anglais et Irlandais	430	196	353
Belges et Hollandais	480	452	562
Allemands	6,040	5,440	5,759
Polonais.................	309	240	225
Suisses	2,105	1,866	1,942
Grecs....................	114	62	69
Divers...................	795	1,060	1,207
	155,607	160,798	180,472

La population française forme la grande majorité de la population européenne établie en Algérie : elle représentait en 1855, 55 p. °/ₒ en 1856, 56 p. °/ₒ et en 1857. 57 p. °/ₒ du chiffre total. Son importance relative tend conséquemment à s'accroître.

La population espagnole vient ensuite : mais elle reste à peu près stationnaire et a même diminué un peu proportionnellement à la population totale, dont elle représentait en 1855, 27 p. °/ₒ en 1856, 26 p. °/ₒ et en 1857 25 p. °/ₒ seulement.

(1) La population en bloc se compose du personnel du service des hôpitaux, des orphelinats, des lycées, des colléges, des pensionnats, des séminaires, des couvents, des dépôts d'ouvriers, etc. : elle n'est pas comprise dans les tableaux ci-après, relatifs à la division de la population au point de vue la nationalité du sexe, etc.

Les populations italienne, maltaise, allemande et suisse sont les seules qui présentent ensuite quelque intérêt.

Sous le rapport du sexe, et de l'état civil, la population européenne se répartit ainsi :

	1855.	1856.	1857.
Hommes	55,257	55,159	61,833
Femmes	43,036	43,121	47,231
Enfants	57,317	62,518	71,408
TOTAL	155,610	160,798	180,472

Voici, au point de vue du mode d'administration, de l'agglomération et des occupations, la distribution de la population qui présente le document administratif pour les mêmes années.

	1855.	1856.	1857.
Populations administrées civilement	142,737	144,842	169,265
Populations administrées militairement	12,870	15,956	11,207
TOTAL	155,607	160,798	180,472
Population urbaine	92,879	100,954	112,126
— rurale	16,881	19,883	23,029
— agricole	45,847	39,844	45,317
TOTAL	155,607	160,798	180,472

La population urbaine est de beaucoup la plus importante en Algérie, et elle représente environ les 2/3 de la population totale : elle paraît même s'accroître plus rapidement que les autres populations.

Le mouvement de la population en Algérie comprend des éléments multiples : l'accroissement s'opère par le concours simultané des naissances et des immigrations, et les pertes de la population se composent à la foi des décès et des départs. Les tableaux suivants présentent l'ensemble de ces mouvements pour l'année 1856, ainsi que le nombre de mariages contractés par la population :

	Alger.	Oran.	Constantine.	Total.
Naissances légitimes	2,722	2,008	1,147	5,877
— naturelles	455	304	197	956
TOTAL	3,177	2,312	1,344	6,833

Immigrations...............	18,070	7,319	13,850	39,239
TOTAL des gains de la populat.	21,247	9,631	15,194	46,072
Décès......................	2,308	1,328	1,506	5,142
Départs....................	11,257	5,216	13,987	30,460
TOTAL des pertes de la popul.	13,665	6,544	15,493	35,602
Balance. Excédant des gains.	7,582	3,087	»	10,370
Mariages..................	841	633	437	1,911

Il résulte de ce tableau que le nombre des décès a été en 1856, supérieur à celui des naissances dans les deux provinces d'Alger et d'Oran et inférieur dans celle de Constantine. Mais toute compensation faite, l'ensemble de l'Algérie a présenté un excédant de naissances d'environ 1,300.

Le rapport des naissances naturelles au nombre total des naissances, est de 14 sur 100 dans la province d'Alger; de 13 sur 100 dans la province d'Oran et de 14,5 sur 100 dans la province de Constantine, soit 14 sur 100 pour l'ensemble de l'Algérie.

Le mouvement des immigrations dépasse de beaucoup celui des émigrations dans les deux provinces d'Alger et d'Oran; il y a une très-légère différence en moins pour la province de Constantine.

En résumé, l'accroissement total de la population européenne a été en 1856 de 10,370 individus, soit 6,5 p. °/₀ du chiffre de la population pour cette année, (160,000 habitants).

Population indigène. — La population européenne en Algérie, malgré le développement qu'elle a pris, surtout depuis quelques années, n'atteignait pas encore en 1856 le dixième du chiffre de la population indigène, qui s'élevait alors à 2,183,793 individus, ainsi répartis :

	Hommes	Femmes.	Enfants.	Total.
Division mil. d'Alger.	204,946	206,288	227,628	638,862
— d'Oran..	161,469	164,626	191,107	517,202
Div. m. de Constantine	293,436	325,101	409,192	1,027,729
TOTAL.........	659,851	696,015	827,927	2,183,793

En 1857, la population indigène a atteint le chiffre de 2,344,813 habitants, savoir :

Division d'Alger	222,883	253,476	279,667	756,626
— d'Oran	167,768	167,057	164,941	499,756
— Constantine	324,630	343,597	420,794	1,089,021
TOTAL	715,281	764,130	865,402	2,344,813

Sous le rapport des races, cette population se divisait en 1857 :

	Kabyles de la montagne.	Arabes.	Kabyles de la plaine.
Division d'Alger	280,474	447,752	27,800
— d'Oran	22,819	431,485	45,462
— de Constantine	277,135	506,195	305,691
TOTAL	580,428	1,385,432	378,953

Il résulte de ces relevés que la race Arabe est de beaucoup la race dominante, et forme près de 60 p. °/₀ de la population indigène totale.

Les populations indigènes ont des habitations de différentes natures ; les uns ont des tentes, et mènent une existence nomade, les autres des *gourbis*, qui offrent une plus grande stabilité : enfin parmi les populations sédentaires, un certain nombre se construisent des maisons. Voici quel était en 1857 le nombre de ces diverses habitations :

			Maisons baties	
	Tentes.	Gourbis.	Nombre.	valeur approximative
Division d'Alger	55,529	65,837	39,381	10,005,614
— d'Oran	77,389	6,986	8,772	3,287,975
— Constantine	111,881	63,405	31,327	»
	244,799	136,228	79,480	»

La domination française s'affermit de plus en plus en Algérie : le tableau ci-après indique le degré de soumission des indigènes et le mode d'administration qui est la conséquence de cette situation :

	Alger.	Oran.	Constantine.	Totaux.
Tribus administrées directement	54	35	227	316
Tribus administrées par des chefs indigènes sous la surveillance des bur. arabes	237	240	472	949
Tribus laissées au commandement des grands chefs	7	24	60	91
Tribus françaises	»	4	4	8
	298	303	763	1,364

Le nombre des tribus insoumises était déjà plus faible en 1857 : et il a encore diminué par suite des grandes expéditions militaires faites depuis cette époque, et qui ont eu pour résultat la pacification de la Kabylie. Quand au mode même d'administration des tribus, il a été changé depuis 1857.

Justice. — La justice en Algérie est organisée sur des bases analogues à celles de la métropole Des cours d'assises ont été instituées par décret impérial du 19 août 1854, dans les arrondissements d'Alger, Blidah, Bône, Constantine, Oran et Philippeville. Voici le résumé des affaires criminelles jugées par ces cours pendant l'année 1855.

	Crimes contre les personnnes.	Les propriétés.	Totaux.
Nombre des accusations	70	188	258
— accusés	82	292	374
— acquittés	14	63	77
Condamnés à mort	»	»	»
— aux trav. forc. à perpétuité.	6	»	6
— à temps	19	32	51
— à la réclusion	11	46	57
— à l'emp. de plus d'un an.	17	116	133
— d'un an et moins	15	35	50
Accusés. — Sexe hommes	79	275	354
Accusés. — Sexe femmes	3	17	20
Nationalité. Français	16	77	93
— autres européens	28	42	70
— Indigènes	38	173	211

Instruction publique. — L'instruction publique en Algérie, comprend l'enseignement supérieur, secondaire et primaire analogue à celui qui est donné dans les établissements de la métropole, et un enseignement spécial destiné aux indigènes. Le tableau ci-après contient le détail des établissements d'instruction publique et privée, avec le nombre d'élèves afférents à chacun d'eux.

Nature de l'enseignement.	Nombre des établissem.	Nombre d'élèves garçons.	filles.	Totaux.
1° Enseignement supérieur.	3	43	»	43
2° Enseignement secondaire. public	5	987	»	987
2° Enseignement secondaire. privé	2	216	»	216

3° Enseignement primaire

Public.	écoles de garçons..	81	6,317	»	6,317
	— filles	72	»	4,435	4,435
	— mixtes ...	39	758	747	1,505
	salles d'asile	60	3,153	3,401	6,554
	classes d'adulte....	42	655	255	910
	écoles des établiss. de bienfaisance..	10	767	563	1,330
Privé..	écoles de garçons..	30	1,161	»	1,161
	— filles.....	54	»	1,937	1,937
	— mixtes...	11	140	128	268
	salles d'asile	8	143	174	317
		417	14,340	11,640	25,980

La répartition des établissements d'enseignement s'opérait ainsi, entre les trois provinces, en 1855-56 :

	Enseignement		
	supérieur.	secondaire.	primaire.
Alger..........................	1	2	190
Oran	1	3	120
Constantine	1	2	97
	3	7	407

Le tableau suivant, présente, d'un autre côté, la situation de l'instruction publique indigène en Algérie en 1857 :

	Écoles.		Élèves.		
	1er degré.	2e degré.	1er degré.	2e degré.	Totaux.
Alger...........	510	80	9,853	1,630	11,483
Oran............	1,071	559	9,852	4,410	14,262
Constantine	460	161	5,710	2,256	7,966
	2,041	810	25,415	8,296	33,715

Finances. — Il existe en Algérie trois régies financières chargées de la perception des recettes pour le compte de l'État ou des provinces; ce sont : 1° celle de l'enregistrement et des domaines; 2° celle des douanes; 3° celle des contributions directes (1), redevances des mines et patentes, les contributions indirectes, les contributions arabes et les produits divers. Voici quel a été en 1856 le montant des diverses perceptions faites au profit du trésor.

(1) Les impôts foncier, personnel, mobilier et des portes et fenêtres n'ont pas été établis en Algérie.

Enregistrement, greffe et hypothèques	876,928 fr.	
Timbre	693,521	
Amendes de toutes nature	25,783	
Domaines	1,129,003	
Ventes d'effets mobiliers appartenant à l'État	1,040,959	
Forêts	101,989	
Produits divers	87,515	
Pensions civiles	2,744	
		3,959,443
Douanes. Importation par mer	2,439,971	
— — par terre	238,413	
Exportation	1,881	
Recettes accessoires accidentelles	946,713	
Navigation	391,221	
		3,318,199
Contributions directes (mines (redev. des)		604,967
— indirectes		1,123,284
— arabes		6,748,131
Produits divers		167,425
TOTAL général		18,921,449

En ce qui concerne les communes, les droits d'octroi perçus en France à l'entrée des villes, sont remplacés en Algérie, par des taxes perçues à l'entrée des denrées par mer, et désignées sous le nom d'octroi de mer; le tableau ci-après, indique pour l'année 1856, le montant des produits locaux et municipaux, remplacés en 1858 par les perceptions faites séparément au profit des provinces et des communes.

Enregistrement, timbre et domaine :		
Recettes ordinaires	299,755	
— extraordinaires	1,154,797	
		1,454,797
Douanes. Droits de l'octroi de mer		2,646,204
Recettes ordinaires 3/10 du produit des impôts arabes	3,551,770	
Autres recettes	954,318	
Recettes extraordinaires	13,137	
		4,519,225
TOTAL général		8,619,981

En réunissant les produits du Trésor et ceux perçus pour le compte du budget local et municipal, on trouve pour les recettes totales de 1856, une somme de 27,542,000 fr.

Colonisation. — A mesure que la domination française s'est affermie sur la terre africaine, le gouvernement a mis tous ses efforts à y développer la colonisation. Dans ce but, il a cherché à favoriser l'établissement de colons, par des concessions de terre ou des encouragements de diverses natures. Les tableaux ci-après, permettent de se rendre compte des moyens employés dans ce but et des résultats obtenus.

A la fin de l'année 1856, la population agricole de l'Algérie comprenait 87,768 individus ainsi répartis :

Population agricole.	Alger.	Oran.	Constantine.	Total.
Hommes	17,963	13,210	6,359	37,532
Femmes	13,114	8,694	3,814	25,622
Enfants de 2 à 7 ans	7,335	4,610	2,000	13,945
— au-dessus de 7 ans	5,736	3,706	1,227	10,669
TOTAL	44,148	30,220	13,400	87,768

Parmi cette population agricole, on compte 17,168 colons concessionnaires, parmi lesquels 10,277, mariés et 6,891 célibataires. La supériorité numérique des personnes mariées semble témoigner de la consistance et de l'esprit de durée des établissements créés par les colons.

Les colons établis en Algérie, se composent, pour la majeure partie, d'anciens cultivateurs au nombre 10,841. soit 637 sur 1,000. Le reste comprend des anciens militaires : 4,463 (320 sur 1,000), enfin un petit nombre seulement, 1,864, 109 sur 1000, appartiennent à des professions diverses. Il résulte de ces chiffres que la presque totalité des concessions de terre ont été données à des personnes habituées à la culture et pouvant tirer un bon parti du sol ou bien ont servi à récompenser des services militaires

Les terres concédées par le gouvernement formaient à la fin de 1856, un ensemble de 191,242 hectares, ainsi divisés.

Provinces.	Concessions provisoires.	Concessions définitives.	Superficie à bâtir.	Superficie à cultiver.	Total.
Alger........	23,999	31,910	522	55,388	55,910
Oran........	58,939	19,000	261	77,678	77,939
Constantine..	34,615	22,778	154	57,239	57,392
TOTAL...	117,906	73,608	937	190,305	191,242

Parmi les concessions provisoires faites sous clauses résolutoires, un nombre relativement assez faible a été l'objet de déchéances. Ainsi jusqu'au 31 décembre 1856, 617 concessions comprenant 6,018 hectares, ont été frappées de déchéances, savoir :

	Nombre.	Contenance.
Alger....................	299	1,596
Oran.....................	96	955
Constantine..............	222	3,467
TOTAL.......	617	6,018

Sur l'étendue totale des terres concédées, les colons avaient défriché en 1856, 101,653 hectares, et avaient planté 3,684,697 arbustes.

Ils avaient en outre fait pour l'exploitation des terres ou pour leurs habitations, des travaux de construction dont la valeur totale était estimée à 54,361,325. Ces travaux se composaient savoir :

	Nombre.	Valeur.
Maisons....................	10,088	47,220,261
Hangars....................	3,494	1,808,023
Écurie et étables..........	7,189	2,873,025
Gourbis et silos...........	2,719	156,477
Puits et norias............	4,498	2,303,539
TOTAL........	27,988	54,361,325

Les colons possédaient en outre un matériel de 10,686 charrues, 6,361 voitures et 1,599 tombereaux.

La superficie cultivée par les colons comprenait en 1856, 79,120 hectares, dont la majeure partie, 50,000 hectares environ, était ensemencée en froment ; l'orge venait après, et occupait 17,762 hectares. Les plus importantes cultures étaient ensuite, celle des pommes de terre, 1,687 hectares, des légumes divers, 2,856, du tabac 2,330 hectares et du maïs 8,704.

Les animaux attachés aux exploitations agricoles de l'Algérie formaient ensemble un total de 148,977 têtes, savoir :

Chevaux	7,119	Chèvres	14,453
Mulets	3,983	Moutons	43,954
Anes	3,649	Truies	8,403
Bœufs	29,289	Verrats	1,451
Vaches	8,312	Porocs de consom.	28,364
		Total	148,977

L'œuvre de colonisation qui se poursuit en Algérie, n'est pas accomplie seulement par les colons étrangers qui viennent s'établir dans les pays. Les indigènes eux-mêmes y prennent une part très-importante, ainsi que le constatent les résultats qu'ils avaient déjà obtenus à la fin de 1856. Ils se résumaient ainsi :

	Alger.	Oran.	Constantine.	Total.
Hectares défrichés...	6,910	232,603	174,388	413,901
Arbres plantés.......	74,600	34,657	140,060	249,317
Canaux tracés métrés	121,270	11,250	21,175	153,695
Maisons bâties.......	562	2,265	3,340	6,167

Agriculture. — Après avoir donné les renseignements généraux sur les résulats de la colonisation et le mode d'exploitation des terres, nous allons entrer dans le détail des cultures, en indiquant ses produits de chacune d'elles.

Ainsi que nous l'avons déjà indiqué, la culture la plus importante est celle des céréales, parmi lesquelles le froment occupe la première place. Voici pour 1856, les renseignements afférents à la culture du blé dur qui est de beaucoup la plus répandue :

Culture europêene.	Etendue de terrains cultivés.	Quantité de semence par hect. hectolit.	Rendem. moyen de l'hect. hectolit.	Quantité totale des récoltes. hectol.	Poids moyen de l hect. kil.
Province d'Alger,					
territ. civil....	13,930	1.30	4.78	66,496	79
territ. milit...	354	1.10	3.92	1,379	78
Province d'Oran,					
territ. civil....	5,084	1.00	4.57	23,256	79
territ. milit....	4,356	1.15	5.00	21,051	78
Province de Constantine, ter. civ.	4,512	1.20	4.40	10.909	78
territ. milit ...	1,184	1.40	9.10	10.780	78
	29,418			142,872	

Culture indigène.					
Province d'Alger.	169,372	1.16	4.10	690,919	80
— d'Oran..	114,374	1.00	5.60	651,872	78
— Constantine..........	242,193	1.75	6.50	942,271	78
Total de la culture indigène..	525,939			2,427,934	
européenne ...	29,418			142,872	
Total général.	555,357			2,427,934	

La culture du blé tendre ne comportait en 1856 que 23,625 hectares, dont 23,435, appartenaient à l'exploitation européenne et 500 seulement à celle des indigènes. Le produit de la récolte était de 155,169 hectolitres. L'ensemble du blé récolté en Algérie en 1856 s'élevait donc à 2,583,000 hectolitres. La valeur de la récolte était estimée à 59,555,851 francs, savoir :

Blé tendre.....	4,479,265
— dur.......	55,076,586
Total..	59,555,851

Voici maintenant, pour les autres céréales les résultats de la récolte de 1856 :

	Étendue cultivée.		Quantité récoltée.		Valeur de la récolte
Orge.....	662,798	hect.	3,858,270	hect.	40,088,385 fr.
Seigle....	551	—	3,631	—	63,337
Avoine...	2,114	—	26,690	—	345,317
Maïs.....	5,632	—	27,755	—	453,166
Fèves....	15,648	—	76,570	—	1,115,615
Sorgho...	4,950	—	40,050	—	363,600
	691,693		4,032,966		42,429,620

D'après ces deux tableaux, on voit que la valeur totale de la récolte des céréales en Agérie à dépassé, 100 millions de francs.

Le tabac occupe encore une place d'une certaine importance dans les exploitations en Algérie, et y fait même de rapides progrès. On évaluait en 1855 à 5,000 le nombre d'hectares plantés en tabac, dans toute l'Algérie : sur ce chiffre 3,750 appartenaient aux exploitations coloniales et

1,500 restaient en dehors. Pour les premières seulement, l'augmentation dans les surfaces plantées avait atteint en 1855 près de 1,000 hectares. En 1856, il y eut décroissance résultant de circonstances atmosphériques contraires. Les quantités de tabac livrées à la régie ont été en 1856 de 3,430,149 kil. d'une valeur de 2,977,537 fr., ainsi réparties par province :

	Quantités.	Valeurs
Alger	2,939,212 kil.	2,545,508 fr.
Constantine	255,701	227,556
Oran	235,236	204,473
Totaux	3,430,149	2,977,537

Pour avoir une idée de la production du tabac en Algérie, il convient d'ajouter aux livraisons faites à la régie

Soit	3,430,149 kil.
Les quantités exportées à l'étranger	255,841 —
Celles transportées par cabotage	169,600 —
Enfin celles consommées sur place	540,000 —
Total	4,395,590 —

Encore ne tient-on pas compte dans ce total des quantités assez importantes récoltées dans des localités éloignées des centres de population.

L'Empereur avait fondé en 1853 (décret du 16 octobre) un prix spécial de 20,000 fr. sur sa cassette, dans le but de développer les plantations de coton en Algérie. Ces encouragements ont produit de bons résultats; et la culture du coton qui jusqu'en 1854, n'avait été l'objet que d'essais partiels et peu fructueux, comprenait en 1858 près de 2,000 hectares.

La conservation et le développement de la race chevaline en Algérie a attiré d'une manière spéciale l'attention du gouvernement : 127 étalons sont entretenus pour les établissements de l'État pour le service de la monte : de plus 262 étalons approuvés appartenant aux tribus indigènes ont été livrés à la reproduction en 1856 : le tableau ci-après indique le nombre de juments saillies pendant cette année pour ces deux catégories d'étalons :

	Juments saillies		
	par les étalons de l'État.	par les étalons des tribus.	Total.
Alger............	2,014	2,190	4,204
Oran.............	1,956	4,604	6,560
Constantine.......	1,151	4,762	5,917
TOTAUX..	5,121	11,556	16,677

Commerce. — Une banque spéciale au capital de 3 millions de fr., fonctionne en Algérie depuis 1851. Les affaires se sont développées depuis cette époque dans une proportion considérable. Voici le mouvement des principales opérations de l'établissement pendant les exercices 1856-57, 1857-58.

	1856-57.		1857-58.	
	effets.	sommes.	effets	sommes.
Escomptes........	47,398	32,682,419	57,736	39,595,268
Agio...............	»	313,574	»	342,398
Effets reçus à l'encaissement......	39,726	36,787,911	46,499	47,140,711
Circulation des billets de banque...	»	3,002,000	»	3,475,000

Les actions émises au capital de 500, ont reçu en 1856-57 35.30 chacune à titre d'intérêt et de dividende, et en 1857-58, 36.

Cette banque opère d'ailleurs avec beaucoup de sécurité et de régularité, et il n'y a eu pendant ces deux exercices aucune perte à supporter ; aucun billet n'est resté en souffrance.

Commerce extérieur. — Pendant les premières années qui suivirent la conquête, le mouvement commercial de la colonie resta assez faible : de 1831 1836, il ne dépassa pas 15,026,000 fr. ; sur cette somme, les exportations de l'Algérie comptaient pour plus de quatre cinquièmes (12,815,000 f.). Pendant la période décennale suivante, 1837 à 1846, la moyenne générale du commerce s'éleva à 54,373,000 fr., dont 51,869,000 appartenant aux importations en Algérie. La période décennale 1857-56 porte le chiffre moyen général des échanges à 129,630,000, dont 110,177,000 fr. à l'importation en Algérie et 19,453,000 fr.

à l'exportation de la colonie. En 1857 le total s'élève à 159,172,000 fr. et en 1858 à 166,870,000 fr. Il ressort de ces chiffres que le commerce général de l'Algérie a plus que décuplé en 1858 comparativement à la moyenne de la période 1831-36.

Pour le commerce spécial de la France avec l'Algérie, les progrès ont été plus rapides encore, le chiffre de 1858 est de 15 fois supérieur à la moyenne de 1831-36 : c'est ce qui ressort des relevés ci-après :

Période.	1831-36	Import...	1,453,000 fr.	10,550,000 fr.
—		Export...	9,097,000	
—	1837-46	Import...	2,131,000	44,146,000
—		Export...	42,015,090	
—	1847-56	Import...	18,165,000	121,837,000
—		Export...	103,672,000	
Année	1857.....	Import...	31,210,000	150,115,000
—		Export...	118,905,000	
—	1858.....	Import...	34,219,000	160,611,000
—		Export...	126,392,000	

Les tissus de coton, de soie, de lin et de laine, forment avec le vin et le sucre et les métaux précieux les principaux objets fournis par la France à la métropole. L'Algérie envoie surtout du tabac, des laines en masse et des céréales.

Les pays étrangers avec lesquels l'Algérie a entretenu ses relations commerciales les plus actives en 1858, ont été par ordre d'importance, savoir :

	Importat. en Algérie.	Export. d'Algérie.	Importat. et export.
Espagne...........	5,692,878 f.	9,067,590 f.	14,760,468 f.
États barbaresques.	2,713,410	188,975	2,902,385
Angleterre..........	1,574,532	972,674	2,547,206
Autriche...........	995,092	700	995,792
Suède...............	982,636	6,930	989,565
Deux-Siciles........	698,048	159,745	857,793
Toscane............	535.516	225,456	760,972
Turquie............	768,452	1,024	769,476
États Sardes........	549,304	84,221	633,525

Le mouvement de la navigation, qui a pris une grande extension depuis 1851, se résumait ainsi en 1857 :

Entrée	Nombre de bâtiments.	Tonnage tonnes.	Équipage hommes.
France. Océan............	74	15,550	1,226
— Méditerranée	959	217,669	20,669
Étranger.................	1,769	156,998	19,040
TOTAL...	2,802	390,217	40,887
Cabotage................	3,292	155,922	22,234
TOTAL général........	6,094	546,139	63,121
Sortie.			
France. Océan............	68	11,483	678
— Méditerranée......	839	208,940	20,294
Étranger.................	1,790	160,028	18,594
TOTAL...	2,697	380,451	39,566
Cabotage................	3,360	164,323	23,141
TOTAL général........	6,057	544,774	62,707
Entrées et sorties réunies .	12,151	1,090,913	125,828

L'année précédente (1856), le mouvement de la navigation avait donné des résultats un peu supérieurs. Le nombre des bâtiments entrés et sortis avait été de 12,700 d'une contenance de 1,122,951 tonneaux et comprenaient 120,000 hommes d'équipage.

J. ROBERT DE MASSY.

COLONIES FRANÇAISES.

La France a possédé de nombreuses colonies dans les deux mondes. Dès avant 1789, les événements de la guerre lui avaient élevé le Canada et ses provinces d'Asie; en 1791, le désastre de Saint-Domingue l'a privé de cette colonie qu'on nommait à bon droit *la Reine des Antilles;* en 1803, elle a cédé la Louisiane aux États-Unis; enfin le traité de paix de 1814, en lui ravissant Sainte-Lucie et Tabago, l'Ile-de-France et les Seychelles, avait réduit en 1830 les possessions coloniales aux établissements ci-après :

EN AMÉRIQUE :

La Martinique, la Guadeloupe, Marie-Galante, La Désirade, les Saintes, une partie de l'ile Saint-Martin, la Guyane française, Saint-Pierre et Miquelon,

EN AFRIQUE :

Le Sénégal et Gorée, la Réunion, Sainte-Marie-de-Madagascar.

EN ASIE :

Pondichéry et Karikal, sur la côte de Coromandel; Mahé, sur la côte de Malabar; Yanaon, sur la côte d'Orixa, Chandernagor, au Bengale.

Depuis 1830, la France a planté son pavillon sur les points suivants :

EN AFRIQUE :

A Grand-Bassam, Assinie, Dabou et au Gabon, sur la côte occidentale, en 1842 et 1843.

A Nossibé et à Mayotte, sur la côte orientale, en 1841 et 1843.

EN OCÉANIE :

Aux Marquises et à Taïti, en 1842 et 1843.

A la Nouvelle-Calédonie et sur l'île des Pins, en 1853.

Nous allons donner une notice succincte sur chacun de ces établissements en commençant par les colonies d'Amérique :

MARTINIQUE.

La Martinique fait partie du groupe des petites Antilles ou iles sous le vent. Elle est située dans l'Océan Atlantique, entre 14° 23' et 14° 52' 47" de la latitude N., et entre 63° 6' 19" et 63° 3' 34" de longitude O., à 25 lieues de la Guadeloupe et à 1,270 lieues marines de Brest. Sa superficie est de 98,708 hectares. Elle compte deux villes : *Fort-de-France* et *Saint-Pierre*, chefs-lieux de deux arrondissements, la première siége du gouvernement, la seconde résidence de l'évêque; 4 grands bourgs, 20 petits bourgs ou villages, en tout 24 communes ou quartiers. Les principaux produits du pays sont : la canne à sucre, le café, le cacao, le tabac, les boissons (rhums, tafias, liqueurs), et les petits objets ouvrés d'industrie coloniale.

Nous allons donner, pour les années 1837, 1847, 1848 et

1857, l'état économique de la Martinique, au double point de vue de la population et du mouvement commercial, tel qu'il résulte des derniers documents officiels publiés par le département de la marine et des colonies.

Les deux années 1847 et 1848 nous ont paru particulièrement utiles à rapprocher pour faire connaître à nos lecteurs les effets immédiats de l'émancipation décrétée par la révolution de février. La distinction en population libre et population esclave n'a pu être établie que pour les années 1837 et 1847. Elle ne figure plus depuis 1848 sur les états statistiques dressés par les autorités coloniales.

Quant au mouvement commercial, le chiffre des importations comprend non-seulement la valeur des denrées et marchandises françaises importées de France et des colonies et pêcheries françaises par navires français, mais encore celle des denrées et marchandises étrangères importées par tous pavillons. Le chiffre des exportations comprend aussi en bloc, avec la valeur des denrées et marchandises de la colonie exportées en France, dans les colonies françaises et à l'étranger, celle des denrées et marchandises françaises et étrangères provenant de l'importation.

	1837.	1847.	1848.	1857.
Population libre...	41,546	48,271	....	....
Population esclave.	76,012	72,559	....	....
	117,558	120,830	120,357	137,513
Importat..	21,404,400	28,031,974	14,173,859	29,240,917
Exportat..	16,184,437	23,880,559	14,788,356	19,022,466
TOTAL....	37,588,837	51,912,533	28,962,215	48,263,383

Le chiffre 48,271, comprend 38,729 individus appartenant à la classe des hommes de couleur, qui est encore 10 fois plus nombreuse que la classe blanche.

Les poissons secs, les farines, le maïs, les légumes secs, les vins et les peaux forment la grosse part des importations.

Le sucre brut représente plus des trois quarts des exportations.

La France entre à elle seule pour les 4/5 dans le mouvement commercial.

Pendant l'année 1857, il y a eu parmi les nouveaux affranchis 546 mariages, 684 légitimations et 363 reconnaissances d'enfants naturels. Ces données se maintiennent chaque année aux environs de ces chiffres depuis l'émancipation.

GUADELOUPE ET DÉPENDANCES.

La Guadeloupe fait partie du groupe des petites Antilles ou îles du Vent. Un bras de mer qu'on appelle la Rivière Salée la divise en deux parties ; la partie à l'ouest du canal est la Guadeloupe proprement dite ; celle à l'est porte le nom de Grande-Terre. La colonie est située entre 15° 59' 30" et 16° 40' de latitude N., et entre 63° 20' et 64° 9' de longitude O. du méridien de Paris, à 100 kilomètres au N.-O. de la Martinique et à 1,250 lieues marines du port de Brest.—Elle comprend quatre dépendances : les îles de Marie-Galante, des Saintes, de la Désirade et les deux tiers environ de l'île Saint-Martin, dont le reste relève du gouvernement hollandais. —*Marie-Galante* est à 20 kilomètres à l'E. de la Guadeloupe, par 16° de latitude N. et 63° 30' de longitude O. — Les *Saintes* se composent de deux îles appelées *Terre-de-Haut* et *Terre-de-Bas* et de trois îlots. Elles gisent par 15° 51' 25" de latitude N. et 64° 1' 40" de longitude O., à 16 kilomètres au sud de la Guadeloupe. — La *Désirade* se trouve à 8 kilomètres N. de la Guadeloupe, par 16° 26' de latitude N. et 63° 22' de longitude O. — L'île *Saint-Martin* est située à 180 kilomètres au N. de la Guadeloupe par 18° 4' de latitude N. et 65° 25' de longitude O. C'est la partie N. qui appartient à la France.—La superficie réunie de ces différentes îles donne un total de 165,123 hectares.—La Guadeloupe compte deux villes : *la Basse-Terre* et *la Pointe-à-Pitre*, la première est siége du gouvernement et de l'évêque ; trois arrondissements dont les deux villes précitées et le *grand bourg* de Marie-Galante sont les chefs-lieux, 8 grands bourgs et 23 petits bourgs ou villages, formant en tout 32 communes ou quartiers. Les produits du pays sont la canne à sucre, le café, le coton, le cacao, le girofle et le roucou.

Voici, dans les conditions où nous l'avons donné pour la

Martinique et puisé aux mêmes sources, l'état économique de la Guadeloupe et dépendances au point de vue de la population et du mouvement commercial.

	1837.	1847.	1845.	1857.
Population libre....	33,244	41,357	....	....
Population esclave.	94,591	87,752	....	....
	127,835	129,109	1,290,50	133,092
Importat..	22,253,103	26,712,296	11,699,623	28,284,408
Exportat..	20,092,676	26,852,615	14,085,691	13,633,565
Total.	42,345,779	53,564,911	25,785,314	41,917,973

Il n'a pas été possible d'indiquer d'une manière précise les proportions de la population blanche et de la population de couleur. Cependant on peut considérer la seconde classe comme étant 12 fois plus nombreuse que la première.

Pendant l'année 1857, il y a eu parmi les nouveaux affranchis 386 mariages, 352 légitimations et 433 reconnaissances d'enfants naturels. Cette proportion se maintient depuis plusieurs années.

Le mouvement commercial entre la France et la Guadeloupe peut être évalué aux 3/4 du commerce général de la colonie. Il entre pour 32,932,598 dans le total donné plus haut.

La morue, les huiles, les vins, les légumes secs, les tourteaux des graines oléagineuses, les huiles, les riz, les ouvrages en peau et en cuir, et les habillements représentent la moitié des importations et le sucre pour les 11/12 dans les exportations.

GUYANE FRANÇAISE.

La Guyane française est située approximativement entre 5° 40' et 2° de latitude N. et entre 53° et 63° de longitude O. Le vague de ses limites ne permet d'évaluer sa superficie que très-imparfaitement. En prenant pour frontière au sud le premier cours d'eau au-dessus de l'Amazone et à l'ouest à Rio-Branco. Elle ne comprendrait pas moins de 72,000 kilomètres de superficie. Quinze îles, la plupart inhabitées

dont la principale est Maraca, près des bouches de l'Amazone et en face du territoire contesté, bordent ses côtes et peuvent être considérées comme ses dépendances. Ce sont, après cette dernière, le *Grand-Connétable*, le *Petit-Connétable*, les *Mamelles* ou les *Deux-Sœurs*, le groupe de *Remire*, comprenant les *îles le Père*, *la Mère*, et le *Malingre*, l'*Enfant-Perdu* et les *îles du Salut* qui se subdivisent en *île Royale*, *île Saint-Joseph* et *île du Diable*. La Guyane ne renferme qu'une ville, Cayenne, qui en est le chef-lieu. Elle compte 41 communes ou quartiers. Sa population blanche, indigène et immigrante ne s'élève pas au-delà de 22,000 habitants. Les principaux produits du pays sont la canne à sucre, le café, le coton, le cacao, le girofle, le roucou et les bois d'ébénisterie les plus variés.

Voici, dans les conditions où nous l'avons donné pour la Martinique et la Guadeloupe, l'état économique de la *Guyane française* au poiut de vue de la population et du mouvement commercial :

	1837.	1847.	1848.	1857.
Population libre....	5,081	6,432	......	......
Population esclave .	16,140	12,943	......	......
	21,221	19,375	18,914	17,143
Importat..	3,826,999	4,046,091	2,123,616	5,589,686
Exportat..	3,393,197	3,282,065	2,818,112	1,626,798
TOTAL.	7,220,196	7,328,156	4,941,728	7,216,484

Dans le chiffre 6,432 la population de couleur est comprise pour 5,168 individus. Cette population est encore 15 fois plus nombreuse que la classe blanche.

Le mouvement commercial entre la France et la Guyane peut être évalué aux 3/4 du commerce général. Il entre pour 5,192,449 dans le total donné plus haut pour 1857.

Les pommes de terre, les légumes secs, les fourrages, les huiles, les vins, la lingerie et les vêtements représentent la moitié des importations et le sucre les 12/13 des exportations.

ILES SAINT-PIERRE ET MIQUELON.

Les iles Saint-Pierre et Miquelon sont situées dans l'Océan

Atlantique septentrional, à 667 myriamètres du port de Brest. L'île Saint-Pierre gît par 46° 46' de latitude N. et 58° 30' de longitude O. de Paris, au S.-E. de Miquelon, à 6 lieues au plus de la côte S. de Terre-Neuve. Sa superficie est de 2,600 hectares.—*L'île Miquelon* se trouve par 45° 04' de latitude N. et 58° 40' de longitude O. —Ces deux îles ne possèdent que deux bourgs de peu d'importance, et qui portent leurs noms. Ils sont à 40 kilomètres l'un de l'autre. Le commandant des îles réside à Saint Pierre. En temps ordinaire, la population n'atteint pas 3,000 habitants; à l'époque de la pêche, ce chiffre est presque doublé. — Les principaux articles du commerce sont : la morue à tous les états : sèche, verte, fraîche; l'huile, les langues, les rogues ou œufs, le saumon, les objets d'histoire naturelle, les peaux de mouton, le beurre salé, les lards et bœufs salés.

Voici l'état économique de la colonie donné aux mêmes époques que pour les autres établissements :

	1837.	1847.	1848.	1857.
Population sédentaire et flottante environ..	2,000	2,175	2,130	2,190
Importat..	1,624,288	3,019,102	2,257,662	3,776,183
Exportat..	3,195,143	5,271,012	4,724,184	4,162,080
TOTAL..	4,819,431	8,290,114	6,981,846	7,938,263

Le chiffre 2,190 représente la population sédentaire. La population flottante présente annuellement un mouvement de 600 personnes en sus.

Le mouvement commercial entre la France et les îles Saint-Pierre et Miquelon peut être évalué au tiers du commerce général de la colonie. Il entre pour 2,781,604 dans le chiffre donné plus haut pour 1857.

Le sel de pêche, les cordages de chanvre, le beurre salé et les denrées diverses font les deux tiers des importations et les morues et l'huile de morue les 3/4 des exportations.

SÉNÉGAL ET DÉPENDANCES.

Le Sénégal est la plus ancienne colonie de la France. Elle

comprend d'abord le bassin du fleuve *le Sénégal* qui a 1,600 kilomètres de cours, depuis les montagnes du Fouta-Djalon jusqu'à son embouchure, et des forts et comptoirs situés le long de la côte occidentale d'Afrique, depuis l'embouchure du Sénégal jusqu'à l'équateur.

La colonie se divise en trois arrondissements : celui de Saint-Louis, ville de 15,000 âmes ou du bassin inférieur du Sénégal, celui de Bakel ou du Haut-Sénégal, et celui de Gorée, chef-lieu de tous les établissements au sud de cette île.

La population soumise immédiatement à la France est, en 1861, de 102,600 âmes; la population vivant sous notre dépendance peut être évaluée à 150,000 âmes, et les populations commerçant exclusivement avec nous à plus d'un million d'âmes.

Les principaux articles du commerce d'exportation sont les gommes, les arachides et autres graines oléagineuses, les cuirs, l'huile et les amandes de palme, la cire, l'ivoire, l'or, les bœufs, les gousses tinctoriales, les plumes de parures, des objets variés et des animaux vivants pour les collections d'histoire naturelle, etc. Les articles d'importation sont les guinées (toiles bleues de l'Inde), des étoffes des manufactures de France, du fer, de l'eau-de-vie, des armes à feu et des munitions de guerre, le corail, l'ambre, les verroteries, les comestibles, etc.

L'état économique du Sénégal, établi aux époques déjà indiquées par les autres colonies et dans les mêmes conditions, donne les résultats suivants :

	1837.	1847.	1848.	1857.
Population.	14,972	18,258	14,876	20,804
Importat..	10,204,991	11,889,725	4,824,874	16,331,995
Exportat..	5,436,303	8,443,126	5,003,484	15,318,765
TOTAL..	15,641,294	20,332,851	9,828,358	31,650,760

Grâce à l'action vigoureuse du colonel Faidherbe, le rayon d'autorité du gouvernement du Sénégal s'est considérablement agrandi depuis plusieurs années, et la population soumise, comme l'indique la notice ci-dessus, est aujourd'hui beaucoup plus nombreuse qu'en 1857.

Les reconnaissances d'enfants naturels ne se sont pas élevées au-dessus de 10 pendant cette dernière année

Le mouvement commercial entre la France et le Sénégal et dépendances peut être évalué aux 2/3 du commerce général de la colonie. Il entre pour 22,592,062 dans le chiffre donné pour 1857.

Les farines, le biscuit, le tabac, les vins, les fils, les tissus de lin et de coton, les ouvrages en peau ou en cuir et en métaux et les habillements neufs représentent les 4/5 des importations; les arachides, les gommes, les bois de teinture forment les 2/3 des exportations.

ÉTABLISSEMENTS DE LA COTE D'OR ET DU GABON.

Les établissements de la côte d'Or, désignés le plus souvent au Sénégal sous le nom d'*Établissements du bas de la côte*, comprennent les quatre comptoirs de *Grand-Bassam*, *Assinie*, *Dabou* et *Gabon*. — Grand-Bassam est situé sur la côte d'Or, non loin de la rivière de ce nom. Le commerce du pays consiste en or, ivoire, huile de Palme, etc. — Assinie est à 28 milles, 36 kilomètres environ, de Grand-Bassam. On y fait le même genre de commerce. — Dabou est un peu plus au sud sur l'Ebrié. — Le Gabon est situé dans le golfe de Guinée, sur la rive droite du fleuve qui porte son nom, près de son confluent avec celle de Moundah. Indépendamment des produits communs aux autres points de la côte, tels que la cire, le caoutchouc, le bois rouge, la gomme copale, l'ébène, on y trouve le combo, oléagineux très-riche, le *m'poga* qui donne une huile abondante et excellente, l'*ouaré* qui fournit une graisse alimentaire comparable à la graisse d'oie, l'*odjengé*, graisse qui donne la stéarine pure, le *dika*, également propre à faire du chocolat, du savon et de la bougie.

Ces quatre établissements sont placés sous l'autorité de commandants particuliers et relèvent du commandement supérieur du chef de la division navale des côtes occidentales d'Afrique.

Le mouvement commercial annuel de ces comptoirs peut être évalué comme suit : pour Grand-Bassam, à 1 million; pour Assinie, à 100,000 fr.; pour Dabou, à 50,000 fr., et pour le Gabon, à 1,500,000 fr.

LA RÉUNION.

L'île de la Réunion est située dans l'Océan indien par 21° de latitude S. et 53° 20' de longitude E., à 35 lieues de Maurice, 140 de Madagascar, 301 de la côte orientale d'Afrique, 1,200 lieues de Pondichéry et à 3,250 lieues marines du port de Brest. — Sa superficie est de 251,160 hectares. Elle compte trois villes : Saint-Denis, chef-lieu du gouvernement et siége de l'évêché, Saint-Paul et Saint-Pierre. — Sa population est de 160,000 habitants environ, répartis entre treize communes. Les principaux produits du pays sont : *les denrées* dites coloniales, le sucre brut, le sucre turbiné et le sirop, le café, le girofle, la vanille, le tabac en feuilles, les cigares, les bois communs, les lichens tinctoriaux, les rhums et tafias, les sacs de vacoa et de gopie, etc.

L'état économique de *la Réunion*, établi comme pour les autres colonies, donne les résultats suivants :

	1837.	1847.	1848.	1857.
Population libre....	38,238	46,048	....	....
Population esclave.	69,290	60,260	....	....
	108,548	106,768	103,491	161,321
Importat..	17,919,709	18,574,431	11,500,471	44,460,916
Exportat..	16,513,139	23,044,270	17,966,451	39,572,446
TOTAL..	34,432,848	41,618,701	29,466,922	84,033,358

Dans le chiffre 46,048, la population de couleur compte pour 11,211 individus. Cette population est 6 fois plus nombreuse que la population blanche. Dans le nombre 161,321, on a compris 53,171 immigrants de toute origine.

En 1857, il y a eu parmi les nouveaux affranchis 490 mariages, 117 légitimations et 64 reconnaissances. Ces chiffres sont à peu près les mêmes que pour les autres années.

Le mouvement commercial entre la France et la Réunion peut être évalué aux 3/4 du commerce général. Il entre pour 66,180,393 dans le chiffre donné pour 1857.

Les mules et mulets, les viandes salées, les huiles, les couleurs, les médicaments composés, *les savons*, *le choco-*

lat, les vins, les tissus de lin et de coton, les ouvrages en peau ou en cuir, la lingerie, etc., représentent les 2/3 des importations; le sucre les 7/8 des exportations.

SAINTE-MARIE DE MADAGASCAR.

L'île Sainte-Marie est située par 16° 45' de latitude S. et 48° 51' de longitude E., à 5 kilomètres de la côte orientale de Madagascar. Elle a 48 kilomètres de long sur 10 kilo mètres au plus de large. Sa superficie est de 90,975 hectares. Sa population est d'environ 6,000 habitants, dont une grande partie est groupée autour du bourg de Sainte-Marie, chef-lieu de l'établissement. Les cultures y sont peu importantes; on y trouve, comme à Madagascar, des bois d'ébénisterie d'essences très-variées. Les plus précieux sont le *natte*, le *takamaka*, le *filao*, le *porche*, le *bananier*.

Voici l'état économique de la colonie dressé d'après les plus anciens documents fournis et pour les années 1847, 1848 et 1857 :

	1847.	1848.	1857.
Population........	5,799	5,750	5,620

Nous n'avons rien à dire du commerce de Sainte-Marie. C'est bientôt plutôt un poste d'observation qu'une colonie, vis-à-vis de la grande île de Madagascar.

MAYOTTE ET DÉPENDANCES.

L'établissement colonial connu sous la dénomination de Mayotte et dépendances comprend les îles de *Mayotte* et de *Nossibé*, situées au N.-O. de la grande île de Madagascar. Mayotte appartient au groupe des Comores. Elle est située à la sortie du canal de Mozambique par 12° 45' de latitude S. et 43° de longitude E. Sa superficie est de 15 à 20,000 hectares, et sa population est de 7,000 habitants environ. Le bourg de D'zaoudzi est le chef-lieu du gouvernement. Les principaux produits du commerce sont : le sucre, les cocos, l'huile de coco, les sacs d'areck, les bois de sandale, d'ébène, les tissus et curiosités du pays. — Nossibé est compris entre les parallèles de 13° 10' 44" et 13° 24' 46" S., et entre les méridiens de 46° 4' 32" et 45° 53' 47" à l'est de Paris. Elle a 18 lieues de tour et les terres cultivables sont

représentées par une superficie de 15,000 hectares environ. La population comprenant 15,000 habitants est répartie entre huit bourgs ou villages dont Hellville est le principal et le chef-lieu. Les produits du pays sont : le café, le sésame, la canne à sucre, l'indigo, le riz, la patate, le maniol et les cambars.

Voici l'état économique de la colonie donné comme pour les autres, pour les années 1847 (Premier document fourni), 1848 et 1857.

	1847.	1848.	1857.
Population	27,252	27,252	19,684

Importations	920,000
Exportations	570,000
TOTAL........	1,490,000

ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'INDE.

Les établissements français de l'Inde se composent aujourd'hui de quelques fractions de territoires dont la superficie totale ne dépasse pas 48,962 hectares (25 à 26 lieues carrées) ; ce sont :

1° Sur la côte de Coromandel, *Pondichéry* et son territoire, composé des districts de Villenour et de Bahour, et *Karikal* et les Magnanoms (districts), qui en dépendent;

2° Sur la côte d'Orixa, *Yanaon*, son territoire et les aldées ou villages qui en dépendent, la loge de Mazulipatam;

3° Sur la côte de Malabar, *Mahé* et son territoire, la loge de Calicut;

4° Au Bengale, *Chandernagor* et son territoire, les cinq loges de Cassimbazar, Jougdia, Dacca, Belassore et Patna;

5° Dans le Goudjérate, la factorerie de Surate.

La population totale, européens et indigènes, comprend 225,780 individus qui se répartissent entre les villes de Pondichéry, chef-lieu du gouvernement, qui compte à elle seule 40,000 habitants, à 4,270 lieues marines du port de Brest, Karikal, Chandernagor, Mahé, Yanaon, et 35 allées de plus ou moins d'importance.

Les productions du pays consistent en riz, indigo, bois de teinture, etc.

L'état économique des établissements français de l'Inde, établi, pour les années 1836, 1847, 1848 et 1857, dans les mêmes données que pour les autres colonies, donne les résultats suivants :

	1836.	1847.	1848.	1857.
Population.	165,241	183,639	177,915	215,993
Importat..	2,023,766	3,587,306	3,051,933	6,194,804
Exportat..	7,895,570	17,214,141	9,725,198	41,838,256
TOTAL....	9,919,336	20,801,447	12,777,131	48,033,060

A l'encontre de ce qui arrive pour les autres colonies, les fonctionnaires et employés et les troupes indigènes, ensemble 1,150 personnes, sont compris dans le chiffre de la population. Dans les cinq établissements, les Européens ne figurent que pour 1,350 âmes.

Le mouvement commercial entre la France et les établissements français de l'Inde peut être évalué aux 2/3 du commerce général de la colonie. Il entre pour 31,149,077 dans le chiffre donné plus haut pour 1857.

Les vins, la pulpe de coco, l'arreck, le jagre, les bois, le vieux cuivre, les tissus de coton et les denrées diverses représentent le tiers des importations ; les arachides, les graines de sésame, le café, les huiles, l'indigo et les toiles de Guinée forment les 2/3 des exportations.

ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'OCÉANIE.

Les établissements français de l'Océanie comprennent deux commandements : celui des iles Marquises et de Tahiti ou de l'Océanie orientale et celui de la Nouvelle-Calédonie et dépendances ou de l'Océanie occidentale.

L'archipel des îles Marquises est situé entre les parallèles de 7° 50' et 10° 30' de latitude S. et les 140° et 143° de longitude O. de Paris. Il forme deux groupes composés d'une douzaine d'îles dont trois seulement offrent quelque étendue. La principale est Noukahiva qui contient 3,000 habitants, le cinquième de tout l'archipel, et où se trouve au fond d'une baie sûre, Taiohae, siége de l'établissement. —Cinq des iles de l'archipel de la Société : Tahiti, Moorea, Tetiaroa, Mattia et Matta, sont directement administrées par la reine Pomaré et placées sous le protectorat du gou-

vernement de l'Empereur. — Tahiti est situé entre 17° 29' 50" et 17° 53' de latitude S. et 151° 26' 56" et 151° 56' 48" de longitude O. du méridien de Paris. Sa superficie est de 1,500 kilomètres carrés et sa population de 10,000 habitants. Le commandant des îles Marquises et de Tahiti, commissaire impérial près la reine des îles de la Société, réside à Papeïti, chef-lieu de l'île. Les autres îles, à l'exception de Moorea, sont soumises au protectorat et gouvernées par des chefs indigènes. L'indigo, le roucou, le tabac, le coton, le sorgho, la canne à sucre et la noix de bancoul prospèrent dans les îles. La nacre, l'huile de coco et l'arrow-root sont les principaux articles de commerce.

La *Nouvelle-Calédonie* gît entre 20° 10' et 22° 26' de latitude S., et entre 161° 35' et 164° 35' de longitude E. de Paris. C'est une des îles les plus importantes de la Mélanésie. Sa surface est de 650 lieues carrées et sa population d'environ 60,000 âmes. *Port-de-France* en est le chef-lieu. Toutes les cultures réussissent à la Nouvelle-Calédonie; on y trouve du charbon de terre en abondance. L'*île des Pins* et le *groupe des Loyalty* sont aussi placées sous l'autorité de la France.

A Taïti la valeur des importations s'est élevée pour 1856, à	2,912,332
Et celle des exportations à	1,736,885
Ce qui porte le mouvement général du commerce à.	**4,649,217**

De l'ensemble des renseignements qui précèdent, il résulte que la France coloniale comporte environ un million d'âmes et que le mouvement commercial de nos établissements d'outre-mer s'élève à peu près à 300 millions de francs.

Charles-Fortuné De Vocire.

QUATRIÈME PARTIE.

PAYS ÉTRANGERS.

ANHALT-BERNGOURG.

Superficie : 845 kil. c. — Popul. en décembre 1858, 56,031 hab., dont 26,768 dans les villes. — Cap., Bernbourg, 7,000 habitants.

Budget de 1860. — Recettes : 1,200,000 thalers — Dépenses : 1,200,000 thal. (3 fr. 75). — Caisse d'amortissement au 1er janvier 1860. Actif : 776,431 thal.; passif : 1,211,320.

ANHALT-DESSAU-CŒTHEN.

Superficie : 1,549 kil. c. — Popul. en décembre 1858, 119,515 hab. — Cap. Dessau, 15.000 hab.

Budget de 1860. — Recettes : 1,833,110 thalers, (dont 729,000 thal., produits des domaines, 123,000 contrib. dir., 832,000 contrib. indi.). — Dépenses, 1,833,110.

Dette publique au 1er janvier 1859 : 2,318,746 thal.

AUTRICHE.

Superficie d'après les nouvelles frontières fixées par le traité de Zurich, 11,751.41 milles carrés géographiques de 54.9 kil. carrés, soit 645,152, kil. carrés. — Population 35,048,810 hab. — Capitale, Vienne, 476,222 hab. — Autres villes principales : Prague 142,588; Pesth, 131,705 (à ajouter pour Bude, 55,240). Vénise, 118,172 hab.

D'après les nationalités, la population se divise ainsi : Allemands 7,889,925, Slaves du Nord, (Bohême, Galicie,) 10,886,925; Slaves du Midi, (Croates, Serbes, etc.), 3,636,274; Roumains de l'Ouest, (comprenant 2,554,000 Italiens), 2,985,854; Roumains de l'Est 2,642,953; Magyares, 4,947,134; autres, 1,217,617 hab.

Armée. Infanterie, pied de paix......	197,000	pied de guerre.....	468,000
Cavalerie...........	40,000	—	52,000
Autres.............	60,000	—	110,000
TOTAL.......	297,000		630,000

FINANCES DE L'AUTRICHE (1) (en florins de 2 fr. 50 c.)

Compte de 1859 *comparé avec celui de* 1858.

I. Recettes effectuées.

	1859.	1858.
1. *Contributions directes :*		
Impôt foncier...................	60,597.275	61,133.175
— sur les maisons..........	17,095.429	16,422.518
Patente.........................	10,224.215	10,022.319
Impôt sur le revenu............	9,116.056	10,290.694
Autres impôts..................	202.650	281.601
	97,235.625	98,150.307
Contrib. des confins militaires...	1,919.400	1,063.650
TOTAL........	99,155.025	99,213.957
2. *Contributions indirectes :*		
Impôt de consommation........	44,231.694	42,679.383
Douanes........................	14,376.184	20,506.994
Sel............................	29,996.794	30,079.477
Tabac..........................	25,277.078	27,724.816
Timbre, etc....................	31,481.794	33,194.209
Loterie........................	5,421.305	7,241.386
Portes.........................	2,160.407	2,345.918
Octroi.........................	2,794.213	2,598.936
Divers.........................	243.114	361.050
TOTAL........	155,982.582	166,732.175
3. *Domaines et mines :*		
Domaines et forêts régis par l'État........................	1,236.080	1,764.005
— Par la Banque Nationale.....	2,661.378	3,356.531
Bénéfices ecclésiastiques vacants.	221.075	14.396
Chemins de fer.................	1,154.502	1,408.391
Télégraphe.....................	déf. 41.086	153.034
Fabriques de l'État	230.793	déf. 964.884

(1) Voyez le résumé comparatif des années 1848 à 1858 dans l'ANNUAIRE précédent.

Mines	1,086.653	1,022.380
Monnaies	1,102.034	déf. 2,060.536
Total	7,651.429	4.693.297
Excédent des fonds d'amortissem.	9,622.400	10,480.314
Recettes diverses	9,752.395	7,332.845
Produit de la vente des domaines.	924.551	976.422
Total général	283,088.383	289,429.422
Du total des impôts directes	99,155.025	99,213.957
Il faut défalquer pour la Lombardie	4,704.616	10,120.384
Reste	94,450.409	89,093.573
Du produit total des impôts indirectes	155,982.583	166,732.175
Il faut défalquer pour la Lombardie	6,854.252	16,095.364
Reste	149,128.331	150,636.811

II. Dépenses effectuées.

	1859.	1858.
Liste civile	6,817.619	44.253
Cabinet de l'Empereur	66.872	44.253
Conseil de l'empire	249.099	243.049
Conseil des mines	18.726	35.225
Ministère des affaires étrang.	2,214.282	2,258.110
Ministère de l'intérieur :		
Administration centrale	547.642	569.516
Institution géologique	40.723	38.803
Administration provinciale	20,021.367	22,634.752
Prisons	2,965.328	3,269.445
Institution agronomique de Ungarisch-Altenburg	23.660	61.530
Encouragement de l'agriculture	79.051	61.201
États provinciaux	84.338	60.726
Établissements de bienfaisance	593.568	587.640
Commission pour le rachat des servitudes	51.876	94.324
Total	24,407.553	27,377.937
Ministère des finances	24,999.440	24,296.099
Ministère de la justice :		
Administration centrale et les		

cours suprêmes et de cassation.	728.161	742.841
Cours et tribunaux.............	14,567.078	15,668.684
TOTAL........	15,295.239	16,411.525
Ministère des cultes et de l'instruction :		
Administration centrale.........	245.877	261.443
Conseil d'instruction	122.469	99.150
Établissements religieux	1,658.333	1,793.244
Établissements scolaires........	492.881	561.309
Enseignement supérieur........	1,707.086	1,887.534
Institutions scientifiques dans le royaume Lombardo-Vénitien..	27.361	40.110
Académies des beaux-arts......	110.060	152.614
Fondations..	1,005.848	1,173.304
TOTAL........	5,369.915	5,968.708
Ministère du commerce, de l'industrie et des travaux publics :		
Administration centrale	676.746	746.982
Consulats, etc., etc.............	969.907	1,055.387
Ingénieurs, etc................	1,973.145	2,031.101
Ponts et chaussées.............	10,571.198	10,496.771
Voirie fluviale.................	3,110.497	4,075.989
TOTAL........	17,301.493	18,406.230
Ministère de la police :		
Administration et dépenses extraordinaires................	675.000	685.440
Sûreté publique................	2,424.131	2,735.536
Gendarmerie..................	6,719.605	7,413.737
TOTAL........	9,818.736	10,534.713
Autorités chargées du contrôle financier dans la capitale et dans les provinces..........	3,621.202	3,776.484
Divers	1,951.758	1,390.484
TOTAL des dépenses de l'administration civile..............	112,131.934	119,766.016
Armée. Dépenses ord. et extr.	292,217.937	104,540.223
Marine — ..	8,932.783	6,777.750
TOTAL de l'administ. militaire.	301,150.729	111,317.973
Subventions et garanties d'intérêts :		
Subvention au Lloyd autrichien.	2,865.877	955.500

Garantie d'intérêt à la société de bateaux à vapeur sur le Danube	1,650.000	»
TOTAL	4,515.877	935.500
Dette publique :		
Intérêts de la dette consolidée	91,471.474	80,962.091
Autres dépenses	24,448.322	22,197.435
TOTAL	115,919.796	103,159.526
Dépenses extraordinaires :		
Remboursement de dettes	15,225.056	14,281.127
Placement de capitaux (construction de chemins de fer, de télégraphe, etc.)	9,260.827	22,525.954
TOTAL	24,485.883	36,807.081
TOTAL général des dépenses	558,204.210	372,006.096

Le capital de la dette s'élève (1860) à 2,268,071,532 fl. dont 345,214,156 fl. appartenant à la dette flottante. Dans cette somme la Banque est créancière de 222 millions.

COMMERCE EN 1859 ET EN 1860.

Importations.

	1860.			1859.		
	mill. de fl.	mill. de fr.	p. c.	mill. de fl.	mill. de fr.	p. c.
Denrées coloniales	15.7	39.2	6.85	16.7	41.8	6.52
Tabacs, cigares, etc.	3.9	9.7	1.70	3.8	9.5	1.48
Céréales et fruits	11.6	29.0	5.06	34.2	34.2	5.35
Animaux	11.9	29.8	5.19	15.1	37.8	5 92
Produits animales	6.0	15.0	2.62	5.0	12.2	1.91
Graisse et huiles	11.1	27.7	4.85	13.4	33.5	5.25
Liqueurs et comestibles	3.3	8.3	1.44	3.3	8.3	1.29
Combustibles, matériel de construction	5.8	14.5	2.52	5.4	13.5	2.12
Produits pharmaceutiques et chimiques, parfumerie, teinture et tannerie	16.3	40.8	7.11	15.3	38.3	5.98

Métaux	40.1	100.2	17.49	73.6	184.0	27.80
Matières textiles	48.1	120.3	21.00	38.8	97.0	15.20
Fils	16.5	41.2	7.19	12.0	30.0	4.69
Tissus	11.4	28.5	4.97	9.8	24.5	3.85
Papier et papeteries	1.5	3.8	0.65	1.3	3.3	0 51
Cuirs	4.9	12.2	2.15	6.4	16.0	2.51
Ouvrages en bois, verreries et poteries	8.4	8.5	1.48	3.1	7.8	1.21
Métaux ouvrés	4.0	10.0	1.75	4.6	11.5	1.79
Équipages	0.3	0.8	0.13	0.8	3.0	2.31
Machines et quincailleries	5.8	14.5	2.53	5.9	14.8	2.31
Produits chimiques, couleurs, etc.	2.1	5.2	0.91	1.9	4.8	0.75
Livrets et objets d'art	5.5	13.8	2.40	5.7	14.2	2.25
TOTAL	229.2	573.0	100	255.6	639.0	100

Exportation.

	1860.			1859.		
	mill de fl.	mill. de fr.	p. c.	mill. de fl.	mill de fr.	p. c.
Denrées coloniales	0.2	0.5	0.06	»	»	»
Tabacs, cigares, etc.	1.0	3,5	0.32	0.6	1.05	0.22
Céréales et fruits	50.0	100.0	13.03	17.2	43.0	6.20
Animaux	7.5	18.8	2.46	6.6	16.5	2.38
Produits animaux	4.6	11.5	1.50	5.0	12.5	1.80
Graisse et huiles	4 1	10.2	1.33	2.5	6.2	0.90
Liqueurs et comestibles	3.4	8.5	1.10	2.8	7.0	1.00
Combustibles, matériel de construction	19.0	47.5	6.19	15.9	39.8	5.75
Produits pharmaceutique, parfumerie, teinture, tannerie et matières de chimie	4.9	12.3	1.60	4.0	10.0	1.44
Métaux	58.0	135.0	18.90	75.0	187.5	27.00
Matières textiles	39.5	98.8	52.88	48.8	122.0	17·53
Fils	2.3	5.8	0.76	1.8	4.5	0.65
Tissus	45.2	113.0	14.75	34.2	85.5	12.30
Papier et papeteries	5.5	13.7	1.79	4.7	11.8	1.70
Cuirs	10.9	26.8	3.50	7.9	19.7	2.82

Ouvrages en bois, verreries et poteries	20.7	51.8	6.75	18.6	46.5	6.70
Métaux ouvrés	8.9	22.2	2.90	6.5	16.3	2.35
Équipages	4.1	10.2	1.33	2.9	7.2	1.05
Machines et quincailleries	19.7	49.2	6.41	16.0	40.0	5.77
Produits chimiques, couleurs, etc.	4.9	12.2	1.60	4.3	10.8	1.55
Livres et objets d'art	2.4	6.0	0.78	2.4	6.0	0.86
Déchets	0.2	0.5	0.06	0.1	0.2	0.03
TOTAL	306.8	767.0	100	277.8	694.5	100

La recette des douanes de l'Autriche pendant l'année 1860 a été de 13,361,000 fl.

dont environ 95,75 p. c. pour droits d'entrée
3,25 p. c. — de sortie
1,00 p. c. — de transit.

TRIESTE.

Mouvement de la navigation en 1858. — L'intercourse (y compris le cabotage) de Trieste, en 1858, a occupé 20,631 bâtiments, jaugeant 1,531,765 tonneaux, savoir :

A l'entrée	10,356	navires.	766,915	tonneaux.
A la sortie	10,275	—	764,850	—
TOTAUX	20,631		1,531,765	

Dans ce total général, les mouvements *sur lest* comptaient pour 4,266 bâtiments et 186,873 tonneaux. Il restait ainsi aux opérations par *bâtiments chargés* 16,365 navires et 1,338,892 tonneaux.

Voici, comment se composait, quant au mode de navigation, le mouvement général :

A voiles	18,713	navires.	1,025,186	tonneaux.
A vapeur	1,918	—	506,579	—
TOTAUX	20,631		1,531,765	

Récapitulation de 1841 *à* 1858 (lest et chargé, entrées et sorties réunies).

	Navires.	Tonneaux.
1841	17,237	783,000
1842	15,422	837,841

1843.........	16,334	948,507
1844.........	16,297	948,246
1845.........	17,091	1,010,538
1846.........	16,782	985,514
1847.........	17,321	1,007,331
1848.........	17,712	926,815
1849.........	20,553	1,269,258
1850.........	21,124	1,323,796
1851.........	24,101	3,408,802
1852.........	27,931	1,565,652
1853.........	29.297	1,675,586
1854.........	26,556	1,730.911
1855.........	21,081	1,489,197
1856.........	21,759	1,545,902
1857.........	21,504	1,521,525
1858.........	20.631	1.531.760

VENISE.

Navigation en 1857 *et* 1858.

ENTRÉES.

	1857.		1858.	
	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.
Long cours....	792	152,614	847	175,219
Cabotage......	3,853	313,014	3,646	299,191
	4,645	465,628	4,493	474,410

SORTIE.

	1857.		1858.	
	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.
Long cours....	816	161,672	798	163,500
Cabotage......	3,720	311.941	3,719	306,012
	4,536	473,613	4,517	469.512

BADE.

Superficie : 15,284 kil. c. — Popul. 1,335,952 hab. — Capitale, Carlsruhe, 25,762 hab. — Manheim, 26,916 hab.

Budget de 1860 *et* 1861.

Recettes ordinaires par année................	16,884,941 fl.
Frais de perception..........................	5,703,544
Recettes nettes................	11,181,397
Pour les deux années...........	22,362,794
Depenses ordinaires pour les deux années.....	21,194,988 fl.

Excédant des recettes	1,167,806
Versement de la caisse d'amortissement	371,872
Dépenses extraordinaires	1,539,678

Certaines administrations ont des budgets spéciaux, non compris dans les précédents. Les voici (budgets biennaux).

	Recettes.	Dépenses.
Administration des postes	2,798,622 fl.	2,081,036 fl.
Direction des chemins de fer	10,859,338	6,608,928
Service de la construction des chemins de fer	—	18,873,241

Dette publique (*au* 1er *janvier* 1860).

1° Dette générale :		
Le total s'élève à		43,028,145 fl.
Sur ce chiffre, ne portent pas intérêt :		
Les fonds des domaines	12,000,000	15,707,932
Le papier monnaie	3,000,000	
Quelques autres fonds	707,932	
Reste pour la dette portant intérêt		27,320,213
L'actif de la dette s'élève à		11,760,810
2° Dette des chemins de fer.		
Le total du passif s'élève à		55,103,351
dont ne portant pas intérêt	3,064,766 fl.	
L'actif s'élève à		7,889,826
Montant net de la dette		47,213,525

Armée. — Contingent principal et réserve sur le pied de guerre.

Etat-major	49 h.
Infanterie	10,901
Cavalerie	1,870
Artillerie	2,077
Réserve	1,687
Total	16,584
Pied de paix	8,003

BAVIÈRE.

Superficie : 76,174 kil. c. — Popul. 4,615,748 hab. — Capitale, Munich, 137,095 hab. — Popul. des villes suivantes : Nuremberg, 59,177; Augsburg, 43,616; Wurzbourg, 36,052; Ratisbonne, 25,856.

FINANCES.

BUDGET DE LA 7e PÉRIODE FINANCIÈRE.

Recettes annuelles.

Impôts directs	7,317,421 fl.
Impôts indirects	15,810,000
Taxes et produits des établissements publics	7,612,887
Domaines	8,137,412
Produits particul. et recettes diverses	719,695
Total	39,597,415

Dépenses annuelles.

Dette publique florins	12,719,300
Liste civile	2,982,272
Conseil d'état	72,963
Diète	59,000
Ministère des affaires étrangères	460,000
— de la justice	1,578,738
— de l'intérieur et des cultes	1,074,225
Cours et tribunaux	1,581,036
Ministère du commerce et des travaux publics	225,563
— des finances	815,860
Etablissement de l'état, instruction, etc.	7,751,078
Fonds des arrondissements	486,045
Armée	9,075,900
Agriculture	624,393
Pensions pour les veuves et les orphelins	626,000
Fonds de réserve	675,000
Organisation	589,489
Total des dépenses annuelles	41,396,862

Capital de la dette au 30 *juin* 1859.

Ancienne dette	100,729,703
Nouvelle dette (y compris l'emprunt milit. de 1855)	22,550,977
Dette des chemins de fer	90,913,134
Rachat des rentes foncières	102,299,550
Total	316,493,364

Armée. — Infanterie, 151,494 h.; cavalerie, 24,355 h.; artillerie, 26,104 h. (136 bouches à feu).

Productions des mines. — D'après un relevé officiel comprenant toutes les mines, usines métallurgiques et sa-

lines du royaume, la production a présenté, pour l'exercice 1858-59, les chiffres suivants :

Charbon de terre....	5,293,892	quint. de 50 kil.	1,264,443 fl.
Minerai de fer.......	1,757,920	—	373,075
Fer en barres........	586,605	—	4,999,318
Fonte en gueuses....	779,149	—	2,537,399
Ouvrages en fonte...	165,567	—	1,199,522
Tôle................	67,469	—	311,271
Fil de fer..........	14,780	—	203,025
Acier...............	160	—	15,700
Vitriol.............	63,322	—	32,753
Sel.................	978,518	—	4,182,823

BELGIQUE.

Superficie : 29,456 kilomèt. c. — Population en 1859 : 4,671,187 hab. — Capitale, Bruxelles, 169,640 hab. Les huit communes suburbaines comptaient 93,841 habitants.

MOUVEMENT DE LA POPULATION EN 1859.

		NAISSANCES non-compris les morts-nés.	MORT-NÉS.
Légitimes.....	Masculin.............	70,898	3,814
	Féminin..............	67,803	2,832
Naturelles.....	Masculin.............	5,627	438
	Féminin..............	5,488	390
TOTAUX....	Masculin.............	76,525	4,252
	Féminin..............	73,287	3,222

Milice nationale.

Le nombre de miliciens inscrits a été en 1859........	43,442
Degré d'instruction des miliciens :	
Ne sachant ni lire ni écrire........................	13,933
Sachant lire seulement..............................	3,211
Sachant lire et écrire..............................	11,266
Ayant une instruction supérieure aux deux degrés qui précèdent..............................	14,467
Instruction inconnue................................	565
Exemptés pour cause de maladie......................	4,267

Mariages classés suivant les âges en 1859.

	Hommes.	Femmes.
De 21 ans et au-dessous....	1,372	5,405
» 21 à 25 ans accomplis..	7,594	10,102
» 26 à 30 — ..	11,279	9,522

» 31 à 35	— ..	7,396	5,531
» 36 à 40	— ..	4,123	3,198
» 41 à 45	— ..	2,296	1,662
» 46 à 50	— ..	1,339	863
» 51 à 55	— ..	792	384
» 56 à 60	— ..	478	173
» 61 à 65	— ..	181	65
» 66 à 70	— ..	71	27
» 71 à 75	— ..	15	8
» 76 à 80	— ..	5	1
Au-dessus de 80 ans........		0	0
Totaux........		36,941	

		1859.
Mariages	entre garçons et filles.......	30,430
—	entre garçons et veuves.....	1,792
—	entre veufs et filles.........	3,636
—	entre veufs et veuves........	1,083
	Total...........	36,941
Divorces............................		47

Décès, non-compris les morts-nés.

		1859.
Enfants et non mariés.....	Masculin............	35,612
	Féminin.............	32,345
Mariés.......	Hommes............	14,122
	Femmes............	13,050
Veufs............................		6,694
Veuves............................		9,827
Totaux par sexe.....	Masculin............	56,428
	Féminin.............	55,222
	Totaux généraux......	111,650

FINANCES. — BUDGET DE L'ÉTAT POUR 1861.

Recettes.

Contribution foncière (principal et additionnel)	18,886,290 fr.
Contribution personnelle (principal et additionel)................................	10,340,000
Droits de patentes (principal et additionnel)...	3,960,000
Redevances sur les mines..................	554,400
Droit de débit des boissons alcooliques.......	1,150,000
Droit de débit des tabacs....................	185,000
— de douanes............................	14,705,000
— d'accises.............................	24,790,000
— de marque des matières d'or et d'argent.	225,000

Recettes diverses	195,000
Droits d'enregistrement	13,300,000
— de greffe	250,000
— d'hypothèque	2,400,000
— de successions	8,825,000
— de mutation en ligne directe	1,650,000
— dus par les époux survivants	150,000
— de timbre	3,650,000
— de naturalisations	5,000
Produit des amendes	290,000
Droits de péages sur les rivières et canaux	2,800,000
Droits de barrières sur les routes de l'État	1,600,000
Postes (1)	2,840,000
Marine (bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres)	110,000
Chemins de fer	27,500,000
Télégraphes électriques	500,000
Autres revenus	6,042,500
Produit des ventes des biens domaniaux	400,000
Remboursements	1,726,000
TOTAUX	149,029,190

Dépenses (non-compris les crédits supplémentaires).

Dette publique	40,616,724	47
Dotations	4,088,342	75
Ministère de la justice	13,195,347	»
— des affaires étrang. et de la marine	2,602,931	18
— de l'intérieur	8,932,568	31
— des travaux publics	25,346,912	»
— de la guerre	32,252,630	»
— dés finances	11,691,175	»
Remboursements et non-valeurs	2,678,000	»

Agriculture. — Produits de la récolte des céréales et pommes de terre en 1859.

Rendement moyen par hectare :

Froment	16.68 hectol.
Epeautre	31.58
Seigle	13.67
Sarrasin	23.02
Pommes de terre	11,538 kil. par hectare.

(1) Déduction faite de 42 p. 100 du produit probable des postes, soit 2,060,000 francs, attribués au fonds communal, créé par la loi du 12 juillet 1860.

Importations et exportations des denrées alimentaires pendant l'année 1859.

	Quantités importées pour la consommation.	Quantités de grains indigènes exportées.
Froment............	84,544,680 kil.	21,499.583 kil.
Seigle..............	26,218,682	8,982,185
Avoine.............	19,021,886	1,640,854
Sarrasin et maïs	680,447	1,085,147
Fèves et vesces.....	2,440,832	996,638
Orge et escourgeon.	54,100,787	624,150
Farine et son.......	12,449,992	7,381,568
Pommes de terre...	304,257	93,902

Prix moyen des graines en Belgique pendant l'année 1859.

Mois.	Froment.	Seigle	Mois.	Froment.	Seigle.
Janvier......	22 18	16 36	Juillet......	23 58	16 54
Février......	21 97	16 04	Août	23 59	17 32
Mars.........	21 76	15 78	Septembre..	24 36	18 20
Avril........	22 20	16 01	Octobre.....	25 19	19 26
Mai	24 55	17 69	Novembre. .	27 14	20 81
Juin	25 56	16 47	Décembre...	27 92	21 92
Prix moyen de l'année			....	24 00	17 70

COMMERCE ET NAVIGATION EN 1859.

Commerce. — La valeur totale de l'importation s'est élevée (commerce spécial, val. var.) à 451,056,785 fr., qui ont produit un revenu douanier de 14,960,294 fr. On a en outre importé 86,978,520 fr. en numéraire, provenant principalement de France (78,269,651 fr.) ; le reste venait des Pays-Bas 4,222,683 fr., de l'Angleterre 4,138,645 fr., et de l'Allemagne 347,541 fr.

Voici les pays qui ont centribué pour la plus forte part à ces importations :

France.........	110,480,977	Russie.........	25,538,543
Pays-Bas.......	93,488,461	États-Unis.....	21,649,818
Angleterre.....	77,748,589	Cuba, Porto-Rico	8,316,652
Assoc. allemande	35,058,252	Suède, Norwège.	6,419,370
Rio de la Plata..	33,677,933	Brésil..........	6,029,350

A l'exportation, toujours du commerce spécial ou non-compris le transit, la valeur variable s'élève à 413,327,253 f., non-compris 292,829,086 f. en numéraire destiné aux pays suivants :

Angleterre.......	218,517,977	Pays-Bas....	27,798,272
Assoc. allemande.	34,090,667	France......	12,422,170

Nous allons indiquer maintenant les dix États pour lesquels, on a exporté de Belgique la plus forte partie de marchandises.

France.........	149,953,132	États-Unis......	11,271,542
Angleterre.....	76,641,154	Espagne.......	8,516,317
Pays-Bas.......	58,737,023	Russie..........	7,801,636
Assoc.allemande	47,969,401	Cuba, Porto-Rico	6,656,640
Villes hanséat.	11,274,408	Turquie........	6,435,276

Navigation. — Les transports maritimes ont eu lieu par 3,409 navires à l'entrée et par 3,318 à la sortie, ensemble 6,727 arrivages et départs, y compris le mouvement de la navigation à vapeur. Les navires entrés et sortis avaient une capacité totale de 1,142,421 tonneaux, mais leur chargement ne s'élevait qu'à 854,652 tonneaux. Ils étaient monté par 70,853 hommes d'équipage.

CHEMINS DE FER EN 1859.

Longueur. — La longueur des chemins de fer existant en Belgique, abstraction faite des embranchements industriels, se présente actuellement comme suit :

Lignes construites par l'État.............	567,025	mètres.
— — des compagnies....	1,147,145	—
	1,714,169	

Longueur exploitée par l'État : 745,338 mètres.

Dépenses des premiers établissements. — Le total s'en est élevé, jusqu'en 31 décembre 1859, pour les lignes construites par l'État, à 191,500,838 fr. Dans cette somme ne sont pas compris les crédits encore disponibles, mis à la disposition du ministre des travaux publics par les votes des chambres.

Compte de 1859.

Les recettes se sont élevées à................	28,080,999 70
Les dépenses à................................	14,088,227 31
Les recettes *nettes* s'établissent donc au chiffre de..................................	13,992,772 39

D'après ces résultats la dépense d'exploitation équivaut à 50.17 0/0 de la recette brute. La proportion montait à 52.28 0/0 en 1858.

Transports. — Le nombre des voyageurs transportés sur les lignes de l'État a été de 8,176,068. Les autres transports se subdivisent ainsi :

Bagages	236,849	quintaux.
Petites marchandises	1,020,516	—
Grosses marchandises	3,772,161	—

Non compris les bestiaux, les articles d'argent et quelques menus transports.

Matériel. — Au commencement de 1860, il existait sur les lignes de l'État 35 machines à vapeur fixe de la force de 547.50 chevaux vapeur, et 249 locomotives, soit 0.334 par kilomètre exploité ou une locomotive pour 3 kilom. — Le nombre des voitures, servant au transport des voyageurs, était de 1,215; celles qui étaient employées au service des marchandises de 6,137; les autres de 511; en tout 7,863.

Accidents. — En 1859 on a constaté les accidents suivants :

Voyageurs tués	néant
Voyageurs blessés (par le fait du service	6 (1 sur 1,190,107).
Agents de l'administration tués	13
— — blessés	22
Personnes circulant sur la voie, tuées	15
— — blessées	5

Le nombre total des tués est donc de 28 et celui des blessés de 33.

TÉLÉGRAPHES AU 31 DÉCEMBRE 1859.

Les lignes ont une longueur de 1,360 kil; les recettes se sont élevées à 506,006 fr. 44 c., les dépenses à 263,993 fr. 69 c.; le nombre des télégrammes a été de 196,240, dont 76 0/0 de vingt mots.

BOLIVIE.

Superficie : 801,540 kil. c. — Populat. en 1858 (d'après M. le docteur Petermann), 1,742,352 hab., non compris 245,000 Indiens. — Capitale, Chuquisaca, 19,200 hab. —

Autres villes : La Paz, 76,372 hab.; Cochabamba, 40,678 ; Potosi, 22,800. (Petermann).

Finances. — Recettes : 1,976,000 piastres; dépenses : 1,739,000 ; dette publique : 100,000 dollars.

Importation. — 7,000,000 de francs.

Armée. — 1,500 hommes.

BRÊME.

Superficie : 251 kil. c. — Population en 1855, 88,856 hab., dont 60,087 dans la ville de Brême.

FINANCES EN 1859 ET 1860.

Recettes	1859. —	1,400,943 th.	1860. —	1,306,717 th.
Dépenses	—	1,388,521	—	1,435,813
Intérêts de la dette en 1860........				285,102 th.

Armée. — 760 hommes.

Navigation fluviale. — Entrées, 6,790 bateaux, 535 radeaux; sorties, 3,991 bateaux chargés, 2,811 sur lest.

Navigation maritime en 1859. — Entrées 2,798 navires jaugeant 282,634 lasts de 2,000 kil. ; sorties, 3,100 navires, 289,546 lasts. Sur ce nombre l'intercourse avec les États-Unis a employé 416 navires, dont 51 à vapeur, soit 184 bâtiments à l'entrée et 232 à la sortie. Dans le total des navires, le port de New-York a figuré pour 210, celui de la Nouvelle-Orléans pour 83, Baltimore pour 63 ; le reste s'est reparti entre Richmond, Charleston, Galveston, Philadelphie, etc.

On a compté, en 1857, 3,199 passagers arrivés des États-Unis à Brême, et 48,317 émigrants, partis de Brême pour les États-Unis.

COMMERCE EN 1857 ET 1858.

1° *Importation de Brême.*

		Thalers d'or.		
Par mer directement.	1857	45,433,362	1858	35,347,415
Du bas Weser.......		902,418		843,374
De l'intérieur........		27,669,000		20,963,460
TOTAUX.... en thalers (1)		74,004,780		56,454,749
TOTAUX.... en francs....		306,668,000		233,897,000

(1) Le thaler d'or de Brême = 72 groote, représente la 5e partie du

2° Exportation de Brême.

Par mer directement	27,944,246	19,283,619
Pour le bas Weser	3,944,952	3,396,393
Pour l'intérieur	30,720,274	32,669,780
TOTAUX en thalers	62,609,472	55,349,792
TOTAUX en francs	259,830,000	229,702,000

Il résulte de la comparaison de ces totaux que la valeur collective des importations et des exportations de Brême, a été inférieure de 103 millions de francs en 1858 à celle qu'elles avaient formée l'année précédente ; mais cette diminution doit être attribuée uniquement aux variations notables survenues dans les prix par suite de la crise financière. Sous le rapport de la quantité des marchandises, le mouvement de Brême n'a nullement diminué le poids des articles importés et exportés ayant présenté dans les deux années des chiffres à peu près égaux, soit 17,141,513 quintaux en 1857 et 17,185,006 en 1858. On doit constater, en outre, que les prix s'étant maintenus en 1858 à un taux plus normal, et l'action de la spéculation ayant été moins sensible, les résulats ont dû en définitive être plus avantageux pour les négociants et mieux équilibrer le montant des importations avec celui des exportations.

Le mouvement des opérations de Brême en 1858 s'est réparti entre les pays suivants :

PROVENANCES ET DESTINATIONS.

	Importation.	Exportation.
Zollverein	19,123,850	30,384,713 th.
Autres pays de l'Europe et Levant	14,077,972	13,297,628
États-Unis	12,118,695	9,268,483
Mexique	317,111	265,483
Indes-Occidentales	3,783,847	780,846
Amérique du Sud	2,937,739	546,196
Afrique	124,847	98,747
Indes-Orientales et Chine	3,657,000	10,810
Australie et îles Sandwich	240,332	134,232
Pêcheries et Marine	72,991	542,654

frédéric d'or et vaut environ 4 fr. 15 c., à raison de 17 groote 3/8 pour un franc.

RELEVÉ DES PRINCIPALES MARCHANDISES.

1° *Importations.*

MARCHANDISES.	1857.		1858.	
	Quantités.	Valeurs.	Quantités.	Valeurs.
	livres (1).	thalers.	livres.	thalers.
Café	20,415,294	3,217,568	11,149,418	1,589,121
Sucre brut :				
Indes-Orientales	3,854,815	416,167	5,404,908	487,034
Cuba	6,302,801	808,720	5,027,026	579,806
Brésil	2,415,786	277,220	1,294,895	94,414
Moscouade	7,387,786	747,956	6,506,328	483,589
Tabac en feuil. :				
Java	1,406	664	158,510	21,007
Akyab	1,107,139	109,588	449,925	56,883
Porto-Rico	2,289,172	379,758	2,971,754	335,007
Varinas	417,410	99,491	517,927	111,611
La Havane	757,424	471,066	758,708	399,794
Cuba	3,488,636	1,121,903	2,137,852	644,366
St-Domingue	2,022,146	779,088	3,361,686	892,932
Colombie	7,875,594	3,279,441	4,941,303	1,635,572
Brésil	7,240,623	1,484,312	1,390,273	241,554
Floride	263,124	171,589	430,943	167,597
Kentucky	16,929,532	3,584,717	7,856,885	1,105,211
Maryland	9,939,770	1,630,430	8,695,088	935,376
Ohio	1,915,896	404,345	2,031,362	270,070
Seedleaf	364,364	113,247	1,067,712	204,836
Virginie	5,697,547	975,500	5,736,458	569,881
Hollande	197,091	44,768	37,470	6,853
Tabac, tiges :				
Kentucky	2,236,358	120,504	2,310,057	74,242
Virginie	9,323,517	597,318	5,605,425	243,242
Tabac manufact. :				
Ordinaire	208,386	36,893	242,988	53,032
Cigares, milliers	125,435	933,883	102,558	652,599
Céréales :				
Seigle, lasts (2)	15,305	1,591,477	16,110	1,423,386
Froment	2,145	289,262	2,117	402,596
Orge	1,282	112,406	2,362	181,016
Avoine	3,038	184,440	2,411	147,776
Riz, livres	54,795,446	1,843,158	53,997,348	1,370,743
Coton en laine	40,940,316	8,311,043	40,913,092	7,674,551
Vins :				
Champagne, bout.	50,746	51,866	47,812	40,189
Rhin mesure (3)	943	36,048	2,913	86,794
Autres, barr. (4)	14,039	815,683	10,981	422,702

(1) 1 livre de Brême = 498 gr. 23.
(2) 1 last = 29 hectol. 63.
(3) 1 mesure = 144 litres 81.
(4) 1 barrique = 217 litres 21.

2° *Exportations.*

MARCHANDISES.	1857.		1858.	
	Quantités.	Valeurs.	Quantités.	Valeurs.
Tabac manuf. :	livres.	thalers.	livres.	thalers.
Ordinaires	3,547,706	53,966	320,620	61,812
Cigares :	milliers.		milliers.	
Havane	6,129	204,956	2,693	82,641
Brême..........	101,701	1,145,075	86,817	967,922
Cotonnad. du Zollverein	colis. 16,736	3,089,299	colis. 16,082	2,352,653
Toiles du Zollverein	»	639,470	»	375,120
Soieries :				
Zollverein	767	674,252	265	222,851
Autriche	291	274,864	136	161,869
Draps :				
Zollverein	3,133	2,123,163	3,261	1,878,972
Autriche	64	79,426	57	76,415
Autres lainag. :				
Zollverein.......	8,015	2,699,581	4,508	1,161,754
Autriche	35	21,838	24	16,940
Merc. et quinc. :				
Zollverein.......	4,752	711,915	3,548	410,206
Autriche	380	103,502	198	45,824
Glaces du Zollverein	caisses. 3,049	639,979	caisses. 2,000	276,268
Fanons de baleine	livres. 360,389	455,718	livres. 391,577	566,083
Huiles de poisson.........	tonnes. 14,134	399,551	tonnes. 20,828	484,318

Effectif de la marine marchande, 262 navires jaugeant 82,446 lasts, dont 9 vapeurs à hélice.

BRÉSIL.

Superficie 7,137,000 k. c. — Popul. en 1856, 7,677,800 hab. Capitale. Rio-Janeiro 296,136 hab.

FINANCES.

Recettes de l'année 1859-1860.... 45,000,000 de milreis.
Dépenses...................... 48,302,935 —

Dette extérieure 5,192,900 livres sterl. ; intérieure consolidée 57,757,000 milreis.

Armée 22, 500 hommes.

Flotte. — 21 vapeurs, 7 corvettes à voiles et plusieurs petits bâtiments.

Navigation maritime 1857-1858.

	ENTRÉES.		SORTIES.	
	Nav.	Ton.	Nav.	Ton.
Pavillon brésilien..	264	28,516	173	26,126
— étranger..	2,511	880,925	2,463	930,831
	2,875	909,441	2,636	956,057
Cabotage..........	3,154	457,253	3,145	470,288

COMMERCE EN 1857-1858.

Pays d'origine et de destination.	Importation.		Exportation.	
Russie..............	35,527	milreis.	227,838	milreis.
Suède et Norwège...	686,580	»	513,419	»
Prusse.............	5,835	»	—	»
Danemark..........	79,603	»	652,799	»
Pays-Bas...........	150,884	»	881,878	»
Villes hanséatiques.	8,473,778	»	4,296,783	»
Gr.-Bretagne et possessions..........	70,122,292	»	36,157,331	»
France et possessions	18,872,286	»	6,955,598	»
Espagne et possess.	1,407,454	»	782,148	»
Portugal et possess.	8,081,741	»	7,631,097	»
Belgique...........	2,687.605	»	1,185,426	»
Autriche...........	586,992	»	482,285	»
Sardaigne	1,001.152	»	1,067,112	»
Deux-Siciles........	31,895	»	28,063	»
Turquie............	—	»	795,846	»
Ports de la Méditerranée............	—	»	559,360	»
Chine...............	—	»	73,883	»
Côte d'Afrique......	308,589	»	1,024,558	»
États-Unis	10,335,086	»	24,621,499	»
Chili...............	374,731	»	1,728,037	»
Pérou..............	35,702	»		
États de la Plata....	4,496,157	»	6,204,497	»
Ports de l'intérieur.	882,095	»		
Ports non spécifiés .	1,553,612	»	73,142	»
TOTAL.......	130,207,606	»	95,942,612	»

RIO-JANEIRO. *Commerce en* 1857, 1858 *et* 1859. — L'im-

portation et l'exportation de cette place ont faibli, en 1858, comme on pouvait s'y attendre après la violente crise commerciale qui survint aux États-Unis vers la fin de 1857; l'ensemble des valeurs échangées n'a été que de 353,890,000 francs contre 368,737,000 francs en 1857, savoir :

Importation	1857	186,672,000 fr.
	1858	178,392,000
	1859	183,170,000
Exportation	1857	182,065,000
	1858	175,507,000
	1859	173,835,000

Navigation.

1857	2,352	navires	964,320	tonneaux.
1858	2,214	—	1,020,654	—
1859	2,284	—	1,059,640	—

Les principales denrées du pays ont eu en 1859 l'écoulement suivant à l'extérieur :

			kilogr.
CAFÉ.......... sacs	1,917,327	soit	140,625,935
Il avait été, en 1858, de	1,839,432	—	134,222,337
Et en 1857	2,082,316	—	152,737,878
SUCRE....... caisses	11,084	—	6,503,011
Il avait été, en 1858, de	10,620	—	6,231,816
Et en 1857, de	7,317	—	4,293,615
CUIRS......... cuirs	63,847	—	638,470
En 1858	61,141	—	611,510
En 1857	31,435	—	314,350
BOIS DE PALISSANDRE	1,526	douzaines.	
En 1858	1,467		
En 1857	1,484		

BRUNSWICK.

Superficicie 3,618 kil. c. — Popul. 274,069 hab. — Capitale, Brunswick, 38,397 hab.

Finances. — (Période financière 1858-1860) recettes, 4,693,500 thalers (3 fr. 75). — Dette (1858) 9,632,396 thalers dont 6,108,000 pour les chemins de fer.

Armée. — Pied de paix, 2,476 hommes; pied de guerre, 4,857 hommes,

CHILI.

Superficie : 362,340 kil. c. — La population, qui était en 1854 de 1,465,492 habitants, figure dans le recensement de 1857 pour 1,558,319; accroissement : 92,827.—Capitale, Santiago, 80,000 hab.

En 1854, la population se composait ainsi : 726,118 hommes et 739,374 femmes.

FINANCES DE 1857 ET 1858.

	1857.		1858.	
	p.	c.	p.	c.
Douanes	4,029,341	39	3,484,617	80
Espèces soumises à l'estanco.	1,082,314	64	983,825	82
Contribution territoriale	526,914	26	526,914	26
Cadastre	99,836	08	99,830	08
Droits sur les ventes	230,711	59	247,413	47
Imposition des capitaux	19,473	84	16,325	72
Patentes	72,414	67	75,694	»
Papier timbré	84,114	60	97,011	17
Hôtel des Monnaies (1)	56,312	67	33,381	79
Courriers	88,679	44	97,047	87
Droit de péage	66,392	46	74,926	76
Revenus éventuels	58,888	69	222,770	85
TOTAUX	6,435,393	75	5,959,759	59

Dette extérieure : 1,202,000 l. st. et 5,764,000 dollars.
Dette intérieure.................. 2,225,575 piastres.

Armée : 2,738 hommes. — Garde nationale 35,600 hommes.

Télégraphes. — Deux lignes seulement fonctionnent jusqu'à ce jour (31 octobre 1859); ce sont celle de Valparaiso à Santiago, et de cette dernière ville à Talca, dans le Sud. L'une et l'autre, créées par le gouvernement, appartiennent aujourd'hui à des Compagnies spéciales qui, moyennant une

(1) L'extraction de l'or et de l'argent, qui en 1856 avait atteint 528,941 piastres, et en 1857 1,080,005 piastres, est descendue en 1858 à 966,346 piastres (5 218,000 fr.).

Les lingots entrés dans cette dernière année à l'hôtel des monnaies de Valparaiso représentaient une valeur de 33,332 piastres, chiffre inférieur de 22,931 piastres à celui de 1857. La valeur du numéraire fabriqué s'est élevée à 1,046,368 piastres (5,650 fr.), dont 695,975 piastres en monnaies d'or et 350,393 piastres en monnaies d'argent.

subvention payée par l'État, se sont engagées à transmettre la correspondance officielle. La seconde de ces lignes n'a toutefois été concédée qu'à titre provisoire et pour un terme de trois années. (*Annales du commerce extérieur*).

MOUVEMENT COMMERCIAL EN 1858.

	piastres.	fr.
Importation pour la consommation du pays	18,187,000	98,210,000
Exportation de produits indigènes et nationalisés	18,335,000 (1)	99,009,000
TOTAUX	36,522,000	197,219,000

Comparés à ceux de l'année précédente, ces résultats présentent une diminution de 3,454,000 piastres (18,672,000 fr.), dont 2,011,000 piastres (10,859,000 fr.) à l'importation et 1,443,000 piastres (7,827,000 fr.) à l'exportation.

Le port de Valparaiso absorbe environ les 9/10 du mouvement. Voici du reste la part de chacun des ports chiliens dans les opérations de 1858 (entrée et sorties réunies) :

Valparaiso	28,487,000 piast.	153,830,000 fr.
Caldera	2,182,000	11,782,000
Constitucion	1,880,000	10,152,000
Talcahuano	1,552,000	8,381,000
Coquimbo	1,040,000	5,616,000
Resguardo de Rio Colorado	618,000	3,338,000
Ancud	422,000	2,279,000
Valdivia	196,000	1,058,000
Huasco	145,000	783,000
TOTAUX	36,522,000	197,219,000

Les 28,487,000 piastres représentant le mouvement de Valparaiso se décomposent ainsi : 15,749,000 piastres à l'entrée et 12,738,000 à la sortie.

Le relevé suivant fait connaître les puissances étrangères dont les relations avec le Chili ont eu le plus d'importance en 1858 :

(1) Les produits indigènes entrent dans ce chiffre pour 16,894,000 piastres, soit 92 0/0.

	Importation.	Exportation.	Total.
Angleterre et ses Colonies	6,419,000	9,461,000	15,880,000
France et ses Colonies....	3,882,000	1,518,000	5,400,000
États-Unis	1,844,000	1,902,000	3,745,000
Pérou	486,000	2,935,000	3,421,000
Allemagne	1,259,000	730,000	1,989,000
République Argentine......	1,173,000	137,000	1,310,000
Brésil....................	809,000	397,000	1,206,000
15 autres pays............	2,315,000	1,255,000	3,570,000
TOTAUX..........	18,187,000	18,335,000	36,522,000

Navigation. — Les navires marchands étrangers et nationaux entrés dans les ports chiliens en 1858, ont été au nombre de 2,483 jaugeant 807,868 tonneaux. Il y en a eu, à la sortie, 2,438 jaugeant 793,755 tonneaux. Comparativement à 1857, les arrivages ont compté en moins 160 navires et 68,800 tonneaux; les départs ont également diminué de 127 navires et 43,707 tonneaux.

Le cabotage est compris dans le mouvement total pour 2,561 navires et 486,713 tonneaux, dont 1,272 navires et 240,095 tonneaux à l'entrée et 1,289 navires et 246,648 tonneaux à la sortie.

Sur les 1,211 navires étrangers entrés, 597, jaugeant 294,033 tonneaux, venaient d'Angleterre; 361, jaugeant 178,070 tonneaux, des États-Unis; 71, jaugeant 36,806 tonneaux, de France, etc., etc.

PORT DE VALPARAISO. — *Mouvement maritime* en 1858. — Le mouvement maritime, en 1858, du port de Valparaiso (navires tant chargés que sur lest et entrée et sortie réunies), a compté 867 navires jaugeant 360,123 tonneaux.

En 1857, ce même mouvement avait occupé 1,096 bâtiments et 453,894 tonneaux. Il y a donc eu, une diminution de 229 bâtiments et de 94,771 tonneaux.

CONFÉDÉRATION ARGENTINE.

Superficie 2,491,113 kil. c. — Popul. 1,450,000. — Ville de Buénos-Ayres, 122,000 hab.

FINANCES.

Recettes en 1857........................	2,222,692	piastres
Dépenses en 1857........................	3,000,991	»

Savoir :

Départem.	Intérieur	555,323
	Extérieur	69,335
	Finances	272,527
	Justice, culte, etc.	277,641
	Guerre et marine	914,117
Dette intérieure		812,048
Divers		100,000
Déficit en 1857		778,299 piastres.

Flotte. — 4 vapeurs, 1 frégate à voiles, 1 brick, 2 goëlettes.

Exportation du port de Rosario (ville douanière de la confédération) en 1859.

	Pesos.		Pesos.
Brésil	10,721	Angleterre	851,875
Buénos-Ayres	467,806	Italie	234,285
Espagne	311,465	Montevideo	694,870
États-Unis d'Amérique	1,497,101	Paraguay	3,620
France	333,439	Total...	4,405.180

CONFÉDÉRATION GERMANIQUE.

V. l'*Annuaire* de 1858, p. 291.

COSTA-RICA.

Superficie 58,743 kil. c. — Population, 255,000 hab. — Capitale, San José, 30,000 hab.

Finances. Recettes ordinaires : 1,000,000 de piastres.

Commerce en 1857 *et* 1858.

En 1858, les importations de l'État s'étaient élevées à 897,774 piastres, valeur déclaré en douane ; en 1859 on présumait qu'elles atteindraient 1,200,000 piastres (environ 6 millions de francs).

L'exportation des cafés a présenté, en 1859, un total de 115,006 quintaux espagnols (1) ou 5,390,000 kilogrammes, à savoir : 48,000 quintaux pour l'Angleterre, 27,000 pour

(1) 1 quintal = 46 kilogr.

la France, 12,000 pour Hambourg, 8,000 pour la Californie, 6,000 pour les États-Unis, 4,000 pour le Chili et 2,000 pour le Pérou.

Après le café, les principaux articles d'exportation de l'État de Costa-Rica sont les cuirs et les bois; puis les sucres, la salsepareille, etc. Le commerce qui se fait en maïs et en cacao, dans le pays même, est bien plus considérable. Du Salvador, l'État de Costa-Rica reçoit des tabacs connus sous le nom de tabacs d'Itépéqué, et du Guatemala, des tissus de laine et de coton fabriqués par les Indiens.

DANEMARK.

Superficie : 56,843 kil. c. — Population (recensement de 1855), 2,468,713 hab., dont 395,860 dans le Schleswig, 523,528 dans le Holstein, 49,475 dans le Lauenbourg. — Capitale, Copenhague, 129,615 hab.

FINANCES.

Budget du 1er avril 1860 au 31 mars 1861.

Recettes et dépenses spéciales des diverses parties de la monarchie.

	Royaume.	Schleswig.	Holstein.
Recettes.. Rixd. (2 fr. 80.)	6,348,400	1,440,106	1,875,635
Dépenses	3,423,611	743,793	943,775
Quote-part pour les dépenses communes	2,604,000	687,120	908,880
Excédant	320,789	9,193	22,780

Le contingent aux dépenses communes, est calculé pour le royaume à raison de 62 p. 100, pour le Schleswig de 16,36 p. 100, pour le Holstein de 21,64 p. 100.

Recettes et dépenses communes.

Recettes.		Dépenses.	
Excédant :		Liste civile	800,000
— des domaines..	1,738,424	Apanages	368,860
— de Lauenbourg.	252,873	Conseil privé	66,400
— îles des Ind. occ.	42,850	Cons. de l'empire	35,000
Intérêts de l'actif.	784,684	Dette publique	5,736,400
— du fonds du Sund	1,200,000	Pensions	1,367,500

Timbre, droits de navigat. et autres droits indirects...	7,755,479	Min. de l'extérieur	236,725
Postes, télégraphes	203,940	» de la guerre.	4,270,206
Loterie..........	100,000	» de la marine.	1,949,162
Divers............	366,116	» des finances..	438,991
Contingent des div. parties de la monarchie..........	4,200,000	Dépenses diverses et extraordin.	1,354,922
Conting. d. royaume et du Schleswig pour les frais du conseil de l'emp.	35,000	Dépens. imprévues	65,000
Total des recettes.	16,689,166	Total des dépenses	16,689,166

Budget proposé pour la période 1860-1862.

Recettes, 33,269,364 rixdales, dépenses 33,686, 216 rixdales.

Dette publique au 1er *avril* 1860.

Dette intérieure............	68,710,000 rixd.
— extérieure............	34,449,000 —
	103,159,000 —

Marine. — 19 navires à voiles avec 634 canons et 12 vapeurs avec 316 canons. De plus, 67 chaloupes canonnières avec 134 canons.

Commerce en 1858 (valeurs en rixdales).

Pays.	Importat.	Exportat.	Total.
Royaume de Danemark.	28,082,899	16,241,279	44,324,178
Duché de Schleswig....	8,105,641	3,684,987	11,790,628
Duché de Holstein......	14,122,032	13,856,470	27,978,502
Enclaves de Lubeck....	406,116	255,075	661,191
Total en 1858	50,716,688	34,037,811	84,754,499
» » 1857	65,132,407	35,286,751	100,419,158
En moins 1858	14,415,719	1,248,940	15,664,659
Pour cent....	= 22,13	= 3,54	= 15,60

Le tableau suivant indique la part proportionnelle qu'ont pris les divers pays à l'ensemble du commerce danois.

	Pour cents.		Pour cents.
Hambourg..........	22.282	Belgique...........	0.722
Angleterre..........	23.215	Hanovre............	0.683

Altona et Wandsbeck	8.694	France	0.574
Norwége	5.078	Grande-pêche	0.417
Suède	4.937	Groënland	0.370
Lubeck	3.458	Amérique du nord	0.283
Indes occid. danoises	2.764	Ports européens de la mer Méditerranée et de la mer Noire	0.224
Hollande	2.625	Iles Féroé	0.210
Prusse	2.523	Espagne	0.162
Russie	2.379	Portugal et Madère	0.093
Brême	1.721	Lauenbourg	0.087
Mecklembourg	1.673	Pays non dénommés	0.514
Islande	1.582		
Indes occ. (non-dan.)	1.211		
Amérique du sud	0.761		
Indes orient., Chine, Mer du sud	0.756		

Le tableau ci-dessous indique le mouvement des principaux articles de consommation pendant la période 1854-1858 :

Importations.

MARCHANDISES.	1855.	1856.	1857.	1858.
	livres.	livres.	livres.	livres.
Tissus de coton	3,126,547	2,901,680	2,453,432	2,144,287
Cotons filés	4,691,917	5,170,796	3,725,081	3,226,112
Tissus de lin	2,800,691	2,756,839	2,478,420	1,552,774
Lin filé	626,478	658,869	679,783	565,978
Soie et Soieries	123,919	125,651	105,812	90,278
Tissus de laine	1,637,352	1,748,163	1,638,920	1,265,337
Laine filée	250,136	278,243	268,883	222,629
Laine	1,535,658	1,347,115	1,259,484	1,026,354
Café	23,162,698	22,570,291	15,273,503	15,988,430
Riz	9,036,156	14,179,346	11,184,201	8,524,062
Sucre, Mélasse	46,534,831	43,626,120	50,322,640	46,740,773
Thé	1,129,268	755,761	615,244	530,615

Exportations.

Voici les principales marchandises exportées du Danemark :

		Quantité.	Valeur rixdales.
Os	livre.	8,156,935	81,569
Eau-de-vie de grains et de pommes de terre	velte.	181,796	242,395
Pain	livre.	1,558,627	92,318
Haricots et fèves	tonne.	59,228	297,640

Moutons, Agneaux, Chèvres, Boucs, Chevreaux	pièce.	28,714	86,142
Lard	livre.	3,036,428	364,371
Chevaux	pièce.	9,032	677,400
Bêtes à cornes	id.	39,403	2,364,180
Veaux	id.	12,466	199,456
Graines de lin	tonne.	3,312	21,528
Chaux cuite	id.	14,257	23,524
Pommes de terre	id.	182,930	182,930
Viande	livre.	2,232,623	264,775
Chiffons	id.	1,643,725	98,624
Céréales	tonne.	3,463,456	15,263,675
Briques	pièce.	8,308,915	70,708
Huile	livre.	1,191,624	168,162
Tourteaux	id.	14,978,311	299,566
Fromages	id.	656,893	65,689
Colza	tonne.	176,252	1,410,016
Peaux et cuirs	livre.	5,645,390	1,589,615
Beurre	tonne.	55,289	2,764,450
Porcs	pièce.	40,802	406,904
Laine	livre.	3,546,745	605,329
TOTAUX		28,504,992	27,640,366

Effectif de la marine commerciale à la fin de 1858.

	Bâtiments.	lasts de 6,000 livres.	Dont vapeurs : Bâtim.	Capacité.
Royaume	2,733	71,440	35	1,755
Schleswig	1,546	30,468 1/2	12	3,334 3/4
Holstein	1,284	21,729 1/4	1	67
	5,563	123,637 3/4	48	2,156 3/4

Au cabotage, le pavillon danois a couvert en 1858, 99,5 p. 100 de l'ensemble ; au long cours, intercourt avec l'étranger, la perte a été de 62,9 p. 100.

DEUX-SICILES (V. ITALIE).

ÉQUATEUR.

Superficie, 644.006 kil. c. — Popul. 1,040,371 hab. — Capitale, Quitto 70,000 kab.

Finances. Recettes en 1858, 991,750 piastres ; dépenses, 1,000,000. — Dette publique extérieure, 1,824,000 liv. st.;

de plus, dette dite reconnue, 996,444 liv. sterl. Dette intérieure, 738,591.

COMMERCE.

1° *Importations.*

Tissus et articles de coton... piastres (1)	1,391,590
Tissus et articles de laine.............	641,694
Tissus et articles de soie.............	171,237
Tissus et articles de fil	160,111
Boissons et Liquides	232,127
Denrées alimentaires.............	292,727
Droguerie et Parfumerie.............	137,151
Cristallerie et Verrerie.............	19,277
Porcelaine et Faïence.............	39,344
Métaux bruts.............	35,631
Métaux ouvrés.............	160,432
Articles divers	294,076
TOTAL des marchandises importées par le port de Guayaquil	3,575,397
Valeur des marchandises importées par le port de Manta............	94,224
TOTAL en piastres	3,669,621
TOTAL en francs...........	14,678,484

2° *Exportations.*

	Piastres.
Argent et Or monnayés...........	26,907
Bayettes (étoffes fabriquées dans l'Equateur)	2,339
Bois de charpente et de menuiserie...	110,990
Bois à brûler......	7,792
Bambous	9,797
Cacao.............	1,825,104
Café	6,372
Caoutchouc........	11,445
Chapeaux de paille dits de Panama..	349,310
Cuirs tannés pour semelles........	54,975
Fil d'aloès.........	6,727
Graisse de porc....	8,540
Hamacs...........	880
Quinquina.........	104,382
Riz	22,212
Salsepareille	9,590
Tabac.............	75,500
Tamarin	7,900
Autres articles.....	74,436
TOTAL pour le port de Guayaquil.......	2,715,198
Port de Manta..................	47,155
TOTAL en piastres..................	2,762,353
En francs..........................	11,049,412

(1) La piastre équatorienne vaut de 4 francs à 4 fr. 25 c. selon le change. Les conversions ci-dessus ont été établies au taux de 4 francs.

Navigation.

Le nombre total des navires entrés dans le port de Guayaquil pendant l'année 1857 a été de 318, jaugeant 47,198 tonneaux. Voici les pavillons qui y ont pris la plus grande part :

Pavillons.		Navires.	Tonneaux.
Anglais...	Paquebots à vapeur réguliers....	34	22,601
	Bâtiments à voiles.	4	1,176
Chilien................................		17	2,961
Equatorien..............................		52	2,682
Espagnol................................		11	4,759
Péruvien................................		174	7,992
Nombre des bâtiments entrés dans le port de Manta...............		66	2,235

Commerce de Guayaquil en 1859 (1).

Le blocus de Guayaquil a non-seulement arrêté le mouvement, toujours progressif depuis quelques années, de la production et de l'exportation du cacao ; il a même annulé presque toutes les autres branches du commerce de cette place. On en jugera, en ce qui concerne le cacao, par la comparaison suivante.

Il a été expédié :

En 1856.......................	133,122	quintaux (2).
— 1857.......................	149,624	—
— 1858.......................	199,969	—
— 1859.......................	136,110	—
Soit en kilogr. (pour 1859)....	6,261,060	

Les chargements de la dernière année se sont répartis entre les destinations suivantes :

Espagne......................	98,640	quintaux.
Angleterre	20,003	—
Havane, États-Unis et Mexique (voie de Panama)..........	7,747	—
Hambourg..................	3,531	—
Ports occidentaux du Mexique	2,668	—
Pérou......................	2,422	—
Centre-Amérique............	648	—
Chili	450	—

(1) On n'a pas les faits de 1858.
(2) Le quintal de Guayaquil = 40 kilogr.

L'exportation du café et du tabac, les deux produits les plus importants du pays après le cacao, ne s'est élevée, en 1859, qu'à 1,390 quintaux pour le premier et à 1,318 pour le second.

La navigation du port a présenté, en 1859, 97 navires jaugeant 12,604 tonneaux à l'entrée, non-compris les paquebots à vapeur anglais, et 75 navires jaugeant 9,186 tonneaux à la sortie. Le pavillon espagnol a figuré dans le total pour 27 navires et 10,067 tonneaux.

ESPAGNE (1).

Superficie de l'Espagne continentale : 494,555 kil. c.. avec les îles, 506,648 kil. c. — Population en 1857, 15,518.516. — Capitale, Madrid, 281,170 hab. (V. les détails sur la population antérieure, dans l'*Annuaire* de 1860).

FINANCES. — *Budget de* 1861.

Recettes ordinaires :

Impôts directes	137,249,245 fr.
Impôts indirects	121,790,490
Régie (papier timbré, sel, tabac, poudre à feu, etc.	188,145,342
Domaines et droits de l'État.	27.030,620
Excédant des colonies	36,626,500
	510,842,179

Dépenses.

Liste civile	13,530,625 fr.
Sénat	258,162
Corps législatif (Cortes)	370,075
Dette publique	96,445,837
Obligations de l'État envers des particul.	4,075,395
Pensions de retraite	37,978,255
Présidence du conseil des ministres et statistique	3,111,392
Ministère des affaires étrangères	4,240,721
— de la justice	53,750,242

(1) Nous devons les matériaux de cet article à M. le comte de Ripalda, conseiller, membre de la commission supérieure de statistique, etc.

— de la guerre................	97,187,659
— de la marine	30,138,557
— de l'intérieur...............	25,609,702
— de l'agriculture, de l'industrie et du commerce	23,328,009
Ministère des finances................	119,133,841
TOTAL...........	509,154,568 fr.

Armée permanente en Espagne en 1861.

Infanterie.........	70,000 h.	Douaniers.........	12,000 h.
Cavalerie	13,000	Gendarmerie......	10,500
Génie.............	3,000	Milices des îles canaries.........	3,000
Artillerie	14,000		
Réserve d'infanterie	40,000		

Colonies.

Porto-Rico	11,200
Havane	43,280
Iles Philipines........................	13,000

Marine de l'État. — Il y a 44 bâtiments à voiles avec 486 canons. 29 bâtiments à hélice avec 274 canons, de la force de 5,210 chevaux, 27 bâtiments à roues avec 131 canons et 6,650 chevaux, 15 bâtiments en construction avec 377 canons et 6,280 chevaux. En tout, 115 bâtiments, 1,260 canons et 18,840 chevaux.

CHEMINS DE FER.

Tableau des produits des diverses lignes de chemins de fer en exploitation (1).

LIGNES.	Longueur et produits en 1859. kilom.	fr.	Longeur et produits en 1858. kilom.	fr.
De Madrid à Alicante et Tolède	482	11,506,771	482	9,931,135
De Alar à Santander.	91	2,319,003	91	0,636,457
De Valencia à Almansa	138	1,694,415	87	1,547,324
De Cordoue à Seville (9 mois)	131	1,228,036	»	» » »
De Barcelone à Arengs de Mar.....	36	1,102,953	36	1,089,961

(1) Extrait de l'Annuaire des chemins de fer pour 1860 publié par la Revue péninsulaire et ultramarine des chemins de fer, page 40.

De Jerez au Trocadero.............	27 1/2	971,630	27	1,128,707
De Barcelone à Saragosse............	66	857,771	34	464,091
De Barcelonne à Granollers...........	29 1/2	742,943	29 1/2	596,021
De Madrid à Saragosse (7 mois)	57	541,165	»	»
De Barcelone à Martorell............	27	540,902	27	548,011
De Langreo à Gijon..	39	517,313	39	482,747
De Tarragone à Reus	14	198,278	14	189,788
	1,138	22,221,182	867	16,634,444

Produit kilométrique

	en 1859.	en 1858
De Jerez au Trocadero...........	34,539 fr.	41,042 fr.
De Barcelone à Arenys	30,638	31,593
De Alar à Santander.............	25,480	15,504
De Barcelone à Granollers.......	25,184	23,499
De Madrid à Alicante............	23,868	20,600
De Barcelone à Martorell........	20,041	20,300
De Tarragone à Reus.............	14,976	13,555
De Langreo à Gijon..............	13,264	12,381
De Barcelone à Saragos e	12,953	13,565
De Valence à Almansa...........	12,274	20,421
De Madrid à Saragosse (7 mois) ..	9,675	»
De Cordoue à Séville (9 mois)	9,000	»
TOTAL...........	231,892	212,460 fr.

Malgré les obstacles que les hautes montagnes de l'Espagne opposent à l'établissement des chemins de fer, les travaux sont poussés avec vigueur. Ainsi, on a commencé cette année (1861), la construction des lignes suivantes :

	Longueur.	Fonds réunis.	Subvention du gouvernem.
De Medina del Campo	87 kilom.	17,408,668 fr.	8,695,500 fr.
De Carcagente à Gandia..............	34 »	1,185,603	»
De Palencia à Léon et Ponferrada	223 »	40,576.650	20,277,904
De Montfort à Vigo..	126 »		17,638,590
De Valence à Tarragone.............	260 »	60,895,703	16,655,690

Le tableau suivant indique les chemins de fer et les subventions que le gouvernement est autorisé, par les cortès, à accorder. (Extrait de l'*Annuaire* espagnol des chemins de fer).

	Capitaux.	Longueur. kilom.	Subventions.
De Lérida à Monblanch...... fr.	11,495,293	57	» fr.
De Utrillas....................	»	»	»
De Gargallo	»	»	»
D'Aranjuez aux mines d'Henarejos.......................	31,834,689	158	»
De Madrid à Malpartida de Plasencis......................	19,831,689 23,298,580 29,158,762	158 73 176	10,329,200
De Valence à Saragosse........	60,895,703	263	16,655,690
De Manzanares à Andujar......	49,438,955	215	17,309,984
De Andujar à Cordoue.........	22,559,045	78	7,469,666
De Campillon à Grenade.......	45,300,782	134	15,861,150
De Mérida à Séville............	56,286,598	190	12,059,858
De Mérida à Alconetar.........	27,671,842	109	6,929,649
De Medina à Zamora...........	17,409,381	87	5,516,425
Palencia à la Corogne: Valence à Leon.......	14,827,071	120	7,458,541
Palencia à la Corogne: Leon à Ponferrada....	25,487,337	102	12,819,338
Palencia à la Corogne: Ponferrada à Quiroga..	21,447,677	79	11,186.607
Palencia à la Corogne: Quiroga à Lugo.......	35,307,445	123	17,752,651
Palencia à la Corogne: Lugo à la Corogne....	27,126,049	100	13,644,409
	519,151,547	2,312	154,993,178
Tarragone à Barcelone.........			
Monforte à Orense.............			
Leon à Gijon..................			

A Cuba, il y a 379 kilomètres en exploitation, 379 en construction, et 458 en projet.

Les diverses lignes espagnoles ont transporté déjà 5 millions de voyageurs pour 21,080,000 francs. Les chemins de fer occupent à peu près 30,000 personnes, de plus le service des ingénieurs des ponts et chaussées a engagé 90,000 ouvriers.

Le crédit ne fait pas défaut à ces entreprises; même au plus fort de la guerre d'Afrique, du 8 novembre au 15 décembre, on souscrivit la somme de 172,065,500 francs pour les voix ferrées de Cadajon, Cartagène et Malaga. Le

capital versé par les particuliers pour les chemins de fer monte à 309,900,000 francs, pour des canaux d'irrigation et autres à 67,877,000 francs, et les subventions de l'État en travaux publics se sont élevées à plus de 263,500,000 francs.

COMMERCE.

Voici comment s'est composé, en 1858, le chiffre du commerce espagnol :

Importations.........	1,504,558,000	réaux.	406,231,000 fr.
Exportations.........	971,360,000	»	262,267,000
Totaux.......	2,475,918,000	»	668,498,000

L'ensemble des échanges de 1858 s'est ainsi partagé, quant aux voies de transport :

	réaux.	fr.
Commerce par mer, sous pavillon national	1,503,300,000	405,892,000
Commerce par mer, sous pavillon étranger	857,557,000	231,540,000
		673,432,000
— par terre........	115,061,000	31,066,000
Totaux.....	2,475,918,000	668,498,000

Si maintenant on envisage ces chiffres généraux au point de vue de la division par groupes géographiques, voici comment ils se distribuent :

Commerce avec		réaux.	fr.
l'Europe......	Importations...	1,000,963,000	270,260,000
	Exportations...	579,369,000	156,430,000
	Totaux..........	1,580,332,000	426,600,000
l'Afrique......	Importations...	50,624,000	13,669,000
	Exportations...	21,108,000	5,699,000
	Totaux..........	71,732,000	19,368,000
l'Amérique....	Importations...	428,840,000	115,787,000
	Exportations...	361,231,000	97,532,000
	Totaux..........	790,071,000	213,319,000
l'Asie.........	Importations...	24,131,000	6,515,000
	Exportations...	9,652,000	2,121,000
	Totaux..........	33,783,000	9,121,000

1. *Commerce avec l'Europe.*

PAYS.	Importations. réaux.	Exportations. réaux.	TOTAL. réaux.	fr.
France....	467,605,000	270,565,000	738,170,000	199,300,000
Angleterre	334,365,000	196,493,000	530,858,000	143,333,000
Gibraltar..	62,929,000	19,551,000	82,480,000	22,271,000
Suède	27,195,000	4,812,000	32,107,000	8,670,000
Russie....	12,517,000	13,693,000	26,210,000	7,080,000
Portugal..	7,314,000	18,832,000	26,146,000	7,060,000
Sardaigne.	17,595,000	7,225,000	25,184,000	6,800,000
Hambourg et Brême	14,655,000	37,913,000	24,940,000	6,734,000
Autr. pays	56,324,000	37,913,000	94,237,000	25,435,000
TOTAUX.	1,000,963,000	579,369,000	1,580,332,000	426,690,000

2. *Commerce avec l'Afrique.*

Algérie...	33,893,000	19,330,000	53,223,000	14,370,000
Égypte ...	7,229,000	528,000	7,757,000	2,094,000
Maroc....	7,509,000	179,000	7,688,000	2,076,000
Autr. pays	1,993,000	1,071,000	3,064,000	828,000
TOTAUX	50,624,000	21,108,000	71,732,000	19,368,000

3. *Commerce avec l'Amérique.*

Cuba	167,401,000	228,897,000	396,298,000	107,000,000
Porto-Rico.	7,114,000	13,155,000	20,269,000	5,473,000
États-Unis.	146,919,000	51,993,000	198,882,000	53,698,000
La Plata...	13,149,000	26,329,000	39,478,000	10,659,000
Vénézuéla.	25,808,000	2,908,000	28,716,000	7,753,000
Brésil.....	10,238,000	16,132,000	26,370,000	7,120,000
Pérou.....	22,838,000	3,501,000	26,339,000	7,112,000
Autres pays	35,373,000	18,346,000	53,719,000	14,504,000
TOTAUX..	428,840,000	361,231,000	790,071,000	213,319,000

4. *Commerce avec l'Asie.*

Iles Philippines..r.	22,744,000	7,585,000	30,329,000	8,189,000f
Possess. anglaises.	1,277,000	2,067,000	3,344,000	902,000
Zanzibar (1).......	110,000	»	110,000	30,000
TOTAUX.....	24,131,000	9,652,000	33,783,000	9,121,000

(1) Le tableau espagnol comprend toujours cette île de la côte orientale d'Afrique parmi les pays d'Asie.

Voici le tableau des principales marchandises ayant composé le commerce général de l'Espagne en 1858 :

1° IMPORTATIONS. — *Commerce avec tous les pays.*

	Valeur.	EN plus sur 1857.	EN moins sur 1857.
Sucre......... réaux.	130,385,000	11,534,000	»
Coton	116,337,000	22,359,000	»
Tissus de laine	62,110,000	»	251,000
— de coton......	34,912,000	»	545,000
— de soie	35,841,000	»	4,681,000
— de lin et de chanvre	13,545,000	1,800,000	»
Fer en barres........	54,199,000	23,092,000	»
Morue...............	46,654,000	»	13,198,000
Machines	45,381,000	12,670,000	»
Cacao	36,413,000	»	12,022,000
Guano...............	36,156,000	34,652,000	»
Houille..............	31,580,000	8,327,000	»

2° EXPORTATIONS.

Vins de toute sorte...	219,997,000	»	159,929,000
Monnaies............	109,168,000	»	8,026,000
Plomb...............	90,957,000	»	918,000
Raisins secs	78,215,000	18,555,000	»
Huile d'olive	72,118,000	9,993,000	»
Farine	61,349,000	»	9,913,000
Bouchons............	24,218,000	»	10,397.000
Savon	18,417,000	5,357,000	»
Laines...............	18,262,000	»	22,261,000
Eaux-de-vie	17,146,000	»	2,070,000
Métaux de toute sorte autres que plomb...	16,082,000	4,535,000	»
Sel	15,641,000	4,777,000	»

La somme totale des droits perçus s'est élevée, en 1858, à 264,435.000 réaux (71,397,000 fr.), soit 25,973,000 réaux (7,113,000 fr.) de plus qu'en 1857. Le produit des droits de sortie ne compte dans le total de 1858 que pour 371,000 francs.

Les articles qui ont produit la recette la plus élevée à l'entrée sont :

Fer en barres...........	34,346,000 réaux.
Sucre..................	27,984,000
Morue	19,629,000

Tissus de laine.........	16,626,000
— de coton........	13,220,000
Houille	12,583.000
Cacao..................	12,825,000

Soit pour ces sept articles, 52 p. 0/0 de la perception totale.

Le commerce de 1859 offre les chiffres suivants :

Importation....	1,261,692,721	réaux. Droits	285,461,420
Exportation....	1,026,032,988		623,292
Totaux...	2,287,725,709		286,084,712

Navigation.

Le mouvement maritime des ports de la Péninsule, sous tous pavillons et par navires chargés, a présenté, en 1858 (cabotage non compris), les résultats suivants :

Entrée........	9,106 navires.	1,009,803 tonneaux.
Sortie	6,940	582,067
Totaux...	16,046	1,591,870

Ces chiffres, comparativement à 1857, accusent une diminution de 1,442 navires et 69,386 tonneaux. Il y a eu, en outre, 3,785 navires, tant entrés que sortis sur lest.

Cabotage.

D'après un document officiel publié à Madrid en 1859, la navigation côtière espagnole, en 1858, a occupé 66,688 navires chargés (c'est-à-dire mouvements tant d'entrée que de sortie) offrant ensemble une jauge officielle de 2,525,000 tonneaux. Il importe de remarquer que chaque traversée comptant deux fois (bien que le mouvement d'expédition et celui d'arrivée ne forment, en réalité, qu'un seul et même voyage), les nombres ci-dessus font double emploi, et l'on devrait, pour avoir le chiffre exact du cabotage, les réduire de moitié.

Les ports de la Méditerranée absorbent 80 p. 0/0 de la navigation côtière, ceux de l'Océan y participent pour 20 p. 0/0 seulement.

Des diverses marchandises transportées par le cabotage. celles qui ont eu le plus d'importance par leur poids, sont :

le sel, la houille, les vins, le fer, les bois, l'huile d'olive, le froment, le riz, les légumes, etc.

Le poids total des marchandises de toute nature a été de 28,582,000 quintaux (1,315,000 tonnes de 1,000 kilogramme), représentant une valeur de 3,317,396,000 réaux (949,697,000 fr.). Il convient d'ailleurs de dédoubler ces chiffres ainsi qu'il a été dit plus haut.

En résumé, si, ne tenant compte que des *entrées*, l'on dédouble tous les chiffres qui viennent d'être donnés, on trouve, comme expression exacte des mouvements du cabotage espagnol, en 1858, 33,334 navires chargés, jaugeant 1,263,000 tonneaux, lesquels ont transporté un poids de 658,000 tonnes métriques de marchandises de toute sorte, d'une valeur de 474,848,000 francs.

Ce mouvement, un peu inférieur à celui de l'exercice 1857, s'est, comme toujours, effectué exclusivement sous pavillon espagnol.

ÉTATS ROMAINS.

Observation. Ne connaissant pas exactement, au moment où nous écrivons ceci, quelles sont les provinces sur lesquelles s'étend encore l'autorité du Pape, nous reproduisons ci-après le tableau des anciennes provinces avec leur étendue en milles carrés, en marquant d'un astérique celles qui forment la Romagne, mais qui ne sont pas les seules détachées. (Voy. l'article *Italie.*)

		Population.	Superficie.
Rome et Comarque		326,509	82.46 mil. c. géogr.
Légation	Fermo	110,321	15.79
—	* Forli	218,433	33.81
—	Ancône	176,519	20.78
—	Macerata	243,104	42.10
—	* Bologne	375,631	63.94
—	Fronsinone	154,559	34.71
—	* Ferrara	244,524	51.46
—	* Ravenne	175,994	33.00
—	Ascoli	91,916	22.41
—	Pérouse	234,533	73.17
—	Camerino	129,091	15.06
—	Urbino et Pesaro	257,751	66.54
—	Rieti	73,683	25.01

—	Spoleto........	134,939	55.31
—	Viterbo........	128,324	54.51
—	Orviéto.........	29,047	14.89
—	Vellétri........	62,013	26.88
—	*Bénévento.....	23,176	2.89
—	Civita-Vecchia...	20,701	19.88
	TOTAUX...........	3,124,668	752.59 mil. c. géogr.

(Voir l'article *Italie* où nous reprenons cette question.)

Finances. Pour 1860, le budget des recettes avait été calculé à 14,453,325 scudi, et celui des dépenses à 151,019,346. (Voyez, dans les *Annuaires* précédents, comment ces sommes sont réparties entre les diverses recettes et dépenses).

Situation de la banque de l'État pontifical à la date du 22 octobre 1860. — L'actif est de 5,067,377,978 ; le passif est de 3,880,187,820. L'actif excède donc le passif de 1,187,190,158.

PORT D'ANCÔNE. *Mouvement commercial en* 1857. — La valeur totale du commerce d'Ancône avait été, en 1856 (en nombre rond), de 3,600,000 écus romains (1), soit de 19,368,000 francs. En 1857, le total s'est élevé à 5,579,000 écus romains, soit à 29,993,000 francs.

Voici la décomposition du mouvement de 1857 :

Importation.......	3,639,000 écus.	19,565,000 fr.
Exportation.......	1,940,000	10,428,000
TOTAUX.....	5,579,000	29,993,000

Principaux articles d'importation.

	Écus.		Écus.
Tissus de toute sorte	1,720,000	Peaux tannées......	103,000
Fils...............	385,000	— brutes......	102,000
Sucre.............	200,000	Plomb.............	91,000
Eaux-de-vie et liq..	115,000	Fer...............	85,000
Tabac.............	112,000	Quincaillerie.......	81,000

Les deux principaux pays de provenance sont l'Autriche et l'Angleterre. Le premier a figuré en 1858 pour 1,622,000 écus, et le second pour 1,611,000 francs. La France ne compte que pour 35,000 écus.

(1) L'écu romain = 5 fr. 38 c.

Exportation.

	Écus.		Écus.
Soie grége..........	785,000	Cordages...........	100,000
Peaux d'agneau.....	133,000	Chiffons............	88,000
Tissus de toute sorte.	191,000	Tabac..............	55,000

L'Autriche, qui reçoit la plus forte part des envois d'Ancône, figure pour 1,260,000 écus. La France a reçu pour 31,000 écus seulement.

Navigation. — Le mouvement de 1857 peut se résumer ainsi qu'il suit (navires tant chargés que sur lest : le document auquel ces renseignements sont empruntés n'établit pas de distinction) :

Entrée	1,243 navires.	147,613 tonneaux.
Sortie	1,261	151,559
Totaux....	2,504	299,172

Le mouvement du cabotage est compris dans ces chiffres pour 1,050 navires et 62,750 tonneaux.

L'intercourse avec l'étranger s'est ainsi répartie entre les principaux pavillons, quant au tonnage :

Pavillon autrichien	118,777 tonneaux.
— anglais.........	61,115
— pontifical.......	47,281
— napolitain	4,730
— hollandais	941
— américain	904

Foire de Sinigaglia en 1859.

La foire ouverte, comme les années précédentes, dans la nuit du 19 au 20 juillet, n'a été close, en vertu d'une prolongation de huit jours accordée par le Saint-Père, que le 16 août suivant. Les résultats généraux en ont été médiocres, le mouvement des affaires et des spéculations ayant été presque nul.

Les apports maritimes s'y sont effectués par 58 navires jaugeant 2,579 tonneaux (56 navires et 3,951 tonneaux de moins qu'en 1858) et comprenant 47 bâtiments romains, 6 napolitains, 4 autrichiens et un sarde. Le nombre des colis importés par voie de mer est descendu à 10,701, soit 14,288 de moins qu'en 1858. Quant à la valeur des apports

généraux, elle représentait approximativement une somme de 234,880 écus romains, ce qui, au change de 5 fr. 37 c., forme celle de 1,263,000 francs (5,726,000 francs de moins qu'en 1858).

Les recettes de la Douane, pendant la foire, ont produit 120,000 francs, chiffre inférieur de 201,000 francs à celui de l'année précédente.

ÉTATS SARDES (V. ITALIE).

ÉTATS-UNIS.

Superficie : 3,306,865 kil. c. — Population en 1850, 23,283,488 hab. — Cap. Washingthon 40,000 hab.

Observation. — Nous ne croyons pas encore devoir tenir compte de la séparation des États cotonniers; l'avenir prochain nous apprendra si cette séparation sera définitive ou s'il s'agit seulement d'une querelle de famille destinée à finir par une réconciliation.

Nous avons les résultats (approximatifs pour quelques États) du recensement de 1861, le voici d'après l'*American Almanac*, qui le tient de source officielle :

POPULATION.

Alabama	520,444 libres.	435,473 esclaves.
Arkansas.......	331,710	109,065
Californie	384,770	»
Caroline du Nord	679,965	328,377
Caroline du Sud.	308,186	407,185
Connecticut	460,670	»
Delaware	110,548	1,805
Floride	81,885	63,809
Géorgie........	613,336	467,451
Illinois.........	1,687,404	»
Indiana	1,370,802	»
Jowa	682,002	»
Kentucky	933,707	225,902
Louisiane	354,245	312,186
Maine..........	619,958	»
Maryland.......	646,183	85,382
Massachussetts .	1,231,494	»

Michigan.......	754,291 libres.	» esclaves.
Minnesota......	172,793	»
Mississipi.......	407,551	479,607
Missouri	1,085,590	115,619
New-Hampshire.	326,072	»
New-Jersey	676,184	»
New-York......	3,851,563	»
Ohio...........	2,377,917	»
Orégon	52,566	»
Pensylvanie	2,924,501	»
Rhode-Island...	174,631	»
Tennesse.......	859,528	287,112
Texas..........	415,999	184,956
Vermont	315,827	»
Virginie........	1,097,373	495,826
Wisconsin......	768,485	»
	27,280,070	3,999,765

TERRITOIRES.

Kansas	143,642	Washington........	11,624
Nelvaska	28,893	Dakotah	4,839
Nouveau-Mexique...	82,060	District de Colombia	72,090
Utha	50,000	— esclaves.	3,230
		TOTAL......	396,382

Récapitulation.

Population libre totale..............	27,673,221
Population esclave..................	4,002,996
TOTAL général.....	31,676,217

Voici la population de la ville de New-York à diverses époques :

	Population.	Accroissement décennal.
1773	21,876	—
1790	33,131	—
1800	60,459	81.2 °/°
1810	96,373	60.5
1820	123,706	28.4
1830	202,589	63.8
1840	312,710	54.4
1850	515,547	64.0
1860	814,254	56,0

La population de Philadelphie s'est élevée, de 1850 à 1860 (10 ans), de 408,763 à 568,034; celle de Brooklyn de 127;618 à 273,425; celle de Baltimore de 119,054 à 214,037. La population s'est accrue dans la même proportion dans les villes les plus importantes de l'Union, et pour quelques-unes de plus de 50 p. 100; Charleston seul, dans la Caroline du Sud, a vu sa population descendre de 42,985 à 40,194.

FINANCES. *Compte de l'année finissant le 30 juin 1860.*

Recettes.

Douanes............................dollars	53,187,511.87
Produit de la vente des terres du domaine..	1,778,537.71
Produits divers et accidentels..............	1,010,764.31
Bons du trésor..........................	19,395,200.00
Emprunt du 14 juin 1858..................	1,380,000.00
TOTAL............	76.752,033.89
En caisse au 1er juillet 1859...	4,339,275.54
TOTAL des ressources....	81,091,309.43

Dépenses.

Gouvernement et administ. civile (civil list).	6,148,655.41
Relations étrangères......................	1,163,207.51
Divers..................................	20,658,007.92
Ministère de l'intérieur (Indiens et pensions)	3,955,686.59
Guerre.................................	16,409,767.10
Marine.................................	11,513,150.19
Dette publique.........................	17,613,628.00
TOTAL..........	77,469,109.72
Excédant en caisse au 1er juillet 1860...	3,629,206.71

Dette publique.

Au 30 septembre 1860 la dette des États-Unis s'est élevée à 61,424,028 dollars.

SITUATION DES BANQUES AU 1er JUILLET 1859.

Il résulte d'un relevé publié par l'*Economist* de New-York (5 mai 1860) qu'il existait dans l'Union américaine, au 1er juillet 1859, 1,476 banques tant principales que succursales, possédant ensemble un capital réalisé de 401,976,242 dollars, ou 2 milliards 150 millions de francs.

Voici comment se résumait leur situation d'après les renseignements officiels recueillis par le secrétaire de la trésorrerie et reproduits dans les documents soumis au Congrès :

Valeurs en portefeuille (Prêts et escomptes)............dollars	739,543,000	3,957 mill. de f.
Numéraire en caisse ou bons au porteur.........................	131,346,000	703
Dépôts.........................	259,658,000	1,389
Immeubles.....................	25,976,140	140
Autres valeurs immobilisées....	8,233,000	43
Dû par d'autres banques	78,245,000	418
Dû à d'autres banques	68,216,000	365
Dû à divers créanciers.........	15,018,000	80
Billets en circulation...........	193,307,000	1,034

Ce bilan, comparé à celui des années antérieures, témoigne d'une amélioration sensible dans l'état financier du pays depuis la crise de 1857. Le capital réalisé des diverses banques, a, relativement à cet exercice, augmenté de 31 millions de dollars, l'encaisse de 56 millions, les dépôts de de 29, tandis que les emprunts et escomptes ont diminué de 27, et les billets en circulation de 22. La proportion du numéraire aux billets s'établit ainsi, dans les différentes parties de l'Union :

États de l'Est	33 1/2 p. 100.
— du Centre...........	88
— du Sud................	28 1/2
— du Sud-Ouest........	74
— de l'Ouest...........	19

Immigration. — Elle s'est considérablement réduite durant les quatre dernières années, comme le font voir les chiffres suivants :

1856..................	224,496
1857..................	271,982
1858..................	144,906
1859..................	155,509

Immigration à New-York en 1860. — Le nombre total des immigrants débarqués à New-York durant l'année qui vient de s'écouler est de 103,621, sur lesquels 23,449 sont arrivés en mai. En 1859, la *Cite impériale* n'avait reçu

que 79,322 immigrants, soit une augmentation de 24,299 en faveur de 1860. On estime que chaque nouveau débarqué apporte en moyenne avec lui dans le pays un montant de 76 dollars, ce qui forme un total de 7,875,196 dollars pour l'an passé. Les Irlandais contribuent pour plus de trois millions et demi à cette somme, et les Allemands pour près de trois millions. (*Courrier des États-Unis.*)

Monnaies frappées et lingots essayés aux États-Unis en 1858—1859.

Or. Doubles aigles..... pièces	811,836	16,236,720 dol.	»
Aigles..................	14,600	146,000	»
Demi-aigles.............	81,342	406,710	»
Trois dollars (Pièces de) .	11,324	34,372	»
Quart d'aigle............	85,204	213,010	»
Dollars.................	259,065	259,065	»
Lingots fins essayés......	3,309	15,113,876	70
TOTAL de la valeur de l'or..		30,409,953 dol.	70
Argent. Dollars.............	288,500	288,500	»
Demi-dollars............	8,011,000	4,005,500	»
Quart de dollars........	5,714,000	1,428,500	»
Dîmes (décimes).........	2,290,000	229,000	»
Demi-dîmes..............	3,900,000	195,000	»
Pièces de trois cents.....	1,380,000	41,400	»
Lingots fins.............	2,082	616,231	47
TOTAL de la valeur de l'argent...		6,833,631 dol.	47
Cuivre. Cents...............	30,700,000	307,000	»
TOTAL général.........		37,550,585 dol.	17

On trouvera, dans l'*Annuaire* de 1859 (p. 379) un tableau des monnaies d'or et d'argent frappées aux États-Unis de 1845 à 1857.

Armée. — 12,900 hommes. Milice 3,070,987 hommes, dont 51,460 officiers.

Marine. — 80 navires, dont 10 vaisseaux et 83 frégates, avec 2,371 canons.

Postes.

Nombre des routes postales 8,723; leur longueur est de 260,052 milles, dont 26,010 desservis par des chemins de fer, 19,209 par des bâteaux à vapeur, 62,041 par les voi-

tures suspendues, 151,972 par des moyens plus primitifs. La distance parcourue est de 82,308,402 milles avec une dépense de 9,468,757 dollars, savoir :

	Milles.	Dépense.	
Par chemin de fer.	27,268,384	3,243,974 dol.	à 11c9 le mille.
Par voitures.......	23,448,398	3,134,093	13 30
Par vapeurs.......	4,569,962	1,157,843	25 33
D'autres moyens...	27,021,658	1.932,846	7 15

Le nombre de bureaux de poste a été au 30 juin 1859 de 28,539, dont 417 sont dirigés par des maîtres ayant un traitement de plus de 1,000 dollars et qui appartiennent à la classe de ceux nommés par le président.

Le revenu brut des postes a été, dans le même exercice de 8,668,484 doll., les dépenses de 15,754,092, déficit 7,085,508.

Les tableaux américains ne donnent pas le nombre total des lettres transportées; on ne constate que celui des lettres et journaux arrivés et partis par les lignes internationales.

		Lettres.	Journaux.
Relation avec la	Grande-Bretagne.	3,220,582	2,217,269 nos.
—	France	1,323,061	412,912
—	Brême...........	273,986	57,434
—	Hambourg.......	154,985	35 393
—	Prusse	944,033	114,172

Chemins de fer.

La longueur totale des chemins de fer exploités aux États-Unis a été, au 30 juin 1859, de 27,857 milles ayant coûté 961,047,364 doll.

Mouvement commercial en 1858-1859 (1).

Voici les valeurs comparées du mouvement commercial des trois derniers exercices connus :

1856—1857.	723,850,813 dollars (2),	soit	3,872,000,000 fr.
1857—1858.	607,257,571	—	3,249,000,000
1858—1859.	695,557,292	—	3,721,000,000

(1) L'exercice financier américain se compte de juillet en juin.
(2) Le dollar = 5 fr. 35 c.

Le mouvement commercial de 1858-1859 se reporte ainsi entre les diverses branches.

Importation	338,768,130 dollars.
Réexportation	20,895,077
Exportation des produits indigènes	335,994,385
TOTAL	695,557,592

Le relevé ci-après fait connaître la valeur des transactions opérées directement avec chaque pays, dans l'ordre de la nomenclature du Tableau officiel :

	Importations.	Exportations.
Russie	877,835	5,714,355 doll.
Suède et Norvége	358,075	1,448,905
Danemark	297,718	1,051,877
Villes Ansćatiques. Hambourg	8,071,954	3,604,268
Villes Anséatiques. Brême	9,694,577	12,537,948
Pays-Bas et colonies	6,863,418	5,728,764
Belgique	3,467,222	4,195,773
Angleterre et colonies	157,993,887	215,679,761
France —	31,447,005	45,107,074
Espagne —	44,505,409	22,917,402
Portugal —	242,841	868,549
États Sardes	299,475	2,994,993
Toscane	1,294,350	245,390
États Romains	5,390	222,298
Deux-Siciles	2,180,629	575,771
Autriche	571,178	2,837,992
Grèce	67,290	15,415
Turquie	669,692	647,862
Égypte	105,399	13,860
Côtes d'Afrique	1,548,710	1,678,350
Haïti	2,666,246	2,484,764
République dominicaine	193,390	19,788
Mexique	5,339,974	2,692,546
Amérique centrale	589,911	172,262
Nouvelle-Grenade	848,141	1,562,964
Vénézuéla	4,231,031	1,720,499
Brésil	22,439,842	6,256,976
Uruguay	774,543	630,356
La Plata (Buénos-Ayres)	4,070,033	1,438,235
Chili	2,646,800	1,967,324
Pérou	323,894	995,729
Iles Sandwich	486,191	1,138,983
Autres îles du Pacifique	31,033	46,525

Japon	295	»
Chine	10,791,381	7,127,199
Ports d'Asie non-désignés	154,121	»
Pêche de la baleine	350,654	148,705
Autres lieux	63,786	»
TOTAUX	338,768,130	356,789,462
Soit, en francs	1,812,414,000	1,908,819,000

Le commerce d'importation et d'exportation se partage comme il suit, entre les États libres et les États à esclaves :

	États libres (1).	États à esclaves (2).
Importations	305,813,000	32,955,000 doll.
Exportations	169,163,000	187,627,000
TOTAUX	474,976,000	220,582,000

Les principaux États de la Confédération se classent dans l'ordre suivant, eu égard à l'importance de leurs parts respectives dans le commerce avec l'étranger :

	Importations.	Exportations.	TOTAUX.
New-York	229,181,000	117,540,000	346,721,000 dol.
Louisiane	18,350,000	101,667,000	120,017,000
Massachusetts	43,185,000	18,159,000	61,344,000
Alabama	788,000	28,934,000	29,722,000
Californie	11,164,000	15,919,000	27,083,000
Pensylvanie	14,520,000	5,375,000	19,895,000
Caroline du Sud	1,439,000	17,973,000	19,412,000
Maryland	9,714,000	9,236,000	18,950,000
Autres, ensemble	10,427,000	41,986,000	52,413,000
TOTAUX	338,768,000	356,789,000	695,557,000 dol.

Il n'est pas sans intérêt de suivre la marche des importations américaines pendant les onze dernières années sous l'empire des deux tarifs qui les ont successivement régies ; elles ont présenté les résultats suivants :

(1) Population approximative en 1860 : 27,667,000. Les États libres qui importent ou exportent sont au nombre de seize, savoir principalement : New-York, Massachusetts, Pensylvanie, Maine, Vermont, Rhode-Island, Connecticut, Californie, etc.

(2) Population approximative en 1860 : 3,910,000. Les États à esclaves qui importent ou exportent sont au nombre de dix, savoir : Louisiane, Maryland, les deux Carolines, Virginie, Delaware, Géorgie, Alabama, Floride et Texas.

ANNÉES.	MARCHANDISES importées		NUMÉRAIRE entré.	TOTAUX.
	payant des droits.	libres de droits.		
	dollars.	dollars	dollars.	dollars.
1849........	125,479,774	15,726,425	6,651,240	147,857,439
1850........	155,427,936	18,081,590	4,628,792	178,138,318
1851........	191,118,345	19,652,995	5,453,592	216,224,932
1852........	183,252,508	24,187,890	5,505,044	212,945,442
1853........	236,595,113	27,182,152	4,201,382	267,978,647
1854........	271,276,560	26,327,637	6,958,184	304,562,381
1855........	221,378,184	36,430,524	3,659,812	261,468,520
1856........	257,684,236	52,748,074	4,207,632	314,639,942
1857........	291,160,836	54,267,507	12,461,799	360,890,141
1858........	202,293,875	61,044,779	19,274,496	282,613,150
1859........	259,047,014	72,286,327	7,434,789	338,768,130

Les exportations des États-Unis pendant la même période se sont composées ainsi qu'il suit :

ANNÉES.	MARCHANDISES exportées.		NUMÉRAIRE sorti.	TOTAUX.
	Indigènes.	Etrangères.		
	dollars.	dollars.	dollars.	dollars.
1849........	131,710,081	8,641,091	5,404,648	145,755,820
1850........	134,900,233	9,475,493	7,522,994	151,898,720
1851........	173,620,138	10,295,121	29,472,752	218,388,011
1852........	154,931,147	12,037,043	42,674,135	209,642,325
1853........	189,869,162	13,096,213	27,486,875	230,452,250
1854........	215,157,504	21,661,137	41,422,423	278,241,064
1855........	192,751,135	26,158,368	56,247,343	275,156,846
1856........	266,438,051	14,781,372	45,745,485	326,964,908
1857........	278,906,713	14,917,047	69,136,922	362,960,682
1858........	251,351,053	20,660,231	52,633,147	324,644,421
1859........	278,392,080	14,509,971	63,887,411	356,789,462

Exportations comparées des États-Unis en produits américains pendant les exercices 1856-57, 1857-58 *et* 1858-59.

	1856-57.	1857-58.	1858-59.
Huiles de baleine ou autres, fanons, spermaceti, poissons, etc. . . . . . . dollars	3,740,000	3,750,000	4,463,000
Bois de toutes sortes, écorces, goudrons, potasses, peaux, fourrures, etc..	14,700,000	13,476,000	14,489,000

Produits animaux (bétail, chevaux, suif, laine, beurre, fromage, etc.) ..	16,736,000			
Végétaux alimentaires (céréales, riz, pommes de terre, etc.) . . .	58,333,000	227,559,000	201,632,000	222,910,000 (1)
Matières industrielles (Coton (1), tabac, chanvre, lin, sucre brut, etc.	152,490,000			
		30,140,000	30,243,000	33.854,000
Houille et anthracite		(2) 617,000	558,000	654,000
Glace		220,000	201,000	165,000
Mercure		665,000	129,000	»
Métaux précieux bruts.		31,301,000	22,933,000	33,330,000
— monnayés . .		28,777,000	19,474,000	24,172,000
Produits bruts non spécifiés. .		1,266,000	1,562,000	1,857,000
Total général. . .		338,985,000	293,748,000	335,894,000
Soit en francs (3). . .		1,813,570,000	1,571,605,000	1,797,033,000

Remarques sur l'importation des tissus. — Les importations de laines et lainages aux États-Unis se sont accrues de plus de 4 millions de dollars. En voici le détail pour 3 ans :

	1857.	1858.	1859.
Laine en suint..... dollars	2,122,744	4,022,635	4,444,954
Tissus de laine en pièces..	11,009,605	7,626,830	11,259,693
Châles de laine...........	2,246,351	2,002,653	2,877,352
Bonneterie................	1,740,829	1,837,561	719,415
Couvertures.............	1,630,973	1,574,716	1,697,386
Étoffes filées.............	11,365,669	10,780,371	12,289,574
Fils de laine	192,147	196,286	386,824
Flanelles	105,779	137,687	101,911
Espagnolettes	119,835	124,008	136,174
Tapis.....................	2,181,290	1,542,600	2,200,164
Autres lainages...........	693,640	663,372	1,853,463
Totaux.........	33,411,862	30,508,726	37,966,910

Les importations de cotonnades et d'articles en coton n'ont pas atteint, en 1859, la même valeur qu'en 1856.

(1) Le coton à lui seul compte, 1858-59, pour 161,435,000 dollars.
(2) La quantité est pour les trois exercices : 129,420, 118,304 et 151,212 tonnes.
(3) Le dollar est converti ici sur le pied conventionnel de 5 fr. 35 c.

1857, mais elles ont de beaucoup dépassé celles de l'année de crise 1857-1858. Elles se résument ainsi pour les trois exercices :

	1857.	1858.	1859.
Coton brut......... dollars	62,172	11,356	52,045
Tissus en pièces..........	12,441,082	13,132,790	16,564,533
Velours..................	678,294	298,134	338,712
Galons..................	213,824	40,969	25,570
Bonneterie et passementerie	3,210,287	2,120,868	3,228,036
Filés....................	1,401,183	1,080,671	1,913,417
Coton peluche pr chapeaux.	11,473	4,818	9,395
Autres articles	5,929,754	4,619,680	7,698,656
TOTAUX......	32,948,039	21,339,286	29,830,364

Navigation. — L'intercourse avec les pays étrangers a occupé (entrée et sortie réunies) :

En 1856—57..	44,431	navires jaugeant	14,257,137	tonneaux.
1857—58..	52,051	—	13,407,837	
1858—59..	45,271	—	15,721,790	

Les chiffres du dernier exercice se décomposent ainsi :

Entrée sous pavillon américain...	12,035 nav.	5,265,648 tonn.
— étranger.....	10,532	2,540,387
TOTAUX.	22,567	7,806,035
Sortie sous pavillon américain....	12,277	5,297,367
— étranger.....	10,427	2,618,388
TOTAUX.	22,704	7,915,755

La part totale du pavillon américain a été de 24,312 navires et de 10,563,815 tonneaux ; celle du pavillon étranger, de 20,959 navires et de 5,158,775 tonneaux ; c'est-à-dire que, sous le rapport du tonnage, le premier, effectuant les 2/3 du mouvement général, grâce à la plus grande capacité de ses navires, recueille le double du fret du second. Il n'est d'ailleurs pas tenu compte séparé des voyages sur lest, confondus dans le tableau officiel avec les chargements effectifs.

Eu égard à la valeur des marchandises transportées, la force relative des deux pavillons s'établit comme il suit dans chacun des mouvements de l'échange :

			Proportion p 100.
Pavillon américain.	Importation..doll.	216,123,000	63
—	Réexportion......	15,295,000	73
—	Exportation.......	234,323,000	70
	Total..............	465,741,000	
Pavillon étranger.	Importation........	122,645,000	37
—	Réexportation	5,600,000	27
—	Exportation........	101 572,000	30
	Total..............	229,817.000	

Les principaux pavillons étrangers figurent dans l'intercourse de 1858-59 pour les nombres ci-après (entrée et sortie réunies) ; ces deux mouvements se partagent approximativement par moitié :

Pavillon anglais.......	18,758 navires.	4,202,105 tonneaux.
— hanséate	571	448,616
— espagnol	483	140,155
— français......	132	43,788
— sicilien.......	130	39,471
— prussien......	73	38,006
— hollandais. ...	114	31,383
— suédois.......	174	66,722

Ainsi le pavillon britannique couvre à lui seul plus des 4/5 des transports qui ne sont pas faits par la marine nationale, et, après lui, il n'est guère que les pavillons hanséate et espagnol qui interviennent dans les opérations pour un chiffre de quelque importance.

L'intercourse avec les principaux pays se résume dans le tableau ci-après :

	Navires.	Tonneaux.
Colonies anglaises de l'Amérique du Nord..	27,485	7,489,254
Angleterre, Ecosse et Irlande.............	2,822	2,675,930
Antilles espagnoles......................	5,003	1,479,720
France...................................	763	580,189
Villes hanséatiques,.....................	490	415,222
Indes-Occidentales anglaises.............	2,023	369,235
Nouvelle-Grenade	375	278,025
Brésil	843	261,733
Mexique	502	181,465
Espagne	492	175,977
Chine....................................	202	172,836

Pérou	152	143,588
Indes-Orientales anglaises	182	143,084
Pays-Bas	213	114,966
Deux-Siciles	261	88,617
Autres pays	3.463	1,151,949
TOTAUX	45,271	15,721,798

Construction et effectif maritimes. — Pendant l'année 1859, il a été construit, aux États-Unis, 870 navires seulement, jaugeant 156,602 tonneaux. Voici le relevé des constructions à partir de 1850 :

1850.	1,360 nav.	272,218 ton.	1855.	2,834 nav.	583,450 ton.
1851.	1,367	298,203	1856.	1,703	469,393
1852.	1,444	351,493	1857.	1,434	373,804
1853.	1,710	425,572	1858.	1,225	242,286
1854.	1,774	536,616	1859.	870	156,602

Le ralentissement survenu dans l'activité des chantiers à partir de 1856, mais surtout postérieurement à 1857, s'explique par l'état de crise où, vers cette époque, a été plongé le commerce américain. L'effectif de la marine des États-Unis n'en suit pas moins une marche ascendante. De 3,535,000 tonneaux de jauge en 1850, il s'est élevé en 1859, soit dans l'intervalle de 10 années, à 5,145,000 tonneaux (augmentation, 1,610,000 tonneaux ou près de 50 p. 100). Ce matériel se répartissait ainsi, l'an dernier, quant au tonnage :

Cabotage	2,481,000	tonneaux.
Navigation à vapeur	768,800	
Pêche de la baleine	186,000	
— de la morue	121,000	
— du maquereau	27,000	
TOTAL	3,583,000	
Intercourse avec l'étranger	1,562,000	
TOTAL général	5,145,000	

Principaux services de la marine à vapeur des États-Unis (1).

Le tonnage de la *marine à vapeur* des États-Unis s'élève

(1) DE BOW'S REVIEW. Livraison d'août 1860 (vol. 4, nº 2, p. 236).

à un effectif de 153,366 tonnes (1) et a coûté un capital total de 25 millions de dollars, soit, en nombre rond, de 135 millions de francs.

Sur le total du tonnage, New-York possède 94,111 tonnes.

Voici la composition des lignes et services principaux :

Neuw-York Pacific Mail Steamship Company. — Dessert Panama, San-Francisco et les territoires de l'Orégon et de Washington, 17 navires..... tonneaux	21,928
Atlantic and Pacific Steamship Company. — Met en relation la Californie avec New-York, New-Orléans, la Havane et Aspinwall, 6 navires	9,967
New-York, Southampton and le Havre (2 compagnies). — 4 navires	10,737
United-States Mail Steamship line. — Entre New-York, la Havane et la Nouvelle-Orléans, 4 navires ..	4,882
New-York and Savannah. — 4 navires.............	4,792
New-York and Charleston. — 4 navires............	4,622
Cromwell's line. — Entre New-York, Baltimore, Washington, Norforlk, Savannah, Portland et autres ports, 12 navires	8,141
Southern Steamship Company.—Entre New-Orleans, le Texas, la Floride et Vera-Cruz, 14 navires	11,635
North Atlantic Steamship Company. — Entre New-York et Aspinwal (2). 39 navires	9,727
San-Francisco and Panama. — 9 navires	4,087
New-York and Richmond. — 3 navires.............	3,791
New-York and New-Orleans. — 2 navires	3,318
Panama-Coast (Côte de). — 2 navires	1,571
Charleston and Havana. — 1 navire	1,115
New-York and Matanzas. — 1 navire................	1,100
New-York and Havana. — 1 navire..................	1,428
Philadelphia and Savannah. — 1 navire...........	1,187
Boston and Baltimore. — 1 navire	1,003
Boston and Portland. — 1 navire...................	963
Boston and Philadelphia. — 1 navire..............	800
Boston and Charleston. — La compagnie s'organise.	

Pêcheries de baleine aux États-Unis en 1859.

Le prix moyen de l'huile de blanc de baleine, en 1859,

(1) 768,000 tonnes, en y comprenant les services de vapeurs employés tant à l'intérieur que sur les grands lacs.

(2) Devait ultérieurement suspendre son service.

a bien été de 1 dollar 36 cents 1/4 le gallon (1), tandis qu'il n'avait été que de 1 dollars 21 cents en 1858; mais d'un autre côté, *l'huile de baleine* ne s'est vendue en 1859 que 48 cents 1/2 le gallon, au lieu de 54 cents en 1858.

Le relevé ci-après donne le chiffre des importations de 1855 à 1859 :

	Huile de blanc de baleine.	Huile.	Fanons de baleine.
1855..	72,649 barils (2).	184,015 barils.	2,707,500 livres (3).
1856..	80,941	197,890	2,592,700
1857..	78,440	230,941	2,058,900
1858..	81,940	182,223	1,540,600
1859..	91,408	190,411	1,923,850

Voici le chiffre des exportations en 1859 :

Huile de baleine.............	8,179 barils.
— de blanc de baleine.....	52,209
Fanons de baleine	1,707,929 livres.

Suit le relevé du nombre des navires américains qui font la pêche de la baleine au Nord du Pacifique.

	Navires.	Moyenne des retours par navire.	Total des retours (4).
1850...	144 navires.	1,692 barils.	243,648 barils.
1851...	138	626	86,360
1852...	278	1,343	373,460
1853...	238	912	218,135
1854...	232	974	184,063
1855...	217	873	189,579
1856...	178	822	146,410
1857...	143	796 1/4	113,900
1858...	196	620	121,650

AGRICULTURE ET INDUSTRIE (5).

Agriculture. — Le sol des États-Unis comprend toutes les variétés de terrain et de culture. Les États du Nord

(1) Le gallon = 4 lit. 54.
(2) Le baril = 1 hectol. 43.
(3) La livre = 0 kilog. 453.
(4) De la partie du Nord du Pacifique.
(5) Ces renseignements ont été puisés dans les rapports des Consuls britanniques à leur gouvernement (volume n° 3, 1860).

produisent les céréales et les plantes qu'on trouve dans l'Europe septentrionale. Plus au midi, et vers le centre de la Fédération, des récoltes de même nature se mêlent à celles du tabac, du chanvre et des végétaux qui ont besoin de chaleur. Le Kentucky possède des prairies luxuriantes, dont il tire parti pour l'élève du bétail et des chevaux. Dans les États du Sud proprement dit, les principales productions sont le coton, le riz et le sucre. Le maïs réussit partout, et particulièrement dans les nouveaux territoires, où, sans exiger de grands soins, il assure l'alimentation des hommes et des animaux. La plantation de la vigne est en progrès sur une très-grande surface du pays. Les nombreux émigrants de l'Allemagne qui se sont établis dans l'Ohio et dans le Missouri s'adonnent à cette industrie et l'on vend à Cincinnati et à Saint-Louis des quantités considérables d'un vin qu'on assure être très-potable. La production du raisin augmente également en Californie. Le district de Los-Angelos, à lui seul, a expédié à San-Francisco, en 1859, 325,000 gallons (14,755 hectolitres) de vin. Dans l'Ohio, on évalue le rendement de la vigne à 250 gallons (11 hectol. 25) par acre (1) pour une année favorable, tandis qu'à Bordeaux il n'est, dans les meilleurs vignobles, que de 126 gallons (5 hectol. 60) (2). Toutefois le taux élevé des salaires aux États-Unis vient en déduction des bénéfices et met un obstacle presque insurmontable à l'exportation.

Le relevé comparatif ci-après des produits agricoles du Kentucky en 1849 et en 1859 présente un exemple remarquable du développement de la richesse dans cet État :

	1849.	1859.
Tabac.........livres (3).	55,501,000	95,493,000
Maïs........boisseaux (4).	58,672,000	382,537,000
Chanvre...........livres.	35,574,000	8,101,000
Froment ....boisseaux.	2,142,000	5,808,000

(1) L'acre = 0 hectare 4049.

(2) On reproduit ici l'assertion du document anglais sans en prendre la responsabilité. Le chiffre attribué aux vignes du Bordelais est évidemment beaucoup trop bas.

(3) La livre = 0 kilog. 453.

(4) Le boisseau = 0 hectol. 36.

Orge....................	95,000	372,000
Foin............tonneaux.	113,000	143,000
Effectif en bétail..dollars (1)	29,661,000	50,043,000

Industrie. — D'après le recensement de 1850, que celui de 1860 ne tardera pas à modifier, le capital total employé dans les diverses fabrications et industries manuelles des États-Unis était évalué à 533,245,351 dollars (2 milliards 852 millions de francs). Les produits de ces ateliers se montaient à plus de 1 milliard de dollars (5 milliards de francs), et les salaires, qui s'y partageaient entre près de 1 million d'ouvriers des deux sexes, à 236,755,464 dollars (1,278 millions de francs). On comprend que ce ne sont là que des approximations.

Voici la nomenclature des principales industries de l'Union, avec l'indication de leur siége et de l'importance de chacune d'elles. On conserve ici l'ordre dans lequel les énumère le document officiel.

---

(1) Le dollar = 5 fr. 35 c.

INDUSTRIES.	ÉTABLISSEMENTS.	CAPITAL employé.	VALEUR des matières employées.	NOMBRE d'ouvriers.		SALAIRES payés.	VALEUR produite.
				Hommes	Femmes.		
		dollars.	dollars.			dollars.	dollars.
Cordes et cordages	447	3,341,506	5,612,247	5,258	799	1,192,788	8,002,893
Fonte de cuivre	148	1,585,090	2,112,592	1,666	12	591,672	3,625,618
Impressions sur coton	42	3,922,800	10,462,044	3,351	729	1,088,904	13,680,805
Tapis	116	3,852,981	3,075,592	3,881	2,305	1,246,560	5,402,634
Objets en cuivre et en bronze	175	2,850,981	3,062,661	2,388	2	856,044	4,942,901
Cotonnades	1,074	76,032,578	37,778,064	35,295	62,661	17,267,112	65,501,687
Coton mélangé de laine	103	1,711,720	3,321,986	2,667	1,901	808,752	3,693,731
Coutellerie	401	2,321,895	1,439,462	4,247	28	1,420,844	3,813,241
Lin (y compris les filatures)	4	135,700	186,000	160	102	61,728	301,808
Verrerie	94	3,402,350	1,556,833	5,571	97	2,094,576	4,641,676
Fer	99	603,800	596,864	1,079	3	409,728	1,425,343
Plomb	156	603,196	1,532,585	737	16	181,756	2,150,068
Papier	443	7,260,864	5,555,929	3,835	2,950	1,497,792	10,187,177
Poudre à tirer	54	1,179,223	860,997	576	3	192,588	1,590,332
Sucre raffiné	23	2,669,000	7,662,685	1,644	12	604,248	9,898,800
Laine cardée	630	739,925	1,251,550	1,071	22	225,972	1,739,476
Laine tant cardée que foulée	1,817	26,912,455	24,942,455	29,819	14,976	7,167,900	39,848,557

Récolte et mouvement des cotons américains en

1859-60 (1). — *Récolte.* — Elle a été de 4,675,770 ball. (2), et a ainsi dépassé de 824,289 balles celle de la campagne 1858-59. Jamais la récolte de coton n'avait atteint un aussi haut chiffre. Pour faire juger des progrès, on rappellera les chiffres des trois périodes décennales antérieures :

1849—50.................	2,096,706 balles.
1839—40.................	2,177,835
1830—31.................	1,038,848

Exportation. — Sur les 4,675,770 balles qu'a données la récolte de 1859-60 (3), il a été exporté à l'étranger 3,774,173 balles, soit plus des 4/5 du total. C'est 752,770 balles de plus qu'en 1858-59.

Voici comment s'est répartie l'exportation de 1859-60 : Angleterre, 2,669,432 balles; France, 589,587; Nord de l'Europe,295,072; autres pays, 220,082,

INDUSTRIE DE LA SOIE AUX ÉTATS UNIS.

Bien que cette branche de fabrication soit loin d'être spéciale aux États-Unis, pays qui ne produit pas la soie, elle y a fait cependant d'assez remarquables progrès. Afin d'indiquer d'une manière exacte ces progrès, on extrait des documents officiels le relevé suivant de la valeur de la soie non travaillée, importée et consommée pendant les 15 dernières années.

	Importation.	Exportation.	Consommation
1845......	208,454	4,362	204,092 doll.
1846......	216,647	23,999	192,648
1847......	250,086	8,385	241,701
1848......	354,973	19,858	335,115
1849......	384,535	55,515	329,020
1850......	401,385	7,408	393,977
1851......	450,449	43,856	412,593

(1) La campagne se compte du 1er septembre au 31 août.

(2) Le poids de la balle de coton, qui varie selon les États expéditeurs, peut être évalué, en moyenne générale, à environ 400 livres anglaises, soit à 181 kil.; ce qui donnerait, pour la récolte de 1859-60, un peu plus de 846 millions de kil.

(3) Dont 2,139,425 fournies par la Louisiane; 843,012 par l'Albana, etc.

1852......	378,745	7,143	371,604
1853......	772,931	282	772,649
1854......	1,099,389	7,966	1,091,423
1855......	751,617	71,122	680,495
1856......	991,234	4,225	986,979
1857......	953,734	4,163	949,571
1858......	1,300,065	94,092	1,295,973
1859......	1,330,890	10,978	1,310,912

On estime qu'il y a maintenant environ 30 filatures de soie en activité sur différents points des États-Unis, et que ces filatures emploient constamment de 8,000 à 10,000 ouvriers. Les trois quarts de ces ouvriers sont des enfants travaillant à des prix très-faibles. La valeur des machines et usines qui se rattachent au commerce de la soie s'élève à 8 millions de dollars. Le prix moyen de fabrication pour les étoffes de soie représente environ la moitié de la valeur de la soie brute employée. On peut admettre, par exemple, que l'importation de la soie grége s'étant élevée en 1859 à 1,331,000 dollars, la valeur approximative de la production annuelle des tissus de soie aux États-Unis aura pu être de 2,600,000 dollars, soit de près de 14 millions de francs.

Sur les 1,330,890 dollars de soie grége importés pendant l'année 1858-59, il en provenait pour 701,782 dollars de Chine et pour 630,000 environ de France et d'Angleterre.

FRANCFORT.

Superficie 106 kil. c. — Population, 79,278 hab., dont 67,975 dans la ville.

FINANCES. *Budget de 1859 (en florins de 2 fr. 10).*

Recettes.

1. Service de la caisse du trésor :

Propriétés foncières de la ville..................	145,500
Amendes, timbre, etc...........................	281,100
Accise et droits de consommation................	400,700
Commerce, foires et télégraphes................	625,500
Éclairage de la ville et péage de voirie...........	43,000
Impôts de la campagne (banlieue)	11,734

Divers	10,500
2. Service de la caisse d'amortissement :	
Recettes des chemins de fer	400,000
Impôts sur les revenus et les locations, loterie	455,000
Intérêts de capitaux actifs et ventes de terres	40,000
	895,000
3. Service de la caisse du mont-de-piété	8,000
Total des recettes	2,421,034

Dépenses.

1. Service de la caisse du Trésor :	
Fonctionnaires supérieurs de l'État	144,508
Justice	136,342
Administration	381.940
Force armée et police	509,074
Cultes et écoles	114,837
Hospices et secours aux pauvres	61,377
Divers	28,242
Pensions, rente perpétuelle	127,644
	1,503,964
2. Service de la caisse d'amortissement	592,632
2. Service du mont-de-piété	7,894
Total des dépenses	2,104,490
Dette publique en 1860	8,401,000
Dette des chemins de fer	8.544,000

Militaire. — Contingent fédéral 783 h.; 224 h. de réserve et 112 remplaçants; en tout 1119 h.

GRANDE-BRETAGNE.

Superficie 313,128 kil. c. — Popul. 29,000,000 hab., dont 20,000,000 en Angleterre, 3,000,000 en Ecosse et 6,000,000 en Irlande.

Mouvement de la population. — *Angleterre* 1858. — Naissances : 655,481, savoir 334,989 garçons et 320,492 filles, dont enfants naturels, 22,304 garçons et 21,001 filles. — Mariages : 156,070. — Décès : 227,220 individus du sexe masculin et 222,436 du sexe féminin, ensemble 449,656. — En 1859 il y eut 689,559 naissances, 167,900 mariages et 441,249 décès.

Ecosse 1859. — Naissances : 109,712 (57,734 garçons, 51,978 filles, 9,606 enfants naturels; mariages, 21,127; décès, 61,754 (30,681 masculin, 31,073 féminin.)

PAUPÉRISME. — Pendant les six mois finissant à l'Assomption 1860, on a dépensé pour les pauvres entretenus dans les Workhouses en Angleterre 482,218 liv. st. et pour les secours à domiciles (pauvres externes) 1,410,555 liv. st. — En Ecosse, on a dépensé 641,115 liv. dont 25,691 liv. pour secours médicaux. — En Irlande, la dépense a été de 457,635 liv., somme qui a servi à entretenir 42,922 pauvres dans les Workhouse (2,043 adultes valides hommes, 6,519 *id.* femmes et 11,688 enfants au-dessous de 15 ans); de plus 16,115 malades ou infirmes; enfin 5,851 pauvres secourus à domicile.

ÉMIGRATION 1859. — Le nombre total des émigrants partis du Royaume-Uni, y compris les étrangers, a été de 120,432 dans les ports surveillés par les commissaires de l'émigration (6,460 de plus qu'en 1858). Sur ce nombre 70,303 allèrent aux États-Unis et plus de 30,000 aux diverses colonies de l'Australie.

CAISSES D'ÉPARGNE. — V. l'article d'ensemble après *Zollverein*.

ALIÉNÉS. — Au 1er janvier 1860, il y avait dans les asiles publics d'Angleterre, 17,432 aliénés, et 1,485 dans les asiles privés. — 9,068 hommes et 10,349 femmes. En Écosse, au 1er janvier 1859, 2,496 se trouvaient dans les asiles publics, 829 dans des asiles privés, 797 dans des maisons de pauvres, 3,764 chez des particuliers. Total : 7,878, dont 4,980 pauvres. — Le tout se divise en 3,829 hommes, et 4,049 femmes.

STATISTIQUE JUDICIAIRE.

Police. — On compte en Angleterre (la principauté de Galles comprise) 20,597 agents de police, avec une dépense de 1,485,029 liv.

Classes criminelles ou dangereuses. — Le nombre des individus compris par la police sous cette dénomination est de 135,766 (80,069 hommes (55,697 femmes). V. les subdivisions dans l'*Annuaire* précédent, dont les chiffres diffèrent peu d'une année à l'autre.

Ne sont pas compris dans ce nombre les 126,861 individus (94,763 b., 32,098 f.) qui se trouvent dans les prisons.

Crimes et délits. — Le nombre des crimes et délits parvenu à la connaissance de la police, a été, en 1859, de 52,018 dont 1,346 contre les personnes); 27,119 individus ont été arrêtés. Parmi les condamnés, 17 l'ont été à la peine de mort (9 seulement ont été exécutés), 2,153 aux travaux forcés 10,060 à l'emprisonnement.

Contraventions. — On a arrêté 392,810 individus, dont 310,690 hommes; les deux tiers environ ont été condamnés à des peines diverses (prison, amende, fouet, surveillance.)

Enquête du Coroner. — L'examen des décès suspects, des accidents, etc., s'est appliqué à 20,531 cas, dont 14,094 relatifs à des individus du sexe masculin. On a constaté ainsi 204 cas d'assassinat, 148 de meurtre, 23 d'homicide justifiable, 1,240 suicides, 9,241 morts accidentelles, 306 cas d'excès de boisson, etc., etc.

Écosse. — Nombre des personnes jugées pour crimes ou délits 3,472, dont 2,400 hommes. Parmi les crimes et délits soumis aux tribunaux, 956 étaient contre les personnes.

Irlande. — 5,865 personnes, dont 4,462 hommes, ont été traduits en 1859 devant les tribunaux. Le nombre des accusés de crimes et délits contre les personnes a été de 2,282. Relativement aux années antérieures la décroissance du nombre des crimes continue.

FINANCES.

Compte financier de l'année finissant le 31 *décembre* 1859.

Recettes.

	liv. sterl.
Douanes	24,824,578
Excise (impôts de consommation)	19,041,000
Timbre	7,976,981
Taxes (foncières et autres)	3,231,000
Impôt sur le revenu	6,077,106
Postes	3,225,000
Terre de la couronne (revenu net)	282,079
Produit de la vente d'anciens approvisionnements.	758,713
Revenus des Indes (versements opérés)	60,000

Remboursements, etc.	490,793
Arrérages non réclamés	103,219
TOTAL	66,070,469
Excédant des dépenses	2,019,584
	68,090,053

Dépenses.

Dette fondée. Service de la dette permanente	23,688,037
Arrérages anciens	114,682
Annuités à terme	3,994,525
Intérêts des bons de l'Échiquier 1854-1858)	135,000
Intérêts des bills de l'Échiquier (*supply*)	439,353
— — (*deficiency*)	819
Charges des fonds consolidés. Liste civile	398,724
Annuités et pensions	349,514
Traitements et gratifications	157,803
Traitements et pensions diplomatiques	162,298
Cours de justice	772,888
Charges diverses	188,274
Crédits annuels. Armée et milice	14,675.720
Marine	11,072,242
Services civils divers	7,369,215
Traitements, etc. du département des finances	4,410,379
Dépenses extraordinaires de la guerre de Crimée	160,580
TOTAL	68,090.053

Dette publique au 31 *mars* 1859.

Dette fondée.

	Capital. liv. sterl.	Intérêts. liv. sterl.
Annuités nouvelles 2 1/2 °/₀	2,985,472	74,636
Dette consolidée à 3 °/₀	400,829,812	12,024,895
Dette réduite à 3 °/₀	115,104,504	3,453,136
Dette nouvelle à 3 °/₀	212,661,740	6,379,852
Créance de la banque d'Angleterre à 3 1/2 °/₀	11,015,100	330,453
Annuités nouvelles à 3 1/2 °/₀	240,746	8,426
Annuités nouvelles à 5 °/₀	430,604	21,530
Bons du trésor (16 Vict. C. 23)	418,300	11,503
Rentes viagères		1,050,944
Rentes à terme		868,423
Annuités échéant en 1860		1,157,710
— — 1867		585,740
— — 1885		116,000

Tontine pour l'Angleterre et l'Irlande		42,032
Bons du trésor....................		90,020
TOTAL de la dette fondée.....	743,686,278	26,215,300

Dette non fondée.

Bons de l'échiquier (*bills of exchequer*)............................	13,277,400	734,153
Bons du trésor....................	5,000,000	156,250
Dette du Royaume-Uni.............	761,963,678	27,105,703
Dette Irlandaise....................	43,114,876	1,509,504
TOTAL........	805,078,554	28,615,207

INDES-ORIENTALES.

Compte des recettes et dépenses pour les années 1857-1858 *et* 1858-1859.

Recettes.

	1857-58. liv. sterl.	1858-59. liv. sterl.
Bengale avec Aracan, Pégou et Nagpore...........................	11,895,056	15,226,818
Punjab et provinces du Nord-Ouest.	4,727,625	8,373,771
Madras............................	4,580,978	6.259,845
Bombay avec Sind et Satarra........	4,277,282	6,200,354
TOTAL des recettes.....	24,480,941	36,060,788

Dépenses.

Bengale, etc.......................	15,457,739	23,202,260
Punjab, etc.......................	3,179,836	4,721,390
Madras............................	5,388,458	7,511,255
Bombay, etc.......................	4,826,660	8,155,889
	28,852,693	43,590,794
Payements faits en Angleterre......	4,492,470	6,051,566
TOTAL des dépenses.....	33,345,163	49,624,360
Déficit.................	7,864,222	13,581,572

Dettes des Indes au 30 *avril* 1859.

Dette inscrite........................Liv. sterl.	58,551,369
Emprunts	24,213
Billets du trésor..............................	1,226,799
Fonds du service civil et militaire...............	4,974,293

Billets à payer	160,050
Dépôts et divers	1,145,307
Dette des Indes	66,082,031
Dette en Angleterre	14,371,734
TOTAL général	80,453,775

De plus : un passif de 12,000,000 liv. sterl. pour le capital de l'ancienne compagnie et pour les garanties des chemins de fer.

Armée d'après le budget de 1860 *à* 1861.

Armée royale.

Cavalerie	12,183 hommes.	7,962 chevaux
Infanterie	98,918	—
Artillerie	21,339	1,290
Génie	4,306	120
Train	2,020	1,162
Troupes coloniales	5,382	900
États-majors	1,121	—
TOTAL de l'armée 1860-61	145,269	14,436
TOTAL de l'armée 1859-60	122,655	12,838
Augmentation en 1861	22,614	1,598
Aux Indes :		
Cavalerie	6,416	6,724
Infanterie	59,567	—
Artillerie à cheval	622	600
Artillerie à pied	4,860	2,288
Troupes de santé	63	—
TOTAL	71,528	8,612
Dépôts des régiments des Indes en Grande-Bretagne	12,057	315
TOTAL général	228,854	23,363

Milice incorporée (avril 1860) ...... 19,333 hommes.

Situation de la Banque d'Angleterre aux dates suivantes :

Département de l'émission.	23 nov. 1859.	15 février 1860.	2 mai.	25 juillet.	19 septemb.
Passif. Billets émis	30,805,080	28,864,545	28,593,585	29,614,444	30,073,460
Actif. Dette du gouvernement	11,015,100	11,015,100	11,015,100	11,015,100	11,015,100
Autres garanties	3,459,900	3,459,900	3,459,900	3,459,900	3,459,900
Monnaies d'or et d'argent	16,330,080	14,389,545	14,118,585	15,139,440	15,598,460
Département des opérations.	30,805,080	28,864,545	28,593,585	29,614,440	30,073,460
Passif. Capital des actions	14,553,000	14,553,000	14,553,000	14,553,000	14,553,000
Réserves	3,185,972	3,438,504	3,224,701	3,394,616	3,784,978
Dépôts publics	8,062,071	6,830,256	6,871,698	3,960,021	6,965,466
Autres dépôts	13,662,550	14,289,756	13,433,233	14,828,614	13,179,934
Effets à payer à sept jours et autres	815,776	732,955	678,208	712,156	752,469
Totaux	40,279,369	39,844,471	38,760,840	37,448,407	39,235,847
Actif. Garanties venant du gouvernement	10,925,157	10,171,190	9,728,943	9,771,445	9,663,511
Autres garanties	19,058,503	21,084,139	21,900,666	19,405,303	19,575,078
Billets de banque en portefeuille	9,640,125	7,873,400	6,366,505	7,496,265	9,215,960
Monnaies d'or et d'argent	655,584	715,742	764,726	775,394	781,298
Totaux	40,279,369	39,844,471	38,760,840	37,448,407	39,235,847

Circulation des notes des Banques du Royaume-Uni aux dates suivantes :

	19 nov. 1859.	11 février 1860.	5 mai.	28 juillet.	22 septemb.
Banque d'Angleterre	21,956,170	21,735,265	22,286,561	22,039,963	21,058,365
Banques privées	3,624,780	3,504,341	3,565,864	3,466,583	3,302,110
Banques par action	3,080,754	2,977,034	3,120,771	2,993,615	2,935,094
Banques d'Écosse	4,510,498	4,124,606	4,001,322	4,059,686	4,096,771
Banques d'Irlande	7,445,858	7,353,744	7,013,067	6,303,192	6,166,077
Totaux	40,618,260	39,697,030	39,987,585	38,863,039	37,558,417

MONNAIES FRAPPÉES EN 1859.

	Nombre.	Valeur.		
Or. Souverains..........	1,547,603	1,547,603 l.	1 s.	8 d.
Demi-souverains.....	2,203,813	1,101,906	13	10
Argent. Florins	2,568,060	256,806	»	»
Shillings............	4,561,920	228,096	»	»
Pièces de six pences .	4,688,640	117,216	»	»
— de quatre pences.	4,158	79	6	»
— de trois pences..	3,584,328	44,804	2	»
— de deux pences..	4,752	39	12	»
— de un pence.....	7,920	43	»	»
Cuivre. Pences..........	1,075,200	4,480	»	»
Demi-pences.........	2,290,240	2,688	»	»
Farthings	1,290,240	1,344	»	»

MOUVEMENT DES MÉTAUX PRÉCIEUX.

En 1859 on a importé des lingots d'or et d'argent pour une valeur totale de 37,070,156 l. st. Sur ce nombre, 8,627,854 l. vinrent d'Australie, 2,070,061 de Russie, 9,671,981 des États-Unis, principalement de l'or. Le reste provenait de la France 7,302,308 l., de l'Amérique centrale, du Mexique, de l'Amérique du Sud 5,123,982 l. etc., etc.

L'exportation du Royaume-Uni a été établie à 35,688,809 l. dont 10,384,371 pour la France. 1,280,215 pour les villes hanséatiques (probablement de l'or) et 16,616,581 pour l'Inde et la Chine, en transit par l'Égypte (probablement en grande partie de l'argent).

En 1859, la Banque d'Angleterre acheta de l'or pour 3,550,608 liv. et de l'argent pour 2,814,177. Elle a payé en monnaies d'or britanniques 2,972,054 liv. de plus qu'elle n'a encaissées, et 2,990,410 liv. lui ont été fournies par la Monnaie.

Indes-Orientales. Ont été frappées dans les 10 ans, de 1849 à 1858 :

519,317	pièces d'or valant		77,89,755 roupies.
608,315,658	—	d'argent	54,28,12,328
449,394,518	—	de cuivre	67,15,399

En évaluant la roupie à 2 sh., cela fait un total de 55,791,547 liv. st.

COMMERCE EN 1859.

Importations par nature de marchandises.

1° *Objets de consommation.*

Animaux vivants. Bœufs, taureaux, vaches.	têt.	63,294
Veaux		22,383
Moutons et agneaux		230,380
Porcs		11,084
Comestibles. Lard et jambon	quintaux	107,251
Bœuf salé		219,540
Porc salé		163,312
Beurre		425,663
Fromage		406,547
OEufs	nombre	148,631,000
Saindoux	quintaux	93,597
Pommes de terre		568,910
Riz mondé		1,450,090
Céréales, etc. Froment	quarter	4,000,922
Orge		1,677,585
Avoine		1,727,855
Pois		156,026
Fèves et haricots		144,476
Maïs		1,314,303
Farine de froment	quintaux	1,328,324
— de maïs		2,446
Denrées coloniales. Thé	livres	76,077,452
Cacao		6,006,759
Sucre non-raffiné	quintaux	9,098,880
— raffiné et sucre candi		262,461
Mélasse		549,391
Café	livres	65,153,029
Fruits. Raisins de Corinthe	quintaux	557,861
Oranges et citrons	bushels	1,103,296
Raisins secs	quintaux	429,058
Epices. Cassia linguea	livres	989,729
Cannelle		726,828
Clous de girofle		727,529
Gingembre	quintaux	17,751
Noix muscade	livres	451,561
Poivre		1,719,265
Piment	quintaux	16,081
Spiritueux. Rhum	gallons	6,878,587

Eaux-de-vie		1,030,134
Genièvre		147,950
Vin		8,196,026
Tabac. Non-manufacturé	livres	48,606,578
Manufacturé et à priser		2,064,686

2° *Matières nécessaires à l'industrie.*

Cendres et potasse perlasse	quintaux	155,665
Os		84,843
Soufre		1,164,099
Crème de tartre		27,137
Cochenille		27,098
Indigo		63,237
Lac-dye		6,815
Bois de campêche	tonnes	27,538
Garance et racine de garance		355,562
Garancine		41,496
Sumac		14,044
Terre de Japon		9,247
Cachou		4,515
Valonée		27,572
Soies de porc	livres	2,495,939
Poils de chèvre, etc		2,411,834
Cheveux ouvrés	valeur livre sterling	261,579
Caoutchouc	quintaux	21,311
Dents d'éléphant		20,079
Coton en laine		20,946,331
Lin (filasse, etc)		1,432,297
Chanvre peigné et non-peigné		1,088,249
Autres textiles analogues		1,070,791
Guano	tonnes	84,122
Tan et autres écorces		399,497
Cuirs et peaux non-tannés secs		250,236
— — frais		611,391
Cuirs et peaux tonnés, etc	livres	4,960,191
Métaux. Minerai de cuivre	tonnes	84,455
Cuivre brut et en partie travaillé	quintaux	218,060
Fer brut en barres	tonnes	42,713
Acier brut		3,226
Plomb en saumons et en feuilles		23,620
Zinc		30,214
Etain		54,026
Mercure	livres	93,597
Huile de baleine et spermaceti	tonnes	20,605
— de palme	quintaux	685,794

Huile de coco		184,758
— d'olive		19,786
— de graines de toute espèce		10,617
Tourteaux	tonnes	95,208
Graines de trèfle	quintaux	138,100
— de lin		1,270,910
— de colza		412,174
Houblon	quintaux	2,220
Salpêtre		445,237
Nitre en cristaux cubiques		519,722
Suif		549,391
Peaux de moutons, d'agneaux, de chèvres	nombre	6,199,649
Goudron	lasts	13,406
Bois de construction	charges (loads)	1,472,667
Douves		114,881
Lattes, planches		1,141,939
Acajou	tonnes	35,721
Térébenthine	quintaux	256,663
Soies brute (grége)	livres	9,920,891
Bourre de soie, fleuret	quintaux	20,828
Soie moulinée	livres	327,460
Laine		130,873,000
— d'alpaga		2,501,694
Levure sèche	quintaux	78,606

3° *Objets fabriqués.*

Pendules	nombre	276,949
Montres		100,975
Cuirs manufacturés. Bottes, souliers	paires	169,933
Tiges de botte		543,391
Gants		4,590,201
Soieries. Satin en pièces	livres	305,523
Gaze, crèpe		41,918
Rubans		479,106
Peluches pour chapeaux		160,533
Soiries des Indes	pièces	343,034
Tissus de laine. Non dénommés	valeur liv. st.	865,673
Châles, écharpes, mouchoirs, etc.	livres	146,887
Tissus de coton. Châles, écharpes, mouchoirs, etc.		567,655

La valeur totale de l'importation s'est élevée, en 1859, à 179,334,981 liv. st. dont 39,494,032 des colonies anglaises et le reste de l'étranger.

Exportation en 1859.

	Quantités.	Val. en l. st.
Habits et hardes ....valeur	»	2,191,432
Bière et ale..............barils	613,831	2,116,207
Livres imprimés.......quintaux	32,876	478,287
Beurre........................	140,412	717,395
Chandelles, bougies ......livres	3,842,676	187,830
Fromage ....quintaux	34,442	137,564
Charbon et coke ....tonnes	6,979,180	3,266,174
Cordages et câbles .....quintaux	106,156	190,900
Coton. Calicot, mousseline et étoffes mêlées.............yards	2,563,445,393	37,040,127
Dentelles et tulles........valeur	»	397,035
Bas.........douzaines de paires	907,630	261,328
Couvre-pieds et art. div...valeur	»	381,008
Fil à coudre..............livres	5,449,134	663,242
Coton filé	192,341,516	9,465,704
Poterie et porcelaine .....valeur	»	1,313,364
Poissons. Harengs ....barils	266,617	363,180
Espèces diverses.........valeur	»	95,559
Meubles et tapisserie...........	»	241,902
Verrerie. Cristaux.........quintaux	59,007	179,349
Verre à vitres	27,686	39,795
Bouteilles communes...........	622,642	327,301
Glaces ....valeur	»	61,133
Mercerie et modes	»	4,288,780
Quincaillerie et couteller..quint.	804,115	3,826,030
Peaux. Tannées non-ouvrées	42,136	384,883
Ouvrées autres que sellerie.. liv.	6,669,210	1,359,189
Sellerie et harnais....... valeur	»	289,631
Lin. Toiles de tous genres ....yards	138,197,801	4,302,899
Dentelles de fil ....valeur	»	3,448
Fil à coudre..............livres	2,885,769	290,672
Rubans, etc. ....valeur	»	10,226
Fils non-retors ....livres	27,287,917	1,684,489
Machines à vapeur ....valeur	»	678,445
Autres machines	»	2,722,649
Métaux. Fonte en gueuses... tonnes	313,513	894,917
Fer en barres, etc	300,786	2,372,488
Rails et autres fournitures de chemins de fer	526,963	4,143,066
Fils de fer	12,356	228,032
Fonte moulée	81,244	796,325

Fer ouvré de toutes sortes......	200,543	3,085,933
Acier brut	24,714	806,332
Cuivre brut...........quintaux	126,980	691,627
Cuivre en feuilles et clous en cuivre jaune.................	286,588	1,502,272
Cuivre ouvré	41,757	257,351
Cuivre jaune	25,626	149,057
Plomb ....tonnes	20,491	480,943
— minerai, céruse, litharge	6,928	187,094
Etain non-ouvré ....quintaux	57,496	361,214
Ferblanc ....valeur	»	1,523,166
Huile de graine de lin....gallons	7,615,984	930,875
Couleurs fines............valeur	»	930,875
Conserves au vinaigre, etc......	»	341,824
Horlogerie, bijouterie, plaqué...	»	495,162
Sel....................tonnes	563,280	253,275
Soieries. Tissus, rubans, etc.. livres	611,752	761,395
Autres articles (soie pure)...val.	»	357,829
Soie mélangée.................	»	441,614
Soie moulinée...........livres	524,740	583,874
Cordons et fils de soie	358,894	207,127
Savons...............quintaux	174,410	225,918
Soude	2,027,609	1,024,283
Spiritueux anglais.......gallons	1,930,638	305,900
Papeterie................valeur	»	840,172
Sucre raffiné ....quintaux	120,009	343,958
Laine. Laine brute..........livres	9,035,182	630,967
Tissus de laine...........pièces	570,910	2,884,711
— — — yards	93,499,227	4,220,335
— — — valeur	»	537,261
Bas..........douzaines de paire	281,557	180,998
Etoffes diverses..........pièces	2,722,272	4,209,526
Fils de laine...........quintaux	203,788	3,080,306
Valeur totale des articles énumérés.....		121,027,958
Valeur totale des articles non-énumérés.....		9,412,469
TOTAL général.........		130,440,427

NAVIGATION. — ENTRÉES.

	1859.		1860.	
	navires.	tonnage.	navires.	tonnage.
1° *Colonies britanniques*				
De l'Amérique du Nord	1,747	914,432	1,882	930,540
Des Indes-Orientales	812	603,707	819	564,333

De l'Australie.............	165	142,887	149	121,237
Des autres colonies anglais.	2,441	460,261	2,485	486,402
TOTAUX..........	5,165	2,121,287	5,335	2,102,512
2° *Pays étrangers :*				
France..................	6,362	751,089	5,387	672,003
Russie	3,611	838,039	3,764	917,845
Prusse et États allemands..	3,485	771,837	4,588	954,545
Suède, Norwége, Danemark	5,260	821,819	5,485	847,585
Hollande et Belgique	2,986	563,999	3,499	635,515
Espagne, Portugal et Italie.	2,237	406,332	2,385	436,833
Turquie (la Moldavie et la Valachie inclusivement) et le reste de l'Europe.....	1,115	243,849	1,290	286,797
Etats-Unis d'Amérique	1,130	1,052,687	1,658	1,490,709
Mexique, Indes-Occidentales Amérique centr. et Brésil	894	287,997	780	270,313
Egypte, Afrique et Asie....	1,375	521,682	1,359	552,362
TOTAL général...	33,660	8,380,517	35,530	9,167,159

Par pavillons, ces navires se divisaient ainsi :

	1859.		1860.	
	navires.	tonnage.	navires.	tonn
Navires britanniques et des pays dépendant de la Grande-Bretagne	18,279	4,959	18,504	5,249
Navires russes.............	339	101	408	117
—suédois, norwég. et danois	5,880	951	6,557	1,048
—prusssiens et allemands..	3,416	756	3,854	816
—hollandais et belges......	1,545	215	1,643	224
—français................	2,207	181	1,975	166
—espagnols, portugais, italiens et des autres nations européennes........	978	254	1,359	377
—américains des Etats-Unis.	992	937	1,214	1,165
Autres navires américains, africains et asiatiques	24	6 1/2	16	5
TOTAUX........	33,660	8,380 1/2	35,580	9,167

SORTIES.

Les navires sortis des ports britanniques se divisaient ainsi par pavillons :

Pavillons.	1859. navires.	1859. tonnage. milliers.	1860. navires.	1860. tonnage milliers.
Britanniques et des pays dépendant de la Gr.-Bretagne	22,344	5,837	21,412	5,988
Russes	343	101	360	106
Suédois, norwégiens, danois	5,449	759	5,790	752
Prussiens, allemands	4,848	905	4,690	861
Hollandais et belges	1,910	284	1,872	298
Français	3,368	364	3,698	390
Espagnols, portugais, italiens et des autres nations europ.	1,108	298	1,380	346
Américains des Etats-Unis	1,087	1,024	1,353	1,271
Autres navires américains, africains et asiatiques	24	8	13	4
Totaux	40,481	9,580	41,568	10,016

Destination des navires sortis :

	1859. navires.	1859. tonnage.	1860. navires.	1860. tonnage.
1° *Colonies britanniques :*		tonnes.		tonnes.
De l'Amérique du Nord	787	374,384	928	433,663
Des Indes-Orientales	881	617,601	1,045	721,429
De l'Australie	461	367,946	363	290,450
Autres	2,953	685,239	2,820	679,258
Totaux	5,082	2,045,170	5,156	2,124,800
2° *Pays étrangers :*				
Russie	2,265	498,527	2,084	470,864
Suède, Norwége, Danemark	5,217	643,411	5,420	650,395
France	9,260	1,269,759	9,082	1,220,556
Prusse et Etats de l'Allem.	5,821	1,094,159	6,054	1,104,944
Hollande et Belgique	3,830	718,964	3,947	739,193
Espagne, Portugal et Italie	3,678	833,348	4,081	909,212
Turquie (Moldavie, Valachie) et le reste de l'Europe	1,389	294,281	1,453	328,251
Etats-Unis d'Amérique	1,382	1,249,932	1,639	1,483,061
Mexique, Indes-Occident., Amérique cent., Brésil.	1,115	369,858	1,138	429,601
Egypte, Afrique, Asie, etc.	1,442	539,693	1,514	593,434
Total général	40,481	9,579,101	41,568	10,046,301

Le mouvement du cabotage dans les ports du Royaume-Uni a été :

Entrées.

	1859.		1860.	
	navires.	tonneaux.	navires.	tonneaux.
Cabotage entre la Gr.-Bretagne et l'Irlande.	30,806	4,952,925	31,735	5,092,343
Autres	109,587	10,202,584	110,439	10,580,492
TOTAUX..	140,393	15,155,509	142,164	15,672,835

Sorties.

	1859.		1860.	
	navires.	tonnes.	navires.	tonnes.
Cabotage entre la Gr.-Bretagne et l'Irlande.	30,144	4,868,070	31,650	5,055,620
Autres	113,267	10,295,161	114,623	10,669,173
TOTAUX...	143,411	15,163,231	146,273	15,724,793

MARINE MARCHANDE.

Effectif au 31 *décembre* 1859. — Dans le Royaume-Uni, 25,784 navires à voiles jaugeant 4,226,355 tonneaux et 1,918 vapeurs d'un tonnage de 436,836 Dans les colonies d'Afrique 295 voiles, 27,550 tonnes et 2 vapeurs de 654 tonnes ; Australie 1,373 voiles et 106 vapeurs, jaugeant ensemble 149,156 tonnes ; Amérique du Nord 6,656 voiles, 169 vapeurs, tonnage total 600,224 ; Indes occid. angl. 675 voiles, 1 vapeur, tonnage 22,405. L'ensemble de tous ces chiffres s'élève à 36,979 navires et 5,462,740 tonneaux.

Construction en 1859. — On a enregistré la construction, dans le Royaume-Uni, de 755 navires à voiles en bois, tonnage 128,273, 44 vapeurs en bois, tonnage 1843 ; de 34 navires à voiles en fer, tonnage 19,694, 106 vapeurs en fer, tonnage 36,150 : total 939 navires, 185,970 tonneaux. Le nombre des navires construits dans les colonies et enregistré ou immatriculé dans les ports du Royaume-Uni, s'est élevé à 18, tonnage 8,293, et celui des navires étrangers à 60, tonnage 15,840.

Naufrages. — Le nombre total des navires ayant fait naufrage a été de 1,416, tonnage 222,926, équipages (non-compris les voyageurs), 10,538. Sur ce nombre 585 ont été complétement détruits et 831 sérieusement endommagés. 1,645 personnes ont perdu la vie. 2,332 ont été sauvées par différents moyens (291 par les lifeboats). La valeur des navires détruits est estimée à 870,000 liv. st. — dont 688,984 seulement sont couverts par des assurances ; la valeur des cargaisons a été de 893,090 liv.

Marine royale en **1859.**

	BATIMENTS ARMÉS.					
	à vapeur.			à voile.		TOTAL des navir.
	Bâtiments	Canons.	Force de chevaux.	Bâtiments	Canons.	
Première classe.....	2	252	1,300	—	—	2
Deuxième classe....	24	2,162	12,850	2	168	26
Troisième classe....	—	—	—	3	218	3
Block ships.........	9	540	2,800	—	—	9
Quatrième classe ...	11	508	6,520	1	6	12
Cinquième classe ...	9	243	4,160	1	40	10
Sixième classe......	22	366	7,739	5	115	27
Batteries flottantes..	1	16	200	—	—	1
Chaloupes	43	314	10,615	7	102	50
Canonnières (*gun-vessels*)..........	8	13	720	—	—	8
Chaloupes canonnières (*gun-boats*) ..	20	28	1,080	—	—	20
Petits bâtiments	13	40	2,542	1	3	14
Remorqueurs	38	59	3,342	15	34	53
Transports.........	8	38	3,360	—	—	8
Yachts royaux.......	3	2	760	—	—	3
Gardes-côtes (*surveying-vessels*)...	9	27	950	3	38	12
Bâtiments de station	—	—	—	17	472	17
Bâtim. d'approvision. (*receiving-ships*).	6	18	760	15	68	21
TOTAUX......	226	4,626	59,698	70	1,264	296

POSTES EN 1859.

Nombre des lettres transportées en Angleterre..	445,916,000
— — — en Ecosse......	52,063,000
— — — en Irlande......	46,817,000
TOTAL................	544,796,000

Ce qui fait, pour l'Angleterre 22 lettres par individus et en Irlande 7 seulement. A Londres, la moyenne a été de 43.

La poste a transporté également 70,500,000 numéros de journaux et 11,000,000 paquets de livres, 1,900,000 lettres et 470,000 numéros de journaux sont tombés au rebut (adresses illisibles, etc.)

Le produit brut a été de 3,853,953 l., les frais d'exploitation de 1,853,953, le revenu net de 1,150,960 liv.

Le nombre des bureaux de poste dans le Royaume-Uni, est de 11,412, non compris 1,958 boites à lettres (road letter-boxes) dont 790 ont été établies en 1859.

HOUILLE.

Exportation en 1859. — La quantité des charbons exportés d'Angleterre, en 1859, à destination des pays étrangers ou des colonies anglaises, s'est élevée à 7,007,000 tonneaux (de 1,016 kilogr. chacun), et s'est ainsi accrue, comparativement à 1858, de 477,000 tonneaux. Sur ce total général, la houille proprement dite (*coals*) a compté pour 6,784,000 tonneaux. Les expéditions principales ont eu lieu par les ports ci-après :

Newcastle . .	1,906,053 tonn.	Hartlepool. .	521,041 tonn.
Cardiff.	959,496	Swansea. . .	305,576
Sunderland. .	908,509	Shields.	248,807
Liverpool. . .	569,266		

Quant aux pays de destination, voici les principaux :

France	1,376,890 tonn.	Prusse.	379,278 tonn.
Villes anséatiques. . . .	514,881	Espagne. . . .	367,333
		Italie	347,326
Danemarck . .	450.556	Russie.	337,261

Les quantités de charbon reçues à Londres, tant par mer que par les voies intérieures, en 1859, ont été de 4,510,000 tonneaux, ou plus du quart du mouvement total (cabotage et envois à l'étranger réunis) lequel a été de 16,698,000 tonnes, soit encore le quinzième environ de la production totale des houillères du Royaume-Uni, laquelle s'est évaluée, en 1858, à 65 millions de tonneaux.

Prix de la houille sur le marché de Londres en 1859 et 1860 (1).

	Pays de Galles.	Du Nord. (Newcastle).	Autres sorte.
	La tonne de 1,016 kilogr.		
1859.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
18 octobre	28 »	21 »	18 »
28 décembre	non cotée.	23 »	18 »
1860.			
14 février	28 »	22 50	18 »
20 mars	non cotée.	25 »	18 75
17 avril	28 »	23 »	18 »
15 mai	28 »	21 50	18 »

Pour faire juger de la plus-value qu'ajoute au produit le transport du lieu de production à Londres, on donne ici les prix, en mai 1860, des diverses sortes de charbons, à Newcastle, par tonnes de 1,016 kilogr.

Charbon	pour machines à vapeur	10 »	à	10 62
	à gaz et pour coke	7 50	à	9 57
	pour usage domestique	9 35	à	11 25
	pour fabriques	7 19	à	8 75
	pour forges	5 94	à	7 19

PORT DE LONDRES. — NAVIGATION EN 1859.

1° *Avec les puissances étrangères.*

PAYS DE PROVENANCE et de destination.	ENTRÉES. nav.	ENTRÉES. tonneaux.	SORTIES. nav.	SORTIES. tonneaux.
Allemagne	466	131,128	409	115,621
Belgique	539	106,458	558	105,071
Brésil	55	12,758	66	24,430
Buenos-Ayres	56	13,614	22	5,330
Chili	4	1,482	15	5,371
Chine	120	76,670	82	51,901
Danemark	542	81,139	82	12,453
Espagne et Canaries	264	39,174	136	37,310
Etats barbaresques	18	2,438	15	2,335
Etats-Unis	157	109,986	151	125,559
Egypte	59	18,251	15	2,335

(1) D'après le LONDON MERCANTILE PRICE-CURRENT, en évaluant la livre sterling à 25 francs.

France	1,383	198,759	1,009	163,803
Grèce	71	15,121	27	6,698
Haïti	3	566	»	»
Hollande	751	193,673	579	152,548
Indes-Occidentales étrangèr.	198	51,891	83	21,718
Indes-Orientales étrangères.	99	50,492	38	16,683
Italie	221	47,730	166	49,929
Mexique et Guatemala	6	2,168	1	219
Pérou, Equateur, Venezuela.	40	15,747	12	5,803
Portugal et Açores	278	30,369	192	30,697
Prusse	619	154,795	127	19,340
Russie	1,179	275,370	257	66,757
Suède et Norwége	1,213	278,359	121	23,075
Turquie d'Europe et d'Asie.	97	25,964	67	19,610
Provenances diverses	53	17,039	15	8,490
TOTAUX pour 1859...	8,501	1,961,137	4,233	1,704,091
Dont sous pavillon anglais..	4,522	1,062,448	2,739	662,086
— du pays.	2,593	641,437	941	291,553
— tiers	1,389	257,262	553	120,452

2° *Avec les possessions anglaises.*

PAYS DE PROVENANCE et de destination.	TOTAUX PAR PAYS (entrées et sorties réunies).	
	navires.	tonneaux.
Afrique	151	37,931
Amérique méridionale	24	7,610
— septentrionale...	351	179,542
Australie	463	323,940
Cap de Bonne-Espérance	215	79,060
Gibraltar	89	43,184
Iles Ioniennes	43	11,683
Indes-Occidentales	662	197,260
Indes-Orientales	704	542,746
Malte	92	31,089
Maurice	76	32,479
TOTAUX pour 1859..	2,870	1,486,524
Dont sous pavillon anglais.	2,523	1,268,887
— étranger...	347	217,637

Bombay	Graines grasses...	65 sh.	81 fr.	25 c.
	Coton	78	97	50
Madras	Graines grasses...	65	81	26
	Coton	76	95	»

Hong-Kong .	Thé..............	40	50	»
	Soie............	78	97	50
Shang-Haï...	Thé..............	40	50	»
	Soie............	80	100	»
Callao......	Guano...........	60	75	»

Pour les émigrations de *coolies* de Calcutta à la Guyane, le Gouvernemeut affrète les navires à raison de 337 à 341 fr. (13 liv. sterl. 9 shill. à 13 liv. ster. 12 shill. 6 d.) par tête d'émigrant adulte.

FONTES ET FERS D'ÉCOSSE EN 1859.

Nombre des hauts-fourneaux et leur production. — On a compté en janvier 1860, 174 hauts-fourneaux: mais il n'y en a guère eu que 125 d'allumés pendant toute l'année 1859. C'est une réduction de 4 sur 1858. Toutefois, l'ensemble du rendement n'en a pas souffert, car les établissements qui s'éteignirent n'avaient qu'une très-petite capacité. Aussi la production de 1859 a-t-elle représenté (1858 excepté) le plus gros chiffre qu'elle ait jamais atteint, c'est-à-dire 960,000 tonnes, en calculant (estimation basée sur l'expérience) le travail moyen de ces fourneaux à 148 tonneaux par semaine ; il en est qui produisent jusqu'à 220 tonneaux, d'autres 105 seulemeut.

Production des fontes.

1851	775,000 tonneaux.	1856	832,000 tonneaux.
1852	780,000	1857	918,000
1853	720,000	1858	990,000
1854	755,000	1859	969,000
1855	816,000		

Voici, en outre, un résumé succinct qui mettra en pleine lumière la physionomie du commerce des fontes pour la période qui nous occupe.

Stock au 31 décembre 1858..............tonneaux	340,000
Production en 1859	960,000
TOTAL...............	1,300,000

Voici l'emploi de cette quantité :

1° Les expéditions à l'étranger, tonneaux	254,250
2° Celles effectuées par cabotage et chemins de fer.........................	312,750
Ensemble.......	567,000

3° Consommation des usines qui fabriquent le fer	150,000	343,000	
4° Consommation des fonderies dans ce district	193,000		
Soit ensemble			910,000
Il reste donc pour la stock actuel (fin 1860)			390,000

Prix des fontes d'Écosse. — Le prix des fontes d'Écosse a été, en moyenne générale :

1855	par tonne	3 liv.	10 sh.	9 d.	soit 8 fr.	70 c. par 100 kil.
1856		3	12	6	8	91
1857		3	9	2	8	50
1858		2	14	4	6	68
1859	(1)	2	11	9	6	36

Salaires. — La moyenne des salaires a été, en 1859, de 3 shillings à 3 sch. 6 d. Ce taux ne constitue qu'une légère augmentation sur celui de 1858. Tandis que pour les six autres années, il implique une notable diminution. Voici, du reste, pour 8 années, le relevé des salaires des mineurs :

1852 (par jour)	2 sh.	6 d.	à 3 sh.	» d.	3 fr.	12 c.	à 3 fr.	75 c.
1853	3	6	4	»	4	37	5	»
1854	»	»	4	»	»	»	5	»
1855	4	6	5	»	5	62	6	25
1856	»	»	5	»	»	»	6	25
1857	4	»	3	6	5	»	4	37
1858	3	6	3	»	4	37	3	75
1859	3	»	3	6	3	75	4	37

Fers en barres. — L'industrie des fers laminés a rendu 100,000 tonneaux c'est 12,500 de plus qu'en 1858.

Voici le prix des fers :

		1859.				1858.			
		par tonn. de 1,016 k.			par 100 k.		par ton. de 1,016 k.		par 100 k.	
		liv.	st.	d.	fr.	c.	liv.	st.	fr.	c.
Fers..	en barre, dimension ordin.	7	5	»	17	83	7	8	18	20
	à angles ou cornières	7	17	6	19	37	8	»	19	68
Tôles.	pour chaudières	9	7	6	23	6	9	9	23	24
	pour navires	8	17	6	21	83	8	15	21	52

(1) Voir en outre le paragraphe final. Il reprend les prix à partir de 1810.

Les exportations de fers en barres ont été de 26,710 tonnes.

Prix du fret des fontes et fers. — Les cours des frets, à l'instar des prix des fontes et des fers, ont éprouvé peu de variations.

En voici les moyennes, par tonne de 1,016 kilogr. :

	sh. d.		fr. c.		sh. d.		fr. c.
Dunkerque..	11 6	ou	14 35	Marseille....	20 »	ou	25 »
Boulogne....	10 9		13 45	Séville......	17 6		24 85
Le Havre ...	11 9		14 70	Barcelone...	22 »		27 50
Rouen	13 6		16 85	Gênes	20 »		25 »
Cherbourg ..	11 6		14 35	Naples......	20 »		25 »
Brest	12 »		15 »	Trieste	25 »		31 35
Nantes......	11 »		13 73	Anvers	13 6		16 85
Bordeaux ...	13 »		16 25				

Prix des fontes d'Écosse de 1810 *à* 1859. — Le relevé ci-après constate la décroissance presque continue des cours de la fonte, dont la tonne coûtait en moyenne :

1810	9 liv.	5 sh.	» d.	soit 22 fr.	75 c.	les 100 kilog.
1815	7	15	»	19	06	
1820	7	»	»	17	28	
1825	11	»	»	27	06	
1830	5	»	»	12	30	
1840	3	»	»	7	38	
1845	3	16	»	9	44	
1850	2	11	9	6	36	
1855	3	»	»	7	38	
1859	2	11	9	6	36	

COMMERCE DES SPIRITUEUX ET DES VINS.

Voici quels ont été, en 1859, d'après un document présenté au Parlement, la production et la consommation des eaux-de-vie indigènes dans le Royaume-Uni :

1° PRODUCTION.

Angleterre...........	7,230,863 gallons.
Écosse	13,190,865
Irlande.............	7,235,993
TOTAL.....	27,657,721
Soit, en hectolitres...	1,255,650

2° MISE EN CONSOMMATION.

Angleterre.	10,592,049 gallons.
Écosse	7,123,906
Irlande.	6,538,448
TOTAL.	24,254,403
Soit, en hectolitres. . .	1,101,150

La somme des droits payés pour ces derniers, a été de 9,701,761 liv. sterl. ou 242,543,000 francs.

Spiritueux importés en Angleterre pour la consommation, tant des colonies que de l'Étranger.

	Des colonies anglaises.	De l'Étranger.	TOTAL.
1854.	2,947,000	2,170,000	5,117,000 gall.
1855.	2.974,000	1,804,000	4,778,000
1856.	3,142,000	1,848,000	4,990,000
1857.	3,081,000	1,639,000	4,720,000
1858.	3,127,000	1,441,000	4,568,000
TOTAL des 5 ann.	15,271,000	8,902,000	24,173,000
Moyenne. . .	3,054,200	1,780,000	4,834,600
Soit, en hectol. .	138,000	80,830	219,490

Soieries de manufacture anglaise exportées (1).

1840.	19,816,000 fr.	1850.	31,391,000 fr.
1841.	19,722,000	1851.	33,170,000
1842.	14,754,000	1852.	38,796,000
1843.	16,699,000	1853.	51,122,000
1844.	18,411,000	1854.	42,309,000
1845.	19,160,000	1855.	38,108,000
1846.	20,940,000	1856.	74,051,000
1847.	24,640,000	1857.	72,246,000
1848.	14,703,000	1858.	52,407,000
1849.	24,958,000		

Accroissement de 1858 sur 1840. . . . . . 164 p. %.

(1) Y compris les fils de soie et la soie moulinée. Les documents ne permettent pas toujours de distinguer ces articles des tissus.

STATISTIQUE DU PAPIER EN ANGLETERRE.

1° *Fabrication des papiers et carton de toutes sortes. (Paper aud Pasteboard, Millboard, etc.).*

	Quantités soumises à l'accise. Kilogr.	Droits d'accise perçus. Francs.		Quantités soumises à l'accise. Kilogr.	Droits d'accise perçus. Francs
1834	34,491,000	20,846,000	1847	55,250,000	20,000,000
1835	35,067,000	21,711,000	1848	55,185,000	19,986,000
1836	39,035,000	19,767,000	1849	59,856.000	21,678,000
1837	40,295,000	13,898,000	1850	63,987,000	23,138,000
1838	42,340,000	14,604,000	1851	68,360,000	24,757,000
1839	44,240,000	15,257,000	1852	69,974,000	25,342,000
1840	44,048,000	15,666,000	1853	80,460,000	29,142,000
1841	43,989,000	15,931,000	1854	80,587,000	29,186,000
1842	43,802,000	15,864,000	1855	75,550,000	27,000,000
1843	46,863,000	16,972,000	1856	85,036,000	30,797,000
1844	49,601,000	17,964.000	1857	86,850,000	31,454,000
1845	56.284.000	20,384,000	1858	87,360,000	31,640,000
1846	57,731,000	20,908,000	1859	98,676,000	35,757,000

2° *Exportation avec prime (papier et carton de toutes sortes, de fabrication anglaise).*

De 1834 à 1843, elle a subi peu de variations; elle a été, en moyenne annuelle, pour cette période décennale de 4,220,000 livres ou 1,912,000 kilogr.

Pour les 9 années suivantes, soit de 1844 à 1852, la moyenne de l'exportation s'élève à 5,500,000 livres ou 2,492,000

Enfin, à partir de 1853, l'exportation prend un subit développement et atteint les quantités annuelles ci-après :

1853.	13,297,000	livres ou	6,024,000 kilogr.
1854.	16,112,000	—	7,298,000
1855.	11,119,000	—	5,036,000
1856.	14,799,000	—	6,704,000
1857.	16,031,000	—	7,262,000
1858.	16,549,000	—	7,497,000
1859.	20,142,000	—	10,937,000

Si maintenant l'on déduit des quantités *fabriquées*, énumérées dans le premier tableau, les quantités *exportées* ci-dessus, on trouve qu'il restait à la consommation anglaise :

1853	74,144,000 kil.	1857	79,588,000 kil.
1854	73,289,000	1858	79,863,000
1855	70,514,000	1859	87,000,000
1856	78,332,000		

Indes-Orientales anglaises. — Indostan.

BENGALE.

Commerce pendant l'exercice 1858-59 (1).

L'importation totale durant cette période (marchandise et métaux précieux réunis) a été de 154,649,766 roupies (386,624,000 fr.) (2). Elle n'avait pas dépassé, en 1857-58, 152,145,131 roupies; ce qui donne, pour 1858-59, une différence en plus de 2,504,635 roupies.

Cette différence serait en réalité de 29,704,061 roupies, s'il n'y avait à tenir compte des espèces et métaux précieux, dont la valeur importée en 1857-58 a été de 78,070,887 roupies contre 50,871,461 roupies importées en 1858-59 (en nombres ronds, 195 millions de francs contre 127).

L'exportation totale, pendant la même période, a été de 152,567,555 roupies (381,419,000 fr.). Elle n'avait été, en 1857-58, que de 142,407,415, d'où une différence en plus pour 1858-59 de 10,160,142 roupies.

En total, le commerce du Bengale, importations et exportations réunies, a atteint 307,217,321 roupies ou 768 millions de francs.

Les principaux articles d'importation ont été les suivants :

		Quantités	Valeurs en roupies.
Houille.................	maunds (3)	1,356,053	677,926
Noix de coco............	»	»	595,555
Coton	»	144,049	1,404,072
Mercerie et modes......	»	»	2,803,027
Quincaillerie et coutellerie.................	»	»	1,525,769
Peaux brutes et préparées	»	»	700,000

(1) C'est-à-dire du 1er mai 1858 au 30 avril 1859.

(2) La roupie argent = 2 fr. 50 c Celle de la Compagnie des Indes ne vaut que 2 fr. 40 c.

(3) Le maund = 33 kil 9. Celui dit du Bazar du Bengale pèse 37 kil.

Cuivre	maunds	51,588	2,016,577
Fer en barres	id.	540,291	1,869,022
Ferronnerie (mach., etc.)	»	»	6,158,085
Etain et zinc	maunds	81,450	1,052,429
Poivre	id.	67,287	655,055
Horlogerie	»	»	556,567
Sel	maunds	3,605,963	2,342,079
Eaux-de-vie	»	»	1,112,515
Papeterie	»	»	669,289
Thé	»	»	1,207,515
Vins	»	»	2,866,516
Bière	douzaines	91,502	2,430,971
— —	barils	57,468	
Fils de coton	livres	18,571,895	8,236,303
Tissus de laine	»	»	1,525,192
— de soie	»	»	528,821
— de coton	»	»	45,768,064

A la sortie, on remarque les produits ci-après :

		Quantités.	Roupies.
Opium	caisses	34,685	51,746,302
Sucre	maunds	1,428,826	14,397,223
Indigo	id.	83,577	13,342,515
Riz	id.	4,890,098	12,486,865
Jute	id.	1,852,452	5,081,919
Salpêtre	id.	809,017	4,652,518
Soieries	pièces	1,368,430	3,050,727
Graine de lin	maunds	3,026,923	6,053,84
Toile et sacs de *gunny*	»	»	5,815,640
Froment	maunds	264,056	706,257

Voici, tant à l'importation qu'à l'exportation, la part relative des principaux pays (numéraire compris.)

	Importation. roupies.	Exportation. roupies.	Total. roupies.
Grande-Bretagne	98,596,728	43,401,394	141,998,122
Chine	22,392,247	44,857,593	67,249,840
Côte Coromandel (Madras)	6,158,594	3,831,812	9,990,406
— Malabar	5,249,945	8,174,288	13,424,233
Singapore	5,174,284	7,518,029	12,692,313
Pégu	3,555,819	10,633,588	14,189,407
France	2,942,420	5,324,349	8,266,769
Autres pays	10,579,729	28,826,502	39,406,231
Totaux	154,649,766	152,567,555	307,217,321

Mouvement maritime de Calcutta en 1858.

Entrée...	883 navires.	625,843 tonneaux.
Sortie....	825	626,670
TOTAUX.	1,713	1,252,513

Les pays avec lesquels Calcutta entretient les relations les plus actives et les plus suivies sont, après l'Angleterre et les autres ports de l'Inde elle-même, l'Amérique du Nord, Singapore, l'Australie, le Cap de Bonne-Espérance, l'île Maurice, la Réunion, etc.

SUCRE DU BENGALE. — PRIX A CALCUTTA EN 1858 ET 1859.

Sucre Bénarès (type n° 3, correspondant à peu près à notre bonne quatrième).

En 1858. — Moyenne 9 roupies (1) 3 annas par maund bazar, soit, par 100 kilogrammes................ 63 fr. 70 c.
En 1859. — Moyenne 9 roupies 1 anna 4 pics par maund bazar, soit, par 100 kilogrammes... 63 10

Le fret a été, en 1859, de 50 à 60 francs par tonne de 1,000 kilogrammes brut. L'année d'avant (1858), il avait varié de 45 fr. au plus bas (en décembre) à 110 francs au plus haut (en avril).

Vente d'opium. — Il a été mis en vente, à Calcutta, le 9 septembre 1859, par ordre du Gouvernement du Bengale, 2,260 caisses (2) d'opium provenant de la récolte 1857-58, lesquelles, adjugées aux prix moyens de 1,644 roupies 13/16 pour le *Patna*, et de 1,610 roupies 13/16 pour le *Bénarès*, ont produit 3,795,650 roupies, soit 8,900,000 francs. Le prix moyen général de la caisse ressortait ainsi à 3,938 francs 05.

Le stock restant invendu se composait de 3,382 caisses.

Port de Bombay.

Mouvement commercial de 1858 *à* 1859.

L'état général des transactions de ce port, tant avec la

(1) La roupie est évaluée ici au change moyen de 2 fr. 65 c. La roupie se divise en 16 annas, et l'anna en 12 pics.

(2) La caisse d'opium pèse généralement 1 picul ou un peu plus de 60 kilogrammes. Sur ce pied, les 2,260 caisses représenteraient un poids de 135,000 kilogrammes. Ce calcul n'est qu'approximatif.

métropole qu'avec l'étranger, a, pendant les six derniers exercices, présenté les résultats suivants :

	Importations.	Exportations.
1853—54	210,959,000	237,680,000
1854—55	195,631,000	204,247,000
1855—56	289,433,000	257,298,000
1856—57	362,116,000	314,485,000
1857—58	407,900,000	366,884,000
1858—59	459,539,000	398,772,000

Les opérations de 1858-59 se décomposaient ainsi :

1° *Importations.*

Marchandises..............	»	292,355,000 fr.
Chevaux............nombre	5,250	6,563,000
Numéraire et métaux préc..		160,621,000
TOTAL........		459,539,000

2° *Exportations.*

Opium ....caisses	41,741	141,445,000 fr.
Autres marchandises	»	217,665,000
Numéraire et métaux précieux.	»	39,662,000
TOTAL.....	»	398,372,000

Navigation en général. — Voici quel en a été le mouvement à Bombay depuis 1854-55, entrée et sortie réunies :

1854—55	9,293 navires.	755,562 tonneaux.
1855—56	10,938	912,140
1856—57	13,703	1,303,813
1857—58	13,416	1,529,191
1858—59	12,073	1,351,933

Le mouvement de cette dernière année s'est ainsi réparti :

Navigation à voiles.	ENTRÉE.		SORTIE.	
	nav.	tonneaux.	nav.	tonneaux.
Pavillon anglais	373	288,917	396	309,461
— américain.........	40	42,555	38	35,528
— français	62	28,714	62	32,176
— autres	37	18,199	31	15,604
TOTAUX.......	512	378,385	527	392,769

Bâtiments à vapeur........	80	69,080	81	51,983
Bateaux indigènes.........	6,607	705,501	6,466	647,432
TOTAUX généraux....	6,607	705,501	5,466	647,432

L'activité de la navigation à vapeur a doublé à peu près depuis cinq ans.

Australie. — Nouvelles-Galles du Sud.

MOUVEMENT COMMERCIAL EN 1858.

1° *Importations.* — Elles n'ont pas dépassé, en 1858, la somme de 6,059,366 liv. st. (151,484.150 fr.) soit 670,042 liv. st. (16,751,050 fr.) de moins que l'année précédente.

Voici les détails par principaux pays de provenance :

Grande-Bretagne................		3,771,000 liv. st.
Colonies anglaises :		
Australie.............	713,000	1,131,000
Nouvelle-Zélande.....	158,000	
Inde et Hong-Kong....	151,000	
Maurice...	109,000	
Etats-Unis d'Amérique..........		356,009
Manille		320,000
France.........................		41,000
Allemagne......................		17,000
Hollande........................		46,000
Espagne et Portugal		16,000
Iles de la mer du Nord...........		48,000
Pêcheries.......................		14,000
Java...........................		93,000
Chine..........................		73,000

2° *Exportations.* — Elles ont atteint, en 1828, la somme de 4,247,277 liv. st. (106,185,905 fr.). C'est un chiffre de 284,325 liv. st. (5,857,125 fr.) de plus qu'en 1857.

Grande-Bretagne	1,239,000	3,818,000 liv. st.
Colonies anglaises :		
Australie	2,027,000	
Nouvelle-Zélande	444,000	
Maurice................	31,000	
Inde...................	75,000	
Singapore.............	1,000	
Cap de Bonne-Espérance	1,000	

Suez	171,000
France	21,000
Hollande	53,000
Belgique	20,000
Etats-Unis d'Amérique	23,000
Chine	40,000
Iles de la mer du Sud	71,000
Valparaiso	5,000
Timor	3,000
Petropolowski	6,000

L'or en poudre embarqué à Sydney a représenté 24,595 onces, soit 98,430 liv. st. (2,460,750 fr.) C'est environ la moitié du chiffre de l'année 1857; mais l'expédition de *souverains* s'élève à 1,411,251 liv. st. (25,281,275 fr.), tandis que la valeur exportée en 1857 ne dépassait pas 1,101,446 liv. st. Cette différence montre que les chercheurs d'or comprennent les avantages que leur présente l'établissement de l'Hôtel des Monnaies de Sydney.

En somme, l'exportation d'or par Sydney, en 1858, n'aurait pas tout à fait atteint une valeur de 38 millions de francs.

SUCRE. — IMPORTATION EN AUSTRALIE EN 1857.

Elle s'est ainsi composée :

Nouvelles-Galles du Sud	15,031,000 kilog.
Province de Victoria	11,988,000
Australie méridionale	2,811,000
— occidentale	454,000
TOTAL pour l'Australie.	30,284,000

De ces 30,284,000 kilogrammes, il faut déduire 3,278,000 kilogrammes transportés par le cabotage d'un entrepôt d'Australie à l'autre, ce qui réduit à 27,000,000 kilogrammes la quantité tirée du dehors.

Sur cette quantité, les Colonies anglaises (principalement Maurice et Singapore) ont fourni près de la moitié ; le surplus a été en très-majeure partie importé de Manille.

LAINES. — *Exportation générale en* 1857 *et* 1858. — Elle a présenté, pour les 4 provinces australiennes, les résultats suivants ;

LAINES. — EXPORTATION GÉNÉRALE EN 1857 ET 1858.

	1857.	1858.	
Quantités exportées de Sydney.	17,044,201	13,553,835	liv. ang.
— de Melbourne...	17,176,920	15,963,407	
— d'Adélaïde	9,765,803	7,776,225	
— de Hobart-Town.	2,884,150	2,181,742	
TOTAUX......	46,871,074	39,475,209	
Soit en kilogrammes....	21,232,597	16,105,770	

Ces chiffres accusent une diminution de 7,395,865 liv. pour les quatre colonies. Cependant, il est à remarquer que la douane attribue uniformément à chaque balle le poids de 300 livres, bien qu'il y en ait aujourd'hui qui pèsent réellement de 350 à 380 livres. En somme, l'erreur qui doit en résulter peut être évaluée à 800,000 livres.

Exportation en 1859, 11 millions de kilogr. en nombres ronds.

La production de l'or dans l'Australie, pendant l'année 1860, présente une diminution comparée à celle de 1859 :

La production totale de l'année 1859 avait été de :

		onces	kil.
		2,171,685	67,550
Celle de l'année 1860 n'a été que de................onces	1,970,017		
Ajoutant .... pour la dernière semaine de 1860.	40,000		
Soit au total........		2,010,817	62,545
Diminution.....		160,868	5,005

Le chiffre de l'or exporté de l'Australie en Angleterre avait été :

		onces.	kil.
En 1859..................................		2,211,864	68,800
En 1860....................	2,056,939		
On attend encore par des navires en route	68,265	2,125,204	66,100
Différence......		86,660	2,700

Canada.

Mouvement commercial en 1858. — D'après les tableaux du commerce et de la navigation du Canada en

1858, le commerce extérieur de cette province a présenté les chiffres suivants :

Importations..................	145,392,000 fr.
Exportations..................	110,148,000
TOTAL...........	255,540,000

Voici la répartition du mouvement des échanges de 1858, par pays de provenance et de destination, avec les différences qu'il offre par rapport à l'année antérieure :

1° *Importations.*

États-Unis........	78,178,000 fr.	diminution	22,945,000 fr.
Grande-Bretagne..	61,455,000	—	6,360,000
Provinces anglaises de l'Amérique du Nord............	2,119,000	—	1,640,000
Indes-Occidentales.	»	—	134,000
Autres pays.......	3,660,660	—	681,000

Ici la diminution a porté notamment sur les cotonnades, les lainages, les fers, les sucres, les fruits secs, le café, le thé et les spiritueux.

En ce qui concerne plus spécialement les marchandises ou produits des États-Unis, admis en franchise de droits par suite du traité de réciprocité existant entre l'Union américaine et la Grande-Bretagne, leur importation, qui avait progressé en 1857, au milieu du ralentissement général des transactions, a éprouvé en 1858, une réduction de 15,387,000 francs.

2° *Exportations.*

États-Unis.........	47,239,000 fr.	diminution	6,882,000 fr.
Grande-Bretagne...	44,403,000	—	11,017,000
Colonies anglaises de l'Amérique du Nord............	4,802,000	—	426,000
Autres pays.......	202,000	—	131,000

L'exportation se décomposait ainsi :

Produits des forêts, bois. etc.	47,239,000 fr.	diminution	11,418.000 fr.
— des pêcheries.	3,591,000	augment.	801,000
— des mines....	1,574,000	—	142,000

Denrées agricoles..	39,522,000	diminution	4,892,000
Animaux et leurs produits	12,314,000	augment.	1,778,000
Navires construits à Québec	3,718,000	diminution	3,199,000
Articles manufacturés	1,627,000	—	367,000
Autres articles.....	563,000	—	43,000

Récapitulation des importations du Canada durant la période 1841-1858.

Le relevé ci-après permet d'embrasser d'un coup d'œil les progrès constatés dans le commerce d'importation de cette colonie pendant les 18 dernières années.

	Importations générales liv.	sh.	d.	Dont entrée en franchise. liv.	sh.	d.
1841..............	2,694,160	14	6	146,268	17	8
1842..............	2,588,632	13	2	85,944	2	2
1843..............	2,421,306	16	4	13,526	18	0
1844..............	4,331,050	17	4	83,666	10	4
1845..............	4,191,325	16	6	59,061	17	4
1846..............	4,515,821	1	11	61,300	10	8
1847..............	3,609.692	14	11	77,139	5	4
1848..............	3,191,328	5	10	92,978	0	0
	27,543,319	0	6	619,886	1	8
1849..............	3.002,891	18	3	269.208	7	9
1850..............	4,245,517	3	6	294,133	7	2
1851..............	5,358,697	12	9	425,671	5	9
1852..............	5,071,623	3	11	311,962	17	4
1853..............	7,995,359	1	1	443,977	18	1
1854..............	10,132,331	6	9	703,435	17	1
	35,806,420	6	1	2,448,381	13	2
1855..............	9,021,542	7	3	2,596,383	13	8
1856..............	10,896,096	16	2	2,997,941	14	9
1857..............	9,857,649	11	9	3,101,976	1	7
1858..............	7,269,631	15	0	2,093,403	10	0
	37,044,920	6	1	10,789.705	0	0

Il résulte de ces chiffres, convertis en francs, que l'ensemble des importations s'est élevé, en nombres ronds, de

688 millions 1/2, pendant les 8 années réunies 1841-48, à 895 millions, de 1849 à 1854, et à 926 millions pour les 4 années suivantes, nonobstant l'influence considérable de la crise commerciale sur les deux dernières années :

La moyenne annuelle ressort donc :

			millions.
Pour la période	1841-48.....	(8 années) à	86
—	1849-54.....	(6 années) à	149
—	1855-58.....	(4 années) à	231.5

Exportations en 1859.

Les exportations du Canada, pendant l'année 1859 se sont élevées à 24,766,981 dollars, soit 1,294,372 de plus qu'en 1858. En voici le détail :

Produits des mines....................	468,512 dollars.
— des pêcheries.................	847,424
— des forêts	9,663,760
Animaux et leurs produits..............	3,789,502
Produits d'Angleterre..................	7,339,798
Articles manufacturés..................	487,231
Autres articles........................	110,732
	22,680,812
Plus pour bâtiments construits à Québec, durant l'année, 12,399 tonneaux, à 34 dollars par tonneau	421,566
Valeur totale des exportations...........	23,102,378
Montant approximatif des exportations des ports intérieurs	1,664,603
TOTAL général..........	24,766,981

Commerce entre les États-Unis et le Canada.

Les chiffres suivants le résument pour les 9 années antérieures à 1860. Ils sont empruntés aux documents américains, et se rapportent à des exercices se finissant au 30 juin :

	Importations au Canada.	Exportations aux États-Unis.
1851..............	7,929,140	4,956,471 dollars.
1852..............	6,717,064	4,589,969
1853..............	7,829,099	5,278,116

1854..............	17,300,706	6,721,539
1855..............	18,730,341	12,182,314
1856..............	20,883,241	17,488,197
1857..............	16,574,895	18,291,834
1858..............	17,029,254	11,581,571
1859 en dollars....	18,940,792	14,208,717
— En francs....	101,133,000	76,017,000

Navigation du Canada en général. — Elle n'a présenté, en 1858, entrée et sortie réunies, qu'un mouvement total de 8,506,556 tonneaux, c'est-à-dire inférieur de 1,722,169 tonneaux à celui de l'année précédente.

Cap de Bonne-Espérance.

Mouvement commercial en 1858. — *Navigation.* — Pour les cinq ports réunis de la colonie, le total de la navigation a été de 2,319 navires jaugeant 778,227 tonneaux, dont, pour le commerce extérieur :

A l'entrée................	704 nav.	398,323 tonn.
A la sortie................	674	325.315
Totaux.........	1,378	623,638

Tout le reste, à savoir 941 bâtiments et 154,500 tonneaux, représente les opérations du cabotage.

Commerce. — Les importations de la colonie se sont élevées, pendant l'année 1858, à la somme de 62,347,000 fr., et ses exportations à 41,292,000 francs, ce qui fait un total d'environ 103,600,000 francs.

Dans les importations, la part de la ville du Cap (province de l'Ouest) a été de 35,097,000 francs, celle du Port-Elisabet (province de l'Est) de 26,089,000. Sur les exportations, 16,043,090 seulement appartenaient au Cap, et 23,685,008 à Port-Elisabet. Le reste se répartissait entre Port-Beaufort, Mossel-Bay et Simon's-Town.

L'exportation des laines, qui forme aujourd'hui la base du commerce de la colonie du Cap, a atteint, en 1858, 7,692,000 kilogrammes, représentant une valeur de 25 millions de francs (soit de 3 fr. 25 c. par kilogramme en moyenne générale).

L'exportation des vins ordinaires a été de 36,445 hect., valant 2,960,000 francs (soit 81 fr. 22 c. par hectolitre);

celle des vins de Constance, de 282 hectolitres, valant 72,000 francs (soit 255 fr. 67 c. par hectolitre).

GRÈCE.

Superficie 49,167 k. c. — Popul. 1,067,216 hab. — Cap. Athènes 31,125 hab. — (avec le Pirée 50,000 hab.

FINANCES (*budget*).

1860 : Recettes : 21,780,000 Dr.*) ; Dépenses : 20,371,053 Dr.
1861 : — 23,000,290 — — 23,000,192 —

Paiement des avances des 3 puissances protectrices................ drachmes.	1,050,376
Liste civile..............................	1,000,000
Chambres................................	600,000
Ministères de la maison et de l'extérieur.	807,000
Ministère de la justice....................	1,616,565
— de l'intérieur..................	3,101,854
— de l'instruction et du culte......	1,515,000
— de la guerre...................	6,038,696
— de la marine...................	2,131,958
— des finances...................	1,093,306

Dette (1860).

A M. Rothschild..........................	44,444,107 Dr.
Avances des 3 puissances protectrices.	66,142,698 —
	110,586,805 Dr.

La dette envers la Bavière s'élève à 1,529,333 fl. — A ces chiffres viennent s'ajouter la dette contractée en 1824 à Londres avec MM, Jacob et Samson Ricardo, la dette intérieure ainsi que celle entreprise par la banque Capodistria. Le montant de ces dettes n'est pas connu.

Armée. — 10,268 h. — *Marine.* 1,046 h.

Commerce.

Nous avons donné, dans le précédent *Annuaire*, le commerce de la Grèce en 1858. Nous nous bornons à y renvoyer.

Mouvement de la navigation.

Sont entrés, en 1858, dans les différents ports du royaume, 72,097 navires de commerce, dont la jauge to-

tale s'élève à 2,157,138 tonneaux; ces navires se répartissent en 65,185 de 1re classe, c'est-à-dire jaugeant moins que 60 tonneaux, de 4,631 de 2e classe et de 2,263 bâteaux à vapeur.

Les 2/3 des navires à l'entrée, savoir : 64,573, jaugeant ensemble 1,394,869 tonneaux, étaient sous pavillon grec ; après les navires grecs, viennent les navires ioniens au nombre de 2,857, et les navires turcs au nombre de 2,123. Les bâtiments sous pavillon autrichien occupent le premier rang dans le chiffre de la jauge, savoir : 316,469 tonneaux ; vient, immédiatement après, le pavillon français, 159,590 tonneaux.

Le mouvement se décompose ainsi : cabotage 59,912 navires jaugeant ensemble 1,055,967 ; Turquie, 3,084 navires jaugeant ensemble 134,595 tonneaux; les îles Ioniennes occupent, après la Turquie, le premier rang au chiffre des entrées, et la France, l'Angleterre et l'Autriche au chiffre de la jauge.

Effectif de la marine marchande grecque.

La marine marchande comptait, à la fin de 1858, 3,920 navires jaugeant ensemble 268,600 tonneaux. De ce nombre de navires 2,660 sont de 1re classe, c'est-à-dire d'une capacité moindre que 60 tonneaux, et 1258 de 2e classe, c'est-à-dire d'une capacité plus grande que 60 tonneaux. On compte aussi 2 bateaux à vapeur appartenant à des propriétaires grecs, mais qui voyagent sur les côtes de Constantinople. La société grecque de navigation à vapeur jouissant des priviléges des bâtiments de guerre n'est pas comprise dans cet état. Les équipages de la marine marchande comptent 23,128 hommes.

Le port de Syra est le plus important du Royaume hellénique ; il compte 598 navires jaugeant ensemble 94,409 tonneaux Le port d'Hydra vient ensuite; l'effectif de la marine marchande attachée à ce port était, à la fin de 1858, de 504 navires jaugeant ensemble 19,480 tonneaux. Le port de Spetzia est inférieur à celui d'Hydra en nombre de navires, mais supérieur en tonnage : 376 navires jaugeant ensemble 33,690 tonneaux. Enfin les ports de Galaxidi et du Pirée tiennent, l'un la quatrième, l'autre la cinquième

place dans le rang d'importance : l'effectif du port de Galaxidi est de 263 navires jaugeant ensemble 31,012 tonneaux et celui du Pirée est de 269 navires jaugeant ensemble 13,736 tonneaux.

A la fin de l'année 1857 le nombre des bâtiments sous pavillon grec s'élevait à 4,339, jaugeant ensemble 325,000 tonneaux; leurs équipages étaient de 25,000 hommes; mais, au commencement de l'année 1858, un grand nombre de bâtiments ont été vendus à l'étranger; le port de Syra à lui seul a vendu 84 grands navires et 12 d'un tonnage inférieur, jaugeant ensemble 19,000 tonneaux.

Raisins de Corinthe. — Il en a été exporté, en 1858, 62 millions de livres de Venise (1), estimées par les préposés aux douanes 11,800,922 drachmes, soit, 190 drachmes les mille livres; en 1857, 35 millions de livres de Venise, estimées 13,474,628 drachmes, soit 385 drachmes les mille livres. Sur le chiffre de 62 millions figurant à l'importation de 1858, 13 millions appartiennent à la récolte de 1857; vers la fin de 1858, il restait dans le pays un dépôt de 5 millions, outre la quantité employée à la fabrication de vins et d'esprit-de-vin; en sorte que la production de 1858 est évaluée approximativement à 55 millions.

Étendue des vignobles de raisin de Corinthe. — On ne sera pas loin de la vérité en affirmant qu'aujourd'hui, dans tout le royaume de la Grèce, il existe 200,000 stremmas (2) de vignobles de raisin de Corinthe.

Production du raisin de Corinthe. — La production du raisin de Corinthe qui, dans les premières années de la royauté, se bornait à six ou dix millions de livres, a augmenté graduellement avec l'extension que prenaient les plantations; en 1851 la production avait atteint le chiffre approximatif de 70 millions, quoiqu'à cette époque les plantations de 1846 et de 1847 ne fussent pas en plein rendement. En 1852, apparaît la maladie de la vigne qui détruit la récolte des années 1852, 1853 et 1854; la production fut limitée à quelques millions, pour la plupart de très-

(1) La livre de Venise = 0 kilogr. 477.
(2) Le stremma = 66 mètres carrés.

mauvaise qualité. En 1855, la production atteint le chiffre de 8 millions. En 1856 on fait usage du soufrage; néanmoins la production n'est que de 40 millions, vu qu'un grand nombre de propriétaires, soit défaut de conviction ou de moyens, n'ont pas employé le soufrage et que les ceps coupés restent sans produit. En 1857, le soufrage et la culture se font dans de bonnes conditions; mais les pluies survenues au moment de la récolte détruisent une grande partie du produit; la production est de 60 millions, dont une grande partie est absorbée par la fabrication de l'esprit-de-vin. Le produit de 1858 est évalué approximativement à 55 millions. En temps ordinaire, dès qu'aura disparu la maladie du raisin, les vignobles de la Grèce en plein rendement peuvent produire 120 millions de livres de Venise. Ce calcul n'a point pour base seulement le chiffre des 200,000 stremmas de vignoble existant en Grèce, mais la production de l'année 1851 qui a été de 70 millions; à cette époque les plantations de 1846-1851 n'avaient pas encore de produit, et celles de 1857 ne pouvaient entrer en ligne de compte. Si donc, à ce chiffre de 120 millions, on ajoute la production des îles Ioniennes, qui est de 30 à 35 millions, on a une production annuelle de 150 millions de livres de Venise, chiffre qui peut être doublé avec le temps.

Prix du raison de Corinthe. — Durant la guerre de l'indépendance, l'exportation du raisin de Corinthe rencontrait de grands obstacles; les droits de sortie étaient bas et variables, et les prix en étaient très-élevés : ils variaient de 60 à 100 talaris (1); de 1829 à 1833 les prix baissèrent considérablement : ils varièrent de 25 à 45 talaris; on doit attribuer cette baisse aux fluctuations du commerce et à la mauvaise qualité du produit détérioré par la pluie.

Après l'apparition de la maladie de la vigne, les prix, comme il était naturel, s'élevèrent considérablement : le produit qui n'avait point été gâté par la maladie se vendit de 1852 à 1855, 80 à 110 talaris; le produit détérioré par la maladie, de 20 à 50 talaris, selon sa qualité. En 1856, la récolte ayant été plus abondante le produit se vendit 70 à

(1) Le talaro a généralement cours pour 20 piastres dans tout le Levant.

80 talaris; les mêmes prix se maintinrent au commencement de la récolte de 1857.

En 1858, le produit d'Ægium et de Patras se vendit de 35 à 42 talaris, celui d'autre provenance de 22 à 30 talaris. En examinant le mouvement des prix du raisin de Corinthe de 1821 à 1858, on voit que la baisse ou la hausse des prix est en proportion des chiffres de la production, des droits de sortie dans le pays de production et des droits d'entrée dans le pays de consommation surtout des droits d'entrée en Angleterre.

HAÏTI.

Superficie, 76;036 k. c. — Popul. 560,000 hab. Capitale Port-au-Prince.

Finances. — Recettes, 1,762,500 dollars; dép., 972,590. — Dette (envers la France) 60 millions de francs.

Commerce et navigation en 1858.

L'Administration haïtienne n'ayant publié jusqu'ici aucun document sur le commerce du pays, les données officielles font défaut pour établir d'une manière exacte le chiffre de ses importations et exportations annuelles.

Toutefois, des renseignements puisés dans les feuilles commerciales de Port-au-Prince, il résulte que les importations y auraient atteint, en 1858, la somme de 19,791,000 fr., et les exportations celle de 32,280,000, de sorte que le total du mouvement commercial de ce port (le plus important de l'État) se serait élevé, en 1858 (en nombres ronds), à 52 millions de francs.

En 1857, les marchandises importées auraient représenté une valeur de 30,437,100 francs (1). Il y aurait donc eu en 1858, sur cette branche du mouvement commercial, une réduction de 10,646,000 francs. Cette différence peut être attribuée aux nombreuses faillites qui ont eu lieu à Port-au-Prince, principalement à la fin de 1857 (crise commerciale et financière des États-Unis), faillites qui, en

(1) On n'a pas le chiffre des exportations pour 1857.

frappant les places étrangères, les ont décidées à restreindre leurs crédits.

L'Angleterre a compté, dans les importations de 1858, pour	19.84 p. 0/0
Les États-Unis pour	55.76 —
La France	13.34 —
Les autres pays	11.06 —
	100. » —

Quant aux exportations elles se sont partagées dans les proportions suivantes :

Angleterre	36.74 p. 0/0
États-Unis	21.75 —
France	29.42 —
Divers	12.09 —
	100., « —

Navigation. — Le mouvement maritime des six ports d'Haïti, sous tous pavillons, a présenté les résultats suivants :

Il est entré	396	navires jaugeant	85,812	tonneaux.
Et sorti	507	—	85,484	—
TOTAL	1,003	—	171,296	—

L'année 1857 présentait :

A l'entrée	608	navires jaugeant	104,809	tonneaux.
Et à la sortie	587	—	96,535	—
Soit un total de	1,195	—	201,334	—

Le cours moyen du fret a été :

Pour l'Angleterre	2 liv. sterl. 10 (62 fr. 50 c.)	le tonneau.
— la France	60 fr. » c.	—
— les États-Unis	4 piastres 50 (24 fr. » c.)	—

Les principaux produits du pays ont obtenu en moyenne les prix suivants en 1858 :

Bois d'acajou	les 1,000 pieds.	600 »
— de campêche (37,348,000 k).	quint. (1)	2 50
— jaune	id.	3 »

(1) Le quintal = 46 kilogrammes.

Cacao (728,100 k.)...............	quint.	34 »
Café (23,285,000 k.).............	id.	40 »
Coton (225,600 k.)...............	id.	40 »

Commerce du café.

La consommation intérieure est considérable en Haïti, eu égard à la population. On peut l'évaluer à 800,000 kilogrammes par année.

La livraison au commerce du café de chaque récolte a lieu dans toute l'île à partir du 1er août. Voici le relevé des quantités expédiées par les ports d'Haïti pendant trois exercices :

	1854-55.	1855-56.	1857-88
Port-au-Prince.... kil.	10,233,775	6,814,708	9,316,400
Cap haïtien...........	3,240,752	2,542,700	4,255,000
Gonaïves...............	2,392,370	2,017,748	2,548,000
Jacmel.................	4,946,865	2,944,148	3,078,000
ayes..................	2,698,678	1,861,187	3,594,200
Jérémie...............	1,382,877	1,093,350	494,000
TOTAUX.........	24,695,315	17,273,841	23,285,000
Soit, en sacs.......	408,605	286,450	

Ces chiffres, émanant du bureau du contrôle central, sont officiels; cependant ils ne représentent pas toute la quantité exportée : il faudrait y ajouter ce qui est expédié en dehors du contrôle des Douanes; or, en évaluant ce surplus à 10,000 sacs, du poids de 650,000 kilogrammes, on trouve, pour le dernier exercice, une exportation qui approche de très-près 24 millions de kilogrammes.

L'énorme différence qui existe entre les trois années s'explique par l'invasion du territoire dominicain vers la fin de 1855, invasion à laquelle tous les cultivateurs capables de porter un fusil furent obligés de prendre part. Le soulèvement de la presqu'île du Sud, qui a suivi de près la campagne de l'Est, a également contribué à la perte d'une partie considérable de la récolte. Le commerce s'est ressenti du déficit, et la crise aurait été beaucoup plus sensible si, depuis le mois de septembre 1857, le change favorable de l'or n'avait permis aux négociants de faire des retours en traites à un taux avantageux.

GUATEMALA.

Superficie, 194,456 k. c. — Population 970,450 h. — Capitale, Guatemala 60,000 hab.

FINANCES. *Budget de* 1859.

Recettes, 1,140,043 piastres; dépenses, 1,126,189 piastres. Dette publique intérieure, 700,000 piastres; extérieure, 500,000 p.

Armée. — 1,200 hab. Milice 13,000 h.

Commerce. — Voy. l'*Annuaire* précédent.

HAMBOURG.

Superficie, 341 k. c. — Population 1858, 222,379 hab. dont 132,440 dans la ville de Hambourg.

FINANCES.

Budget pour l'année 1860 en marcs de banque.

Recettes.

Domaines et régies	1,262,800
Taxes de voiries	239,900
Impôts indirects	4,845,500
Impôts directs	1,258,000
Recettes judiciaires	62,800
Émoluments et taxes	78,500
Recettes diverses	141,000
Recettes spéciales du territoire	57,900
TOTAL	7,947,400
Recettes transitoires	2,042,125
Excédants des années précédentes	74,630
TOTAL des recettes pour 1860.	10,064,155
— — 1859.	9,664,500

Dépenses.

Dépenses ordinaires :	
Honoraire du Sénat, des collèges de la bourgeoisie et des tribunaux	602,325
Traitements et frais	725,875
Instruction publique et bibliothèque	112,000
État militaire	762,440

Milice bourgeoise	116,160
Comité de construction	863,350
Construction des routes	112,200
Navigation et comité du port	901,510
Députation du commerce	25,000
Administration de la police et établissements correctionnels	703,350
Subventions de l'État aux institutions de bienfaisance	701,000
Éclairage des rues	132,000
Pensions et gratifications	64,420
Dette publique	1,685,500
Diverses	177,5[illegible]0
Dépenses extraordinaires	337,400
Dépenses transitoires	2,042,125
Total en 1860.	10,164,155
— 1859.	9,958,436.

Dettes au 1er janvier 1859 :

Ancienne dette	24,995,925
Emprunt de la caisse contre l'incendie	28,999,000
Emprunt de primes d'État (80,700 oblig.)	8,070,000
	62,064,925

Navigation fluviale en 1859.

Arrivages de l'Elbe supérieure, 2,819 navires chargés et 1,572 sur lest ; 136 radeaux. Chargement total 3,619,788 quintaux de 50 k. — Dépenses vers l'Elbe sup. 3,578 navires chargés et 658 sur lest ainsi que 4,236 radeaux chargés ensemble de 6,535,690 quintaux.

Commerce et navigation en 1859.

L'ensemble de l'importation par mer a été effectué par 4,554 navires chargés de 377,023 lasts (6,000 livres) de marchandises d'une valeur totale de 289,010,970 marcs de banques. L'importation par terre et par l'Elbe s'est élevée à 182,170,060 marcs, ensemble 571,180,850

Voici les pays avec lesquels les relations ont été les plus importantes :

PAYS D'ORIGINE et de DESTINATION.	DÉPARTS.		ARRIVAGES.		IMPORTATION en marcs de banque.
	navires.	lasts.	navires.	lasts.	
Chine	17	2,297	4	775	719,080
Indes néerlandaises	4	884	16	3,440	1,629,650
Indes britanniques, Sincapour	5	763	21	3,723	3,027,250
Cap de Bonne-Esp.	—	—	—	—	—
Côte occidentale	—	—	10	966	680,860
Amérique, Amérique russe	—	—	—	—	—
Californie, etc.	48	6,374	56	10,134	8,322,470
États de la Plata	47	3,574	6	358	619,570
Brésil	97	7,670	91	8,380	11,262,180
Vénézuéla	26	1,991	30	2,241	3,761,160
Nouvelle-Grenade	—	—	—	—	—
Haïti	23	1,467	45	3,862	3,587,320
Cuba	23	3,374	49	6,288	8,739,640
Les îles occidentales des Indes	27	2,095	14	1,060	1,126,720
Mexique (côte orientale	11	942	13	1,043	301,670
États-Unis de l'Amérique du Nord	55	19,315	58	19,613	12,628,040
Amérique du Nord, Britannique	—	—	—	—	—
Russie (mer Blanche)	82	4,674	28	1,385	781,840
Russie (mer Noire)	1	238	2	226	71,200
Suède et Norwége	218	18,623	125	11,986	4,591,060
Prusse	89	2,164	42	824	407,420
Danemark et duchés	89	1,631	144	2,406	418,570
Elbe inférieure, Helgoland	479	12,694	544	22,379	127,600
Brême et rives du Weser	388	6,231	403	6,251	2,600,960
Oldenbourg, etc., Frise (orient)	168	2,283	119	1,793	248,080
Pays-Bas	160	9,545	254	10,540	6,027,540
Belgique	82	7,261	71	5,521	4,454,410
Grande-Bretagne et Irlande	2,215	240,720	2,151	229,106	144,144,800
France	74	8,202	138	11,791	9,248,870
Portugal (Açores)	24	1,819	30	1,574	1,108,220
Espagne (Gibraltar)	17	2,831	33	3,865	1,742,470
Italie	39	2,308	54	3,092	2,259,420

Mouvement comparé des importations de Hambourg depuis 1847 (en marcs de banque) (1).

	Par terre.	Par mer.	Total.
1847...........	193,669,990	108,070,780	301,740,770
1848...........	139,880,740	105,261,210	245,141,950
1849...........	169,532,580	124,294,060	293,826,640
1850...........	210,263,850	142,872,220	353,136,070
1851...........	212,633,710	160,644,230	373,277,940
1852...........	236,192,830	155,835,990	392,028,820
1853...........	259,334,420	184,545,110	443,879,530
1854...........	285,649,100	245,018,930	530,668,030
1855...........	299,444,440	229,113,750	528,558,590
1856...........	372,033,590	282,838,490	654,872,080
Moyenne décennale	237,863,525	173,849,473	411,712,002
1857...........	349,794,090	339,055,210	688,849,300
1858...........	264,734,970	237,471,830	502,206,800
En francs (1858)..	495,584,000	444,547,000	940,131,000

Effectif de la marine marchande de l'Allemagne du Nord au 1er janvier 1859. — Aux 488 navires, jaugeant 93,666 lasts (ou environ 235,000 tonneaux français), qui représentent l'effectif des armements maritimes de Hambourg, la marine marchande des deux autres villes Anséatiques et du littoral voisin ajoutait, au 1er janvier 1859, le matériel suivant :

Brême, 799 navires, dont 194 trois-mâts, 45 bricks, 11 vapeurs à hélice

Les ports oldenbourgeois du Weser, Brake et Elsfleth, 210, 36 trois-mâts, 19 bricks.

Lubeck, 67, 8 trois-mâts, 21 bricks, 11 vapeurs en fer, dont 3 affectés au service de la ligne de Saint-Pétersbourg.

Rostock, 344, 86 trois-mâts, 193 bricks, 6 bâteaux à vapeur.

Wismar, 50; 4 trois-mâts, 28 bricks, 2 vapeurs.

Ces chiffres forment, avec ceux de Hambourg, un total de 1,483 bâtiments, comprenant 555 trois-mâts, 440 bricks et 49 vapeurs, pour tout le litoral allemand du Nord, moins celui de la Prusse, du Holstein et du Hanovre.

---

(1) Le marc de banque = 1 fr. 87 c.

L'effectif du port holsteinois d'Altona, que l'on peut considérer comme une succursale de Hambourg, s'élevait en outre, à la même date, à 42 navires jaugeant 6,055 lasts, soit environ 15,000 tonneaux français.

HANOVRE.

Superficie 38,456 k. c. — Population 1,843,976 hab. — Cap, Hanovre 33,467, depuis l'annexion des faubourgs 61,852 hab.

FINANCES. — *Budget de* 1860—1861 (1er juillet au 30 juin).

Recettes.

Produit des domaines et des forêts........	2,006,125	thalers.
— des impôts et des douanes	7,425,000	
— des forêts et des mines du Harz supérieur	2,267,850	
— des mines du Harz inférieur.....	256,245	
— des mines de houille............	347,854	
— des salines....................	47,432	
Excéd. des carrières à chaux de Lunebourg	40,192	
Produit des péages....................	392,800	
— des postes	1,027,500	
— des ch. de fer et des télégraphes	4,930,000	
Péages de l'administration des ponts et chaussées	190,000	
Excédant de la loterie...................	68,000	
Produit des droits casuels des aut. supér.	63,000	
Intérêts des capitaux actifs	438,146	
Autres recettes directes de la caisse gén.	22,000	
Versements d'autres caisses	48,953	
TOTAL des recettes.....	19,591,098	

Dépenses.

Ministère de la maison du roi...........	225,497	thalers.
États (Chambres).......................	65,130	
Ministère des affaires étrangères	121,700	
— de la guerre	2,626,500	
— de la justice..................	1,054,120	
— des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique.....	254,836	
— de l'intérieur..................	5,274,093	

Ministère du commerce	45,426
— des finances	5,833,649
Passif	2,723,745
Pensions	507,975
Dépenses transitoires	253,002
Dépenses extraordinaires	924,075
TOTAL des dépenses	19,909,748

Dette publique au 1er janvier 1860.

Ancienne caisse générale des impôts	13,962,919	thalers.
— — royale	1,844,742	
Caisse des ponts et chaussées	12,847	
Dettes des chemins de fer	30,530,876	
TOTAL	46,351,375	
Intérêts de la dette pour 1860	2,063,410	

Armée. 26,497 hommes.

Effectif de la marine marchande 827 bâtiments (50,755 lasts de 4,000 livres), 2,073 navires de cabotage (21,239 lasts), 22 vapeurs (1581 lasts).

SITUATION AGRICOLE, INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE EN 1859 (*Ann. du comm. extér.*)

L'annexion du Hanovre au Zollverein, opérée en 1851, a eu pour cet État des résultats très-avantageux; elle en a accru la prospérité matérielle en développant sa production et ses transactions commerciales.

Le Hanovre avait été longtemps un pays d'élevage de bétail et de chevaux plus encore que de production de céréales; mais la sécheresse des trois dernières années est venue apporter un grand trouble dans les anciennes habitudes du pays, et l'industrie chevaline s'en est fortement ressentie. Cependant il résulte de l'examen des comptes rendus des chemins de fer que, si le transport des chevaux a subi une légère diminution, celui des bestiaux a plutôt augmenté et a fait hausser également les prix de la viande de boucherie; ils se sont maintenus, pendant les deux dernières années, à 5 et 4 1/2 silbergros (1) par livre pour le

(1) Le silbergros vaut 12 1/2 centimes; c'est la trentième partie du thaler, égale à 3 fr. 75 c.

bœuf de 1re et 2e qualité et à 4 1/2 et 4 silbergros pour le porc. Les prix moyens de la période décennale précédente n'avaient été que de 2 1/2 à 3 1/2 silbergros.

Exportation des toiles. — La récolte du lin et du chanvre, produits qui tiennent une large place dans les exportations du Hanovre, paraît avoir beaucoup souffert en 1859; aussi l'exportation des toiles n'a-t-elle été en cette année que de 183,232 pièces mesurant 14,660,000 aunes, d'une valeur totale de 1,409,210 thalers (5,285,000 fr.). Ces chiffres accusent, par rapport à l'année 1858, déjà mauvaise, une diminution de 14,164 pièces en quantité et de 96,165 thalers en valeur. De même, l'exportation de la filasse et des fils de lin a présenté un déficit de 14,491 écheveaux, soit de 22,323 thalers; en revanche celle de l'amianthe, qui, comme la précédente, se fait presque exclusivement pour compte de l'Angleterre et qui avait été nulle en 1858, s'est élevée à 19,147 thalers.

Situation générale. — Malgré ces décroissances partielles, on n'en doit pas moins constater comme un signe de prospérité pour le Hanovre la progression, lente, mais continue, du mouvement des caisses d'épargne. Ainsi l'on ne comptait en 1854 que 90 de ces établissements, auxquels 50,000 tisserands confiaient une somme de 445,000 thalers. En 1858 le nombre des caisses était monté à 115, celui des déposants à près de 75,000, et la somme des dépôts s'élevait à 5,607,259 thalers (un peu plus de 21 millions de francs).

Le développement des chemins de fer a beaucoup favorisé ce progrès, et c'est le petit port de Harbourg, en sa double qualité de tête de ligne et d'entrepôt maritime, qui en a le plus largement profité, malgré le voisinage de Hambourg. Le nombre des maisons y a doublé, et sa population s'est élevée de 4,000 à plus de 11,000 âmes, dans le cours de la dernière période décennale.

Les droits du péage de Stade, pour le rachat duquel les négociations se poursuivent, ont produit 246,456 thalers pour l'exercice 1856/7 et 244,558 pour 1858/9.

Navigation. — Voici quel en a été le mouvement dans les différents ports du Hanovre en 1858 :

1° *Navigation maritime.*

				Lasts de 2 tonneaux.
Entrée.	Navires chargés....	3,016	jaugeant	112,932
—	— sur lest....	592		21,838
Sortie..	Navires chargés....	1,194		36,459
—	— sur lest....	2,470		100,281
	TOTAUX.....	7,272		271,510

2° *Navigation fluviale.*

				Lasts.
Entrée.	Bateaux chargés...	16,585	jaugeant	254,557
—	— sur lest...	9,272		94,704
Sortie..	Bateaux chargés...	20,432		293,411
—	— sur lest...	5,454		56,823
	TOTAUX.....	51,743		699,495

HESSE ÉLECTORALE.

Superficie 9,540 k. c. — Population 728,739 hab. — Cap. Cassel 37,000 hab.

Finances. — Recettes 5,100,280 thal.; dépenses 5,068,540 (v. les détails dans l'*Annuaire* précédent).

Dette. — 4,513,950 thalers, non compris pour 1,550,000 thalers de papier-monnaie et 798,875 thalers d'obligations du trésor.

Armée. — 13,000 h.

HESSE GRAND-DUCALE.

Superficie 8,392 k. c. — Popul. 845,571 hab. — Cap. Darmstadt, 31,000 hab. — Mayence 37,000 hab.

Finances — (1857-1859). Recettes 8,565,765 fr.; dépenses 3,487,493 florins (2 fr. 10).

Budget de 1860-1862.—Recettes annuelles 9,096,664 th.; dépenses 9,096,053 flor.

Dette publique (1860). — 6,881,300 th., dette des chemins de fer 13,398,052 florins.

Armée. — 10,618 hommes.

Production du vin. — Les terres livrées à la culture de la vigne occupaient en 1859, dans la Hesse rhénane, partie du grand duché située sur la rive gauche du Rhin, 9,248 hectares (36,991 arpents), soit de 7 à 8 p. 100 de tout le terrain agricole de cette province. Cependant, comme un grand nombre de pièces de terre, vu le trop fréquent retour de mauvaises années, ont été depuis longtemps affectées à d'autres cultures, on croit devoir réduire la contenance effective du terrain vinicole à 22,194 arpens, dont la production, pour une année moyenne, serait de 8 hectolitres par arpent, soit, en total, 177,552 hectolitres. La valeur, au prix moyen de 270 florins (1) la pièce de 12 hectolitres, donnerait près de 4 millions de florins ou 8 millions et demi de francs par année, d'après la chambre de commerce de Worms; mais des évaluations différentes provenant de celle de Mayence portent le même produit, en quantité, à 260,460 hectolitres, à raison de 160 litres par arpent, et, en valeur, à 6 millions de florins ou environ 13 millions de francs, à raison de 276 florins la pièce.

Port de Mayence. — *Navigation.* — Le mouvement de la navigation rhénane dans ce port, tant en amont qu'en aval, a présenté (exception faite des bois de construction et de noyer) les chiffres suivants :

1858	13,253,217 quintaux de 50 kil. soit	662,661 tonnes mét.
1859	12,068,851	603,442

Ce qui accuse une diminution de 1,184,366 quintaux de 50 kil., soit 59,219 tonnes métriques, sur la première de ces deux années. Néanmoins le résultat de 1859 est resté supérieur à celui de 1857.

Les bateaux remorqueurs de Mayence ont transporté 101,476 quintaux de plus qu'en 1858.

La société de Cologne a transporté	40,854 personnes.
Celle de Dusseldorf	44,346
Total......	85,200

En marchandises, il est arrivé par

(1) Le florin = 2 fr. 13 c.

la société de Cologne...........	39,292 quintaux de 50 kil.
Par celle de Dusseldorf...........	40,600
Et il est parti par celle de Cologne.	50,628
Par celle de Dusseldorf...........	53,392
Ensemble....	183,912

HESSE-HOMBOURG.

Superficie, 261 kil. c. — Population 25,746. — Cap. Hombourg.

Finances (1860). — Recettes 409,946 florins; dépenses 375,506.

Dette. — Emprunts 786,479 fl. Cautionnement 251,227. Capitaux actifs 323,429 fl.

Contingent fédéral, 333 hommes.

HONDURAS.

Superficie 60,390 k. c. — Population 350,000 h. Cap. Comayagna 18,000 hab.

Finances. — Revenu ord. 300,000 piastres. Dette extér. 350,000 piastres.

ILES IONIENNES.

Superficie 2,836 k. c. — Popul. 246,483 h. — Cap. Corfou, 15,483 h.

Voici le nom des 7 îles principales par ordre de grandeur : Corfou, Céphalonie, Zante, Sainte-Maure, Cerigo, Itaque, Paxo.

Finances.—Recettes 1857, 110,310 liv. st.; 1858, 201,275 liv. st. Dette en 1858, 300,000 liv. st.. dont 94,641 en papier-monnaie (ne portant pas intérêt.)

Armée. — 4,000 h.

MOUVEMENT MARITIME ET COMMERCIAL EN 1858.

Navigation. — L'intercourse des îles Ioniennes avec les autres pays se résume dans les chiffres suivants :

Entrée.....	1,028 navires.	119,617 tonneaux.
Sortie......	1,028	118,302
TOTAUX..	2,056	237,919

C'est, en totalité, 542 navires et 52,801 tonneaux de plus que l'année précédente.

Le mouvement de l'intercourse s'est ainsi réparti :

Turquie..........	538 navires.	57,835 tonneaux.
Grèce............	425	43,726
Autriche..........	356	42,600
Angleterre........	177	26,611
Deux-Siciles......	222	21,133
Malte............	98	12,781
France...........	77	11,242
Etats Romains....	45	4,976
Toscane..........	28	3,443
Hollande.........	11	2,046
États Sardes......	12	1,607

Commerce. — Les importations des îles Ioniennes se sont réduites en 1858 de 302,000 francs, tandis que leurs exportations ont augmenté de 9,535,000 francs. Celles-ci ont atteint la somme de 28,826,000 francs; celles-là se sont arrêtées au chiffre de 27 millions.

Sur les marchandises importées, 6,022,000 francs ont été fournis par l'Angleterre, 4,990,000 par la Turquie, 4,367,000 par la Russie, 2,658,000 par l'Autriche, 2,178,000 par la France, 1,300,000 par la Hollande, 795,000 par la Grèce, 745,000 par les Deux-Siciles, 325,000 par Malte, le reste par la Belgique, Hambourg, les États Romains, la Toscane, les États Sardes, etc. Parmi ces articles, ceux qui suivent doivent être mentionnés comme les principaux :

Céréales (blé, maïs, orge et avoine)..hect.	487,200	7,264,000f
Bestiaux et chevaux..............têtes	41,420	1,464,000
Beurre et fromage........kilogrammes	228,000	267,000
Sucre..............................	2,463,000	2,989,000
Café...............................	810,000	1,148,000
Morue, poisson salé et caviar..........	1,327,000	827,000
Vins et esprits..............hectolitres	7,120	746,000
Pâtes, farines, riz et biscuits....kilogr.	1,173,000	656,000
Bois...............................	»	631,000
Peaux et cuirs......................	298,000	450,000
Drogues et teintures.................	»	340,000
Fers...............................	450,000	241,000
Tissus de coton et mêlés........mètres	9,700,000	3,793,000

Tissus de laine	770,000	1,155,000
— de soie	28,000	225,000
Coton filé ....kilogrammes	42,000	500,000

Voici quels ont été les principaux produits exportés ou réexportés :

Huile d'olive........hectolitres	184,150	11,148,000 fr.
Raisin de Corinthe.... kilogr.	8,950,000	3,337,000
Blé et Maïs........ hectolitres	169,765	2,385,000
Savon............kilogrammes	1,053,000	567,000
Futailles	»	240,000
Tissus de toutes sortes.......	»	6,600,000
Coton filé....... kilogrammes	54,000	650,000
Sucre	1,232,000	1,500,000
Café.....................	405,000	574,000
Peaux de Buénos-Ayres	532,000	532,00,

ITALIE (ROYAUME).

Observation. Le nouveau royaume d'Italie n'ayant pas encore achevé son organisation, et les frontières des territoires annexés n'étant pas encore, sur plusieurs points, fixées d'une manière définitive, nous ne pourrons offrir aujourd'hui qu'un travail provisoire.

Superficie.

Ile de Sardaigne..................	24,250
Provinces Lombardo-Piémontaises..	55,238
Modène........................	6,036
Parme........................	5,872
Toscane........................	22,345
Deux-Siciles....................	104,550
Romagne et Ombrie...............	10,138
TOTAL......	228,429

Population.

Ile de Sardaigne................	573,115
Provinces Lombardo-Piémont...	6,530,232
Modène......................	604,112
Parme......................	499,835
Toscane......................	1,793,967
Deux-Siciles..................	9,117,050
Romagne, Ombrie.............	1,014,582
TOTAL.....	20,510,210

Un journal de Turin vient de publier les chiffres suivants : Le royaume d'Italie se compose de 59 provinces, 193 arrondissements, 159 districts, 7,706 communes et d'une population de 21,728,452 habitants, *d'après les recensements de* 1858 *et* 1859. (Il doit y avoir ici erreur de date.)

FINANCES.

Le budget voté à Turin pour 1860 est relatif aux nouvelles provinces, sauf la Toscane et les dernières annexions de l'Italie méridionale.

Les recettes ordinaires y sont évaluées à	296,463,624 fr.
— extraordinaires — à	22,716,000
TOTAL....	319,179,624 fr.
Dépenses ordinaires..................	315,504,572 fr.
— extraordinaires..............	53,472,460
TOTAL....	368,977,032 fr.

Sur ces chiffres, le ministère de la guerre absorbe 110,077,673 fr. et le ministère de la marine 13,104,045. Les intérêts de la dette étant payés par le ministère des finances, son budget s'élève à 160,059,123 fr.

Dette publique.

Anciennes provinces................	1,127,508,918
Émilie (Parme, Modène, Romagne)...	51,340,766
Lombardie..........................	216,291,447
Toscane............................	111,717,199
TOTAL.....	1,507,858,332
Montant des intérêts de cette dette....	70,932,749

A ajouter : Deux-Siciles 121,872,000 ducats (évalués à 4 fr. 50), soit 548,424,000 fr., ce qui porte le capital de la dette à plus de deux milliards, non compris le déficit et les emprunts contractés en 1860.

DEUX-SICILES. (*Commerce extérieur de la partie continentale du Royaume des*) *en* 1857 *et* 1859. — *Année* 1857. — Le commerce de la partie continentale du royaume des Deux-Siciles avec les pays étrangers s'est élevé en 1857 à 145,930,000 fr. dont 79,615,000 appartenant à l'importation et 66,315,000 à l'exportation. La première a augmenté, comparativement à 1856, de 9 millions 1/2, la seconde a diminué de 24 millions 1/2. Cette

diminution a eu pour cause l'interdiction de sortie des céréales;

Sur la valeur totale de l'importation de 1857, 29,425,000 francs ont été fournis par l'Angleterre, 19,830,000 par la France, 14,500,000 par l'Amérique, 6,900,000 par la Hollande, 3,200,000 par les États-Sardes, et 1,580,000 par l'Espagne. Dans les exportations, l'Angleterre a figuré pour 18,400,000 francs; la France, pour 16,700,000; la Russie, pour 12,025,000; l'Autriche, pour 11,945,000; les États-Sardes, pour 1,855,000, et la Romagne, pour 1,200,000.

Les principaux articles d'échange ont été :

A l'*importation*, les cotons et fils de coton (près de 20 millions de francs), le sucre (7,830,000 fr.), les tissus de laine et de coton (7,000,000), le tabac (6,000,000), le café (3,300,000), la houille (1,100,000), les soieries (de France principalement), 850,000, etc.

Et à l'*exportation*, l'huile (40,700,000 fr.). la soie (4,750,000), la garance (4,750,000); puis des laines, des amandes, des fruits secs ou frais et de la réglisse.

La production de tout le royaume des Deux-Siciles en huile d'olive s'est élevée, dit-on, à 912,000 hectolitres, dont on estimait la valeur totale à 67 millions de francs, et l'on verra que l'exportation de cet article a été (non-compris l'ile de Sicile) en 1857 de 40,700,000 fr.

On a constaté dans la récolte de la soie, par suite de la maladie des vers à soie, une diminution d'environ 700,000 livres. Comparativement à 1855, le prix des cocons a haussé, en 1857, de 3 francs 92 centimes et 4 francs 88 centimes à 5 francs et 9 francs, et celui de la semence de 115 et 167 francs à 200 et 500 francs le kilogramme.

Navigation du port de Naples en 1857. — Le mouvement total, y compris les opérations de cabotage, se traduit par un chiffre de 4,892 navires et de 635,075 tonneaux (entrée et sortie réunies).

Ces chiffres, se sont ainsi répartis, quant aux principaux ports de l'intercourse :

				Tonneaux.
Ports des Deux-Siciles cabotage...........	Nav. à voiles..	2,672	jaug.	150,500
	Nav. à vapeur.	310	—	96,969

France	Nav. à voiles..	18	—	2,312
	Nav. à vapeur.	599	—	144,246
Angleterre	Nav. à voiles..	211	—	42,200
	Nav. à vapeur.	170	—	62,122
États Sardes	Nav. à voiles..	220	—	22,270
	Nav. à vapeur.	76	—	30,000

Si l'on défalque de l'intercourse générale le mouvement propre au *cabotage* (2,982 navires et 247,469 tonneaux), on trouve, pour les relations avec l'étranger, 1,910 bâtiments et 387,606 tonneaux.

Le pavillon des Deux-Siciles a été représenté, dans l'ensemble du mouvement (commerce extérieur et cabotage), par un chiffre de 407,768 tonneaux.

Année 1858. — Le commerce de la partie continentale du Royaume des Deux-Siciles avec les nations étrangères, pendant l'année 1858, a représenté (importations et exportations réunies), une valeur de 131,074,000 francs, somme qui accuse une diminution de 14,846,000 francs, par rapport à l'année 1857.

Les importations ont été de 64,430,000 francs et les exportations de 66,644,000 francs.

La navigation du port de Naples a employé 2,328 navires et 587,645 tonneaux (entrée et sortie réunies).

Les quantités des marchandises ont été, à l'exportation comme à l'importation, inférieures à celle de 1857, et les prix ont au contraire augmenté d'environ 30 p. 100.

Depuis que le Gouvernement napolitain prohibe l'exportation des céréales, les huiles sont devenues l'objet principal du commerce d'exportation. La partie continentale seule du royaume des Deux-Siciles fournit à l'étranger 250,000 salmes (1) d'huile d'olive, qui sont dirigées surtout vers les ports de Trieste, Marseille, Anvers, Stettin, Brême, d'où elles sont expédiées en Autriche, Russie, Angleterre et Hollande.

Durant l'année 1858, le commerce a exporté 1,600 balles de soies, ou environ 600,000 livres, à 58 carlins (25 fr. 25 c.), lesquelles donnent un total de 3,500,000 ducats,

(1) La salme, mesure du pays, équivaut à 2 barriques 1/2 de Marseille, soit à 1 hectolitre 58 litres, et revient en moyenne à 140 fr., plus 2 ducats (8 fr. 75 c.) par salme pour fret.

ou environ 15 millions de francs. La France compte pour 11 millions, le Piémont pour 1 million et l'Angleterre pour autant.

On exporte annuellement 25,000 cantares (de 89 kilog.) de garance, de 16 ducats à 19 ducats le cantare (69 fr. 75 c. à 85 fr. 20 c.). L'Angleterre en a consommé pour 2,800,000 francs, la France pour 1,500,000 francs.

La récolte des amandes, de la réglisse et de la crême de tartre a beaucoup diminué, et les quantités exportées ont été moindres qu'en 1857. La valeur de la crême de tartre et des réglisses a subi, par contre, une augmentation de 15 p. 100 dans les prix. — Les réglisses se vendent jusqu'à 38 ducats le cantare (165 fr. 25 c. les 89 kilogrammes).

Les chanvres se sont maintenus dans la même proportion qu'en 1857, et leurs prix ont varié de 18 à 20 ducats le cantare (87 fr. les 89 kilogrammes).

Le commerce des fruits secs, raisins et figues, et surtout des fruits frais, a pris un développement considérable. On doit compter pour cette année une augmentation de 1,500,000 francs, et l'on croit que d'ici à quelques années l'exportation atteindra 5 millions de francs.

Les importations de 1858 accusent une diminution de 15,185,000 franes, qui a porté principalement sur les articles divers, les cuirs, les cotons.

L'Angleterre importe dans le pays napolitain environ pour 4 millions de francs de fer, cuivre, bronze, zinc; 5 millions de charbon de terre, article dont elle a le commerce exclusif; 3 millions 1/2 de poissons salés et 10 millions de cotons filés.

L'Amérique ne fournit plus au royaume de Naples que des tabacs et le coton en laine. Le gouvernement napolitain a passé un contrat avec la maison Rothschild pour la fourniture des tabacs à 34 ducats le cantare (148 francs les 89 kilogrammes).

La France, l'Angleterre et la Sardaigne importent pour 7,500,000 francs de cuirs, à 80 ducats le cantare (350 fr. les 89 kilogrammes).

Les ports de Marseille et Gênes font les envois de cafés, de sucres et de cuirs, qui se tiraient autrefois de l'Amé-

rique du Sud. — Le prix du café est de 40 ducats le cantare (174 francs les 89 kilogrammes).

La Belgique expédie au royaume de Naples des draps: Gênes, des marbres et du plomb; la Russie, pour environ 200,000 francs de bois de sapin, plus du goudron. Naples tire aussi du plomb de Marseille et de l'Espagne pour 3 millions de francs.

L'Angleterre fournit à elle seule les 2/3 des poissons salés et morues importés et consommés dans ce pays.

Toscane.

MINES ET EXPLOITATIONS MÉTALLURGIQUES.

Mines d'antimoine de San-Stefano. — On en extrait annuellement de 100,000 à 200,000 kilogrammes de minérai, dont le rendement moyen est de 50 p. 100. La fusion se fait sur les lieux mêmes de l'extraction. On pourrait en extraire beaucoup plus, mais il y a manque de demandes. On n'a produit en 1859 que 30,000 kilogrammes, qui sont restés sur place faute d'acheteurs. Le régule se vend de 1,600 à 1,700 francs les 1,000 kilogrammes.

Mine de plomb argentifère de Bottino. — Elle produit annuellement 400,000 kilogrammes de minerai, qui donnent 110,000 kilogrammes de plomb et 45,000 kilogrammes de litharge. Le rendement en argent est de 4 1/2 p. 100. Tout le minéral extrait est fondu sur les lieux et entre dans la consommation du pays.

Mines de houille de Monte Banboli. — Cette mine est en activité. Le sol dont elle se forme a été plusieurs fois tourmenté par des tremblements de terre, de sorte que les filons se perdent souvent. Pour les retrouver, on est obligé de traverser des failles ou de reprendre les galeries plus haut ou plus bas

En 1859, la mine a produit 10,000 tonneaux de houille, dont la moitié en charbon propre à la navigation, et l'autre moitié bonne pour faire du gaz ou du coke. Le prix à Livourne est de 32 fr. les 1,000 kilogrammes; à Torre-Mossa il est de 25 francs.

Mine de cuivre de Monte Gatini. — On en extrait annuellement 4 millions de livres (1,300,000 kilogr.) de minerai, dont le rendement moyen est de 30 p. 100. La

moitié du minerai extrait est expédiée en Angleterre, l'autre moitié est fondue en Toscane.

Le prix du cuivre toscan est de 108 à 114 lire (90 fr. 72 c. à 96 fr. 75 c.) les 100 livres (33 kilogr, 1/3), soit, en moyenne générale, 281 fr. 19 c. les 100 kilogrammes.

Mines de fer de l'île d'Elbe. — La production annuelle est évaluée à 50,000 tonneaux. L'extraction du minérai revient à 4 fr. 20 c. par tonneau de 1,000 kilogrammes. Son rendement moyen est de 52 p. 100.

On a fondu en Toscane, pendant l'année 1859, environ 20,000 tonneaux de minerai. Le reste a été expédié pour les pays suivants :

France	20,000 tonn.
Angleterre	4,000
Naples	3,000
Piémont	3,000
TOTAL	30,000 tonn.

PORT DE LIVOURNE.

MOUVEMENT COMMERCIAL.

Les importations effectuées en ce port se sont élevées à	159,342,000 fr.
Et les exportations à	70,841,000
TOTAL	230,183,000
En 1858, l'ensemble avait été de	245,113,000
En 1858, l'importation avait été de	170,718,000
Et l'exportation de	74,395,000

C'est à la guerre avec l'Autriche qu'on doit principalement attribuer les diminutions dont on vient de parler. L'adoption du tarif douanier piémontais a compensé jusqu'à un certain point cette différence, en excitant momentanément une sorte de fièvre commerciale. Tous les articles soumis désormais à un droit plus élevé ont dû être retirés des entrepôts, afin de profiter de l'ancien tarif. Sans cette circonstance, la diminution aurait été beaucoup plus considérable.

Navigation.

				Tonneaux.
Arrivages de 1859.	5,058	nav. jaug. ensemble		603,590
Départs...........	5,054	—	—	602,680
TOTAL....	10,112	—	—	1,206,270

L'ensemble avait été, en 1858, de 9,853 navires jaugeant....................................... 1,125,980 t.

LUBECK.

Superficie, 363 kil. car. — Popul. (1857) 43,225, et avec Bergedorf, 55,423, dont 26,672 dans la ville.

FINANCES.—*Budget pour* 1860.

Recettes.	Marcs.	Recettes.	Marcs.
Domaines.........	292,780	Sénat et bourgeoisie	114,800
Droits et concess...	27,100	Affaires étrangères.	24,500
Divers............	71,150	Tribunaux et police	134,200
Contributions indir.	484,670	Administration......	61,000
Contribut. directes.	206,960	Constructions......	143,000
Recettes extraordinaires...........	18,890	Cultes et instruction	46,800
		Bienfaisance.......	9,200
		Force armée.......	140,500
		Pensions..........	23,650
		Dette.............	403,900
Total des recettes..	1,101,550	Total des dépenses.	1,101,550

Dette publique.

L'ancienne dette de l'État s'élevait à la fin de 1855 à environ 4,465,000 marcs, dont on amortit annuellement 30,000 marcs. Au commencement de 1850 la ville a contracté un nouvel emprunt de 8,000,000 de marcs pour construire les chemins de fer et pour d'autres entreprises. L'amortissement de cet emprunt et les intérêts de la partie amortie, s'élèvent annuellement à la somme de 40,000 marcs.

Navigation en 1859.

	Bâtim. à voiles.	Lasts.	B. à vap.	Lasts.	Total. Bâtim.	Total. Lasts.
Entrés	778	41,800	278	37,282	1,056	79,090
Sortis	789	42,774	276	36,901	1,065	79,675
				TOTAL.....	2,121	158,767
		Cabot...................			492	1,874

A la fin de 1860, Lubeck possédait 67 bâtiments tant à voiles qu'à vapeur, jaugeant 4,850 lasts, d'une force de 4,120 chevaux.

Commerce en 1858.

Le mouvement général des transports à l'importation à Lubeck, lequel avait, en 1857, atteint, en poids, 174,353 tonnes et en valeur 118,185,000 francs, s'est réduit en 1858, à 144,892 tonnes métriques, évaluées à 90,181,800 francs. Voici qu'elles en ont été les provenances :

IMPORTATION GÉNÉRALE A LUBECK PENDANT L'ANNÉE 1858.

1° *Importation par mer* (1).

	Poids brut en kilog.	Valeur en francs.
Autriche	»	»
Belgique	541,640	254,538
Danemark	857,549	363,297
Sleswig	611,682	363,297
Holstein	2,556,276	695,336
Espagne	83,927	62,334
France	649,459	491,588
Grande-Bretagne	30,134,119	1,354,071
Hanovre	91,125	1,219
Mecklembourg	238,331	93,486
Norwége	274,021	55,638
Pays-Bas	139,402	62,805
Prusse	1,961,435	350,418
Russie et Finlande	27,089,071	21,076,416
Suède	29,082,105	4,960,429
Brême	144,757	122,160
TOTAL	94,174,899	30,056,793

2° *Importation par terre et par les rivières.*

De Hambourg :		
Par chemin de fer	18,473,982	34,262,044
— roulage	179,456	3,278,972
— batellerie	113,131	78,954
D'ailleurs :		
Par chemin de fer	8,957,427	16,598,751
— roulage	17,002,630	5,276,873

(1) Dont plus des deux tiers venant de la Russie.

Batellerie (de Lauenbourg et de la haute Elbe)	813,958	57,385
Batellerie (Oldesloe, Dassow, Schonberg et de la basse Trave)	5,176,883	571,155
ENSEMBLE par terre et rivière	50,717,487	60,124,134
ENSEMBLE par mer	94,174,899	30,056,793
TOTAUX	144,892,386	90,180,927

Quant aux marchandises, on n'en connaît que les *quantités*, dont voici un relevé comparatif.

1° *Articles en augmentation.*

			Augmentation sur 1857.
Café	kil.	4,082,474	1,388,801
Comestibles		242,599	52,028
Eaux minérales		354,345	16,036
Fromage		234,083	22,051
Graine de lin		4,215,600	537,200
Graisse		222,201	11,934
Poisson		670,600	49,975
Savon		93,458	33,054

2° *Articles en diminution.*

			Diminution en quantités.
Alcools	litr.	1,856,617	137,260
Beurre	kil.	566,163	239,307
Chanvre		1,058,787	126,918
Coton		232,431	986,928
Cordages		463,146	175,799
Cuivre		946,304	332,804
Drilles		253,599	54,089
Épices		390,578	32,920
Fer et Acier		3,864,536	1,849,488
Houille		28,135,625	13,212,250
Huiles		1,621,416	663,271
Lin		71,132	5,517
Laines		561,444	235,551
Matières tinctoriales et Bois de teinture		1,079,488	299,233
Peaux, Cuirs		788,046	868,136
Poix		162,720	208,086
Potasse		874,632	542,175
Riz		557,429	61,327

Sucre, Mélasse..........	3,868,187	54,355
Vin................ litr.	1,259,429	868,117
Vinaigre...............	38,378	15,303

Importation en 1859.

Roulage et navigation fluviale :	
De Hambourg.............	43,208,548 livres.
D'autres pays..............	73,943,891
	117,152,439
Par mer....................	237,108,739
TOTAL en 1859....	355,261,178 livres.
TOTAL en 1858....	298,927,161

CHEMIN DE FER DE LUBECK.

Résultats généraux du trafic en 1858.

	VOYAGEURS.	MARCHANDISES.	BAGAGES. Kilog.	BESTIAUX. Têtes.
TOTAUX de 1858	274,058	153,472,730 k.	1,207,230	10,825
— de 1857	288,160	161,779,010	1,388,522	15,935
Recettes en 1858	248,551	393,300	9,398	7,076

RECETTE totale (53,464 fr. de recettes diverses). 713,389 fr.

RECETTE totale en 1857.... 766,834 fr.

MAROC.

Superficie 752,130 k. c. — Population 8 à 9 millions d'hab. Nous renvoyons aux Annuaires de 1859 et 1860 pour ce qui concerne le commerce du Maroc, mais voici quelques détails sur les finances et l'armée de ce pays.

L'empereur du Maroc reçoit à peu près tous les ans une somme de 2,500,000 piastres — Une piastre vaut 5 fr. 25, et il dépense environ un million de piastres.

Budget des recettes.

El Ashara, contributions sur la terre et les troupeaux...................... P.	730,000
La Naïba, —	—
La Djazia et impôts sur les juifs.......	30,000
El Ankes. — Les droits réunis........	950,097
El Kesb-ed-Dérab, ou bénéfices de l'Empereur sur la fabrication de la monnaie.	50,000

El Aniad, droits de douanes (14 ports).	400,000
El Tahhuit, vente de tabac...........	25,000
El Kera. — Location à bail du patrimoine impérial......................	40,000
El Deiat, droit du fisc................	150,000
El Adaia, ou cadeaux des consuls et négociants chrétiens et de ceux qui demandent audience..................	225,000
TOTAL.............. P.	2,600,000

Budget des dépenses.

Entretien de la maison impériale, harem et écuries..................	P.	110,000
— des palais et jardins publics..		75,000
Cadeaux à la Mecque, aux chérifs de Taffilete, aux mosquées et sanctuaires...		65,000
Traitement des gouverneurs de Tanger, Suira, Tétouan, Larrache, Marmora, etc.		50,000
Armée de terre..........................		650,000
Marine militaire........................		30,000
Traitements des consuls en Europe.....		15,000
Courriers, frais........................		5,000
TOTAL......	P.	990,000

D'où il résulte une différence d'un million de piastres qu'on enferme tous les ans dans les coffres-forts de Mequinez, gardés par 2,000 nègres.

L'armée se divise en deux parties. L'une, appelée active, se compose des Maures de Roi, la deuxième de milices commandées par les gouverneurs. La première partie est payée par l'Empereur et compte 20,000 hommes.

Les milices sont aux frais des villes qui les emploient.

Il y a de plus dans les grandes villes comme Fez, Maroc, Tanger, une milice urbaine qui se fortifie, en cas de besoin, par l'adjonction de tout individu capable de porter les armes. (Depuis l'âge de 13 ans, tout Marocain est soldat.)

Un soldat du Maroc reçoit en entrant en campagne de 12 à 20 piastres.

Quand on forme un grand corps d'armée, le gouverneur commande les troupes de la province et est obligé de les pourvoir de tout.

La garde de l'Empereur vit le plus souvent aux dépens des villes où elle se trouve.

Le généralissime des troupes et le sultan, ou, en son absence, un de ses fils, ou bien un prince de la famille impériale. Après lui viennent les bajas, ou gouverneur ; les mocadenies, ou colonels ; les caïd-el-jamsi qui ont chacun 2,500 hommes sous leurs ordres.

Le corps d'artillerie compte à peu près mille hommes assez mal instruits.

On assure que des Anglais leur ont enseigné, depuis peu, le maniement des canons rayés.

L'empire marocain compte 25 forteresses dont les principales assez mal fortifiées, sont Suira, Mazagan, Asffi, Azamor, Rabat, Salé, Larrache et Tanger. Leurs batteries sont mal construites, et si on en excepte quelques canons modernes, on y trouve que des canons vieux et en bronze de 8 à 24. Suira et Tanger ont 90 canons, de 8 à 24 ; 170 de fer du même calibre et 12 mortiers.

Suira et Tanger sont les seules villes fortes. Les autres sont plutôt des châteaux forts.

Salé est l'arsenal maritime de l'empire.

La marine militaire compte environ 1,500 hommes, trois goëlettes armées en tout de 40 canons ; et 13 canonnières placées à Tétouan, aux bouches du Borehbeg et à Lucos et Marfil.

MECKLEMBOURG-STRÉLITZ.

Superficie 2,717 kil. c. — Popul. 99,628 hab. — Cap. New.-Strélitz, 7,227 hab.

Finances. — Recettes, environ 970,000 thalers, dont 750,000 provenant des domaines. Dette 1,750,000 th.

MECKLEMBOURG-SCHWÉRIN.

Superficie, 13,123 k. c. — Popul. 542,148, dont 177,397 dans les villes. — Capit. Schwérin, 21,745 hab. Popul. de Rostoch, 24,999 ; Wismar, 12,875 h.

FINANCES.

Budget pour l'année financière 1858-1859, *finissant avec la Saint-Jean* 1859.

Recettes ordinaires y compris un reliquat de l'année précédente de 487,855 thlrs.	2,772,684
Recettes extraordinaires, y compris un emprunt de 346,283 thlrs, contracté pour la mobilisation du contingent fédéral	631,346
TOTAL	3,404,030
Dépenses ordinaires	2,292,147
Dépenses extraordinaires	383,070
TOTAL	2,675,217
Excédant	728,813
Dette publique	9,047,099

Commerce et navigation.

Dans les dernières années avant 1859, la valeur moyenne annuelle de l'importation pour les grands duchés de Mecklembourg-Schwérin et Strélitz s'élèvent à 7,470,000 thalers.

D'après le *Mecklenburg-schwerinschen Staatskalender* pour 1860, le mouvement de la navigation en 1859 a été comme suit :

Warnemünde (Rostock)	entrée 533,	sortie	680	navires.
Wismar	220	—	236	—
TOTAL	763	sortie	854	navires.
Sous pavillon Meckembourgeois	375	—	418	—

Marine marchande en décembre 1859.

Rostock	339	bât. avec un tonnage de	41,683	lasts de 6,000 livr.
Wismar	46	—	5,232	—
TOTAL	385		46,915	

Dont vapeurs : à Rostock, 8, à Wismar, 2.

MEXIQUE.

Superficie, 1,613,127 kil. c. — Population 7,859,544 h. — Cap. Mexico, 205,000 hab.

Finances (1856). — Recettes 8,500,000 piastres. Dette (1856) plus de 135,000,000 de piastres, non compris la dette flottante.

Commerce du port de Vera-Cruz de 1517 *à* 1855 *inclus*

Périodes.	Importations générales. Moyenne annuelle.	Exportations générales. Moyenne annuelle
De 1519 à 1760 inclus.	inconnue	inconnue.
		piastres.
De 1761 à 1766 id.	estimée à la moitié de l'exportation.	8,337,680
De 1767 à 1777 id.	id.	11,943,120
De 1778 à 1791 id.	id.	17,235,540
De 1792 à 1796 id.	inconnue.	inconnue.
	piastres.	piastres.
De 1797 à 1820 id.	10,620,282	11,645,505
De 1821 à 1824 id.	7,626,235	6,554,141
De 1825 à 1828 id.	4,075,235	1,709,140
De 1829 à 1851 id.	9,310,205	9,904,849
De 1852 à 1855 id.	7,417,369	6,414,732

Navigation en 1856.— La navigation à voiles du port de Vera-Cruz s'est élevée, en 1856 (entrée et sortie réunies), à 435 navires jaugeant 67,423 tonneaux.

Déduisant de ces chiffres le cabotage, soit 148 navires jaugeant 11,507 tonneaux, il reste à la navigation avec l'étranger 287 navires jaugeant 55,916 tonneaux, répartis comme il suit :

	Navires.		Tonneaux.
Entrée...............	143	jaugeant	28,167
Sortie................	144	—	27,749

La navigation à vapeur de Vera-Cruz, pendant l'année 1856, est détaillée dans le tableau qui suit. Les pavillons nord-américain, anglais et espagnol y prennent part, à l'exclusion de la France, qui se trouve, sous ce rapport, au-dessous d'une nation de second ordre, et n'a pas encore de steamers transatlantiques. Les *packets* anglais ne prennent pas de marchandises, afin de ne pas payer de droits de tonnage et d'être traités sur le pied de bâtiments de guerre; cependant ils chargent tout l'argent destiné à l'Europe.

Désignation des Pavilons.	Entrée et sortie réunies. Navires.	Tonneaux.	Force en chevaux (entrée et sortie réunies.)
Nord-Américain	32	20,384	10,300
Anglais	48	77,312	12,800
Espagnol..........	24	8,328	6,000
TOTAUX.........	104	106,024	29,100

Le commerce général de Vera-Crux avec l'étranger s'est élevé, en 1860, à	133,206,440
Comparé à la moyenne des 4 années dernières, soit....................	70,901,880
Ce chiffre donne une différence, en faveur de 1856 de....................	62,384,560

Ces 133,206,440 francs se divisent ainsi :

Importations	88,627,455 fr.
Exportations	44,578,975
Soit une différence en faveur des importations de........	44,048,491

Les importations se sont partagées dans l'ordre suivant, entre les divers pays :

Angleterre..	33,723,305 fr.	Sardaigne...	1,498,015
France......	24,864,085	Belgique....	1,225,725
États-Unis...	11,973,160	Vénézuéla...	237,170
Hambourg...	8,009,329	Antilles danoises (St-Thomas)...	24,665
Espagne.....	3,822,805		
Havane......	3,249,215 fr.		

Les principaux articles d'importation ont été les suivants :

Bijouterie, orfévrerie, joaillerie	1,213,210 fr.
Confections et articles dits de Paris	1,514,575
Conserves alimentaires, fruits au jus et secs, viandes salées, poissons à l'huile et en saumure, comestibles divers......	2,305,805
Coton	6,192,720
Fer en barres et métaux	3,920,645
Epicerie, savon, huile d'olive, bougies	5,036,270
Mercerie, porcelaines, cristaux	12,674,360
Papier à impression et à écrire, livres........	1,386,765
Parfumerie, produits chimiques et pharmaceut.	1,386,765

Tabac, cigares, cigarettes de papier	874,020
Tissus de soie, laine, coton, fil et mélanges	46,003,035
Tissus de coton	23,804,570
Tissus de fil de lin	5,409,875
Tissus de laine	4,796,800
Tissus de soie	8,770,985
Tissus mélangés	3,248,805
Vins et liqueurs	3,570,900
Articles divers	1,828,245

Les exportations de Vera-Cruz, en 1856, se sont élevées à la somme de 44,578,975 francs, soit environ 12,495,295 francs de plus que la moyenne des exportations de 1852 à 1855.

Ces 44,578,975 francs peuvent se diviser comme suit :

Métaux précieux (or et argent)	40,905,545 fr.
Produits du pays	3,672,630

Les 3,672,630 francs de produits du pays se répartissent comme il suit par destinations et par rang d'importance :

France	1,150,315 fr.	Havane	69,840 fr.
Etats-Unis	1,051,440	Sardaigne	26,505
Angleterre	539,178	Espagne	19,500
Hambourg	116,430	Belgique	10,950

Métaux précieux. — L'argent a toujours été le principal produit du Mexique comme solde des importations de l'étranger. D'après les relevés officiels, depuis la découverte, c'est-à-dire de 1521 à 1852 inclus, on a frappé les espèces suivantes :

Monnaie d'or	126,919,163 piastres.	634,595,815 fr.
— d'argent	2,607,785,734	13,038,928,670
	2,734,704,897	13,673,524,485

Soit une moyenne annelle en chiffres ronds de 44 millions de francs.

Dans ces chiffres ne sont compris que les métaux monnayés et non les lingots d'or et d'argent exportés en contrebande.

M. Lerdo estime les espèces circulant dans la République

pour les besoins du commerce et des particuliers, et la valeurs des vases et ornements sacrés des églises, à 110 millions de piastres, soit 550 millions de francs.

Pour faire apprécier le mouvement ascendant et descendant de l'exploitation des mines d'argent, il faut rapprocher la production des trois époques ci-après :

1re époque, de 1690 à 1732.	Année maximum ..	48,729,350 fr.
	Année minimum...	14,011,850
2e époque, de 1744 à 1812.	Année maximum ..	135,879,400
	Année minimum...	54,660,860
3e époque, de 1813 à 1852.	Année maximum ..	46,380,045
	Année minimum...	2,808,850

MODÈNE (V. ITALIE).

NASSAU.

Superficie 4,752 k. c. — Popul. 439,454 hab. — Cap. Wiesbaden, 15,529 hab.

FINANCES. — *Budget de* 1860.

Domaines et contributions indirectes...	3,367,278 flor.
Impôt foncier........................	202,070
Patente (impôt sur l'industrie), etc....	83,094
	4,655,645 flor.

Dette publique en 1859. — 13,217,300 fl. (2 fr. 10). Contingent fédéral, 5,498 h.

NICARAGUA.

Superficie 119,462 k. c. — Popul. 350,000. — Cap. Léon, 25,000. — Siége du gouvernement, Maragua.

Finances. — Recettes, environ 150,000 piastres. — Dette publ., 2 millions de piastres.

NOUVELLE-GRENADE.

Superficie, 1,010,160. — Popul. 2,243,837 hab. — Cap. Bogota, 43,000 hab.

La République est composée des huit États confédérés suivants dont nous donnons la population entre parenthèses : Panama (138,108), Bolivar (182,157), Magdalena (73,093), Santander (37,376), Antioguia (224,442), Boyaca (379,682), Candinamarca (517,648), Cauca (330,331).

Finances. — Revenus, 9 à 10 millions de francs. Dette 44 millions de piastres.

Commerce.

Importation (valeur en francs)...	17,580,000 fr.
Exportation....................	38,150,000

Voy. sur le commerce et la navigation de l'isthme de Panama l'*Annuaire* précédent.

OLDENBOURG.

Superficie 6,309 kil. c. — Popul. 294,359 hab. — Cap. Oldenbourg.

Finances. — Budget de 1860. Recettes, 2,057,240; dépenses, 2.084,920. — Dette publique, 3,923,000 thalers.

Armée. — 4.738 h.

Navigation en 1858. — V. l'*Annuaire* précédent.

PARAGUAY.

Superficie, 107,640 kil. c. — Population 600,000 h. — Cap. Assomption, 16,000 hab.

Finances. — Les revenus sont évalués à 8 millions de francs.

Commerce en 1859.

Le chiffre des importations de cette contrée s'est élevé, en 1859, à 8,833,000 francs et celui de ses exportations à 7,703.000 : total, 16,536,000 francs. L'excédant des importations sur les exportations ressort à 1,130,000 francs, mais il doit en réalité être porté à 3,338,000 francs, à cause d'une différence de 25 p. 100 au-dessous du chiffre réel, dans l'évaluation des marchandises importées.

Comparativement à 1858, l'importation s'est accrue de 3,029,000 francs et l'exportation de 2,986,000. Voici les

valeurs des principaux articles qui ont formé l'une et l'autre branche des échanges en 1859 :

1° *Marchandises importées.*

Tissus de coton	1,922,000 fr.
— de laine	1,713,000
— de fil	1,681,000
Vins, Liqueurs et autres liquides	347,000
Modes et Soieries	272,000
Quincaillerie	241,000
Chapeaux et Vêtements	194,000

2° *Produits du Paraguay exportés.*

		Valeur.	Francs.
Thés du Paraguay (maté)	Kilog.	2,141,000	6,154,000
Tabac en feuilles	—	2,366,000	1,772,000
Cuirs bruts	—	332,000	428,000
— tannés	Pièces	3,169	75,000
Cigares	—	2,403,500	52,000
Bois	Mètres	3,716	17,000

L'exportation du maté a plus que doublé relativement à l'année précédente, tandis que celle du tabac s'est réduite de 860,000 kilogrammes de feuilles brutes et de 1,360,000 cigares.

POPULATION DES MISSIONS (1).

Le territoire des Missions était, comme on le sait, très-peuplé du temps des Jésuites. Postérieurement à la suppression de ces derniers, sa population se réduisit à ce point qu'au commencement du présent siècle elle n'était, selon Azara, pour 4 des 16 réductions dont se composait le domaine des Pères, que de 4,368 habitants, savoir :

San-Ignacio-Guazu	864
Santa-Maria	1,144
Santa-Rosa	1,263
Santiago	1,097
TOTAL	4,368

Depuis, l'accroissement a été considérable. D'après le

(1) Extrait d'un VOYAGE D'EXPLORATION AU PARAGUAY.

dire des curés, qui, en leur qualité de dépositaires des actes de l'état civil, sont mieux placés que tous autres fonctionnaires pour connaître, au moins approximativement, la vérité, la population actuelle des réductions ci-dessus dénommées serait de :

San-Ignacio-Guazu	8,000
Santa-Maria	6,000
Santa-Rosa	4,000
Santiago	7,000
TOTAL	25,000

En 58 ans, la population de ces quatre réductions se serait donc accrue de plus de 20,000 âmes, soit de 8 °/₀ par an. Cette proportion semble confirmer l'opinion, qui porte à près de 600,000 le nombre actuel des habitants du Paraguay. En effet, 8 °/₀ de 97,480, chiffre total de la population au temps d'Azara, donne une augmentation annuelle de 7,795 personnes, soit pour 58 ans 452,110 âmes. Ce nombre, joint au chiffre primitif de 97,480, produit pour l'époque actuelle un total de 549,590 hab.

PARME (V. ITALIE).

PAYS-BAS.

Superficie 32,589 k. c. — Popul. 3,494,161, dont 195,028 dans le grand-duché de Luxembourg. — Capitale La Haye, 77,828 hab. — Popul. de Amsterdam, 243,755 h.; Rotterdam, 105,984; Utrecht, 48,000; Leyde, 36,481.

POPULATION DES COLONIES (1858).

1° *Indes-Orientales.*

Java et Madura	11,943,019	Bornéo (côtes sud et est)	553,343
Sumatra (côte ouest)	1,511,231	Célèbes	215,277
Benkulen	111,028	Moluques. Menado	110,749
Lampongs	83,793	— Ternate	89,076
Palembang	471,061	— Amboine	188,728
Rhiau	24,913	— Banda	110,179
Bancal	49,500	Timor	1,646,605
Billiton	12,864	Bali et Lombok	32,170
Bornéo (côte occ.)	334,340		

TOTAL.. 17,528,876, dont 27,972 Chinois.

En 1857, le nombre des Européens dans les colonies des Indes néerlandaises, non compris l'armée, s'élevait aux chiffres suivants :

	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.
Européens nés dans les Indes.	5,790	5,565	11,284	22,639
Européens nés dans les Pays-Bas	2,021	538	395	2,954
Autres.	741	190	124	1,055
	8,552	6,293	11,803	26,648
Dont à Java.	6,592	4,749	8,990	20,331

2° *Indes-Occidentales.*

Surinam, 53,709 hab. (dont 37,000 esclaves). Curaçao et dépendances, 31,741 h.

FINANCES. — Budget pour 1860.

Recettes.

Impôts directs. florins	19,948,200
Accises.	17,275,000
Impôts indirects	12,903,000
Droits d'entrée, de sortie et de navigation	4,336,384
Garanties d'ouvrages d'or et d'argent.	245,000
Domaines	1,131,205
Postes.	1,800,000
Revenus des télégraphes.	251,400
Loterie	410,000
Droits de chasse et de pêche	90,000
Pilotage côtier	683,000
Droits des mines.	1,725
Recettes diverses.	1,186,305
Rente belge.	400,000
Excédant du fonds de l'administration coloniale dans la mère-patrie	20,200,000
A rembourser par les poss. d'outre-mer.	9,800,000
Total des recettes.	90,681,219

Dépenses.

Maison du roi. florins	900,000
Conseils supérieurs et cabinet du roi.	552,296
Affaires étrangères.	481,677
Justice.	2,972,070
Intérieur	6,874,402
Cultes non-catholiques.	1,766,669

Culte catholique	652,869
Marine	8,829,958
Dette publique	38,061,919
Finances (administration)	6,621,065
Guerre	11,869,142
Colonies (administration centrale)	136,196
Dépenses imprévues	100,000
TOTAL des dépenses	79,815,263

Dette publique en 1860.

	Capital.	Intérêts.
Dette nationale à 2 1/2 p. 100	709,703,970	18,221,220 flor.
— à 2 p. 100	107,808,643	3,325,348
Bons du syndicat d'amortissement à 3 1/2 p. 100	17,958,000	651,665
Dette nationale à 4 p. 100	208,573,600	8,554,144
Obligations des possessions d'outre-mer, à 4 p. 100	13,420,500	561,100
Rentes viagères, cautions, emprunts, travaux publics, etc.	»	89,198
TOTAUX (1)	1,057,524,213	31,402,675

FINANCES DES POSSESSIONS COLONIALES DU ROYAUME POUR 1858.

Indes-Orientales.

Recettes.

Montant présumé de la recette ... florins	44,939,527
Produit évalué de la vente de denrées coloniales	53,798,300
TOTAL	98,737,827

Dépenses.

Administration coloniale des Indes	65,720,598
Dépenses dans la mère patrie	16,478,058
Excédant présumé	16,539,171
TOTAL	98,737,827

Indes-Occidentales et côte de Guinée.

	Recettes.	Dépenses.	Déficit.
Surinam	996,670	1,392,670	396,888
Iles des Indes-Occidentales	300,751	696,629	395,877
Côte de Guinée	4,400	104,400	100,000

(1) D'après une loi du 26 avril 1852, la dette publique des Pays-Bas comprend en outre un capital de 10 millions de florins ne portant pas intérêts, mais dont les titres sont émis en papier-monnaie garanti par des bons du trésor ou par un dépôt en espèces.

Le déficit des Indes occidentales et de la Guinée est couvert par des subsides que fournissent les Indes orientales.

Armée. — 60,078 h., non compris 25,195 stationnant dans les colonies.

Mouvement commercial en 1858.

Le mouvement général du commerce extérieur des Pays-Bas, d'après les états officiels, se résume, pour cette année, dans les chiffres suivants .

Importation générale.	416,736,669 florins (1).	883,482,000 fr.
Exportation — .	330,740,977	701,171,000
Totaux généraux..	747,477,646	1,584,653,000

La mise en consommation des articles importés s'est élevée à 313,229,144 florins ou 664,046,000 francs, la réexportation s'est réduite au contraire à 99,557,489 flo. ou 211,061,000 francs, laissant ainsi à l'exportation propre du pays 490,110,000 francs, ce qui donne pour le commerce spécial des Pays-Bas un total de 1,154,156,000 francs.

Comparativement à l'année précédente, on remarque dans les importations un accroissement de 3,053,829 florins au commerce général, et de 12,766,753 florins au commerce spécial, dans les exportations, on remarque au contraire une décroissance de 12,591,781 florins pour l'ensemble, dont 12,464,708 pour le transit en particulier, sur lequel la décroissance a porté, comme on le voit, presque exclusivement.

Le commerce maritime a figuré en 1858 pour 285,176,000 florins dans les importations et pour 167,140,000 dans les exportations en général, soit, en total, pour 452,316,000 florins ou 959 millions de francs. Il a diminué comparativement à 1857. La part du pavillon néerlandais se trouve comprise pour 153,459,000 florins dans le premier et pour 93,717,000 dans le second, soit pour plus de la moitié dans chacun des deux chiffres qui précèdent.

Le transit en particulier s'est partagé comme il suit :

(1) 1 florin = 2 fr. 12 c.

Envois de la mer à la mer......	9,499,486 florins.
— de la mer à la terre	60,390,725
— de la terre à la mer......	24,272,671
— de la terre à la terre.....	5,394,607
TOTAL..........	99,557,489

Répartition du commerce général de la Hollande avec ses colonies et l'étranger en 1858 (valeur en florins).

	Importation.	Exportation.
Australie................	365,287	257,139
Belgique................	56,971,445	35,248,793
Brésil	1,659,683	359,738
Brême................	2,638,061	642,515
Chine	2,711,106	277,117
Cuba................	1,371,036	449,033
Curaçao	305,788	222,262
Danemark................	2,729,440	1,405,524
France	18,275,392	13,341,646
Groënland................	19,042	»
Grande-Bretagne	100,980,879	66,575,818
Hambourg................	8,959,736	6,591,173
Hanovre et Oldenbourg.......	3,667,023	4,734,174
Japon	»	52,147
Java, etc................	82,771,177	28,950,178
Canaries, Cap, Maurice et Inde ang.	8,221,853	1,026,329
Etats-Romains	»	177,832
Côte de Guinée............	602,753	593,297
Lubeck	54,455	16,245
Mecklembourg	95,525	69,405
Deux-Siciles	4,466,233	3,329,833
Etats-Unis................	10,327,100	9,815,991
Norwége	5,912,491	773,063
Autriche................	1,128,416	»
Philippines	22,436	7,353,579
Portugal................	588,031	336,750
Russie { Baltique et mer Blanche . .	12,934,340	5,924,663
Russie { Mer Noire..........	1,506,368	52,292
États Sardes	382,996	3,270,359
Espagne................	1,215,819	910,815
Amérique, ci-devant espagnole...	1,749,567	780,970
Surinam................	3,078,383	1,553,757
Zollverein	77,697,010	131,910,925
Toscane	601,258	1,895,502
Levant................	1,243,002	3,962,090

Suède	990,121	780,023
Épaves	503,099	»
TOTAUX	416,736,669	330,740,977

MOUVEMENT DES PRINCIPALES MARCHANDISES DANS LE COMMERCE GÉNÉRAL DES PAYS-BAS EN 1858.

1° *Importations.*

Potasse et soude	Kil.	9,398,000	2,444,080 flor.
Manganèse		25,806,000	3,871,000
Huile de coco		»	1,472,600
Machines		»	2,143,000
Fils de lin, chanvre ou étoupe		»	1,907,000
— de coton non tors ni teints		13,038,000	15,646,000
— de coton tors ou teints		1,679,000	4,029,000
— de laine et de soie tors ou teints		1,459,000	7,297,000
Rhum, Arack et liqueurs en futailles	Litres	4,555,000	1,822,000
Or et Argent en barres et ling.		»	24,064,000
— monnayés		»	9,435,000
Froment	Lasts (1).	24,567	7,370,000
Seigle		65,509	13,102,000
Orge		27,890	4,462,000
Sarrasin		7,005	1,541,000
Avoine		9,737	1,071,000
Farines		17,449,000	5,235,000
Bois de construct. ou de charpente, non sciés, importés à la tonne	Tonnes.	268,713	5,912,000
Cuirs et Peaux brutes, non spécialement dénommés		»	4,662,000
Fonte		»	5,303,000
Fers forgés en barres, rails, etc.		»	5,101,000
Ustensiles en fonte		»	1,644,000
— en fer battu		»	1,026,000
Clouterie	Kilog.	4,905,000	1,472,000
Indigo		928,541	5,571,000
Bijoux, Perles et Pierres précieuses		»	3,373,000
Cannelle		173,542	1,041,000
Coton		14,307,000	8,584,000
Effets d'habillement		»	1,410,000

(1) Le last = 30 hectolitres.

Café........................	66,611,000	27,309,000
Houille en morceaux. Hectolit.	9,022,734	6,218,000
Cuivre de première fusion. Kil.	2,400,000	3,400,000
Mercerie....................	»	4,896,000
Plomb brut	5,036,000	1,108,000
Soieries.....................	»	3,821,000
Cotonnades.................	»	12,381,000
Toile écrue ou blanchie.......	»	1,938,000
Étoffes de laine..............	»	13,594,000
Passementerie...............	»	1,432,000
Guano........... Tonneaux..	8,006	1,281,000
Huile d'olive, comestible.....	4,542,000	3,179,000
— de graines, à brûler...	7,502,000	2,250,000
— de palme...... Kilogr.	5,339,000	2,669,000
Riz.........................	49,290,000	14,544,000
Suif et graisse...............	2,770,000	1,385,000
Noix muscades..............	»	1,104,000
Zinc........................	25,762,000	6,441,000
Sucre brut..................	106,740,000	37,359,000
Tabac en feuilles ou en rouleaux.....................	17,963,000	8,982,008
Cigares.....................	691,000	2,764,000
Thé........................	2,367,000	5,917,000
Étain.......................	4,922,000	4,922,000
Vins en futailles...... Litres.	10,932,000	4,375,000
Laine brute........... Kilog.	4,237,000	5,084,000
Graine de lin......... Lasts.	23,484	5,871,000
Autres graines oléagineuses...	19,242	6,157,000
Soies brutes et moulinées....	»	4,704,000

2° *Exportations.*

Beurre. . . . . Kilog.	11,673,000	9,338,000 flor.
Manganèse	23,473,000	3,521,000
Huile de coco.	»	1,171,000
Machines	»	2,223,000
Fils de coton ni tors ni teints..	8,374,000	10,049,000
— tors ou teints. . .	1,670,000	4,008,000
Laine et soie filées, torses ou teintes	1,231,000	6,150,000
Rhum, Arach et autres Spiritueux en futailles . . Litres.	22,278,000	5,190,000
Levure . . . . Kilog.	5,987,000	2,994,000
Or et Argent monnayés	»	6,901,000
Froment. . . . . Lasts.	18,252	5,476,000
Seigle.	11,709	2,342,000

Orge	15,486	2,478,000
Avoine	11,031	1,213,000
Cuirs et Peaux, non dénommés	»	4,003,000
Fonte	»	6,644,000
Fers forgés en barres, rails, etc.	»	2,568,000
Ustensiles en fonte.	»	1,931,000
Indigo. . . . . Kilog.	1,011,719	6,070,000
Bougies.	635,000	1,524,000
Fromage	25,719,000	9,002,000
Coton.	18,221,000	10,733,000
Effets d'habillement	»	2,050,000
Café.	75,282,000	33,124,000
Cuivre de première fusion. . .	1,873,000	1,873,000
Billon de cuivre	1,360,770	1,565,000
Mercerie	»	3,036,000
Cotonnades	»	11,392,000
Toile écrue ou blanche	»	1,564,000
Lainages	»	3,639,000
Garance.	4,812,000	2,887,000
Garancine.	»	2,652,000
Guano.	9,141,000	1,463,000
Huile d'olive . . . . . . Litres	4,042,000	2,830,000
— de graines.	10,292,000	3,087,000
— de palme. . . . . Kilog.	4,596,000	2,298,000
Riz	13,121,000	3,930,000
	Têtes.	
Taureaux, Bœufs et Vaches . .	77,524	6,202,000
Veaux.	53,063	1,592,000
Pourceaux	82,127	1,643,000
Moutons.	155,429	1,554,000
Zinc . . . . Kilog.	18,145,000	4,536,000
Sucre brut	27,030,000	9,461,000
— raffiné	51,275,800	20,510,000
Tabac en feuilles ou carottes. .	10,187,000	5,093,000
Cigares	731,000	2,923,000
Thé	724,789	1,812,000
Étain	6,161,000	6,161,000
Lin brut.	12,674,000	8,872,000
Vins en futailles. . . . Litres.	3,974,000	1,589,000
Laine . . . . Kilog.	4,589,000	5,507,000
Soies écrues	322,651	3,872,000

Navigation. — Le mouvement général de la navigation du royaume des Pays-Bas avec ses colonies et l'étranger a présenté les chiffres suivants ;

Entrée............	8,805 nav.	1,664,200 tonn.
Sortie............	8,896 —	1,720,249 —
TOTAUX.	17,701 —	3,384,449 —

Ce total offre, comparativement à celui de l'année précédente, un accroissement de 85 navires et 86,000 tonneaux. Il y a eu, sur le mouvement des navires chargés, augmentation à l'entrée et diminution à la sortie; sur le lest au contraire, diminution à l'entrée et augmentation à la sortie.

Voici quelle a été la part du lest dans le mouvement général de 1858 :

Entrée............	432 nav.	62,501 tonn.
Sortie............	4,572 —	722,438 —
TOTAUX.	5,004 —	784,939 —

Le mouvement des navires chargés, par pavillon, s'est ainsi réparti :

	PAVILLON NÉERLANDAIS.		TOUS AUTRES.		TOTAUX.	
	Navires.	Tonn.	Navires.	Tonn.	Navires.	Tonn.
Entrée.	3.407	621,515	4,966	980,184	8,373	1,601,699
Sortie..	2,223	478,218	2,101	519,593	4,324	997,811
TOTAUX	5,630	1,099,733	7,067	1,499,777	12,697	2,599,510

La part du pavillon néerlandais, dont les transports avaient considéralement augmenté jusqu'en 1857, a subi l'année suivante une décroissance de plus de 29,000 tonneaux.

Effectif et constructions maritimes. — Au 31 décembre 1858, la marine marchande néerlandaise comptait 2,438 navires de mer jaugeant 310,653 lasts (1), chiffres qui ne diffèrent qu'insensiblement de l'effectif de l'année précédente. En dernier lieu, cet effectif comprenait 422 barques, 162 trois-mâts, 641 bricks et goëlettes et seulement 4 clippers. Les bateaux à vapeurs y figurent au nombre de 41 avec un tonnage de 6,884 lasts.

(1) Le last, qui se compte habituellement comme représentant 2 tonnes métriques de France, varie, en tant que tonneau de mer, selon les marchandises.

En 1853, les constructions navales avaient pris aux Pays-Bas un grand essor. Elles atteignaient le chiffre de 43,426 tonneaux. Les années suivantes, en 1854, 1855, 1856, et 1857, les capitaux se portèrent en abondance sur cette branche du commerce maritime, et l'augmentation constatée (sauf une légère dépression en 1855(fut successivement de 54,636, — 52,394, — 58,768, — 54,974 tonneaux. Mais, en 1858, il s'opère brusquement comme un temps d'arrêt; on retombe à 32,212 tonneaux.

Les navires achetés en pays étrangers et nationalisés en Hollande ont été au nombre de 11 tant en 1858 qu'en 1859. Durant cette dernière année, il a été construit dans les Pays-Bas 95 bâtiments jaugeant ensemble 19,662 tonneaux; en 1858, les chantiers avaient fourni 133 navires d'une capacité collective de 29,616 tonneaux.

Ventes d'étain depuis 1839. — Les ventes successives d'étain sur les marchés néerlandais de Rotterdam et d'Amsterdam, durant la période 1839-1859, c'est-à-dire pendant 21 années, ont formé, comme le fait voir le tableau ci-après, un total général de 2,433,000 blocs (1). soit d'environ 73 millions de kilogrammes, savoir : 1,094,600 blocs vendus à Rotterdam et 1,338,600 à Amsterdam.

Relevé des ventes d'étain de 1839 *à* 1859.

	Nombre des Blocs.	Prix moyen des 100 kilog.			Nombre des Blocs.	Prix moyen par 100 kilog.	
1839...	57,800	185 fr.	73	1850...	117,700	212	70
1840...	27,700	189	15	1851...	111,100	202	12
1841...	54,000	189	95	1852...	156,700	213	76
1842...	78,200	181	72	1853...	122,300	304	76
1843...	126,500	147	09	1854...	132,800	279	36
1844...	63,000	175	92	1855...	134,400	315	34
1845...	75,100	182	30	1856...	153,700	311	12
1846...	60,000	191	54	1857...	190,500	358	14
1847...	119,900	190	48	1858...	190,800	288	68
1848...	84,900	169	32	1859...	126,200	359	20
1849...	249,900	170	38				
				Total.....	2,433,200		

Pêche du hareng. — La flotte expédiée en 1859 pour la

(1) Le bloc pèse environ 30 kilogrammes en moyenne.

grande pêche du hareng salé se répartit, quant aux ports d'armement, de la manière suivante :

Vlaardingen....	62 navires.	Maasluis	7 navires.
Delfshaven.....	1 —	Enthuyzen	7 —
Zwartervaal....	6 —	Ryp	4 —
Middelharnis...	4 —	Amsterdam	4 —
Pernis.........	2 —		
		TOTAL	76 navires.

Ce total présente 10 navires de plus qu'en 1858.

Java et Madura.

Mouvement commercial en 1858. — Le commerce général des Indes-Orientales néerlandaises, tant pour compte du gouvernement que pour celui des particuliers, s'est élevé, en 1858, à 176,968,978 florins, soit à 375,174,000 francs, savoir :

Importations.................	232,557,000 fr.
Exportations.................	142,617,000
TOTAL.....	375,174,000

On va détailler ce mouvement général.

1° *Importations.*

La valeur des marchandises importées à Java et Madura pendant l'année 1858, pour le compte du commerce privé, a été évaluée à..............................	35,184,961 flor.
Il est en outre entré en espèces monnayées d'or et d'argent.....................	1,186,423
Ce qui forme une valeur totale de.......	36,371,384
Soit, en francs.........................	77,107,000

Sur la totalité des marchandises importées des Pays-Bas en 1858 (13,160,814 fl.), la valeur de celles qui étaient pourvues de certificats d'origine néerlandais a été de 8,692,782 florins.

Indépendamment des marchandises introduites par le commerce général, il a été importé pour compte du gouvernement, tant des ports des Pays-Bas que des divers points des Indes-Orientales, en marchandises et numéraire, une valeur totale de 26,155,380 florins, valeur dans laquelle ne figurent pas les provenances du Japon, désor-

mais comprises dans les importations de commerce privé.

L'ensemble des importations s'est donc élevé en 1858 :

Pour compte des particuliers à....	36,371,384 flor.
— du gouvernement.....	26,155,380
TOTAL....	62,526,764
Soit en francs...	132,557,000

Dans cette somme ne se trouve pas comprise la valeur des marchandises qui, au 31 décembre 1858, n'avaient pas été extraites des entrepôts et ne peuvent en conséquence figurer dans les importations de l'année.

L'importation d'Europe et d'Amérique a principalement consisté dans les articles suivants :

Faïence et porcelaine..................	271,378 flor.
Livres, musique et instrum. de musique.	126,199
Fer-blanc en feuilles et ouvré..........	29,976
Drogueries et médicaments..............	37,945
Modes, parfumerie et objets de fantaisie.	309,067
Verrerie et cristaux..................	117,830
Orfévrerie d'or et d'argent.............	84,133
Bijouterie............................	38,964
Bougies...............................	26,634
Vêtements confectionnés................	82,817
Cuivre brut et ouvré..................	560,524
Mercerie..............................	214,726
Drap et étoffes de laine...............	377,351
Plomb.................................	65,943
Toiles et articles de coton............	14,647,804
Meubles...............................	201,258
Provisions............................	1,215,643
Carrosserie et sellerie................	158,925
Fournitures de navires.................	264,920
— de bureaux..............	137,624
Acier brut ou ouvré....................	95,878
Charbon de terre.......................	206,593
Futailles et tonnellerie...............	175,828
Armes de luxe et de chasse.............	23,729
Couleurs et matières tinctoriales.......	137,387
Vins et autres boissons................	1,998,362
Fer brut et ouvré, machines............	1,674,265
Sacs (pour le transport du café)........	364,091
Savon.................................	111,193
Zinc..................................	40,634
Soieries..............................	84,215

2° *Exportations.*

Les valeurs exportées en 1858, pour compte du commerce privé, se sont élevées :

En marchandises à..............	98,940,859 flor.
En espèces monnayées..........	5,973,338
TOTAL....	104,914,197
Soit en francs....	222,418,000

Dont 78 millions de florins vont aux Pays-Bas, 10 millions à l'Archipel indien, le reste à divers États de l'Europe.

Les exportat. de Java, pour compte du gouvernement, se sont élevées à..	9,528,017 flor.
Jointes à celles qui ont eu lieu pour compte des particuliers, savoir......	104,914,197
On trouve ainsi peur montant total des valeurs exportées en 1858.......	114,442,214
Soit en francs....................	242,617,000

Dans ces exportations figurent les produits :

De l'Archipel oriental, pour........	94,239,064 flor.
Du continent indien.................	105,586
De la Chine, de Manille et Siam.....	167,638
Du Japon	858,570
De l'Europe et de l'Amérique.......	3,570,001
TOTAL....	98,940,859

Les principaux articles d'exportations ont fourni les résultats suivants :

	Florins.		Florins.
Arack	681,212	Huile de coco et d'arachide	144,381
Bois de sapan ...	28,635	Indigo	4,060,197
Café............	31,370,967	Macis............	186,622
Cannelle........	153,951	Nids d'oiseaux...	197,677
Caoutchouc......	246,101	Noix muscades ..	810,419
Cochenille	121,478	Peaux	693,620
Comestibles.....	286,107	Poivre..........	196,676
Coton brut......	21,413	Riz..............	6,990,285
Clous de girofle.	4,562	Rotins..........	167,365
Cuivre façonné..	196,241	Sucre............	35,481,656
Droguerie.......	26,001	Tabacs	1,516,706
Étain...........	6,493,008	Thés............	507,446
Gomme Dauar...	203,580		

Recette de la Douane. — Le produits des droits perçus tant à l'entrée qu'à la sortie par les Douanes de Java et de Madura, en 1858, s'est élevé à la somme brute de 9,205,950 florins, de laquelle il faut déduire :

1° Le montant des droits fictifs sur les produits exportés par les Pays-Bas, pour compte du gouvernement, soit....................	1,998,966 florins.
2° Le montant des droits restitués	102,106
TOTAL à déduire....	2,100,972 florins.

Ce qui réduit le produit net des douanes à 7,104,975 florins (15,062,000 fr.).

Navigation. Le mouvement des ports de Java, pendant l'année 1858, a donné à l'entrée, un total de 2,882 navires jaugeant 445,800 tonneaux, et, à la sortie, 3,344 navires jaugeant 475,552 tonneaux.

PÉROU.

Superficie 1,499,868 k. c. — Popul. 2,106,492 hab. dont environ 250,000 Indiens.

FINANCES.

Budget de 1857 (en piastres).

Recettes.		Dépenses.	
Impôts...........	2,263,282	Guerre et marine.	5,392,202
Droits sur le guano	15,296,952	Intérieur, etc.....	3,825,248
Autres produits...	1,096,022	Divers	3,806,901
		Dette	1,406,636
		Intérêts..........	1,929,064
TOTAL....	18,652,256	TOTAL....	16,360,051

Dette au 1er janvier 1858.

Dette intérieure :		
Dette consolidée...piastres	10,134,969	
Dette flottante............	1,784,918	16,451,387
Autre dette..............	4,531,500	
Dette extérieure............................		30,000,000
TOTAL........		46,451,387

Armée. — 8,000 homme.

Commerce. — V. l'*Annuaire* précédent.

PERSE (1).

Superficie, 26,000 m. géogr. ou 1,427,400 kil, c. — Popul. 10 millions d'hab. — Villes : Ispahan, 180,000 hab.; Taebris 160,000; Téhéran, 120,000 hab.; Mechhède, 100,000 hab.

Les recettes du trésor spirituel (Beit-ul-Mâl) s'établissent comme suit.

Montant de la vente des biens......	1,500,000	tomans.
Impôt sur les domaines des rajahs..	500,000	
Impôt de 1/5e sur tous les revenus.	220,000	
Ponts et chaussées................	200,000	
Impôts des mines, etc.............	80,000	
TOTAL...........	2,500,000	

Soit 7,812,500 thalers, laquelle somme sert à l'entretien des mosquées, au payement des juges, au soulagement des pauvres Moslims, à l'entretien des institutions d'utilité générale (bains, ponts, écoles), aux frais du pèlerinage aux lieux saints, aux rentes des descendants du prophète et à d'autres dépenses pour le bien de l'Islam.

Domaines de la couronne..........	1,250,000	tomans.
Fiefs de la couronne..............	2,000,000	
Impôt du revenu (Zekât)..........	1,000,000	
Concessions, taxe industrielle......	1,200,000	
Droits sur marchandises..........	650,000	
Contributions des populations nomades........................	600,000	
Impôt personnel des rajahs.......	300,000	
TOTAL....	7,000,000	tomans.

Le toman vaut environ 11 fr. 75.

Commerce. — Importation 78,560,000 fr.; exportation 78,750,000 fr.

---

(1) D'après l'ouvrage de M. O. Blau (COMMERCIELLE ZUSTAENDE PERSIENS), cité par l'Almanach de Gotha.

PORTUGAL.

Superficie et population : 1° pour le Portugal et les îles adjacentes, 100,031 kilom. c. avec 3,999,000 âmes (en 1859) ; 2° pour les colonies portugaises, 1,400,000 kil. c. avec 2,400,000 âmes approximativement. Voir le précédent *Annuaire*.

FINANCES. — *Budget pour l'exercice* 1860—1861.

Recettes.

Impôts directs	2,932,509 milreis.
— indirects	6,064,784
Biens nationaux et recettes diverses	1,369,724
Impôt additionnel du 14 août 1858	174,665
— pour l'amortissement des billets de la banque de Lisbonne	888,607
Recettes des îles	525,291
TOTAL des recettes	11,982,580

Dépenses.

Service de la dette intérieure	1,905,235
— extérieure	2,186,262
Dépenses générales (V. p. 429 de l'*Annuaire* précédent)	2,204,256
Service des finances	786,714
Intérieur	1,319,049
Justice et culte	439,555
Guerre	3,054,086
Marine et colonies	1,011,330
Affaires étrangères	155,395
Travaux publics, etc	940,493
Dépenses extraordinaires	74,575
TOTAL des dépenses	14,096,950

Le déficit prévu de 2, 114,370 milreis, a cependant été beaucoup réduit par l'accroissement effectif du produit de certaines branches de recette, ainsi que par les retenues sur les traitements et pensions. Ces réductions figurent sur l'état officiel pour une somme de 453,210 milreis; y compris un don de 131,250 milreis auquel les deux rois, l'impératrice douairière du Brésil et l'infante Isabelle-

Marie ont contribué, comme d'habitude, sur leurs dotations respectives.

Une loi de réforme du 30 juillet 1860 a modifié profondément et simplifié beaucoup le système de l'impôt, autrefois si compliqué, en Portugal.

Pour les budgets du clergé, des districts et de communes, ainsi que pour ceux des colonies en particulier, nous renvoyons toujours à l'*Annuaire* de 1859.

Dette publique au 18 *novembre* 1858.

Dette ancienne non-capitalisée...		11,790,560 milreis.
Dette différée....	Intérieure	2,541,840
	Extérieure....	2,592,820
Dette consolidée 3 p. 100.......	Intérieure	57,602,325
	Extérieure....	57,048,940
	TOTAL.......	131,574,485

Soit au change de 5 fr. 50 pour milreis, fr. 723,660,000.

Cet état ne comprend toutefois ni la dette flottante, ni les emprunts plus récemment contractés, dont les intérêts et l'amortissement incombent directement au ministère des Finances et qui ont été en majeure partie affectés au service des travaux publics. L'intérêt de la dette différée, ne commencera à être payé qu'à partir du 1er janvier 1863. Quant à la dette ancienne, un projet de loi soumis par le gouvernement aux chambres, dans la présente session (1861), tend à en opérer la capitalisation.

Mouvement commercial de Lisbonne pendant l'exercice 1859-60. — D'après les états publiés par la grande douane de ce port, les opérations de celui-ci avec les colonies et l'étranger ont présenté cette année les valeurs suivantes :

Importation pour la consommation	10,711,869 milreis.
Exportation	6,281,046
Réexportation	1,672,506
TOTAL général.....	18,665,421

Comparativement à l'année précédente, ces chiffres marquent un accroissement de 1,679,958 milreis sur les articles importés, de 992,331 sur les produits exportés, et de 41,184 sur les marchandises réexportées.

La somme totale des recettes de la douane s'est élevée à

2,501,218 milreis, produit qui dépasse de 16,901 milreis celui de 1858-59.

Voici quelle a été la part des principaux pays dans le commerce de 1659-60. (Valeur en milreis.)

	A l'importation.	A l'exportation.	A la réexport.
Angleterre et possessions...	6,295,625	2,247,955	322,290
France et possessions.......	984,047	362,347	129,454
Brésil....................	1,445,339	2,368,032	106,176
Etats-Unis................	358,187	22,795	7,965
Colonies portugaises........	619,564	475,813	871,681

Navigation de Lisbonne. — Elle a présenté dans l'ensemble les résultats suivants :

	1° Avec les colonies et l'étranger.		2° Au cabotage.	
		tonneaux.		tonneaux.
Entrée..	1,433 nav. jaug.	382,765	1,166 nav. jaug.	95,592
Sortie...	1,401	401.373	1,097	103,836
Totaux.	3,834	784,138	2,263	199,428

La navigation à vapeur figure dans les deux mouvements réunis pour un total général de 906 navires jaugeant 444,594.

La part du pavillon portugais, dans les relations avec les ports étrangers et coloniaux seulement, s'est élevée, entrée et sortie réunies, à 702 navires jaugeant 190,883 tonneaux.

Tarif des douanes, poids et mesures. — L'usage du système métrique a été généralement introduit dans le pays en 1860. Cette circonstance, jointe à la réforme, déjà mentionnée plus haut de la législation de l'impôt, avait aussi nécessité dans le tarif un remaniement dont le résultàt, publié le 31 août de la même année, concernait toutefois moins le fond que la forme. Un nouveau projet de modifications d'une partie plus sérieuse est actuellement soumis aux chambres (février 1861). Il propose d'éliminer du tarif une foule de petits articles d'un même produit pour le trésor (185 sur 866) et d'accorder pour 255 autres des réductions de droits plus ou moins considérables, dont quelques-unes vont jusqu'à 30 p. °/o et même au-delà.

Chemins de fer. — Le 12 septembre 1859, le financier

espagnol don José Salamanca obtint la concession définitive, pour 99 ans, des 68 kilomètres existants de la ligne de Lisbonne à Santarem, au prix de 9,000 livres sterling par kilomètre, à la charge de la prolonger jusqu'à la frontière d'Espagne, dans la direction de Badajoz, et de construire également la ligne du Nord, de Santarem à Porto, par Coïmbre. L'État s'est engagé à payer par kilomètre 4,500 l. st. pour la continuation de la ligne de l'Est, et 5,400 l. st. pour l'établissement de celle du Nord. La première doit être achevée dans trois, la seconde dans cinq ans.

Le prolongement du chemin de fer du Midi, de Vendas Novas, jusqu'où il est terminé, sur Évora et sur Béjà, a été aussi, dans le cour de 1860, concédé à une compagnie (anglaise).

Le chemin de fer d'Aldea Galega à Sétubal est également terminé et en exploitation.

Paquebots franco-brésilien. — Le service des nouveaux paquebots transatlantiques français de Bordeaux a commencé le 25 mai 1860. Ils se rendent à Rio-Janeiro en touchant à Lisbonne, à l'ile Saint-Vincent du Cap Vert, à Fernambouc et à Bahia. Le trajet, tant à l'aller qu'au retour, doit se faire en 25 ou 26 jours. CH. VOGEL.

PRUSSE.

Superficie 280,194 k. c. — Popul. 16,739,913 hab. — Cap. Berlin, 658,637 hab. (non compris le militaire). — Popul. civile des villes suivantes : Breslau, 129,813 ; Cologne, 114,411 ; Kœnigsberg, 81,794 ; Magdebourg, 58,694 ; Aix-la-Chapelle, 56,260 ; Stettin, 53,094 ; Posen, 41,403 ; Dusseldorf, 36,397.

Il y avait à Berlin :

		Maisons d'habitation.	Habitants civils.	Habitants dans chaque maison
En 1450	environ	1,036	6,200	6
1801	—	7,123	142,795	21
1816	—	7,212	197,721	27
1828	—	7,700	236,830	33
1838	—	7,730	271,968	36
1847	—	8,325	389,395	46
1858	—	9,293	458,637	49

La valeur de toutes les propriétés bâties de Berlin, dans l'enceinte du territoire de la commune, à l'exception des bâtiments royaux, s'élevait en :

1565 à......	132,203 th.	1828 à......	72,000,000
1712 à......	3,000,000	1838 à......	88,000,000
1760 à......	10,000,000	1848 à......	125,000,000
1799 à......	36,000,000	1858 à......	150,000,000
1815 à......	45,000,000		

(Fidicin dans les *Berliner Stadtblaetter*.)

FINANCES. — *Budget de* 1859.

Recettes.

Ministère des finances................thalers		83,474,532
Domaines et forêts.........	9,677,313	
Impôts directs.............	26,046,892	
Impôts indirects............	35,383,146	
Sel	8,907,820	
Loterie....................	1,343,600	
Établissement de commerce maritime................	300,000	
Banque....................	1,168,000	
Monnaie...................	83,568	
Administr. gén. de la caisse.	565,192	
Ministère du commerce, de l'industrie et des travaux publics..........		34,381,748
Admin. des postes, des recueils de lois et des journaux....................	11,370,000	
Administr. des télégraphes..	788,950	
Administr. du commerce, de l'industr. et des trav. publ.	297,917	
Adminin. des mines, usines et salines...............	11,978,017	
Admin. des chemins de fer..	9,945,864	
Ministère de la justice..................		9,939,020
Ministère de l'intérieur.................		709,028
Ministère du culte, de l'instruction publique et des affaires médicales		92,622
Ministère de la guerre..................		355,906
Ministère de la marine..................		20,296
Ministère des affaires étrangères		11,410
TOTAL des recettes		130,375,255
Hohenzollern .... 420,000 Fl. =		240,000
Ensemble pour 1860.		130,615,255
En 1859.		131,859,288

Dépenses.

Dépense ordinaires.

Frais d'administration et d'exploitation :

Ministère des finances................thalers.		12,782,135
Domaines et forêts	3,989,200	
Impôts directs................	1,080,501	
Impôts indirects..............	4,403,146	
Sel (monopole du)............	3,136,120	
Loterie	89,600	
Etabl. de commerce maritime (1)		
Monnaie	83,568	
Ministère du commerce, de l'industrie et des travaux publics..........................		27,598,943
Postes, etc...................	9,720,000	
Télégraphes..................	586,970	
Manufactures de porcelaine, etc. (Berlin)....................	212,400	
Mines, usines et salines	2,252,777	
Chemins de fer.............	7,826,796	
Dotation pour la rente du fonds fidéicommis de la couronne		500,000
Dette publique, etc., etc........................		15,274,500
Diète...		241,724

Administration proprement dite :

Ministère d'État...............................		270,040
Ministère des affaires étrangères..............		886,970
Ministère des finances		6,471,304
Ministère du commerce, de l'industrie et des travaux publics...........................		5,515,977
Ministère de la justice.........................		11,417,270
Ministère de l'intérieur.......................		5,582,145
Ministère de l'agriculture		2,053,121
Ministère de l'instruction publique, des cultes et des affaires médicales		3,703,184
Ministère de la guerre........................		31,447,247
Marine.......................................		906,732
Hohenzollern.................	390,400 Fl. =	223,086
Total.............		124,874,378

(1) Les frais d'administration se montent à 58,004 thalers et sont payés par le fonds de l'établissement.

Dépenses extraordinaires.

Ministère d'État	57,000
— des affaires extérieures	10,760
— des finances	482,572
— du commerce, de l'industrie et des travaux publics	1,720,000
— de la justice	217,060
— de l'intérieur	150,000
— de l'agriculture	203,000
— des cultes, de l'instruction publique et des affaires médicales	593,251
— de la guerre	1,190,380
Marine	1,100,000
Hohenzollern (29,600 Fl. =)	16,914
TOTAL des dépenses extraord. pour 1860	5,740,877
Total de toutes les dépenses pour 1860.	130,615,255

DETTE D'APRÈS LE BUDGET DE 1860.

Dette portant intérêts.

Dette générale.

	Thalers.
Dette consolidée (bons de la dette du 2 mai 1842	87,024,300
Emprunt volontaire de 1848	5,825,440
— de 1850	16,010,100
— de 1852	14,478,200
— de 1853	4,644,100
— de 1854	14,153,300
— de 1855 (à primes)	14,800,000
Emprunt des chemins de fer (1855)	7,461,400
— de 1856	16,165,000
— de 1857	7,680,000
Emprunt de 5 pour 100 de 1859	30,000,000
Deuxième emprunt de 1859 (18,400,000) anticipés	12,000,000
Cautionnements	7,840,000
Caisse des veuves de militaires	890,040
TOTAL des dettes générales portant intérêt	239,152,440
Dettes provinciales	4,727,780
Actions et obligations des chemins de fer	19,650,288
Total en 1860	263,530,508
Total en 1858	228,224,218

Dettes ne portant pas intérêt.

Bons des caisses	13,842,347
Total général d'après l'état pour 1860..	279,372,855
— — — pour 1858..	244,817,063
Dépenses relatives à la dette en 1858......	8,945,970
— — — en 1860......	15,724,500

dont pour le service des intérêts 10,700,949, pour l'amortissement 4,106,909, pour d'autres dépenses 466,642 thalers.

Armée.—Pied de paix, 211,649; pied de guerre 622,866 h.

Marine en 1860.

26 vapeurs avec 121 canons.
42 petits bâtiments, 78 canons.
Total : 77 bâtiments avec 324 canons.
9 bâtiments à voiles avec 125 canons.
En construction 2 corvettes à hélice couvertes de 28 canons, 1 vapeur remorqueur.

Aperçu du mouvement de la marine marchande prussienne en 1859.

		Chargés.		Sur lest.	
		Nav.	Lasts.	Nav.	Lasts.
Entre pays étrangers	1859	964	179,532	910	165,640
	1858	810	151,657	783	141,916
Augmentation......		154	27,876	127	23,724
De la Prusse vers les pays étrangers....	1859	1,207	188,859	104	15,990
	1858	1,045	174,350	153	23,733
Différence......		+ 162	+ 14,509	— 49	— 7,743
Des pays étrangers vers la Prusse....	1859	1,072	163,456	208	38,273
	1858	940	141,931	147	29,549
Augmentation......		133	21,525	61	8,724

On sait que le commerce de la Prusse est confondu dans celui de Zollverein.

Navigation de Dantzig en 1858.

1° *Par provenances et destinations.*

Provenance et destination.	Navires entrés.	Nav. sort.	Provenance et destination.	Navires entrés.	Nav. sort.
Amérique	»	2	Mecklembourg...	29	3
Australie	»	3	Naples..........	»	»
Belgique........	10	14	Oldenbourg	8	17
Danemarck	330	85	Prusse..........	482	256
Espagne	2	2	Russie.	33	19
France	26	63	Portugal	»	»
Grande-Bretagne.	521	849	Suède et Norwége	83	103
Hanovre	26	40	Villes Anséatiq..	77	79
Hollande........	106	240			
			Totaux............	1,734	1,785

2° *Par pavillons.*

Pavillon.	Entrées et sorties réunies.		Pavillon.	Entrées et sorties réunies.	
Anséatique	46	4,438	Russe.........	7	1,091
Britannique ...	596	121,853	Suédois et norwégiens.....	219	18,456
Danois	572	66,200			
Français	8	1,342			
Hanovrien.....	172	14,400	Totaux 1858..	3,319	609,200
Hollandais.....	529	59,456	Totaux 1857..	3,731	816,744
Mecklembourg .	61	17,662			
Oldenbourgeois	10	1,141			
Prussien	1,299	303,241	Différence en moins.....	211	207,464

Port de Koenigsberg. — *Mouvement commercial en* 1858. — La valeur totale des échanges de ce port se résume, pour 1858, en une somme de 84,638,000 francs, dont 45,890,000 francs à l'importation et 38,748,000 francs à l'exportation.

Voici quelles ont été les principales marchandises entrées et sorties, dans cette dernière année :

1° *Importations.*

Graines grasses.........	hectolitres	508,000	7,661,000 fr.
Sucre raffiné.........	kilogrammes	5,943,000	7,131,000
Chanvre, lin, étoupes.............		6,080,000	4,864,000
Rails...........................		8,560,000	3,424,000
Thé............................		600,000	3,000,000
Charbon de terre................		29,638,000	2,964,000
Harengs.........................		9,725,000	2,493,000

Café............................	1,500,000	2,250,000
Peaux......................pièces	520,000	1,600,000
Sel..................kilogrammes	9,082,000	1,543,000

2° *Exportations.*

Céréales. Seigle ....hectolitres	745,000	8,490,000 fr.
— Froment................	380,000	6,842,000
— Avoine	239,000	2,165,000
— Orge	95,000	1,138,000
Lin, chanvre, étoupes. kilogrammes	6,566,000	5,909,000
Graines grasses.........hectolitres	193,000	4,835,000
Légumes	169,000	3,043,000
Peaux......................pièces	650,000	1,950,000
Sucre...............kilogrammes	519,000	778,000

Les exportations de céréales et graines de la place de Kœnigsberg ont été très-considérables en 1858 ; elles ont même dépassé celles de l'année 1843, dont l'importance n'avait pas été égalée depuis.

Par contre, les légumes, les lins et chanvres, et surtout le sucre, ont diminué, comparativement à 1859.

Les principaux pays de destination ont été l'Angleterre et la Hollande. Le premier a reçu pour 14,614,000 francs de produits, dont 3,453,000 francs de froment, 3,000,000 de francs de lin et chanvre, 1,849,000 francs d légumes, etc., et le second, pour 5,693,000 francs, consistant notamment en céréales, en lins et chanvres, en peaux, etc.

La part de la France est insignifiante. Ce pays n'a reçu, en 1858, que pour 60,000 francs, se composant exclusivement de lins et chanvres.

Navigation. — Supérieure de plus de 16,000 tonneaux à celle de l'année précédente, elle a atteint, en 1858, les chiffres suivants :

Entrées......	1,607 navires.	187,480 tonneaux.
Sorties.......	1,589	183,496
TOTAUX....	3,196	370,976

Le pavillon prussien a couvert, en totalité, 967 navires jaugeant 82,580 tonneaux ; le pavillon anglais, 195 navires et 42,636, tonneaux ; le pavillon danois, 132 navires et 10,924 tonneaux, etc. La part du pavillon français n'a été que de 4 navires et 498 tonneaux.

Port de Memel. — *Mouvement commercial en* 1858. — La navigation de ce port avec tous pays a présenté, en 1858, les résultats ci-après :

Entrées......	815 navires.	219,223 tonneaux.
Sorties.......	834	229,507
Totaux....	1,649	448,732

La valeur des importations s'est réduite de 26,925,000 fr. en 1857 à 25,257,000 en 1858, tandis que celle des exportations de cette place, qui est rentrée, depuis la fin de la guerre d'Orient, dans le cercle de son activité commerciale ordinaire, s'est élevée de 26,784,000 francs à 29,142,000.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

Superficie 13,000 k. c. — Popul. environ 1,000,000 hab. — Cap. Santo-Domingo.

Commerce. — 6 millions à l'importation et autant à l'exportation. V. les détails à l'*Annuaire* de 1859.

RUSSIE.

Superficie 5,450,197 k. c. — Population 71 millions, dont 4,789,000 en Pologne et 1,688,000 en Finlande et 7 millions en Asie. Capitale Saint-Pétersbourg, 494,656 hab. — Autres villes : Moscou, 368,000 hab.; Riga, 70,000 ; Varsovie, 156,000 ; Odessa 108,000 hab. ; Kiev, 43,000 hab.

Finances (d'après le baron de Reden).

Revenus de l'empire en 1852.

		Roubles argent.
Domaines, forêts, régie, monopoles.............		205,927,000
Propriétés directes................	37,550,000	
Propriétés des apanages..........	3,645,000	
Mines, usines, etc................	30,500,000	
Contributions payées en nature....	20,236,000	
— en argent....	11,086,000	
Droits, etc. (boissons : 78,800,000)	102,910,000	
Impôts directs, savoir......................		29,395,000

Capitation	19,829,000	
Impôts des routes	2,066,000	
Patentes, passe-ports de marcs, etc.	7.500,000	
Impôts indirects, savoir		33,650,000
Douanes	31,000,000	
Sucre de betteraves	450,000	
Patentes, diplômes, timbre	2,200,000	
Divers		6,500,000
TOTAL en roubles argent		275,472,000

Dépenses de l'empire en 1852.

Maison de l'empereur et de la famille impériale	10,750,000
Armée sur le pied de paix	70,895,000
Flotte —	26,500,000
Dette (caisse d'amortissement [en 1852] 29,369,337)	33,500,000
Autres charges de l'État	134,190,000
TOTAL	275,835,000

D'après l'*Annuaire* financier de M. Horn, les dettes de la Russie s'élèvent à 1,622 millions de roubles (intérêts 58,700,000 roubles).

Voy. des détails sur la population, les domaines et la dette dans les *Annuaires* précédents.

FINANCES DU GRAND-DUCHÉ DE FINLANDE.

Budget pour 1857 *(en roubles argent).*

Recettes.

Impôt foncier	989,080
— dés manufactures	43,000
Capitation	299,400
Impôts ind. (douanes, timbre, eau-de-vie)	1,284,540
Revenus casuels	87,195
TOTAL	2,703,215

Dépenses.

Gouvernement	187,728
État de justice	87,699
— militaire	741,334
— civil	500,781

Culte, instruction publique..	273,445
Dépenses extraordinaires....	244,674
Fondat. charitables, hygiène.	185,184
Agriculture, commerce......	137,653
Dotations, pensions.........	191,204
TOTAL....	2,549,802

Les prêtres, les soldats de la milice et quelques fonctionnaires civils reçoivent leurs appointements, soit des communes, soit du produit des terres domaniales (boställen) affectées à cet usage. Ces dépenses ne sont pas portées au budget général.

Dette de l'État.

Dette intérieure avant 1854.............roub. arg.	448,200
— contractée pendant la guerre de 1854-56....	1,850,000
— pour canaux et chemins de fer.............	900,000
TOTAL...............	3,198,200

En vertu d'un manifeste impérial du 30 avril 1859 un emprunt de 5 millions de roubles argent à 4 %, est destiné à des travaux des chemins de fer, au commerce et à l'industrie.

Armée. — Troupes régulières actives 577,800 hommes.

Marine.—La flotte russe comptait, en 1859, 227 vaisseaux (186 navires à vapeur et 41 à voiles). De ces vaisseaux 161 se trouvaient dans la mer Baltique, 6 dans la mer Blanche, 17 dans la mer Caspienne, 33 dans la mer Noire et 10 dans l'océan Pacifique. 301 petits bâtiments tels que barques, chaloupes canonnières, etc., appartenaient encore en outre à la flotte.

COMMERCE ET NAVIGATION.

Commerce. — Le commerce extérieur de la Russie en 1858 offre, comparativement à l'année 1857, les résultats suivants :

Il a été importé :

		Roubles.		Roubles.
De l'Europe..	En 1857.	131,775,578	En 1858.	128,175,000
De l'Asie....	—	19,347,199	—	20,624,553

De Finlande.	—	564,022	—	584,198
En tout pour...		151,686,699		(1) 149,383,957
Soit en francs...		606,747,000		597,535,000

Il a été exporté :

En Europe..	En 1857.	153,419,937	En 1858.	136,487,057
En Asie.....	—	11,945,598	—	11,909,571
En Finlande.	—	4,322,563	—	2,779,019
En tout pour.....		169,688,134		151,175,647
Soit en francs....		678,753,000		604,702,000

Voici le mouvement de l'or et de l'argent monnayés et des lingots :

	IMPORTATION. Roubles.	EXPORTATION. Roubles.
Par la frontière d'Europe...	6,432,017	26,028,464
— d'Asie......	133,462	4,769,137
TOTAUX....	6,565,479	30,797,601
Soit en francs..........	26,261,000	123,190,000

Voici le relevé des principaux articles d'exportation :

	1857.	1858.
Blés.............. Roubles.	51,588,981	50,288,657
Bois........................	6,003,325	4,802,362
Cuirs bruts..................	4,643,969	811,473
— ouvrés................	1,537,460	1,072,573
Lin............... Pouds (2).	4,610,067	3,881,207
Suif........................	3,503,594	3,636,207
Chanvre......................	2,732,696	2,866,396
Fer.........................	828,693	512,331
Cuivre.......................	161,570	45,226
Laine........................	1,036,350	918,618
Potasse......................	610,411	556,956
Soies de porc................	83,843	85,454
Graine de lin et de chènevis.. Tchetwerts (3)	1,464,574	1,312,384

(1) Ces totaux ne renferment pas la valeur des objets que le gouvernement et différentes sociétés ont fait venir de l'étranger en franchise de droits de douane, car ces envois ne sont pas déclarés à la douane, et ils en sortent à la demande des autorités et des sociétés, lesquelles font connaître seulement la quotité, le poids ou la mesure des objets, sans indication de la valeur.

(2) Le poud = 16 kilog. 38.

(3) Le tchetwert = 209 litres 7.

Les principales marchandises étrangères entrées dans la consommation sont les suivantes :

Sucre brut.......... Pouds..	1,441,757	1,259,396
— raffiné................	261,912	92,794
Huile de Provence...........	672,855	816,035
Café.........................	295,760	314,271
Coton........................	2,438,573	2,677,383
— filé blanc..............	334,803	282,679
Laine........................	167,100	150,098
Soie.........................	14,321	18,348
Vins et autres boiss.. Roubles	9,088,066	9,396,130
Matières tinctoriales..........	8,959,384	8,427,699
Fruits.......................	4,996,251	5,750,791
Machines et modèles.........	7,611,305	7,598,416
Cotonnades..................	7,380,419	7,274,209
Soieries.....................	7,169,966	5,923,874
Étoffes de laine..............	4,244,808	3,825,860
— de lin.................	2,075,759	1,780,463

Il a été acquitté en douane, en 1858, 1,259,496 pouds (20,622,000 kilogr.) de sucre brut, mais dans cette quantité sont compris 1,036,953 pouds restés en entrepôt de l'année 1857; l'importation effective de cet article, en 1858, ne s'est élevée qu'à 650,464 pouds, c'est-à-dire 1,297,193 pouds de moins qu'en 1857.

L'exportation des produits russes en Finlande a diminué comparativement à 1857, et l'importation des produits finlandais s'est au contraire accrue. La valeur des importations de Finlande a été de 584,198 roubles, soit 20,176 roubles de plus qu'en 1857; les exportations ont été de 2,779,219 roubles, ou 1,543,544 roubles de moins qu'en 1857. Les principaux articles d'importation ont été : les cotonnades, pour 184,374 roubles; le fer, la fonte et le cuivre, pour 182,339 roubles; la poix, pour 46,067 roubles; le papier, pour 42,459 roubles; les pelleteries, pour 33,622 roubles. Il a été exporté en Finlande : des blés pour 1,506,976 roubles, du tabac pour 179,204 roubles, des métaux ouvrés pour 125,082 roubles, des chandelles pour 119,878 roubles.

Le commerce transcaucasien et celui de la mer Caspienne présentent comparativement à l'année 1857, une augmentation aux importations et une diminution aux

exportations. Le total des importations de 1858 s'est élevé à 5,371,970 roubles, et celui des exportations à 1,699,362 roubles, ce qui fait pour les premières 496,707 roubles de plus, et pour les dernières 58,131 roubles de moins qu'en 1857. Les principaux articles ont été : 1° en produits asiatiques, les cotonnades, pour 1,531,315 roubles; les soieries, pour 382,655 roubles; les fruits, pour 470,404 roubles; 2° en produits européens : le sucre raffiné, pour 522,308 roubles; les cotonnades, pour 541,292 roubles; les soieries, pour 75,343 roubles. — Le principal produit d'exportation a été la soie pour 458,362 roubles; ensuite les métaux ouvrés et non ouvrés pour 287,792 roubles, les blés pour 172,078 roubles, les cuirs bruts pour 125,986 roubles.

Le commerce sur les lignes d'Orenbourg et de la Sibérie a été satisfaisant. La valeur des marchandises importées s'est élevée à 6,902,498 roubles, celle des marchandises exportées à 4,180,702 roubles, offrant un excédant sur 1857 de 854,953 roubles pour l'importation et de 341,875 roubles pour l'exportation. Les principaux articles d'importation ont été : les cuirs pour 927,780 roubles, le coton brut et filé pour 810,261 roubles, les cotonnades pour 697,172 roubles, les thés (10,249 pouds) pour 107,108 roubles; il a été échangé du bétail chez les Kirghises pour 2,973,245 roubles. Il a été exporté des cotonnades pour 2,259,718 roubles, des cuirs ouvrés pour 430,977 roubles, des blés pour 272,473 roubles.

Le commerce de Kiakhta est peu inférieur à celui de l'année 1857, qui a été l'une des plus avantageuses. On a reçu des Chinois 132,401 colis de thés en feuilles et 68,553 colis de thés en briques, ce qui fait 32,801 colis de moins du premier et 22,954 de plus du second qu'en 1857. Sur cette quantité et sur celle qui était restée à Kiaktha de 1857, il a été libéré à la douane 136,862 colis de thé en feuilles et 65,658 colis de thé en briques. L'exportation pour la Chine a été de 5,723,697 roubles, et pour 1,598,913 roubles de monnaie. Les droits de douane à Kiahhta ont produit 5,336,205 roubles, 224,226 roubles de moins qu'en 1857.

Commerce de la Russie avec l'Asie centrale. — Les villes d'Orenbourg et de Troïtsk, sur la ligne d'Orenbourg,

et celles de Pétropavlosk et de Sémipalatinsck, sur celle de la Sibérie, sont les principaux points d'arrivée et de départ des caravanes de l'Asie centrale. La ligne d'Orenbourg reçoit de préférence les caravanes de la Boukharie, tandis que Pétropavlovsk voit arriver celles de Taschkent et en partie aussi celles qui viennent de Boukharie par cette ville.

En 1858, il est arrivé à Pétropavlosk 346 marchands venus avec des caravanes, et parmi eux il y avait fort peu de grands capitalistes; c'étaient au contraire, pour la plupart de petits commerçants. Le maximum de valeur des importations d'un seul individu ne dépassait pas 13,000 roubles d'argent, tandis que le minimum descendait jusqu'à 200 roubles. Dans ces dernières années, l'importation des marchandises asiatiques et l'exportation des produits russes par Pétropavlovsk ont pris un accroissement sensible, comparativement aux années précédentes.

En 1858, il a été amené de Taschkent pour 602,319 roubles de marchandises, et expédié pour cette ville des produits russes pour une valeur de 485,400 et 43,451 roubles en numéraire.

Les principaux articles d'importation de Taschkent sont : le coton écru, la garance, les fruits secs, le semen-contra, les peaux d'agneau, les fourrures; en fait d'articles manufacturés, de grossières étoffes de coton, des soieries mélangées ou pures, des peaux de mouton préparées; on reçoit peu d'autres objets.

Les marchandises asiatiques se débitent principalement en Sibérie et ne conviennent qu'aux classes inférieures russes; les étoffes et les couleurs dont elles sont teintes, quoique grossières, sont tellement solides que les paysans russes et les nomades les achètent volontiers. Quand au coton écru, à la garance et au semen-contra, on les expédie principalement à Moscou et en partie à Kazan.

Les marchandises russes que l'on expédie dans l'Asie centrale sont principalement : les demi-indiennes imprimées dans le goût asiatique, les velours de coton, les nankins, calicots et autres cotonnades, les cuirs de Russie et autres cuirs préparés, les draps de qualités inférieures, des objets de cuivre et de fer, des coffres, de la cochenille, etc.

La majeure partie des étoffes proviennent des fabriques de Moscou et du gouvernement du Vladimir.

Navigation. — Son mouvement a présenté en 1858 les résultats suivants (nombre de navires) :

	Arrivages.	Départs.
Dans les ports de la Baltique.......	4,325	4,325
— de la mer Blanche...	536	554
— du Sud............	4,080	4,197
TOTAUX....	8,941	9,076
Dont :		
Avec des marchandises............	4,890	8,016
Sur lest........................	4,051	1,061
Jaugeage total (lasts)..............	888,092	920,111

Les bâtiments anglais et russes ont pris la plus grande part à la navigation; parmi les arrivages il y a eu 1,757 bâtiments anglais et 960 russes; sous les autres pavillons il y a eu 940 bâtiments turcs, 685 hollandais, 628 suédois, 529 autrichiens, 494 danois et 2,948 d'autres nations.

Le service des pyroscaphes se résume ainsi : à Cronstadt les bâteaux à vapeur sont venus d'Angleterre 146 fois, de Prusse 82 fois, de France 49, de Lubeck 42, des Pays-Bas 26, d'autres pays 12, en tout 357 fois ; 24 voyages de moins qu'en 1857. — Dans le port de Riga : de Prusse 35 fois, de Lubeck 27 fois, d'Angleterre 11 fois, en tout, 73 fois, 21 de plus qu'en 1857. Dans le port d'Odessa : de Turquie 95 fois, d'Angleterre 24 fois, de France 16 fois, de Belgique 3 fois, en tout 136 fois; 7 de plus qu'en 1857.

Le cabotage a été effectué par des pyroscaphes russes et finlandais, qui ont fait le service entre Saint-Péterbourg et les ports de la Finlande et des provinces de la Baltique ; ils sont venus à Saint-Pétersbourg 217 fois. Les pyroscaphes qui ont transporté des passagers et des marchandises entre Odessa, Kherson et d'autres ports, ont fait 933 voyages. En outre des paquebots ont entretenu des communications entre les ports de la mer d'Azoff et de la mer Caspienne.

Recette de Douanes. — Les revenus de douanes ont produit en 1858, savoir :

	Roubles.
Droits de douane sur les marchandises d'importation et d'export. droit de jaugeage et autres prélèvements....................	32,133,144
Impositions au profit de différentes villes...	132,697
Accises sur le sel de Crimée..............	309,986
Pour l'amortissement de l'emprunt fait pour la construction du pont de Nicolas et du quai de Vassili-Ostrow......................	275,832
Pour l'entrepôt des marchandises et le loyer des magasins...........................	258,963
Prélèvement au profit du lycée d'Odessa....	71,433
5 p. °/₀ par rouble de droits de douane pour différentes dépenses.................	477,257
TOTAL.....	33,659,312
Soit en francs....	134,637,003

Comparativement à 1857, il y a eu diminution de 1,210,524 roubles dans les droits de douane, et de 328,941 roubles sur les autres prélèvements.

MOUVEMENT PAR PAYS ET MARCHÉS.

Finlande.

Mouvement commercial en 1858.

La principauté de Finlande est, comme on le sait, soumise à un régime de douane particulier qui la sépare des autres parties de l'empire russe et s'applique aux relations de cette province avec l'étranger. Son commerce extérieur a subi, de 1857 à 1858, une diminution très-forte : la somme des importations s'y est réduite de 46,303,000 francs à 33,136,000 francs; celle des exportations de 16,262,000 fr. à 13,209,000 francs. En total et en nombres ronds, 1858 a donné 46 millions de francs.

1° *Principaux articles importés en* 1858.

Grains et farines......	Hectol.	82,410	2,125,000 fr.
Café.................	Kilogr.	2,125,000	3,530,000
Sucre................	—	2,065,000	3,408,000
Fer, fonte et acier....	»	»	2,386,000
Sel..................	Hectol.	450,102	1,989,000
Tabac................	Kilogr.	1,418,000	1,784,000
Coton................	—	1,056,000	1,485,000

Esprits et eaux-de-vie.	Litres.	600,000	1,446,000
Tissus de laine.......	»	»	1,312,000
Tissus de coton......	»	»	922,000
Vins................	Hectol.	2,447	676,000
	Bout...	21,846	
Gruau................	Hectol.	12,091	473,000
Filés de toutes sortes..	Kilogr.	110,000	356,000
Tissus de soie........	»	»	316,000

2° *Principaux produits exportés en* 1858.

Bois de construction..	»	»	6,680,000 fr.
Goudron.............	Hectol.	161,000	1,614,000
Beurre...............	Kilogr.	801,000	1,223,000
Poisson..............	—	154,300	584,000
Fer et fonte..........	»	»	414,000
Bois de chauffage.....	Stères.	81,000	379,000
Crin.................	Kilogr.	78,000	331,000
Allumettes chimiques.	»	»	243,000
Grains et farines.....	Hectol.	10,760	180,000
Animaux vivants......	Têtes.	2,516	159,000
Viandes salées........	Kilogr.	324,000	145,000
Potasse..............	—	206,000	115,000

Navigation. — Le mouvement général de la navigation de la Finlande, tant avec les ports russes qu'avec l'étranger, s'est réduit de 4,119 navires représentant 690,832 tonneaux (entrée et sortie réunies) en 1857 à 3,691 navires jaugeant 640,499 tonneaux en 1858.

Voici la répartition de ces derniers chiffres :

	PAVILLON FINLANDAIS.		AUTRES PAVILLONS.	
	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.
Entrée........	614	120,853	1,310	210,322
Sortie......	556	111,831	1,211	197,493
TOTAUX.....	1,170	232,684	2,521	407,815

Marine marchande. — Les constructions maritimes ont pris en Finlande un grand développement depuis 1856, c'est-à-dire depuis la fin de la guerre des puissances occidentales avec la Russie. L'effectif des ports de la Finlande, de 265 navires jaugeant 54,670 tonneaux, s'est promptement relevé comme il suit :

En 1857 (au 1er septembre)	388 nav.	103,410 tonn.
En 1858	—	463	128,222
En 1859	—	481	136,220

Aux chiffres de 1859 il faut ajouter 24 bateaux à vapeur de la force de 1,675 chevaux et jaugeant ensemble 2,120 tonneaux.

Le nombre des petites embarcations de plus de 12 tonneaux était, au 1er septembre 1857, de 882, jaugeant 70,367 tonneaux.

Port de Cronstadt (Saint-Pétersbourg).

Voici le relevé des principales marchandises importées et exportées en 1858 et 1859 :

1° *Importations.*

		1858.	1858.
Fruits frais	Caisses	92,541	102,855
Vins divers	Pouds.	276,441	383,588
— de Champagne	Bouteilles	574,337	696,348
Café	Pouds.	200,194	188,006
Sucre		549,474	856,384
Sel		664,248	512,553
Huile d'olive		592,296	354,440
Soufre		121,359	313,639
Fer		234,023	218,191
Fonte		340,969	596,277
Plomb		»	246,631
Étain		»	24,934
Indigo		34,948	36,659
Bois de teinture		268,391	375,593
Coton en bourre		2,268,181	2,613,262
— filé		144,213	79,934
Tissus de laine		16,063	23,070
— de soie		4,802	5,717
— de coton		34,905	46,861
Toiles	Pièces	9,131	16,846
Mouchoirs de toile		11,265	16,473
Tabac en feuilles et côtes.	Pouds	48,802	51,128
Cigares		5,847	7,810
Charbon de terre.	Chaldrons (1).	92,237	96,281

2° *Exportations.*

		1850.	1859.
Céréales	Tchetwerts	1,394,554	980,728
Graine de lin		213,001	218,297

(1) Le chaldron du Newcastle = 2,692 kilogr.

Huiles de chènevis et de lin. Pouds	115,793	16,283
Suif	2,876,760	2,729,125
Laine	120,348	184,432
Soie de porc	67,167	77,706
Cuirs verts	11,720	18,168
Petit-Gris	2,273	2,276
Fer	163,461	209,344
Cuivre	31,130	64,213
Potasse	554,672	460,056
Chanvre	1,428,382	1,844,642
Lin	970,887	956,247
Câbles et cordes	260,936	363,007
Toiles à voiles..... Archines (1).	5,339	22,321
— dites de Flandre	1,312	1,005
— dites Ravenduch	17,193	13,328

Mouvement de la navigation fluviale de St-Pétersbourg pendant la saison de 1859.

Il est arrivé à Saint-Pétersbourg, dans le courant de la saison de navigation de 1859, 19,556 barques, dont les chargements étaient composés comme il suit :

Grains	Tchetverts.	4,087,126
Foin	Pouds.	1,297,383
Paille		51,945
Chanvre		1,042,915
Lin		221,932
Eau-de-vie de grains	Védros.	733,189
Suif	Pouds.	2,272,774
Huiles diverses		312,059
Bois à brûler	Sagènes.	634,499
Poutres	Pièces.	854,115
Planches		4,978,541
Fers	Pouds.	847,963
Briques	Mille.	64,298 1/2
Chaux	Sagènes Cubes	5,921
Produits manufacturés et denrées alimentaires pour une valeur de	Roubles.	5,979,684
Valeur totale des chargements en roubles		33,923,054
Soit en francs		135,692,000

(1) L'archine = 711 millimètres.

Port de Riga.

Mouvement commercial en 1858. — Les opérations de cette place avec l'étranger ont présenté les chiffres suivants :

Importations	10,388,000 fr.
Exportations	85,606,000
Totaux	95,994,000

RELEVÉ DES PRINCIPALES MARCHANDISES.

1° *Importations.*

Harengs.............tonnes	86,400	2,079,000 fr.
Vins et eaux-de-vie.bouteilles	1,162,000	1,291,000
Sel...............hectolitres	142,600	1,244,000
Coton brut....kilogrammmes	1,074,000	992,000
Tabac	266,000	749,000
Fils et tissus de laine	46,000	631,000
Café	356,000	431,000
Indigo et teintures	287,000	330,000
Fils et tissus de coton	67,000	322,000

2° *Exportations.*

Lin brut....... kilogrammes	32,400,000	42,420,000 fr.
Chanvre brut	21,549,000	13,809,000
Grains...........hectolitres	984,000	9,317,000
Graine de lin à battre	282,000	5,630,000
— à semer	209,000	5,741,000
Chènevis	213,000	1,893,000
Planches.............pièces	696,000	2,803,000
Poutres	88,800	1,625,000
Màts	1,200	772,000

Navigation. — Le mouvement du port de Riga a présenté, en cette dernière année, les résultats généraux ci-après :

Entrées	1,443 navires.	208,574 tonneaux.
Sorties	1,490	217,310
Totaux	2,933	425,884
Cabotage	352	51,468
Totaux généraux	3,285	477,352

Port d'Arkhangel.

PORT D'ARKHANGEL. —*Navigation en* 1859. — La durée

de la campagne marititime, close le 20 octobre (vieux style, c'est-à-dire le 10 novembre), a été cette année de 180 jours. Les arrivages de l'étranger ont été au nombre de 536. Le pavillon anglais y a figuré pour 202 bâtiments, le danois pour 102, le pavillon prussien pour 51, le pavillon hanovrien pour 49, le pavillon hollandais pour 42, le pavillon norvégien pour 33, le pavillon mecklembourgeois pour 27, le pavillon français pour 6, etc. Dans ce mouvement, on n'a compté que 33 navires entrés avec des chargements, de houille de sel, de fruits, de vins et de denrées coloniales; tous les autres sont arrivés sur lest.

Le nombre des barques et bâtiments venus par la navigation fluviale, ou de divers points de la côte, s'est élevé à 2,907.

538 navires sont partis avec des chargements pour l'étranger; 1,391 barques et bâtiments, avec une destination fluviale ou de cabotage.

En outre, le *Sud* et la *Dwina*, bateaux à vapeur de la Compagnie de la Dwina septentrionale, ont effectué 44 voyages entre Arkhangel et Ousting.

Navigation des ports de la mer d'Azof, de 1844 à 1858.

ANNÉES.	TAGANROG		MARIOPOL.		BERDIANSK.		TOTAUX.	
	navires.	tonneaux.	navires.	tonneaux.	navires.	tonneaux.	navires.	tonneaux.
1844.	317	80,548	»	»	»	»	317	80,548
1845.	339	84,191	»	»	»	»	339	84,190
1846.	238	71,291	»	»	»	»	238	71,291
1847.	794	174,328	262	70,568	316	77,787	1,372	322,683
1848.	375	94,967	84	21,259	112	29,654	571	145,880
1849.	247	59,651	47	12,002	71	21,192	370	92,845
1850.	402	101,404	62	17,308	86	22,586	550	141,298
1851.	389	99,874	52	13,202	103	27,380	544	140,456
1852.	780	201,847	151	41,893	311	81,538	1,242	325,278
1853.	748	184,032	301	79,626	554	129,438	1,603	393,094
(1)								
1856.	1,118	293,278	182	58,348	262	65,751	1,562	417,377
1857.	857	232,965	97	27,962	232	53,705	1,205	319,689
1858.	844	224,542	125	40,904	422	101,241	1,422	373,507

(1) 1854 et 1855 ayant été des années de guerre, les opérations ont été

Principaux articles d'exportation des ports de la mer d'Azof de 1844 à 1858.

	Taganrog.	Mariopol.	Berdians.	Totaux (1).
		Froment.		
	hect.	hect.	hect.	hect.
1844.	1,060,773	328,123	264,600	1,653,496
1845.	788,250	335,992	354,833	1,479,075
1846.	2,284,655	988,827	997,393	4,270,875
1847.	873,650	186,039	418,301	1,477,990
1848.	959,977	417,604	520,716	1,898,297
1849.	594,168	178,088	252,718	1,024,974
1850.	1,018,258	232,170	250,738	1,501,166
1851.	1,031,705	212,677	333,465	1,577,877
1852.	2,314,299	380,635	948,234	3,643,168
1853.	2,480,047	1,121,906	1,901,907	5,503,862
1856.	3,197,386	709,134	715,138	4,622,158
1857.	2,248,098	227,079	426,633	2,941,512
1858.	1,877,532	485,470	962,046	3,381,187
		Graine de lin.		
1844.	369,096	83,742	60,900	513,738
1845.	390,972	61,685	57,280	509,937
1846.	374,478	39,753	37,800	452,031
1847.	761,481	156,431	103,862	1,021,774
1848.	513,828	99,391	49,234	662,453
1849.	194,300	16,002	27,445	237,747
1850.	294,880	9,610	26,500	330,998
1851.	396,222	33,083	87,895	518,200
1852.	727,398	50,658	174,174	952,220
1853.	904,100	83,349	203,391	1,190,840
1856.	520,082	37,380	194,876	752,336
1857.	606,850	47,084	131,332	801,327
1858.	633,467	83,044	192,408	932,422
		Laine.		
	kil.	kil.	kil.	kil.
1844.	2,900,992	»	104,000	3,004,992
1845.	3,276,000	»	»	3,276,000
1846.	1,888,208	»	19,856	1,908,064
1847.	1,436,303	736	8,000	1,445,040

nulles. En 1857, on a compris le port de Yeisk pour 19 navires et 5,067 tonneaux, et en 1858 pour 31 navires et 6,520 tonneaux dans les totaux.

(1) Y compris Yesk pour 1857 et 1858.

1848.	813,392	80	45,456	858,928
1859.	1,334,912	2,792	210,096	1,548,800
1850.	1,577,440	17,600	548,992	2,134,032
1851.	1,657,936	15,056	216,272	1,889,264
1852.	2,805,376	»	282,496	3,087,872
1853.	2,216,480	13,600	79,568	2,309,648
1856.	956,000	»	96,736	1,052,736
1857.	3,314,912	800	683,032	4,261,056
1858.	1,947,728	»	257,472	2,442,779

Suifs.

1844.	1,538,016	»	4,800	1,524,816
1845.	1,041,168	»	»	1,041,168
1846.	3,778,672	»	»	3,778,672
1847.	4,800,000	160	101,440	4,901,600
1848.	3,616,944	»	»	3,616,944
1849.	2,664,592	16,240	»	2,680,832
1850.	1,383,472	»	37,520	1,420,992
1851.	1,863,504	»	149,168	2,012,672
1852.	1,800,160	»	47,984	1,848,144
1853.	1,737,497	»	51,840	1,788,336
1856.	707,648	»	1,343,168	2,050,816
1857.	3,225,008	»	2,118,960	5,374,208
1858.	5,479,088	2,240	1,022,592	6,532,080

Peaux brutes.

1844.	»	61,600	4,800	66,400
1845.	43,936	288	44,696	88,920
1846.	15,168	»	53,344	68,512
1847.	10,496	»	»	10,496
1848.	6,816	»	»	6,816
1849.	21,456	34,240	242,092	297,792
1850.	74,032	30,400	170,032	274,464
1851.	1,952	»	100,640	102,592
1852.	»	»	37,968	37,968
1853.	»	»	»	»
1856.	102,240	»	365,744	465,984
1857.	630,928	73,900	1,499,376	2,293,536
1858.	85,936	»	89,504	214,912

ODESSA. — *Navigation et commerce en* 1858 *et* 1859. — Voici quel en a été le mouvement général pendant l'année 1859, comparé à celui de l'exercice précédent :

	ENTRÉES.		SORTIES.	
	avec cargaison.	sur lest.	avec cargaison.	sur lest.
En 1858. Navires à voiles ..	394	669	1,015	99
En 1858. Pyroscaphes	137	1	105	23
TOTAUX.......	531	700	1,120	122
En 1859. Navires à voiles ..	533	946	1,210	80
En 1859. Pyroscaphes	173	»	127	35
TOTAUX.......	707	946	1,337	116

Le mouvement du cabotage présente le résultat suivant .

	1858.		1859.	
	Bâtiments à voiles.	Pyroscaphes.	Bâtiments à voiles.	Pyroscaphes
Arrivages des ports russes	1,555	260	1,753	305
Départs pour les ports russes..	1,539	260	1,723	330

L'exportation a offert les résultats suivants :

	1858.	1859.
Marchandises........	30,028,011	33,156,137 roubles.
Monnaie	464,110	198,454
TOTAUX.......	30,492,121	33,354,591

L'excédant, pour 1859, ressort à 2,862,470 roubles.

Les principaux articles d'exportations d'Odessa ont été : les grains, pour 23,805,587 roubles; les laines, pour 4,356,126 roubles; les graines oléagineuses, pour 2,436,324 roubles, le suif, pour 1,208,936 roubles; les cuirs crus, pour 209,487 roubles. L'exportation des grains, s'élevant à 3,301,417 tchetverts, a excédé celle de 1859 de 391,362 tchetverts, et représente une valeur de 4,172,713 roubles.

L'importation à Odessa, pendant la même période, s'établit comme suit :

	1858.	1859.
Marchandises........	10,045,514	13,097,026 roubles.
Monnaie	194,754	222,869
TOTAUX.......	10,240,268	13,319,895

L'excédant pour 1859 est de..... 3,079,627 roubles.

Les principaux articles d'importation ont été : les produits manufacturés, pour 2,444,295 roubles; les machines

pour les fabriques, représentant une valeur de 1,862,175 roubles; les fruits, 1,149,002 roubles; l'huile de Provence, 849,462 roubles. les vins, 427,605 roubles; le tabac turc, 860,844 roubles; le charbon, 482,983 roubles.

Les droits de douane perçus à Odessa ont produit 3,330,397 roubles; excédant sur l'annnée 1858, 787,823 roubles.

Foires de Russie en 1858—59.

	Apports.	Ventes.
Foire de Saint-Nicolas, à Ichime, dans le gouvernement de Tobolsk (Sibérie), du 3 au 10 décembre 1858... roubles	2,661,065	2,417,780
Foire de Saint-Bazile, à Tumène, même gouvernement, en janvier 1859......	512,000	210,070
Foire d'Irbit, dans le gouvernement de Perm, en février..................	44,789,100	42,628,200
Foire du Carnaval, à Romny, gouvernement de Pultava, en février.........	4,209,700	1,960,160
Foire de Saint-Alexis, à Kotelnich, gouvernement de Viatka, du 1er au 23 mars...........................	1,214,850	841,650
Foire de Saint-Nicolas, au village du grand Tokmak, district de Berdiansk, gouvernement de Tauride, le 9 mai..	544,490	193,357
Foire de Saint-Nicolas, à Taganrog, en mai	595,000	100,000
Foire dite Korennaïa, à Koursk	8,307,900	5,001,700
Biagovestcheuskoé...................	764,930	559,510
Kieff	2,521,695	679,330
Varsovie (laine).....................	1,506,990	975,700
Arkhangel (Sainte-Marguerite)........	1,002,555	849,712

INDUSTRIES.

Production de la laine en Russie. — Elle a été évaluée par une publication officielle russe à 62,620,800 kilogrammes pour tout l'empire de Russie.

Les renseignements qu'on va lira sont spéciaux aux laines de la *Petite Russie*, lesquelles sont en majeure partie dirigées sur Odessa pour être expédiées en France, en Angleterre et en Belgique.

Le gouvernement de Tauride compte :

450,000 mérinos, race pure, qui fournissent de laines en suint environ............pouds 54,C0

600,000	bêtes de second ordre qui produisent en suint environ...........................	84,000
700,000	métis donnent environ.....................	95,000
1,750,000	bêtes pour la Tauride seule fournissent en suint................................	233,000
	Les parages du Don possèdent :	
300,000	bêtes d'Espagne, laine fine fournissant environ..............................	40,000
	Le gouvernement de Kherson possède :	
250,000	mérinos race pure, produisant environ....................	30,000
350,000	bêtes ordinaires d'Espagne, qui produisent....................	49,000
500,000	métis donnant.................	70,000
1,100,000	pour le gouvernement de Kherson produisant..............................	149,000
	La Bessarabie peut compter environ :	
350,000	bêtes à laine fine, mérinos, métis, qui fournissent environ..................	45,000
	TOTAL pour les gouvernements de Tauride, Kherson, Bessarabie et les parages du Don :	
3,500,000	bêtes à laine produisant environ...pouds	467,000
	Soit..............kilogrammes	7,650,000

Les laines vont en partie, soit lavées, à Kherson, Nicolaieff et Tyrospol ; soit en suint, à l'étranger ; une partie va aux foires de Pultava et Kharkoff.

On terminera ce travail par le tableau du nombre, par gouvernements, des bêtes à laines fines dans la Russie d'Europe.

Ekaterinoslaff....	1,237,809	Tomboff.........	67,586
Simphéropol.....	982,013	Revel...........	64,248
Voronèje.........	947,553	Simbirsk.........	58,566
Kherson.........	343,858	Riga.............	50,977
Kischmeff........	774,814	Wilna...........	41,316
Pultava..........	671,631	Oufa.............	33,516
Kharkoff.........	524,439	Penza...........	32,703
Itomir...........	440,204	Mohileff..........	31,468

Saratoff	435,416	Toula	16,643
Grodno	293,733	Mittau	16,265
Podolsk	257,311	Orel	13,836
Kieff	228,659	Riazan	12,376
Mensk	137,327	Kowno	9,796
Tchernigoff	120,722	16 autres gouvernements	26,864
Samoura	93,195		
Koursk	67,614		

En résumé, le nombre total des *bêtes à laine fine* dans la Russie d'Europe s'élèverait à près de 8 millions 1/2.

Industrie de la soie dans les provinces transcaucasiennes et dans la Russie méridionale. — En dehors des provinces transcaucasiennes, dans lesquelles la production de la soie s'élève à 100,000 pouds par an (1,638,000 kilogr.), la Russie méridionale ne fournit pas actuellement plus de 500 à 600 pouds de soie grége (de 8 à 10,000 kil.) qui peuvent se répartir ainsi : 500 pouds (8,000 kilogr.) fournis par les colons mennonites établis dans le voisinage des cataractes du Dnieper (gouvernement d'Ekaterinoslaff) et dans le bassin de la rivière Molochna (gouvernement de Tauride) ; 50 pouds (800 kilogr.) fournis par les colons des districts de Berdiansk et de Marioupol ; 15 pouds (240 kil.) par la Bessarabie; de 5 à 6 pouds (80 à 90 kilogr.) par le gouvernement de Podolie; 2 pouds (32 kilogr.) par celui de Kieff; 2 à 3 pouds (30 à 40 kilogrammes) par celui de Kherson.

Production des vins dans les gouvernements de :

ANNÉES.	CRIMÉE.		BESSARABIE.		KHERSON.		PODOLSK.	
	védros	litres.	védros.	litres.	védros.	litres.	védr.	litres.
1832	482,735	5,937,641	»	»	»	»	»	»
1848	822,530	10,114,659	»	»	»	»	»	»
1849	652,370	8,024,151	»	»	100,000	1,230,000	»	»
1850	334,404	4,113.169	»	»	100.000	1,230,000	»	»
1851	414,000	5,092,200	»	»	117,500	1,405,250	»	»
1852	602,322	1,408,560	»	»	112,000	1,377,600	30,000	369,000
1853	429,700	5.285,310	3,000,000	36,900,000	114,000	1,402,200	32 000	493,600
1856	278,150	3,428,245	1,030,000	12,669,000	»	»	33,600	413,280
1857	149,830	1,842,909	700,600	8,610,000	»	»	15,000	184,500
1858	146,900	1,806,870	»	»	»	»	»	»
1859	169,900	2,089,770	»	9,840,000	6,000	73,800	12,000	117,6[illegible]

Il convient de remarquer que, à partir de 1857, les chiffres concernant la Bessarabie ne comprennent plus que la production de la partie Sud-Ouest de cette province, dont la portion située le long du Pruth a été détachée pour accroitre la Moldavie. Les vignobles de cette portion formaient environ le tiers de la production de toute la province. Du reste, les chiffres relatifs à 1857 et 1859 ne représentent pas même la production d'une année moyenne dans la partie de la Bessarabie qui est restée à la Russie, les récoltes ayant été mauvaises dans les dernières années. Elles n'ont atteint, dans ces années, en certains districts, que la moitié, et, dans les autres, le tiers du produit d'une année ordinaire. Les vins de la Bessarabie qui ne sont point consommés sur place trouvent leur débouché ordinaire à Odessa et dans les gouvernements d'Ekaterinoslaff et de Podolsk.

Voici quel a été le mouvement des vins en Russie en 1857 et 1858 :

	EN 1857, par la frontière		EN 1858, par la frontière	
	d'Europe.	d'Asie.	d'Europe.	d'Asie.
IMPORTATIONS.				
Vins de Champagne et autres mousseux	bouteilles. 1,032,503	bout. 7,922	bout. 956,921	bout. 12,817
Vins de Champagne non-mousseux	kil. 16,106,782 bouteilles. 195,136	kil. 3,669 litres. 3,985 bout. 4,744	kil. 11,702,396 bout. 221,247	kil. 7,633 litres. 1,955 bout. 1,501
EXPORTATIONS.				
Vins et eaux-de-vie de raisin	bouteilles. 34,066 kil. 27,142	litres. 15,572 bout. 8,767	bout. 5,733 kil. 18,680	litres. 23,554 bout. 13,557

FABRICATION DU SUCRE DE BETTERAVE.

D'après une estimation approximative, il y avait, en 1848, 33,200 dessiatines (1) de terres consacrées aux plan-

(1) Le dessiatine = 1 hectare 09.

tations de betteraves; on en comptait, en 1853, 51,535 dessiatines, et, en 1858, 49,277 dessiatines autour des fabriques; plus, environ 28,000 dessiatines chez les paysans, soit en tout 77,277 dessiatines (84,000 hectares), lesquelles ont donné, à raison de 69 berkowets (1) par dessiatine, 3,416,150 beskowetz, quantité à laquelle les potagers et champs des paysans ont ajouté 1,706,748 berkowetz. La production totale en betteraves aurait donc été, d'après ces données, de 5,122,898 berkowetz (828,335,000 k.) représentant une valeur de 3,586,019 roubles (14,344,000 fr.) Le prix moyen des betteraves ressort à 70 copecks le berkowetz (1 fr. 70 c. les 100 kilog.).

Les fabriques qui travaillent au feu retirent de 16 à 22 livres de sucre brut par berkowetz de betteraves, et les fabriques à vapeur de 22 à 23 livres (2). L'achat des os dans toute la Russie, trafic insignifiant autrefois, met aujourd'hui en circulation des sommes considérables.

En 1858, les fabriques de sucre de betterave ont employé près de 8 millions de pouds (3) de noir animal; en l'estimant, terme moyen, à 15 copecks, on arrive à une somme de 1 million de roubles. Naguère, les fabriques n'employaient d'autre combustible que le bois; maintenant on fait usage de quantités considérables de tourbe et de houille dans les gouvernements de Toula, Kharkhoff et Voronèje. En 1858, les fabriques ont brûlé 196,100 sagènes (4) cubes de bois, 120,000 pouds de houille, 6,170 sagènes cubes de tourbe, 12,500 chariots de paille, 700 sagènes cubes de fumier; en tout, pour une somme de 150,860 roubles.

Le nombre des ouvriers occupés en 1858 était de 49,323 hommes, 16,841 femmes, 8,632 garçons et filles; en tout, 77,536 individus. En 1848, il y avait 297 fabriques en activité, dont 40 à vapeurs; en 1858-1859, leur nombre était déjà de 425, qui étaient établies dans 23 gouvernements et 123 districts. Sur ce nombre, on en comptait 152

(1) Le berkowetz = 163 kil. 76.
(2) La livre russe = 0 kil. 409.
(3) Le poud = 16 kil. 38.
(4) La sagène = 2 mètres 13.

à vapeurs, ayant 478 machines. La valeur de toutes ces fabriques, en 1859, s'élevait à 23,571,600 roubles. Elles ont produit, en 1858 et 1859, 2,673,770 pouds (43,796,000 kilogr.) de sucre brut, représentant une valeur de 13,472,195 roubles, soit 53,888,780 francs.

D'après un document émané de la société impériale économique de Saint-Pétersbourg, il existait, au 1er décembre 1859, dans tout l'empire, 435 fabriques de sucre de betterave, lesquelles se répartissent entre 23 gouvernements, dont Kieff (79 fabr.), Tchernigoff (75), Toula (43), Kkarkoff (32), Podolie (31), Koursk (27), Poltava (25), Orel (21) sont les principaux.

PRODUCTION MINÉRALE EN RUSSIE.

Fer. — Les produits de l'exploitation du fer en Russie se sont élevés aux quantités suivantes :

	1852.	1857.
Usines de la Couronne... pouds de fonte	1,512,177	1,093,302
— des particuliers................	8,874,265	11,966,633
TOTAUX..........	10,386,412	13,059,035

Cuivre. — Les usines de cuivre ont donné les résultats suivants :

	1852.	1857.
Usines de la Couronne....pouds de fonte	44,759	31,173
— des particuliers..................	176,084	306,796
TOTAUX..........	220,843	337,969

Houille. — Quoique l'on ait trouvé de riches gisements de charbon de terre dans presque toutes les parties de l'empire, l'exploitation de ce combustible n'en a produit annuellement depuis 1850 que 3,160,000 pouds (51,761 tonnes métriques).

Sel. — L'exploitation annuelle est de 30 millions de pouds, soit près de 500 millions de kilogrammes.

Consommation des cotons filés en Russie en kilogr.

	Coton brut importé	Coton brut ramené au filé (déchet de 15 p. 100).	Coton filé importé.	TOTAL en coton filé.
1856..........	36,137,600	30,716,000	1,984,000	32,700,000
1857..........	39,944,000	33,953,000	5,484,000	39,437,000
Moyenne des deux années...	38,040,000	32,334,000	3,734,000	36,068,000

SAN-SALVADOR.

Superficie 31,900 k. c. — Popul. 600,000 hab. — Cap. San-Salvador.

Finances en 1859. — Recettes 745,959 piastres; dépenses 649,375 p. — Dette 168,900 piastres.

Mouvement commercial en 1858-59.

PORT DE LIBERTAD. — Importation 233,990 piastres ou 1,264,000 francs. Exportation, 280,945 piastres ou 1,517,000 francs. Le précédent exercice n'avait donné pour résultat que 137,000 piastres à l'entrée et 52,400 à la sortie. En total, le chiffre officiel des échanges ressort pour la période annuelle 1858-59 à 2,781,000 francs.

Parmi les importations, qui consistent exclusivement en marchandises d'Europe, on doit mentionner comme les principales : Cotonnades, pour 174,780 piastres, soieries pour 19,928, mercerie pour 14,695, lainage, pour 11,383.

Les exportations comprennent 1,753 surons d'indigo, de 150 livres chaque, pour 263,000 piastres; 567 balles de tabac, de 5 arrobes chaque, pour 6,304 piastres; 104 pots, contenant 4,300 livres de baume de Sonsonate, pour 4,300 piastres; plus quelques cuirs et peaux, châles, chapeaux et cigares du pays, avec un peu de cassonade et de riz.

Port d'Acajulta.

Importations.........	373,000	piastres.
Exportations.........	240,000	
TOTAL....	613,000	
Soit.	3,065,000	

Comparés à ceux de l'exercice 1857-58, les chiffres ci-dessus constituent une augmentation de 43,000 piastres à l'importation, et au contraire une diminution de 97,000 piastres à l'exportation, ce qui donne en définitive une différence en moins de 54,000 piastres, ou 270,000 francs.

PORT DE LA UNION. — L'ensemble des échanges de ce port en 1858-1859 (1) s'est élevé à 1,732,000 piastres, ou

(1) Exercice finissant au 30 septembre. Les évaluations sont faites par la douane locale d'après ses tarifs pour l'importation, et d'après les déclarations du commerce à l'exportation.

en évaluant la piastre à 5 francs, à 8,660,000 francs. L'importation, se montant à 695,000 piastres (3,475,000 fr.), a excédé de 142,000 piastres celle de 1857-58. L'exportation, qui a atteint 1,037,000 piastres (5,185,000 francs), a surpassé de 204,000 les envois de l'année précédente.

Sur les marchandises entrées, on a compté en 1858-59 pour 522,000 piastres d'arrivages par la voie de Panama, et pour 173,000 seulement venant d'Europe.

A la sortie, l'indigo figure pour 919,000 piastres, les cuirs pour 54,000, l'argent en barres pour 47,000. Le surplus des expéditions se composait de faibles parties de tabac, peaux de chevreuil, cacao, riz et articles divers. Les destinations ne sont pas indiquées.

Quant au mouvement maritime de La Union, il a compté, en 1858-59, 61 navires et 12,901 tonneaux, chiffres qui se sont partagés par portions à peu près égales entre l'arrivage et la sortie. Ils accusent, par rapport à 1857-58, une diminution de 28 bâtiments et de 8,407 tonneaux. On n'a compté en 1858-59 que 2 navires français venus au port de La Union.

Résumé général du commerce de l'État. — En sus des trois ports dont on vient de faire connaître les mouvements respectifs, l'État du Salvador en possède quatre autres, d'ailleurs beaucoup moins importants; ce sont : Metapam, Tejutla, Ahuachapam, Chalatenango.

Les opérations réunies de ces quatre ports ont représenté, en 1858-59, une valeur de 436,000 piastres, dont 4,000 piastres seulement à l'importation et 432,000 piastres à l'exportation.

En ajoutant ces chiffres à ceux qu'on a donnés plus haut pour le commerce des trois ports de La Union, Acajutla et Libertad, on obtient les résultats suivants comme expression du mouvement commercial de tout l'État du Salvador :

Importations....	1,306,000 piastres.	6,530,000 francs.
Exportations....	1,992,000	9,960,000
TOTAUX.....	3,298,000	16,490,000

Comparés à ceux de l'exercice 1857-1858, ces chiffres font ressortir un accroissement de 976,000 piastres, dont

221,000 piastres à l'importation et 755,000 piastres à l'exportation.

SAXE ROYALE.

Superficie, 14,988 k. c. — Popul. 2,122,148 hab. — Cap. Dresde, 117,630 hab. — Leipzig, 74,209 hab.; Chemnitz, 40,500 h.

FINANCES.

Budget annuel pour la période 1858 *à* 1860.

Recettes.

Domaines et autres propriétés de l'État.	1,144,010 th.
Droits sur le débit d'objets fabriqués...	2,685,655
Intérêts des capitaux, revenus de l'administration, etc.	902,528
Impôts directs ordinaires	1,996,000
Impôts indirects ordinaires	2,545,050
Impôts indirects extraordinaires	92,000
TOTAL des recettes annuelles....	9,365,243

Dépenses.

Dépenses générales de l'État	3,728,415
Ministère général	27,800
Département de la justice	376,854
— de l'intérieur	772,116
— des finances	452,779
— de la guerre	1,988,568
— du culte et de l'instruction publique	292,991
— des affaires étrangères....	89,745
Contingent aux dépenses de la confédération germanique	23,000
Pensions	6[illegible]6,484
Travaux publics	859,160
Fonds de réserve	147,331
TOTAL des dépenses annuelles.	9,365,243

Dette à la fin de 1859.

Obligations à 3 p. °/₀ créées en 1830...	7,003,000 th.
Bons du trésor à 4 p. °/₀ créées en 1847	9,068,504
— — — en 1852,	

1855 et 1858	32,377,800 th.
Id. à 3 p. °/o créées en 1855	4,436,800
Actions du chemin de fer saxon-silésien	3,783,400
TOTAL....	56,670,100
A ajouter, dette ancienne	17,625
Bons de caisse ne portant pas intérêts.	7,000,000
TOTAL général....	63,687,725

Armée. — 26,006.

SAXE-ALTENBOURG.

Superficie 1,327 kil c. — Popul. 134,654 h. — Cap. Altenbourg, 16,441 hab.

FINANCES. — *Budget de* 1859-1861.

Recettes.	Domaines, etc	370,183 thalers.
	Impôts divers	198,200
	Impôts indirects	229,050
	Recettes diverses	6,377
		803,810
Dépenses		801,910

Dette. — Capitaux actifs 986,950 th., capitaux passifs 1,345,875 thalers, y compris 280,000 thalers de papier-monnaie.

Contingent fédéral. — 1,473 hommes

SAXE-COBOURG-GOTHA.

Superficie 2,003 k. c. — Popul. 153,879. — Capitale Cobourg.

FINANCES.

Duché de Cobourg. — *Période financière* 1858-1861.

Caisse de l'État. Recettes annuelles	416,700 th.
Dépenses annuelles (y compris 66,972 flor. pour intérêts et amortissement de la dette)	412,100
Excédant	4,600

Administration des domaines. — Période 1855-1861.

Recettes	181,420 fl.
Dépenses	125,834
Excédant	55,586 fl.

Duché de Gotha.—Exercice financier du 1er *juillet* 1858 *au* 30 *juin* 1861.

Caisse du domaine. Recette annuelle	557,000 th.
Dépenses annuelles (y compris 55,703 th. pour intérêts et amortissement de la dette)	385,030
Excédant	171,970 th.
Caisse de l'État. Recettes annuelles	579,000 th.
Dépenses annuelles (y compris 91,792 th. pour intérêts et amortissement de la dette	579,000

Dette de la caisse de l'État : 1,085,687 th., y compris 400,000 thlrs de papier-monnaie.

L'observation de l'année dernière (*Annuaire* 1860 p. 465) s'applique encore à la situation actuelle des duchés.

Contingent fédéral. — 1,860 hommes.

SAXE-MEININGEN.

Superficie 2,512 kil. c. — Popul. 168,816. — Cap. Meiningen.

Budget annuel pour la période 1859-1862.

FINANCES.

Domaine	744,789 fl.
Impôts et autres recettes	984,843
TOTAL	1,729,632 fl.

Dépenses.

De la caisse des domaines	719,845 fl.
— de l'État	984,843
TOTAL	1,703,888 fl.

Compte des recettes et dépenses effectuées pendant l'exercice 1858-1859.

Recettes.

Domaines	893,741 fl.
Impôts divers	973,181
Total	1,868,922

Dépenses.

Caisse des domaines	712,565 fl.
— de l'État	954,268
Total	1,666,833 fl.

Dette au 31 mars 1859.

Dette portant intérêt	2,843,682 fl.
Dette ne portant pas intérêt (bons de caisse)	1,049,996
Total	3,893,678 fl.
Fonds pour le change des bons de caisse	619,877
Situation au 31 mars 1859	3,273,801 fl.
Diminution de la dette en 1858-59	163,678

Contingent fédéral. — 1,726 hommes.

SAXE-WEIMAR-EISENACH.

Superficie 3,630 k. c. — Popul. 267,112 h. — Cap. Weimar, 13,914 h.

FINANCES.—*Période financière* 1860-62,

Recettes annuelles.

Domaines et autres biens de l'État	557,145 thal.
Droits régaliens	169,095
Impôts	896,750
Autres	2,200
Total des recettes	1,625,190 thal.

Dépenses annuelles.

Liste civile	280,000 thal.
Diète et Confédération germanique	16,150
Dette publique	273,062
Charges des domaines, etc	75,567
Frais d'administration	611,876

Force armée	144,259
Sûreté publique	40,267
Voies de communication	25,525
Établissements d'utilité publique	34,941
Culte et instruction publique	116,303
Fonds de réserve	12,000
TOTAL des dépenses	1,624,851 thal.

Dette publique au 15 mars 1859 : 5,105,798 écus.

Dette publique au 15 *mars* 1859 : 5,105,798 écus.

SUÈDE ET NORWÉGE.

Superficie 737,332 k. c. — Popul. — (1855) : Suède 3,659,332, Norwége 1,433,488. — Capitales : Stockholm (1859), 101,502 ; Christiania (1855), 38,958 h. — Gothembourg (1859), 30,576 hab.

FINANCES DE LA SUÈDE

pour la période commençant le 1er juillet 1860 et finissant le 31 mars 1863.

Les recettes totales sont évaluées pour les 3 années ensemble à 14,266,050 spécies, les dépenses totales à la même somme, ce qui fait une recette et une dépense annuelle de 4,755,350 spécies, savoir :

Recettes.	Spécies.	Dépenses.	Spécies.
Douanes	2,750,009	Liste civile	113,000
Droits sur l'eau-de-vie	600,000	Storthing	41,792
— l'orge	250,000	Conseil d'État et comité ministér.	165,603
Postes	331,500	Affaires étrangères	99,841
Papier timbré	75,000	Minist. de la guerre	1,002,381
Télégraphes	63,000	— marine	503,449
Rentes et fonds des caisse	175,450	— justice	313,889
Rentes non liquid.	213,600	— du culte	115,480
Impôts directs	89,500	— de l'intér.	1,146,005
Mines	50,000	— des finan.	689,859
Recettes diverses	157,300	Dette publique	481,854
		Dépenses imprév.	80,197
TOTAL	4,755,350	TOTAL	4,755,350

Dette publique fin 1859

Reste de l'ancienne dette intérieure........spécies	1,996,000
Emprunt de 1840 (chemin de fer) de 1 1/2 mill. à 4 p. °/o....................................	1,132,000
Emprunt de 1858 (chemin de fer) 3 3/5 mill. à 4 p. °/o....................................	3,541,000
Emprunt de 1851 (pour la fondation de la banque).	982,800
TOTAL.....	7,651,800

FINANCES DE LA NORWÉGE.

Dans le budget établi par le storthing pour la période financière du 1er juillet 1857 au 30 juin 1860, les recettes et les dépenses totales sont évaluées chacune, à 13,888,500 spécies.

Recettes annuelles.

Douanes..........	2,550,000	Rentes non liquid.	158,050
Eeau-de-vie	750,000	Impôts divers.....	192,200
Postes	351,800	Mines	59,000
Timbre...........	75,000	Diverses recettes..	258,500
Rentes et fonds des caisses.........	243,500	TOTAL.....	4,629,500

Dépenses.

Liste civile.......	131,000	Intérieur et administrations......	1,197,336
Storthing.........	41,292		
Affaires étrangères	98,108	Crédits spéciaux ouverts au gouvernement	236,149
Armée	1,000,000		
Marine...........	495,000		
Justice	353,393	Dépenses imprév..	63,623
Finances	767,090		
Dette.............	246,509	TOTAL.....	4,629,500

Dette à la fin de 1853 *en spécies* (5 fr. 63).

Reste de l'ancienne dette.........................	2,350,000
Emprunt de 1,500,000 spécies à 4 p. °/o...........	1,250,000
Emprunt de 1,200,000 spécies......................	1,120,000
TOTAL.....	4,720,000

Dette à la fin de 1854 : 4,384,300 spécies.

Armée. — Veerfvade (engagés volontaires) 7,692; *Indelta* (troupes cantonnées ou colonies milit. 333,405 h.;

troupes de conscription 95,295 h. Milice de Gothland 7,621 h. — Armée de Norwége, 23,000 h.

Marine. — 897 bâtiments, pour la plupart, petits; 10 vaisseaux, 6 frégates, 4 corvettes. — Norwége, 3 frégates, 5 corvettes, 134 petits bâtiments, chaloupes, canonnières, etc.

Mouvement commercial en 1858.

D'après le dernier rapport officiel du gouvernement suédois, le commerce général de la Suède a présenté, dans les années 1857 et 1858, les résultats suivants :

	1857.	1858.		Francs.
	Rixdales (1).			
Importation.....	85,290,000	56,920,000	soit	80,257,000
Exportation.....	78,434,000	58,884,000	—	83,026,000
Totaux.	164,724,000	115,804,000	—	163,283,000

Voici l'énumération des principaux articles d'importation de 1858; on cite d'abord ceux qui sont en progrès sur 1857 :

Peaux sèches...........	Quintaux (2).	25,016
Café....................	Livres (3)...	14,302,000

Les suivants, au contraire, ont accusé diminution :

Coton......................	Livres.	9,953,000
Fil de coton, non teint...............		961,000
Sucre brut............................		29,188,000
— raffiné		462,000
Houille...............	Pieds cubes...	8,766,000
Tissus de coton	Livres.	445,600
Laine		1,082,000
Machines et appareils......	Rixdales.	667,000
Guano		98,000

L'importation des céréales et farines, insignifiante en 1858, avait été l'année précédente de 522,600 quintaux,

(1) Il s'agit ici de la rixdale Riksmynt de 1 fr. 41 c.; la rixdale de banque vaut 2 fr. 12 c. à 2 fr. 13 c.
(2) 1 Quintal de 120 livres = 51 kilogrammes.
(3) 1 livre = 423 1/2 grammes.

celle de la houille avait atteint, en 1857, son maximum de 10,463,000 pieds cube.

A l'exportation, on a compté :

1° *Articles en augmentation.*

Fer en gueuses............	Quintaux.	101,995
Avoine................	Pieds cubes.	6,031,400
Froment...........................		234,300
Orge et malt.........................		1,530,175
Seigle.............................		870,824

2° *Articles en diminution.*

Fer en barres.............	Quintaux.	1,576,981
Bois, planches et madriers.	Douzaines.	978,345
Alun....................	Quintaux.	19,003
Sucre raffiné.............	Livres....	266,702

En 1857, l'exportation du fer en barres avait été de 2,667,530 centner; elle est tombée l'année suivante à son minimum.

Navigation. — Le mouvement général de la navigation dans les ports de la Suède en 1858, y compris les bâtiments sur lest, se résumait ainsi :

Entrée......	Navires.	8,009	Lasts (1).	411,433
Sortie......	—	7,853	—	425,175
TOTAUX.....		15,862		836,608

Comparativement à l'année précédente, on remarque une diminution totale de 4,062 sur le nombre des bâtiments et de 125,849 sur celui des lasts.

Dans le mouvement de 1858, le pavillon suédois a figuré pour 8,164 navires et 320,850 lasts; le norwégien, pour 2,629 navires et 265,693 lasts; le finlandais, pour 1,266 navires et 52,412 lasts, etc.

Effectif maritime. — La marine marchande de la Suède consistait, à la fin de 1858, en 3,300 bâtiments d'une jauge totale de 150,831 lasts, ce qui constitue sur 1857 une augmentation de 110 navires et de 3,126 lasts.

PORT DE STOCKHOLM. — *Commerce en* 1858. — Il avait

(1) 1 last de Suède = 2,448 kilogrammes.

représenté, en 1857, une valeur de près de 50 millions de francs. En 1858, il est tombé à 39 millions, savoir : à l'importation, 24,700,000 francs, et à l'exportation 14 millions 300,000 francs.

Une aussi forte décroissance dans les échanges de ce port, en 1858, peut être attribuée aux effets de la crise financière de 1857 ; aussi, 1859 a amené une certaine amélioration

L'importation, qui s'élevait, en 1857, à 32,669,000 fr. a fléchi de 7,895,000 francs. Cette réduction a porté sur presque tous les articles, mais plus particulièrement sur les vins, le suif et le poisson. Les cafés, les tissus et la soie écrue ont présenté, en revanche, de l'augmentation. L'exportation, évaluée à 16,875,000 francs en 1857, s'est aussi réduite de 2,568,000 francs. La diminution a affecté principalement les fers et aciers, le goudron et le bois, tandis qu'il y a eu augmentation pour les céréales et le cuivre.

Navigation.— Le mouvement général du port de Stockholm avec les pays étrangers, dans lesquels on comprend la Norwége, a présenté en 1858, tant à l'entrée qu'à la sortie, un total de 2,291 navires jaugeant 231,072 tonneaux, soit 813 navires et 95,288 tonneaux de moins qu'en 1837.

Exportation des métaux (fer et cuivre) du port de Stockholm en 1858.

Fer en barres.............	736,665	quint. de 51 kil.
Fer manufacturé..........	86,657	—
Fer coulé.................	19,297	—
Fonte brute..............	24,169	—
Acier.....................	45,504	—
Cuivre....................	23,282	—

Port de Gothembourg. — *Mouvement commercial en* 1858 *et* 1859. — La population de Gothembourg qui, en 1805, n'était que de 12,490 âmes, s'est elevée, lors du recensement de 1855, à 29,347, ce qui constate une augmentation de près de 137 p. %. Celle de Stockholm n'a été, dans le même laps de temps, que d'environ 35 p. %

En 1859, quoique le prix du fer ait été inférieur à celui des années précédentes, le port de Gothembourg en a

exporté pour 12,818,000 francs. En 1859, Stockholm n'a, de son côté, expédié que pour 10,258,196 francs de fer.

En 1858, Gothembourg avait exporté 205,057 douzaines de *Madriers* et *planches*. En 1859, ce chiffre s'est élevé à 294,702 tandis que 34,502 douzaines seulement ont été exportées de Stockholm.

Les *céréales* sorties de Gothembourg représentent une capacité de 2,218,185 pieds cube de Suède (580,500 hect.), dont la valeur approximative a été de 4,225,000 francs. En 1858, l'article ne figurait que pour 1,826,565 pieds, cubes de Suède (294,205 hectol.). L'exportation de Stockholm, en 1859, a été de 255,425 hect.

Navigation générale de Gothembourg. — Elle est représentée, en 1859, par 1,645 navires arrivés et 1,556 sortis, total 3,201 : en 1858, elle l'avait été par 1,428 navires entrés et 1,180 sortis; total 2,608. Il y a donc eu, en 1859, un accroissement de 693 bâtiments.

Effectif maritime. — A la fin de 1859, Gothembourg possédait 145 navires jaugeant ensemble 43,202 tonneaux. Dans le courant de l'année, il a été construit 3 navires d'un tonnage de 1,030 tonneaux et 5 navires jaugeant 2,008 tonneaux ont été achetés à l'étranger. Dans le courant de la même année, 3 navires jaugeant 750 tonneaux se sont perdus et 2 jaugeant 204 tonneaux ont été vendus.

Tableau comparatif des droits perçus par la douane de Stockholm et de Gothembourg de 1840 à 1859.

	Stockholm.	Gothembourg.		Stockholm.	Gothembourg.
1840	2,810,922	2,016,124 fr.	1850	3,438,734	3,354,544 fr.
1841	3,115,184	2,235,972	1851	4,042,862	3,851,364
1842	3,135,620	2,551,428	1852	3,797,790	3,754,858
1843	2,708,368	2,178,880	1853	3,686,196	3,796,508
1844	2,644,964	2,106,866	1854	4,236,542	4,688,932
1845	2,724,906	2,592,092	1855	5,055,456	5,797,362
1846	3,175,450	2,792,010	1856	6,099,224	6,397,750
1847	3,076,666	3,146,834	1857	4,766,684	4,934,064
1848	3,406,210	3,429,232	1858	4,921,156	4,205,300
1849	3,577,236	3,608,828	1859	3,550,273	5,784,020

Norwége.

Commerce (1856) *et Navigation* (1857). Voy. l'*Annuaire* de 1860.

PÊCHE DU PHOQUE AU SPITZBERG ET COMMERCE DE HAMMERFEST.

La chasse au phoque au Spitzberg a été exceptionnellement productive en 1839; 13 navires norwégiens ont rapporté environ 54,000 phoques. On assure que les actionnaires de ces entreprises toucheront cette année un dividende d'au moins 150 à 200 p. °/₀.

D'après une statistique du commerce de Hammerfest pendant l'année 1859, les principaux articles d'exportation de ce port, situé presque à l'extrémité septentrionale du littoral norwégien, sont l'huile de poisson (9,305 barils), le poisson séché (1,195,974 kilogr.), le poisson salé (3 millions 240,000 kil.) et le cuivre raffiné (169,925 kilogr.) qui provient de la mine de Kaafjard.

L'importation de Hammerfest consiste surtout en céréales, café, sucre, mélasse, sel, tabac, poudre, objets de première nécessité. Le commerce de ce port, le plus septentrional de l'Europe est desservi par les marines anglaise, danoise, norwégienne, et surtout russe (d'Arkhangel). Hammerfest a beaucoup plus de rapports avec Arkhangel qu'avec la Norwége; c'est Arkhangel qui lui fournit les articles nécessaires à sa consommation.

SUISSE.

Superficie 40,378 k. c. — Popul. 2,392,740, subdivisée ainsi qu'il suit, par canton.

Cantons.	Population en 1850.	Cantons	Population en 1850.
Zurich	250,698	Appenzell (Rhodes extérieur)	43,621
Berne	458,301	Appenzell (Rhodes intérieur)	11,272
Lucerne	132,843	Saint-Gall	169,625
Uri	14,505	Grisons	99,895
Schwytz	44,168	Argovie	199,852
Oberwald	13,799	Thurgovie	88,908
Unterwalden	11,339	Tessin	117,759
Glaris	30,213	Vaud	199,575
Zug	17,461	Valais	81,559
Fribourg	99,891	Neufchâtel	70,753
Soleure	69,674	Genève	64,146
Bâle-Ville	29,698		
Bâle-Campagne	47,885		
Schaffhouse	35,300		
		TOTAL	2,392,540

Migration de la population indigène de la Suisse.

Citoyens résidant dans leurs cantons	2,161,590	en tout 2,391,478
Citoyens compris dans le recensement d'autres cantons	157,382	
Citoyens suisses en pays étrangers	72,506	

Suisses parlant allemand, environ 1,750,000; Français environ 550,000 (dans les cantons de Vaud, Genève et Neufchâtel, et en partie dane le Valais, Fribourg et Berne); Italiens, environ 130,000 (dans le Tessin et dans une petite partie des Grisons); Roumain, environ 45,000 dans une partie des Grisons. (G. Fr. Kolb).

Population des villes suivantes (1850). Genève, 31,238, Berne, 27,558; Bâle, 27,313; Zurich, 17,040 habitants.

FINANCES. — *Compte de* 1859.

Recettes.

Produit des immeubles et des capitaux :		
Immeubles	45,319 15	485,352 fr. 36c.
Capitaux	440,033 21	
Intérêts d'avances et de subventions		67,263 28
Monopoles et administration :		
Douanes	7,467,246 74	17,409,269 32
Postes	7,123,230 86	
Télégraphes	631,327 57	
Poudres	1,552,017 62	
Capsules	41,140 10	
Monnaies	570,902 32	
Ecole polytechnique	23,384 11	
Recettes de chancellerie et remboursements :		
Chancellerie	140,661 33	1,035,704 52
Départem. militaire	892,525 86	
Justice	2,517 33	
Recettes imprévues		1,948 07
TOTAL des recettes		18,999,538 fr. 55c

Dépenses.

Intérêts : Passif	480,189 20	480,189 fr. 20 c
Divers	» »	

Frais généraux d'administration :

Conseil national	90,648	10		
Conseil des Etats	3,218	»		
Conseil fédéral	61,000	»	335,671	54
Chancellerie fédérale	144,820	20		
Tribunal fédéral	7,289	20		
Pensions	28,696	04		

Départements :

Politique	93,356	27		
Intérieur	77,620	43		
Militaire	12,812	85		
Finances	43,802	03	431,695	36
Douanes et commerce	270	30		
Postes et travaux publ.	164,247	88		
Justice et police	39,585	60		

Administrations spéciales :

Militaire	3,954,045	06		
Douanes	3,396,917	38		
Postes	8,388,207	15		
Télégraphes	504,963	33		
Poudres	1,382,438	11	18,450,530	31
Capsules	37,652	85		
Monnaies	570,922	32		
Ecole polytechnique	215,384	11		
Dépenses imprévues			149	41
TOTAL des dépenses			19,698,235 fr.	82 c.
Actif à la fin de 1859			8,363,408	34
Actif pour objets spéciaux			2,267,097	78
TOTAL			10,630,506 fr.	15 c.

Budget pour	1860.	1861.
Recettes	15,966,000 fr.	18,827,200 fr.
Dépenses	15,731,000	18,142,200
Excédant	235,000	685,000

Actif évalué pour le 31 décembre 1861	9,900,424 fr.	34 c.
Passif évalué pour le 31 décembre 1861	852,016	»
Excédant de l'actif	9,048,408 fr.	34 c.

Armée fédérale. — L'armée fédérale se compose : 1° de l'armée régulière (*Bundesauszug*), formée des hommes de 20 à 34 ans, à 3 p. % de la population ; 2° de la réserve,

c'est-à-dire d'hommes ayant fait leur temps de service dans l'armée régulière, de 34 à 40 ans, à 1 1/2 p. °/₀ de la population; et 3° de la landwehr qui comprend tous les hommes en état de porter les armes jusqu'à l'âge de 33 ans et qui ne font pas le service dans l'armée régulière ou dans la réserve.

Voici les chiffres :

Armée régulière........	79,086 hommes.
Réserve	43,227
Landwehr	57,416
Total..........	179,730

Commerce. — Voy. l'*Annuaire* précédent.

TOSCANE (V. ITALIE).

TRIPOLI DE BARBARIE.

Voy. l'*Annuaire* précédent (Commerce).

TURQUIE.

Superficie des possessions directes, 2,085,596 k. c. — Popul. en Europe, 15,500,000; en Asie, 16,050,000, en Afrique 5,000,000. — Cap. Constantinople, 715,000 hab.

FINANCES. — *Dépenses.*

	Piastres.		Piastres.
Liste civile.....	100,000,000	Agriculture et trav. publics .	30,000,000
Pensions	25,000,000	Police..........	6,000,000
Guerre	250,000,000	Affaires étrang..	10,000,000
Artillerie	25,000,000	Intérieur.......	160,000,000
Marine.........	60,000,000	Finances	60,000,000
Justice.........	10,000,000	Intérêts........	30,000,000
Culte et instruction publique.	24,000,000		
		Total.........	790,000,000

Recettes.

Dîmes	250,000,000
Impôt sur les maisons et tribut militaire..	200,000,000
Douanes	150,000,000
Fondations pieuses	100,000,000
Domaines, mines, salines, pêcheries	90,000,000
TOTAL	790,000,000
En outre :	
Tribus de l'Égypte, de Tunis et des prov. Danub.	50,000,000

Dette publique (mai 1860).

			Liv. ster.
Emprunt anglais 1854, 6 °/₀ et 1 °/₀ amortissement.			3,000,000
— 1855, 4 °/₀ et 1 °/₀ —			5,000,000
— 1856, 6 °/₀ et 1 °/₀ —			5,000,000
			13,000,000
Dont il faut déduire les paiements suivants :			
Sur l'emprunt de 1854	liv. ster.	150,000	
— 1855		200,000	
— 1858		50,000	400,000
			12,600,000
Rentes Sehîm à 8 °/₀	80,000,000 p. à 110...		727,000
Hasné-Tahvili à 6 °/₀	250,000,000 p. à 110...		2,270,000
Consolidés à 6 °/₀ amortissement..	250,000,000 p.		
Amorti en mars 1860	5,000,000 p.		
	245,000,000 p.		2,227,000
A déduire Hasné-Tahvili et consolidés que le trésor de l'État a fait rentrer au fur et à mesure			474,000
			17,350,000
Mauv. monnaie d'argent et reste du papier-monnaie			2,150,000
Dettes diverses à des banquiers de Constantinople et Galata			3,000,000
Dettes de la liste civile			4,700,000
Dettes du ministère de la guerre, de l'arsenal, etc.			2,800,000
TOTAL en livres sterling...			30,000,000

Armée. — 178,000 h.; Retif (réserve) 125,000 h.; total 303,000 h.

Marine. — 8 vaisseaux, 12 frégates, 4 corvettes, 17 petits navires, 23 vapeurs.

Commerce. — Smyrne et autres ports de l'Asie. V. l'*Ann.* de 1860.

Navigation en 1859.

	Arrivés.		Sortis.	
	navires.	tonneaux.	navires.	tonneaux.
Turcs. Ottoman	4,845	559,862	4,389	497,012
— Valaque	420	39,095	437	43,502
— Moldave......	170	16,060	164	15,131
— Serbe	41	9,808	44	5,548
— Samiote	216	20,090	217	19,795
	5,692	644,915	5,251	580,988
Américain	26	9,201	26	9,201
Belge..............	10	3,997	10	3,997
Brêmois	15	4,877	15	4,877
Danois...............	31	5,577	31	5,579
Français	463	146,753	463	146,753
Grec	3,354	557,703	3,376	558,703
Anglais.............	1,563	460,166	1,612	474,905
Hambourgeois.......	1	384	1	384
Jérusalemien........	10	2,961	10	2,961
Ionien	47	80,065	452	77,593
Lubecquois	2	550	2	550
Mecklembourgeois...	119	12,151	115	11,812
Napolitain...........	351	106,251	364	102,502
Néerlandais	136	20,973	133	20,569
Autrichien et hanovr.	965	349,236	983	354,292
Oldenbourgeois	35	8,157	35	8,157
Prussien............	109	24,618	112	25,947
Romain..............	34	9,539	34	9,539
Russe	406	165,596	417	167,970
Sarde	1,295	307,450	1,296	307,600
Suédois et norwégien	338	87,216	332	85,868
Espagnol	2	1,030	2	1,030
Toscan	164	41,706	160	40,325
TOTAL...	15,588	3,051,229	15,232	3,002,066

ÉGYPTE.

Superficie plus de 400,000 k. c. dont les 9/10 en désert et terres incultes.—Popul. 5,125,000 âmes; cap. Le Caire, 200,000 hab.—Alexandrie, 400,000 hab.

Finances. — Recettes environ 765,000 bourses; dépenses 760,000 bourses (la bourse vaut 120 francs).

Dette. — 30 à 35 millions de francs, non compris l'emprunt de 1860 de 28 millions de francs.

Armée. — 21,000 h.

Marine. — 7 vaisseaux, 6 frégates, 4 corvettes, 9 autres navires, 23 transports.

COMMERCE.

Importation, exportation et navigation du port d'Alexandrie en 1859 (valeur en 1,000 piastres).

Provenance et destination.	Importation.	Exportation.	Provenance et destination.	Importation.	Exportation.
Amérique. . .	»	1,806	Pays-Bas. . . .	1,656	»
Belgique. . . .	1,597	308	Autriche. . . .	17,113	26,176
Barbarie. . . .	11,988	2,232	Sardaigne. . .	»	650
France.	19,422	35,230	Toscane. . . .	11,391	10,371
Grèce.	3,734	2,784	Turquie. . . .	37,508	27,050
Gr.-Bretagne	108,245	146,968	Syrie.	27,811	7,462
Iles Ioniennes	226	904			
Naples.	184	1,933	TOTAL. . . .	240,875	263,874

NAVIGATION.

	Entrés.	Sortis.		Entrés.	Sortis.
Navires à voiles :			Français.	73	73
			Anglais.	195	192
Chargés.	1,119	1,354	Néerlandais.	1	1
Sur lest.	527	249	Autrichiens.	55	55
A vapeur :			Ottomans.	36	36
Egyptiens.	27	26	Russes.	5	4
Américains.	»	1	Tunisiens.	1	1
Danois.	1	1			
			TOTAL.	2,040	1,993

Lin et graine de lin. — Il est arrivé de la Haute-Égypte au Caire, en 1859, environ 6,000 quintaux de lin à 80 piastres le quintal, et plus de 10,000 ardebs de graine de lin à 125 piastres l'ardeb. Ces marchandises ont été expédiées pour la France et l'Angleterre.

On fabrique dans plusieurs villes de la haute Égypte une grande quantité de toiles de lin très-grossières qui servent

à faire les sacs pour l'emballage du coton et de différentes autres marchandises.

Articles divers. — Voici à peu près ce qui s'est exporté en bloc, en 1859, du Caire, tant pour le Levant que pour l'Europe :

Peaux salées, pour environ.....	8,000,000	piastres.
Nattes	1,500,000	
Chiffons........................	1,200,000	
Henné...........................	900,000	
Couffes vides...................	800,000	
Objets manufacturés.............	800,000	
Sel ammoniac et Salpêtre........	700,000	
Musc et Essences de roses......	800,000	

PRINCIPAUTÉS DANUBIENNES.

Superfic.	Valachie..	71,788 k. c.	Population.	2,600,000 hab.
	Moldavie..	39,036		1,600,000
	Servie....	54,800		985,000

FINANCES. — *Budget de* 1847.

Valachie.

			Piastres.
Recettes.	Contributions ordinaires ...	27,388,729	37,616,217
	Contributions extraordinair.	8,551,988	
	Droits d'export. des céréales.	1,675,500	
Dépenses.	Ordinaires	31,214,313	41,441,601
	Extraordinaires et irrégul...	10,227,288	

Dette publique en 1857....................	27,284,444
En déduisant différentes créances de l'État.	12,516,575
Le trésor reste grevé d'une dette de...	14,767,869

Moldavie.

Recettes (1853)	13,235,230	Excédant...	778,906
Dépenses.............	12,456,324		

Dont tribut au sultan, 715,000 piastres.

En 1855, le budget se soldait par un déficit de ... 2,583,898

En 1856, la dette publique s'élevait à............ 6,984,148

non-compris 6,000,000 piastres exigées pour le rachat des esclaves émancipés.

Dette commune aux deux Principautés, 60 millions de francs.

Servie.

BUDGET DU 1er NOVEMBRE 1856 AU 31 OCTOBRE 1857 (1).

Recettes (en thalers de 5 fr.).

Capitation et impôt foncier....	894,400	Taxes judiciaires.	23,333 1/2
Douanes	216,666 1/2	Domaines	25,500
Postes et télégr..	16,136 1/2	Intérêts de capit.	14,000
Mines...........	64,200	Autres recettes..	84,395
			1,338,631 1/2

Dépenses.

Tribut à la Porte	106,153 8/12	Finances (dont 146,049 thlers pour l'exploit. des mines....	214,875 61/[illegible]
Au patriarche de Constantinople........	409 1/12	Intérieur (dont 172,000 thlers pour la force armée	847,030 41/48
Liste civile....	85,714 3/12		
Sénat.	53,614		
Ministères :			
Extérieur	30,584		
Justice........	142,766		
Culte	88,751		1,566,898 7/[illegible]

Dette. Néant.

Armée. Valachie............... 18,200 habitants.
Moldavie................ 15,944
Servie........... 3 à 4,000

COMMERCE ET NAVIGATION.

Moldavie.

Mouvement commercial de Galatz en 1859. — Il se traduit par un chiffre total de près de 38 millions de francs. Les importations y figurent pour 22,073,060 francs, et sont inférieures de 2,546,000 francs à celle de l'année précédente. L'exportation compte pour une somme d'environ 16 millions.

L'Angleterre est, comme toujours, au premier rang des pays de provenance. Elle a expédié à Galatz pour 8,056,000 francs de produits. Après l'Angleterre, viennent comme pays expéditeurs : La Turquie pour 6,642,000 fr., la

(1) D'après des nouvelles dignes de foi, venues de Belgrade, la moyenne des recettes et dépenses est évaluée à 7 1/2 millions de francs. Le déficit éventuel est couvert par un fonds de réserve (ALM. de Gotha.)

France pour 4,924,090, l'Autriche 463,000, les autres nations pour 1,988,000.

Les principaux articles importés à Galatz sont par ordre d'importance :

Sucres	6,960,000	Epices	284,000
Produits des manufactures	4,149,000	Cuirs fanés	278,000
Olives	2,291,000	Poudre de chasse	227,000
Tabacs	2,035,000	Quincaillerie	218,000
Fruits secs	1,839,000	Savons	208,000
Poissons salés	1,822.000	Goudrons	155,000
Huiles communes	730,000	Vins et Spiritueux	149,000
Cafés	586,000	Fers	136,000
Clous et plomb de chasse	364,000	Fer-blanc	148,000
Coton en laine	302,000	Rhum	94,000
Oranges et citrons	290,000	Huile fine	32,000
		Articles divers	825,000

L'exportation des céréales, principale source de richesse des Principautés Danubiennes, est aussi le plus grand élément du commerce moldave. Les expéditions de Galatz en 1859 représentent une valeur de 15,800,362 francs, dans laquelle les céréales figurent à elles seules pour 13,576,698 francs, savoir :

664,000	hectolitres	de blé	7,968,048 francs.
542,800	—	de maïs	4,342,880
159,080	—	de seigle	975,520
64,500	—	d'orge	299,250
1,421,380	hectolitres de céréales		13,576,698

Ces envois se répartissaient de la manière suivante entre les différentes nations :

Angleterre	4,851,000 fr.	Autriche	997,000
France	3,689,000	Gênes et Livourne	754,000
Turquie	1,870,000	Destinations div.	1,420,000

Le seigle est le seul grain dont l'exportation ait diminué en 1859 : il a fléchi de 22,156 hectolitres; le blé, le maïs et l'orge présentent respectivement, au contraire, une augmentation de 323.932, de 103,272 et de 50,968 hectolitres.

Navigation. — L'état général de la navigation à Galatz

a donné, à l'entrée, 533 navires jaugeant ensemble 89,126 tonneaux, et, à la sortie, 534 navires d'un tonnage total de 89,335 tonneaux, soit, entrées et sorties réunies, 1,067 bâtiments et 178,461 tonneaux: C'est 64 navires et 14,257 tonneaux de plus qu'en 1858.

Valachie.

Mouvement commercial d'Ibraïla en 1858. — L'ensemble des échanges s'est élevé en valeur à un peu plus de 43 millions de francs, dont 12,224,000 à l'importation et 30,873,000 à l'exportation des grains. On sait que l'exportation des céréales est la principale branche du commerce de cette place, qui en a expédié les quantités suivantes en 1858 :

Maïs......	1,492,000 hectolit.	valant	13,431,000 fr.
Froment...	902,000	—	902,000
Orge......	1,037,000	—	5,183,000

Ces 3 articles forment à eux seuls un total de 28,540,000 francs, auquel s'ajoutent pour 1,155,000 francs de haricots, 567,000 de graines de lin, quelques chargements de douves, du millet, de la laine et des bois de construction.

Sur les 30,873,000 francs que représente la totalité des produits sortis d'Ibraïla en 1858, l'Angleterre a pris pour 12,203,000, la Turquie pour 8,794,000, la France pour 5,509,000, l'Autriche pour 2,208,000.

La part de ces mêmes pays dans l'importation valaque par le port dont il s'agit s'est ainsi établie :

Turquie.....	4,258,000 fr.	Autriche....	12,000 fr.
Angleterre..	4,048,000	Autres pays.	2,918,000
France......	988,000		
		TOTAL.....	12,224,000

Les envois dont se compose ce chiffre consistent principalement en fer ouvré (2,263,000 fr.), sucre (3,314,000 fr.), tissus et fils de coton (1,757,000 fr.), huile (10,61,000 fr.), plus un grand nombre d'articles d'approvisionnement de moindre importance.

Navigation. — Elle se résume ainsi :

Entrée.......	1,646	navires.	254,891	tonneaux.
Sortie........	1,585	—	244,591	
TOTAUX....	3,231		499,482	

Voici quel a été le contingent des quatre États qui se partagent la majeure partie du commerce d'Ibraïla. (Entrée et sortie réunies.)

Turquie.........	1,840	navires jaugeant	269,489	tonneaux
Angleterre......	505	—	90,968	—
France..........	244	—	44,214	—
Autriche........	118	—	20,109	—

URUGUAY.

Superficie 290,000 k. c. — Popul. 217,429. — Cap. Montevideo, 35,000 habitants.

Finances. — 1860-1861. Recettes 3,579,802 piastres ; dépenses évaluées à la même somme.

Dette publique 20 millions de piastres, non compris 50,002 l. st. dus à l'Angleterre.

Commerce. — V. l'Annnaire de 1858.

VÉNÉZUÉLA.

Superficie 1,114,184 k. c. — Popul. 1,564,433 hab. — Cap. Caracas, 50,000 hab.

Finances.—Revenu, environ 3 millions de piastres fortes.

Armée. — 10,000 hommes.

Commerce en 1855-56.

Le mouvement général du commerce du Vénézuéla s'élevait pour l'année financière expirant au 30 juin 1855, à 13,169,798 gourdes (4 fr.), soit à 52,679,188 francs. Il présente pour l'exercice 1855-1856 une augmentation de 8,486,980 francs, répartie ainsi qu'il suit :

Importations en 1854-1855.	6,302,934	gourdes	25,211,736	fr.
— 1855-1856.	6,996,411	—	27,985,644	
Augmentation....	693,477		2,773,908	

Exportations en 1854-1855.	6,866,863	27,467,452
— 1855-1856.	8,295,130	33,180,520
Augmentation....	1,428,267	5,713,068

Cette augmentation s'est ainsi partagée entre les différents pays. Les États-Unis figurent en première ligne dans les importations pour la somme de 378,000 gourdes, soit 1,512,000 francs. Les villes anséatiques occupent le second rang pour la somme de 347,000 gourdes, soit 1,388,000 fr. L'Angleterre y est représentée par celle de 185,000 gourdes, 740,000 francs. Enfin, la France offre un excédant de 100,000 gourdes, 400,000 francs.

Les diminutions ont porté principalement.

Sur le Danemark, pour..	332,000	gourdes	1,328,000 fr.
Sur la Hollande, pour...	120,000	—	480,000
Sur l'Espagne, pour.....	71,000	—	284,000

Les exportations du Vénézuéla semblent avoir éprouvé de grands changements dans leurs destinations. Ainsi :

Les exportations pour les Villes anséatiques ont augmenté de......	927,000 gourdes.
Celles des États-Unis, de.........	1,034,000
— d'Espagne, de.............	310,000
— du Mexique, de............	48,000

Tandis qu'elle se sont réduites :

Pour le Danemark, de...........	381,000 gourdes.
L'Angleterre, de.................	85,000
La France, de....................	224,000
La Hollande, de..................	104,000

Etat des productions en 1858.

Café. — Les provinces qui fournissent à l'exportation du café sont principalement les suivantes :

Caracas des vallées de Tuy.............	30,000 quint.
— des parties montagneuses......	50,000
Aragua.................................	70,000
Carabobo, Cajedes, Zaracug, Barquisimebo et Coro......................	140,000
Maracaïbo, Tachira, Merida et Trujillo..	140,000
La Guyane, la Portuguesa et Varinas....	30,000
TOTAL.....	460,000

Cacao. — La production de cette denrée s'élève à plus de 100,000 fanégas (1), sur lesquelles 80,000 environ sont livrées à l'exportation. — Les principales provinces où le cacao est cultivé sont celles de Caracas, de Carabobo, de Maracaïbo et de Cumana.

Tabac. — Les principaux lieux de production, pour cet article, sont les provinces de Varinas, la Portuguesa, Cumana et Maturin. Depuis que l'un des premiers congrès du Vénézuéla a déclaré libre la culture du tabac et aboli la régie, cette branche de l'industrie agricole est tombée en décadence. L'exportation de cette feuille n'est plus que de 6,000 à 7,000 quintaux, et le pays en reçoit une quantité presque égale de la Havane et des États-Unis.

Cuirs. — Les vastes savanes appelées Llanas, qui embrassent une étendue de 9,000 lieues carrées, sont la région des pâturages du Vénézuéla ou paissent dans une liberté presque absolue d'innombrables troupeaux de bœufs. C'est une des principales richesses du pays. — L'exportation des cuirs de bœuf s'éleva, en 1858, à 630,378 cuirs, et représentait une valeur de 1,276,632 dollars (5,106,528 fr.).

WURTEMBERG.

Superficie 19,450 k. c. — Popul. 1,690,898 hab. — Cap. Stuttgard, 51,655. Ulm, 21,853.

FINANCES. — *Compte de* 1859.

Recettes : 13,926,571 florins ; dépenses : 13,822,531 florins.
Excédant : 104,040 florins.
Dette au 30 juin 1858 : 55,261,492 flor.
— 1er mai 1860 : 59,728,692 —

Recettes.

	1858-59. Recette brute.	1860-61. Revenu net.
Propriétés de l'Etat :		
Domaines	8,933,700 flor.	3,912,299 flor.
Voies de communication	5,471,430	1,769,391
Divers	173,610	103,610
TOTAL	14,578,740	5,785,300 flor

(1) La fanéga = 380 kilogrammes.

Impôts directs.........	3,688,500	3,658,000
Impôts indirects.......	4,816,360	4,300,637
TOTAL général...	23,083,600	13,743,937 flor.

Dépenses.

(*D'après le budget de* 1861-61).

Liste civile. Flor.	880,000	Affaires extérieur.	176,913
Apanages........	234,081	— intérieures.	1,637,897
Dette publique....	3,374,064	Cultes et instruction	1,730,138
Rentes...........	61,263	Guerre	2,995,799
Indemnités.......	48,693	Finances.........	745,068
Pensions, etc.....	687,450	Dépenses diverses	187,802
Gratifications.....	94,000	Fonds de réserve.	70,000
Conseil privé.....	40,083		
Justice...........	1,062,420	TOTAL....	14,025,665

Armée. — 13,000 h.

ZOLLVEREIN.

POPULATION DE L'ASSOCIATION DOUANIÈRE ALLEMANDE.

Elle était, en 1855, pour l'ensemble des États associés, de..............................	32,721,000 hab.
En 1858, d'après le tableau officiel adopté comme base de la répartition des recettes de douanes entre les divers États, la population totale du Zollverein s'élevait à..............	33,542,000 —
Accroissement en 3 ans..................	821,000 hab.

Les 2 chiffres se composaient ainsi aux deux époques comparées :

	1855.	1858.
Prusse..............	17,356,000	18,107,000
Autres États.........	15,365,000	15,435,000
TOTAUX....	32,721,000	33,542,000

FABRICATION DU SUCRE DE BETTERAVE.

Campagne de fabrication	Nombre de fabriq.	Betteraves employées.
1853—54...........	227	18,470,000 quint. mét.
1854—55...........	222	19,188,000
1855—56...........	216	21,840,000

1856—57...........	233	27,551,000
1857—58...........	249	28,915,000
1858—59...........	257	36,669,000

La Prusse seule comptait, en 1858-59, dans le nombre des usines à sucre, pour 221 (sur 257), et dans la consommation des betteraves, pour 31,600,000 quintaux métriques (sur 36,669,000).

Le Brunswick avait 14 fabriques ; la Bavière, 7 : le Wurtemberg, 6 ; la Saxe, 3 ; le Hanovre et la Thuringe, 2 chacun ; Bade et la Hesse-Électorale, 1 chacun.

INDUSTRIE DES ALCOOLS.

Voici le nombre des distilleries existantes :

1853.	12,065	dont en activité	8,406	ou 69	p. %
1854.	11,554	—	7,493	64	—
1855.	11,045	—	6,828	61	—
1856.	10,508	—	6,736	64	—
1857.	10,089	—	7,688	76	—
1858.	9,862	—	7,779	78	—

Si, dans la période de 1853 à 1858, le nombre des distilleries a diminué, la production s'est néanmoins accrue dans son ensemble, malgré la décroissance causée par l'augmentation des droits et par les mauvaises récoltes des premières années. Ce résultat est constaté par la quantité des principaux produits employés par la distillation, savoir :

	Pommes de terre.	Grains.
1853....	20,612,904 Scheffels (1).	3,630,300 Scheff.
1854....	18,751,049	3,526,428
1855....	19,181,681	3,827,865
1856....	20,278,691	3,090,083
1857....	26,507,743	4,121,786
1858....	24,466,045	4,786,893

Voici quels ont été les résultats de l'augmentation des droits, déduction faite des sommes restituées à l'exportation :

1853......	5,270,152 thal. (2)	1856......	7,646,794 thal.
1854......	5,494,793	1857......	8,259,350
1855......	6,404,374	1858......	8,287,044

(1) Le scheffel = 55 litres.
(2) Le thaler = 3 fr. 75 c.

Voici l'énumération des distilleries en activité, par provinces prussiennes :

Prusse (Province de)..	779	distilleries ou	12	p. %
Posen	280	—	4	—
Poméranie	268	—	4	—
Silésie	1,156	—	18	—
Brandebourg	680	—	11	—
Saxe..................	456	—	7	—
Westphalie...........	540	—	8	—
Rhin..................	2,215	—	36	—
TOTAL....	6,374	—	100	

Dans la Prusse, l'industrie des alcools présente ce fait, également remarqué dans les autres États de l'union allemande, c'est que le nombre des distilleries existantes a décru, tandis que celui des établissements en activité d'exploitation a augmenté.

1854.	10,015	distill. établies, dont en activité	6,551	ou 65 %
1855.	9,633	—	5,930	61
1856.	9,187	—	5,844	63
1857.	8,841	—	6,727	76
1858.	8,659	—	6,827	74

CAISSES D'ÉPARGNE A L'ÉTRANGER.

ANGLETERRE. — Au 20 novembre 1858, le montant total des dépôts aux caisses d'épargne de la Grande-Bretagne, en y comprenant les sociétés de secours mutuels et les établissements de charité, était de 38,200,000 livres sterl., soit 955 millions de francs. Au 20 novembre 1859, il est de 39,000,000 livres sterl., soit 975 millions de francs. Il en résulte une augmentation de 800,000 livres sterl., soit 20 millons de francs environ.

Le nombre des déposants qui, en novembre 1858, était de 1,409,000, s'est élevé, en 1859, à 1,507,000, soit près de 100,000 déposants de plus que l'année dernière.

Voici le nombre des déposants en Angleterre et le montant de leurs dépôts divisé par classes.

				Nombre des déposants.	Sommes dues en liv. st.
N'excédant pas 1 liv. sterl.				213,473	64,542
Au-dessus de......	1 jusqu'à	5		294,739	744,746
—	5 —	10		194,133	1,352,686
—	10 —	15		140,092	1,676,224
—	15 —	20		86,250	1,479,124
—	20 —	30		148,575	3,548,350
—	30 —	40		121,501	4,034,074
—	40 —	50		58,032	2,571,250
—	50 —	75		98,380	5,963,681
—	75 —	100		45,580	3,948,360
—	100 —	125		30,700	3,403,506
—	125 —	150		18,134	2,481,651
—	150 —	200		28,482	4,838,300
Excédant............		200		1,652	355,950
Dépôts individuels.....				1,479,723	36,462,240
Soit francs............			911,561,000		
Institut. charitables...				16,315	802,341
Soit francs............			20,058,000		
Soc. de secours mut..				10,738	1,731,095
Soit francs...........			43,277,000		
TOTAL....				1,506,776	38,995,876
Soit francs...........			974,896,000		
Nombre des sociétés de secours mutuels et montant de leur avoir				580	2,001,754
Soit francs			50,043,850		
Nombre total des déposants............				1,507,356	
Montant total des dépôts................					40,997,600
Soit francs...........			1,024,900,000		

AUTRICHE. *Vienne.* — Le compte rendu des opérations de la caisse d'épargne de Vienne se résume ainsi :

Au 31 décembre 1858, l'encaisse était de...	32,908,000	flor. pour	168,784 liv.
Augmentation en 1859.	1,221,000	—	»
Et sur les livrets, diminution de..........	»	—	160
Au 31 décembre 1859, l'encaisse était de...	34,201,000	—	168,624

Soit en moyenne, 203 florins ou 508 fr. environ.

Prague. — La caisse d'épargne de cette ville avait :

Au 31 décembre 1858, en caisse...........	24,508,000	flor.	pour	26,842 liv.
En 1859, il y a augmentation de...........	127,000	—		»
Et sur les livrets, diminution de..........	»			1,117
Au 31 décembre 1859, l'encaisse est de....	24,635,000	flor.	pour	85,125 liv.

La moyenne est de 290 florins par livret.

Saxe. — Voici le résumé du compte rendu des caisses d'épargne de Saxe :

Au 31 décembre 1857, en caisse...........	13,226,000	thal.	pour	224,600 liv.
Il y a eu, en 1858, accroissement de.....	1,515,000	—	et de	21,800
Au 31 décembre 1858, l'encaisse est de....	14,741,000	thal.	pour	246,400

En moyenne 59 thalers par livret.

Dresde. — Au 31 décembre 1858 :

En caisse.............	1,068,000	thal.	pour	25,578 liv.
Augmentation en 1859.	115,000	—	et de	770
En caisse au 31 décembre 1859...........	1,183,000	thal.	pour	26,348 liv.

En moyenne, 45 rixdalers, ou 165 fr. par livret.

Wurtemberg. *Stuttgard.*—Voici le résumé des comptes de 1858-1859 :

38,972 versements......	1,213,000 flor. (de 2 fr. 12 c.).
23,890 remboursements..	762,000
Excédant de versements.	451,000 flor.

Le solde en caisse au 30 juin 1859 était de 5,538,000 fl.
Le solde au 30 juin 1858 était de 4,183,000 florins.

Hambourg. — Le 31 décembre 1858, il est dû à 41,000 déposants 9,029,000 marcs banco, ou 17,155,000 fr. En moyenne 220 marcs de banque, ou 420 fr. environ.

SUISSE. *Bâle.* — Le solde, au 30 novembre 1858, était de :

	3,026,000 fr.	dus à	10,100 dép.
L'augmentat., en 1859, a été de.	420,000	et de	500
Et le 30 nov. 1859, cette caisse devait.	3,446,000 fr.	à	10,600 dép.

Soit, en moyenne, 323 fr. par livret.

Berne. — Le 31 décembre 1858, la caisse d'épargne de Berne comptait 7,738 déposants, à qui il était dû 3 millions 048,700 francs.

Au 31 décembre de l'année précédente, le nombre des déposants était de 7,536, et le montant des dépôts de 3,009,000 francs.

Le résultat de l'année 1858 a été une augmentation de 202 déposants, et de 39,700 fr. dans le solde qui leur était dû. La moyenne des livrets est de 393 fr.

Zurich. — Le canton de Zurich comptait, en 1857-1858, 28 caisses d'épargne; en 1858-1859, il y en avait 32, qui devaient, à 61,901 déposants, 9,319,800 fr.

L'année précédente, les 28 caisses devaient, à 57,789 déposants, 8,248,400 fr.

Il y a donc eu, en 1858-1859, augmentation de 4,112 déposants et de 1,071,400 fr. dans le solde qui leur était dû. La moyenne des livrets est de 155 fr.

Neufchâtel. — La caisse d'épargne de Neufchâtel devait, le 1er janvier 1859, à 10,485 déposants, 8,758,000, et, au 31 décembre de la même année, à 10,861 déposants, 9,087,600 fr.

C'est donc, pour l'année, une augmentation de 376 déposants et de 329,600 fr.

La moyenne de chaque livret serait de 836 fr.

Genève. — Au 31 décembre 1858, la caisse d'épargne de Genève devait, à 13,395 déposants, 5,719,500 fr.

Au 31 décembre 1359, elle ne devait plus, à 12,934 déposants, que 5,254,300 fr.

D'où résulte, pour l'année 1859, une diminution de 461 dans le nombre des déposants, et de 465,200 fr. dans le solde qui leur restait dû.

La moyenne des livrets est donc de 406 fr.; elle était, pour l'année précédente, de 427 fr.

Les résultats de l'année 1859 sont, pour cette caisse, diminution du nombre des dépôts, du solde dû aux déposants et de la moyenne des livrets.

ITALIE. *Lombardie.* — Au 1er janvier 1858, le solde dû à 82,445 déposants était de 23,475,029 florins, ou 57 millions 983,321 fr.

Au 1er janvier 1859, il y avait en circulation 91,867 livrets, auxquels il était dû 26,484,836 florins, ou 65 millions 417,464 fr. 92 c.

Enfin, au 1er janvier 1860, le nombre des livrets était de 96,904, et les sommes déposées montaient à 30,166,337 florins, ou 74,500,000 fr. environ.

Il y a donc eu dans les caisses lombardes, en 1858, une augmentation de 9,422 livrets et de 3,009,806 florins, soit 7,434,000 fr. environ, et en 1859, une augmentation de 5,443 livrets et de 3,779,049 florins, soit 9,334,000 fr.

La moyenne des livrets est de 768 fr,

Turin. — Au 31 décembre 1858, la caisse d'épargne de Turin comptait 5,936 déposants auxquels il était dû 2 millions 330,436 fr. Au 31 décembre 1859, le nombre des déposants était de 5,898, et leur avoir montait à 2,187,720 francs. Il y a donc eu une diminution de 38 livrets, et de 142 mille 716 francs. La moyenne des livrets est de 370 fr.

Florence. — Le 1er janvier 1858, la caisse d'épargne de Florence devait à 26,716 déposants un solde de 7,046,000 florins, soit 9,864,000 fr.

Au 31 décembre 1858, le nombre des déposants était de 27,161, et le chiffre des dépôts de 7,277,600 florins, soit 10,188,000 fr. Il y avait donc eu une augmentation dans cette caisse de 445 déposants et de 231,600 florins, soit 324,000 fr.

La moyenne des livrets, au 31 décembre 1858, était de 267 florins, soit 373 fr.

Modène. — La caisse d'épargne de Modène devait, au 31 décembre 1859, à 2,207 déposants, un solde de 500,800 fr., soit en moyenne 226 par livret. Depuis sa fondation en 1846, cette caisse d'épargne a prospéré, mais les événements de

l'année 1859 ont arrêté sa marche ascendante, qui continuera, du moins nous l'espérons, en 1860.

ÉTATS PONTIFICAUX. — Au 31 décembre 1857, les caisses d'épargne étaient au nombre de 46, et le solde dû par elles à leurs déposants était de 6,517,300 écus, soit 34 millions 216,000 fr.

Rome. — La caisse d'épargne de Rome présente, pour l'année 1859, les résultats les plus satisfaisants.

Le nombre des livrets était, à la fin de 1858; de 19,050.

Au 31 décembre 1859, il y en avait 19,064. Soit une augmentation dans le nombre de livrets de 592.

Quant au solde dû aux déposants, il était, au 31 décemb. 1858, de 2,375,000 écus romains, soit 12,468,700 fr.

Au 31 décembre 1859, il était de 2,386,000 écus rom., soit 12,526,500 fr.

La moyenne des livrets est de 121 écus, soit 635 francs environ.

Pour une population de 171,000 habitants, il y aura un livret par 9 habitants.

Forli.—La caisse d'épargne de Forli comptait, au 31 décembre 1858, 5,724 déposants, à qui il était dû 271,500 écus, soit 14,253,000 fr.

Au 31 décembre 1859, elle n'avait plus que 5,309 déposants, dont le solde était de 262,400 écus, soit 13,950,900 fr. ou en moyenne 263 fr. par livret.

ESPAGNE. *Madrid.* — Pendant l'année 1859, la caisse d'épargne de Madrid a vu le nombre de ses livrets, qui était au 1er janvier de 10,246, s'élever, au 31 déc. 1859, à 11,577. Soit une augmentation de 1,331 livrets.

Le solde dû à ses déposants, qui était au 1er janvier 1859 de 19,992,500 réaux, soit 5,000,000 de francs, s'élevait, au 31 décembre 1859, à 21,631,300 réaux, soit 5 millions 408,000 fr. C'est une augmentation, pour l'année 1859, de 1 million 648,800 réaux, soit 408,000 fr., et en moyenne 1,868 réaux par livret, soit 467 fr.

Barcelone.—Au 31 décembre 1858, la caisse d'épargne de Barcelone devait à ses déposants 9,539,100 réaux, soit 2,384,000 fr.

Au 31 décembre 1859, les sommes dues par cette caisse

s'élevaient à 10,722,900 réaux, soit 2,895,000 fr. environ. D'où résulte, pour l'année 1859, une augmentation de 1,183,779 réaux, soit environ 511,000 fr.

Russie. *Saint-Pétersbourg.* — Au 1er janvier 1858, il était dû aux déposants 2,222,000 roubles, ou 8,221,000 fr. Augmentation, en 1858, 92,000 roubles, ou 341,000 fr.

Au 1er janvier 1859, il est dû 2,314,000 roubles, soit 8,562,000 fr.

Varsovie. — Au 1er janvier 1859, 12,997 déposants possédaient 683,890 roubles, ou 2,735,000 fr.; au 1er janvier 1860, 14,878 déposants possédaient 800,790 roubles, ou 3,203,000 fr.; soit un accroissement de 1,881 déposants et de 116,900 roubles, ou 468,000 fr.

Chaque livret est en moyenne de 54 roubles, ou 216 fr.

Danemark. — Au 31 décembre 1856, il était dû à 186 mille 275 déposants 38,377,000 rixdales. Augmentation, en 1857, de 2,833 déposants et de 1,173,000 rixdales. Au 31 décembre 1857, il est dû à 189,108 déposants 39,550,000 rixdales, ou 110,740,000 fr., en moyenne 209 rixdales, ou 580 fr. environ.

Altona. — Au 31 décembre 1857, il était dû à 12,025 déposants 3,250,000 rixdales; augmentation en 1858, de 27 livrets et de 145,000 rixdales. Au 31 décembre 1858, il était dû à 12,052 déposants 3,395,000 rixdales, ou 9 millions 506,000 fr.; en moyenne, 283 rixdales, ou 790 fr. environ.

Belgique. *Bruxelles.* — La caisse d'épargne de cette ville devait, au 31 décembre 1858, à 1,700 administrations et 26,276 particuliers, une somme de 19,102,000 fr.; au 31 déc. 1859, le solde n'était plus que de 17,740,000 fr. dus à 1,595 administrations et 25,201 particuliers. Il y a donc eu diminution en 1859 : dans le solde, de 1 million 362,000 fr., et de 1,075 dans le nombre des livrets de particuliers, et de 105 dans celui des livrets d'administration.

La moyenne des livrets est descendue à 588 fr. pour les livrets de particuliers, et 1,831 fr. pour ceux des administrations.

Liége. — Nous voyons dans un compte rendu par l'administration de la banque liégeoise, que la caisse d'épargne

comprise dans cet établissement a un actif de 22 millions 219,000 fr. Nous mentionnons ce chiffre que nous n'avons pu ni contrôler ni comparer au nombre des livrets.

Tournai. — Au 31 décembre 1858, la caisse d'épargne de Tournai devait à 3,041 déposants 2,122,300 fr., soit en moyenne 697 fr. par livret.

ÉTATS-UNIS. *État de New-York.* — Au 1er janv. 1859, il était dû à 230,074 déposants, 48,195,000 dollars. Accroissement pour 1859, 43,623 déposants, 9,983,000 dollars.

Au 1er janv. 1860, il est dû à 273,697 dépos., 58,178,000 dollars, ou 290,890,000 fr., en moyenne 209 dollars, ou 1,045 fr.

Dans la ville de New-York, l'accroissement des dépôts pour l'année 1856 a été de plus de 4 millions de dollars (20 millions de francs), soit environ 15 p. °/o; pour chacune des deux années suivantes, il a été d'environ 6 p. °/o.

En évaluant à 750,000 âmes le chiffre de la population de New-York, le montant de chaque dépôt par rapport à la population est d'environ 50 dollars ou 250 fr. par habitant.

A Brooklyn, il est de 16 dollars, 80 fr.

A Albany, il est de 46 dollars, 230 fr.

A Rochester, il est de 37 dollars, 185 fr.

A Buffalo, un peu moins.

Massachusets. — Au 1er janvier 1859, 182,655 déposants possédaient 33,915,000 dollars. Accroissement en 1859, de 22,754 déposants possédant 5,509,000 dollars.

Au 1er janv. 1860, 205,409 déposants possédant 39 millions 424,000 dollars, ou 197,120,000 fr.

Eutaw Saving's Bank Baltimore. — Au 1er janv. 1859, 876,000 dollars, ou 4,380,000 fr. pour 2,800 livrets. Augmentation en 1859, de 171,000 doll., ou 855,000 fr. pour 565 livrets. En caisse au 1er janvier 1860, 1,047,000 dollars, ou 5,235,000 fr. pour 3,365 livrets.

Nous résumons dans le tableau qui suit le rapport des livrets avec la population.

	PROPORTI[ON] d'un livre[t]
Bâle, Vienne, Prague, Berne, Dresde, Genève, Altona, Lombardie	par 3 ha[b.]
Florence, Hambourg, Massachusets, Zurich	4
Neufchâtel, Saxe	7
Rome	8
Bruxelles	9
Tournai, New-York	10
Angleterre	11
Danemark	12
Modène	14
Turin, Madrid	25
Baltimore	59
Varsovie	101

CINQUIÈME PARTIE.

Variétés.

RÉSUMÉ ANALYTIQUE DES TRAVAUX

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

MAI 1860. — AVRIL 1861.

Organisation, Commissions. — Un décret du 5 décembre 1860 a transféré cette Académie, comme l'Institut tout entier, dans les attributions du ministre d'État.

Le renouvellement du bureau a porté à la présidence M. Ch. Giraud, vice-président, en remplacement de M. Louis Reybaud. M. Lélut a été élu vice-président.

MM. Villermé et Barthélemy Saint-Hilaire ont été renommés membres de la Commission administrative de l'Académie, ce qui les constitue en même temps membres de la Commission centrale administrative de l'Institut.

Décès et Elections. — Parmi les membres titulaires, l'Académie a perdu M. Laferrière (section de législation), qui a été remplacé par M. Renouard, et parmi les membres libres, M. Horace Say, qui a été remplacé par M. Drouin de Lhuys. Les correspondants décédés, MM. Dieterici (Prusse) et Tooke (Angleterre), ont été remplacés par MM. Guillaume Roscher (à Leipzig), et John Stuart Mill (à Londres), l'un et l'autre auteurs de Traités célèbres sur l'économie politique.

Travaux. — L'Académie a entendu, pendant l'année 1859-60, la lecture des Mémoires, Fragments et Rapports suivants :

SECTION DE PHILOSOPHIE. — M. Cousin a lu un fragment de son histoire sur *Spinosa et son système*, qui a provoqué des observations de MM. Damiron et Franck, relatives à l'in

fluence des idées de Descartes et des philosophes juifs sur Spinosa. Il en a lu un second consacré à la défense de Descartes contre les accusations de Leibnitz.—M. Barthélemy Saint-Hilaire a continué la lecture de son mémoire sur *les Védas et l'ancienne religion brahmanique*. M. Franck a communiqué un mémoire sur *les publicistes du* XVIIe *siècle. L'Ecole de la résistance : Suarez*, ***Mariana***, *Selden* ce mémoire a donné lieu à un débat sur le caractère moral de la course en mer, entre MM. Giraud, Dupin aîné, qui l'ont excusée, et MM. Michel Chevalier, Passy, Ad. Garnier, Wolowski, Pellat, qui l'ont repoussée, conformément à la déclaration du congrès de Paris en 1856. — Le même membre a lu des observations sur *les Langues d'origine sémitique*, et des fragments d'un rapport sur l'*Education des Sourds-Muets*, dont il a été chargé par l'Institut, en réponse à un vœu du ministre de l'intérieur.

Section de morale.—M. Ad. Garnier a lu un mémoire sur *la Théodicée considérée dans ses rapports avec la morale religieuse*. — M. Villermé a lu un mémoire sur *les Ages respectifs des époux dans le mariage*. — M. Louis Reybaud a lu son *Rapport sur une Mission relative à la condition morale, intellectuelle et matérielle des Ouvriers qui vivent de l'industrie du coton*, en France, en Angleterre, Suisse et Allemagne. Un premier fragment a donné lieu à une observation de MM. Lucas, Lavergne, Passy, Dumon. — Un autre fragment a été lu au nom de l'Académie dans la séance générale des cinq classes de l'Institut, le 14 août 1860.

Section d'histoire. — M. Mignet, secrétaire perpétuel, a lu, en séance publique du 26 mai 1860, une notice historique sur la vie et les travaux de M. le comte Portalis, ancien premier président de la Cour de cassation, et membre de l'Académie.

Section d'économie politique et de statistique. — M. Ch. Dupin a relevé, dans un *Mémoire sur les Ecrivains historiques relatifs à l'Inde moderne*, de graves erreurs de l'historien Macaulay dans l'appréciation des hommes et des choses. — M. Wolowski a continué ses lectures sur l'*Histoire des Relations commerciales entre la France et l'Angleterre*. Il a lu, en séance générale de l'Institut, le

Grand dessein de Henri IV, exposé du plan de ce roi sur l'union et la confédération de la chrétienté, en vue de la paix européenne. — M. de Lavergne a lu un *Mémoire sur les Assemblées provinciales de France*, destiné à mettre en lumière le rôle, éminemment utile, de ces institutions qui signalèrent l'influence de Turgot et de Necker, et les bonnes intentions de Louis XVI.

SECTION DE LÉGISLATION. — M. Laferrière, qu'une mort prématurée devait frapper, a achevé la lecture de son mémoire sur l'*Histoire et l'organisation comparée des Etats provinciaux*, qui a donné lieu à des observations de MM. Cousin et Lavergne; l'ensemble de ce travail montre comment le patriotisme et les libertés locales se conciliaient, au sein de ces États, avec l'unité nationale, et sous quels coups violents ou habiles de la monarchie ils succombaient. Ce mémoire a donné lieu à une discussion à laquelle ont pris part MM. Dupin, Passy, de Parieu, Damiron. — M. Giraud a achevé la lecture de son mémoire sur la *République de Cicéron*. Le même membre a commencé la lecture d'un mémoire sur l'*Esclavage des Nègres*, ayant pour objet d'expliquer les causes qui ont produit cette institution et en prolongent encore la durée dans le monde chrétien et moderne.

SECTION DE POLITIQUE, FINANCES ET ADMINISTRATION. M. d'Audiffret a lu un *Aperçu des progrès du Crédit public et de la fortune nationale depuis* 1789 *jusqu'à* 1860, démontrant que les progrès de la fortune nationale et du crédit public ont été constamment subordonnés aux vicissitudes politiques et aux formes de gouvernement plus ou moins favorables à la marche providentielle de la civilisation. A ce sujet, MM. Dupin et Michel Chevalier échangent des observations avec l'auteur sur les dangers que fait courir à l'État l'abus du crédit public.

ACADÉMICIENS LIBRES.—M. Moreau de Jonnès a lu une *Étude historique sur les trois races d'hommes qui ont peuplé les Antilles avant leur découverte*. Il a fait une autre communication relative au rapport sur les travaux du Conseil central de salubrité et des Conseils d'arrondissement du département du Nord pendant l'année 1859.

CORRESPONDANTS. — M. Duchâtelier a lu un *Mémoire*

sur quelques modes de la propriété en Bretagne, dans lequel la question du domaine congéable est traitée à fond.— M. Frédéric Sclopis a adressé un mémoire dont on a donné lecture, sur l'*Histoire de la Législation italienne sous la domination française*, de 1800 à 1814, qui éclaire d'une nouvelle lumière quelques événements contemporains.

SAVANTS ÉTRANGERS A L'ACADÉMIE. — M. Gaberel a adressé un mémoire sur *les Suisses romands et les réfugiés de l'édit de Nantes*, où il montre les épreuves religieuses et politiques subies par les protestants français que la révocation de l'édit de Nantes exila en Suisse. — M. Rondelet a adressé un mémoire dont lecture est donnée, sur *les Lois morales de la production matérielle*, essai de conciliation entre l'économie politique et la philosophie. — M. Homberg a adressé un mémoire dont il est donné lecture, sur le *Vagabondage*. L'auteur recherche comment on pourrait donner aux peines contre le vagabondage une efficacité sérieuse qui leur manque aujourd'hui. — M. Ed. de la Barre-Duparcq a lu un mémoire, *Parallélisme des progrès de la civilisation et de l'art militaire*, ayant pour objet d'établir une corrélation constante entre ces deux ordres de faits. — M. Cochin a lu un mémoire sur *les Résultats comparés de l'Esclavage et de l'Émancipation dans les colonies de France et d'Angleterre*, dans lequel il constate que, d'après les résultats de l'expérience, l'abolition de l'esclavage ne doit inspirer aucun regret à ces deux nations. — M. Nourrisson a lu un mémoire sur les travaux inédits de Leibnitz, sous ce titre : *Une Visite à Hanovre*, qui a donné lieu à des observations de M. Cousin. — M. Fouché du Careil a fait une lecture sur un mémoire de Leibnitz, relative au livre du juif Maimonide, intitulé : *Le Livre des Egarés*.

RAPPORTS. — M. Odillon Barrot. Rapport verbal sur un ouvrage de M. de Larcy, intitulé : *Des Vicissitudes politiques de la France*, suivi d'observations de MM. Cousin, Barthe, Laferrière.—M. Baude. Rapport verbal sur le livre de M. Conte-Granchamp, intitulé : *La Corse, sa colonisation et son rôle dans la Méditerranée*, suivi d'observations de M. Dunoyer. — M. Michel Chevalier. Rapport verbal sur un livre de M. Jules Duval, intitulé : *Gheel, ou*

une Colonie d'aliénés vivant en famille et en liberté, suivi d'observations de MM. Lélut, Dunoyer, Giraud, Villermé. Le même. Rapport sur un écrit intitulé : *Mémoires sur la nécessité d'introduire en France les Banques de dépôt, les chèques et les virements de chèques, d'après la méthode anglaise.*— M. Cousin. Rapport verbal sur le troisième volume de la traduction des *Ennéades de Plotin*, par M. Bouillet. — M. Damiron. Rapport verbal sur un ouvrage de M. Nourrisson, intitulé : *la Philosophie de Leibnitz.* — M. Dunoyer. Rapport sur un ouvrage de M. de Fontpertuis, intitulé : *Etudes sur les enfants assistés*, et un autre sur un ouvrage de M. Dupuit, intitulé : *La liberté commerciale, son principe et ses conséquences.* Le même. Rapport sur un ouvrage de M. Du Puynode, intitulé : *Les Lois du travail et de la propriété.* — M. Egger (de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres). Communication sur l'ouvrage de M. de Koutorga, relatif aux *Trapèzistes ou banquiers d'Athènes.* Rapport sur un *Traité de droit constitutionnel* et un *Traité de droit public dans la paix et dans la guerre*, par M. Saripolos. — M. Ad. Garnier. Rapport sur un ouvrage de M. Paul Janet, intitulé : *Etudes sur la dialectique dans Platon et dans Hegel.*—Le même. Rapport verbal sur un ouvrage de M. Nourrisson, intitulé : *Histoire et Philosophie, Etudes accompagnées de pièces inédites.* — Le même. Rapport sur un ouvrage de M. Rondelet, intitulé : *les Mémoires d'Antoine.*—Le même. Rapport verbal sur un ouvrage de M. Émile Laurent, intitulé : *Paupérisme et assistance*, suivi d'observations de MM. Villermé et Michel Chevalier. — M. Ciraud. Rapport verbal sur un ouvrage de M. Frégier, intitulé : *Portalis, philosophe chrétien.* — M. Guizot. Rapport verbal sur un ouvrage de M. Béchard, intitulé : *Le Droit municipal dans l'antiquité.*—M. Laferrière. Rapport sur un ouvrage de M. Renouard, intitulé : *Du Droit industriel.* — M. de Lavergne. Rapport sur un ouvrage de M. Maurice Block, intitulé : *Statistique de la France comparée avec les autres Etats de l'Europe.* — M. Lélut. Rapport sur un ouvrage de M. Armand Husson, intitulé : *Projet de statistique médicale des hôpitaux de Paris.* — M. Ch. Lucas. Rapport sur un ouvrage de M. le docteur Parchappe, relatif à la

Statistique médicale des établissements pénitentiaires. — Le même. Rapport sur un ouvrage de M. Léon Vidal, intitulé : *l'Espagne en* 1860. — M. Moreau de Jonnès. Rapport sur les travaux du Conseil central de salubrité et des Conseils d'arrondissement du département du Nord en 1859. — M. de Parieu. Rapport sur un écrit intitulé : *Rewiew of the statistic of Spain, down to the years* 1857-58. — M. de Passy. Rapport sur la quatrième édition du *Traité d'Economie politique*, par M. Joseph Garnier. — Le même. Rapport sur un ouvrage de M. Audiganne, intitulé : *Populations ouvrières et industrielles de la France*, suivi d'observations de M. Wolowski. — M. de Rémusat. Rapport verbal sur un ouvrage de M. Mouchet, intitulé : *Saint Anselme, sa vie et son temps.* — M. Barthélemy Saint-Hilaire. Rapport verbal, 1° sur un ouvrage de M. Chaignet, intitulé : *Principes de la science du Beau;* 2° sur un ouvrage de M. Ch. Lévêque, intitulé : *De la science du Beau*, étudiée dans ses principes, dans ses applications et dans son histoire. — Le même. Rapport verbal sur un ouvrage de M. Des Étangs, intitulé : *Études sur la mort volontaire.* Du suicide politique en France depuis 1789 jusqu'à nos jours. — Le même. Rapport sur un voyage au pays des Mormons, par M. Jules Rémy. — M. Villermé. Rapport sur un livre de M. Druhen, intitulé : *De l'indigence et de la bienfaisance dans la ville de Besançon.* — M. Wolowski. Rapport sur *le Droit civil français* par Zachariæ, traduit de l'allemand sur la cinquième édition, annoté et rétabli suivant l'ordre du Code Napoléon, par MM. Massé et Vergé, suivi des observations de MM. Giraud, Cousin et Passy. — Le même. Rapport verbal sur deux ouvrages de M. Horn, intitulés, l'un : *Jean Law;* l'autre : *Annuaire international de crédit public*, suivi d'observations de M. Michel Chevalier. — Le même. Rapport sur la *Statistique de la France et le dénombrement de la population en* 1856, suivi d'observations de MM. de Lavergne, Dunoyer, Ch. Lucas, Cousin, Passy, Moreau de Jonnès.

CONCOURS ACADÉMIQUES.

Les prix décernés ont figuré dans l'*Annuaire* de cette année. Ceux à décerner en 1861 ne sont pas encore attri-

bués au moment de l'impression du présent ouvrage, sauf le suivant :

Prix décernés en 1861. — Le prix d'une valeur de 1,500 fr. fondé par M. Halphen « *pour l'auteur de l'ouvrage littéraire qui aura le plus contribué au progrès de l'instruction primaire, ou à la personne qui d'une manière pratique, par ses efforts ou son enseignement personnel, aura le plus contribué à la propagation de l'instruction primaire*, a-été, sur le rapport de M. Guizot, décerné à M. Rapet, inspecteur des écoles primaires du département de la Seine, déjà honoré de six prix ou accessits par l'Institut, lauréat du grand prix de 10,000 francs pour son *Manuel de Morale et d'Economie politique* à l'usage des classes ouvrières.

Concours ouverts. — A. *Prix à décerner en* 1862. (Les dates qui suivent les sujets du concours indiquent le dernier terme accordé pour la remise du manuscrit ou livre au secrétariat de l'Académie.)

Histoire.—Rechercher et retracer, en se servant des documents imprimés et en recourant aux documents inédits, les origines de nos établissements dans les Indes orientales, en expliquer les progrès, et indiquer les causes diverses de leur décadence jusqu'à l'affermissement de la domination anglaise, en assignant la part qu'ont eue, soit dans leur développement, soit dans leur ruine, l'État, les Compagnies et les rivalités personnelles.—Prix 1,500 francs.— 31 octobre 1861.

Économie politique. — Du prêt à intérêt. En retracer l'histoire, principalement à partir des premiers siècles du moyen âge, constater et caractériser les résultats des lois qui, à diverses époques, vinrent en affecter l'usage et le taux. — Prix 1,500 francs.—30 novembre 1861.

Histoire. — Rechercher, à l'aide des documents publiés et inédits, les changements introduits ou tentés sous le règne de Charles VII, soit dans les conseils du Roi et la conduite générale des affaires, soit dans l'établissement des impôts et l'état de l'administration, soit dans la formation et l'organisation de l'armée, soit dans les rapports de l'Église avec l'État, et assigner la part qu'ont pris à ces di-

verses mesures la noblesse, le clergé et le tiers état.—Prix 2,500 francs.—31 décembre 1861. (Fonds Bordin).

Législation. — Rechercher, au point de vue philosophique et moral, quelle est, d'après leur nature et leur mode d'infliction, l'influence des peines sur les idées, les sentiments, les habitudes de ceux à qui elles sont infligées, et sur la moralité des populations. — Prix 2,500 francs. — 31 décembre 1861. (Fonds Bordin).

Philosophie.—Du rôle de la psychologie en philosophie, avec une appréciation des principales théories psychologiques anciennes et modernes, et de l'influence qu'elles ont exercées sur les systèmes généraux de leurs auteurs.—Prix 1,500 francs. — 31 décembre 1861.

Économie politique. — Déterminer les causes auxquelles sont dues les grandes agglomérations de population; expliquer les effets qui s'ensuivent sur le sort des différentes classes de la société, et sur le développement de l'industrie agricole, manufacturière et commerciale.—Prix 1,500 fr. —31 décembre 1861.

Finances. — De l'impôt avant et depuis 1789. — Avant 1789, l'inégalité était le caractère dominant de l'impôt et de sa perception; tout était classé, les territoires, les personnes et les choses; le principe contraire, qui a prévalu depuis, a servi de base au système financier qui régit la France.—Les concurrents étudieront les résultats des deux régimes, soit à l'égard des populations, soit à l'égard de la puissance publique. Les études sur les temps qui ont précédé 1789, présentées sommairement, devront servir à déterminer les points essentiels de comparaison entre l'époque ancienne et l'époque moderne. — Les concurrents devront étudier l'assiette de l'impôt et les formes de sa perception dans leurs rapports avec les règles de la justice distributive, avec le respect des personnes et de la propriété, avec les habitudes des populations. — Ils étudieront également l'assiette et le mode de perception dans leurs rapports avec la production de la richesse. — Ils rechercheront dans quelle proportion les éléments divers dont la richesse nationale se compose contribuent directement ou indirectement à la charge commune, et sur qui retombent en définitive les impôts. — Les concurrents traiteront le sujet en s'éclairant à

la fois des lumières de la théorie et de l'étude exacte des lois, des faits et résultats.—Prix 1,500 fr.—31 mars 1862.

Finances. — Du contrôle dans les finances et sur les recettes et dépenses publiques. — Les concurrents devront exposer les principes sur lesquels reposent le contrôle et les distinctions qui leur sont propres; rechercher dans les temps éloignés les traces de son existence, — montrer sa marche progressive, et faire connaître son existence actuelle sous le point de vue législatif, administratif et judiciaire. Ils devront comparer les méthodes et les formes suivies en France et dans les principaux États de l'Europe. — Prix 1,500 fr. —31 mars 1862.

B. *Prix à décerner en* 1863. — *Administration*. — Déterminer les connaissances utiles aux administrateurs qui peuvent être comprises dans l'enseignement public. Distinguer les aptitudes administratives qui semblent appeler une instruction théorique et collective d'avec celles qui se développent mieux par le noviciat et la pratique. Etudier le développement, surtout depuis 1789, des institutions qui ont été établies en France pour préparer, par voie d'enseignement, soit à la connaissance des lois administratives en général, soit à certaines spécialités de l'administration publique. — Comparer ces institutions dans leur état actuel avec celles qui sont en vigueur dans divers États de l'Europe, et particulièrement en Allemagne. — Rechercher, à l'aide de cette comparaison, les éléments d'extension et de transformation qui pourraient servir à améliorer, sous ce rapport, les institutions d'enseignement de la France.—Prix, 2,500 francs. — 31 décembre 1862. (Fonds Bordin.)

C. *Fondations particulières*. — Les prix provenant de la fondation *Bordin* sont compris dans les programmes qui précèdent.

Prix Beaujour (quinquennal) pour 1862. — Les institut tions de crédit.—Des moyens de crédit dans leurs rapports avec le travail et le bien-être des classes peu aisées. — Retracer et faire connaître l'histoire des institutions, notamment des monts-de-piété, des banques d'Écosse, et des banques d'avances de Prusse (*Vorschussbanken*).—Rechercher ce qui a produit le cautionnement comme moyen de crédit,

si ce moyen est susceptible d'applications nouvelles, et signaler les causes qui peuvent en étendre ou en restreindre l'usage. — Prix, 1,500 francs. — 31 décembre 1861.

Prix Moroques (quinquennal) pour 1862. Au meilleur ouvrage (imprimé) sur l'état du paupérisme en France, et les moyens d'y remédier. — Prix 2,000 francs. — 31 décembre 1861.

Prix Léon Faucher (triennal) pour 1863. — Histoire commerciale de la ligne hanséatique. — Les concurrents auront à faire connaître l'origine de la ligne, sa constitution, ses règlements, les causes économiques de ses progrès, de sa décadence et de sa chute, et l'influence qu'elle a exercée sur la marche générale du commerce en Europe. — Prix 3,000 francs. — 31 décembre 1862.

D. *Prix de diverses Académies.* — Dans les prix que distribuent les autres Académies, il en est plusieurs qui rentrent dans le cadre des sciences morales, économiques et politiques. Nous citerons entre autres :

A l'Académie française. Les prix d'une valeur variable pour les ouvrages les plus utiles aux mœurs. — Les prix Gobert, de 9,000 fr. et 1,000 fr. pour le *morceau le plus éloquent d'Histoire de France.*

A l'Académie des Sciences. Le prix annuel de Statistique.

A l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Les prix Gobert, de 9,000 fr. et 1,000 fr. pour le *travail le plus savant et le plus profond sur l'Histoire de France.* — Divers sujets d'histoire.

JULES DUVAL.

COMPTE-RENDU

DES SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE.

Comme l'année dernière, la société d'économie politique s'est livrée à des discussions approfondies sur plusieurs points de doctrine économique qui ont prouvé de nouveau son amour du vrai, du bien et du juste. Ainsi que nous le

disions, elle ne s'est pas bornée à l'examen des questions empreintes d'un cachet d'actualité, elle a, comme toujours, porté ses investigations sur les principes de la science pure, sur l'ontologie de l'Économie politique.

Nous nous étions arrêté l'an passé, dans notre compte-rendu à la réunion du 5 mars, nous devons donc cette année reprendre notre travail à partir de la réunion du 5 avril.

La discussion sur les effets de la liberté du commerce, les résultats de la liberté de la boucherie et de l'introduction des bestiaux étrangers, a continué pendant la séance du 5 avril, à propos d'une lettre de M. Dupuit, inspecteur des ponts et chaussées, adressée à M. J. Garnier, secrétaire perpétuel de la société. Dans cette lettre M. Dupuit, à qui l'on avait reproché d'avoir oublié les effets du drainage des machines et des perfectionnements agricoles qui ont neutralisé l'abaissement de la rente, conséquence naturelle de l'introduction des céréales étrangères, M. Dupuit veut trouver les causes qui ont compensé les effets de la libre introduction des céréales en Angleterre, non dans ces améliorations, mais bien dans l'augmentation de la population et dans la plus grande abondance des métaux précieux.

Dans cette même lettre, M. Dupuit rapousse le reproche qu'on lui avait adressé de prêter une oreille complaisante aux doléances des industriels retardataires, il dit et reconnait au contraire que le nouveau traité avec l'Angleterre aura de bons résultats, mais qu'il faut l'accepter sans prétendre qu'il ne blessera aucune industrie ; mais *quoiqu'il* en blesse quelques-unes.

C'est cette lettre qui a fait reprendre la discussion sur le sujet qui avait été déjà abordé dans la séance du 5 février, et qui a rempli de nouveau celle du 5 avril.

MM. de Tchihatcheff, chambellan de l'Empereur de Russie, Napier, directeur de la société générale de drainage en Angleterre, Walter-Arnberg, professeur de droit et d'économie politique à l'université d'Upsal, et Sidorenko, professeur désigné pour le cours d'Économie politique à l'université de Kieff en Russie, assistent à cette séance en qualité d'invités.

Après les renseignements pleins d'intérêt sur l'enseignement de l'Économie politique en Suède, donnés par M. Walter-Arnberg, M. Wolowski présente des observations sur la lettre de M. Dupuit, dont il est question plus haut. Il établit que l'on peut être partisan de la liberté commerciale, sans abdiquer la prévoyance nécessaire pour éviter les dangers que des changements trop brusques peuvent produire, et prouver que la réforme douanière n'entraînera aucun des désastres que prédisent les adversaires de l'Economie politique. Ce n'est point cacher son drapeau. Rien ne lui semble à la fois plus erroné et plus dangereux que de présenter les grandes branches de l'industrie comme exposées à un échec inévitable, si la réforme se réalise. La France n'est menacée par le traité de commerce avec l'Angleterre, ni pour l'industrie de la laine, ni pour l'industrie du coton, elle continuera à exploiter la houille et à produire du fer.

M. Dussard, ancien préfet et conseiller d'État, croit que l'on s'occupe trop de la question d'application. Il s'agit ici du principe économique; les ménagements dans la transition sont l'affaire du législateur.

M. Dupuit espère avoir convaincu les lecteurs du *Journal des Économistes*, que toutes les améliorations agricoles sont des causes de diminution de la vente et non pas d'augmentation. Il maintient que les résultats de la liberté commerciale sont d'autant meilleurs pour un pays soumis antérieurement au régime prohibitif, qu'ils y amènent de plus grands bouleversements dans les industries.

M. de Lavergne voit un grand inconvénient à la thèse soutenue par M. Dupuit, c'est qu'elle pose comme vraies des hypothèses impossibles. Il en résulte que les esprits se remplissent de fantômes effrayants, qu'on a ensuite beaucoup de peine à dissiper. L'Économie politique n'est pas un assemblage de visions, elle a sans doute des théories, mais ces théories reposent avant tout sur l'étude des faits. Or, les faits sont absolument contraires à ce bon marché chimérique dont M. Dupuit dote les produits étrangers, par opposition aux produits français.

M. Wolowski soutient qu'il ne s'agit pas ici d'une pure question de théorie seulement, mais qu'il faut s'inquiéter de l'application. L'Économie politique abdiquerait si elle

se tenait dans les nuages, si elle substituait à la réalité des choses dont il s'agit de déterminer la marche et les rapports, des entités chimériques. Il faut qu'elle étudie les faits, qu'elle prenne pied dans les intérêts vivants des sociétés humaines; autrement elle mériterait les reproches qu'on lui a quelquefois adressés.

M. Dupuit termine la discussion en s'élevant contre la pensée qu'on lui prête de se tenir dans les nuages de la théorie, d'embarrasser la discussion d'hypothèses irréalisables. Il croit devoir faire observer que les craintes qu'il a manifestées ne sont que la reproduction de celles des industries menacées.

Le 5 mai, M. le secrétaire perpétuel rappelle deux pertes récentes que vient de faire la société, dans la personne de M. Duffour-Dubergie et dans celle de M. Ch. de Brouckère, bourguemestre de Bruxelles, l'un de ses membres associés à l'étranger.

M. Dufour a été l'un des plus ardents promoteurs de la réforme douanière, il avait été, en 1846, l'un des membres les plus zéles de l'association pour la liberté des échanges.

Quant à M. de Brouckère, c'était l'un des hommes d'État les plus remarquables de ce temps-ci, il avait grandement contribué à la constitution du royaume de Belgique, il avait toujours montré un grand zèle pour les progrès de l'Économie politique; la société a témoigné de vifs regrets des pertes éprouvées par elle.

M. le secrétaire général donne communication de la lettre par laquelle le bureau a informé le prince Alexandre-Jean, souverain des Principautés-Unies de Moldavie et de Valachie, de la vive sympathie que la société avait éprouvée pour différents passages de son message aux chambres roumaines, et lui offrir le titre de membre associé à l'étranger. Il donne lecture de la réponse du prince par laquelle celui-ci accepte le titre qui lui est offert et annonce qu'il fera adresser chaque année à la société un résumé des travaux des directions statistiques des principautés.

La société reçoit l'hommage d'une traduction anglaise des *Harmonies économiques de Bastiat*, et vote des remerciements à son auteur, M. Stirling (1).

(1) Auteur de

La discussion s'engage sur la question des octrois, formulée à l'ordre du jour en ces termes : « L'octroi de Paris ne pourrait-il être supprimé. »

M. Horn déclare l'octroi un impôt mauvais, oppressif et inéquitablement réparti ; il donne comme preuve de l'excellence de ce jugement, qu'il dit être unanime, la suppression proposée de l'octroi en Belgique. Seulement, la manière dont le gouvernement belge veut le remplacer en faisant payer chaque année, par le trésor, aux communes intéressées, la somme de 14 à 15,000,000 de francs, que leur enlèvera l'abolition de l'octroi, lui paraît mauvaise, elle est de nature à compromettre l'indépendance des villes ainsi subventionnées par l'État.

M. Wolowski fait observer que tout impôt a des inconvénients ; mais que tant que les villes auront des besoins, l'octroi y sera nécessaire, tout aussi longtemps que l'on indiquera pas d'autres sources de produits équivalents.

M. Quijano parle, pour remplacer l'octroi, d'un impôt sur la valeur locative des maisons, comme de la contribution la plus équitable, en ce sens que c'est le taux des loyers qui représente le mieux la fortune de chacun.

M. Dupuit, inspecteur général des ponts et chaussées, défend les octrois malgré leurs inconvénients, leur perception dispendieuse et leur caractère gênants pour le public ; on a tort de prétendre qu'ils sont attaquables au point de vue de la justice et de l'équité, et il est inexact de dire qu'ils pèsent plus particulièrement sur les ouvriers ; car ils faut tenir compte de leur influence sur les salaires.

M. Paul Coq assimile les octrois à des douanes intérieures, c'est un système également fiscal, qui restreint les forces de la production en pesant sur la consommation par les limites dans lesquelles on enferme les besoins, et qui profite au luxe des villes.

M. De Lavergne n'est pas grand partisan des octrois. C'est un impôt gênant, coûteux à percevoir, favorable à la fraude, ayant en somme beaucoup d'inconvénients. Le système suivi à Londres est meilleur, qui consiste à percevoir dans chaque quartier des taxes particulières pour le pavage, l'éclairage, l'entretien des agents, etc., mais l'octroi est passé dans les habitudes, il rapporte des revenus énormes

qu'il serait difficile, pour ne pas dire impossible, de remplacer.

On dit que l'octroi pèse surtout sur les classes moyennes et populaires; la raison en est simple, c'est qu'il n'y a que les impôts, assis sur ces classes, qui peuvent donner de grands produits. Il n'y a qu'un moyen d'alléger le fardeau de l'octroi, comme de tous les impôts, c'est de diminuer la dépense. Or, nous n'en sommes pas là; car, outre une dépense normale et régulière de 100,000,000 à Paris, depuis l'annexion de la banlieue, la ville est engagée dans un milliard de dépenses extraordinaires. Par l'abolition de l'octroi l'on arriverait à l'abaissement des prix des denrées, oui; mais à la diminution des salaires!

M. Dupuit fait observer que l'on a dit que l'octroi était nuisible à l'ouvrier; mais si cela était, on ne verrait pas une émigration constante de la campagne vers les villes. Il fait justice de la proposition de remplacer l'octroi par une taxe sur les loyers comme injuste et impopulaire.

M. Joseph Garnier dit que pour traiter ce genre de questions, il faut non-seulement examiner par quel impôt mieux entendu il y a lieu de remplacer l'octroi, mais voir quelles dépenses il y a à supprimer dans la commune, ce qui amènerait beaucoup d'autres questions sur le tapis; la société d'Économie politique doit traiter ces questions au point de vue scientifique plutôt qu'au point de vue fiscal.

M. Wolowski repousse l'assimilation qui a été faite entre l'octroi et une douane, l'octroi n'est point un levier de protection, il est purement fiscal.

M. Renouard dit que l'octroi est un impôt ancien et accepté; la gestion et l'aménagement des intérêts et des fortunes s'y sont accomodés, le remplacer par un autre impôt est une entreprise périlleuse, le critiquer est aisé, mais le remplacer est difficile.

Il n'est pas juste que l'habitant des provinces paye notre luxe, s'il ne vient pas à Paris; mais il est équitable qu'il y contribue s'il vient y demeurer.

A la réunion du 5 juin, la conversation a eu pour objet le payement des dettes publiques et l'amortissement, les emprunts, les dépenses publiques et les fonctions de l'État,

à propos de la question ainsi formulée par M. Dupuit : « Un état qui paye ses dettes s'enrichit-il. »

M. Dupuit dit qu'en posant la question mise en discussion, il a eu l'intention d'appeler l'attention de la société sur l'amortissement. Il pense qu'en demandant à l'impôt le capital de la dette, au lieu du simple intérêt, l'État, c'est-à-dire l'universalité des citoyens, s'appauvrit au lieu de s'enrichir. M. Horn soutient que l'amortissement sérieux, c'est-à-dire basé sur les excédents de recettes, est une excellente opération.

M. De Lavergne dit que s'il y a une règle à poser en pareille matière, c'est qu'il ne faut ni suspendre complétement l'action de l'amortissement, ni lui consacrer de trop grandes ressources. Un amortissement trop actif aurait de sérieux inconvénients; il sacrifierait le présent à l'avenir; un défaut complet d'amortissement aurait des inconvénients d'un autre genre, il nuirait au crédit de l'État et sacrifierait l'avenir au présent. Le mieux est de se maintenir entre ces deux extrêmes.

M. Dunoyer dit que dans les emprunts on a l'air de ne demander au public qu'une petite somme, celle qui est nécessaire pour servir la rente du capital emprunté ; mais c'est bien en réalité le capital que l'on dépense, et ce capital est devenu, quant à l'effet utile, la propriété des capitalistes qui ont fourni la somme empruntée. Pour savoir quand il importe de racheter les inscriptions de rente, cela dépend du prix auquel on les a vendues et de celui auquel on peut les racheter.

M. Wolowski s'étonne que les adversaires des emprunts soient précisément ceux qui repoussent le remboursement. Ils tombent ainsi dans une flagrante contradiction ; car affranchir la génération présente du soin de payer ses dettes n'est-ce pas l'encourager à en contracter de nouvelles.

La nation, dit M. Joseph Garnier, ne s'enrichit pas positivement en payant ses dettes, pas plus que les particuliers, mais elle se désapauvrit, si l'on peut ainsi parler ; elle augmente son crédit, et ses facultés d'emprunt pour le jour où, à tort ou à raison, elle voudra emprunter.

Pour les contribuables les choses se passent tout autrement ; c'est avec l'intérêt d'un capital qu'ils payent la

dette; et c'est par l'abandon du capital que la dette disparaît; or, il s'agit de déterminer lequel vaut mieux, pour le contribuable de conserver un capital sauf à en donner le revenu, ou d'abandonner de suite le capital.

Si le capital entre les mains de son possesseur produit plus que l'intérêt de la dette, M. Dupuit a raison, il n'y a pas profit à amortir la dette. Il aurait tort dans le cas contraire. Or, il est assez difficile pour le législateur de se prononcer à cet égard; on peut même affirmer que le capital remboursé passera dans d'autres mains qui pourront l'utiliser fructueusement.

La séance du 5 juillet a été consacrée à l'examen de la question ainsi posée dans le programme de l'ordre du jour : « Les intérêts économiques ont-ils à gagner au triomphe des nationalités ?

Avant d'entrer dans l'examen de cette question, M. Joseph Garnier, secrétaire perpétuel, donne communication à la société de deux convocations qui lui ont été adressées pour le congrès de statistique de Londres, et pour la réunion du congrès de l'impôt à Lausanne, il rappelle que, selon les usages de la société, tous ceux de ses membres qui se rendront à l'une ou à l'autre de ces réunions seront considérés comme ses délégués.

Abordant les questions à l'ordre du jour, M. Joseph Garnier rappelle qu'au point de vue économique, il n'y a pas de nationalité dans l'ordre naturel des choses, qu'il est bien difficile de préciser les caractères constitutifs d'un peuple, et qu'il n'y a là bien souvent qu'une question de sentiment; il faut cependant le ménager, car en le heurtant on produit de profondes perturbations.

M. Horn définit l'amour de la nationalité par l'amour de la liberté, M. Lamé Fleury, ingénieur des ponts et chaussées, membre nouvellement admis, considère l'esprit de nationalité comme un préjugé, M. Marchal donne une base purement historique à l'esprit de nationalité des peuples.

Quoiqu'il en soit des causes du sentiment de nationalité des peuples, la civilisation a intérêt à ce que ce sentiment soit satisfait, pour que, cessant d'être opprimé, il cesse d'être vivace et qu'il disparaisse peu à peu sous l'action incessante de la saine philosophie, de la religion, de la fra-

ternité, de l'économie politique, de voies de communication et des échanges internationaux.

La réunion du 5 août a présenté un intéressant et remarquable caractère d'internationalité, ce qui est assez fréquent dans la société d'Économie politique. En effet, le bureau y avait invité MM. Luis Maria Pastor, ancien ministre des finances en Espagne; Carballo y Vangüemer, professeur d'économie politique à l'école de commerce et d'industrie de Madrid; Marcuartès, ingénieur des ponts et chaussées en Espagne; marquis Pepoli, député au parlement italien, naguère ministre des finances de l'Emilie; David, conseiller intime en Danemarck, régent de la banque et directeur du bureau de statistique à Copenhague; Y.-K. Volowski, procureur général au Sénat de Varsovie; André Zamoyski, président de la société du crédit foncier et de la société d'agriculture de Pologne; enfin M. le baron Hoffmann, publiciste à Dresde.

M. Charles Dunoyer, président, avant d'ouvrir l'entretien général prononce de touchantes paroles profondément senties par la perte douloureuse et récente que la société vient de faire dans les personnes de M. Horace Say, fils de l'illustre Jean-Baptiste. MM. Joseph Garnier, Wolowski et Gabriel Lafond, expriment aussi leurs regrets qui sont ceux de toute l'assemblée.

M. Wolowski communique avec émotion la nouvelle de la mort subite d'un des hommes les plus zélés pour les études économiques, M. le comte Hubienski, comme M. H. Say, il avait largement contribué à créer dans son pays des institutions utiles. La société s'associe à l'expression de ces regrets.

M. le secrétaire perpétuel offre à la réunion, de la part de M. le marquis Giacomo Pepoli, un exemplaire de son rapport sur les finances de l'Emilie; qui présente une savante étude des ressources des Romagnes, de Parme, de Modène, comparées aux ressources des États sardes.

M. le marquis de Pepoli donne d'intéressants détails sur la société d'Économie politique de Turin.

M. Pastor entretient la société de la situation de l'association qu'il préside à Madrid (*para la reforma de los aranceles de aduanas*), il dit que l'association développe

ses idées et ses théories devant un auditoire de 500 personnes, qu'elle a des succursales à Valence, Séville, Cadix, Carthagène, Sarragosse et Oviedo; l'agriculture, l'industrie et le commerce, en reçoivent une vigoureuse impulsion.

M. David, ancien professeur d'Économie politique, délégué au congrès de statistique à Londres, entretient la réunion des travaux de la 4e session du congrès international de statistique qui a eu lieu du 16 au 23 juillet 1860. Cette session n'a pas présenté à un assez haut degré le caractère international, il a pu être utile pour la science, au point de vue de l'Angleterre; mais il n'a pas été suffisamment cosmopolite.

M. Joseph Garnier rend compte de la session du Congrès de l'impôt qui s'est tenu à Lausanne et où il représentait la société d'Économie politique, avec MM. Quijano et du Mesnil-Marigny. Le congrès s'est occupé des impôts existant et des réformes possibles, puis des impôts dans l'avenir, de l'impôt unique ou multiple, enfin de l'impôt unique et triple, qui a paru à quelques-uns des membres un mystère tout au moins aussi profond que celui de la Très-Sainte-Trinité.

Après cette communication, la conversation de la société s'engage sur la question de l'impôt en général, puis MM. Michel Chevalier et Bénard, entrent dans quelques détails sur l'association pour la réforme financière en Angleterre. Fondée à Liverpool, cette association se propose de faire substituer au système des contributions indirectes qui a prévalu en Angleterre, un mode de taxation unique et directe, combiné sur le capital et le revenu.

Dans la réunion du 5 septembre, la discussion s'est établie sur l'enseignement qui convient aux femmes, et spécialement sur l'enseignement de l'Économie politique aux femmes, on y a traité des professions et des salaires des femmes.

M. Félix Clavel auteur des *Lettres sur l'Enseignement des collèges en France*, et l'un des rédacteurs de *l'Economiste belge*, a été invité à cette réunion. M. Bénard y communique les résultats du pétitionnement qu'il a organisé pour la suppression de l'échelle mobile, il a obtenu 40,000 signatures.

M. Horn annonce à la société qu'il a reçu le programme d'une école de commerce pour les femmes. Il dit que tout ce qui tend à rendre les femmes plus aptes pour certaines occupations conformes à leurs facultés physiques et intellectuelles, peut être regardé comme une œuvre utile.

La conversation se poursuit sur cette question formulée au programme de l'ordre du jour : « Quand on enseignera l'Économie politique aux hommes devra-t-on l'enseigner aux femmes? » Tous les membres qui ont pris la parole se sont prononcés pour l'affirmative.

Quant à l'enseignement commercial, il a amené quelque divergence dans les opinions; M. Wolowski a dit que le progrès social voulait que la femme restât de plus en plus dans l'intérieur de la famille pour y accomplir les devoirs qui lui incombent; M. Dunoyer a combattu cette opinion. Il veut à la femme un rôle très-important dans la production et regarde comme un progrès l'introduction des femmes dans les manufactures.

La question des salaires des femmes a été également discutée comme conséquence de celles qui avaient été abordées. M. Joseph Garnier a résumé les opinions et a terminé en disant qu'il était à souhaiter que la femme pût, de plus en plus s'abstenir des travaux de l'usine, des champs et des chantiers.

Dans la séance du 6 octobre où avaient été invités MM. Dameth, professeur d'Économie politique à l'université de Genève, Eusebio Pasquera, professeur à l'université de Valladolid; Bourdillon, chancelier du consulat à New-Castle; et Amé, directeur de la douane à Paris, M. Joseph Garnier a fait connaître à la société la perte qu'elle venait de faire dans la personne de M. James Wilson, mort le 11 août à Calcutta, où il était en mission pour tâcher de rétablir l'ordre dans les finances du gouvernement de l'Inde britannique.

M. James Wilson avait été membre du Parlement et rédacteur du l'*Economist*.

M. le président exprime de vifs regrets sur cette perte sensible.

M. Marchal annonce qu'il a reçu de la Guadeloupe une lettre qui lui fait connaître que cette colonie vient d'adres-

ser au gouvernement une demande tendant à la suppression du régime colonial; la Martinique, la Réunion sont dans les mêmes dispositions.

M. Dameth donne quelques détails sur l'enseignement de l'Économie politique dans le canton de Genève.

Le gouvernement cantonal a créé depuis quelques années, à l'Académie, une chaire spéciale; avant cette fondation, les leçons d'économie politique étaient combinées avec des leçons de droit public dans une chaire de sciences sociales. En dehors de l'Académie, le gouvernement, désireux de répandre l'instruction, a établi des cours publics pendant l'hiver.

M. Dupuit soumet à la réunion la question de savoir jusqu'à quel point une société d'économie politique se montre bien logique en réclamant l'extension de l'enseignement de l'économie politique par l'État. Il donne la supériorité aux livres, aux revues et aux journaux, sur l'enseignement oral, qui serait officiel et par conséquent plié aux exigences du pouvoir.

La grande majorité de l'Assemblée demande l'enseignement par l'État et veut qu'en France on enseigne l'économie politique dans toutes les écoles et que l'on crée une chaire dans toutes les villes où se trouve un homme de bonne volonté pour se livrer à la propagande des principes de la science.

Dans la réunion du 5 novembre, où avaient été invités MM. Ackersdyk, professeur émérite d'économie politique à l'université d'Utrecht, et président de la commission centrale de statistique de Hollande; le prince Pierre Dolgoroukow, publiciste russe; de Marcoartu, ingénieur du corps royal des ponts et chaussées d'Espagne, d'intéressantes communications ont été faites par M. Ackersdyk sur le mouvement des idées économiques et le progrès des réformes en Hollande ainsi que sur l'État de la question coloniale et et de l'esclavage dans ce pays.

M. le prince dOlgoroukow, avec une élocution élégante et facile, a donné les détails les plus circonstanciés sur l'état de la question du servage en Russie; il a constamment captivé l'attention de l'auditoire.

M. Joseph Garnier a demandé à ce que la question de

l'enseignement par l'état fut abordée dans cette séance. M. Ackersdyk pense que la question est mal posée et que l'on doit se refuser à voir une industrie dans l'enseignement.

M. Jules Pautet soutient que les actes et les résultats de l'enseignement font partie de la richesse des peuples, qu'ils sont de véritables produits dont ils faut tenir compte désormais dans les études d'économie politique, qu'une rupture avec ce côté intellectuel de la science présentait un péril, celui de la faire méconnaître et de donner une arme de plus à ses ennemis.

M. le docteur Bowring, ancien ministre plénipotentiaire de l'Angleterre en Chine, passant de nouveau par Paris pour aller remplir une mission commerciale en Italie, M. Nakwaski, ancien nonce à la diète de Pologne, M. Tchicherine et M. de Sernoloviovitsch, tous deux publicistes russes, ont assisté à la réunion du 5 décembre, où l'on a traité la question posée par M. Joseph Garnier, en ces termes : « Des raisons économiques, conformes à la justice, à faire valoir en faveur de l'entrée de vive force des peuples civilisés en Chine et au Japon. — Du droit de circulation sur le globe. »

M. le docteur Bowring donne de curieux renseignements sur la Chine, au point de vue du commerce, il parle aussi du caractère de l'insurrection chinoise, et la discussion s'établit sur la question de fait et sur la question de principe. Le docteur Bowring parle de l'immense avantage que l'Europe et la Chine tireront de leur commerce réciproque, qui tend à prendre des proportions considérables ; l'empire Chinois comptant 414 millions d'habitants, c'est-à-dire le tiers de la race humaine; offre à l'Europe un immense débouché, et il peut approvisionner celle-ci de divers produits, et notamment de soie et de thé. M. Bowring donne ensuite des explications sur l'organisation de la Chine, sur l'aristocratie des mandarins et sur le commerce de l'opium. En ce qui regarde la circulation sur le globe, au point de vue du principe, M. J. Garnier dit que la terre étant faite pour tout le monde, aucun peuple ne peut interdire une partie du globe aux autres peuples.

M. Villiaumé repousse un pareil droit comme attenta-

toire aux principes de nationalité, de propriété et de famille.

La réunion du 6 janvier 1861 a été présidée par M. Renouard, conseiller à la cour de cassation, l'un des vice-présidents de la société; MM. Lusziewski, conseiller d'état, directeur de la division de l'Industrie et des Beaux-Arts à Varsovie; Romberg, directeur des Beaux-Arts et de l'Industrie en Belgique; Thdehérine, rédacteur de l'*Athénæum* à Moscou, et professeur d'économie politique et de droit public dans la même ville, y avaient été invités: MM. Torrez Caïcedo, consul du Venézuéla, et M. le prince Pierre Dolgoroukow, en outre, y assistaient en qualité de membres nouvellement admis.

M. le président annonce que le bureau: pour remplacer, comme vice-président, le très-regrettable M. Horace Say, décédé, propose comme candidat M. Léonce De Lavergne, l'élection aura lieu à la séance prochaine.

M. Joseph Garnier donne une analyse rapide d'un travail de M. Soutzo, professeur d'économie politique à Athènes, sur les faits économiques tels qu'ils se sont passés en Grèce de 1833 à 1860; il résulte de cet intéressant mémoire que ceux qui se sont montrés sévères pour la nation grecque, auraient été plus justes s'ils avaient pris en considération le point duquel cette nation est partie, il y a à peine trente ans, pour arriver à ce qu'elle est aujourd'hui.

M. Joseph Garnier et M. Horn parlent avec éloges des conférences de M. Joly, sur le crédit, et de celles de M. F. Passy, à Montpellier.

M. Wolowski, en présentant un écrit intitulé *du Crédit Foncier et de son avenir en Russie*, ne peut s'associer aux tendances de l'auteur qui prétend, par une erreur fondamentale, que le crédit foncier est appelé à créer un nouvel agent, ou instrument d'échange et de circulation, supérieur à tout ce qui existe et circule aujourd'hui, c'est-à-dire supérieur aux billets de banque et à la monnaie métallique. La suppression de la monnaie est le but suprême de l'auteur qu'il est inutile de suivre dans les développements de sa pensée. Les déclamations, dit M. Wolowski, contre la monnaie métallique employée comme élément fondamental des échanges, sont de la famille de la ty-

rannie du capital, du droit au travail, du crédit gratuit, etc.

Après ces diverses communications, la conversation a pour objet une question pesée par M. du Mesnil-Marigny en ces termes : « Quel est le véritable sens que l'on doit attacher à ces mots : « La richesse d'une nation. » Question complétée par M. J. Garnier par ceux-ci : « Comment inventorier la richesse d'une nation. »

M. du Mesnil-Marigny avance que jusqu'ici l'on n'a pas encore donné une bonne définition de la richesse d'un État. pour résoudre ce problème économique, il décompose la richesse de chaque peuple en deux richesses distinctes : l'une qu'il nomme *richesse évaluée* qui est égale à la somme des valeurs de tous les biens immobiliers, de tous les biens mobiliers existant à l'époque du bilan de cette richesse, du produit brut annuel, des marchandises consommées annuellement, l'autre qu'il appelle *richesse d'usage*. Pour obtenir la *richesse d'usage* moyenne de l'individu, M. du Mesnil-Marigny divise la valeur du produit brut total de la nation qu'il considère, par la valeur de l'unité d'existence, et encore par le chiffre de la population.

M. Horn dit que la richesse d'une nation ne saurait aucunement se mesurer, comme se mesure généralement la richesse d'un individu, sur la quantité des valeurs d'échange ou d'usage dont on dispose. La richesse que l'économie politique veut voir acquérir aux nations dépend beaucoup plus du bon emploi et de l'équitable répartition, que des quantités de valeurs que les nations possèdent.

M. Wolowski fait observer que la distinction faite par M. du Mesnil peut être ramenée à des termes plus simples, valeur en échange, valeur en usage, ou même simplement *valeur* et *utilité*, et qu'il faut ajouter à la somme des fortunes individuelles la fortune publique : grands travaux, chemins, canaux, etc.

M. de Lavergne dit que la richesse d'une nation ne se compose pas uniquement de ce qu'elle consomme, mais encore de ce qu'elle épargne.

M. J. Garnier craint que M. du Mesnil-Marigny ne se fasse illusion sur l'importance de sa distinction; car il ne s'agit pas tant de faire une définition exacte de la richesse

que de trouver la mesure juste de l'utilité et de la valeur.

Les invités à la séance du 5 février étaient MM. le comte Jean Arrivabene, président de la société d'économie politique de Bruxelles, et M. Jean Hoëssel, de Zurich, docteur en droit.

M. Léonce de Lavergne, élu par 24 voix sur 31, est proclamé vice-président en remplacement de M. Horace Say, décédé.

M. le comte Arrivabene entretient la réunion des efforts des économistes belges; la société d'économie politique tient ses séances tous les mois; elles offrent beaucoup d'intérêt.

M. du Mesnil-Marigny demande à présenter quelques observations sur la terminologie de valeur évaluée et de valeur d'usage; mais l'ordre du jour appelle la discussion sur la grande question de la liberté de l'enseignement, ainsi posée par MM. Charles Dunoyer et J. Garnier : « L'État doit-il faire enseigner par ses agents, doit-il chercher à donner l'impulsion par des établissements modèles, doit-il chercher à diriger les études, doit-il constituer un corps enseignant, doit-il exercer sa surveillance par des inspections, des mesures et des règlements préventifs, ou simplement par voie de répression pénale? »

M. Ad. Blaise, des Vosges, dit que le capital moral d'un peuple est la somme des connaissances élémentaires, secondaires et supérieures possédées par les citoyens; c'est ce qui constitue l'aptitude de ceux-ci pour le travail, leur force pour supporter les luttes de la concurrence et traverser sans déchoir les crises périodiques qui affectent les sociétés. L'État qui représente ces grands intérêts ne peut donc rester passif dans une question de cette importance.

M. Joubleau veut que l'on respecte les traditions de l'enseignement public auquel la France doit trop pour qu'elle puisse, sans manquer à la reconnaissance, et méconnaître ses plus chers intérêts, rompre avec tout ce qui s'est fait jusqu'ici avec un tel succès.

M. Renouard veut le développement de l'instruction par tous les moyens, par toutes les forces privées et publiques de la société; il veut que l'État intervienne sans se donner un monopole.

M. Wolowski dit que le gouvernement est appelé à rem-

plir dans la question de l'enseignement les fonctions d'un corps de réserve prêt à fonctionner là où manque l'initiative individuelle. L'étendue des devoirs du gouvernement varie suivant les progrès de l'état social.

M. H. Passy partage cette opinion, l'État, dit-il, a de moins en moins à faire, dans les pays civilisés, sa besogne, en ce sens, est considérable dans les pays où les masses complétement illettrées sont le jouet des plus grossiers préjugés.

M. Marchal convient que le clergé rend en ce moment des services incontestables à l'enseignement à tous les degrès; mais c'est grâce, dit-il, à la concurrence utile et indispensable que lui fait l'État. Il considérerait comme une calamité l'exclusion de l'État de l'instruction de la jeunesse.

Selon M. Joseph Garnier. l'enseignement pas plus que les autres branches de l'activité n'a besoin d'une impulsion administrative et d'une direction centrale et unitaire; il ne comprend l'intervention de l'État, même dans les pays arriérés, que pour quelques établissements d'enseignement élémentaire en vue de vulgariser les premiers rudiments de l'instruction scientifique ou morale par charité ou par prévoyance, parmi les enfants des classes les plus pauvres; et dans ce cas il s'agit bien plus des attributions de la commune que de celles du département ou de l'État.

Pour M. Dupuit, l'enseignement nécessaire à tous touche à des considérations de morale, d'ordre et de sécurité qui peuvent motiver une intervention exceptionnelle de l'État. Quant à l'instruction secondaire, c'est une question toute différente, il n'y veut point l'intervention de l'État.

M. Borie s'applaudit de voir tous les membres d'accord sur la liberté de l'enseignement. L'instruction des enfants et leur éducation appartiennent au père de famille qui doit pouvoir déléguer son droit, selon ses désirs, soit à des particuliers, soit à une congrégation religieuse, soit à l'État. Il lui semble qu'une forte organisation de l'enseignement par l'État est nécessaire, précisément dans l'intérêt de la liberté.

La question de l'enseignement a été continuée à une autre réunion, et celle qui a suivi, c'est-à-dire celle du 5 mars, a dû, faute de la présence de ceux des membres

qui avaient pris part à la discussion, être consacrée à l'examen de la question suivante proposée par M. Courtois fils : « Est-il exact de qualifier de *jeux de Bourse* les spéculations par les fonds publics et les valeurs industrielles. »

Les membres qui ont pris la parole ont soigneusement fait *le départ* entre les spéculations honnêtes et les spéculations frauduleuses d'une part, puis ils ont séparé aussi les spéculations aléatoires, ils ont flétri les spéculations coupables et sont tous tombés d'accord, que le grand mouvement d'affaires qui s'opère à la Bourse a favorisé l'esprit d'association et permis d'entreprendre des travaux immenses, tels que les chemins de fer, les canaux et l'exploitation des mines que les particuliers isolés ne sauraient entreprendre et que l'État n'effectuerait pas aussi bien que l'initiative individuelle.

Nous devons nous arrêter là dans le compte-rendu des séances de la société d'Économie politique ; ce rapide tableau de ses discussions, dans l'espace de douze mois, prouvera que les événements économiques qui ont ouvert des horizons nouveaux à l'industrie, étaient en parfait accord avec les principes de liberté si hautement professés par la Compagnie. Celle-ci s'est applaudie et a été fière de voir l'un de ses membres les plus éminents appelé dans les conseils de la couronne, et aidant, de la puissance pratique de son esprit élevé, la solution de l'une des transformations les plus importantes de ce temps-ci. Elle a été heureuse aussi du nombre toujours croissant de notabilités étrangères qui sont venues lui révéler le mouvement économique des contrées les plus diverses et les plus lointaines, ce qui établit ainsi un utile lien de confraternité entre tous les économistes du monde.

JULES PAUTET,
de la Société d'Économie politique,
de la Société de Statistique, etc.

COUP D'ŒIL SUR L'ANNÉE 1860.

I. Événements généraux.

SOMMAIRE.—L'Italie.—Le temporel du Pape.— Les nationalités. — Les États-Unis. — La Chine, le Japon.

L'année 1860 a été riche en événements d'une grande portée et dont aucun, s'il est permis de s'exprimer ainsi, n'a encore dit son dernier mot. Dans la vieille Europe, c'est en Italie que se concentre tout l'intérêt. Les autres nations sont spectatrices du drame qui se déroule dans la Péninsule, mais elles ne sont ni calmes ni désintéressées. Des passions opposées les animent : les unes s'enthousiasment pour la liberté qu'elles espèrent voir sortir des révolutions qui s'accomplissent en Italie avec une merveilleuse rapidité ; les autres craignent pour l'avenir de la religion catholique, qui leur paraît menacée, si le Pape perd ce qui lui reste de sa souveraineté temporelle ; d'autres enfin voient dans la formation d'un nouvel État, réunissant vingt-quatre millions d'habitants sous un même sceptre, un danger pour l'un ou l'autre de ses voisins

Les passions sont-elles clairvoyantes ? Elles ne jouissent pas trop de cette réputation. C'est plutôt aux intérêts matériels qu'on attribue une vue pénétrante. Ce sont les intérêts, dit-on, qui savent distinguer, sinon le juste de l'injuste, le beau du laid, voir même le faux du vrai, du moins l'utile du nuisible. Ce seraient donc les intérêts qu'on devrait consulter sur les événements qui se sont accomplis en 1860. Mais où trouver de nos jours, à cette époque qu'on prétend dominée par les intérêts matériels, infectée par le culte du veau d'or, où trouver la personne libre de toute passion ? Nous n'en avons pas rencontré. Chacun a ses préférences, chacun prend parti, fait des vœux pour l'une ou l'autre cause.....

Mais quel que soit le camp dans lequel se concentrent les sympathies du lecteur, il reconnaîtra, qu'en 1860, les circonstances politiques n'ont pas été plus favorables à la production industrielle que les intempéries des saisons ne l'ont été à l'agriculture. Mais ce n'est pas seulement la crainte de la

guerre ou des révolutions imminentes et de leur conséquences inconnues qui paralysait l'essor du travail on de la spéculation. C'était encore la lassitude qui suit toujours une période où l'on a voulu faire aller le progrès « *plus vite que les violons*, » plus vite que ne le comporte le développement normal des choses. La réaction est donc naturelle. Malheureusement la fatigue dure habituellement plus longtemps que l'effort qui l'a causée. Pour le surmonter plus tôt, il faudrait un repos profond, un horizon sans nuage : nous n'oserions soutenir que la tranquillité règne partout et que le ciel soit sans tache. Le succès qui a couronné les efforts des Italiens a réveillé ou stimulé l'esprit de nationalité; mais toutes les aspirations ne sont pas également légitimes. Comment distingner celles qui sont favorables à la civilisation de celles qui ramènent à la barbarie? Serait-ce le mouvement unitaire qui conduit au progrès et le mouvement séparatiste qui incline en arrière. Il n'appartient pas à l'économiste de décider ces questions, mais il doit les étudier ou du moins en suivre le développement, tout influe sur les matières qui forment son domaine propre.

— L'Europe n'est pas la seule contrée où les populations sont dans l'attente des événements. Sans parler des États de l'Amérique du Sud et du Mexique, où les révolutions et les pronunciamentos se suivent et.... se ressemblent dans leur stérilité et leur inanité, nous devons signaler dans la patrie de Washington le commencement d'une crise profonde. L'élection de M. Lincoln a porté un abolitioniste à la présidence : les États à esclaves se croient, ou affectent de se croire menacés dans leur propriété. Cinq d'entre eux, tous grands producteurs de coton, se sont séparés de l'Union et se sont constitués en une *confédération*. Plusieurs autres États suivront probablement; il est possible que les « États confédérés » comprennent bientôt tous les États à esclaves, et qu'il ne reste aux « États-Unis » que les États au travail libre. Cette scission aura-t-elle de la durée? Se consolidera-t-elle sans guerre? avec un peuple si inflammable, et si prompt à se servir des armes, il est à craindre que le sang ne coule à flot. L'horizon est donc également sombre des deux côtés de l'Atlantique.

— L'année 1860 sera encore une date importante pour

des populations appartenant à une toute autre civilisation : nous voulons parler des Chinois et dans une certaine mesure aussi des Japonais. Les habitants du Céleste Empire ont vu venir de loin une poignée de *barbares*, mais aussi de braves, qui se sont emparés de Pékin et ont forcé le *Fils du Ciel* à s'enfuir de sa capitale et à payer les frais de la guerre. Ce vaste pays est-il réellement ouvert maintenant à la civilisation chrétienne ? Nous l'espérons ; mais nous n'en serons bien convaincu, que lorsque nous l'aurons vu pénétrer et s'établir à demeure sur les rives du fleuve Jaune et du grand canal, aussi bien que dans les murs de Pékin même.

— La brèche que de récents traités ont faite dans la politique traditionnelle du Japon ne paraît pas encore bien praticable. Mais dans des cas pareils, il ne s'agit que d'enlever la première pierre, les autres suivront. Le résultat des efforts de l'Europe seront d'avoir attiré une grande famille de plus dans le mouvement qui entraîne l'humanité.

II. France.

SOMMAIRE. — Réforme douanière. — Traité de commerce avec l'Angleterre. — Id. avec d'autres pays. — Mesures intérieures. Prêts à l'industrie. — Suppression des droits de navigation à l'embouchure des fleuves. — Affranchissement des matières premières. Laine, coton, etc. — Peaux, etc. — Propriétaires de bestiaux habitant les frontières. — Passeports. — Dégrèvement du café, du sucre, du thé et du cacao. — Sucres étrangers. — Prix du tabac. — Droits sur l'alcool. — Société de crédit colonial. — Crédit foncier de France. — Crédit agricole. — Pêcheries. — Télégraphie sous-marine. — Lois diverses. — Savoie et Nice.

L'année 1860 marquera en France le point de départ d'une réforme douanière profonde. Inaugurée par la lettre de l'Empereur, du 5 janvier, que nous avons reproduite dans l'Annuaire précédent, elle a marché avec une grande rapidité. Parmi les mesures qu'elle a provoquées, la première en date est le traité de commerce avec l'Angleterre du 23 janvier, dont on trouvera également l'analyse dans notre *Annuaire* précédent. Plusieurs conventions complémentaires sont ensuite intervenues pour fixer les détails

du nouveau tarif, nous ne saurions les reproduire ici. (Voy. l'art. add. du 27 juin, les conventions suppl. des 12 oct. et 30 nov. au *Moniteur*, au *Bulletin des Lois* ou aux *Annales du commerce extérieur*.)

— Le traité avec l'Angleterre n'est pas destiné à rester isolé: on sait que déjà des négociations sont entamées avec la Belgique et le Zollverein, peut-être avec d'autres pays encore, pour leur appliquer les faveurs douanières accordées à l'Angleterre, mais le traité avec la Belgique est en ce moment le seul qui ait abouti.

— Les négociations diplomatiques, quelque zèle qu'on y mette, n'avancent toujours qu'avec une certaine lenteur; les mesures intérieures, même lorsqu'on prend tout le temps nécessaire pour la réflexion, peuvent se suivre à des intervales plus rapprochés. En les rappelant, nous ne suivrons pas, néanmoins, l'ordre chronologique, mais celui de la relation naturelle des matières. C'est par cette raison que nous citons immédiatement après le traité avec l'Angleterre, la loi du 1er août *qui autorise des prêts à l'industrie pour le renouvellement et l'amélioration de son matériel.* Voici cette loi :

Art. 1er. Le ministre des finances est autorisé à disposer d'une somme de 10 millions comme capital de garantie, qu'il confierait à un syndicat ou à un des établissements de crédit existants, qui s'engageraient à prêter à l'industrie, pour le renouvellement ou l'amélioration de son matériel.

Art. 2. Les obligations principales de ces syndicats ou établissements industriels seront : 1° de fournir un fonds de garantie égal à celui qui serait avancé par l'État; 2° de prêter à un maximum d'intérêt de 5 p. °/₀ et à une durée minimum de cinq ans.

Les prêts pourront être opérés, soit au moyen d'obligations, soit sur warrants, soit sur hypothèques, soit avec d'autres garanties qui seront déterminées par des règlements d'administration publique, lesquels règleront la nature, les conditions et la limite de ces différents modes de prêt.

En cas de perte, les deux fonds de garantie contribueront dans la même proportion.

Tout prêt, avant d'être réalisé, devra être soumis à l'approbation du Gouvernement.

Art. 3. Si dans un délai de deux mois, à partir de la promulgation de la présente loi, l'État n'a pas traité avec les syndicats

ou les compagnies industrielles dont il est parlé dans l'art. 1er, le ministre des finances est autorisé à émettre des bons du Trésor jusqu'à concurrence d'une somme de 40 millions qui sera affectée à des prêts à l'industrie pour le renouvellement ou l'amélioration de son matériel. Ces prêts seront faits à un taux d'intérêt de 5 p. %.

Des sûretés seront prises pour en assurer le recouvrement.

Art. 4. Les sommes prêtées par le Trésor seront prises sur les ressources de la dette flottante, à titre d'avance à recouvrer.

Il sera rendu chaque année, à l'Empereur, un compte spécial de ces opérations. Ce compte rendu sera communiqué au Corps législatif.

Art. 5. Un règlement d'administration publique déterminera les formes et les conditions des prêts et les dispositions nécessaires pour l'exécution de la présente loi.

Nous ferons remarquer que des prêts ne pourront être faits qu'aux industries touchées par le traité du 23 janvier. C'est l'État qui prête directement. (Voy. les art. 1 et 3.)

— Ici se place encore logiquement la suppression des droits de navigation à l'embouchure des fleuves, décrétée le 22 mars 1860 et le rachat des canaux (Lois des 28 juillet et 1er août, décret du 31 oct. 1860) destiné à diminuer les frais de transport des matières nécessaires à l'industrie.

— Une autre mesure, qu'on pourrait appeler radicale si elle n'était entachée de droit différentiel, c'est l'affranchissement, à l'entrée, d'un grand nombre de matières premières. Ainsi, la loi du 5 mai 1860, exempte de tout droit à l'importation *par navires français* les laines en masse, les gommes pures exotiques, la salsepareille, le coton en laine, le curcuma en racine, le quercitron, le sumac, les lichens tinctoriaux, le safran, les fleurs de carthame, les baies de nerprun, les graines de rocou (rocou préparé), la potasse, les nitrates de potasse et de soude, la cochenille, les laques de teinture, l'indigo, la pâte de pastel, le cachou et les sucs tannins. Il y a bien quelques exceptions que nous passons sous silence, mais ces exceptions ne nous paraissent devoir exercer qu'une influence imperceptible, de sorte que nous pouvons les négliger. — Il est inutile de dire, que la loi qui supprime des droits d'entrée sur les

matières premières, supprime en même temps des primes de sortie.

— La loi du 5 mai 1860 a été complétée par le décret du 5 janvier 1861, qui accorde l'exemption aux matières ci-après importées par navires français des pays hors d'Europe ou du pays du crû : Peaux de toutes sortes, crins de toute nature, graisses, dents d'éléphant, écaille de tortue, coquillages nacrés en coquilles brutes, fruits oléagineux et graines oléagineuses de toutes sortes, beaume de benjoin, caoutchouc et gutta percha bruts, bois odorants, coques de coco, grains durs à tailler, chanvres et autres textiles non dénommés, garance en racines, soufre non épuré, minerai de toutes sortes, cuivre, plomb, étain, bismuth, zinc, nickel, os, noir d'os. Cette longue liste prouve que notre tarif est en excellente voie pour devenir l'un des plus libéraux de l'Europe. Il ne manque plus que la suppression des droits différentiels qu'on ne trouve plus qu'en France, en Espagne et en Portugal.

— Le régime libéral introduit dans notre tarif, porte ses effets plus loin qu'on ne pense. Ainsi, autrefois, les propriétaires de chevaux ou de bestiaux habitant la zone douanière des frontières étaient soumis à des formalités et à une surveillance vraiment vexatoires ; ils étaient exposés à des visites fréquentes et répondaient de toute absence et de tout excédant qu'on constatait dans leur écurie ou leur étable. Une circulaire du 15 septembre 1860, émanée du directeur général des douanes et des contributions indirectes, a fait cesser presque entièrement cette situation exceptionnelle, au grand avantage de l'agriculture.

— D'autres mesures libérales semblables ont encore été prises par cette administration pour faciliter les rapports internationaux ; ces mesures consistent en des détails que nous ne croyons pas devoir énumérer ici, mais en parlant des moyens de faciliter les rapports internationaux, nous ne pouvons passer sous silence le fait, que les Anglais ont été dispensés d'être porteurs d'un passeport en débarquant en France. La suppression totale des passeports est à l'étude.

— Le remaniement du tarif opéré à la suite du traité de commerce avec l'Angleterre, avait avant tout un but commercial; mais il a dû produire, en même temps, un effet

fiscal. Le dégrèvement dont le café, le sucre, le cacao et le thé ont été l'objet est destiné à mettre ces denrées plus à la portée des consommateurs moins aisés, peut-être aussi d'en étendre le commerce : son effet sur nos finances est encore plus sensible. La réduction des droits consacrés par la loi du 23 mai 1860 est d'environ 50 p. %; la consommation devra sans doute augmenter, mais il faudra du temps pour qu'elle arrive à doubler.

Nous croyons devoir reproduire les principales dispositions de cette loi.

Art. 1er. A partir du 24 mai prochain (1860), les droits sur le sucre seront établis ainsi qu'il suit :

Sucre non raffiné et non assimilé au raffiné : indigène, 25 fr.; par navires français venant des colonies françaises, 25 fr.; d'ailleurs, hors d'Europe, 28 fr.; des entrepôts, 34 fr.; par navires étrangers, 39 fr. (les 100 kilog.).

Sucre raffiné dans les fabriques de sucre indigène non abonnées et dans les colonies : mêmes droits que ci-dessus augmentés de 2 fr. fr. 50 c. par 100 kilog.

Mélasses des colonies françaises : 7 fr. les 100 kilog.

Art. 2. A partir de la même époque, les droits sur le café, le cacao et le thé seront établis ainsi qu'il suit :

Cafés : par navires français venant des colonies françaises et des établissements français sur la côte occidentale d'Afrique, 30 fr.; d'ailleurs, hors d'Europe, 42 fr.; des entrepôts, 50 fr.; par navires étrangers, 55 fr. (les 100 kilog.).

Cacao (fèves et pellicules de) : par navires français venant des colonies françaises, 20 fr.; d'ailleurs, hors d'Europe, 25 fr.; des entrepôts, 85 fr.; par navires étrangers, 40 fr. (les 100 fr.).

Thé : par navires français venant des pays de production hors d'Europe 75 fr.; d'ailleurs, 90 fr.; par navires étrangers, 100 f. (les 100 kilog.).

Art. 3. Toutefois les sucres des colonies françaises jouiront de la détaxe de 3 fr. par 100 kilog., établie à leur profit par loi du 28 juin 1856, jusqu'au 30 juin 1866.

La taxe différentielle de provenance établie par l'art. 9 de la loi du 13 juin 1851, à l'égard des sucres importés des colonies françaises au-delà du cap de Bonne-Espérance, continuera à subsister jusqu'au 30 juin 1864. A partir de cette époque, cette taxe différentielle sera réduite à 1 fr. 50 c. jusqu'au 30 juin 1865, époque à laquelle elle sera supprimée.

Art. 4. Tout fabricant de sucre pourra contracter avec l'administration des douanes et des contributions indirectes un

abonnement par lequel il s'obligera à acquitter le montant des droits sur la prise en charge à la défécation.

Cette prise en charge sera établie au chiffre minimum de 1,425 grammes par hectolitre de jus et par degré du densimètre. Les sucres, sirops et mélasses provenant de toute fabrique abonnée seront assimilés aux sucres libérés d'impôt.

Les fabriques-raffineries abonnées pour leur fabrication seront assimilées, pour les opérations du raffinage, aux raffineries non exercées.

Nous ajouterons que l'art. 7 de la loi du 23 mai précitée règle ce qui concerne la prime d'exportation accordée aux raffineurs. Cette prime consiste dans la restitution des droits (principal et décimes) acquittés depuis quatre mois au plus et dont le paiement à été constaté par des quittances. Seulement pour 100 kilog. importés, il suffit d'exporter 76 kilog. de sucre mélis ou 4 caissons entièrement épurés et blanchi, ou de sucre candi et transparent, et 80 kilog. de sucre lumps, sucre tapé de nuance blanche.

— Un décret du 16 janvier 1861 a supprimé la surtaxe de 3 fr. sur les sucres étrangers importés des pays hors d'Europe par navire français qui avait été maintenu par la loi de 1860. Nous recommandons la lecture du rapport, inséré au *Moniteur* du 17 janvier 1861, qui précède et motive ce décret.

— Puisque nous en sommes aux matières fiscales, mentionnons le décret du 19 octobre 1860, qui porte le poids du kilog. de tabac de 8 à 10 fr. — Le prix des cigares fabriqués dans les manufactures de l'État a été diminué en proportion.

— La loi de finances du 26 juillet 1860 (budget de 1861), art. 18 et suivants, élève de 50 p. °/₀ les droits sur l'alcool et prend diverses autres dispositions que nous allons faire connaître textuellement :

Art. 18. A partir du 1er août 1860 et jusqu'au 31 janv. 1864, le droit général de consommation par hectolitre d'alcool pur contenu dans les eaux-de-vie et esprits en cercles, par hectolitre d'eaux-de-vie et esprits en bouteille, et de fruits à l'eau-de-vie, sera fixé à soixante et quinze francs (75 fr.) en principal.

Les débitants établis dans les villes qui sont soumises à une taxe unique, les débitants établis en tous autres lieux et qui paient le droit général de consommation à l'arrivée, conformé-

29

ment à l'article 41 de la loi du 21 avril 1832, seront tenus d'acquitter, par hectolitre, un complément de 25 francs (25 fr.) en principal, sur les quantités qu'ils auront en leur possession à l'époque où les dispositions du présent article seront exécutoires, et qui seront constatées par voie d'inventaire.

A dater de la promulgation de la présente loi, la taxe de remplacement aux entrées de Paris sera portée à quatre-vingt-onze francs (91 fr.) en principal par hectolitre d'alcool pur contenu dans les eaux-de-vie et esprits en cercles, par hectolitre d'eaux-de-vie et esprits en bouteilles, de liqueurs en cercles et en bouteilles, et de fruits à l'eau-de-vie.

Art. 19. A partir de 1861, le droit de patente des associés dans les sociétés en nom collectif, sera réglé ainsi qu'il suit :

L'associé principal continuera à être assujetti à la totalité du droit fixe afférent à la profession, conformément à l'article 16 de la loi du 21 avril 1844.

Le même droit sera divisé en autant de parts égales qu'il y aura d'associés en nom collectif, et une de ces parts sera imposée à chaque associé secondaire.

Toutefois, cette part ne devra jamais, dans les cas prévus par l'article 23 de la loi du 18 mai 1860, dépasser le vingtième du droit fixe imposable au nom de l'associé principal.

Art. 20. Est autorisée, à partir du 1er janvier 1860, au profit des secrétaires des écoles de pharmacie, des secrétaires des écoles préparatoires de médecine et de pharmacie et des greffiers des justices de paix, la perception de un franc, tant pour chaque inscription des élèves stagiaires en pharmacie que pour la délivrance des extraits de ces inscriptions.

Les registres destinés à recevoir ces inscriptions et les extraits de ces registres sont dispensés des formalités et des droits de timbre et d'enregistrement.

— Les modifications que l'impôt sur le sucre a subi en 1860 ne manqueront pas d'exercer une influence sur la production des colonies. Aussi le ministre de la marine et des colonies a-t-il provoqué la création, approuvée par le décret du 24 octobre 1860, d'une *Société* (anonyme) *de crédit colonial*, qui a pour objet de prêter, soit individuellement, soit à des réunions de colons, les sommes nécessaires à la construction de sucreries nouvelles, ou au renouvellement et à l'amélioration de l'outillage des sucreries actuellement existantes. Les prêts sont remboursés au moyen d'annuité renfermant l'amortissement. (Voy. le rapport au *Mo-*

niteur du 10 novembre 1860.) Une société de crédit a également été fondée en Algérie.

— Le *Crédit foncier de France*, de son côté, a vu ses attributions s'étendre. La loi du 6 juillet l'autorise à prêter aux départements, aux communes et aux associations syndicales les sommes qu'ils ont obtenu la faculté d'emprunter. La loi du 26 substitue la société de crédit foncier au comptoir d'escompte de Paris pour toutes les opérations qu'il a été autorisé à effectuer avec le sous-comptoir des entrepreneurs.... non sans l'opposition du comptoir d'escompte. (Voy. l'article spécial à la 2e partie.) Un décret du 11 janvier avait déjà étendu à l'Algérie le privilége du crédit foncier. Enfin, la loi du 28 juillet approuve une convention entre l'État et la société du crédit foncier dont voici les dispositions :

Art. 1er. Les fondateurs ci-dessus nommés (les gouverneurs, membres du conseil d'administration et les censeurs, voy. le *Moniteur* du 18 septembre 1860) s'engagent à former, sous l'approbation du Gouvernement, une société anonyme ayant pour objet de procurer des capitaux ou des crédits à l'agriculture et aux industries qui s'y rattachent, et de faire, avec une autorisation spéciale, toutes les opérations ayant pour but de favoriser le défrichement et l'amélioration du sol.

Art. 2. Dans le cas où les bénéfices annuels de la sociétés ne suffiraient pour la couvrir 1° des frais d'administration ; 2° des intérêts au taux de 4 p. °/o du capital social versé, la différence sera payée par l'État à la société, sans que la somme qui serait ainsi payée puisse excéder annuellement le chiffre de quatre cent mille francs.

L'engagement qui précède recevra son application pendant 5 années, qui courront à dater du décret d'approbation des statuts.

Les pertes éprouvées par la société anonyme, par suite du remboursement en principal ou intérêt des sommes prêtées, restent à sa charge exclusive. Dans les comptes à intervenir entre l'État et la compagnie, les sommes non remboursées seront considérées comme reçues.

Art. 3. La compagnie sera tenue d'établir vis-à-vis de l'État, et sous le contrôle de l'administration supérieure, le compte des frais d'administration et les produits nets de l'entreprise.

— On voit que si l'on établit le crédit industriel, le crédit colonial, on n'oublie pas non plus le *crédit agricole*,

problème qui pendant longtemps paraissait aussi difficile à résoudre que la quadrature du cercle. Un autre problème qui semblait tout aussi ardu approche aussi, dit-on, de sa solution. Nous voulons parler de l'*échelle mobile* dont le Corps législatif est actuellement saisi. Il s'agit de la remplacer par un droit faible, mais permanent.

— Nous devons mentionner encore des encouragements qui doivent revêtir la forme de prêts destinés aux pêcheurs de nos côtes. Une circulaire du ministre de la marine, insérée au *Moniteur* du 29 septembre 1860, s'exprime ainsi :

« L'attention de mon département a été appelée à diverses reprises sur l'absence de proportionalités qui se remarque entre le gain des marins adonnés à la pêche côtière et les bénéfices que retirent de cette industrie les armateurs, bailleurs de fonds, écoreurs, etc., qui font à ces pêcheurs certaines avances.

D'une autre part, les efforts tentés à plusieurs reprises pour obtenir l'abaissement des droits qui frappent le poisson de pêche étrangère rendent indispensable de s'occuper des moyens de soutenir la concurrence qui se produirait en cas d'abaissement de ces droits.

A ce double point de vue, l'industrie de la pêche côtière, qui a toujours été l'objet des plus vives sollicitudes de mon département, me semble mériter que de nouvelles dispositions soient étudiées pour assurer sa prospérité et pour faire aux pêcheurs une part plus importante dans le produit de leur travail.

La loi du 1er août dernier, qui autorise des prêts à l'industrie pour le renouvellement ou l'amélioration de son matériel, peut servir de point de départ pour ces études, qui ont dû fixer d'autant plus mon attention que, dans un rapport soumis à l'Empereur, M. Coste, membre de l'Institut, a entretenu Sa Majesté de la même question.

Voici comment s'exprime M. Coste à ce sujet :

« .... Viendrait alors la question de savoir s'il n'y aurait pas convenance et justice de faire à l'industrie des pêches des prêts en argent, comme on en fait à l'industrie agricole. Ces prêts, à la distribution desquels présiderait le personnel du commissariat de la marine, seraient employés à la création d'un outillage mieux approprié, dont la mise en pratique aurait pour résultat immédiat d'augmenter la récolte dans une proportion considérable, car ce sont moins les produits qui manquent que les moyens de les atteindre.

« Il y a telle portion du Finistère et du Morbihan où les pêcheurs sont si dépourvus d'instruments de travail que leurs grossières embarcations ne peuvent les porter sans les plus

grands dangers aux lieux qu'habitent les poissons de grande taille, et quand leur courageuse abnégation les y a conduits, ils n'ont à jeter sur les fonds fréquentés par ces précieuses espèces que des engins impropres à en opérer la capture. La paternelle intervention de l'État ouvrirait donc à ces populations dévouées des horizons nouveaux, et, par cette dotation, les entraînerait dans la voie du progrès. »

Il conviendrait aussi de stimuler l'émulation de nos pêcheurs, soit par des récompenses honorifiques, soit en leur accordant des primes consistant en bateaux, filets, vêtements, etc.

Il y aurait, dès-lors, deux questions à résoudre :

1° La recherche des moyens les plus efficaces pour obtenir une distribution rationnelle de ces encouragements;

2° L'opportunité et l'efficacité des prêts à faire ou à garantir dans telle forme qui serait déterminée pour soustraire les pêcheurs à la pression qu'ils subissent forcément aujourd'hui.

En ce qui touche la première question, des encouragements pourraient, par exemple, être accordés :

A ceux qui auraient perfectionné les procédés de pêche qu'il y aurait intérêt à encourager au point de vue de la reproduction du poisson ou de l'accroissement du nombre des pêcheurs inscrits;

A ceux dont les bateaux auraient été signalés comme les mieux armés pour le genre de pêche auquel ces bateaux seraient affectés;

Aux fabricants qui auraient produit, au plus bas prix, les meilleurs filets.

Enfin, il conviendrait de rechercher tous les systèmes d'encouragement dont il pourrait être fait usage suivant les besoins des localités, le mode et le lieu de distribution des récompenses, etc.

— Une loi du 28 juillet 1860 approuve une convention pour l'établissement d'une ligne télégraphique entre la France et l'Amérique. Cette convention a été reproduite dans le *Moniteur* du 17 septembre 1860.

— Une autre loi de la même date est relative à la pêche maritime, que l'espace ne nous permet pas d'analyser, pas plus que celle du 18 juillet sur l'émigration.

— Mais nous ne saurions clore cet article sans donner au moins les dates relatives à l'annexion de la Savoie et de Nice : — Traité de cession conclu avec le roi de Sardaigne, 24 mars; sanctionné par la Chambre des députés sardes le 29 mai, par le Sénat, 10 juin; promulguée par le roi,

11 juin. En France, le sénatus-consulte du 12 juin déclara l'annexion définitive, une fête la célébra le 14 juin. (Voy. le *Moniteur* du lendemain de ces dates.)

III. Grande-Bretagne.

SOMMAIRE. — Traité avec la France. — Ses conséquences indirectes. — Suppression de tout droit protecteur. — Modifications dans le système des impôts. — Bills privés. — Statistique des pétitions. — Congrès de statistique — Nouvelle monnaie de bronze.

L'histoire économique toute entière de la Grande-Bretagne se rattache, pour l'année 1860, au traité de commerce que ce pays a conclu le 23 janvier avec la France, et dont nous avons déjà donné l'analyse dans l'*Annuaire* précédent. Ce traité a ouvert le marché français à un grand nombre de produits anglais, et a facilité l'entrée de plusieurs autres. Ses effets indirects ont été plus profonds peut être encore : il a fait rayer du tarif anglais tout ce qui restait de droits protecteurs et a provoqué des changements considérables dans le système des impôts du Royaume-Uni. Mais ce ne sont pas les concessions faites à la France qui ont seules agi sur la fixation nouvelle des taxes douanières; on a profité du remaniement du tarif pour opérer encore d'autres et de nombreuses réductions. Voici sur ce point un extrait de l'exposé du ministre des finances, M. Gladstone :

« J'arrive à l'abolition des droits qui forment la deuxième partie ou la partie supplémentaire de la mesure que nous proposons pour le remaniement des droits de douane. Nous proposons d'abolir entièrement et immédiatement le droit sur le beurre, qui rapporte 95,000 livres sterling (2,375,000 fr.); le droit sur le suif, qui rapporte 87,000 livres sterling (2,175,000 fr.); le droit sur le fromage, qui produit 44,000 livres sterling (1,100,000 fr.);—sur les oranges et limons, 32,000 livres sterling (800,000 fr.); — sur les œufs, 22,000 livres sterling (550,000 fr.); — sur les noix, 12,000 livres sterling (300,000 fr.); —sur les noix muscades, 11,000 livres sterling (275,000 fr.);—sur le papier, 10,000 liv. sterl. (250,000 fr.);—sur la réglisse, 9,000 livres sterling (225,000 fr.);—sur les dattes, 7,000 livres sterling

(175,000 fr.); — et sur différents autres petits articles. Le chiffre total de ces abolitions s'élève à 382,000 livres sterling (9,550,000 fr.).

« Je propose également une réduction des droits sur cinq articles d'une grande importance, dont l'une frappe le principal droit différentiel, à part ceux que nous avons tués par le traité avec la France, je veux parler du droit sur le bois de construction. Je propose de réduire ce droit de 7 sh. 6 d. (1), et de 10 ch. (11 fr. 75 c. et 12 fr. 50 c.) aux taux de 1 sh. et 2 sh. (1 fr. 25 c. et 2 fr. 50 c.), en vigueur pour les bois des colonies. Le soulagement sera de 400,000 livres sterling (10,000,000 fr.) pour le consommateur, mais le Trésor trouvera une compensation notable dans l'accroissement de la consommation.

« Un autre droit, que je propose de diminuer avec l'assentiment de la Chambre, est le droit sur le raisin de Corinthe. Il n'y a pas d'article plus important pour l'ensemble de la communauté. Toutes les personnes aisées de la classe laborieuse consomment beaucoup de raisin de Corinthe. Le droit sur cet article aurait dû être réduit depuis bien des années, mais cela était impossible, par suite du manque presque absolu des récoltes, qui ne permettait pas d'influencer la consommation par la réduction du droit. Ce droit est aujourd'hui de 15 sh. 9 d. (38 fr. 94 c. par 100 kil.); nous proposons de le réduire à 7 sh. par quintal (17 fr. 22 c. par 100 kilog.), ce qui entraîne une perte de 170,000 livres sterling (4,250 fr.); mais elle sera compensée par une consommation plus active.

« Nous proposons de réduire le droit sur le raisin ordinaire de 10 sh. à 7 sh. (de 24 fr. 60 c. à 17 fr. 22 c.); sur les figues, également de 10 sh. à 7 sh. (24 fr. 60 c. à 17 fr. 22 c.). Je propose aussi la réduction d'un droit sur lequel j'aurai à donner des explications ultérieures, je veux parler du droit sur le houblon. Il serait réduit de 45 sh. à 14 sh. (de 110 fr. 70 à 34 fr. 44 c.).

Le chiffre total de ces réductions sera de 658,000 livres sterling (16,250,000 fr.), et celui des abolitions de 382,000

(1) Par lood anglais; le lood = 1 mètre cube 4158.

livres sterling (9,558,000 fr.). Il y a un petit article cirage, qui sera ajourné.

La perte brute est de 1,035,000 sterling (25,875,000 fr.), mais l'accroissement de la consommation la réduira à 910 mille livres sterling (22,750,000 fr.).

Ce qui reste après toutes les suppressions et réductions ne s'élève plus qu'à 48 articles ou, en tenant compte de toutes les subdivisions, de cent et quelques taxes distinctes. Ainsi, par exemple, l'article *spiritueux* comprend 12 taxes selon l'espèce ou la provenance; l'article *sucre* 12; l'article *bois* 10, etc. Si nous omettions les développements explicatifs qui accompagnent nécessairement tout tarif, nous pourrions reproduire celui de l'Angleterre sur trois ou quatre pages de notre *Annuaire*.

— On ne supprime pas des sources si nombreuse de revenu sans causer un déficit considérable, qu'il faut combler à tout prix. M. Gladstone a donc dû proposer ou des augmentations d'impôt ou des contributions nouvelles pour rétablir l'équilibre. Le plus fort produit a été demandé à l'*income tax :* 10 pences par livre au lieu de 9. La livre ayant 240 pences, cela fait environ 4 0/0 du revenu. Ce taux s'applique aux revenus de plus de 150 livres; la taxe n'est que de 7 d. par livre pour les revenus inférieurs. Nous devons ajouter que l'*income tax* n'était perçu que temporairement, qu'on espérait en être exonéré à partir de 1861, et qu'en le renouvelant à un taux supérieur, c'est en réalité une ressource de 9 à 10 millions de livres sterling qu'on a créée.

Les autres ressources sont :

Taxe d'une penny (0 fr. 10) par coli comme droit d'enregistrement en douane; produit probable 300,000 l. st. ou 7,500,000 f.

Droits sur les opérations en entrepôt 120,000 liv. ou 3,000,000 f.;

Droits sur la chicorée de 14 fr. 78 c. par 100 k., 90,000 ou 2,250,000 f.;

Droits de timbre sur diverses sortes d'effets de commerce;

Licence pour les marchands de comestibles;

Droit double sur les maisons ouvertes après minuit;

Réduction des droits sur les permis de chasse, réduction dont on espère une augmentation de produit équivalent à 10,000 l. ou 250,000 f.

Ces diverses augmentations, dont il n'a pas été possible d'évaluer toujours le produit pour le trésor, ont été en partie compensées par quelques réductions soit de dépenses administratives, soit de contributions, notamment le timbre sur les journaux, et M. Gladstone avait également proposé d'abolir le droit sur le papier. Mais on sait que la chambre des lords n'a pas rectifié cette partie de son programme financier, vote qui a failli causer une commotion dans les régions constitutionnelles.

— Le nombre des bills privés, ou lois relatives à des intérêts privés, a été de 221, chiffre supérieur à celui de 6 sur les 9 années antérieures. Ces bills se subdivisent ainsi : agriculture, 4; compagnies, 8; améliorations dans les villes, etc., 44; voies de communication, 136; navigation, 12; autres 17. Ces proportions sont à peu près les mêmes qu'aux années antérieures.

— Une statistique qu'on trouve dans les documents anglais, et que reproduit aussi le *Companion*, est celle des pétitions. Parmi celles qui ont eu le plus grand nombre de signatures, nous citerons les suivantes : Pétition en faveur de l'abolition des *Church-rates* (imposition pour l'entretien du culte anglican), 610,877 signatures; id. contre, 197,687 signatures. — Pétition contre certaines mesures présentées aux chambres relativement aux eating-houses (traiteurs), 137,781 signatures. — Pétition en faveur du privilége de la chambre des communes (lors du vote de la chambre des lords, tendant au maintien des droits sur le papier), 112,743 signatures. — Contre la constatation du culte des citoyens lors du recensement 81,375 signatures. — Un grand nombre d'autres pétitions concernant des matières religieuses ont encore réuni de nombreuses signatures. Les matières économiques ont également provoqué la présentation de pétition, mais aucune d'elles n'a réuni beaucoup d'adhésion, ce qui prouve qu'on est moins unanime sur ce point que sur les autres.

— Le 4e congrès international de statistique a eu lieu à

Londres le 16 juillet et jours suivants. Nous lui consacrons dans l'*Annuaire* un court article spécial.

— L'Angleterre se prépare à ouvrir de nouvelles « Assises industrielles, » c'est-à-dire une Exposition universelle, en 1862. Un décret du 14 mai vient de nommer les membres de la Commission française. (*Moniteur* du 15 mai.)

— On vient de lancer dans la circulation une nouvelle monnaie de billon destinée à remplacer les anciennes monnaies de cuivre très-altérées par le temps. Les nouvelles pièces : penny, demi-penny et farthing, sont beaucoup moins grosses et moins pesantes que les anciennes. Le métal dont elles se composent a été formé des alliages suivants : cuivre, 95 parties; étain, 4 parties; zinc, 1 partie. Le nombre des pence est de 48 à la livre; celui des demi-pence de 80 et celui des farthings de 160. L'économie de métal sur l'ancienne monnaie est considérable, et cependant la nouvelle monnaie est bien préférable, étant plus légère, plus dure, plus propre et n'exhalant aucune odeur. La face représente l'effigie de la reine du Royaume-Uni. Le revers porte la figure allégorique de la Grande-Bretagne, le casque en tête et le trident à la main. La légende inscrite autour de la face est la suivante : VICTORIA : D : G : BRITT : REG : F : D :; au revers est disposée de la même façon l'indication de la valeur conventionnelle de la monnaie. En bas on lit le millésime.

IV. Allemagne.

SOMMAIRE. — L'Autriche. Ses réformes. — La Prusse. Changement de règne. — Liberté de l'industrie. — Société d'économistes, leur influence. — Rachat du péage de Stade. — Poids et mesures. Proposition du Hanovre. — Vœux de diverses réunions en Allemagne. Mecklembourg.

— Si le proverbe allemand : *was lange Waerth wird gut* (ce qui se fait lentement se fait bien) est vrai, la liberté inaugurée en Autriche dès 1860 doit ouvrir une ère nouvelle, nous allions ajouter : toute de prospérité. Ce serait sans doute aller trop loin. Néanmoins, nous espérons qu'en rétablissant le calme dans les esprits et l'ordre dans les finances, — nous n'osons pas encore dire l'équilibre dans le

budget, — le bien-être général s'en ressentira. Avec la confiance dans l'avenir, l'industrie et le commerce reprendront un nouvel essor, le crédit renaîtra, et le progrès matériel et même moral s'accomplira.

— La Prusse a vu un changement de règne, qui n'a été en réalité qu'un changement de mot. Par la mort de Frédéric-Guillaume IV, le prince-régent est devenu le roi Guillaume Ier. Rien n'est donc modifié dans le système politique économique du pays.

— La liberté du travail continue de gagner du terrain en Allemagne. C'était d'abord l'Autriche, puis la Bavière et le Wurtemberg, maintenant c'est la Saxe qui entre dans cette voie. D'autres Etats ne tarderont pas à les suivre.

— Une grande part dans ce mouvement de l'Allemagne doit être attribuée à ses économistes. De nombreuses sociétés de disciples d'Adam Smith se sont formées et comptent parmi leurs membres des industriels et des commerçants en grand nombre. En septembre 1860, les économistes allemands se sont réunis à Cologne, et leurs délibérations ne sont pas restées sans influence dans leur patrie.

— On sait qu'à Stade les navires payaient, au profit du Hanovre, un droit qui a soulevé presque autant de contestations que celui qu'on acquittait naguère pour le passage du Sund. Cette cause de plainte va cesser, et la question recevra la solution qu'a déjà reçue la première.

Dans le projet du rachat du péage de Stade, le capital de 3,100,000 th. est calculé d'après les droits acquittés par les marchandises qui, dans les années de 1850 à 1859, ont passé, sous les différents pavillons, la ligne établie pour la perception du péage dont il s'agit. Les deux tiers de cette somme devront être payés par la ville de Hambourg et par l'Angleterre. Le troisième tiers, constituant la somme de 1,033,333 1/3 thalers, devra être réparti sur les autres États intéressés. Voici la liste des quote-parts à payer par les différents États : Danemark, 209,543 thal.; Pays-Bas, 169,963; Hanovre, 123,796; Suède, 92,495; France, 71,166; Norwége, 64,258; Brême, 40,334; Espagne, 37,789, Oldenbourg, 35,144; Prusse, 34,489; Belgique, 19,413; Portugal, 16,213; Mecklembourg-Schwérin, 15,855; Deux-Siciles, 9,836; Lubeck, 8,885; Russie, 7,983; Sardaigne,

1,310; Autriche, 1,273; Toscane, 297; États-Unis, 60,353. Parmi les autres États transatlantiques, le Brésil devra payer 1,013 thalers.

— Les gouvernements représentés aux conférences de Wurzbourg ont fait, à la diète de Francfort, une proposition pour l'introduction d'un système uniforme des poids et mesures en Allemagne. Déjà le Hanovre a pris l'initiative dans cette affaire, car on lit dans la *Gazette du Weser:* Le gouvernement hanovrien vient de faire élaborer un projet de loi sur l'unité des mesures pour toute l'Allemagne, et l'a soumis à la diète fédérale. Ce projet rejette le pied de 3 décimètres, proposé dernièrement par la Société agricole du Nord de l'Allemagne, et propose l'adoption pure et simple du mètre français et de ses subdivisions avec des dénominations allemandes. On appellerait le mètre stab (canne); le centimètre, cent; le millimètre, strich (trait). La lieue serait fixée à 5,000 stab. La ruthe (verge), mesure de longueur agraire, serait de 5 stab. Pour la superficie, on admettrait des ruthes carrés et des morgen (arpents) de 100 ruthes carrées. Le litre, sous le nom de mass (pot), formerait l'unité des mesures de capacité pour solides et pour liquides, mais le litre serait subdivisé en demis et en quarts.

Ce projet nous semble destiné à avoir du succès, du moins quant au principe d'adopter les mesures françaises. Le système métrique français devient, en effet, de plus en plus populaire en Allemagne, les divers congrès et autres réunions analogues qui se sont tenus en 1860 à Heidelberg (agriculture), Francfort (ingénieurs), Dresde et d'autres encore ont émis des votes en sa faveur.

— Voici encore en fait qui fait présager le résultat de la proposition du Hanovre. La diète mecklenbourgeoise a adopté, le 26 mai 1860, une loi qui décide qu'à partir du 1er juin 1861, la livre de 500 grammes sera l'unité légale de poids dans les deux grands-duchés.

La livre de 500 grammes se subdivisera en 30 loths;

Le loth aura 10 quentchen;

Le quentchen, 10 cents;

Le cent, 10 grains.

100 livres feront un centner (50 kilogr.) et 40 centner (2,000 kilogr.) composeront le last pour la jauge des bâtiments.

Les autres poids collectifs en usage dans le commerce, tels que le schiffs-pfund, le lies-pfund, le stein, seront réduits en poids décimaux.

Le stein, notamment, équivaudra à 20 livres (10 kilogrammes).

Il sera permis par exception de se servir du poids de 1/4 et 1/8 de livre.

Aucun changement n'a été apporté au poids de pharmacie et à celui employé dans le commerce de pierres fines.

Le nouveau poids qui est déjà introduit dans le service postal sera plus fort de 3 3/20 0/0 que l'ancien.

V. Autres États de l'Europe.

SOMMAIRE. — Monnaies. Belgique. Suisse. — Inconvénient des nouvelles monnaies suisses. — Congrès de Lausanne. — Abolition des octrois en Belgique.—Portugal. Réforme douanière. Chemins de fer. — Chemins de fer dans d'autres pays. — Espagne. Progrès. Exposition à Barcelone. — Russie. Émancipation des paysans.

A tout seigneur tout honneur! Le seigneur de ce monde c'est l'argent, dit le moraliste misanthrope, ou plutôt les jouissances dont l'argent facilite l'acquisition, ajoute l'économiste pour rendre l'hérésie moins grave. Enregistrons donc d'abord ce qui concerne les monnaies.

— La Belgique a introduit une nouvelle monnaie d'appoint, en nickel. Voici les principales dispositions de la loi du 20 décembre 1860.

Art. 1er. Il sera fabriqué des monnaies d'appoint d'un métal composé de nickel et de cuivre.

Cet alliage contiendra au moins 25 p. °/₀ de nickel.

Art. 2. Les pièces de monnaie de nickel seront de cinq centimes, de dix centimes et de vingt centimes.

Art. 3. Le minimum du poids des pièces est fixé comme suit :

Pour la pièce de	5	centimes,	2 gr.
—	10	—	4
—	20	—	20

Art. 7. Nul n'est tenu d'accepter en paiement plus de 5 fr. en monnaie de nickel, ni plus de 2 fr. en monnaie de cuivre.

Le gouvernement en autorisera autant que possible l'admission dans les caisses de l'État en quantités plus fortes en paiement des impôts.

Art. 8. Les monnaies de nickel seront échangées contre des monnaies de paiement par sommes dont le minimum sera fixé par le gouvernement, et dans les bureaux qu'il désignera.

Le public pourra être admis à échanger dans les bureaux, et aux conditions à déterminer par le gouvernement, les monnaies de paiemeut contre des monnaies d'appoint.

Art. 9. Le gouvernement fixera l'époque où les pièces de cinq centimes et de dix centimes de cuivre, ainsi que les pièces de vingt centimes d'argent, cesseront d'avoir cours légal.

Il sera accordé un terme de trois mois, au moins, pour l'échange de ces pièces dans les caisses de l'État.

Art. 10. A dater de l'époque fixée en exécution de l'article précédant, seront abrogés, en ce qui concerne la fabrication et le cours légal des pièces de cuivre de cinq et dix centimes, et des pièces d'argent de vingt centimes, les articles 12, 13, 17, 18, 23 et 24 de la loi monétaire du 5 juin 1832, ainsi que les articles 2 et 3 de la loi du 1er décembre 1852.

— Sur cette nouvelle monnaie de nickel, nous trouvons dans un journal le *fait* suivant :

La nouvelle monnaie de nickel, qui vient d'être mise en circulation à Bruxelles, quoique d'un bleu pâle, plutôt que blanche, a été l'occasion de quelques escroqueries. Ainsi, plusieurs campagnards, trompés par l'éclat des pièces neuves, ont reçu pour 2 fr. des pièces de 20 c.; mais ce qui serait plus piquant, c'est qu'un chef de la Monnaie aurait reçu d'un cocher, pour argent, de la monnaie de nickel, en échange d'une pièce de 5 francs, remise pour payer une course.

— Puisque nous en sommes aux monnaies belges, disons, par anticipation sur l'année 1861, qu'une loi vient de rendre le cours légal aux monnaies d'or.

— Un autre pays, la Suisse, a pris (loi 31 janvier 1860) une décision importante en ses matières. En voici les principales dispositions :

Art. 1er. Les pièces d'or françaises qui sont frappées dans la proportion de 1 d'or fin pour 15 1/2 d'argent fin seront admises,

à leur valeur nominale, comme monnaie légale, aussi longtemps qu'elles auront en France un cours légal à leur valeur nominale. Cette décision s'applique également aux pièces d'or d'autres États qui sont frappées en parfaite concordance avec les espèces françaises correspondantes. Le conseil fédéral décidera, après examen, quelles sont les espèces d'or étrangères qui remplissent les conditions voulues et qui peuvent être admises comme monnaie légale.

Art. 2. Les pièces divisionnaires en argent de 2 fr., 1 fr. et un demi franc, seront frappées désormais comme *monnaies de crédit;* elles auront, comme les pièces actuelles, autant de fois le poids de 5 grammes que leur valeur nominale l'exprime; en revanche, elles n'auront plus que 8/10 de fin.

Art. 3. La tolérance du titre et du poids des nouvelles espèces suisses de 2 francs, 1 franc et demi-franc, est celle fixée pour les monnaies en argent, aux art. 5 et 6 de la loi du 7 mai 1850 sur les monnaies fédérales. Le diamètre de ces espèces est le même que celui des espèces correspondantes.

Art. 4. Personne n'est tenu à recevoir en paiement plus de 20 francs en espèces divisionnaires d'argent.

Art. 5. Le conseil fédéral décidera quelles monnaies divisionnaires étrangères sont admises dans la circulation, et à quelles conditions.

Art. 6. Les espèces suisses de monnaies en argent de 2 fr., 1 fr. et 1/2 fr. (50 cent.), frappées en conformité de la loi du 7 mai 1850 sur les monnaies fédérales, seront retirées de la circulation dans les délais et les formes prescrites par le Conseil fédéral.

Art. 7. Les monnaies divisionnaires suisses d'argent frappées en exécution de la présente loi pourront être échangées dans les caisses désignées à cet effet contre la monnaie légale principale, conformément à l'article 11 de la loi du 7 mai 1850 sur les monnaies fédérales.

— Un arrêté fédéral du 2 fév. autorise le Conseil de faire frapper en 1860 1,000,000 de pièces de 1 fr. et 2,000,000 de pièces de 2 fr. Le Conseil est en même temps chargé de faire confectionner pour les monnaies divisionnaires d'argent, un nouveau coin portant à la face la croix fédérale. Toutefois, on écrit de Berne, 13 juillet 1860 : On sait que le gouvernement suisse avait résolu de faire frapper de nouvelles pièces d'argent de 1 et 2 francs au titre de 8/10, au lieu du titre de 9/10 employé jusqu'ici. Mais, par une récente décision du conseil des États, *l'an-*

cien coin a été maintenu pour les nouvelles monnaies, lesquelles auront ainsi l'apparence des anciennes, tout en ayant en réalité une valeur moindre. Il est à craindre que la confusion qui peut en résulter n'amène des inconvénients, surtout dans nos départements limitrophes du territoire helvétique. Il paraît dès lors convenable de porter à la connaissance du public les informations qui précèdent.

— Il s'est tenu, de 25 au 28 juillet, à Lausanne, un congrès de l'impôt dont nous n'avons pas encore vu le compte-rendu, mais qui, a en juger d'après les rapports insérés dans les journaux, peut-être considéré comme une manifestation contre l'impôt indirect. On trouvera quelques détails sur ce congrès dans le numéro du *journal des Écon.* du mois d'août 1860, où le spirituel secrétaire perpétuel de la société d'Économie politique raconte ses impressions à cette réunion.

— La théorie des impôts avait également été discutée incidemment dans les chambres belges à l'occasion de l'abolition de l'octroi. Il nous semble que la solution donnée en Belgique à cette dernière question n'a pas été heureuse. Si l'on voulait supprimer les octrois, on aurait pu trouver mieux que ce qu'on a choisi.

— L'association commerciale de Porto, composée des principaux négociants de cette ville s'est prononcée le 1? juillet dernier, à l'unanimité moins une voix, pour la liberté illimitée du commerce des vins. Une proposition ayant été à cette fin soumise aux chambres, a été adoptée par les cortès, mais repoussée par la chambre des pairs. Ce rejet s'explique ainsi : Le gouvernement portugais, qui s'occupe de réformer dans un sens libéral le tarif des douanes, aurait demandé un ajournement à l'année prochaine, motivé par le besoin d'apprécier le résultat financier de ces réformes avant d'en décréter de nouvelles.

— Ces réformes, dues à l'aspect libéral de l'éminent ministre qui dirige les finances et les affaires étrangères (M. d'Avila) a touché à 866 articles. 185 en ont été complétement dégrevés et les autres réduits quelquefois jusqu'à de 50 %. Les denrées alimentaires, la drèche, la houille, la

plupart des métaux et minerais, divers matières premières, les livres, cartes, gravures sont admis en franchise.

— Cette première réforme du tarif sera, dans ses bons effets, puissamment secondé par le mouvement qui va naître à la suite de la création des chemins de fer. Le Portugal qui était resté si longtemps en arrière construit maintenant avec ardeur ses lignes de Lisbonne à Badajoz (269 kil.) et de Lisbonne à Porto (217 kil.); 5 à 6,000 ouvriers y travaillent constamment.

— Les Pays-Bas qui étaient également restés en arrière pour la construction des voies ferrées — peut-être parce que cette contrée est abondamment pourvue de voies navigables — va établir tout un réseau. Comment ce pays industrieux resterait-il en arrière, quand la Russie et la Turquie, la Grèce et l'Italie, malgré ses révolutions, quand l'Inde et même la Perse s'occupent de chemins de fer. Ce qui se fera en Hollande, dans cette partie, est tellement considérable, que nous devons renoncer à l'enregistrer ici.

— Nous ne pouvons clore ce chapitre sans mentionner l'Espagne. Ce beau pays continue d'avancer vers le progrès par suite de l'élan pris depuis plusieurs années. Aucun obstacle n'est venu ralentir cette marche, qui est surtout rapide dans la construction des chemins de fer (V. Espagne à la 4e partie). Mais l'agriculture et l'industrie se ressentent également de l'impulsion donnée et la population continue d'augmenter comme le font prévoir les premiers résultats du recensement dont les opérations se poursuivent au moment ou nous écrivons.

— A l'occasion du voyage de la reine d'Espagne en Catalogne, une exposition des produits de l'industrie a eu lieu à Barcelone vers la fin de 1860. Le nombre des exposants a été de 486, et malgré la précipitation avec laquelle avait été organisé ce concours, il a offert un vif intérêt. Les spécimens les plus variés de tous les arts manufacturiers s'y trouvaient réunis. Le catalogue imprimé comprend les objets de toute sortes, parmi lesquels figurent au premier rang les produits des industries textile et métallurgique. La fabrication des machines en Catalogne y a révélé des

progrès tels qu'on la croit peu éloignée de pouvoir soutenir la concurrence étrangère, et qu'on doit s'attendre à ce que les prix de revient de diverses marchandises en éprouvent un sensible abaissement. Dès aujourd'hui l'on est fondé à considérer commme exagérée la protection que le tarif des douanes d'Espagne accorde aux produits de l'industrie de cette province.

— Bien que le fait que nous allons mentionner appartienne déjà à l'année 1861, nous croyons devoir enregistrer dès aujourd'hui que le 17 mars on a lu dans toutes les églises de la Russie le manifeste impérial sur l'émancipation des paysans. Ce document porte la date du 19 février 1861.

VI. Amérique.

SOMMAIRE. — La scission aux États-Unis. — Guerre civile au Mexique et dans quelques États de l'Amérique du Sud.

— Après ce que nous avons dit dans l'introduction au coup d'œil, il ne nous reste que peu de choses à ajouter sur les événements qui se sont accomplis ou qui se préparent aux États-Unis. Le nouveau président, dont nous avons sous les yeux le discours d'inauguration, déclare que l'Union ne saurait être dissoute que du consentement de tous. En attendant, il ne cherchera pas à réduire les séparatistes par la force, mais il conservera les propriétés fédérales et fera percevoir les impôts destinés à subvenir aux besoins du gouvernement central. En un mot, il aura recours à une demi-mesure, afin de faire tomber l'odieux de l'attaque sur les cinq États. D'après les dernières nouvelles qui nous arrivent en ce moment, la guerre civile est déclarée, les premiers actes d'hostilité ont eu lieu, et l'on verra probablement tous les États à esclaves faire cause commune.

— Le Mexique et quelques États de l'Amérique du Sud continuent de passer d'uno révolution, ou plutôt d'une insurrection à l'autre. C'est l'anarchie. Le Brésil, le Chili maintiennent seuls leur situation prospère.

MAURICE BLOCK.

CONGRÈS INTERNATIONAL DE STATISTIQUE.

4e Session. — Londres du 16 *au* 21 *juillet* 1860.

Les congrès de statistique rendent de grands services en rapprochant les hommes, cela est incontestable, mais jusqu'à présent la discussion est loin d'avoir produit tout le bien qu'on aurait pu en tirer. La raison en est simple : on aborde un trop grand nombre de questions à la fois. Or, qui trop embrasse, mal étreint.

Ce reproche, qu'on pouvait déjà faire aux réunions antérieures, s'adresse encore bien plus à celle de Londres : 1° parce que les matières discutées ont été plus nombreuses (1), 2° parce qu'on a embarrassé l'ordre du jour de questions qu'on avait déjà traitées à fond.

Voici d'ailleurs le contenu du programme :

Première section. — Statistique judiciaire.

Statistique judiciaire (auteur de la notice : M. Léone Levi.)

Statistique de la distribution de la propriété foncière et de ses charges. (Auteur : M. J. Will William.)

Deuxième section. — Statistique sanitaire.

Statistique sanitaire. (Coup d'œil général sur la question, par M. Farr.)

Points principaux de l'enquête sanitaire. (M. le docteur Sutherland).

Statistique des hôpitaux. (Mlle Florence Nightingale.)

Troisième section. — Statistique industrielle.

Statistique industrielle. (Docteur Farr.)

Statistique agricole. (M. Caird, M. P.)

Mode de recueillir les éléments de la statistique agricole en Irlande. (Le Registrar general d'Irlande.)

Statistique de la production minérale, de l'industrie des mines et des usines métallurgiques. (M. Robert Hunt.)

---

(1) Nombre des matières abordées à Bruxelles, 11, à Paris, 12, à Vienne, 10, à Londres, plus de 20.

Quatrième section. — Statistique commerciale.)

Statistique des prix et salaires dans les différentes branches du commerce. (M. Newmarch.)
Statistique des banques. (M. Crawfurd.)

Cinquième section. — I. Recensement. — II. Statistique militaire et navale.

Recensement : Denombrement de la population. (M. Hammack.)
Recensement : Professions. (Docteur Farr)
Statistique militaire. (M. Hodge).
Statistique sanitaire des armées. (MM. les docteurs Balfour et Sutherland.)
Statistique navale. (Sir R. M. Bromley.)
Statistique sanitaire navale. (Docteur Bryson.)

Sixième section. — Méthodes statistiques.

Méthodes et signes statistiques (Docteur Guy.)
Utilité de résumés statistiques publiés dans chaque pays. (M. Valpy.)
Uniformités des monnaies, poids et mesures. (M. Samuel Brown.)
Statistique littéraire. (M. T. Winter Jones)
Météorologie. (Contre-amiral Fitzroy.)

Ne trouve-t-on pas que c'est demander trop à un homme d'aider — dans l'espace de *cinq* jours — à résoudre toutes ces questions? N'est-ce pas aussi attribuer aux statisticiens une foi trop robuste dans les *nombres* que de croire qu'ils admettront la valeur scientifique d'un vote qui a lieu dans les conditions suivantes : 1° à supposer la distribution égale des membres par section, 5/6 d'entre eux votent en assemblée générale sur des questions qu'ils n'ont pas contribué à discuter. Car ce n'est que dans les sections qu'on discute. 2° Parmi les votants se trouvent une foule de personnes totalement étrangères à l'objet du vote. Il est inutile de dire qu'on peut être un médecin éminent et ne s'être jamais occupé de statistique agricole, ou officier de marine distingué, sans connaître le premier mot des mines ou des hôpi-

taux, et ainsi de suite. Eh bien, tout le monde vote sur un rapport fait à la hâte, généralement très-court, peu motivé et presque pas discuté. Je ne puis que répéter ce que j'ai déjà dit dans l'*Annuaire* de 1858 : l'avantage des congrès consiste dans le rapprochement des statisticiens et dans les travaux qu'ils provoquent. Pour qu'ils restent moins stérils, il ne faudrait aborder qu'un très-petit nombre de questions, deux ou trois, — je préférerais encore qu'on n'en discutât qu'une seule. — Chaque question devrait être examinée au moins dans deux sections. J'aurais bien d'autres *desirata* à ajouter, mais je les réserve pour le jour où mon vœu principal *de ne pas trop embrasser* se trouvera réalisé.

Maurice Block.

REVUE FINANCIÈRE DE L'ANNÉE 1860 (1).

I. Finances publiques.

Une révolution économique s'est opérée depuis notre dernière revue ; les formes et le fond de nos finances n'ont cependant pas changé ; les budgets sont toujours votés dans les mêmes conditions ; les grands travaux publics sont constamment à l'ordre du jour, et comme auparavant, le grandiose des projets passe avant l'examen des ressources du présent ; l'avenir pourvoit à tout. Mais un point important, comme conséquences finales a été accordé par l'empereur. Le Sénat et le Corps législatif ont le droit de présenter une adresse au chef de l'État, et pour la confection de cette adresse d'interpeller le gouvernement, par ses ministres, sur les actes de la gestion. Surtout au point de vue financier, ce point est capital, et si cette année les résultats apparents sont nuls, si malgré MM. A. Darimon, E. Ollivier, E. Picard, A. Gouin, J. Favre, Hénon et même Devinck, les amendements proposés par eux et soutenus avec talent et courage n'ont pas été admis, il n'en reste pas

(1) Voir les Annuaires de 1849, page 390 ; 1850, page 433 ; 1851, page 440 ; 1852, page 459 ; 1853, page 484 ; 1854, page 490 ; 1855, page 577 ; 1856, page 470 ; 1857, page 589 ; 1858, page 588 ; 1859, page 611, et 1860, page 567.

moins un résultat réel ; la voie est ouverte, et désormais le gouvernement aura pour s'éclairer, les discussions parlementaires, en attendant celles de la presse, et il pourra, grâce aux appels que les grands corps de l'État feront au bon sens et aux enseignements de la science, il pourra, comme en Angleterre, prendre l'initiative de grandes réformes et donner ainsi à son pouvoir le soutien le plus solide, l'appui le plus constant : l'intérêt des contribuables.

Parallèlement à ce grand fait, signalons la louable persévérance du gouvernement à continuer à développer les conséquences de la lettre de l'empereur du 5 janvier dernier. Au traité avec l'Angleterre, il faut joindre aujourd'hui celui avec la Belgique; demain nous y ajouterons celui avec le Zollverein, après-demain celui avec la Suisse, plus tard avec la Hollande, la Turquie, etc. La nouvelle ère dans laquelle entre le gouvernement est féconde, et en continuant comme il le fait, à ne pas tenir compte des réclamations irrationnelles et injustes d'intérêts individuels froissés par ces grandes réformes, il permettra à la France de développer toutes les richesses naturelles que son sol comporte en si grande abondance.

Pendant toute l'année 1860, le gouvernement n'a pas eu besoin de la ressource des bons du trésor; malgré l'augmentation du taux d'escompte des banques de France et d'Angleterre, il a, au contraire, abaissé le taux d'intérêt qu'il paye au public à cette intention.

Il est vrai que depuis le commencement de l'année 1861, il a vivement relevé le prix de cette nature de services, mais cela tient à un mouvement de trésorerie, que la loi présentée sur les obligations trentenaires, explique suffisamment.

Voici en tout cas les taux d'intérêts affectés aux bons du trésor en 1860 et 1861 :

1858.	22 septembre.	2 1/2 °/o	3 °/o	3 °/o
1860.	22 mars......	2 °/o	2 1/2 °/o	2 1/2 °/o
—	12 août.......	1 1/2 °/o	2 °/o	2 °/o
1861.	7 janvier.....	3 °/o	3 1/2 °/o	4 °/o
—	5 mars......	3 1/2 °/o	4 °/o	4 1/2 °/o
—	26 mars......	4 °/o	4 1/2 °/o	5 °/o
—	6 mai........	3 1/2 °/o	4 °/o	4 1/2 °/o
—	18 mai........	3 °/o	2 1/2 °/o	4 °/o

Les impôts et revenus indirects ont moins rapporté en 1860 que durant les deux années précédentes. Les mouvements résultant de la nouvelle ère commerciale dans laquelle est entré le gouvernement, et aussi, il faut le dire, le ralentissement des affaires dans le courant de l'année entrent pour beaucoup dans les causes de cette diminution. Voici au reste les chiffres par trimestres et par année, de 1852 à 1861 :

IMPÔTS ET REVENUS INDIRECTS EN FRANCE.

Résultats trimestriels et annuels.

ANNÉES.	1er trimest.	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre	TOTAL.
	millions.	millions.	millions.	millions	millions.
1852	185.3	204.2	197.2	217.6	804.3
1853	199.6	212.2	214.2	220.8	846.8
1854	196.2	208.6	213.9	228.6	847.3
1855	211.1	231.9	256.8	259.2	950.0
1856	242.2	257.5	254.5	272.0	1,026.2
1857	256.4	269.6	255.1	271.6	1,052.7
1858	261.1	278.9	272.2	279.5	1,091.7
1859	259.6	273.9	265.7	295.4	1,094.6
1860	263.2	258.3	266.6	285.6	1,073.7
1861	257.2				

La rentrée des impôts directs se fait d'une manière satisfaisante. Les anticipations de recettes effectuées sur les douzièmes exigibles qui montaient au 31 décembre 1857 à 22,490,000 fr., au 31 décembre 1858 à 24,210,000 et au 31 décembre 1859 à 26,060,000, atteignaient au 31 décembre dernier 27,641,000 fr. Les frais de poursuite, au contraire, subissent une diminution de bon augure ; en 1860, ils ne montent plus qu'à 1,23 pour 1000, après avoir été de 1,35 en 1859, de 1,47 en 1858, de 3,07 en 1851, et de 3,25 en 1848.

Le budget présent pour 1862 au Corps législatif s'établit par les chiffres suivants :

Recettes ordinaires et extraordinaires.....		1,941,030,275
Dépenses ordinaires......	1,885,018,725	1,929,448,725
Dépenses extraordinaires.	44,430,000	
Excédant des recettes....................		11,581,550

Le Corps législatif ne s'est pas encore livré à l'examen et à la discussion de ces chiffres.

II. Chemins de fer.

Le réseau en exploitation des chemins de fer français qui, au 31 décembre 1859, comportait une étendue de 9,074 k. s'est augmenté de 24 k. seulement en 1860, savoir : ancien réseau 5 k. et nouveau réseau 240. Le 5 k. de l'ancien réseau appartiennent pour 1 au nord et pour 2 à chacune des compagnies d'Orléans et du midi. Les 240 k. du nouveau réseau se répartissent comme suit :

Nord........	Paris à Sevran, et Lens à Ostricourt.......	30
Est	Port d'Atolier à Aillevilliers et Plombières.	29
Ouest	Uisot à Saint-Lô..........................	18
Orléans.....	Périgueux à Brives, et St-Christophe à Rodez.	101
Paris.-Médit.	Portarlier à la frontière de Suisse, et Moret à Montargis	62
	TOTAL........	240

Il atteignait donc au 31 décembre 1860 9,319, mais à cause des époques d'ouverture des diverses sections le réseau moyen exploité n'est que de 9,175.

Actuellement le réseau français concédé (non-compris la Savoie) a une étendue totale de 16,666 kilomètres, y compris les concessions éventuelles.

Le tableau suivant résume les recettes kilométriques trimestrielles et annuelles de 1852 à 1860.

CHEMINS DE FER FRANÇAIS.

Recettes brutes kilométriques, trimestrielles et annuelles.

EXERCICES.	RÉSEAU moyen exploité.	1er trim.	2e trim	3e trim.	4e trim.	ANNÉE entière.
	kilom.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
1852	3,694	8,153	8,153	10,097	9,309	35,712
1853	3,978	8,372	10,125	12,127	11,088	41,712
1854	4,348	9,797	10,986	12,401	12,479	45,663
1855	4,800	10,514	12,933	15,247	12,623	51,317
1856	5,392	10,638	11,204	13,380	12,826	48,048
1857	6,804	11,490	11,314	11,730	10,725	45,259
1858	8,100	9,320	9,985	11,276	10,749	41,330
1859	8,851	9,483	11,182	11,608	11,635	43,908
1860	9,175	9,673	10,744	12,082	11,993	44,492

Sauf le 2e trimestre, il y a augmentation constante de 1860 sur 1859. La recette annuelle s'est accrue de 1,33 %. Si on décompose ou les recettes de 1859 et de 1860 par réseau, on a :

	Réseau moyen exploité.		Recettes brutes kilométriques.		Augmentation de 1859 sur 1860	
	1859.	1860	1859.	1860.	Brute.	%.
Anc. réseau.	6,808 k	6,869 k	50,241 f	51,757 f	1,516 f	3,92
Nouv. —	2,043	2,306	22,803	22,850	47	0,21

On voit que l'augmentation de 1860 sur 1859 est due presque tout entière à l'ancien réseau. La majeure partie du réseau (à 100 k. près) est entre les mains de dix compagnies; voici pour 1859 et 1860, en ancien et nouveau réseau les résultats de l'exploitation kilométrique de 1860.

Compagnies.	Années.	Réseau moyen expl. Kilom.	Recettes brutes. Francs.	Dépenses d'expl. Francs.	Bénéf. nets. Francs.	Prop. de la dép. à la recette. P 100.
Nord (a. r.).........	1859.	947	59,930	22,489	37,441	37,50
—	1860.	967	62,275	24,087	38,188	38,68
Nord (n. r.).........	1860.	12	7,001	»	»	»
Orléans (a. r.)......	1859.	1,475	43,990	14,088	29,902	32,03
—	1860.	1,475	45,450	13,898	31,552	30,58
Orléans (n. r.)......	1859.	285	10,247	»	»	»
—	1860.	386	11,740	»	»	»
Midi (a. r.).........	1859.	793	25,075	11,859	13,216	47,29
—	1860.	793	28,877	12,221	16,656	42,32
Midi (n. r.).........	1859.	25	4,643	»	»	»
—	1860.	99	8,825	7,054	1,771	79,93
Ouest (a. r.)........	1859.	900	49,599	21,200	28,399	42,74
—	1860.	900	50,920	22,055	28,865	43,31
Ouest (n. r.)........	1859.	18	6,759	»	»	»
—	1860.	18	7,529	»	»	»
Ouest (r. m.).......	1859.	267	12,843	»	»	»
—	1860.	289	13,900	»	»	»
Est (a. r.)...........	1859.	927	44,260	18,761	25,498	42,39
—	1860.	1,001	45,088	18,380	26,708	40,76
Est (n. r.)...........	1859.	702	24,773	13,637	11,136	55,04
—	1860.	724	24,486	13,928	10,558	56,88
Ardennes...........	1859.	158	20,930	12,858	8,072	61,44
—	1860.	164	22,353	12,808	9,546	57,30
Paris.-Médit. (a. r.).	1859.	1,388	71,424	27,259	44,165	38,16
—	1860.	1,410	70,416	27,884	42,531	39

Paris.-Médit. (n. r.).	1859.	460	36,386	»	»	»
—	1860.	487	38,096	20,308	17,787	53,3
Genève............	1859.	231	28,061	17,371	10,690	61
—	1860.	237	29,076	»	»	»
Dauphiné..........	1859.	134	18,624	13,853	4,771	76,3
—	1860.	134	20,534	14,239	6,295	69
Bessége-Alais........	1859.	33	35,273	18,143	17,130	48,6
—	1860.	33	38,859	16,785	18,073	48,1

Le progrès des recettes de 1860 sur 1859 est bien minime, si on le compare à celui des quatre premiers mois de 1861 sur la même période de 1860. Voici les chiffres de cette augmentation kilométrique :

Nord (a. r.)......	2,48 %	Ardennes.........	11,24 %
Orléans (a. r.).....	14,27	Paris.-Médit. (a. r.).	24,21
Midi (a. r.)........	27,47	Genève...........	20,23
Ouest (les 3 rés.)..	3,70	Dauphiné.........	21,21
Est (les 2 rés.)....	10,92	Bességes-Alais....	33,76

A part ces résultats, aucun fait saillant n'a eu lieu en 1860 dans l'industrie des chemins de fer. Il n'y a eu aucune grande concession accordée à nouveau, mais les lignes faisant partie du réseau définitif sont devenues ou vont devenir définitives. Il y aura certainement quelques modifications de tracé, mais il est hors de doute que l'État requerra des compagnies l'exécution du réseau entier montant à 1,647 kilomètres.

III. Institutions de crédit.

Il est une tendance que nous sommes heureux de constater, c'est l'augmentation du nombre des institutions de crédit en France. Avant 1848, il n'y avait, en fait, sous forme de sociétés anonymes, que la Banque de France avec ses 15 succursales, et les neuf banques départementales de Rouen, Nantes, Bordeaux, Lyon, Marseille, Lille, Le Havre, Toulouse et Orléans. Aujourd'hui nous avons, il est vrai, une seule banque d'escompte et de circulation pour toute la France continentale, la Banque de France et ses 53 succursales, mais nous possédons aussi six autres banques coloniales de la même nature, les banques de l'Algérie, de la Martinique, de la Guadeloupe, de l'île de la Réunion, de la Guyane française et du Sénégal, plus, en établissements

d'escompte et autres sous la forme anonyme, le comptoir d'escompte de Paris, qui a pour satellites le sous-comptoir des chemins de fer et le crédit colonial, le crédit foncier de France avec le sous comptoir des entrepreneurs et le crédit agricole, la société générale de crédit mobilier, la société générale de crédit industriel et commercial qui a de nombreuses liaisons d'intérêt avec le sous-comptoir du commerce et de l'industrie (ancien sous-comptoir des métaux), tous ayant leur siége principal ou unique à Paris, et les dix comptoirs d'escompte d'Alais, d'Angoulême, de Caen, de Colmar, de Dôle, de l'arrondissement de Lille, de Mulhouse, de Sablé, de Sainte-Marie-aux-Mines et de Saint-Jean-d'Angély.

En ne parlant que des sociétés anonymes, nous n'avons pas l'intention de regarder comme dangereux la forme *en commandite* pour cette nature de société ; bien au contraire, nous serions porté, à cause de la responsabilité indéfinie des gérants, à considérer la dernière forme comme préférable, mais pour cela il faudrait remanier la loi du 17 juillet 1856, généralement reconnue défectueuse, et assujettir toutes les sociétés de crédit anonymes, civiles ou en commandite à un règlement commun, or surtout si elles émettent des billets au porteur et à vue, à une publicité périodique.

Si nous voyons avec bonheur s'étendre le cercle des institutions anonymes de crédit, constatons avec regret que l'intention du gouvernement n'est pas d'introduire la concurrence dans cette sorte de compagnie; loin de là, il recherche la diversité mais non la multiplicité. Il est vrai que son but n'est pas toujours atteint suivant ses désirs, et que souvent la concurrence arrive sans qu'il l'ait voulu. Quoiqu'il en soit, il y a progrès, et depuis treize ans, la France a été successivement dotée d'une foule d'établissements de premier ordre et de toute solidité, qui auparavant auraient effrayé les timides conservateurs de l'ancien conseil d'Etat.

L'année 1860 aura vu autoriser 4 nouvelles succursales (Châlons-sur-Saône, Annonay, Flers et Nice), ouvrir Agen et Brest (Nice a été mis en activité le 27 février 1861), fonder la société de crédit colonial (le crédit agricole date

du 16 février 1861), reconstituer le sous-comptoir des métaux sous son nouveau titre et étendre les opérations du comptoir d'escompte de Paris. Nous ne parlons pas de l'augmentation du capital de la banque de l'Algérie porté de 3 à 10 millions, l'autorisation datant du 30 mars 1861.

Le comptoir d'escompte de Paris a été autorisé par décret impérial du 25 mai 1860, à étendre ses opérations à l'étranger et dans les colonies françaises, et à doubler son capital antérieurement de 20 millions; il possède actuellement une succursale à Shang-Haï et à entrepris en conséquence des opérations d'outre-mer dont le résultat ne sera connu qu'en juillet prochain, époque de l'assemble générale annuelle.

Le crédit colonial fondé sous ses auspices a un capital restreint (3 millions); il a pour objet de commandite les sucreries des colonies françaises et de leur faire des avances. Il peut créer des obligations en représentation de ces prêts.

Le but du crédit agricole offre cette différence avec le crédit foncier, que ses opérations sont à courte échéance, tandis que celles de ce dernier sont à long terme, et qu'elles ne se rapportent qu'à l'industrie agricole, tandis que le crédit foncier embrasse toute la propriété immobilière. Loin de se faire concurrence, les deux compagnies s'aideront mutuellement. Le capital du crédit agricole est de 20 millions.

Les sous-comptoirs des entrepreneurs et des métaux étaient dans leur constitution primitive sous la dépendance du comptoir d'escompte de Paris; nonobstant l'opposition de ce dernier, ils se sont séparés de leur ancien allié, et sont allés se greffer, le premier sur le crédit foncier, et le second, sur la société de crédit industriel et commercial.

Le but du premier n'a pas sensiblement varié. Mais le second a apporté dans son titre et dans ses opérations des modifications importantes. Il n'est plus sous-comptoir des métaux, mais bien sous-comptoir du commerce et de l'industrie. Son objet ne se borne plus aux métaux. Il s'étend à toutes les industries. Son capital n'est plus de 1 million, mais bien de vingt. On voit que cette société est arrivée à l'état d'établissement de premier ordre.

Nous ne dirons rien de la société générale du crédit industriel et commercial, sortie de Joint-Stock-Bank qui se distingue du crédit mobilier principalement par ce fait, qu'elle ne peut prendre aucun intérêt dans les sociétés qu'elle fonde et dont elle se charge d'émettre les actions.

Les autres institutions de crédit n'ont pas subi de modifications essentielles dans leurs bases, mais leurs opérations ont éprouvé des développements plus ou moins importants. Nous sortirions de notre cadre restreint, si nous en parlions, au reste, cet *Annuaire* contient les parties principales des rapports de la Banque de France, du crédit foncier et du comptoir d'escompte de Paris ; ce serait donc, quant à ces trois sociétés, une redite inutile.

Joignons seulement au tableau suivant que nous donnons depuis plusieurs années, le relevé habituel des variations des taux d'escompte aux banques de France ou d'Angleterre depuis le 12 avril 1860, époque où nous en sommes restés l'année dernière.

BANQUE DE FRANCE.		BANQUE D'ANGLETERRE.	
4 août 1859......	3 1/2 °/o	12 avril 1860......	5 °/o
12 nov. 1860......	4 1/2 °/o	10 mai —	4 1/2 °/o
2 janv. 1861......	5 1/2 °/o	24 — —	4 °/o
8 — —	7 °/o	9 nov. —	4 1/2 °/o
14 mars —	6 °/o	13 — —	5 °/o
21 — —	5 °/o	15 — —	6 °/o
		29 — —	5 °/o
		31 déc. —	6 °/o
		7 janv. 1861......	7 °/o
		14 févr. —	8 °/o
		21 mars —	7 °/o
		4 avril —	6 °/o
		11 — —	5 °/o
		16 mai —	6 °/o

On verra dans la partie suivante les causes de ces fluctuations nombreuses et importantes surtout pour nos voisins l'outre-mer.

Résultats comparés des bilans mensuels de la Banque de France et de ses Succursales.

ÉPOQUES des BILANS MENSUELS.	NOMBRE de succursales en activité.	ESPÈCES en caisse.	EFFETS en porte-feuille.	AVANCES SUR			BILLETS en circulation.	COMPTES-COURANS créditeurs	
				lingots et monnaies	effets publics.	titres de chemins de fer.		du trésor.	des particuliers.
		millions.	millions.	millions.	millions.	millions.	millions.	millions.	millions.
12 janvier........1860.	48	534	534	1	44	185	748	268	188
9 février.........—..	48	540	517	»	42	85	739	239	185
8 mars ....—..	48	544	488	1	41	85	710	221	216
12 avril...........—..	48	535	479	2	40	83	742	167	210
10 mai ....—..	48	522	468	3	39	94	764	126	210
14 juin ....—..	48	551	438	3	40	108	744	126	249
12 juillet ....—..	48	514	492	5	40	122	787	128	230
9 août...........—..	48	549	502	5	42	77	760	132	256
13 septembre .....—..	49	531	491	5	42	78	748	135	242
11 octobre ....—..	49	460	520	8	42	80	748	149	213
8 novembre......—..	49	435	563	7	43	81	757	133	210
13 décembre......—..	49	432	540	7	39	79	747	134	190
10 janvier ....1861.	49	350	609	22	40	76	779	82	208
14 février.........—..	49	382	472	36	35	64	736	64	196
14 mars ....—..	50	396	445	39	28	55	722	79	166
11 avril...........—..	50	378	454	43	27	52	730	80	144
9 mai	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	744	121	155

IV. Bourse de Paris.

Le monde spéculateur a été assez agité en 1860; les incertitudes de la paix, l'application du régime de liberté commerciale inauguré par l'empereur et dont l'exécution se poursuit avec persévérance, la continuation des grandes entreprises de travaux publics, en voilà assez pour tenir en haleine les capitalistes de la Bourse de Paris : La rente a varié de 71.40 à 67.10; 4.30 d'écart. Ce ne serait pas trop si les cours n'avaient, par leurs variations nombreuses, compensé le peu d'importance finale de ces oscillations.

Nous avons laissé l'année dernière le lecteur à la fin de mars avec le cours de 70 f. sur le 3 °/₀. La hausse ne s'arrête pas là et presque sans désemparer, notre rente atteint dans les premiers jours de mai le cours de 71.40, le plus haut de toute l'année. Mais les nouvelles que l'on reçoit d'Italie (Garibaldi quitte Gênes le 5 mai avec une poignée de volontaires, pour aller aider les Siciliens et les Napolitains à secouer le joug du gouvernement Bourbonnien) troublent cette quiétude et l'on retombe à 68.35; 3 francs de baisse en moins de quinze jours! La reprise générale que l'on espérait pour 1860 se trouve ajournée, vu la saison avancée, et c'est sur 70 francs que le coupon de juin se détache.

Juillet, août et suptembre voient la stagnation des cours succéder à l'animation des affaires. Comme le tableau suivant l'atteste, les reports sont faibles; à la liquidation de fin août, le report moyen du 3 °/₀ se traduit même par un déport.

Taux °/₀ par an du report mensuel des rentes françaises 4 1/2 °/₀ (1852) et 3 °/₀.

	4 1/2 °/₀ (1852).			3 °/₀		
	1859.	1860.	1861.	1859.	1860.	1861.
	°/₀	°/₀	°/₀	°/₀	°/₀	°/₀
Janvier......	0.31*	1.24	0.31	2.85	3.11	1.32
Février	0.92*	pair	0.30	1.99	1.10	0.44
Mars.........	0.63*	0.65*	pair	1.10	1.07	0.89

Avril........	1.67*	1.87	1.26	1.22	1.91	1.30
Mai.........	1.66	1.87	»	1.43*	0.64	»
Juin........	0.97*	1.08	»	pair	0.66	»
Juillet......	0.16	0.92	»	2.18	0.44	»
Août........	1.37	0.31*	»	3.50	0.88*	»
Septembre ..	0.94	0.46*	»	2.16	0.43	»
Octobre.....	2.20	1.10	»	2.80	1.29	»
Novembre...	1.56	1.55	»	2.34	1.49	»
Décembre...	1.73	2.02	»	3.06	2 »	»
Moyenne ..	0.19	0.88	»	1.81	1.11	»

N. B. Les taux accompagnés d'un astérisque (*) indiquent des déports.

L'émission de 300 millions d'obligations de chemins de fer français par la Banque de France, de 140 millions d'obligations par la ville de Paris, de 55 millions d'actions des chemins algériens, etc., la stagnation des affaires commerciales, traduite par la diminution des impôts et revenus indirects, les événements politiques de l'Italie et de la Syrie, tous ces faits justifient la langueur de la place, langueur augmentée par la désorganisation du marché et les difficultés de toute sorte dont l'administration supérieure entoure le marché aux capitaux disponibles (1). Remarquons à ce sujet que presque toutes les émissions signalées plus haut ont eu un demi-succès, car tous les titres offerts n'ont pas été placés, à cette époque du moins; et le peu d'importance relative des demandes a attesté l'imprudence que l'on a commise en ne remplaçant pas la coulisse par un marché libre.

(1) Le tableau suivant atteste par la diminution du nombre de sociétés en commandite par actions créées en France en 1858 et 1859, comparativement à 1856, et même par la faiblesse du chiffre des sociétés anonymes, combien l'effet de la loi du 17 juillet 1856 a été désastreux, et l'importance qu'il y aurait à revenir à une législation plus libérale. Il y aurait non moins d'utilité à étendre aux sociétés anonymes les dispositions qui seraient imposées aux sociétés en commandite, par exemple à ne pas permettre à une société anonyme de n'avoir pas de censeur, et à exiger que toute société par action soit, dans la quinzaine qui précède l'assemblée périodique des actionnaires, obligée de tenir les comptes de l'exercice révolu à la disposition des intéressés.

Tableau du nombre de Sociétés commerciales constituées annuellement en France de 1840 à 1859.

ANNÉES.	SOCIÉTÉS en noms collectifs	SOCIÉTÉS en commandite simple	SOCIÉTÉS en commandite par actions.		TOTAL.	SOCIÉTÉS anonymes.	TOTAL général.
			actions nominatives	actions au porteur			
1840	1,634	328	176		176	18	2,156
1841	1,718	418	89		89	22	2,247
1842	1,825	335	49	74	123	25	2,308
1843	1,902	324	59	92	151	18	2,395
1844	1,889	336	49	65	114	28	2,367
1845	2,080	420	197	32	229	29	2,758
1846	1,989	459	235	41	276	23	2,747
1847	1,952	408	213	26	239	14	2,613
1848	1,061	289	90	57	147	14	1,511
1849	1,463	294	60	122	182	20	1,959
1850	1,772	390	97	160	257	10	2,429
1851	1,700	412	78	88	166	9	2,287
1852	2,154	452	70	130	200	21	2,827
1853	2,586	544	118	266	384	25	3,539
1854	2,453	534	106	199	305	36	3,328
1855	2,816	489	110	277	387	18	3,710
1856	3,063	616	123	340	463	17	4,159
1857	3,107	635	122	95	217	6	3,965
1858	2,996	560	87	37	124	13	3,710
1859	2,932	544	53	73	126	12	3,614

Quoiqu'il en soit, la lutte entre la hausse et la baisse reprend en septembre; le 13 septembre, le 3 p. 100 ferme à 67 75; le 4 octobre, il atteignait 69 50. Après une réaction qui le ramena à 68 55, il reprit 70 50 le 12 novembre. Mais l'augmentation de l'escompte à Londres et à Paris amène un peu de faiblesse et il retombe au-dessous de 70 fr., qu'il franchit de nouveau pour voir le coupon se détacher le 7 décembre sur le prix de 70 50.

Cette fermeté est-elle attribuable au décret du 24 novembre qui rétablit la liberté de la tribune avec le contrôle de la publicité? A voir la Bourse généralement craintive devant les concessions libérales, on serait porté à le croire; mais les esprits ont en ce moment une direction favorable à la liberté; on sait que la voie dans laquelle s'engage le gouvernement français, tant au point de vue politique qu'au point de vue économique, est plus conservatrice que la persistance dans l'ancien ordre de choses; le marché aux

capitaux juge ces actes avec intelligence et y applaudit; de là la hausse qui a suivi la promulgation de cet important décret.

Les besoins d'argent, des craintes au sujet de la politique intérieure font fermer l'année en baisse.

L'augmentation de l'escompte sur les deux places de Paris et Londres justifie la première de ces deux appréhensions. Remarquons cependant que la place de Londres entraîne notre marché monétaire, et que ce n'est que pour se défendre contre les appels nombreux faits à sa caisse de numéraire que la Banque de France dépassa le taux de 6 p. 100.

Une malheureuse opération, l'emprunt turc, contribue à rendre le marché encore plus difficile. Les nouvelles d'Amérique acquirent en outre une gravité tout exceptionnelle; l'Angleterre s'en émeut à cause de ses manufactures de coton; on sait qu'elle s'approvisionne en grande partie en Amérique de cette matière première. Au moment où nous écrivons les craintes n'ont pas cessé à ce sujet d'être vives dans ce pays essentiellement travailleur et intelligent.

On comprendra l'atonie des premiers mois de 1861; il est vrai qu'à la fin d'avril et de mai il y a beaucoup de mieux, résultant soit de la politique étrangère, soit de la situation financière, et le 3 p. 100 reprend et se rapproche de 70 fr., qu'il n'atteint cependant pas encore.

TABLEAU DES FLUCTUATIONS MENSUELLES AU COMPTANT

des rentes françaises 4 1/2 °/₀ et 3 °/₀

PENDANT

l'année 1860 *et les quatre premiers mois de l'année* 1861.

		4 1/2 °/₀ (1852).		3 °/₀.	
		Plus haut.	Plus bas.	Plus haut.	Plus bas.
Janvier	1860....	97 50	95 75	69 15	67 35
Février	—	98 »	96 75	68 40	67 10
Mars	—	98 »	94 25	60 60	67 65
Avril	—	97 »	95 60	70 90	69 25
Mai	—	96 75	95 »	71 40	68 40
Juin	—	97 05	96 »	70 15	67 85
Juillet	—	97 75	96 60	69 10	67 75
Août	—	98 25	97 45	68 50	67 80
Septembre	—	98 »	94 75	68 70	67 75
Octobre	—	96 »	95 50	69 50	68 55
Novembre	—	96 75	95 50	70 60	69 25
Décembre	—	97 »	96 25	70 60	67 30

Janvier	1861....	97 40	96 40	68 10	66 80
Février	—	98 05	97 20	68 75	67 75
Mars	—	98 10	95 55	68 40	67 65
Avril	—	97 75	94 90	68 80	67 40

Tableau des plus hauts et des plus bas Cours au Comptant

DES PRINCIPALES VALEURS

cotées aux Bourses de Paris, Lyon, Marseille, etc.,

PENDANT L'ANNÉE 1860.

Fonds français publics et municipaux.

		Plus haut.		Plus bas.
Rentes 4 1/2 °/₀ 1825...	janvier	96 50	mars..	95 »
— 4 °/₀............	avril..	87 »	mars..	84 »
Quatre canaux (ac. de cap.)	sept..	1,240 »	janvier	1,200 »
— (act. de jouiss.)	mars..	95 »	juin...	87 50
Can. de Bourg (act. de cap.)	mars..	990 »	avril..	965 »
— (act. indemn.)	janvier	140 »	juin...	135 »
Oblig. ville de Paris 1852.	mars..	1,135 »	juillet.	1,085 »
— 1855-60.	janvier	500 »	octobr.	470 »
Obl. dép. de la Seine	février	235 »	janvier	220 »
O. ville de Lyon 1854-56.	déc...	1,095 »	févr...	1,037 50
— 1859.	déc...	1,090 »	janvier	1,012 50
O. Marseille (ville) 1839-44.	juin...	965 »	janvier	925 »
— 1849.	nov...	1,120 »	juin...	1,065 »
— 1854.	déc...	1,025 »	juillet.	1,001 25
— 1857.	janvier	1,030 »	mai...	1,002 50
— 1859.	sept..	1,025 »	avril..	1,000 »
Oblig. ville de Lille	août..	96 25	sept..	91 25

Fonds publics étrangers.

		Plus haut.		Plus bas.
Angleterre, 3 °/₀ consol.	janvier	95 7/8	déc...	92 1/4
Autriche, 5 °/₀ angl.-aut.	juin...	83 »	déc...	72 »
— 5 °/₀ florins...	avril..	60 »	février	50 »
Belgique, 4 1/2 °/₀......	janvier	100 »	juin...	96 1/2
— 3 °/₀...........	avril..	79 3/4	juin...	73 1/2
— 2 1/2 °/₀......	avril..	57 »	sept..	55 »
Deux-Siciles (Napl.) 5 °/₀	janvier	108 »	déc...	78 »
Espagne 3 °/₀ ext. 1841.	déc...	51 »	janvier	43 1/2
— 3 °/₀ ext 1851-56.	déc...	51 »	janvier	42 1/2
— 3 °/₀ int.........	juillet.	50 »	janvier	42 »
— Dette différée.....	déc...	42 »	janvier	32 1/4
— Dette passive.....	nov...	24 1/4	janvier	11 »
Haïti (annuités).........	déc...	740 »	janvier	635 »
Hollande, 2 1/2 °/₀......	février	65 1/2	sept..	62 1/2
Portugal, 3 °/₀..........	déc...	46 7/8	avril..	44 1/2
Rome, 5 °/₀............	avril..	85 1/2	déc...	71 3/4
Russie, 4 1/2 °/₀........	janvier	97 1/2	sept..	91 »
Piémont, 5 °/₀..........	janvier	85 »	sept..	76 25
— 3 °/₀..........	janvier	53 »	sept..	49 »
— Obl. 1834......	octobr.	1,115 »	janvier	1,050 »
— — 1849......	août..	980 »	avril..	937 50
— — 1851......	déc...	980 »	janvier	950 »

Obligations de Chemins de fer.

(Les noms des obligations garanties par les gouvernements respectifs sont en *lettres italiques.*)

INTÉRÊT pour 100.		CAPITAL remb.	INTÉRÊT annuel.	PLUS HAUT.			PLUS BAS.		
4.8	Rouen-Havre (nouvelles)..	1,250	60	mai	1,125	»	juill	1,075	»
4	Saint-Germain (nouvelles).	1,250	50	janv	1,020	»	juill	950	»
4	Strasbourg-Bâle (anciénn.)	1,250	50	janv	985	»	juill	940	»
4	Paris à Orléans (anciennes)	1,250	50	déc.	1,050	»	janv	1,015	»
4	— (nouvelles).	1,250	50	mai	1,010	»	janv	975	»
4	Versailles R. D. (nouv.)...	1,250	50	oct.	950	»	mai	910	»
4	*Ouest (anciennes)*.......	1,250	50	mai	1,030	»	janv	975	»
4	Avignon à Marseille......	1,250	50	juin	1,070	»	avr.	1,005	»
4	Rouen-Havre (anciennes) .	1,250	50	nov	980	»	sept	925	»
4	Montereau à Troyes......	1,250	50	oct.	965	»	oct.	950	»
4	Paris-Lyon (anciennes) ...	1,250	50	nov	1,050	»	avr.	1,005	»
4	Paris-Rouen.............	1,250	50	nov	1,000	»	janv	950	»
4	*Strasbourg-Bâle (nouv.)*.	625	25	janv	500	»	janv	475	»
4	*Rhône-Loire*, 5 °/o	625	25	déc.	507	50	janv	490	»
4	*Lyon-Méditerran.*, 5 °/o..	625	25	sept	520	»	avr.	500	»
4	*Dieppe-Fécamp (anc.)*...	500	20	janv	390	»	janv	360	»
4	Amiens-Boulogne.........	500	20	mars	375	»	déc.	320	»
4	Orsay (Paris-Sceaux)	500	20	janv	372	50	févr	360	»
3.8	Est (anciennes)	650	25	nov	505	»	janv	480	»
3.2	Paris-Rouen (anciennes)..	1,250	40	mai	800	»	févr	760	»
3	Nord	500	15	déc.	313	75	janv	295	»
3	Orléans.................	500	15	déc.	310	»	janv	288	75
3	*Lyon-Méditerran.*, 3 °/o.	500	15	nov	315	»	janv	295	»
3	*Rhône-Loire*, 3 °/o	500	15	nov	310	»	janv	290	»
3	Grand-Central (anciennes)	500	15	nov	306	25	févr	287	50
3	— (nouvelles).	500	15	nov	306	25	janv	286	25
3	*Lyon-Genève (anciennes)*	500	15	déc.	307	50	janv	290	»
3	— (nouvelles) .	500	15	déc.	307	50	janv	286	25
3	Paris-Lyon (nouv.), 3 °/o..	500	15	sept	310	»	mai	297	50
3	*Ouest (nouvelles)*, 3 °/o..	500	15	mai	305	»	janv	286	25
3	Bourbonnais	500	15	déc.	310	»	janv	287	50
3	*Midi*	500	15	mai	305	»	janv	282	55
3	Est....................	500	15	mai	305	»	janv	286	25
3	Bességes-Alais..........	500	15	mars	291	25	janv	280	»
3	*Ardennes*	500	15	mai	303	75	janv	253	75
3	*Dauphiné*	500	15	mai	305	»	janv	283	75
3	*Paris-Médiler.* (fusion)..	500	15	nov	308	75	janv	285	»
3	Graissessac-Béziers......	250	7	avr.	130	»	déc.	80	»
3	Chemins Autrichiens.....	500	15	juil	270	»	sept	247	50
3	— Lombards-Vénitiens.	500	15	mai	265	»	sept	245	»
3	— Romains	500	15	août	250	»	févr	222	50
3	Saragosse	500	15	déc.	275	75	févr	247	50

3	Séville-Xérès (anciennes).	500	15	déc.	272	50	févr	238	75
3	Cordoue-Séville	500	15	déc.	265	»	janv	245	»
3	Saragosse-Pampelune	500	15	mai	260	»	oct.	243	75
3	Nord-Espagne	500	15	juill	255	»	oct.	246	25
3	Montblanc-Reus	500	15	sept	250	»	oct.	235	»
3	Rhône-Simplon	500	15	août	240	»	août	230	»

Obligations diverses.

2.5	Crédit foncier. Prom	1,200	30	déc.	1,035	»	janv	988	75
4	— 1/2 4 %...	500	20	déc.	500	»	janv	466	25
2.5	— 1/2 3 %...	600	15	déc.	475	»	janv	440	»
4	— 1/10e 4 %...	100	4	sept	101	25	janv	95	»
2.5	— 1/10e 3 %...	120	3	sept	98	75	janv	87	50
3	— Commun	500	15	oct.	447	50	déc.	440	»
6	Port de Marseille	500	30	déc.	510	»	janv	470	»
6	Mess. imp., serv. mar.	500	30	avr.	532	50	janv	513	75
4	Loire (anciennes)	1,250	50	déc.	1,170	»	janv	1,130	»
4	— (nouvelles)	1,250	50	juill	1,025	»	fév.	990	»
4.16	Grand'Combe (anciennes)	1,200	50	juin	1,050	»	mai	1,025	»
4	— (nouvelles)	1,250	50	fév.	1,030	»	oct.	995	»
5	Vieille-Montagne	500	25	août	450	»	juill	425	»
4.8	Châtillon et Commentry	312	25	août	265	»	janv	230	»
5	Horme (anciennes)	500	25	janv	460	»	août	447	50
5	— (nouvelles)	300	15	mars	280	»	oct.	265	»
4.44	J.-F. Cail et Compe	450	20	oct.	415	»	juill	392	50
3	Rue Impériale, à Lyon	500	15	déc.	545	»	janv	517	50
»	Rue de la Bourse, à Lyon	»	»	déc.	510	»	mai	508	75
»	Compagnie immobil. de Saint-Etienne	625	»	nov	500	»	juill	487	50
3	Docks-Entrepôt de Marseille	500	15	déc.	282	50	sept	255	»
6	Gaz de Lyon	300	18	déc.	317	50	mai	304	25
5	— de Paris	500	25	juin	477	50	juin	440	»
3	Cie génér. des Eaux	500	15	août	295	75	avr.	247	50
»	Combrigol	»	»	fév.	530	»	mars	522	50

Banques et caisses (actions).

Banque de France	nov.	2,980	»	mars	2,780	»
Comptoir d'escompte	juin	410	»	janvier.	347	50
Caisse Béchet-Dethomas	août	710	»	octobre	605	»
Crédit foncier	déc.	955	»	janvier.	715	»
— mobilier	mars	815	»	mai	637	50
Sous-compt. des entrep	juillet	121	25	avril	55	»
Compt. V. Bonnard et Cie	août	57	50	janvier.	42	50
Caisse J. Mirès et Cie	déc.	416	25	février.	225	»
— Vergniolle et Cie	janvier.	77	50	février.	50	»
Crédit ind. et comm	juillet	600	»	mai	495	»
Banque de l'Algérie	juillet	750	»	janvier.	680	»
Caisse Gay, Bazin et Cie	octobre	335	»	mai	305	»
Omnium Lyonnais	sept	426	25	février.	410	»
Crédit ind. autrichien	août	390	»	mai	342	50
Crédit mob espagnol	nov.	500	»	mars	450	»

Assurances (actions).

Générale.....	Marit.	déc..	50 °/o b.	déc..	50 °/o
Sécurité	—	févr .	28 °/o b.	févr .	28 °/o
Lloyd français	—	mai..	15 °/o b.	mai..	15 °/o
Mélusine.....	—	févr .	18 °/o b.	févr .	18 °/o
Vigie........	—	févr .	31 °/o b.	févr .	31 °/o
Réunion.....	—	déc..	12 °/o b.	déc..	12 °/o
Comptoir	—	mai. .	3 °/o b.	janv .	2 °/o
Générale...	Incendie.	déc..	800 °/o b.	déc..	800 °/o
Phénix	—	nov. .	230 °/o b.	janv .	200 °/o
Nationale	—	sept.	180 °/o b.	févr .	155 °/o
Union	—	sept.	78 °/o b.	mai..	72 °/o
France	—	déc..	69 °/o b.	févr .	66 °/o
Urbaine	—	juillet	96 °/o b.	févr .	90 °/o
Providence...	—	févr .	80 °/o b.	mars.	75 °/o
Nationale	Vie.	mars.	40 °/o b.	déc..	40 °/o
Union	—	mai..	20 °/o b.	mai..	20 °/o
Phénix	—	nov. .	2 °/o p.	févr .	3 °/o
Générale.....	Grêle.	mai. .	24 °/o p.	mai. .	24 °/o

Chemins de fer (actions).

Paris-Orléans............	mars ..	1,430	»	mai....	1,300
— act. de jouiss.	déc....	955	»	avril...	875
Nord ancien	mai....	1,000	»	février.	890
— nouveau...........	déc. ...	904	25	janvier.	810
— act. sorties.........	déc....	957	50	juin ...	902
Est (Paris-Strasbourg)	mars ..	662	50	mai....	590
— act. de jouiss......	avril...	250	»	nov....	200
Ouest	mars ..	600	»	mai....	550
Midi..................	nov....	530	»	février.	490
Graissessac-Béziers	mars ..	170	»	juin ...	67
Lyon-Genève	janvier.	535	»	sept ...	345
Ardennes (libéré)	janvier.	480	»	déc....	428
— (non libéré).....	janvier.	490	»	nov. ..	435
Bességes-Alais...........	mars ..	440	»	août ...	400
Paris à la Méditerranée...	avril...	950	»	mai....	847
Dauphiné...............	mai....	630	»	février.	565
Lyon (Croix-Rousse)......	déc....	553	75	nov....	290
Guillaume-Luxembourg...	juin ...	415	»	déc. ...	325
Autrichiens.............	janvier.	550	»	sept. ..	450
Lombards-Vénitiens......	janvier.	570	»	sept. ..	453
Russes (non libéré).......	juillet..	498	75	déc....	447
— (libéré).........	janvier.	485	»	déc. ...	427
Ouest-Suisse............	janvier.	282	50	octobre	200
Central-Suisse	mars ..	447	50	juin ...	410
Victor-Emmanuel.........	mai....	440	»	sept. ..	361
Romains................	janvier.	375	»	mai....	310
Sarragosse (non libéré)...	déc....	572	50	février.	442
— (libéré)........	déc. ...	572	50	octobre	540
Séville-Xérès	mai....	535	»	février.	475
Cordoue-Séville.........	octobre	480	»	février.	300
Nord-Espagne...........	nov....	502	50	février.	415

Barcelone	octobre	472 50	mai....	400 »
Pampelune	mai....	505 »	déc....	460 »
Montblanch-Reus	sept. ..	500 »	sept. ..	500 »
Valence-Almanza	déc....	540 »	sept. ..	527 50

Voitures et navigation (actions).

Omnibus de Paris	déc ...	945 »	janvier.	855 »
Cie imp. des voit. de Paris	août...	78 75	janvier.	40 »
Omnibus de Lyon	nov....	70 »	janvier.	50 »
Omnibus de Londres	janvier.	46 25	déc....	37 50
Ports de Marseille	janvier.	500 »	juin....	400 »
Nav. Bazin, Gay et Cie	février.	235 »	juin....	200 »
Comp. générale maritime	déc....	420 »	janvier.	250 »
Mess. imp., marit., anc	mai....	677 50	juillet.	496 25
— — nouv.	nov....	593 75	janvier.	490 »
Navigation mixte	déc....	420 »	mai....	300 »
Marc, Fraissinet et Cie	déc....	500 »	mai....	300 »
Cabotage (Marseille)	juillet.	300 »	février.	160 »

Charbonnages (actions).

Grand'Combe	janvier.	770 »	janvier.	710 »
Loire	octobre	151 25	janvier.	121 25
Mont-Rambert	janvier.	140 »	janvier.	120 »
Saint-Etienne	nov....	151 25	janvier.	125 »
Rive-de-Gier	janvier.	240 »	janvier.	193 75
Carmaux	août...	343 75	mars..	275 »
Roche-la-Molière	déc....	451 25	février.	390 »

Mines diverses (actions).

Mouzaïa	sept. ..	16 25	février.	6 25
Kef-Oum-Theboul	avril ..	400 »	avril ..	400 »
Gar-Rouban et Mazis	avril ..	315 »	mars..	300 »
Santander	octobre	180 »	nov....	160 »
Vieille-Montagne	janvier.	300 »	nov....	225 »
Silésie	février.	170 »	nov....	145 »

Haux-fournaux, forges et usines (actions).

Terre-noire et Bességes	janvier.	640 »	avril ..	480 »
Châtillon et Commentry	sept. ..	232 50	février.	190 »
Marine et chemins de fer	sept. ..	527 50	janvier.	375 »
Creusot	janvier.	772 50	déc....	600 »
Horme	janvier.	500 »	sept. ..	455 »
Fourchambault	déc....	245 »	février.	195 »
Franche-Comté	sept. ..	185 »	avril ..	115 »
Méditerranée	octobre	758 75	janvier.	630 »
Pont-Évêque-Vienne	nov....	190 »	avril ..	185 »
Firminy	octobre	240 »	mars..	150 »
Monceau (Belgique)	janvier.	710 »	nov....	600 »
J.-F. Cail et Cie	mars..	697 50	mai....	650 »

Sociétés immobilières.

Docks Louis-Napoléon....	août...	215	»	janvier.	177	50
Comp. immobil. (Rivoli)..	nov....	147	50	février.	98	75
Rue Impériale (Lyon).....	mai....	402	50	février.	385	»
Jardin zoolog. (Marseille).	mars..	210	»	déc....	190	»
Soc. immobil. (Marseille).	août...	225	»	octobre	225	»
Chât. des fleurs (Marslle)..	avril ..	48	75	juin...	25	»
Abattoirs de Lyon........	déc....	410	»	février.	325	»

Eclairage au gaz (actions).

Union des gaz...........	février.	62	50	juin....	30	»
Gaz de Paris............	août...	975	»	octobre	772	50
— de Lyon............	nov....	2,556	25	juin...	2,150	»
— de Saint-Étienne....	avril ..	1,600	»	avril ..	1,600	»
— de Metz............	janvier.	1,350	»	janvier.	1,350	»
— de la Guillotière, etc.	déc....	1,950	»	janvier.	1,572	50
— de Marseille (anc.)...	déc....	200	»	janvier.	130	»
— de Florence.........	février.	375	»	février.	365	»
— de Naples...........	nov....	480	»	nov....	480	»
— de Reims...........	février.	630	»	déc....	625	»
— de Tarare..........	sept. ..	155	»	sept. ..	155	»
— des 3 villes du Midi..	juillet .	595	»	mai....	350	»
— de Venise...........	avril ..	1,490	»	juin...	1,400	»

Filatures (actions).

Lin Maberly.............	janvier.	575	»	nov....	480	»
— Cohin..............	février.	500	»	février.	490	»

Sociétés diverses (actions).

Compagnie gén. des eaux.	déc....	340	»	janvier.	215	»
Chollet et Cie...........	octobre	33	75	mars ..	10	»
Glaces de Montluçon.....	juillet .	105	»	janvier.	100	»
Verr. Loire et Rhône.....	nov....	270	»	janvier.	200	»
Prod. chimiq. (Marseille).	mai....	131	25	février.	98	75
Chantiers de la Buire.....	avril ..	725	»	janvier.	630	»

Alph. Courtois fils.

ASSOCIATION DES ARTISTES DRAMATIQUES.

Extrait du *Rapport fait au nom du Comité d'Administration, par* M. Eugène Pierron, *secrétaire-rapporteur de l'Association.*

(Année 1859-60.)

De toutes les sociétés de secours mutuels que la prévoyance humaine a créées pour triompher des douloureux mécomptes de la vie laborieuse, et cependant misérable,

aucune, nous osons l'affirmer, n'a marché depuis vingt ans d'un pas plus rapide, n'a suivi une progression aussi constante que l'Association de secours mutuels des Artistes dramatiques.

Les cotisations et dons volontaires soldés depuis 1840 jusqu'à ce jour, par nos 2,450 sociétaires actifs se fractionnent ainsi ;

1,116 sociétaires ont donné moins de 100 fr.

1,334 ont donné 100 fr. et au-delà.

934	sociétaires ont versé de	100 à	150 fr.
160	—	158 à	200
118	—	200 à	300
58	—	300 à	400
23	—	400 à	500
14	—	500 à	600
1	—	600 à	700
3	—	700 à	800
3	—	800 à	900
3	—	900 à	1,000
4	—	1,000 à	1,100
2	—	1,100 à	1,200
2	—	1,200 à	1,300
3	—	1,300 à	1,400
2	—	1,600 à	1,700

Quatre sociétaires seulement ont donné à l'Association plus de 1,700 francs.

La recette de l'année 1859 s'est élevée à 112,641 fr. 10 c. En 1858, elle n'avait été que de 110,119 fr. 29 c.; c'est donc une augmentation de 2,521 fr. 81 c. en faveur du dernier exercice.

Les cotisations ont été régulièrement et généralement bien payées ; elles ont rapporté 29,008 fr. 65 c. — 14,662 fr. 90 c. provenant de Paris, — 14,345 fr. 75 c. provenant des départements et de l'étranger.

Le droit d'admission des nouveaux sociétaires de 1859 figure dans cette somme pour 3,640 fr. L'année précédente, les cotisations n'avaient atteint que le chiffre de 26,847 fr. 48 c. Il y a donc encore sur ce chapitre un excédant de 2,161 fr. 17 c. à l'avantage de 1859.

C'est la première fois, depuis la fondation de la Société, que les cotisations atteignent ce chiffre .... ci.	29,008 fr.	65 c.
Les subventions, dons et legs ont produit	7,911	05

Les amendes...........................	544	90
Les intérêts des capitaux placés.........	41,860	»
Les autres recettes ou encaissement div.	33,316	50
TOTAL....	112,641	10

Les depenses générales de 1859 se composent :

1° Des pensions de retraite servies à 104 sociétaires représentant une somme de.................... 25,423 fr. 47 c.

2° Des secours éventuels répartis entre 134 sociétaires, dont 85 hommes et 49 femmes, et s'élevant à............................	8,635	»
3° Des frais funéraires.................	659	65
4° Des secours annuels aux orphelins, s'élevant à................................	1,706	»

L'institution qui n'avait donné, en 1858, que 30,414 fr. 05 c., a distribué en 1859, 36,424 fr. 12 c. — 6,010 fr. 07 c. de plus qu'en 1858.

En outre, elle a placé 59,001 fr. 74 c. sur l'État, pour acquérir une nouvelle rente perpétuelle de 2,600 fr. Rente absolument égale à celle acquise pendant le cours de 1858.

Les intérêts des capitaux placés en 1859 étant de	41,860 fr.	» c.
Et le service des pensions de retraite, des secours généraux et des frais funéraires s'étant élevés à............................	36,424	12
Il n'est resté pour payer les frais annuels d'administration qui, selon les articles 30 et 42 des statuts, doivent être d'abord prélevés sur la totalité des revenus, qu'une somme de....................................	3,435 fr.	88 c.

Ces frais annuels ont atteint le chiffre de 7,386 fr. 61 c. Cette différence de 1,950 fr. 73 c. a été soldée par l'économie réalisée sur les revenus en 1858, et qui était de 2,183 fr. 13 c. On voit, par le rapprochement de ces chiffres et par la réunion des budgets des deux dernières années, qu'il reste encore, tous frais payés, un excédant de 232 fr. 40 c. en faveur des revenus.

Au 31 décembre 1859, l'Association des artistes dramatiques possédait un capital inaliénable de 985,808 fr. 79 c. Ce capital était représenté par une rente annuelle sur

l'État de 42,700 fr. Savoir : 24,886 fr. en rentes 4 1/2 °/₀; — 17,814 fr. en rentes 3 °/₀.

La recette générale, depuis 1840 jusqu'au 31 décembre 1859, a produit pour total 1,622,637 fr. 79 c.

Les cotisations perçues depuis vingt ans ne figurent dans ce total que pour 380,033 fr. 67 cent.

dont	189,692 fr.	42 c.	provenant de Paris.
et	190,341	20	de la province et de l'étranger.
Somme égale	380,033 fr.	67 c.	

Les pensions de retraite, les secours généraux, les frais funéraires, l'entretien des orphelins, alloués, depuis 1840 jusqu'au 31 décembre dernier, à tous les sociétaires qui ont réclamé l'assistance de l'Association, se sont élevés à 340,363 fr. 66 c.

La différence entre les cotisations données par les artistes et les secours et pensions de retraite qui leur ont été servis par la caisse, n'est donc plus que de 39,670 fr. 01 c. Encore quelques années, et cette différence sera toute à l'avantage des artistes ; encore quelques années, et l'Association leur aura plus donné qu'elle n'aura reçu d'eux par leur participation directe.

Ce résultat, auquel, dit M. Pierron, vous êtes arrivés par votre persévérance, est dû au moyen sûr que vous avez employé pour résoudre ce problème si difficile et si intéressants des bienfaits de la mutualité.

La difficulté de ce problème n'a point échappé à vos méditations, il s'agissait de mettre la vieillesse de l'artiste à l'abri de la misère, de secourir nos camarades malheureux et malades pendant le cours de leur carrière militante, enfin, de leur donner le plus d'argent possible, et cela à la condition expresse de ne leur demander aucun sacrifice onéreux, aucune contribution sérieuse ; enfin, Messieurs, il s'agissait simplement de vous faire une brillante fortune sans vous demander d'argent.

Tel est la tâche que vous vous êtes imposée, tel est le miracle, qu'avec le secours du temps, votre philanthropique persévérance acomplira.

Le 17 juin 1860, l'Association était en possession de 44,060 fr. de rentes, savoir :

	24,946 en	4 1/2 °/o.
	18,904 en	3 °/o.
	210 en	14 oblig. du Grand-Central.
Ensemble....	44,060	

Le mouvement du personnel n'a point modifié d'une manière sensible l'état précédent de nos cadres.

Au 31 décembre 1858, nous étions 2,469 sociétaires;
Au 31 décembre 1859, nous sommes 2,450 —
dont 1,455 hommes,
et 995 dames.

TOTAL..... 2,450 sociétaires.

Le nombre total des artistes dramatiques admis dans la société depuis 1840 est de 5,107.

SUPPLÉMENT.

—

OPÉRATIONS

DE LA BANQUE DE FRANCE ET DE SES SUCCURSALES PENDANT L'ANNÉE 1860.

(Extrait du *Compte rendu par M. le comte* DE GERMINY, *gouverneur*.

Les opérations de la banque de France prennent un développement dont chaque année voit grandir l'importance.

Avant d'aborder le compte-rendu des opérations ordinaires de la Banque, il en est une qui, pour son importance, mérite d'être mentionnée.

En 1860, comme en 1859 et 1858, plusieurs Compagnies de chemins de fer ont réclamé notre concours. — La somme de capitaux obtenus en trois ans du marché français, par nos soins, pour le service des voies ferrées, s'élève maintenant à 800 millions. — L'opération particulière à 1860 est de 300 millions; elle a été faite à forfait, moyennant 750,000 francs, frais compris. — Sur cette somme, 300,000 francs seulement ont été portés au crédit de notre dernier compte de profits et pertes.

La différence de 450,000 francs, presque entièremen absorbée à cette heure, a été mise à la disposition des frais de la souscription. — Ouverte le 25 juin, cette souscription

a été le 2 juillet; les compagnies émettaient 1,023,000 obligations, au taux moyen de 292 fr. 93 c., avec bénéfice de 2 fr. 53 c. pour les souscripteurs, résultant de la faculté d'anticiper leur libération. Le public en a demandé 1 million 627,817.

Ce supplément à nos travaux, enté sur d'autres devoirs, a imposé à nos services une activité exceptionnelle, déployée d'ailleurs avec non moins de dévouement au profit des opérations ordinaires, dont voici le détail.

§ 1er. — *De leur importance tant à Paris que dans les succursales.* — En 1859, leur chiffre total s'était élevé à 6 milliards 165,549,000, indépendamment du mouvement des billets à ordre et des virements qui, étant de 486,028,000, composait un total de.................................. 6,652,577,000 fr.

En 1860, le chiffre s'élève à 6,340,567,000 f., y compris le mouvement des billets à ordre et des virements, ci..................	6,340,557,000
D'où il suit que la comparaison des deux exercices donne, pour 1860, une différence en moins de..........................	312,010,000

§ 2. — *Taux de l'escompte.* — Il n'a subi, dans le cours de l'exercice expiré, qu'une seule variation. Après avoir été, depuis le 1er janvier, à 3 1/2 p. 100, il a été élevé, le 12 novembre, à 4 1/2 °/o.

§ 3. — *De l'escompte des effets de commerce. — Du portefeuille.* — Comparé à celui de 1859, l'escompte des effets de commerce présente une augmentation.

En 1860, il s'élève à..................	5,083,356,500 fr.
En 1859, il n'avait employé que.........	4,947,536,500
Différence en plus en faveur de 1860..	135,820,000

La part des succursales est de 1,978,103 effets pour une somme de 3 milliards 323,678,684, soit en moyenne, pour chaque effet, 1,680 francs.

A Paris, le nombre d'effets escomptés est de 1,749,915, pour une somme de 1,647,244,635, en moyenne 960 francs pour chaque effet. — Cette extrême division, la somme relativement peu importante que chaque effet représente, prouvent avec quelle libéralité la Banque dispense le crédit au commerce à tous les degrés.

Il a été escompté 822 bons de monnaie pour une somme de 113,433,220 fr., en moyenne pour chaque bon... 137,971

Au 21 juin 1860, la Banque centrale et les succursales avaient en portefeuille................ 428,566,400

C'est le minimum de l'année.

Au 15 novembre.......................... 582,563,700

C'est le chiffre le plus important de l'exercice.

Aujourd'hui, après avoir été, dans le courant du mois, de 600 millions, le montant total du portefeuille est de 567,919,500

Quoique indépendantes des opérations de l'exercice expiré, les circonstances de ces derniers jours ont si justement occupé l'attention publique qu'il nous paraît opportun d'en dire ici quelques mots.

Lorsque le 12 novembre, nous élevions l'escompte de 3 1/2 à 4 1/2 %, il était plus que probable qu'une élévation plus décisive serait bientôt indispensable, — 50 jours après, l'hésitation n'était plus permise; le 2 janvier, le conseil de régence décida une nouvelle élévation de 1 %, puis le 8, une autre de 1 1/2 %, ensemble 3 1/2 % en 57 jours.

L'énergie de ces mesures n'a pas besoin d'être justifiée, lorsque, sur toutes les places de l'Europe, et particulièrement sur le plus important marché, celui de Londres, le prix des capitaux s'était élevé. L'immobilité eût produit l'exportation complète de nos espèces. C'est dans des cas semblables que la tutélaire et intelligente latitude donnée par les pouvoirs publics à la Banque veille sur nos institutions : son effet n'est jamais douteux, il ne s'est pas fait attendre.

Nous avons pu autrement encore venir en aide à la situation de nos encaisses en négociant un échange avec la Banque d'Angleterre. L'argent que nous avons expédié à Londres a été remplacé par de l'or, dont la présence et la distribution par voie d'escompte ou de remboursement de nos billets nous a permis de ne pas employer, sans réalisation de la prime dont elle est actuellement l'objet, une partie de notre encaisse argent. En songeant à l'accord parfait des mesures que nous avons combinées avec la Banque de Londres, à l'action si directe et si sûre qu'elles ont exercée,

nous ne pouvons que nous féliciter d'avoir pu si cordialement les concerter.

Une négociation analogue a été entamée à Saint-Pétersbourg ; elle a rencontré des difficultés qui en rendent aujourd'hui le succès problématique.

Au surplus, l'amélioration successive de nos encaisses depuis quelques jours ne laisse à la réalisation de cette opération qu'un intérêt secondaire.

§ 4 — *Des avances sur effets publics, chemins de fer et autres valeurs.* — Les opérations de cette nature présentent pour cette année un chiffre un peu moins élevé que celui de l'année dernière.

Indépendamment du crédit ouvert aux compagnies de chemins de fer, il a été avancé :

Sur effets publics.................... fr.	214,528,000
Sur actions et obligations de chemins de fer	431,455,300
Sur obligations du crédit foncier.........	5,668,500
TOTAL des avances....	651,551,800
En 1859, les avances sur diverses natures de valeurs s'élevaient à...........................	684,227,700
Diminution pour 1860.	32,675,900

Le solde de ce compte était, au 24 décembre dernier, de 118,466,100 francs. — Il est aujourd'hui, 31 janvier, de 106,548,000 francs.

§ 5. — *Des réserves métalliques.* — Les encaisses de la Banque ont subi, dans l'exercice qui vient de s'écouler, une diminution presque constante.

Au 26 décembre 1859, premier jour des opérations de 1860 :

Les encaisses étaient de..................	573,038,800 fr.
Le 26 janvier 1860 de....................	526,000,000
Le 9 août elles ont remonté à............	549,150,000
pour redescendre à........................	414,370,900
Elles sont aujourd'hui, 31 janvier 1861, de.	354,193,500

§ 6. — *De la circulation des billets au porteur.* — La circulation des billets émis par la Banque centrale et ses succursales s'élevait, au 24 décembre 1850, à...... 749,408,800 fr.

Le maximum, au 20 juillet, était de	801,484,500
Le minimum, au 21 mars, de...........	704,288,900
Le chiffre aujourd'hui, 31 janvier, est de.	787,989,800

§ 7. — *Des mouvements généraux des espèces, des billets et des virements dans la Banque centrale.* — L'ensemble de ces mouvements est inférieur au chiffre de l'année 1859.

Il s'élevait, pour cette année, à ..	25,222,162,000 fr.
Il ne s'élève, pour 1860, qu'à	24,121,901,600
Différence.....	1,100,260,400

La diminution porte sur chaque nature, savoir :

Espèces...... fr.	127,296,400	
Billets..........	397,639,700	
Virements.......	575,324,300	
TOTAL....	1,100,260,400	somme égale.

§ 8. — *Des effets au comptant.* — Le nombre des effets au comptant encaissés en 1860, dépasse encore celui de l'année précédente.

En 1859, il s'est élevé à 1,024,000 effets pour une somme de	1,375,500,000 fr.
En 1860, il s'élève à 1,164,600 effets pour une somme de................	1,584,300,000
Augmentation pour 1860, 140,600 effets pour une somme de...............	208,800,000

§ 9. — *Des comptes courants de Paris.* — En 1859, le maximum des comptes courants a été de... 306,250,800 fr.

Le minimum de	138,822,300
En 1860, le maximum, au 31 août, était de	220,205,700
Le minimum, au 23 janvier, de	134,480,800
Les comptes courants de la Banque et des succursales ont donné, en 1860, un maximum, au 26 janvier, de..........	174,452,500
Un maximum, au 30 août, de	205,977,700

§ 10. — *Des billets à ordre tirés de la Banque centrale sur les succursales, et vice versa.* — Une augmentation dans l'importance du mouvement de cette nature d'opération s'est produite cette année comparativement à l'année dernière.

En 1859, les billets à ordre délivrés par la Banque centrale et ses succursales s'élevaient à.................		486,028,000
En 1860, les billets délivrés par la Banque centrale se sont élevés à .... fr.	211,711,000	
Ceux délivrés par les succursales à	300,345,000	
TOTAL..........	512,056,000	512,056,000
Augmentation pour 1860....		26,028,000

§ 11. — *Du service des recettes en ville et dans la banlieue (effets au comptant compris).* — Ce service est des plus utiles au commerce, mais des plus dispendieux pour la Banque; il se développe constamment.

En 1859, le nombre d'effets encaissés s'était élevé à 2,378,000 représentant une somme de	3,655,000,000 fr.
En 1860, il s'élève à 2,684,000 effets représentant une somme de	3,933,000,000
Soit pour 1860 306,000 effets en plus pour 278 millions.	

La plus forte recette depuis que la Banque existe a été celle du 31 octobre dernier. Elle était de 88,190 effets, pour 91,753,000 francs.

Elle a été confiée aux soins de 122 garçons de recette et auxiliaires qui, dans cette journée, ont dû, pour opérer leurs recouvrements, franchir le seuil de 35,600 domiciles. A l'intérêt de cette indication, nous pouvons en ajouter une plus complète encore, et dire que, du 1er janvier au 31 décembre 1860, le nombre des effets recouvrés à Paris a été de 2,750,449, représentant une somme de 3,970,969,315 fr. 22 c.; que le relevé des domiciles visités le 15 et le 30 (leur nombre n'a de réelle importance que deux fois par mois), accuse 638,716 domiciles et 22,750 journées consacrées à les parcourir.

§ 12. — *Des effets en souffrance dans la Banque centrale.* Le compte des effets en souffrance se soldait, au 24 décembre 1859, par un crédit de 3,678 fr. 70 c., passé le même jour au compte de *Profits et Pertes.*

Dans le 1er semestre de 1860, il a été débité, tant pour frais relatifs à d'anciennes créances que pour effets tombés en souffrance, une somme de................. fr.		5,298 80
Il a été récouvré, pendant le 1er semestre, sur d'anciennes créances		36,712 06
Solde créancier passé à *Profits et Pertes* le 24 juin		31,413 26
Les effets tombés en souffrance pendant le 2e semestre s'élèvent à..........................		275,927 25
Il a été recouvré sur ces créances.. fr.	45,776 82	
Sur des créances anciennes...........	41,124 77	
TOTAL......	86,901 59	86,901 50
Le compte restait débiteur, au 24 déc. 1860, de ..		189,024 66
Il se trouve réduit aujourd'hui, 31 janvier, à.....		163,224 39

§ 13. — *Du service de la caisse des dépôts de titres.* — Le nombre des titres déposés en caisse au 24 décembre 1859 s'élevant à 1,295,000 pour une valeur de 794 millions, était, au 24 décembre 1860, de 1,427,700 pour une valeur de 801 millions.

En 1859, les succursales ont transmis à la Banque centrale 800,204 coupons représentant 9,614,000 francs à encaisser dans diverses compagnies.

En 1860, le nombre de ces coupons s'est élevé à 952,700 pour une somme de 10,505,000 fr.

Soit une augmentation de 152,000 coupons pour une somme de 891,000 fr.

§ 14. — *Des succursales.* — Le capital employé dans les succursales par l'escompte du papier de commerce, prêts sur effets publics, sur actions et obligations de diverses natures, s'élevait, en 1859, à .... 3,566,993,000 fr.

A quoi il convient d'ajouter les billets à ordre et virements........................	284,053,000
Soit............	3,851,046,000
Pour 1867, il s'élève à	3,931,856,000
C'est donc, pour l'année 1860, une augmentation de...............	80,810,000

Les quatre succursales ci-après désignées, qui tiennent depuis longtemps le premier rang en ordre d'importance d'opérations, ont maintenu cette position avec accroissement de chiffres pour les deux premières : *Marseille* et *Bordeaux*.

Lyon et *Lille* présentent une légère diminution.

Ainsi les opérations de Marseille s'élevaient, en 1859, à	469,067,000
Elles s'élèvent, pour 1860, à...............	535,387,000
Augmentation pour 1860......	66,320,000
Bordeaux en 1859........................	268,862,000
— en 1860.........................	290,452,000
Augmentation pour 1860......	21,590,000
Lyon en 1859............................	312,946,000
— en 1860............................	282,246,000
Diminution pour 1860	30,703,000

Lille en 1859	261,568,000
— en 1860	232,519,000
Diminution pour 1860	29,049,000

Cinq succursales présentent des pertes, savoir :

Agen, fr. 15,831 ; — *Bastia*, 3,136 ; — *Brest*, 6,900 ; — *Carcassonne*, 4,767 ; — *Laval*, 728. — Total, 31,362 fr.

La première de ces succursales, Agen, n'a commencé à fonctionner que le 12 septembre 1860, et n'a pu conséquemment couvrir ses frais. Il y a lieu d'augurer favorablement de Brest, dont les opérations ont commencé en janvier 1860, car ses bénéfices dans l'année ont permis, toutes ses dépenses payées, même les frais de transport d'espèces, de réduire à 6,900 fr. ses frais de premier établissement s'élevant à 13,814 fr. 03 c.

§ 15. — *Des dépenses de la Banque centrale et des succursales.* — Les dépenses ordinaires de la Banque centrale se sont élevées à

sont élevées à .... fr.	2,751,754 76
Celles des succursales à	2,995,482 56
TOTAL	5,747,237 32

non compris les frais de transport d'espèces et ceux relatifs à la souscription aux obligations de chemins de fer.

§ 16. — *Des dividendes.* — Le dividende du 1er semestre

de 1860 a été de	68 fr.
Celui du 2e semestre de	72
Soit pour l'année	140

autant de fois distribués qu'il y a d'actions, c'est-à-dire 182,500 fois. Aujourd'hui ces 182,500 actions sont possédées par 13,767 actionnaires.

143,820 actions sur 182,500 appartiennent à des propriétaires qui ont la libre disposition de leurs biens ; la différence est repartie entre mineurs, interdits, femmes mariées et établissements publics : elle est plus ou moins immobilisée pour des causes diverses.

Tableau général des Opérations faites et des produits bruts perçus par la Banque de France pendant les années 1859 et 1860.

OPÉRATIONS.	1859 Paris.	1859 Succursales.	1859 Total.	1860 Paris.	1860 Succursales.	1860 Total.
Escompte du papier de commerce	1,414,485,926	3,281,757,737	4,696,243,663	1,636,315,766	3,323,397,187	4,959,712,953
Bons du trésor, de la caisse de la boul. et des trav. pub., esc. à div.	11,976,699	»	11,976,699	7,610,552	»	7,610,552
Bons de la Monnaie.............	232,252,552	4,120,700	236,373,252	113,433,220	281,497	113,714,747
Traites de coupes de bois	2,942,933	»	2,942,933	2,318,317	»	2,318,317
Avances sur bons du trésor, act. de canaux et autres valeurs.....	16,620,600	159,000	16,779,600	16,230,600	»	16,230,600
Avances sur rentes.............	123,186,200	85,789,100	208,975,300	103,176,200	95,121,200	198,297,400
— sur act. et oblig. de ch. de fer.	261,899,200	190,626,800	452,526,000	235,520,700	195,934,630	431,455,330
— sur obligations du crédit foncier	3,637,800	2,309,000	5,946,800	3,357,400	2,211,150	5,568,550
— au synd. des comp. de ch. de fer.	77,000,000	»	77,000,000	67,513,125	»	67,513,125
— à la comp. du ch. de fer du Midi	9,200,000	»	9,200,000	»	»	»
— sur lingots	953,100	2,231,100	3,184,200	11,523,960	4,060,600	15,584,560
Billets à ordre et virem. de Paris sur succursales, *et vice versa* ..	»	»	»	211,711,000	300,345,000	512,056,000
Opérations sur matières.........	370,786,600	»	370,786,600	»	»	»
Coupons en rec. pour les succur..	9,614,000	»	9,614,000	»	10,505,047	10,505,047
	2,534,555,610	3,566,993,437	6,166,549,047	2,408,710,840	3,931,856,311	6,340,567,151
Opérations avec le trésor........	65,000,000	»	65,000,000	»	»	»
	2,599,555,610	3,566,993,437	6,166,549,047	2,408,710,840	3,931,856,311	6,340,567,151
Produits variables.						
Escompte du papier de commerce.	5,773,939 94	11,374,274 26	17,092,214 20	6,751,135 98	11,703,046 85	18,454,182 83
Bons du trésor, de la caisse de la boul. et des trav. pub. esc. à div.	47,601 01	» »	47,601 81	28,726 02	» »	28,726 02

Bons de la Monnaie	108,470 86	1,479 74	109,650 60	29,920 83	131 52	30,052 35
Traites de coupes de bois	36,538 82	» »	36,538 82	40,614 54	» »	40,614 54
Avances sur bons du trésor, act. de canaux et autres valeurs	118,850 17	» »	118,350 17	119,558 86	» »	119,558 86
Avances sur rentes	893,402 87	445,534 10	1,338,936 97	868,185 81	508,131 33	1,376,317 14
— sur act. et oblig. de ch. de fer	1,724,511 70	1,037,905 81	2,762,417 51	1,779,401 93	1,108,234 23	2,887,636 16
— sur obligat. du crédit foncier	24,669 81	11,078 61	35,748 42	24,015 16	13,577 89	37,593 05
— au synd. des comp. de ch. de fer	1,007,213 14	» »	1,007,213 14	222,968 05	» »	222,968 05
Commission sur la vente des oblig.	440,976 »	» »	440,976 »	750,000 »	» »	750,000 »
Av. à la comp. du ch. de fer du Midi	34,740 »	» »	34,740 »	» »	» »	» »
Avances sur lingots	9,391 25	22,878 86	32,270 11	18,408 50	19,014 93	37,423 43
Commission sur billets à ordre	207,668 90	164,110 43	371,779 33	235,442 05	165,941 31	401,383 36
— d'encaissement sur la banlieue	70,602 20	» »	70,602 20	2,924 25	» »	2,924 25
Droits de garde et commission sur versements et échanges de titres	318,528 93	38,643 79	357,172 72	368,416 16	62,953 17	431,369 33
Commission sur le recouvrement des coupons envoyés à Paris	» »	23,763 27	23,763 27	» »	40,689 11	40, 689 11
Primes sur matières d'or	456,604 08	1,696 11	458,300 19	37,703 96	» »	37,703 96
Opérations avec le trésor	2,397 78	» »	2,397 78	» »	» »	» »
Produits accidentels.						
Vente de Matériel hors de service	15,981 55	» »	15,981 55	1,011 45	» »	1,011 45
Recouv. sur les effets en souffr.	13,959 64	92,911 62	106,871 26	31,413 26	259,054 48	290,467 74
Int. de retard sur les effets prot.	22,151 92	26,552 94	48,704 86	24,867 60	21,633 80	46,501 40
Bénéfices divers	543 75	8,990 95	9,534 70	» »	22,589 22	22,589 22
Solde disp. sur les dép. précomp.	25,313 64	30,000 »	55,313 64	146,365 27	» »	146,365 27
Produits fixes.	11,353,257 96	13,223,820 49	24,577,078 45	11,481,079 68	13,924,997 84	25,406,077 52
Rentes appartenant à la Banque	3,686,234 50	» »	3,686,234 50	7,652,358 84	» »	7,652,358 84
	15,039,492 46	13,223,820 49	28,263,312 95	19,133,438 52	13,924,997 84	33,058,436 36

Tableau des escomptes de la Banque de France et de ses Succursales pendant les années 1859 et 1860.

	1859				1860			
	PARIS.	SUCCURSALES. Commerce.	SUCCURSALES. Bons de la Monnaie.	SUCCURSALES. TOTAL	PARIS.	SUCCURSALES. Commerce.	SUCCURSALES. Bons de la Monnaie.	SUCCURSALES. TOTAL.
PREMIER SEMESTRE.	914,867,876	1,620,328,461	3,818,550	2,539,014,887	854,597,995	1,528,960,156	270,445	2,383,828,596
DEUXIÈME SEMESTRE.	746,790,234	1,661,429,276	302,150	2,408,521,660	905,079,860	1,794,437,031	11,052	2,699,527,943
	1,661,658,110	3,281,757,737	4,120,700	4,947,536,547	1,759,677,855	3,323,397,187	281,497	5,083,356,539

ESCOMPTES DE DÉCEMBRE 1860.

	Banque centrale.	Succursales.	TOTAUX.
Jusqu'au 24 décemb. à Paris, et au 10 du même mois dans les Succursales.	95,404,055	103,260,383	198,664,438
Pendant les six derniers jours de décembre à Paris.	90,577,678	»	90,577,678
Pendant les vingt-un derniers jours de décembre dans les Succursales	»	229,368,000	229,368,000
TOTAUX	185,981,733	332,628,383	518,610,116

MOUVEMENT GÉNÉRAL DES CAISSES.

	ANNÉES.	MOUVEMENT GÉNÉRAL DES Espèces.	MOUVEMENT GÉNÉRAL DES Billets.	MOUVEMENT GÉNÉRAL DES Virements.	TOTAUX.
	1858	1,881,984,000	8,820,752,100	19,934,587,194	30,637,323,294
	1859	2,762,378,900	10,396,106,000	12,063,677,100	25,222,162,000
	1860	2,635,082,500	9,998,466,300	11,488,352,800	24,121,901,600
Différence entre 1859 et 1860	Diminution	127,296,400	397,639,700	575,324,300	1,100,260,400

Tableau comparatif du montant des opérations des succursales de la Banque pendant les années 1859 et 1860.

SUCCURSALES.	MONTANT DES OPÉRATIONS 1859.	1860.	AUGMENTATION.	DIMINUTION
Agen	»	4,799,000	4,799,000	»
Amiens	35,378,000	36,577,000	1,199,000	»
Angers	39,871,000	41,256,000	1,385,000	»
Angoulême	73,289,000	68,172,000	»	5,117,000
Arras	11,732,000	10,515,000	»	1,217,000
Avignon	57,701,000	63,167,000	5,466,000	»
Bar-le-Duc	28,002,000	32,554,000	4,552,000	»
Bastia	955,000	4,759,000	3,804,000	»
Bayonne	7,348,000	21,326,000	13,978,000	»
Besançon	84,541,000	83,644,000	»	897,000
Bordeaux	268,862,000	290,452,000	21,590,000	»
Brest	»	16,147,000	16,147,000	»
Caen	64,484,000	60,854,000	»	3,630,000
Carcassonne	15,492,000	18,765,000	3,273,000	»
Châteauroux	4,158,000	5,224,000	1,066,000	»
Clermont-Ferrand	37,260,000	37,469,000	209,000	»
Dijon	40,275,000	31,237,000	»	9,038,000
Dunkerque	22,234,000	28,713,000	6,479,000	»
Grenoble	30,907,000	36,777,000	5,870,000	»
Havre (Le)	173,769,000	220 205,000	46,436,000	»
Laval	8,401,000	8,610,000	209,000	»
Lille	261,568,000	232,519,000	»	29,049,000
Limoges	28,809,000	26,640,000	»	2,169,000
Lyon	312,946,000	282,243,000	»	30,703,000
Mans (Le)	39,328,000	35,789,000	»	3,539,000
Marseille	469,067,000	535,387,000	66,320,000	»
Metz	35,191,000	30,530,000	»	4,661,000
Montpellier	80,358,000	86,621,000	6,263,000	»
Mulhouse	92,587,000	82,972,000	»	9,615,000
Nancy	31,943,000	29,372,000	»	2,571,000
Nantes	149,261,000	151,984,000	2,723,000	»
Nevers	13,313,000	11,965,000	»	1,348,000
Nîmes	68,002,000	71,681,000	3,679,000	»
Orléans	50,900,000	41,508,000	»	9,392,000
Poitiers	14,390,000	15,444,000	1,054,000	»
Reims	61,695,000	62,339,000	644,000	»
Rennes	32,001,000	27,119,000	»	4,882,000
Rochelle (La)	25,233,000	23,433,000	»	1,800,000
Rouen	156,809,000	141,594,000	»	15,215,000
Saint-Etienne	84,419,000	84,275,000	»	144,000
Saint-Lô	19,481,000	24,189,000	4,708,000	»
Saint-Quentin	139,146,000	122,654,000	»	16,492,000
Sedan	19,146,000	25,046,000	5,900,000	»
Strasbourg	87,747,000	78,228,000	»	9,519,000
Toulon	43,222,000	40,763,000	»	2,459,000
Toulouse	76,742,000	67,090,000	»	9,652,000
Tours	20,449,000	23,180,000	2 731,000	»
Troyes	30,240,000	29,377,000	»	863,000
Valenciennes	118,341,000	115.561,000	»	2,780,000
	3,566,993,000	3,620,725,000	230,484,000	176,752,000

Augmentation de 1859 sur 1858 : 644,155,000
— de 1860 sur 1859 : 53,732,000

Classement des succursales selon l'importance de leurs opérations pendant l'année 1860.

DÉSIGNATION des SUCCURSALES. 1860.		1859.	MONTANT DES OPÉRATIONS. Effets escomptés.	Avances sur effets publics, chem. de fer et lingots.	TOTAUX.	PRODUITS bruts.
1	Marseille	1	526,935,000	8,452,000	535,387,000	1,681,213
2	Bordeaux	3	266,893,000	23,559,000	290,452,000	1,106,098
3	Lyon	2	254,469,000	27,774,000	282,243,000	623,054
4	Lille	4	183,675,000	48,844,000	232,519,000	825,218
5	Havre (Le)	5	202,355,000	17,850,000	220,205,000	1,002,655
6	Nantes	7	140,564,000	11,420,000	151,984,000	478,002
7	Rouen	6	126,215,000	15,379,000	141,594,000	369,782
8	Saint-Quentin	8	118,858,000	3,796,000	122,654,000	694,087
9	Valenciennes	9	111,332,000	4,229,000	115,561,000	526,318
10	Montpellier	14	81,942,000	4,679,000	86,621,000	321,717
11	Saint-Etienne	13	81,953,000	2,322,000	84,275,000	277,896
12	Besançon	12	78,863,000	4,781,000	83,644,000	583,143
13	Mulhouse	10	79,386,000	3,586,000	82,972,000	222,826
14	Strasbourg	11	75,812,000	2,416,000	78,228,000	361,494
15	Nîmes	17	70,210,000	1,471,000	71,681.000	218,582
16	Angoulême	16	64,656,000	3,516.000	68,172,000	260,366
17	Toulouse	15	60,770,000	6,320.000	67,090,000	231,800
18	Avignon	20	61,440,000	1,727,000	63,167,000	266,073
19	Reims	19	59,148,000	3,191,000	62,339,000	230,495
20	Caen	18	57,312,000	3,542,000	60,854,000	334,572
21	Orléans	21	27 649,000	13,859,000	41,508,000	172,707
22	Angers	24	36,951,000	4,305,000	41,256,000	181,525
23	Toulon	22	38,917,000	1.846,000	40,763,000	166.439
24	Clermont-Ferr.	26	35,888,000	1.581,000	37,469,000	157,906
25	Grenoble	31	29,986,000	6.791,000	36,777,000	164,206
26	Amiens	27	30,650,000	5,927,000	36,577 000	159,575
27	Mans (Le)	25	32,794,000	2,995,000	35,789,000	175,592
28	Bar-le-Duc	34	30,890,000	1.664,000	32,554,000	137,465
29	Dijon	23	29,017,000	2.220,000	31,237,000	142,003
30	Metz	28	24,767,000	5,763,000	30,530,000	132,720
31	Troyes	32	27,884,000	1,493,000	29,377,000	130,471
32	Nancy	30	23,849,000	5,523,000	29,372,000	98,568
33	Dunkerque	36	26,372,000	2,341,000	28,713,000	135,431
34	Rennes	29	22,748,000	4,371,000	27,119,000	97,221
35	Limoges	33	18,917,000	7,723,000	26,640,000	100,812
36	Sedan	39	20,496,000	4,550,000	25,046,000	106,661
37	Saint-Lô	38	20,480,000	3,709,000	24,189,000	133,474
38	Rochelle (La)	35	21,866,000	1,567,000	23,433,000	105,101
39	Tours	37	18,813,000	4,367,000	23,180,000	94,498
40	Bayonne	45	20.695,000	631,000	21,326,000	77,126
41	Carcassonne	40	18,114,000	651,000	18,765,000	56,769
42	Brest	»	14,471,000	1,676,000	16,147,000	49,489
43	Poitiers	41	13,614,000	1,830,000	15,444,000	80,908
44	Nevers	42	10,360 000	1.605,000	11,965,000	43,509
45	Arras	43	6,920,000	3,595,000	10,515,000	53,926
46	Laval	44	7,432,000	1,178,000	8,610,000	33,905
47	Châteauroux	46	2,112,000	3,112,000	5,224,000	28,416
48	Agen	»	4,727,000	72,000	4,799,000	13,673
49	Bastia	47	3,230,000	1,529,000	4.759,000	21,081
			3,323,397,000	297,328,000	3,620,725,000	13,666,567

(Extrait *du Rapport de* M. BAYVET, *au nom des censeurs.*)

Comme les années précédentes, fidèles observateurs des règles établies par les statuts, les censeurs ont assisté à toutes les réunions des comités et du conseil général, et pris part, dans la limite de leurs attributions à toutes les délibérations. — Ils ont reconnu qu'aucune dépense n'a été votée par le Conseil sans être justifiée par les besoins du service. — Ils ont assisté et pris part à toutes les vérifications ordonnées par les règlements.

La vérification des portefeuilles, tant de la Banque centrale que des succursales, leur a permis de constater que les règles imposées par les statuts, pour l'escompte du papier de commerce, ont été rigoureusement observées par les comités d'escompte, et que ces comités ont continué à accueillir le papier du petit commerce avec autant de faveur que les autres valeurs.

Les vérifications de la caisse des dépôts de titres, faites avec la plus scrupuleuse exactitude, ont donné lieu de reconnaître que l'ordre le plus parfait coutinue à régner dans cette partie délicate du service, qui engage d'une manière si grave la responsabilité de la Banque.

Au 24 décembre dernier, cette caisse renfermait 1,427,702 titres représentant une valeur de............... fr.	801,401,800
Et au 24 décembre 1858, elle contenait 1,295,355 titres pour une une valeur de................	794,161,700
Augmentation : 132,347 titres......	7,240,100

Les produits de ce service pour droits de garde et commissions sur versements ont été de .... fr.	362,860 81
Et pour commissions payées aux succursales par les déposants, qui y touchent leurs arrérages, de	13,284 12
TOTAL..........	376,144 93
Les frais à deduire de........	154,479 »

Bien faible rémunération des services rendus et des risques à la charge de la Banque.

En 1859, ce produit a été de .... fr.	163,724 48
C'est donc pour 1860 une augmentat. de.	57,941 45

Les censeurs, toujours consultés pour tout ce qui con-

cerne les Billets, ont approuvé toutes les créations, émissions, annulations et brûlements ordonnés par le conseil.

Il a été émis en 1860 pour la Banque centrale :

225,000 billets de 1,000 fr. pour............ fr.	225,000,000
75,000 — 500........................	37,500,000
600,000 — 100........................	60,000,000
Pour les succursales, 3,000 billets de 1,000 pour.	3,000,000
	325,500,000
En 1859, les émissions ont été de..............	407,000,000
C'est donc une différence en moins pour 1860 de	81,500,000

Ces émissions ont toujours été justifiées par les besoins de la circulation. Les annulations ont été, pour la Banque centrale :

	1,119	billets de 5,000 fr.	pour.fr.	5,595,000
	152,800	— 1,000	— ...	152,840,000
	127,512	— 500	— ...	63,766,000
	133,061	— 200	— ...	26,612,200
	473,600	— 100	— ...	47,366,900
Succursales :	43,984	— 1,000	— ...	43,984,000
	69,201	— 200	— ...	13,840,200
Ensemble :	1,001,386	billets pour	....	353,994,300
	En 1859, les annulations ont été de		....	315,112,500
	Différence en plus pour 1860		....	38,881,800

L'usure des billets devrait être la seule cause de leur destruction et de leur remplacement, mais l'abus de les couper, pour les envoyer par la poste, n'a pas encore complétement disparu, malgré les peines sévères auxquelles on s'expose en introduisant dans les lettres des valeurs non déclarées.

Un compte particulier a été ouvert pour les billets qui doivent être retirés de la circulation.

Ce compte comprend tous les billets créés depuis l'origine de la Banque jusqu'en 1828. — Sur ce compte il reste encore à rentrer :

682 billets de 1,000 fr. pour............	682,000 fr.
1,045 — 500 —	522,500
	1,204,500

Les billets provisoires de 100 fr. ont été créés en 1848 au nombre de :

800,000 pour...........................	80,000,000 fr.
798,966 ont été annulés pour..........	79,896,600

Il reste dans la circulation :

1,034 billets pour	103,400

La fabrication des billets et la comptabilité qui en est la conséquence devenant chaque jour plus considérables, et d'un autre côté, la nécessité de se tenir parfaitement au courant des progrès de la science et de l'industrie pour apporter dans la fabrication des billets toute la perfection dont ils sont susceptibles, ont engagé le gouvernement de la Banque à proposer, et le conseil à adopter une nouvelle organisation de ce service que les censeurs considèrent comme une importante amélioration.

Cette année, quarante-neuf succursales ont fonctionné. — Sur ces quarante-neuf succursales, quatre seulement sont à loyer; les autres sont établies dans des immeubles appartenant à la Banque.

Ces propriétés ont donné lieu à une dépense de	13,187,000 fr.
Sur cette somme, il a été amorti...............	7,077,000
Ces propriétés ne représentent plus que.......	6,110,000

En 1860, quatre nouvelles succursales ont été autorisées par un décret, leur nombre sera donc de cinquante-trois pour 1861.

Les opérations des quarante-neuf succursales se sont élevées, pour 1860, à......................... fr.		3,931,856,311
Elles ont été, pour 1859, de. fr.	3,566,993,437	3,851,046,437
à ajouter pour les billets à ordre non portés dans les comptes de 1859............	284,053,000	
Différence en plus.......		80,809,874

Les frais ont été, en 1860, de 2,995,482 fr., et, en 1859, de 2,932,393 fr. — Différence en plus, 63,089 fr.

Les produits nets ayant été de............ fr.		10,010,738
Et ceux de 1859 de.........................		9,076,814
Il en résulte pour 1860 une augmentation de..		833,924
Les opérations de la Banque centrale se sont élevées, en 1860, à .... fr.		2,408,710,840
Celles de 1859 ont eté de... fr.	2,599,555,610	2,801,530,610
A ajouter pour les billets à ordre non portés dans les comtes de l'année 1859, et portés en 1860....................	201,975,000	
Diminution pour 1860.......		392,819,770
Les frais ayant été de...............		2,751,754
et ceux de 1859 de................		2,672,910
Présentent pour 1860 une augmentation de..		78,844
Les produits nets, y compris les arrérages des rentes appartenant à la Banque montant à............ fr.		15,622,382
Ceux de 1859 ayant été de.................		11,210,685
présentent une augmentation de...		3,711,697
Mais si l'on déduit de ces............		15,622,382
le produit des rentes		7,652,358
Il ne reste plus pour produit net que.....		7,970,024
Ceux des succursales ayant été de		10,010,738

Il en résulte que ces produits sont dans le rapport de 55,67 °/ₒ pour les succursales et de 44,33 °/ₒ pour la Banque centrale.

En 1859, ce rapport était de 52 °/ₒ pour les succursales et de 48 °/ₒ pour la Banque centrale. — Il y a donc progrès pour les succursales.

Ce qui s'explique par l'augmentation de leur nombre et le développement progressif de leurs opérations.

OPÉRATIONS DU CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

PENDANT L'ANNÉE 1860.

(Extrait du *Compte rendu.*)

Fondée pour améliorer les conditions du prêt hypothécaire, votre Société n'a pas perdu de vue un seul jour cet objet essentiel de son institution. Elle a sans cesse recherché avec un zèle soutenu, elle a appliqué avec persévérance tous les perfectionnements que l'expérience lui conseillait, et qui devaient, en tournant au profit de l'emprunteur, propager l'utile innovation du prêt à long terme, remboursable par amortissement.

Pour être en mesure de répondre en tout temps aux demandes de la propriété foncière, votre administration a adopté le système du prêt en obligations, qui met à la disposition des emprunteurs une source intarrissable de capitaux, et qui proportionne exactement leurs charges au prix courant et aux oscillations du marché. En même temps qu'elle introduisait ce système d'une flexibilité merveilleuse et qui suffit à toutes les circonstances, aux époques de prospérité aussi bien qu'aux temps de crise, la Société ne négligeait rien pour assurer à ses obligations un placement facile. Elle créait une Caisse de service dont les fonds doivent, avant toutes choses, être consacrés à des avances sur ces valeurs; elle établissait, dans les départements, avec le concours de MM. les receveurs généraux des finances et l'appui du notariat, des relations multipliées, et, grâce à ces efforts, elle a eu la satisfaction de voir sans cesse s'élever la valeur des titres remis aux emprunteurs. Aujourd'hui, le prêt en obligations 5 p. °/₀ équivaut, à vrai dire, à un prêt en argent. Quant aux obligations 4 p. °/₀, leur cours moyen a été, pendant l'année 1860, de 485 francs, et, à ce taux, l'annuité d'un prêt contracté pour cinquante ans ne s'élève pas au-dessus de 5 francs 82 p. °/₀, amortissement compris.

Tout en autorisant le débiteur hypothécaire à se libérer par anticipation, vos premiers contrats lui imposaient néan-

moins l'obligation de payer, en ce cas, une indemnité fixée à 3 p. °/₀ du capital remboursé. Une décision de votre Conseil d'administration, du 13 juillet 1859, aujourd'hui consacrée par la loi du 6 juillet 1860, article 9, a réduit cette indemnité à la proportion insignifiante de demi pour cent; de telle sorte que tout obstacle aux libérations anticipées a disparu désormais, et qu'un emprunt, contracté nominalement pour cinquante ans, peut durer aussi peu de temps qu'il convient au débiteur. Stipulé exclusivement au profit de l'emprunteur, le terme ne peut être invoqué par la Compagnie, qui est obligée de recevoir les payements même partiels. Le débiteur peut, à toute époque, rendre, soit en argent, soit en obligations foncières, toujours reçues au pair, ou la totalité ou des fractions du capital. Simple créancière d'annuités, la Société renonce au contraire à exiger jamais le principal. Aucun autre prêteur, nous croyons pouvoir l'affirmer, n'offre ni ne peut offrir des conditions semblables.

Vivement appréciés par le public, ces avantages ont provoqué le plus remarquable accroissement dans le nombre et la somme de vos prêts hypothécaires à long terme. Vous vous applaudissiez, en 1858, d'une somme de prêts hypothécaires à long terme s'élevant à 30 millions et répartie entre 227 emprunteurs; en 1859, d'une somme de 26 millions, divisés entre 343 prêts. L'année 1860 a doublé tous ces chiffres. Le nombre des prêts hypothécaires à long terme a été, pendant son cours, de 709, et leur montant s'élève à 48 millions. Ce progrès rapide s'est encore accéléré pendant les trois premiers mois de 1861. Dans cette courte période, il a été réalisé 242 prêts hypothécaires à long terme, dont le montant s'élève à 30 millions.

Les prêts hypothécaires à long terme, faits par votre Société depuis son origine, montent aujourd'hui à 220 millions, et dépassent ainsi notablement le chiffre de 200 millions, tant de fois signalés dans les documents officiels et au sein de vos assemblées comme devant être l'expression de l'existence normale et le témoignage du succès définitif de la Société du Crédit foncier.

En même temps qu'elle s'appliquait avec ardeur et avec fruit à développer le genre d'affaires qui constitue votre

principale attribution, votre administration ne croyait pas devoir renoncer à y joindre des opérations que des liens naturels et un but commun y rattachent, et qui ne peuvent s'unir aux prêts hypothécaires que pour leur donner et en recevoir une active impulsion : nous voulons parler du *Crédit communal*, du *Crédit à l'industrie des constructions*, et enfin du *Crédit agricole*.

Votre administration a pu se convaincre que les prêts aux communes et les relations avec le Sous-Comptoir, inaugurés pendant l'année 1860, bien loin de nuire à vos opérations essentielles, serviraient, au contraire, ainsi qu'elle l'avait espéré et prévu, à en populariser le mécanisme et à en augmenter l'importance. L'année qui a le plus étendu les limites de votre domaine est aussi celle qui a vu grandir, dans des proportions inconnues jusqu'alors, le nombre et la somme de vos prêts fonciers. De semblables progrès se font remarquer dans les principales branches de vos anciennes affaires et coïncident avec l'heureux commencement des nouvelles. Le solde de nos dépôts de fonds s'est constamment maintenu aux environs du chiffre de 100 millions, et le mouvement général de nos caisses, qui était en 1859 de 1 milliard 208 millions, a été en 1860 de 2 milliards 33 millions, et présente ainsi une augmentation de 800 millions.

Votre crédit n'a cessé de s'améliorer au milieu de ce vaste développement d'affaires. En même temps que s'élevait le cours de vos obligations foncières, un emprunt de 37,500,000 francs en obligations 3 p. °/₀ avec lots, destiné à nous mettre en mesure de prêter aux communes, a été couvert en trois jours.

Tels sont les résultats que vous fera plus complétement apprécier le compte rendu détaillé, que nous devons maintenant vous présenter, sur chacune des opérations de l'année 1860.

DES PRÊTS.

Les prêts de toute nature faits en 1859 montaient au total de 33,857,300

Ceux de l'année 1860, dont nous vous rendons compte, se sont élevés au chiffre de............. 69,489,445

Savoir :

Prêts hypothécaires à long terme	48,054,300
Prêts hypothécaires à court terme.......	1,870,000
Prêts pour travaux de drainage	387,000
Prêts aux communes, etc................	19,176.145

§ 1er. — *Prêts hypothécaires à long terme.* — Nous venons de dire que le montant des prêts hypothécaires à long terme, réalisés pendant l'année 1860, s'était élevé à la somme de 48,054,300 francs ; leur nombre a été de 709. En 1859, le nombre des prêts à long terme avait été de 343, pour une somme de 26,386,000 francs; d'où il suit que l'augmentation en nombre a été de plus du double, 107 p. °/₀ et l'augmentation en somme de 90 p. °/₀.

Sur ces prêts, 510, représentant une somme de 35,437,000 francs, sont garantis par des immeubles situés dans le département de la Seine ; en 199, représentant une somme de 12,617,300 francs, soit le quart de la totalité des sommes prêtées, par des immeubles situés dans les autres départements. L'année dernière, le nombre des prêts garantis par des immeubles situés dans les départements autres que le département de la Seine, n'était que de 110, et ne représentait qu'une somme de 5,970,900 fr., soit le cinquième du total des sommes prêtées à long terme.

Ce n'est donc pas seulement à Paris qu'il y a eu, en 1860, un accroissement considérable de nos prêts à long terme, c'est aussi dans les départements; et ainsi commence à se réaliser l'espoir que nous manifestions l'année dernière, de voir se généraliser nos rapports avec la province.

Le nombre des prêts hypothécaires à long terme réalisés depuis la fondation de votre Société était, au 31 décembre 1860, de 2,783, pour une somme de 187,977,930 francs.

Sur cette somme il a été recouvré :

Par l'amortissement semestriel .... fr.	4,721,067 42
Par les remboursements anticipés........	11,901,685 46

En conséquence il restait dû à votre Société, au 31 décembre 1860, une somme de 171,355,177 fr. 12 c.

Ainsi que je vous l'annonçais en commençant, l'an-

née 1861 s'est ouverte sous des auspices encore plus favorables que la précédente.

Du 1er janvier au 20 avril, le nombre des prêts réalisés a été de 289 pour une somme de 32,479,284 francs, ce qui porte le montant total des prêts réalisés, depuis l'origine de la Société jusqu'à ce jour, à 220,457,214 francs, sur lesquels il vous reste dû, déduction faite des remboursements anticipés et de l'amortissement, environ 200 millions.

La limite au-delà de laquelle cesse de vous être allouée la subvention de 5 p. °/₀ sur le montant des prêts a été ainsi atteinte et dépassée dès les premiers jours de l'année 1861 : nous nous hâtons de dire que le développement de nos affaires rend ce secours désormais inutile.

ANNUITÉS DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES A LONG TERME.

Annuités recouvrées. — Pendant l'année 1860, votre société avait à recouvrer pour semestres d'annuités échus

ou courants .... fr.	8,174,266 94
Elle a reçu	7,774,969 59
Reste à recouvrer....	399,297 35

Annuités en retard. — Au 31 décembre 1860, le chiffre des annuités en retard était de 399,287 francs 35 centimes, dont :

Pour les années précédentes......... fr.	63,663 85
Et pour l'année 1860	335,633 50
Cette somme de 399,297 fr. 35 c., par suite de divers payements, se trouve aujourd'hui réduite à	133,622 13

C'est-à-dire à moins de 2 p. °/₀ des sommes à recouvrer

Annuités payées par avance. — Les annuités payées par avance au 1er janvier 1861 (l'échéance n'est fixée qu'au 31 du même mois), montaient au chiffre de 315,582 francs 15 centimes.

Sur ce semestre, qui ne s'élevait pas à moins de 4,731,996 fr. 02 c., il n'est plus dû aujourd'hui que 436,586 fr. 60 c.

En outre, votre Société a reçu pour le semestre échéant le 31 juillet prochain 108,615 fr. 25 c. Ce qui porte le montant des annuités payées par avance, sur les semestres échéant en 1861, à 424, 197 fr. 40 c.

Cette exactitude, que les emprunteurs du Crédit foncier ont jusqu'à ce jour montrée dans l'exécution de leurs engagements, a été obtenue, nous sommes heureux de le constater, sans que, pour ainsi dire, la Société ait été obligée d'avoir recours aux moyens de contrainte dont elle est armée. Pendant une période de six années, et pour le recouvrement de 28,343,842 francs 44 centimes, montant des douze semestres échus du 31 janvier 1855 au 31 juillet 1860, les actes de procédure accomplis par la Société ont consisté presque uniquement dans quelques mises en demeure; le séquestre n'a été apposé que quatre fois ; il y a eu sept expropriations commencées, et trois seulement ont été suivies de vente.

Extrait des Observations présentées au nom des Censeurs par M. Darblay jeune, l'un d'eux.

En 1859, les prêts réalisés à long terme, au nombre de 343, se sont élevés en somme à 26,386,000 francs.

L'année 1860 a de beaucoup dépassé ces résultats. Le nombre des emprunteurs a plus que doublé : il a été de 709, et le montant des prêts s'est élevé à 48,054,300 francs. Et cette progression ne se ralentit pas, puisque pendant les trois premiers mois de 1861, il a été déjà réalisé 242 prêts à long terme, dont le montant s'élève à 30 millions.

M. le gouverneur vous a expliqué pourquoi les prêts à court terme, réalisés en 1860, n'ont été que de 14 pour une somme de 1,870,000 francs. Il vous a dit aussi que les prêts pour travaux de drainage n'avaient pas pris le développement sur lequel on avait compté; et qu'en 1860 le nombre de ces prêts n'a été que de 21, pour une somme de 387,750 francs. Nous devons espérer mieux pour l'avenir; car il est impossible que l'agriculteur ne finisse pas par reconnaître les immenses avantages de ce moyen d'assainissement de la terre.

Les prêts communaux; dont le premier remonte seule-

ment au mois d'août 1860, s'élevaient déjà, au 31 décembre dernier, au chiffre important de 19,178,145 francs.

Les émissions d'obligations foncières, naturellement, ont suivi la progression des prêts. En 1860, le nombre en a été de 122,420, pour une somme de 46,718,800 francs. Deux espèces d'obligations communales ont été créées : l'une produisant 5 °/₀ et l'autre 3 °/₀ d'intérêt.

M. le gouverneur vous a encore expliqué pourquoi il n'a été émis que 7,150 obligations communales 5 °/₀, et pourquoi on a dû suspendre l'émission de ce genre de titres et faire ressource des obligations communales 3 °/₀. Il vous a fait connaître que sur l'emprunt de 75 millions en obligations communales 3 °/₀, représenté par 150,000 titres, une émission de 75,000 obligations, représentant un chiffre de 37,500,000 francs, avait eu lieu au mois d'octobre dernier, et que le surplus ne serait pas émis avant le 1er novembre 1861. Ces 75,000 obligations communales ont été émises, vous le savez, Messieurs, à 445 francs, et vous savez aussi avec quel empressement le public a répondu à votre appel.

Les dépôts de fonds qui, au 31 décembre 1859, laissaient en caisse un solde de 55,758,459 fr. 65 c , se sont élevés, en 1860, au total de 358,675,206 fr. 23 c., laissant en caisse, au 31 décembre 1860, un solde de 97,902,884 fr. 10 c.

Vos avances sur obligations foncières ont progressé, en 1860, de 3,266,279 francs. Enfin, Messieurs, ce qui aura dû vous frapper dans le rapport de M. le gouverneur, c'est le résumé du mouvement général de votre caisse qui, en 1859, s'était élevé au chiffre déjà important de 1 milliard 201 millions, et qui, en 1860, a atteint celui de 2 milliards 33 millions, représentant ainsi une augmentation de 825 millions.

C'est aussi le chiffre de vos réserves s'élevant à ainsi composés :	6,006,431 68
Réserve statutaire	1,861,311 61
Réserve immobilière....................	2,388,587 49
Fonds de prévoyance....................	1,756,442 38
TOTAL..............	6,006,341 68

De semblables résultats témoignent hautement en faveur de votre Société et de l'affermissement de son crédit.

Ces chiffres et ces résultats ont été par nous examinés et vérifiés avec tout le soin possible, et les censeurs n'hésitent pas à vous dire qu'ils n'ont aucune objection à faire contre la répartition des bénéfices qui vous est proposée, et dont le chiffre dépasse encore de 2 °/₀, sur le capital versé, celui de l'année précédente. Ils s'associe pleinement aux sages réserves de votre conseil d'administration et aux justes considérations exposées dans le rapport de M. le gouverneur.

A côté de votre Société, et avec son appui tutélaire, vient de se former, vous a dit M. le gouverneur, la Société du Crédit agricole.

Les opérations de cette nouvelle société exigeront plus encore, peut-être, de prudente attention que celles du Crédit foncier; mais la composition de son conseil d'administration qui est absolument la même que celui de votre société, vous est une garantie de la sagesse qui présidera à la direction du crédit agricole. Nous devons donc espérer que le développement de la nouvelle société sera aussi utile à nos intérêts qu'à ceux du pays.

Situation au 31 décembre 1860.

Capital social	réalisé...... 15,000,000 à réaliser.... 15,000,000	30,000,000	»
Réserve statutaire		1,188,878	61
Réserve immobilière		748,856	»
Fonds de prévoyance et provisions pour le service des obligations		1,756,442	38
Obligations foncières en circulation		176,384,200	»
Obligations communales en circulation		14,866,596	»
Titres libérés partiellement		27,037,234	»
Prêts différés		8,200,111	55
Dépôts de fonds		97,902,884	10
Sous-comptoir des entrepreneurs		3,803,985	50
Obligations sorties aux tirages à rembourser		366,000	»
Intérêts, primes, lots et dividendes à payer		1,252,748	50
Divers		1,328,137	44
		364,836,074	08
Excédant de l'actif sur le passif		4,112,008	24
		368,948,082	32

Extrait du compte de profits et pertes de l'exercice 1860.

Intérêts des prêts réalisés....................	7,304,797 87
Allocations pour frais d'administration........	878,486 03
Produits divers................................	483,015 21
Intérêts du capital social et de réserves	932,340 66
Bénéfice des dépôts de fonds...................	635,900 89
Subvention de l'État, 5 p. 100 sur les prêts hypothécaires à long terme................	2,402,715 »
	13,637,615 71

BIBLIOGRAPHIE.

(*Publications faites depuis mai* 1860.)

A... — Les Banques françaises. Paris, Guillaumin et Cie. Broch. gr. in-8.

Voir sur cet écrit, dans le numéro de mai 1861 du *Journal des Economistes*, un article de M. Horn.

AILLAUD (P.-E.). — Les bienfaits du libre-échange prouvés par l'absurde, par P.-E. AILLAUD. Marseille et Paris, Guillaumin et Cie. Broch. in-8.

ALLARD (Alphonse).—L'or, l'argent et le commerce belge, par Alphonse ALLARD. Bruxelles, A. Decq; Paris, Guillaumin et Cie. Brochure gr. in-8.

AUDIFFRET (m^is^ d'), membre de l'Institut. — Aperçu des progrès du crédit public et de la fortune nationale, de 1789 à 1860. Paris, Guillaumin et Cie. Brochure in-8.

BARTHOLOMY (Fr.). Simple exposé de quelques idées financières et industrielles, par M. Fr. BARTHOLONY. Paris, H. Plon, 2e édition, 1860. Broch. de 228 p. gr. in-8.

AXENFELD (J.). — La question du coton et la crise américaine, surtout au point de vue de la France, par M. J. AXENFELD. Paris, 1861, E. Dentu. Br. in-8.

BLOCK (M.). — Statistique de la France comparée avec les autres États de l'Europe. Paris, Amyot, 2 vol. in-8.

« Rien d'aussi considérable n'avait encore paru en France, comme résumé des renseignements épars dans une foule de publications officielles et autres. Personne plus que M. Block n'était propre à une pareille entreprise; voué depuis longues années à l'étude de la statistique, auteur ou directeur de plusieurs publications importantes, comme l'*Annuaire de l'Economie politique* et le *Dictionnaire de l'Administration française*, il a montré dans tous ces écrits, en même temps qu'une immense variété d'informations, une aptitude spéciale à les classer comme à les discuter, et une connaissance approfondie de la science économique. » (L. DE LAVERGNE. Rapport à l'Académie des sciences morales et politiques inséré dans le *Journal des Economistes.*)

Boëresco (Constantin). — De l'amélioration de l'état des paysans roumains, par C. Boëresco, précédé d'une lettre de M. Wolowski, membre de l'Institut. Paris, Durand, 1861. 1 vol. in-8.

Boileau (Paul). — État de la France en 1789. Paris. Perrotin, 1860. 1 vol. in-8°.

La table des matières, que nous reproduisons ci-après, donnera une idée de cet intéressant ouvrage : Territoire. — Population. — Vie moyenne. — Etat général des terres et des personnes. — Division, administration, gouvernements, généralités et intendances. — Pays d'Etats et assemblées provinciales. — Gouvernement central, Conseils du roi et ministères. — Maison du roi, Cour et Noblesse. — L'ordre du Clergé. — Les non-catholiques. — Tiers-Etat, villes et villages. — L'armée de terre. — Milices provinciales et gardes bourgeoises. — Armée de mer. — Colonies et navigation. — Administration de la justice. — Administrations de finances et de police. — Instruction publique : Lettres, sciences et arts.— Agriculture et récoltes.— Travail industriel et transactions commerciales. — La France future.

Brasseur. — Manuel d'Économie politique, par M. H. Brasseur, professeur d'économie politique à l'Université de Gand. Bruxelles, Lacroix, van Meenen et Cie. Gand, Carel, 1860. Tome Ier; 1 vol. grand in-8. Paris, Guillaumin et Cie.

Campan (Ch.-Al.). — La question de l'or en Belgique, par Ch.-Al. Campan. Bruxelles, chez A. Decq et chez Rozez, 1860. Broch. in-8.

Chazelles (Cte de).—Études sur le système colonial, par M. le comte de Chazelles. Paris, Guillaumin et Cie, 1 vol. gr. in-8.

« Rien de plus curieux que l'historique de la législation des sucres depuis son origine jusqu'à la dernière loi, qui a au moins le mérite d'avoir fait sortir la question du terrain de l'équilibre et de la pondération, pour la placer sur celui, encore vierge parmi nous, de la consommation par le bon marché. Les pages consacrées à cette étude des colonies sont un vrai martyrologe industriel. C'est l'exploitation écrasante du faible par le fort. On est frappé de tout ce que ce livre renferme d'utiles remarques sur ce qu'on a vingt fois cherché, et il ne sort des mains que les pages toutes cornées. » (Lepelletier de Saint-Remy, *Journal des Economistes*, sept. 1860.)

Cocquiel (Ch. de). — Étude sur le système monétaire

belge, par M. Ch. de COCQUIEL, professeur d'économie politique à l'Institut supérieur du commerce d'Anvers. Bruxelles. Lacroix, Van Meenen et Cie, 1860. Broch. in-8.

COGELS (baron). — Encore un mot à propos du cours légal de l'or français, par M. le baron COGELS, ancien sénateur, etc. Bruxelles, A. Decq, 1861. Broch. in-8.

COLLAS (B.-C.). — La Turquie en 1861. Paris, Franck, 1 vol. in-8.

COUMOUNDOUROS (M.-A.). — De l'impôt foncier dans le royaume de Grèce, par M. A. COUMOUNDOUROS, ministre des finances. Paris, A. Durand, 1861. Broch. in-8.

DELATTRE (Eug.).—Canaux et chemins de fer, par M. E. DELATTRE. Paris, Guillaumin et Cie. Broch. in-8.

DELOCHE (Maximin). —Du principe des nationalités. Paris, Guillaumin et Cie. Broch. in-8 de 172 pages.

« Montrer la loi générale qui régit les mouvements de notre époque, qui domine désormais les combinaisons de la diplomatie, et s'introduit dans le droit public des nations civilisées, explique la date récente de son avénement, définit le rôle que chacun des principaux gouvernements remplit dans cette lutte du droit des peuples contre l'ancien esprit de conquête; faire voir ses effets immédiats et présenter ses effets futurs au point de vue économique, tel est, en peu de mots, écrit M. Deloche, l'objet du livre que je mets sous les yeux du public. » (Extrait de la Préface.)

DEMEUR (A.). —Les chemins de fer français en 1860.— Statuts des compagnies.—Notices historiques. —Situations financières, avec une Introduction, par A. DEMEUR, avocat. Paris, Chaix et Cie, Guillaumin et Cie. 1 vol. gr. in-18.

DEROYER (F.-J.). — Économie à l'usage de tout le monde, par M. F.-J. DEROYER, professeur à l'Athénée royal de Hasselt. Bruxelles, F. van Meenen et Cie; Paris, Guillaumin et Cie, 1860. 1 vol. gr. in-18.

M. Deroyer a divisé son ouvrage en quatre livres, dont voici les titres : LIVRE I. Formation des Richesses. — LIVRE II. Circulation des Richesses. — LIVRE III. Distribution des Richesses. — Livre IV. Consommation des Richesses.

DOLGOROUKOW (prince Pierre).—De la question du servage en Russie, par M. le prince Pierre Dolgoroukow. Paris, Guillaumin et Cie. Broch. gr. in-8.

DRÉO (A.). — Liberté des transactions. Rachat des offices d'agents de change et de courtiers de commerce, par M. A. DRÉO, avocat. Paris, 1861, Guillaumin et Cie. Broch. gr. in-8.

« L'auteur appartient à la jeune génération du barreau qui semble ne plus vouloir rester tout à fait étrangère aux études économiques, et qui rendra, si elle persiste dans cette voie, de véritables services à la justice, et contribuera puissamment à éclairer l'opinion publique, que les avocats ont si souvent égarée, imbus qu'ils étaient et qu'ils sont encore, pour la plupart, des préjugés d'un autre âge. (J. GARNIER, *Journal des Economistes*, mars 1861.)

DUCHATELIER (A.).—De quelques modes de la propriété en Bretagne.—La Quevaise, le Convenant-Franch et le Domaine congéable, par A. DUCHATELIER, correspondant de l'Institut. Paris, Dumoulin. Broch. in-8.

Émancipation des serfs en Russie (De l'), par un publiciste russe. Paris, Guillaumin et Cie. Broch. in-8.

L'émancipation des serfs est aujourd'hui la question d'avenir pour la Russie, et intéresse comme telle l'homme politique non moins que l'économiste. Admirablement bien placé pour connaître et juger un problème si grave et si peu étudié pourtant, le publiciste russe a su faire de sa brochure une des études les plus instructives qui aient paru jusqu'à ce jour dans la presse française sur une question où se trouvent engagées la liberté de 18,000,000 de serfs et la prospérité du vaste empire des czars.

DUCPÉTIAUX (Ed.).—Exposé de la situation des écoles de réforme Ruysselede, de Wynghene et de Beernem, 1849-1858, par M. Ed. DUCPÉTIAUX, ancien insp. général des établissements de bienfaisance en Belgique. Bruxelles, 1861, Hayez. 1 vol. in-4.

— La colonisation pénale et l'emprisonnement cellulaire, par M. Ed. DUCPÉTIAUX. Bruxelles, Veuve van Buggenhoudt. Broch. in-16.

— De l'association dans ses rapports avec l'amélioration du sort de la classe ouvrière, par M. Ed. DUCPÉTIAUX. Bruxelles, Hayez, 1860. Broch. in-8.

Dupont-White. — La centralisation, suite à l'*Individu et l'État*, par M. Dupont-White; 2e édit. Paris, Guillaumin et Cie, 1861. 1 vol. gr. in-18.

Dupuit (J.). — La liberté commerciale, son principe et ses conséquences, par J. Dupuit, inspecteur général des ponts et chaussées. Paris, 1860, Guillaumin et Cie. 1 vol. gr. in-18.

Extrait de la préface. — « Nous voulons essayer de démontrer rigoureusement que la liberté commerciale est toujours un bien; qu'elle est avantageuse pour tous les pays, quelles que soient l'aptitude et l'habileté des habitants, l'abondance des capitaux, la fertilité ou la richesse minérale du sol; que tout ce qui gêne cette liberté condamne la population à travailler plus pour obtenir moins, substitue le travail manuel au travail intellectuel, retarde la civilisation, diminue la puissance industrielle et même la puissance politique du pays. . . . .

. . . .

Pour que notre démonstration, complète et rigoureuse, porte dans les esprits une conviction que ne puissent ébranler ni les mille objections des adversaires de la liberté commerciale, ni les mauvais arguments de quelques-uns de ses partisans, ni l'apparence de certains faits, nous aurons besoin d'appuyer nos raisonnements sur les principes de l'économie politique. . . .

. . . .

Comment démontrer les avantages du libre-échange à qui ne sait pas ce que c'est que l'échange, d'où il dérive, son influence sur la production et surtout le rôle que joue la monnaie dans cette opération? Il nous a paru d'autant plus utile d'exposer d'abord ces notions élémentaires qu'elles constituent pour ainsi dire toute la démonstration, et que la liberté commerciale en devient une conséquence tellement immédiate qu'elle n'a jamais été contestée que par les personnes qui ne les ont pas bien comprises, ainsi que cela ressortira des réponses que nous ferons aux objections principales de ses adversaires. »

Du Puynode (Gustave).—Des lois du travail et de la population, par M. Gustave Du Puynode. Paris, Guillaumin et Cie, 1861, 2 vol. in-8.

« L'auteur a voulu suivre, dans leurs plus diverses applications, les lois de l'économie politique. La propriété territoriale et l'industrie agricole, les manufactures, le négoce et les classes ouvrières, le travail servile et le travail libre, la production immatérielle et l'influence des institutions sur la richesse, le principe de la population et la charité, sont les sujets qu'il a successivement examinés. Chacun d'eux lui a fourni la matière de nombreux chapitres, où sont examinés le passé non moins que le présent, les opinions des différents économistes qui déjà s'en sont occupés, autant que les résultats auxquels conduirait la

réalisation la plus rigoureuse des principes de la science. Nul ouvrage, nous le croyons, n'avait encore fait une part aussi large à l'histoire et à la discussion des auteurs les plus autorisés. Nul autre non plus n'avait enseigné d'une façon aussi entière, aussi absolue, les doctrines de l'économie politique, dont les bases sont la liberté du travail et le droit de propriété. M. du Puynode s'est beaucoup servi des faits des siècles antérieurs et de ceux de notre époque pour montrer les bienfaits que ces principes assureraient à l'avenir, s'il consentait à les respecter suffisamment. Il s'est sans cesse préoccupé du résultat des lois sur le cours naturel de la production et sur l'esprit des peuples. Il a su mêler enfin une vaste érudition littéraire à une vaste érudition scientifique. » (Dunoyer. *Journal des Economistes*, numéro de mai 1861.)

Duval (J.). — L'Algérie, tableau historique, descriptif et statistique, avec une carte de la colonisation algérienne, par M. J. Duval. Paris, Hachette et Cie. 1 vol. in-18.

— Gheel, ou une colonie d'aliénés vivant en liberté. Paris, Guillaumin et Cie, 1860. 1 vol. gr. in-18.

Fitau (A.).—Questions algériennes. L'organisation du travail en Algérie, par A. Fitau. Paris, Guillaumin et Cie. Broch. in-8.

Fabreguettes (E.). — Le capital plus rénuméré et rendu plus accessible, par M. E. Fabreguettes, négociant. Paris, Guillaumin et Cie, 1861. Broch. in-8.

Fontpertuis (A. Frout de).—Études sur les enfants assistés par M. Adalbert Frout de Fontpertuis, chef de division à la préfecture de la Haute-Loire. Le Puy, Marchessou. Paris, Guillaumin et Cie. 1 vol. gr. in-18.

« C'est un travail excellent pour le fond et pour la forme, et d'autant plus digne d'attention que l'auteur, M. de Fontpertuis, chef de division à la préfecture de la Haute-Loire, s'y montre un économiste beaucoup plus distingué qu'il n'appartient communément à nos administrateurs de l'être, et semble s'être occupé de cette branche de littérature, qu'on dit peu amusante, avec un intérêt plein d'intelligence et de passion. Non-seulement il s'exprime, dans son travail, en économiste très-instruit, très-érudit même et tout à la fois très-éclairé; mais il a le courage des opinions fort saines, je crois, et théoriquement fort avancées, qu'il y professe et sur des matières difficiles et délicates, il y dit très-résolument son avis. On doit reconnaître, il est vrai, qu'il tempère beaucoup cette franchise d'idées par la rare urbanité de son langage, aussi poli qu'il est nerveux, par les mé-

nagements qu'il a pour toutes les opinions sincères et surtout pour la sage réserve qu'il s'impose dans les questions d'application. » (DUNOYER, *Journal des Economistes*, décemb. 1860.)

GARBOULEAU (P.). — Éléments d'économie politique à l'usage des gens du monde, par M. GARBOULEAU, docteur en droit, avocat à la Cour impériale de Montpellier. Paris, A. Durand, 1861. 1 vol. in-8.

GERVAIS (Paul). — Rapport général sur les expositions industrielles, scientifique et artistique de Montpellier pour l'année 1860, par M. Paul GERVAIS, doyen de la Faculté des sciences de Montpellier. Montpellier, 1860. Broch. in-8.

GOUNON LOUBENS.—Essai sur l'administration de la Castille au XVIe siècle, par M. GOUNON LOUBENS. Paris, Guillaumin et Cie. 1 vol. in-8.

La période choisie par l'auteur embrasse les règnes d'Isabelle, de Charles V et de Philippe II. C'est alors que l'Espagne s'organise, qu'elle brille de son plus grand éclat et qu'elle exerce sur l'Europe une influence incontestable.

L'ordonnance générale du livre est fort simple, son plan consiste à examiner séparément les principales branches de l'administration, et, en quelque sorte, à les voir à l'œuvre, après avoir rappelé brièvement leur origine et leur développement successif.

Les matériaux sont considérables, et pour s'en convaincre, il suffirait de compter les notes extraites textuellement et avec le plus grand soin des auteurs et des documents contemporains. Ces notes, à elles seules, peuvent remplacer une bibliothèque entière qu'on ne rassemblerait pas sans peine, même en Espagne.

L'auteur, il est vrai, traite son sujet d'une manière que bien des gens désapprouveront; éloigné de tout esprit de parti, il cherche toujours à se placer au point de vue de ceux pour qui étaient faites les institutions qu'il examine. Il rapporte exactement les faits et s'abstient autant qu'il le peut d'émettre ses opinions personnelles, laissant au lecteur le soin de former lui-même son jugement.

Quoi qu'il en soit de cette méthode, l'ouvrage que nous annonçons avance ou prépare la solution de plusieurs problèmes politiques très-importants sur lesquels on n'avait encore que des idées confuses; et nous croyons que tous ceux qui voudront connaître le XVIe siècle ne pourront se dispenser de le consulter.

HARDY DE BEAULIEU (Ch. LE).—Traité élémentaire d'économie politique, par M. Ch. LE HARDY DE BEAULIEU, pro-

fesseur à l'École des mines du Hainaut à Mons. Bruxelles, Lacroix van Meenen et Cie. Paris, Guillaumin et Cie. 1 fort vol. gr. in-18 de 400 pag.

L'auteur appartient à l'école moderne, dite libérale ou spiritualiste, inaugurée en France par Bastiat et par M. Ch. Dunoyer. En exposant les principes de la science, il démontre avant tout qu'ils sont conformes à la morale et à la justice, d'où résulte qu'ils coïncident aussi avec l'intérêt social, inséparable de l'équité.

Partisan de la liberté, l'auteur démontre les avantages de l'application de celle-ci à l'industrie, au commerce, au crédit, aux professions dites libérales, etc., et les inconvénients inhérents au monopole qui n'est que l'absence de liberté.

Après avoir examiné dans les quatre premières parties de son ouvrage comment l'utilité se produit, s'échange, se distribue et se consomme, il consacre une cinquième partie à l'étude de l'influence que peuvent exercer les différents systèmes d'organisation sociale sur la puissance productive et sur le bien-être de l'humanité. Il examine donc successivement ce que doivent être cette puissance et ce bien-être sous les régimes du communisme, du droit à l'existence, du droit au travail, du droit au profit, de l'intervention de l'État dans le domaine de l'activité privée, et enfin de la liberté. Une large part de l'ouvrage est consacrée à l'étude du principe de la propriété et à ses applications à la terre, aux mines, aux œuvres de l'intelligence et aux inventions.

HIR (LE). — Forces et institutions productives de la France. — Crédit foncier. — Crédit agricole. — Assurances terrestres. — Chemins de fer. — Agriculture. — Commerce. — Industrie. — Commerce transatlantique en France, par M. L. LE HIR. Broch. gr. in-8. Paris, Guillaumin et Cie.

HORN (J.-E.). — Les finances de l'Autriche, par J.-E. HORN. Paris, Dentu. Broch. in-8.

(Extrait du *Journal des Economistes*, sept. 1860.)

— Annuaire international du crédit public pour 1861; 1° finances; 2° institutions de crédit; 3° chemins de fer; 4° grandes compagnies; 5° jurisprudence financière; 6° commerce international, 3e *année*, par M. J.-E. HORN. Paris, Guillaumin et Cie. 1 vol. gr. in-18.

— Le traité de commerce franco-allemand, par M. J.-E. HORN. Paris, Guillaumin et Cie; 1861. Broch. in-8.

HUGUES (Gustave D'). — Essai sur l'administration de Turgot dans la généralité de Limoges, par Gustave D'HUGUES. Paris, Guillaumin et Cie. 1 vol. in-8.

« Cette histoire permet de juger sur de moindres proportions, et par conséquent à un plus haut degré de précision, des difficultés que la royauté eut à vaincre au XVIIIe siècle, sollicitées par l'opinion. Elle nous montre à l'œuvre l'adepte le plus fervent et le plus convaincu d'une science que l'on a trop souvent taxée d'impuissance et de stérilité dans la pratique. Elle nous fournit quelques pièces justificatives sur la question tant débattue aujourd'hui de la centralisation administrative. Enfin, elle nous fait mieux comprendre le caractère et les vues politiques de l'homme qui fit de sa province comme un petit royaume destiné à servir d'exemple au grand. »

JOURDIER (A.). — Des forces productives et destructives de la Russie, par M. A. JOURDIER. Paris, 1860. Franck. 1 vol. gr. in-8.

— Voyage agronomique en Russie. Lettres et notes sur une excursion faite en 1859-1860, par M. A. JOURDIER. Paris, 1860, Franck. 1 vol. gr. in-8.

— De l'émancipation des serfs en Russie.—État de la question au 16 mars 1861, par M. A. JOURDIER. Paris, Franck Grand in-8 avec carte.

LEPELLETIER DE SAINT-REMY (R.). — Le libre-échange colonial, par M. R. LEPELLETIER DE SAINT-REMY. Paris, Guillaumin et Cie. Broch. gr. in-8.

LESSEPS (F. de). — Percement de l'isthme de Suez. Rapport de la commission hollandaise. Paris, Franck, 1 fort vol. gr. in-8 avec planches.

LEPLAY. — Les ouvriers des Deux-Mondes. Études sur les travaux, la vie domestique et la condition morale des populations ouvrières des diverses contrées, et sur les rapports qui les unissent aux autres classes, publiées par la Société internationale des études pratiques d'économie sociale. Tome IIIe. Paris, Guillaumin et Ce, 1861. 1 vol. gr. in-8.

SOMMAIRE DU TOME TROISIÈME.

N° 22. *Mineur des placers du comté de Mariposa* (Californie. — États-Unis), par M. L. Simonin.
N° 23. *Manœuvre-vigneron de l'Aunis* (Charente-Inférieure. — France), par M. P.-A. Toussaint.
N° 24. *Lingère de Lille* (Nord.—France), par M. L. Auvray.
N° 25. *Parfumeurs de Tunis* (Régence de Tunis. — Afrique), par MM. Narcisse Cotte et Soliman-el-Harairi.
N° 26. *Instituteurs primaires d'une commune de Normandie* (Eure. — France), par M. A. Roguès.
N° 27. *Manœuvre à famille nombreuse de Paris* (Seine.— France), par MM. Courteille et J. Gautier.
N° 28. *Fondeur de plomb des Alpes Apuanes* (Toscane.—Italie), par M. F. Blanchard.

LESTGARENS (Jules). — La situation économique et industrielle de l'Espagne en 1860, par M. Jules LESTGARENS. Bruxelles, Lacroix, Van Meenen et Cie. Broch. gr. in-8.

LIÉGEOIS (J.). — De la liberté de l'intérêt. 2e édition augmentée d'un exposé sommaire de la législation et de la jurisprudence, sur le prêt à intérêt et la constitution de rente, par M. J. Liégeois. Nancy, V. Grosjean; Paris, Michel Lévy frères, 1861. Broch. in-8.

LOUVET (L.). — Curiosités de l'économie politique, par L. LOUVET. Paris, Delahays, 1860. 1 vol. grand in-18.

MALARCE (A. DE). — La France morale ou Étude comparée de la mortalité des diverses régions. Paris, Dentu, 1860, broch. in-8°.

MANNEQUIN (Th.). — La liberté civile et la justice criminelle, par M. Th. MANNEQUIN. Sommaire : Procédure criminelle. — Prison préventive. — Liberté individuelle. Libre disposition des biens. — Théorie générale de la liberté. Paris, Guillaumin et Cie. Broch. gr. in-18.

MERSON (Ernest). Des tarifs différentiels appliqués par les Compagnies des chemins de fer, par M. Ernest MERSON. Paris, Guillaumin et Cie. 1 vol. gr. in-12 de 104 pages.

Plaidoyer très-vif en faveur des tarifs différentiels.

MILL (John-Stuart).—La liberté, par M. John-Stuart MILL,

traduit et augmenté d'une préface, par M. Dupont-White. Paris, Guillaumin et Cie. 1 vol. gr. in-18.

Le livre de M. Mill n'est pas un système absolu pour éliminer l'État de tous les faits sociaux; mais il exprime au plus haut degré la pensée britannique et américaine, avec ce trait particulier qu'il établit et revendique les droits de l'individu, non-seulement contre l'État, mais contre l'opinion, contre l'Eglise. en un mot, contre toutes les puissances collectives: c'est l'œuvre d'un philosophe autant que d'un publiciste et d'un économiste.

Voici la table des matières :

Préface. — Introduction. — De la liberté de pensée et de discussion. — De l'individualité comme un des éléments du bien-être. — Des limites au pouvoir de la socité sur l'individu. — Application.

Molinari (Gustave de). — Questions d'économie politique et de droit public, par M. Gustave de Molinari. Bruxelles, Lacroix, Van Meenen et Cie; Paris, Guillaumin et Cie. 2 vol. in-8.

Moliné (Ernest).—Réflexions sur l'Agriculture. Bordeaux, Métreau et Cie, 1861. Broch. in-32.

Nakwaski (H.). — Question de l'émancipation des paysans de la Pologne, par M. H. Nakwaski, ancien nonce à la Diète polonaise, etc. Genève, Henri Georg, 1860. Paris, Guillaumin et Cie. Broch. in-8 de 64 pages.

— Études sur les divers systèmes pénitentiaires, et projet d'un congrès international en Suisse, dans le but de traiter cette question, par M. H. Nakwaski. Genève, Henri Georg, 1860. Paris, Guillaumin et Cie. Broch. in-8.

Olivier (docteur Th.). — Traité élémentaire d'économie politique, par M. le docteur Th. Olivier. Tournay, H. Casterman; Paris, Lethielleux; Guillaumin et Cie. 1 vol. gr. in-18.

Ce petit traité est précédé d'une introduction donnant la définition, l'objet et le but de la science, son domaine et ses limites; il est divisé en trois parties dont voici les titres :

1re *partie.* Economie naturelle.—Théorie des besoins, essence de la richesse. — 2e *partie.* Economie industrielle. — Théorie des œuvres; formation de la richesse, — 3e *partie.* Economie sociale. — Théorie des institutions, répartition de la richesse.

PASSY (Fr.). — Leçons d'économie politique faites à Montpellier, par M. Frédéric PASSY, recueillies par MM. E. Bertin et Paul Glaize. Montpellier, Gras.

En cours de publication au moment où l'*Annuaire* s'imprime; doit former un volume de 500 à 600 pages.

PETITGAND (E.). — Avenir de l'exploitation des mines métalliques en France, par M. E. PETITGAND. Paris, E. Lacroix, 1860. Broch. in-8.

PERROT. — Précis sur les Dessins de Fabrique et sur leur contrefaçon, ou Législation ancienne et nouvelle et Résumé de la Jurisprudence et de la Doctrine sur cette matière, par M. PERROT, ancien secrétaire du Conseil des Prud'hommes de Reims.—Reims, Brissart-Binet; Paris, Guillaumin et Cie. Broch. in-18 de 36 pages.

L'auteur s'est proposé d'offrir aux industriels, dans un court opuscule, la législation et l'analyse succincte des décisions judiciaires et des opinions des auteurs sur l'importante et délicate matière des dessins de fabrique.

POUJARD'HIEU (Gustave). — Lettre aux chambres de commerce. — La réforme économique. — Des expédients et des institutions de Crédit. — La banque des chemins de fer et le rétablissement des banques départementales par M. Gustave POUJARD'HIEU. — Paris, Guillaumin et Cie. Broch. in-8°.

Dans cette brochure, l'auteur examine ce qui reste des ressources que l'on avait mises à la disposition de l'industrie, et principalement des chemins de fer, et il expose la situation dans laquelle nous ont laissés le mouvement financier et les nouvelles pratiques de crédit qui se sont produits depuis dix ans.

Il indique ensuite quels sont, suivant lui, les moyens à prendre pour amener le commerce et l'industrie à un état normal, en créant de véritables institutions de crédit qui satisfassent désormais à tous les besoins commerciaux et industriels du pays.

POUJARD'HIEU (G.) — Du Rachat des Chemins de fer par l'État, par M. G. POUJARD'HIEU. Brochure grand in-8° de 25 pages. — Paris, Guillaumin et Cie.

Ce travail établit ce qu'ont coûté les chemins de fer terminés, ceux à entreprendre; il donne le chiffre des subventions anciennes entièrement payées, celui du rachat des lignes de l'an-

cien réseau, les subventions accordées par la loi de 1857, l'emprunt à réaliser pour se substituer aux compagnies dans la construction des nouveaux réseaux; il énumère toutes les charges qui incomberaient à l'Etat, et prouve que le rachat par l'Etat serait porté au chiffre de 12 milliards qui, joints à la dette inscrite, élèveraient à plus de 20 milliards le chiffre de la dette publique. L'auteur repousse donc le rachat par l'Etat comme désastreux; il rejette le système des emprunts faits par l'Etat pour le compte des compagnies comme impossibles, et il propose l'organisation pour les compagnies d'un instrument de crédit qui leur permette de se suffire à elles-mêmes.

PROTIN. — La Réforme commerciale. Le Système anglais et le Libre échange. Paris, Dentu, 1860, broch. in-8.

RUELLE.—Étude sur la question des Octrois, par M. RUELLE, ancien directeur des contributions indirectes du dép. de la Gironde. — Paris, Guillaumin et Cie. Broch in-8°.

SAY (Jean-Baptiste). Traité d'Économie politique ou simple exposition de la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses, par M. Jean-Baptiste SAY. 7e édition, faite sur la 6e publiée par les soins de M. Horace SAY, son fils, suivie d'une table analytique des matières et précédée d'une notice biographique par M. Ambroise CLÉMENT. — Paris, Guillaumin et Cie. — Un fort volume grand in-18.

« Cet ouvrage, a dit M. Blanqui, est le principal titre de gloire de notre plus célèbre économiste. Il a eu cinq éditions successives du vivant de l'auteur, qui les a revues toutes avec un soin infini. Il a été traduit dans toutes les langues de l'Europe. De ce livre date réellement la création d'une méthode simple, sévère et savante pour étudier l'économie politique... Le caractère distinctif des écrits de l'auteur, la lucidité brille surtout dans les questions qui avaient été embrouillées par les économistes de tous les temps et de tous les pays, et pricipalement dans celle des monnaies... Mais ce qui assure une renommée immortelle à l'écrivain français, c'est sa *Théorie des débouchés*, qui a porté le dernier coup au système exclusif et préparé la chute du régime colonial. »

(Fait partie de la *Bibliothèque des sciences morales et politiques.)*

STIRLING (Patrick James). — Philosophie du commerce ou Esquisse d'une théorie des profits et des prix contenant un examen des principes qui déterminent la valeur

relative du blé, du travail et du numéraire ; par M. Patrick James STIRLING, traduit de l'anglais par M. SAINT-GERMAIN-LEDUC. — Paris, Guillaumin et Cie. — Un volume grand-18.

(Fait partie de la *Bibliothèque des Sciences morales et politiques*.)

M. Stirling s'est proposé de traiter quelques-uns des problèmes de l'Economie politique, qui sont encore à l'état de question débattue, et de donner une forme plus régulière et plus systématique aux principes élémentaires de cette science. Comme il le dit dans sa préface, il eut pu intituler son livre *Physiologie du Commerce*, car son but est plutôt d'indiquer les lois qui régissent les opérations du commerce à l'état de santé et de liberté que de discuter l'origine, les symptômes et les perturbations auxquels il est sujet par l'action de causes étrangères. Dans tout le cours de son argumentation, il a supposé que le commerce est libre d'intervention étrangère de toute nature, même de l'influence des taxes fiscales prélevées sur les marchandises et que, dans aucun cas, le pouvoir souverain de l'Etat ne fait rien de plus qu'assurer protection à l'industrie et sécurité à la propriété, en conservant exactement l'étalon monétaire une fois établi, en sanctionnant les transactions et par là maintenant le crédit, mais en laissant l'offre et la demande remplir leurs fonctions spéciales, sans restriction ou encouragement.

Voici quelles sont les principales divisions de cet ouvrage :

LIVRE Ier. *De la valeur.* — LIVRE II. *Du travail.* — LIVRE III. *Des profits.* — LIVRE IV. *De la rente.* — LIVRE V. *Du commerce étranger.*

TESSIER (Octave). — Notice historique et documents statistiques sur les sociétés de secours mutuels, par M. Octave TEISSIER, Brochure in-8.

TROY (Paul). — Étude sur les moyens de faciliter l'exécution de la loi du 28 juillet 1860 sur le reboisement des montagnes, par Paul TROY. — Toulouse Delboy; Paris, Guillaumin et Cie. Brochure in-8°.

TUHR (N). — Mémoire sur les progrès de l'impôt du tabac en France, par N. TUHR. Brochure grand in-8°.— Paris, imp. Noblet, 1861.

VERDEIL (F.) — De l'Industrie moderne. — Paris, 1861, Victor Masson. 1 vol. in-8°.

VOGEL (Ch.) — Le Portugal et ses Colonies. — Tableau de la situation économique de la monarchie portugaise, avec l'historique des événements contemporains, suivi d'un grand nombre de notes supplémentaires, par M. Ch. VOGEL. — Paris, Guillaumin et Cie. 1 fort volume in-8°.

« Placé, par sa position, au ministère du commerce, à la source des informations officielles, amoureux des faits et des chiffres, comme il convient à un économiste érudit, ardent au travail, infatigable aux recherches, interrogeant toutes choses et même toutes personnes, les vivants et les morts, M. Vogel a réuni et coordonné, dans ce volume in-8°, un nombre infini de renseignements que la patience la plus obstinée s'épuiserait en vain à chercher ailleurs...

» Histoire, topographie, races humaines, constitution politique, organisation religieuse, hiérarchie sociale, gouvernement et administration, instruction publique et justice, statistique de la population, agriculture, industrie terrestre et maritime, travaux publics et viabilité, navigation et commerce, finances et forces publiques, colonies avec d'amples détails, M. Vogel n'oublie rien, et sur chaque sujet il analyse, avec de sobres commentaires, les documents les plus authentiques et les plus récents. » (J. DUVAL. *Journal des Economistes*, mars 1861.)

YOUNG (Arthur). — Voyages en Italie et en Espagne, pendant les années 1787 et 1789, par Arthur YOUNG, — Pour faire suite aux *Voyages en France*, du même auteur. Traduction de M. LESAGE, ancien élève de l'Institut national agronomique de Versailles, avec une Introduction par M. LÉONCE DE LAVERGNE, membre de l'Institut. — Paris, Guillaumin et Cie. 1 vol. gr. in-18.

« Arthur Young a visité la haute Italie du 15 septembre au 15 décembre 1789. Il a trouvé partout des hommes compétents, des sociétés d'agriculture, des publications presque quotidiennes qui lui ont fourni les éléments d'une étude à peu près complète. L'auteur donne, chemin faisant, suivant son habitude, une foule de renseignements sur toutes les parties de l'art agricole, qui montrent à quel point cet art était poussé surtout en Lombardie. A l'aide de ces renseignements, on peut se faire une idée assez exacte de l'état de l'économie rurale dans la partie septentrionale de la péninsule à cette époque. » (Extrait de l'*Introduction* de M. LÉONCE DE LAVERGNE.)

(Fait partie de la *Bibliothèque des Sciences morales et politiques*.)

ZAPASNIK (Alexandre). — Études financières sur l'émanci-

pation des paysans en Russie, sur l'impôt foncier, le système monétaire et le change extérieur, par M. Alexandre Zapasnik. Paris, Ch. Jouaust, 1860. 1 volume in-8°.

Wolters (C.) — Histoire financière des chemins de fer français et étrangers. — Paris, Franck. 1 volume gr. in-8°.

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

France.

DEUXIÈME PARTIE.

Ville de Paris.

TROISIÈME PARTIE.

Algérie et Colonies.

QUATRIÈME PARTIE.

Pays étrangers.

CINQUIÈME PARTIE.

Variétés.

SUPPLÉMENT.

FIN DE LA TABLE.

Saint-Denis. — Typographie de A. MOULIN.



